



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

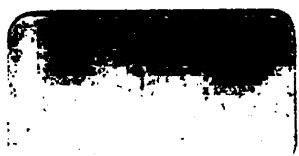
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

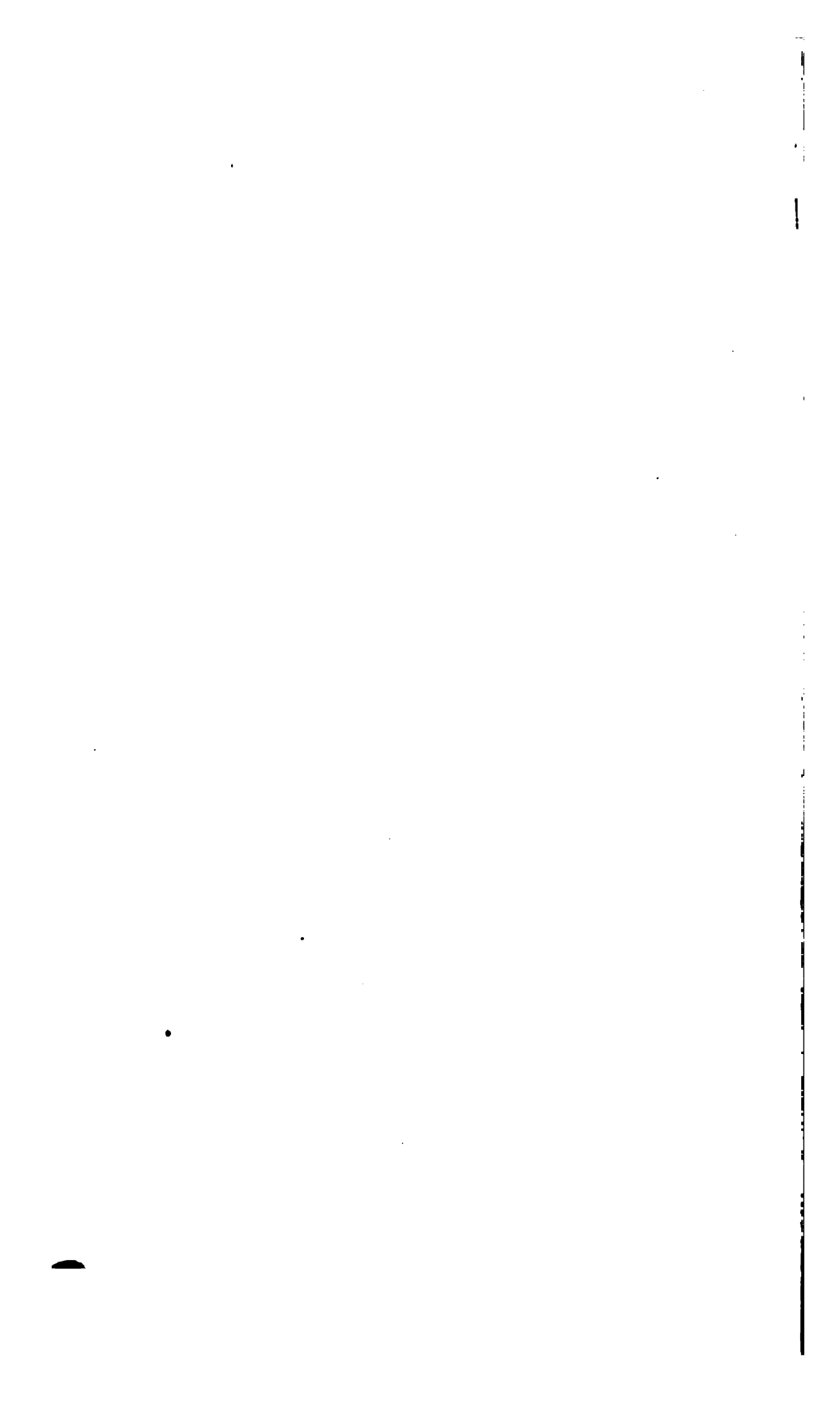
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>









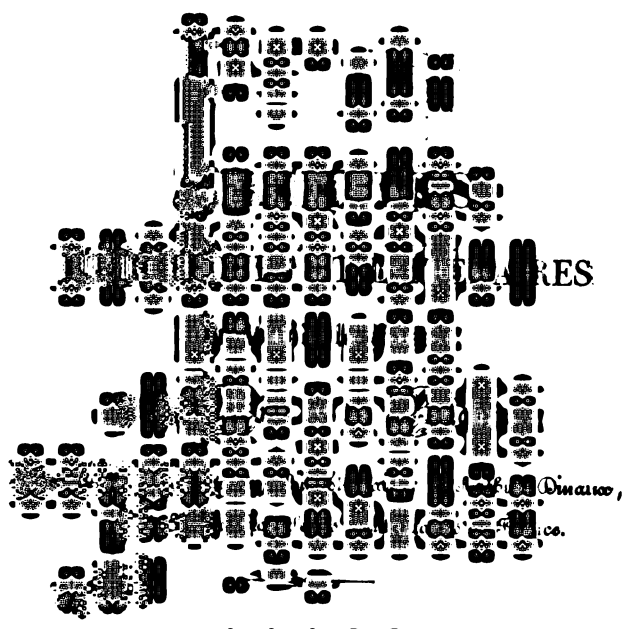


Manuscript

ARCHIVES
HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

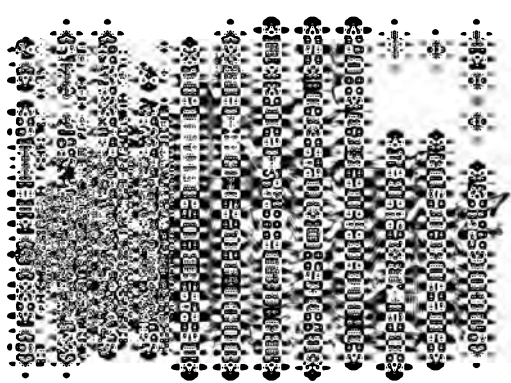
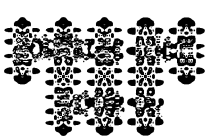
(A) 

IMPRIMERIE DE A. PRIGNET, A VALENCIENNES.



RES

Dimitroff,
Co.



, 7 bis.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
354247A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
1928 2



NOTICE SUR DIFFÉRENTES COMMUNES

DE

L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

(Deuxième article.)

LA BARONNIE D'ETROEUNGT.

La baronnie d'Etrœungt comprenait le bourg de ce nom et les deux villages de Larouillies et de Feron.

ETROEUNGT.

Commune du canton d'Avesnes-Sud, à 7 kilomètres de cette ville, sur l'Helpre-mineure et traversée par la grande route d'Avesnes à Paris. 490 maisons, 2183 habitants.

Etrœungt occupait autrefois l'emplacement de *Duronum* (1), antique mansion sur la grande voie romaine de Bavai à Reims, et c'est de cette position que lui vient le nom qu'il porte encore aujourd'hui, quelque difficile qu'il paraisse de reconnaître dans ce nom, presque barbare, soit le *strasse*, *strate*, *stract*, *straats* tudesque, ou le *stratum* des Latins. Il devint la proie d'un incendie, et les habitants allèrent, avec ce qui avait échappé aux flammes, se construire de nouvelles demeures, à cent pas environ plus au levant.

Il reste du château d'Etrœungt quelques ruines enfouies sous

(1) *Itinéraire d'Antonin*. — Table de Peutinger. — Description de la Gaule Belgique, par le P. Wastelain, — etc.

le sol d'une prairie (1). Elles forment un monticule presque imperceptible, bordé au nord par l'Helpre-mineure, à l'est, par un ruisseau ombragé de bouquets d'aunes. Dans une riante matinée de printemps, et lorsque l'herbe commence à poindre, c'est un site plein de charmes. En foulant le gazon parsemé de marguerites, quels souvenirs se présentent à l'esprit ! On ne peut contempler ce lieu sans attendrissement. C'est là que s'élevaient ce donjon, ces hautes tours, ces murailles épaisses, témoins insensibles des plus douces joies et des peines les plus cuisantes qui puissent faire tressaillir le cœur humain ; c'est là qu'une princesse jeune et belle, abandonnant une cour brillante, vint s'enfermer avec son époux ; en un mot, c'est là que les beaux jours de Bouchard d'Avesnes et de Marguerite de Constantinople s'écoulèrent.

A son départ (1202) pour l'Orient, où l'attendaient la couronne impériale et une mort prématurée (1206), Baudoin laissa l'administration de ses états et la tutelle de Jeanne et de Marguerite, ses deux filles, dont l'aînée n'avait que sept ans, au comte de Namur, leur oncle ; mais n'ayant pas en lui une entière confiance, il lui adjoignit, comme pour lui former un conseil, Guillaume de Château-Thierry et Bouchard, l'un des fils du célèbre Jacques d'Avesnes.

Doué d'une physionomie agréable et d'heureuses dispositions, Bouchard avait inspiré de l'intérêt au comte et à la comtesse de Flandre, Philippe d'Alsace et Mathilde de Portugal, qui s'étaient chargés de le faire élever et lui avaient donné quatre écuyers et quatre beaux chevaux. Après avoir terminé à Bruges ses premières études, il fut envoyé à Paris pour y achever son éducation. De là il se rendit à Orléans, revint ensuite à Tournai, et se produisit enfin à la cour de Baudoin, qui avait succédé à Philippe. Il y fit admirer son savoir, son éloquence, sa valeur et sa bonne

(1) Il s'y trouve un souterrain dans lequel on peut descendre encore, mais en rampant et par une espèce d'informe soupirail, dont l'ouverture est cachée sous l'herbe. Ce souterrain est divisé en deux compartiments assez vastes, pavés de larges dalles, et voutés en pierres bleues soigneusement taillées.

mine. Il se distingua dans les tournois, et dans la guerre qui ensanglantait alors la Flandre. Richard Cœur-de-Lion lui ceignit, de sa propre main, l'épée de chevalier. Ses brillantes qualités et son aptitude aux affaires lui gagnèrent la faveur du prince et celle des peuples.

Les intrigues du comte de Namur, qui avait envoyé les jeunes princesses à la cour de Philippe-Auguste, soulevèrent tous les esprits; on craignait qu'il ne sacrifiait les intérêts de ses pupilles à ceux de la France; il dut se déporter de la tutelle, et Bouchard en resta chargé. Les provinces réclamèrent les filles de Baudoin qui furent renvoyées. L'aînée épousa Fernand, neveu de la comtesse Mathilde, et la cadette alla habiter, avec les dames attachées à sa personne, l'hôtel de son tuteur, qu'elle trouva magnifiquement meublé. Malgré son jeune âge, plusieurs partis se présentèrent; le roi de France la demanda pour un chevalier du sang royal; le comte de Salisbury la rechercha pour son fils; mais ils furent tous éconduits. Peut-être avait-elle déjà disposé d'elle-même dans le secret de son cœur. Quoiqu'il en soit, Bouchard avait su lui plaire et lui parut seul digne de sa main. Il la conduisit au Quesnoy, où un prêtre du Nouvion leur donna la bénédiction nuptiale (1212). Marguerite mit au monde Jean d'Avesnes dans la première année de son mariage, Baudouin dans la seconde. Les époux résidaient au château d'Etrœungt que Gautier d'Avesnes leur avait cédé (1). Au comble de leurs vœux, oubliant dans l'ivresse de l'amour l'univers entier, et se suffisant à eux-

(1) « Bouchardus suam duxit uxorem apud Estrœon, et illuc per magna tempora quieverunt pacifice. Anno eodem Margareta genuit Bouchardo filium unum, quem Joannem appellavit. Iterum anno sequenti secundum, quem appellavit Balduinum. » (Jacques de Guise, *Annales*, etc. Lib. xx, cap. viii.)

Philippe Mouskes a dit de la princesse qu'elle avait la beauté de la marguerite :

« Qui biele estolt com margerie. »
(Chron.)

Il aurait pu ajouter qu'elle en avait aussi la précocité.

Baudouin d'Avesnes a laissé un recueil de généalogies précieux pour l'histoire.



mêmes, que pouvaient-ils désirer encore? rien ne manquait apparemment à leur bonheur.

Cependant une rumeur sourde qui commençait à se répandre vint aux oreilles de Bouchard lui rappeler qu'il avait été admis au nombre des chanoines et nommé trésorier de la riche église de Tournai ; qu'une prébende lui avait été aussi accordée au chapitre de Notre-Dame de Laon, et qu'ayant été fait diacre à Orléans, il était engagé dans les ordres sacrés. Toutefois il dissimula son inquiétude, et ne voulant paraître intimidé ni par l'excommunication qu'Innocent III lança contre lui (1215), ni par une bulle plus fulminante d'Honorius III (1217), successeur d'Innocent, il osa réclamer, à main armée, le douaire de Marguerite. Il fut fait prisonnier et subit une longue détention. Jeanne, malgré les larmes et les supplications de sa sœur, paraissait inexorable. Elle finit néanmoins par se laisser fléchir et Bouchard fut relâché. Proscrit et fugitif, il erra pendant plusieurs années. Marguerite, emmenant partout ses enfants avec elle, l'accompagna dans le Laonnais, le Cambresis, le pays de Liège. Menacée elle-même des foudres de l'Église, si elle ne se séparait de son *séducteur* (1219), elle ne manifesta aucune crainte, aucun trouble ; jamais, au contraire, sa tendresse pour son époux et leur jeune famille, que l'adversité semblait lui avoir rendus plus chers, n'avait paru si vive, si affectueuse, si touchante. Ils étaient alors réfugiés au château d'Hufalize, dont le seigneur leur avait généreusement offert l'hospitalité. Après un séjour de six ans, Marguerite se retira avec ses enfants au Rosoy, chez une sœur de Bouchard. Combien cette vie vagabonde et dépendante dut être pénible pour cette princesse si fière ! et quel héroïque constance ne lui fallut-il pas pour la supporter ! Mais tout, dans ce monde, a un terme. Vraisemblablement rentrée en grâce et retournée à la cour, cette épouse si dévouée, cette mère si tendre contracta un nouveau mariage avec Guillaume de Dampierre (1225), en accablant Bouchard et ses fils des marques du mépris le plus flétrissant et de la haine la plus implacable.

Ce changement, aussi incompréhensible qu'imprévu, causa un

étonnement général et devint une source de calamités (1). On plaignt Bouchard, Quelques-uns disaient que Jeanne l'avait fait assassiner sur le chemin de Rome, où il allait implorer son pardon ; d'autres assuraient qu'elle l'avait fait décapiter à Rupelmonde, et que sa tête avait été colportée dans toutes les villes de la Flandre et du Hainaut. Il vivait pourtant, mais solitaire et résigné, dans le château d'Etrœungt, où plus de seize ans après avoir été abandonné de Marguerite, il est vraisemblable que le souvenir des charmes et la crainte des effets de la haine de cette princesse le tourmentaient encore. On présume qu'il habita ce manoir jusqu'à sa mort, dont la date, peu certaine d'ailleurs, ne remonte pas au-delà de 1244(2). Ses enfants, malgré la mauvaise volonté de leur mère, furent déclarés légitimes, et le comté de Hainaut passa dans la maison d'Avesnes (3).

Un pacte de famille du mardi après la mi-carême de l'an 1258, confirmé le lendemain par le comte de Flandre, Thomas de Savoie, et par la comtesse Jeanne, assura la terre d'Etrœungt à Bouchard. Elle appartient ensuite à l'aîné de ses fils.

(1) Telles que des guerres acharnées entre la mère, les fils et les beaux-frères ; le ravage de la Flandre et du Hainaut ; le meurtre de l'aîné des Dampierre, etc.

(2) « Dans l'octave de la Vierge 1241 Renaud, maître de la » milice du Temple dans le baillage de *Landimesio*, quitte et remet à » Bouchard d'Avesnes, toutes les difficultés qu'il avait avec lui au sujet » du vivier de *Saint-Albain* (Saint-Aubin) et des terres qu'il avait acquises dans le territoire. » (Saint-Genois.)

» Bouchard, son premier mari (le premier mari de Marguerite de » Constantinople) était mort en 1243, deux ans après le second. » (Art de vérifier les dates, tom. xiii, pag. 325, 2^e partie.)

(3) Jacques de Guise, *Annales*, etc. Lib. lx, c. 3 et 47. — Oudegherut, *Chroniques et Annales de Flandres*, chap. ciii. — Buzelin, *Annales Gallo-Flandriæ*, ann. 1205, 1212, 1215. — M. Ed. Le Glay, *Histoire des comtes de Flandre*, in-8^o tom. II, pag. 70 et suivantes. — M. Van Hasselt, *Belgique et Hollande*, pag. 30, dans l'*Univers pittoresque*. — La relation circonstanciée du mariage et du divorce de Bouchard d'Avesnes et de Marguerite de Constantinople est un des épisodes les plus attachants de l'*Histoire des comtes de Flandre*.

Jean d'Avesnes et Alix, sa femme, avec le consentement de Baudoin, leur frère, et l'assentiment de leurs barons, accordèrent, en 1248, aux habitants des deux mairies d'Etrœungt, une charte communale en 51 articles, outre le préambule, qui contient la réserve, faite par Jean, de trois hommes des noms de *Pieron, Rasson et Bertremieu*; et l'obligation imposée aux *bourgeois de la ville* de lui mener, à Avesnes, son blé battu.

Les 10 premiers articles composent une sorte de tarif des droits dus au seigneur par les possesseurs de maisons ou héritages, les vendeurs et les acheteurs de denrées, de boissons ou de marchandises quelconques, et les maîtres de brasseries; les 12° et 13° déterminent les cas et la durée du service militaire; le 14° règle le mode de nomination du mayeur; le 15° assimile les mesures d'Etrœungt à celles d'Avesnes; les 17°, 18°, 19° et 20° sont relatifs à certaines conventions ou à leurs effets; les 16°, 21°, 28°, 29°, 30°, 31°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 40°, 41°, 45°, 46° établissent, maintiennent ou modifient les peines applicables à différents méfaits; la plupart de ces peines consistaient en amendes, dont la totalité ou les deux tiers se percevaient au profit du seigneur, l'autre tiers au profit des personnes lésées; les 11°, 22°, 24°, 25°, 26°, 27°, 39°, 42°, 44°, 45°, 47°, 48°, 49°, 50° et 51° concernaient les droits des habitants de la seigneurie, les franchises et les prérogatives accordées par le seigneur.

La ville d'Etrœungt et les bourgeois ayant agréé cette charte, le seigneur et les assistants, au nom de tous, jurèrent de l'observer et de la maintenir.

Parmi les diverses dispositions qu'elle renferme, on remarque celles qui fixent le taux des droits à payer par les marchands de toutes sortes étalant à la foire de la *Saint-Martin*; celle qui affranchit les habitants des deux mairies du droit de main-morte; celle qui autorise le bourgeois insulté dans sa maison, par un *vaurien*, à le battre *tant comme il voltra* (autant qu'il le voudra), et à le jeter ensuite à la porte; celle qui condamne la femme qui en injurie une autre à porter de grosses pierres suspendues au cou; celle qui permet aux pères de famille de marier leurs enfans

bors des limites de la seigneurie ; enfin celles qui réservent au seigneur la faculté de mener les hommes en état de porter les armes, cinq fois l'an, contre ses ennemis, la première journée à leurs dépens, les suivantes, aux siens, et un jour dans l'année, à leurs dépens encore, partout où il le jugera convenable (1).

Jean d'Avesnes, mort en 1256, simple chevalier, laissa plusieurs fils (2). Florent, le plus jeune, mérita les bonnes grâces et

(1) Charte mss. — Les chartes communales accordées par les seigneurs d'Avesnes, conçues dans le même esprit, contenant les mêmes dispositions, formulées dans les mêmes termes, semblent être l'œuvre d'un même personnage, et c'est vraisemblablement ce qui a fait croire à Legrand de Laleu, cité par M. Michaux (*Chronologie historique des seigneurs d'Avesnes*, article *Nicolas*, note 35), que la charte d'Étrœungt était de Nicolas d'Avesnes. Legrand de Laleu n'avait pas sans doute cette charte sous la main, ou, peut-être, en avait-il en vue une autre qui nous est inconnue. Celle dont il est ici question porte en tête : « El non le pere . . . , Jou Jehans d'Avesnes, chhrs, fiex de noble Dame »
» Medame Marggeritte, contesse de Flandres et de Hainaut, et Aellis,
» me fême, faisons sçavoir à tous cheulx qui present sont et qui ad-
» venir seront, que, à tous les hômes manans ès deulx mairies de
» Estrun, lois et commugnes convenanches, rentes et franquises, si
» côme li ville de Priches, avons juret et octroiet . . . »

(2) « Monseigneur Jehan d'Avesnes, fils de la contesse Marguerite »
» (fille de Baudoin de Constantinople) qu'elle avait conchu de Mousel-
» gneur Bouchard d'Avesnes, au vivant de sa mère se maintint tres
» noblement, et suivolt joutes, behours, tournois et tous autres esba-
» temens chevallereux, et manoit tres grant train, et falsoit grans de-
» pens, dont on chantait de lui :

» Pour le sacrement d'amour
» Jehan d'Avesnes donnoit tout.

» Il print a femme la sœur Willequin d'Allemagne, qui estoit conte
» de Hollande de son héritage. Il eult de sa femme sept fils, dont l'ai-
» né eult nom *Jehan*, qui fut conte de Hainault après le dechès de la
» contesse Marguerite, sa taye, car son pere, messire Jehan, mourut
» devant sa mère; le second fils monseigneur Jehan d'Avesnes eult
» nom *Baudoin*; le tiers *Florens*, et fut *prince de la Moturée*; le quart
» *Guillaume* et fut évesque de Cambray; le quint *Bouchard*, et fut
» évesque de Mès; le sixieme eult nom *Gny* et fut évesque d'Utret; le

les bienfaits du comte de Hollande, Florent, son parent, qui lui confia le gouvernement de la Hollande méridionale (1279). Dix ans plus tard (1282), Bouchard, son frère, évêque de Metz, le délégna pour renouveler les jures de cette ville.

Un autre fils de Jean d'Avesnes, Bauduin d'Avesnes ou de Hainaut, à qui la terre d'Etrœungt avait été transmise, soit à titre d'apanage, soit à tout autre titre, et qui mourut an 1275, simple chevalier comme son père, ayant compris son frère Florent au nombre de ses légataires (1), le comte de Hainaut, Jean II, leur aîné, assigna à Florent, pour sa part (1283), la terre d'Etrœungt, avec une rente de 400 liv. Il y ajouta d'autres terres dans la suite (1286), et il fut stipulé que si Florent mourait sans enfants, celles qu'il possédait retourneraient au comte.

Florent fonda, en 1288, une chapelle dans son château d'Etrœungt. L'année suivante (1289), il accompagna le roi de Naples, Charles II, dans sa capitale.

Charles d'Anjou, deuxième du nom, avait livré, en l'absence de Charles I^{er}, son père, un combat naval (1284) à l'amiral Loria, qui commandait la flotte aragonaise. Battu et fait prisonnier, il avait d'abord été détenu en Sicile, et ensuite transféré en Aragon. Tandis qu'il était enfermé, son père mourut. Ayant enfin obtenu sa liberté, il alla prendre possession de ses états. Florent, qui était allié à sa famille, s'attacha à sa personne et fut revêtu de la dignité de grand connétable.

» septiesme Jehan et fut aveugle. » (Suite des Généalogies, ou Chroniques de Baudoin d'Avesnes.)

(1) Baudoin lègue « 20 sols de rente au prestrage (presbytère) d'Estroen pour un obit et 20 sols de rente à l'aumone d'Estroen, donne ses meubles et chevaux à ses domestiques, et ordonne que ses dettes soient payées sur les revenus de la terre d'Etrœn . . . Le mardi avant la pentecote 1285. » (St.-Genois.) M. Buchon, *Eclaircissements sur la Morée Française*, in-4°, pag. 215, note 8, donne au testament de Bauduin la date de 1280; peut-être l'acte rapporté par St.-Genois n'est-il qu'un codicile.

Une jeune et noble veuve, Isabelle de Ville-Hardoin, princesse de Morée et d'Achaïe, était alors à la cour de Naples. Florent rechercha et obtint sa main (1291). Isabelle était âgée de 25 ans. Elle en avait quatre à peine, lorsque ses parents l'avaient mariée à Louis-Philippe d'Anjou, qui mourut (1277) sans avoir consommé son mariage.

Florent et Isabelle s'embarquèrent pour la Morée, où il leur naquit une fille qui reçut le nom de Mathilde (1292).

Le prince se distingua par sa vaillance et par la sagesse de son gouvernement ; mais, après un règne de cinq ans et quelques mois, il fut enlevé à sa famille et à ses peuples (1297). Mathilde était son unique héritière.

Isabelle, veuve pour la seconde fois dans un âge peu avancé, épousa Philippe de Savoye (1304). Elle lui donna aussi une fille ; mais ils ne négligèrent pas celle de Florent. Sur le point de quitter la Morée, ils la marièrent à Guy ou Guillaume de la Roche (1304), duc d'Athènes.

Athènes, le berceau des arts, l'école des lettres, la patrie d'une multitude de grands hommes dans tous les genres ; cette ville célèbre, considérée, a dit Cicéron, comme la source d'où se sont répandues par toute la terre, la civilisation, les sciences, la religion, l'agriculture et les lois (1) ; Athènes était alors sous la domination d'un chevalier français. Guy de la Roche était, après le prince, le seigneur le plus puissant de la contrée. Mais il termina sa carrière au bout de quatre ans d'un mariage stérile (1308), ne laissant à Mathilde qu'un vain titre.

Philippe de Savoye était retourné dans le Piémont, d'où Isabelle, qui l'avait accompagné, était passée en France, puis en Hainaut. Dès les premiers mois de son veuvage, Mathilde se hâta de rejoindre sa mère. Elles visitèrent indubitablement le château d'Etrœungt, que le séjour de Marguerite de Constantinople avait

(1) *Pro L. Flacco.*

illustré, et peut-être elles-mêmes y séjournèrent-elles quelques semaines. Il appartenait à Isabelle, à qui sa fille avait cédé la seigneurie.

Isabelle de Ville-Hardoin étant morte (1311), Mathilde, qui jusque là s'était bornée au titre de duchesse d'Athènes, prit celui de princesse de Morée et d'Achaïe.

Elle se rendit à la cour de France, la cour la plus galante de l'Europe. Une veuve de dix-neuf ans, avec son rang et sa fortune, ne pouvait manquer d'y être gracieusement accueillie. Elle s'y vit bientôt entourée d'une foule de prétendants. Louis de Bourgogne fixa le choix, sinon de la princesse, du moins de Philippe-le-Bel, et Mathilde se trouva engagée dans de nouveaux nœuds. Par ce mariage, elle devint reine de Thessalonique, car Louis de Bourgogne en était roi.

Les époux allèrent s'embarquer à Venise (1315), avec une troupe nombreuse de Français et de Bourguignons, mirent à la voile, escortés par plusieurs bâtiments vénitiens, et firent route vers la Morée.

Ils la trouvèrent envahie, agitée, pleine de trouble et de confusion. A l'arrivée de Louis, la plupart des hauts feudataires se déclarèrent en sa faveur. Il récupéra toute la principauté, à l'exception d'une seule place. Mais quelques mois étaient à peine écoulés depuis qu'il avait pris les rênes du gouvernement, que déjà il avait cessé de vivre (1) (1316).

Cette perte, sans doute, affecta vivement Mathilde ; elle n'était ni insensible ni ingrate. Son malheur dut toutefois ramener naturellement ses pensées sur elle-même. Veuve et orpheline à vingt-deux ans, au milieu d'une noblesse indisciplinée et d'un peuple esclave, il lui fallait un guide, un soutien. Elle crut l'avoir trouvé dans un chevalier français du nom de la Palisse, dont la famille

(1) On croit qu'il fut empoisonné par le comte de Céphalonie. (Notes de M. Buchon sur le chap. cccxx de la Chronique de Ramon Muntaner.)

était établie en Morée, depuis le départ de Baudoin II, et elle épousa secrètement ce chevalier.

Lors du mariage de Florent de Hainaut avec la princesse d'Achaïe et de Morée, il avait été stipulé « que si jamais la principauté venait à échoir à une fille, elle pourrait régner seule ; mais que, si elle venait à se marier, elle devait obtenir la permission du roi de Naples, faute de quoi elle serait déshéritée de la souveraineté de Morée et de toute la principauté (1). »

Robert, qui avait succédé à Charles II, et Philippe, son frère, songeant à faire rentrer cette principauté dans leur famille, imaginèrent de marier la veuve de Louis de Bourgogne au comte de Gravina, leur cadet. Dans ce dessein, ils attirèrent Mathilde à Naples ; mais elle refusa obstinément de se prêter à leurs vues. Peu disposés à y renoncer, ils l'entraînèrent à Avignon, devant le pape Jean XXII. Là, elle confessa que de la Palisse était son époux. Sans qu'un tel obstacle les arrêtât, ils la remenèrent en Sicile, firent déclarer nulle une union qu'ils prétendirent illégitime, et asservirent, par un pompeux simulacre de mariage, l'infortunée Mathilde au comte de Gravina, qui, en la dépouillant de tout, l'enferma au château de l'Œuf, où il est présumable qu'elle finit tristement ses jours (2).

(1) M. Buchon.

(2) Cette odieuse profanation du mariage, consommée en 1317, n'empêcha pas le comte de Gravina d'en contracter un nouveau en 1324, du vivant de Mathilde, qui était encore au château de l'Œuf en 1324. A « la fin de décembre 1323 (le jeudi après la Sainte-Luce, qui tombe le 13 décembre) Guillaume, comte de Hainaut, son cousin germain, faisait expédier dans Valenciennes une procuration au cardinal Napoléon pour emprunter jusqu'à cent mille livres pour sa délivrance de prison. » (M. Buchon, *Eclaircissements sur la Morée Française*.) On ignore si elle survécut long-temps, ajoute M. Buchon, à cette démarche de son parent le comte Guillaume, car depuis lors on n'entend plus parler d'elle.

Eclaircissements sur la Morée Française dans l'ouvrage de M. Buchon, intitulé : *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination Française aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles dans les pro-*

Jean II affranchit, en 1298, les habitants de la terre d'Etrœungt, de tous impôts, tailles, aides, subsides, *waltots*, droits de main-morte, de meilleur *catel*, *parchons*, *servages*, *aubaineté* et terrage.

Guillaume, surnommé le Bon, fils et successeur de Jean II, confirma ces franchises et privilèges, par lettres du mardi après le jour de Saint-Remi de l'an 1315 (portant que *feu de haute mémoire Jehan d'Avesnes comte de Hainaut, son père et pré-décèsseur*, les avait accordés aux habitants d'Etrœungt, Feron et Rouillie, par reconnaissance nasale (1).

On ne sait qui posséda la terre d'Etrœungt de 1311 à 1336; il est vraisemblable qu'elle revint à la princesse Mathilde à la mort de sa mère (1311), à qui cette terre avait été cédée, et peut-être Mathilde en conserva-t-elle la propriété le reste de sa vie, qui a pu se prolonger jusqu'en 1333 ou 1336.

Le comte de Blois se plaignait, en 1336 ou 1337, des entreprises du comte de Hainaut au sujet de la terre d'Etrœungt, que Guillaume-le-Bon, ou son fils, Guillaume II, possédait probablement alors, mais dont le comte de Blois, comme seigneur d'Avesnes, était suzerain (2).

Isabelle de Hainaut était, en 1333, dame d'Etrœungt. Elle eut pour époux le comte Robert de Namur qui, après la mort de cette princesse, réclama du comte de Hainaut et d'Albert de Bavière, la somme, alors énorme, de 50,000 livres. Le comte de Flandre, Louis de Male, choisi pour arbitre, alloua au comte Robert une rente viagère de 1999 écus *Joannes*, à teuir en fief du comte de Hainaut qui, pour sûreté, devait lui assigner les revenus d'Etrœungt et de Chièvres, et, en cas de besoin, la terre de Lessine (3).

vinesc démembrées de l'empire grec, etc. ; et les notes du même auteur sur la chronique de R. Muntaner.

(1) Charte mas.

(2) St.-Genois.

(3) St.-Genois.

La seigneurie d'Etrœungt passa successivement de la maison d'Avesnes dans celles de Bavière, de Bourgogne, de Croy, d'Arrenberg, de Henin d'Alsace. Elle appartenait en dernier lieu à la maison d'Orléans.

On ne sait ni dans quel temps ni à quelle occasion elle fut érigée en baronnie (1).

Le duc de Bourgogne, Philippe surnommé le Bon, en fit faire le relief en 1428, par Jean de Croy, son chambellan, comme la tenant en foi et hommage du seigneur d'Avesnes, alors le comte de Penthièvre, Olivier de Bretagne (2).

Avant la réunion d'une partie du midi de la Belgique à la France, la position d'Etrœungt, à moins de trois kilomètres de l'extrême frontière, a dû lui être fatale en plus d'une occasion.

Louis XI, qui semblait avoir voué le Hainaut à l'ange exterminateur ; qui abandonna cette province à tous les excès d'une soldatesque effrénée ; qui, afin que la famine y tuât les malheureux échappés au fer et à la flamme, y fit couper les blés verts par des faucheurs tirés exprès du Vermandois, du Soissonnais, du Beauvoisis, du Valois et des environs de Paris, au nombre de 40,000 ; Louis XI n'épargna vraisemblablement pas Etrœungt, qu'il traversa pour assister à la prise et au sac d'Avesnes (1477) (3).

(1) « Le baron d'Etrœungt, qui servait dans un régiment espagnol, fut fait prisonnier, en 1650, à Hanapes, près d'Aubenton, par un corps de troupes Françaises. » (Ann. statistique du département du Nord. 1836.)

(2) Lettres du 12 novembre 1428.

(3) « Par un mardi, nuit de Saint-Barnabé, le roi estant à Estres, ensemble le seigneur d'Albrecht, avironnés de grande armée, garnie de serpentines, bombardelles, courteaux et autres artileries... » (*Chroniques de J. Molinet*, chap. XLII.) « Ce très-chrestien roy Loys... convertit ses lances en faux, et livra guerre aux bleds et aux avoines... et pensa d'avoir par horreur ce qu'il ne pouvoit avoir par honneur. Dont, pour mette ce hideux feict à execution finale, au mois

Lorsque l'armée française, commandée par d'Annebaud, s'avançant, à la fin de mai 1545, vers la frontière, partit d'Estrée-au-Pont, de Longueval, avec 50 hommes d'armes, Martin du Bellay, avec sa compagnie, et le capitaine Lalande, avec 1,000 hommes de pied, furent détachés pour aller prendre position entre Avesnes et les bois qui l'environnaient au nord, afin d'empêcher que la ville pût être secourue. En approchant de l'Helpre-Mineura, qu'il fallait traverser, du Bellay, qui avait pris le devant, au lieu d'entrer dans Etrœungt, où l'accès du pont était défendu par un blockhaus, remonta la rivière jusqu'auprès de l'étang du Busle, la franchit malgré la hauteur des bords, et, tandis que se montrant aux portes d'Avesnes il en interdisait la sortie, Lalande et de Longueval s'emparèrent d'Etrœungt, emportèrent le blockhaus d'assaut, et en passèrent au fil de l'épée la garnison forte de 300 hommes (1).

Assurément bien d'autres calamités fondirent sur Etrœungt dans ces temps désastreux où, indépendamment des expéditions militaires qui étendaient leurs ravages sur de vastes contrées, les habitants des frontières contigues, animés par la haine, la cupidité, la vengeance, et armés de tout ce qui, dans leurs mains, pouvait devenir des instruments de mort ou de destruction, se ruèrent par troupes sur le territoire ennemi, pillèrent, dévastaient, violèrent, massacraient, incendiaient, enlevant ce qu'il était possible d'emporter ou d'entraîner, jusqu'au cultivateur surpris dans son champ, et qui ne recouvrait la liberté qu'au prix d'une forte rançon. Mais dans le récit des maux que la guerre engendre, l'histoire s'occupe des masses et néglige souvent les détails.

Etrœungt avait tellement souffert que les marchés et les foires

» de juillet, que les bleds ne sont tous verts ne tous meurs, et que
» la despouille mise es greniers ne prouffoit ne aux gens ne aux bes-
» tes, il fit assembler d'autour de Paris, de Soissonnois, de Verman-
» dois, de Beauveis et de Valois, plus de dix mille faulcheurs, et en
» envoya la pluspart au Quesnoy... » (Ibid., ch. XLV.)

(1) *Mémoires de messire Martin du Bellay*, Liv. 2.

y avaient cessé d'être fréquentés et même tenus. Philippe de Croy, par lettres datées de Beaumont, le 4 février 1565, autorisa le rétablissement des trois foires franches de juillet, août et novembre de chaque année, et du marché du mardi de chaque semaine. Ce prince, par les mêmes lettres, accorda aux habitants du bourg la faculté d'y ériger une halle, des loges, des hangars, des boutiques, et d'arborer l'aigle, pendant les sept jours de durée de chaque foire, pour en signaler la tenue (1). Le marché hebdomadaire a

(1) « Philippe, sire de Croy, duc d'Archoth, prince de Chimay, comte
» de Beaumont, de Senenghem, etc., seigneur de la terre et perie
» d'Avomes, etc., etc., de la franche ville et terre d'Estrœng-la-Chaul-
» chee, chevalier, etc., etc. Reçu avons l'humble supplication de nos
» bourgeois, manans et habitans de notre dite franche ville et terre
» dudit Estrœng-la-Chaulchée contenant en effecte comment de toute
» anchieneté et comme aussy il appert par leur chartres et prévi-
» leges, ils ont accoustumé d'avoir et tenir francq marchiet en ladite
» ville par chacune sepmaine et tous les mardy et par conséquent trois
» franchises foires, si comme les jours Saint-Martin, unziemes de no-
» vembre et quatriemes de juillet et la troisiemes le jour Saint-Ber-
» tholomé vingt-quatriemes jour du mois d'aoust; néanmoins estoit-
» il que à l'occasion des grandes et loingtaines guerres survenues par
» plusieurs et diverses fois, de tant encore que ladite ville et terre est
» du tout frontière assise et contigue au royaume de France, lesdits
» marchiets et foires seroient de succession de temps diminuez et ve-
» nus à entières deffaictes et decadence à la tres-grande perte,
» domage et incomodité des manans de ladite terre ensembles
» des circonvoisins Ayan préalablement veu et consultez
» le informations que sur ce avons fait tenir et considéré la
» loyauté et obéissance que avons tousjours sçeu et trouvez en nos-
» dits hourgeois et manans, avons, de notre autorité, science et puis-
» sance, restably, ratiffié et confirmez et par ces presentes restablis-
» sons . . . voir au cas de besoing, de nouveau créons et restablissons
» par chacun mardy de l'an francq marchiet en icelle nostre dite ville
» d'Estrœn et avec ce trois franchises foires par chacun an qui se
» devront tenir comme dessus est dit si comme le jour Saint-Martin
» unziemes de novembre et quatriemes juillet et jour Saint-Bertho-
» lomée vingt-quatriemes dudit mois d'aoust lesquelles foires du-
» reront en leur franchise chacune sept jours et facent crier
» et publier à son de trompe lesdits francqs marchiets et foirs
» en y adjoustant et establisant halles, places, estaulx, tables, hayons,

été transféré du mardi au jeudi, en vertu de lettres patentes du mois d'août 1771. La foire de la Saint-Martin, la plus ancienne, puisqu'elle existait avant 1248 (1), est la seule qui subsiste aujourd'hui. La durée en est limitée à trois jours. On y mène quantité de bestiaux, tels que bœufs, porcs, moutons. Elle est d'ailleurs approvisionnée de toutes sortes de denrées et de beaucoup d'autres marchandises. Il s'y trouve des tables servies, en plein air, de saucisses fumantes et de boudins grillés. Les bateleurs y affluent avec leurs drogues, leurs bêtes et leurs jeux. Quoiqu'elle soit moins fréquentée qu'autrefois, on s'y porte encore en foule de tous les lieux circonvoisins. Du sein de cette immense agglomération d'objets divers, qui se meuvent, s'entre-choquent et mugissent comme les arbres d'une forêt battue par la tempête ; d'hommes et d'animaux parlant, beuglant, grognant, chantant, bêlant, hennissant, vociférant, aboyant, hurlant, glapissant ; de clairons, de tambours, de fifres, de cornemuses, de cimbales, de trombones, de clarinettes aux sons aigus et ériards ; de chars roulants, de chaînes, de pelles, de poêles, de marmites agitées, retentit dans l'espace, le concert de voix et d'instruments le plus étrange et le plus assourdissant qu'il soit possible d'entendre.

Les faveurs peu communes qu'ils durent à la libéralité de leurs seigneurs, procurèrent aux habitants d'Etrœungt de notables avantages ; mais elles les exposèrent aussi à de fâcheux mécomptes, à des démarches dispendieuses, à des procès ruineux.

En 1566, un sergent de la haute cour de Mons, ayant appré-

» loges, poids, mesures, et autres choses comme ils verront au cas
» appartenir et faire eslever, et dreschier l'aigle les sept jours durant
» le temps de chacune desdites franchises foires. Donnez en notre
» ville de Beaumont le quatriesme jour du mois de febvrier en l'an
» mil cinq-cent-soixante-cinq stil de Cambray. . . . »

(1) « Cascuns des manans en celle ville doit payer quatre deniers
» en le feste Saint-Martin pour sen tonlieu et li marchand qui y ven-
» ront doivent tel tonlieu comme paye Avesnes, et s'il ne le payent
» il le doivent amender selon le loy d'Avesnes. » (Article 4 de la
charte de 1248.)

bendé pour dettes un habitant du bourg, et voulant emmener son prisonnier, en fut empêché par les officiers (1) qui s'assemblèrent, firent arrêter le sergent, et l'envoyèrent dans la prison de Beaumont. La haute cour fit d'abord sommer les officiers d'Etrœungt et de Beaumont de relâcher le sergent, sans frais ; mais ils s'y refusèrent. Cette sommation ayant été réitérée sans plus de succès, la cour dépêcha un autre sergent, avec deux hommes de fief, et les officiers d'Etrœungt furent emprisonnés à leur tour. Le duc d'Archoot, leur seigneur, se plaignit de la violation de leurs privilèges à la duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas, qui, pour mettre fin à cette difficulté, ordonna que le sergent détenu à Beaumont fut relâché, puis conduit à Etrœungt, afin d'y reprendre sa masse, qu'on avait retenue pour les dépens, et qu'ensuite les officiers qui étaient en prison fussent remis en liberté. Elle déclara, en outre, qu'il ne pourrait, à l'avenir, être exercé de poursuites dans la terre d'Etrœungt, qu'en vertu d'un jugement de la haute cour de Mons (2).

(1) Vraisemblablement ceux de la seigneurie.

(2) « Comme pardevant madame la duchesse de Parme, Plaisance, etc., régente et gouvernante pour le roy des pays de pardeca, ditrent soit esté mehu d'entre Monsieur le duc d'Archoot comme seigneur d'Estrœon-la-Cauchie, d'une part, et Monsieur le marquis de Berghes, comme grand-bailly de Haynaut et les hommes de la haulte court à Mons, d'autre; procedant de ce que comme en vertu d'un briefvet de taux de despens d'un procès d'appel ayant esté en ladite court entre Etienne Boucquiau laboureur demeurant audit Estrœon, appelant de l'office de la prevosté de Beaumont contre Jehan du Fosseze demeurant à Bersillies, un sergeant de ladite court pour executer ledit taux de despens avoit, au mois de janvier dernier, calangé et levé en la maison dudit Boucquiau deux bestes chevalines, lesquelles les officiers dudik Estrœon n'avoient voulu permettre audit sergeant de ladite court vendre et emmener au-dehors dudit lieu d'Estrœon, lequel ils disoient estre et avoir esté de tout temps terre franche et exempte de tous exploits tant des sergeans de ladite court que des autres du bailliage de la comté de Haynaut, davantage comme autre sergeant de ladite court se seroit, au mois de mars dudit, trouvé audit lieu d'Etrœon pour l'interinement du jugement d'icelle sur la plainte y faicte par Estienne Adam contre ung Martin Mallet, manant dudit

Jouet des ruses d'un ministre et se condamnant elle-même à l'exil, la veuve d'Henri IV vint, dans la nuit du 19 au 20 juillet 1634, loger à Etrœungt, accompagnée de deux femmes de cham-

» lieu d'Etrœun. pour d'iceluy avoir payement de la somme de xxij
» livres xvij sols ayant par ledit sergeant au fournissement de son ex-
» ploict calengé ledit Mallet à l'intention de l'emmener prisonnier, ce
» que lesdits officiers d'Etrœn auroient empesché par calenge faicte
» dudit sergeant de ladite court et le menant prisonnier audit Beau-
» mont; et que comme les hommes féodaux de ladite court, pour con-
» servation des prééminences et auctorité d'icelle sur la plainte dudit
» sergeant detenu euissent ordonné aus dits officiers d'Etrœn et
» Beaulmont rendre ledit sergeant sans cousts et sans frais, . . . ils . . .
» en auroient esté refusans, comme aussy . . . à la seconde adver-
» tence . . . à cause de quoy auroit esté chargé à autres sergents de
» ladite court avec hommes de fiefs d'icelle aller audit Beaumont
» mettre a delivre et rammener ledit sergeant sans cousts et sans frais
» suivant et à l'interinement de la susdite ordonnance comme ils
» avoient fait; mais comme les officiers dudit Beaumont n'avoient
» voulu fournir à la despense dudit sergeant, ains que pour icelle la
» masse (luy servant de commission générale) estoit demeurée audit
» Beaumont, auroit pour ceste cause esté chargé de calenger et appre-
» hender lesdits officiers d'Etrœng comme ayant empeché l'execution
» des jugemens susdits, dont ledit sieur duc se seroit dolu envers son
» alteze, maintenant ladite terre d'Etrœng estre franche et non sujette
» aux exploicts d'aucuns sergents dudit pays et comté de Haynau . . .
» Sur quoy ayant esté ouis les hommes féodaux de ladite court à Mons
» auroient dict qu'icelle comme representant en cas de justice la propre
» personne de Sa Majesté seroit suprême et souveraine Son
» Alteze désirant pour regardt de la qualité des parties que ce diffé-
» rent ne passast à ulterieure procès ou debat, et ayant à cette fin
» par quelques personages à ce commis faict communiquer avec led-
» parties a ordonné et ordonne par cestes sur ledit différent en la
» forme que s'ensuit : as sçavoir que le sergeant de ladite haulte court
» à Mons ayant esté apprehendé audit Etrœn, mené audit Beaumont et
» après relaxé, sera ramené audit lieu d'Etrœn et après par forme de
» restablissement remis à pleine délivrance par ceux d'iceluy lieu, en
» luy rendant sa masse retenue pour les despens et que moyennant ce
» seront aussy relaxez les officiers dudit Etrœn detenus prisonniers
» audit Mons, et que à l'advenir l'on ne pourra faire exploicts en ladite
» terre d'Etrœn que par jugement de ladite haulte court à Mons. Fait
» à Bruxelles sous le nom de son alteze le vijr jour de may 1566.

bre; de son chirurgien et de deux hommes à cheval. Elle s'était échappée le 18, à dix heures du soir, du château de Compiègne, et s'était mise en route pour la Capelle, avec le dessein de s'en emparer et de s'en faire une place de sûreté. Elle croyait y être attendue par le jeune marquis de Vardes, avec qui elle entretenait des intelligences. En l'absence de son père, qui était gouverneur de la Capelle, le jeune marquis de Vardes exerçait cette charge dont il avait la survivance. La reine, en arrivant au faubourg rencontra plusieurs dames éplorées qui lui apprirent qu'on les avait bannies parce qu'elles lui étaient dévouées; que le vieux marquis l'avait devancée; qu'il avait mis son fils aux arrêts, rassemblé la garnison, et qu'il faisait garder les portes. Instruit des projets de la princesse, Richelieu avait expédié au vieux marquis de Vardes l'ordre de se rendre au plus tôt dans son gouvernement, et cet officier s'était empressé d'obéir. Marie de Médicis connaissait sa rigidité; elle passa outre en se hâtant de gagner la frontière. Le 20, elle entra dans Avesnes, dont le gouverneur était allé à sa rencontre, suivi d'un nombreux cortège de dames en habits de bergères. Elle fut accueillie par les corps d'officiers civils et militaires, au bruit des fanfares, des salves d'artillerie, des acclamations des habitants, et haranguée par le mayeur. Elle s'arrêta plusieurs jours dans cette ville, où le gouverneur du Hainaut la complimenta de la part de l'archiduchesse Isabelle, souveraine des Pays-Bas. Invitée à se rendre à Mons, elle se remit en chemin, accompagnée du marquis d'Ayton, et sous l'escorte des gens d'armes de l'archiduchesse. Elle se fixa d'abord à Bruxelles, où elle se forma une petite cour; puis, la guerre devenant imminente, elle craignit d'être surprise et se retira dans la Hollande, qu'elle parcourut. Elle se rendit ensuite en Angleterre, où elle séjourna plusieurs mois. Ayant repassé la mer, elle alla habiter Cologne, et y mourut dans l'indigence, en 1642 (1).

(1) Le P. Griffet, *Histoire du règne de Louis XIII*, tom. 2, pag. 57 et suivantes. — « Comme j'allais me retirer, je ne sais quelle pointe » a percé la semelle de ma botte; j'ai baissé les yeux, c'était la tête » d'un clou de cuivre enfoncé dans une large dalle de marbre noir sur » laquelle je marchais. Je me suis souvenu, en examinant cette pierre, » que Marie de Médicis avait voulu que son cœur fut déposé sous le

La guerre s'était renouvelée en 1653 et ne cessa qu'en 1659, pour recommencer en 1667. Le cardinal de Richelieu avait mis six armées sur pied, et bientôt toute l'Europe fut en armes. Foulé dans tous les sens par un passage continuél de troupes, le Hainaut était en outre pressuré par toutes sortes d'exécuteurs qui, se relayant, levaient tour-à-tour des taxes plus ou moins fortes, mais avec une égale rigueur, tantôt au nom du prince, à titre d'emprunt, tantôt au nom d'un chef ennemi, comme contribution de guerre. Les denrées, les moissons étaient enlevées; les meubles emportés ou brisés; les troupeaux emmenés ou égorgés par les fourrageurs et les maraudeurs. La disette, croissant de jour en jour devint extrême sur cette terre désolée et alors peu fertile. Les personnes n'étaient pas non plus en sûreté, même dans leurs habitations, dont la plupart néanmoins, surtout celles qui étaient isolées, paraissaient impénétrables. Les murs en étaient épais; une petite fenêtre carrée, attenante au toit, et que d'épais croisillons partageaient en quatre lucarnes, éclairait l'intérieur; la porte, garnie de clous à large tête, se fermait en dedans, soit avec des gros verroux, soit avec des barres de fer. Lorsqu'on avait résolu de se défendre, les postes étaient distribués à peu près ainsi: le père de famille gardait la porte et promenait à la ronde ses regards inquiets; sa femme se tenait auprès de lui tremblante, ses fils occupaient les autres issues; ses filles se rangeaient à côté de la fenêtre. Tous étaient armés de faux, de pelles, de fourches, de fléaux, et approvisionnés de pierres, quelquefois d'eau bouillante: Mais il fallait, sans doute, pour prendre un parti aussi dan-

» pavé de la cathédrale de Cologne, devant la chapelle des Trois-Rois.
» Cette dalle que je foulais aux pieds recouvre sans doute ce cœur...
» Cette reine Marie de Médicis, cette veuve de Henri IV, exilée,
» abandonnée, indigente comme l'a été, quelques années plus tard,
» sa fille Henriette, veuve de Charles I^{er}, est venue mourir à Colo-
» gne, en 1642, dans le logis d'Ibach, Sternegasse n^o 10, dans la mai-
» son même où, soixante-cinq ans auparavant, en 1577, Rubens, son
» peintre, était né. » M. Victor Hugo, *le Rhin*, Lettre x.

Le chemin que suivit Marie de Médicis, des faubourgs de la Capelle
» à Etcreungt, porte encore, dans le territoire de Larouillies, le nom de
chemin de la Reine.

gereux, ne pouvoir abandonner sa demeure sans s'exposer à tout perdre. Ordinairement, dès que la cloche d'alarme commençait à tinter, la population d'un village se réfugiait partie dans les bois, partie dans les forts. Les assaillants étaient repoussés avec le courage du désespoir. Toutefois, revenant à la charge plus nombreux, le pic dans une main, la torche dans l'autre, ils n'avaient pas besoin de faire de grands efforts pour triompher de la résistance. De vastes tourbillons de flamme et de fumée ondoyant dans les airs, le fracas des murs qui s'écroulaient, le craquement et la chute de lourdes charpentes, l'explosion des armes à feu, les cris de détresse, glaçaient les cœurs d'effroi, et les vaincus restaient à la merci des vainqueurs. Aux lieux où naguère on avait remarqué plusieurs groupes de maisons dominées par la flèche d'un clocher, ombragées d'arbres à fruits, entourées de verdure, s'élevant dans une plaine couverte de moissons, on n'apercevait plus qu'une arène spacieuse, chargée de masures éparses, déchiquetées, noircies, environnées de troncs d'arbres carbonisés, et autour de ces hideux débris, que des campagnes arides et désertes. Quelques années avaient suffi pour appauvrir et dépeupler une contrée industrielle et florissante. A la paix des Pyrénées, le Hainaut était rempli de décombres, les champs y étaient en friche, la province entière était ruinée. La guerre de 1667 en accrut les désastres (1).

La terre d'Etrœungt fut cédée en 1678, par le traité de Nimègue, à la France, qui en prit militairement possession l'année suivante. En 1685, l'intendant Faultrier la soumit aux mêmes impôts que les autres parties de la conquête. Les habitants réclamèrent en se prévalant de leurs chartes; mais on leur répondit que le roi avait révoqué les franchises.

Guillaume de Croy acquit de Germaine de Foix, en 1519, dix-sept terres, qu'il légua à Philippe et à Charles de Croy, ses neveux: de là une involution de procédures variant à chaque traité

(1) « ... Les incendies de nos jours aians réduit plus de cent villages (du Hainaut) en cendre, on les a vus... » (Mémoire au conseil, etc. de 1672.)

de paix, comme à chaque déclaration de guerre, et dont les inextricables et nombreuses difficultés se succédèrent et se multiplièrent jusqu'en 1706, qu'un arrêt du parlement de Paris trancha. Ni Guillaume de Croy, ni ses neveux, entre lesquels sa succession fut partagée en 1528, n'entrèrent en possession des terres acquises, car Thomas de Foix, qui en obtint le retrait et en remboursa le prix, en avait conservé la jouissance. Le partage de 1528 fut rescindé en 1549, et il n'en put être fait d'autre, quoiqu'il ne restât que le prix des dix-sept terres à partager. Les deux frères ne suivaient pas la même bannière. Philippe de Croy, créé duc d'Arschot, était attaché à l'Espagne; Charles de Croy était comte de Senninghem et dévoué à la France. La marquise de Gonzague se trouvant créancière, comme représentant Charles de Croy, d'une somme considérable, par le cumul des intérêts avec le capital, fit saisir réellement la terre d'Avesnes, en 1663. Cette saisie réelle fut suivie de celle des terres de Chimai, de Beaumont, d'Etrœungt, de Sanzelles, d'Eclaiibes, de Commine et d'Halluin. Les droits de la marquise de Gonzague, transmis à la duchesse de Montpensier, échurent définitivement au duc d'Orléans, Philippe II, à qui les terres saisies furent adjugées, par l'arrêt de 1706, dont on a parlé plus haut (1); mais il n'obtint en effet que celles dont l'Espagne avait consenti l'abandon, en vertu des traités des Pyrénées, de Nimègue et de Riswick. C'était, en Hainaut, avec les terres d'Avesnes et d'Eclaiibes, celle d'Etrœungt, que, depuis lors, les officiers, à qui l'administration en fut confiée, désignèrent constamment, dans leurs actes, sous le titre de baronnie.

Les habitants de la baronnie d'Etrœungt eurent, dans les princes de la maison d'Orléans, de puissants protecteurs. On leur accorda, en 1710, et sans doute les bons offices du futur régent y aidèrent, la confirmation de leurs privilèges et la réintégration de leurs franchises; mais avec des restrictions apparemment exigées par les intérêts de l'Etat. Ainsi on les exempta des droits établis sur plusieurs objets de consommation, mais en restreignant cette

(1) Arrêt du parlement de Paris du 31 juillet 1706.

exemption aux objets qui devaient se consommer chez eux ; les liquides à leur usage furent dégrévés de l'impôt , mais on en proportionna la mesure à leurs besoins présumés ; on soumit les caves , les chaudières , les tonneaux de leurs brasseries au jaugeage , et on astreignit ceux qui voulaient se procurer de l'eau-de-vie à la prendre au prix et dans les bureaux de la ferme. Leur tabac fut affranchi de toute perception , mais ils ne purent en avoir ni plantations , ni manufactures , ni magasins , ni plus de deux livres par famille , sous peine de confiscation et d'amende. De telles précautions , quel qu'en fut le motif ou le prétexte , en bornant leurs immunités , en assujétissant la jouissance à des formalités importunes ; toutefois , il se peut que , sans l'appui de leurs seigneurs , les efforts qu'ils firent pendant un siècle pour recouvrer au moins plus de liberté , eussent accéléré la suppression absolue de franchises qui , quoique ainsi restreintes , étaient encore fort avantageuses (1).

Les belles chaussées qui se croisent à quelques mètres au sud d'Avesnes ont été établies , dans le siècle dernier , au moyen des taxes et des corvées auxquelles furent soumises les communes par où elles passent ou qu'elles avoisinent. Les habitants de la baronnie d'Etrœungt , voulant éviter qu'on les imposât , ce qui , à leurs yeux , eût été une nouvelle atteinte à leurs privilèges , réclamèrent comme un droit la charge de faire exécuter à leurs dépens , dans les limites de leur territoire , les travaux de celle de ces chaussées qui le traverse (2).

La terre d'Etrœungt était autrefois régie par deux coutumes différentes : par celle du Hainaut pour les matières féodales , par celle de Prisches ou du Vermandois pour les rotures. La justice y était administrée par un prévôt , assisté d'un procureur fiscal et d'un greffier. Les hommes de fief y dressaient les contrats.

(1) Arrêts , procès-verbaux , réclamations , mémoires , etc. , etc.

(2) Correspondance du sieur Durot , agent d'affaires de la maison d'Orléans , à Avesnes.

On déterra, en 1812, dans un cimetière abandonné depuis long-temps, non loin de l'endroit où la route de Paris fait un deuxième coude, un socle en chêne, qui parut avoir été celui d'une croix; un troussseau de clefs, fort courtes, à larges anneaux, et une des pièces de monnaie obsidionale qui furent frappées pendant le siège de Maestricht, formé par Alexandre Farnèse en 1579. Cette pièce portait sur la face, un écu surmonté d'une épée debout, la pointe en bas, avec cette inscription : *Trafec. in. his. obse. profus. causæ defensione*, et au revers : *Protegs Dne populû tuum prop. nomi. tui gloriam.*

Lors de la nouvelle division du territoire français, en 1790, Etrœungt devint le chef-lieu d'un canton comprenant ce bourg et les villages de Feron, Wigachies, Rinsart, Larouillies et Floyon. Une justice-de-paix, composée du juge et de quatre assesseurs, avec un greffier et des huissiers, y remplaça la prévôté. En 1793, Etrœungt devint le siège d'une municipalité cantonale. C'est aujourd'hui une des principales communes du canton d'Avannes-sud.

Elle a des écoles, un bureau de bienfaisance et un bureau de douanes. Il s'y trouve des boulangeries, des boucheries, des brasseries, des tanneries, un moulin à eau, une pharmacie, une coutellerie; des boutiques d'épiceries, de toiles, de draps, de cotonnades. Il s'y fait un commerce de lin achalandé; on y fabrique des étoffes de laine et de la bonneterie; on y exploite des carrières d'une belle pierre bleue propre à différents usages. Toutefois, la principale richesse de cette commune consiste dans ses dix-huit hameaux, dont chacun est environné de campagnes fertiles et bien cultivées.

On découvrit, dans les douze premières années de ce siècle, un peu au-dessus d'Etrœungt, à l'ouest, en divers endroits des lieux où était situé Duronum, plusieurs tuyaux en terre cuite, et quantité de tuiles antiques d'une grande dimension, éparses dans les ruines d'une tuilerie; à cent-cinquante pas plus au sud, les restes d'un aqueduc; dans l'endroit nommé la *Pérés*, trente médailles, dont une gauloise, et vingt-neuf romaines à l'effigie

de quelques-uns des princes qui occupèrent le trône impérial depuis Néron jusqu'à Antonin-le-Pieux, et de quelques impératrices, entre autres des deux Faustine; plus avant, le long de l'ancienne voie romaine de Bavai à Reims, l'une de celles que l'on nomme *chaussée Brunehaut*, un tombeau renfermant une partie de la lame d'un glaive et une urne remplie de cendres. Enfin on crut reconnaître, aux mêmes lieux, mais de l'autre côté de la *chaussée Brunehaut*, les traces d'une seconde voie romaine, dirigée vers l'Occident.

Un rocher qui s'élève dans la partie méridionale de la commune, et qui a conservé le nom de *court* des moines, était encore couronné, il y a peu d'années, de débris d'anciennes constructions. C'est là vraisemblablement la place où étaient les bâtiments d'une ferme appartenant à l'abbaye de Liessies, et qui fut l'objet de la réserve insérée dans l'acte passé, en 1527, entre le comte de Bainaut, Guillaume I^{er}, surnommé le Bon, et Guy de Châtillon, seigneur d'Avesnes. On trouva en cet endroit un linteau de pierre bleue, portant la date de 1464, et la devise suivante, gravée en caractères gothiques : *En Dieu te fo fourvie.*

Le sol d'un champ étroit et sablonneux, resserré entre ce rocher et une carrière voisine, recouvrait des ossements humains, mêlés à des ossements de chevaux; des mors, des fers de cheval, et des tronçons d'armes brisées.



LAROUILLIES,

Canton d'Avesnes-Sud ; 9 kilomètres au midi de cette ville ;
602 habitants ; 146 maisons.

Larouillies n'était autrefois qu'un des nombreux hameaux d'Etrœungt. On ne sait quand il devint une communauté distincte, ni combien d'habitants il renfermait alors. Le dernier endroit de la frontière des Pays-Bas avant d'appartenir à la France, et le premier exposé aux coups de l'ennemi, combien ne dût-il pas avoir à souffrir et du fréquent passage des armées et des incursions journalières des brigands ! On ne saurait douter qu'il n'ait été souvent pillé, ou même entièrement détruit. La plupart des maisons qui le composent paraissent plus nouvelles que la chaussée de Paris, qu'elles bordent, de chaque côté, dans une longueur d'environ deux kilomètres. L'église actuelle, bâtie sur un monticule, à l'extrémité nord du village, n'est pas non plus très-ancienne.

Ce fut à Larouillies que, pour la dernière fois, une déclaration de guerre se fit par le ministère d'un héraut. Louis XIII, décidé à rompre avec l'Espagne, dépêcha à la cour de Bruxelles, en mai 1635, Jean Gratiolet, héraut d'armes sous le titre d'Alençon, accompagné d'un trompette, et portant la cotte d'armes, la toque, le bâton semé de fleurs de lis, pour déclarer la guerre au cardinal infant. Ce prince, qui ne savait s'il devait ou non recevoir l'envoyé du roi de France, assembla son conseil. La décision se faisant trop attendre, Gratiolet s'acquitta de son message du mieux qu'il put, dans les rues de Bruxelles, et revint sur ses pas. Arrivé le 21 mai à Larouillies, il y planta un poteau, au bord du chemin, vis-à-vis de la porte de l'église, et y afficha la déclaration, aux bruyants éclats de la trompette qui sonnait la chamade (1).

(1) Le P. Griffet, Histoire du règne de Louis XIII, tom. II, pag. 574, etc. M. Michaux, feuilleton de l'*Observateur* du 3 novembre 1842, où toutes les circonstances de la mission de Gratiolet sont exactement rapportées.

FÉRON,

Canton de Trélon, à un myriamètre au nord-est d'Avesnes ;
655 habitants ; 462 maisons.

Féron était dans le *xr^e* siècle, un alev, dont le nom resta au village qui le porte aujourd'hui. Thierry I^{er}, seigneur d'Avesnes, donna, en 1095, cet alev au monastère de Liessies, où il rétablit des Bénédictins (1). L'abbé de Liessies, Helgot, et Jacques d'Avesnes, l'un des successeurs de Thierry, arrêtèrent, vers 1189, les clauses du partage qu'ils firent entre eux, des produits du bois de Féron, dont le fonds appartenait à l'abbaye et l'*advouerie* au seigneur d'Avesnes. Il est probable que le village fut cédé à Bouchard d'Avesnes, en même temps qu'Etrœungt et Larouillies, et que ces trois endroits réunis formèrent, dès lors, une seigneurie particulière.

Féron dépendit long-temps de la paroisse de Glageon pour le spirituel ; il n'eut un curé à part que vers 1666. On y avait pourtant bâti, en 1614, une église dont la tour, percée de meurtrières, devait servir à la fois de clocher et de forteresse ; mais elle fut brûlée, en 1656, avec une partie du village, par les bandes fran-

(1) « In nomine Sanctæ et Individuæ Trinitatis Gallerus sancte Cameracensis Ecclesiæ Episcopus cunctis Christi fidelibus.....

» Notum vobis facio quod ad laudem et honorem Salvatoris.... duobus clericis.... quatuorque militibus.... ad locum qui vocatur *Lethias* divino »
» affati Spiritu convenerunt..... in hoc loco autem ab antiquis temporibus in quo Sancta Hiltudis requiescit quedam fundata est ecclesia.... meo consilio assensu et dispositione precibusque Balduini »
» ipsius patriæ Comitis et Theodorici ejusdem loci ac terræ circumvicinæ domini.... statutum est..... ad hujus itaque loci dignitatem »
» sublimandam et ad usus fratrum multiplicandos.... tradidit etiam »
» idem Theodoricensem idem ecclesiæ allodium de Féron.... Hoc autem »
» factum est Cameraci anno dominicæ incarnationis millesimo nonagesimo quinto indictione tertia predicti quidem pontificis anno primo. »

çaises. Cette commune souffrit beaucoup durant les guerres de François I^{er}, d'Henri II, de Louis XIII et de Louis XIV.

Elle est arrosée par plusieurs ruisseaux. Le sol néanmoins en est peu fertile. Il recèle de la mine de fer. L'abbaye de Liessies avait, en 1710, un fourneau à Féron, et l'on conjecture qu'il y exista aussi des forges anciennement. Ils'y trouve en assez grande abondance de la pierre propre à bâtir, susceptible d'un certain poli, bonne surtout à réduire en chaux.

Le prince de Talleyrand convertit en une jolie maison de campagne le vieux château du *Pont-de-Sains*, situé près d'un étang spacieux, dans un vallon environné de bois. Derrière cette maison, au bout d'une prairie, s'élève, sur une sorte de terrasse, un temple agreste, remarquable par les quatre colonnes qui en supportent le fronton. Elles sont en marbre rouge et d'une seule pièce chacune, quoique dans des proportions grandioses. On les avait préparées pour la chapelle du château de Versailles, mais elles ne purent y être transportées. Les religieux de Liessies les employèrent à l'embellissement de leur église, d'où on est parvenu à les retirer entières lors de la démolition de cet édifice. Le temple sert parfois de grenier à foin.

On voit, dans l'endroit nommé le *Trou de Féron*, à 500 mètres du village, les restes d'une redoute en terre, que l'on croit avoir été construite au xvi^e siècle, par le comte de Mansfeld; que le marquis d'Ayeton, qui commandait en chef dans les Pays-Bas, fit réparer, vers le milieu du siècle suivant, et que le gouverneur de la Capelle détruisit peu de temps après. Elle occupait onze ares de terrain, et le fossé dont elle était entourée a encore une profondeur de 1 m. 50., sur une largeur de 4 m. 50.

A l'extrémité sud du territoire de Féron, se trouve une fontaine d'eau minérale (1) à laquelle on attribuait autrefois plus d'effi-

(1) La fontaine d'eau minérale de Féron a reçu des habitants du lieu le nom de *fontaine rouge*. L'eau qui en découle et la boue qui l'environne ont été analysées plusieurs fois par des médecins et des chimis-

cacité contre les obstructions qu'aux eaux de Spa et qu'aux boues de Saint-Amand, mais qui, depuis, a perdu dans l'opinion beaucoup de sa vertu.

I. LEBEAU.

tes. Elles l'ont été, vers le milieu du siècle dernier, sous les yeux du docteur Raulin, médecin du roi et inspecteur des eaux minérales du Hainaut, et, il y a quelques années, par M. Aug. Tordeux, d'Avesnes, dont le rapport est inséré dans les *Annales de Chimie*, tom. 72.

« Cette fontaine sort du milieu d'une prairie isolée, au bas d'une » petite hauteur... et... d'un trou central perpendiculaire extrêmement » profond, mais envasé jusqu'à la superficie de la prairie... la surface » de ce trou est de trois pieds de longueur sur un pied et demi de » largeur, de figure irrégulière. . L'eau, qui est d'un goût ferrugi- » neux,... est agréable à boire, et sans odeur.

» Quoique l'usage de cette eau minérale fût en vogue depuis lon- » gues années, et qu'on en vint chercher de l'intérieur de la France, » cette fontaine a été négligée jusqu'en 1769, que M. Faussabry... la » fit arranger pour en rendre l'accès plus facile... Ce subdélégué » présenta plusieurs projets à MM. les intendants et à la cour... Mais » il fallait former des établissements qui eussent pu faire tomber le » crédit des eaux et boues de St.-Amand, où il y en a de tout faits ; » d'autant plus que les médecins... ont prouvé la supériorité de celle- » ci sur celles de St.-Amand.

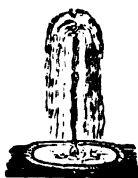
» Il résulte de plusieurs expériences que cette fontaine minérale » (*de Féron*) a beaucoup de propriétés semblables à celles du Mont- » d'Or en Auvergne et qu'elle a la même analogie que les eaux de » Spa, quoique dans un degré de vertu supérieur.... » (Mémoire mss.)

S'il ne nous appartient pas d'établir de comparaison entre les eaux de Spa, les boues de St.-Amand, l'eau et la boue de la fontaine rouge, les révélations des maîtres de la science nous autorisent du moins à croire que, avec les mêmes commodités, les mêmes agréments, le même régime, et, si l'on veut, les mêmes prestiges, elles auraient toutes la même efficacité.

» Les eaux minérales... ont été vantées avec enthousiasme par » quelques personnes qu'elles avaient en effet rappelées à la santé ; » quelques cures obtenues sur des princes, les éloges des habitants » des contrées où la nature les a placés, et surtout des médecins qui » en dirigeant l'administration, le désir de se débarrasser de malades

» dont les maux laissent peu d'espoir de guérison, tout cela a puis-
» samment contribué à leur célébrité ; à ces causes on peut encore
» joindre les agréments du pays où elles se trouvent, les plaisirs et la
» liberté qui régnaient dans ces établissements ; c'est ainsi que la répu-
» tation des eaux s'est accrue malgré les plaintes des malheureux
» qu'elles n'ont point soulagés, ou dont elles ont hâté la fin. — Il est
» assez singulier que, dans l'étude des effets des eaux minérales, on
» ait presque toujours omis l'examen des effets de l'eau elle-même,
» qui en renferme pourtant la majeure partie.—N'est-ce pas une chose
» curieuse, que la docilité avec laquelle nos gastronomes partent de
» Paris, et se rendent à soixante, quatre-vingt, cent lieues de cette
» ville de plaisirs pour aller boire de l'eau, qu'ils auraient repoussée
» avec horreur si le médecin, qui leur en conseille l'usage, avait eu la
» bonne foi ou le courage de leur prescrire tout simplement pour
» boisson l'eau de la Seine. — Les boues . . . ne diffèrent des bains
» d'eaux minérales que par leur consistance, — Louées à outrance
» ou déuigrées sans mesure, les eaux minérales n'ont pas encore été
» jugées au tribunal de la saine raison éclairée par l'expérience . . . a
(*Dictionnaire abrégé des sciences médicales*).

L'Essai sur les eaux minérales naturelles et artificielles de M. E.-J.-
B. Bovillon-Lagrange, Paris 1811, in-8°, contient d'intéressants détails
sur les eaux de Spa, les boues de Saint-Amand, et l'eau minérale de
Féron.





MANUSCRITS

(AYANT RAPPORT A L'HISTOIRE DE LA BELGIQUE)

REPOSANT A LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE MONS.

1. — LES ANNALES DU HAINAUT DE *Jacques De Guyse*. 2^e volume, contenant du 8^e au 14^e livre inclusivement; in-f°, sur papier.

A la fin se trouvent ces mots : « Escript en 1448. »

Les renseignements suivants se lisent sur les gardes : « Ceste seconde partie des histoires du haynn. apptient à moy Jehan Thirou dit Brassot et le fich escripre de mes despans en l'an milliiij^e l. Signé Brassot.

» Toutes les corrections de ce livre ont esté faites de pr. le main de Jehan Wandelin translateur de tous le trois volumes. »

2. — LES MÊMES. In-f°. sur papier. Explicit: « Fin du tieravolume des cronicque et annalles de hainault escrit par Philippe Masure, portier à la porte de Havreh à Mons, 1641. »

Le manuscrit renferme la traduction des 24 livres des Annales.

3. — LES MÊMES. Textelatin, in-f°. sur papier. « Explicit pma pars historii illustrim. p r d e p n hainonii edita a fratre Jacobo de Guisiâ ordis fratrum mior. conventus Valenchen. scripta et expleta p. maus Johes de Loe sp. Jacobi de Gadavocleci Tor-



nacen. dioeces. m. in artibus die Veneris que (sic) fuit XXVII^a mensis aprilis anno dni. millo (sic) quadage^{mo} liij. Deo gratias. »

Ce manuscrit ne contient que les sept premiers livres.

A la suite se trouvent les suivants, reliés en un seul volume avec celui dont nous venons de parler.

1° « Incipit declaratio proprietatum quarud. regionm. in diversis locis situatarum ultra mare. » (Etranger à l'histoire belge.)

2° « Sequuntur testameta xij ppharum in qbs snt aptissie de xpe pphctie quas mgr Robertus Grossu caput de greco trastulit in latinm. » (Id.)

3° « Sequant^r statuta papalia in officiis dmmis et quedam alia utilia. »

On remarque parmi les rubriques des chapitres :

De primo rege Francorum.

Ortus studii parisiensis.

De morte Karoli magni imperatoris.

De morte Rolandi nepotis Karoli.

Initium comitatus Flandriæ.

Persecutio Normanor. et Danor.

Initium ordinis Chimacensis

Conversio Hungarior.

Ordo Cistersiensis.

4° « Incipit dialogus Jacobi de Merland Hadren. ad Martinu. Trajecten. socinum sum translatus de flamingo (sic) in latinum. (En vers latins rimés.)

» Explicet Martinus latine translatus a Johane Bukelare p^{bro}.

4. — CHRONIQUES DE FROISSART. Tome 5. In-f° à deux colonnes, sur papier.

Un titre incrusté dans la couverture porte : « Tierch et dernier volume des croniques maistre Jehan Froissart finaas en l'an mil cccc. »

La dernière page, sur laquelle se trouvait probablement un explicite, a été arrachée.

5. — RECCEIL de ce qui est advenu plus digne de mémoire depuis l'an de salut 1575 jusques à l'an 1585. Quatriesme

volume. Tout recueilli par S^r Jean Ballin, religieux à Clermontz-Iez-St-Omer. in-f^o, sur papier.

Très-intéressant, et contenant beaucoup de pièces relatives aux troubles des Pays-Bas. Ce recueil est autographe et a appartenu à Claude Rousseau, auditeur des comptes. Les mots suivants, écrits sur la page qui se trouve après le titre, font craindre que les trois premiers volumes de ce précieux ouvrage ne soient perdus à toujours :

Ha ! pereat potius legum veneranda potestas
Quam tot consumptos noctesque diesque labores
Hausarit una dies flammis.

6. — LIVRE DE BLASONS *des principales familles des Pays-Bas, et notamment des demoiselles qui ont été reçues au chapitre de Denain dans les 14^e, 15^e et 17^e siècles.* In-4^o sur papier; blasons coloriés.

La première page, cotée 2, semble indiquer que le titre de cet ouvrage a été arraché. Ce manuscrit a appartenu à feu M. l'avocat Jean-Baptiste-Joseph Laisné, de Mons.

7. — DANS CE LIVRE sont rapportées grand nombreuse (sic) *d'épithaphes des anciennes familles de Flandres, Tournay, Tournésis, Arthois, Hainault, avec leurs alliances très curieuses et instructif recueillis l'année 1572 et notablement augmentées par le sieur Pierre-Marie De Calonne Bausatct, chanoine de la cathédrale de Tournay l'un 1752.* In-f^o; sur papier; armoiries coloriées.

Manuscrit très-intéressant.

8. — MANUSCRIT que l'on croit être le manuscrit autographe des ANNALES DU HAINAUT DE VINCHANT. 3 vol. in-f^o sur papier. (Voir la notice que le *Modérateur* a publiée sur cet annaliste).

L'imprimé, qui a paru à Mons, in-f^o, chez Jean Havart, en 1648, ne va que jusqu'en 1555; le manuscrit finit à l'an 1655. (78 années de plus que n'a donné Ruteau.)

9. — ANNALES *de l'abbaye de St.-Ghislain, de 633 jusqu'en 1754, rédigées par Dom. P. Baudry, continuées par Dom. A. Durot.* 2 vol. in-f^o, sur papier.

10. — RECOEL de tous les festes et chapitres de la noble ord^re du thoison d'or depuis la premiere instition jusques à nre temps. Recollez et fais par Jacques Leboucq demourant à Valen. (Valenciennes) depuis ocmnté pr. David Hoyoss de Mons e Haynat. In-f^o sur papier.

Le dernier chapitre indiqué est celui de 1556. Manuscrit du temps.

11. — COLLECTION de généalogies de la pluspart des maisons et familles de la province d'Hainaut et de celles qui y ont possédé des dignités, canonicats, emplois, charges, y pris habitation ou alliance, avec leurs armoiries enluminées. Le tout recueilli par J.-B^{te}.-à^h. Laisné, licentié ès droits et avocat à la cour d'Hainaut. 2 vol. in-f^o, sur papier.

Collection de généalogies de la pluspart des maisons et familles de la province de Hainau et de celles qui y ont possédé des dignités, canonicats, emplois, charges, y pris habitation ou alliance, le tout avec leurs armoiries enluminées. A.-J. Preud'homme.

Copie de l'ouvrage précédemment cité.

12. — GÉNÉALOGIE de plusieurs familles du Hainaut. In-f^o, sur papier.

Manuscrit de M. De St.-Génois.

13. — RECUEIL des épitaphes qui se trouvoient en 1787 encore tant soit peu déchiffrables, des personnes nobles, conseillers . . . etc . . . qui furent enterrés dans l'église de Ste-Waudru, paroisse des étrangers et nobles de la ville de Mons, capitale du Hainau Autrichien. In-4^o, sur papier.

Manuscrit autographe de feu M. Leclercqz.

C'est lui-même qui a recueilli ces épitaphes.

A ce volume se joint un autre manuscrit du même auteur (in-4^o, sur papier), contenant les épitaphes des personnes nobles, recueillies dans les autres églises de la ville de Mons. Ce dernier ne porte pas de titre.

14. — MANUSCRIT AUTOGRAPHE de l'Histoire de Hainaut par le P. Delewarde. In-4^o sur papier.

Ce manuscrit ne contient que les livres 3 à 10. Il est probable que c'est le manuscrit d'une seconde édition projetée par l'auteur.

15. — LES TOURNOIS DE CHAUVENCY *donnés vers la fin du treizième siècle, décrits par Jacques Brétes. 1285.*

Poème de 4449 vers de huit syllabes, dans lequel sont cités plusieurs seigneurs du Hainaut.

A la suite de cet ouvrage se trouvent deux autres manuscrits :

Les sept Sages de Rome et *Marque le fil de Chaton* (Marc le fils de Caton.)

16. — MÉMOIRES SUR LE HAINAUT *contenant l'état ancien et moderne de cette province, l'administration générale et particulière des revenus des Etats et du magistrat de la ville de Mons; et un détail très circonstancié du domaine engagé.* In-^o sur papier, avec cartes, tableaux, plans coloriés, etc.; ouvrage rédigé par ordre du gouvernement, très-curieux, et, sous le rapport calligraphique, exécuté avec le plus grand soin.

17. — VÉRITABLE DÉCLARATION *de la guerre que Jehan Davesnes (sic) comte de Haynau... etc... suscita contre sa ville et comté de Valchienne (Valenciennes) et de l'accord et paix ensuivie. Recueilli par Sire Simon Leboucq prevost dudict Valenciennes. 1648. In-4° sur papier. Manuscrit autographe.*

18. — COU EST DES FAIS *et des generacions des signeurs et contes de Haynau extrais danchiennes chroniques ensi quil appert chi apres.* In-4° sur papier, copie faite par M. Leclercqz.

19. — PROHEME *de ce présent livre qui traitera et contera deux choses principalmet : la premiere sera des histoires de Haynau esuelles lacteur parle de la division de la terre en general et de la situation et une distinction du pays de Gaulle que l'on nome orendroit France. La seconde partie de ce présent livre seront les capittes sur la premiere decade de Titus Livius et dist pmieremet coment Eneas de Troyes vint en Ytalie et comment il en fut Roy et ses hoirs apres luy.* In-^o sur papier.

Manuscrit du XVI^e siècle.



20. — *ÉPITOME des antiquitez de Haynault extrait de maistre Jacq. De Guise et d'autres historiographes, divoisi en trois parties, par Jean d'Anly.* In-^o sur papier.

Provenant de la bibliothèque de Mlle d'Yves.

L'épître dédicatoire (à Charles de Berlainmont) est datée de Montmédy, le 12 de septembre 1578.

21. — *Noms des personnes qui sont intervenues aux assemblées des Etats du Hainau comme membres de la noblesse depuis le 19 Xbre 1536 jusques compris le 8 de 9bre 1668, par le comte de St-Genois.* In-^o sur papier.

22. — *MÉMOIRE ou description de la province du Haynault composé par Monsieur l'intendant Bernier en l'an 1691. — MÉMOIRE sur le département du Hainaut et païs d'entre Sambre et Meuse.* In-4^o sur papier.

23. — *PROJET de réponse à cette question : « Quand et comment les comtes devinrent-ils souverains en Hainaut? »* In-4^o sur papier.

Manuscrit de la main de M. Leclercqz.

24. — *MÉMOIRE sur l'état auquel se trouvent les droits du domaine dans le département du Hainau par rapport à ce qu'ils ont été depuis leur établissement sous la domination de l'Espagne jusqu'au 6^o d'aoust 1682 que le roi par son arrêt rendu sur la requête du fermier en a fixé l'augmentation.* In-^o sur papier.

25. — *MÉMOIRES contenant des notions générales de tout ce qui concerne le gouvernement des Pays-Bas formés en 1730 par M. le vicomte de Wynants, conseiller régent du conseil suprême desdits Pays-Bas à Vienne.* In-^o sur papier. Copie.

26. — *ANNOTATIONS extraites sur celles tenues aux bureaux de la cour et conseil souverain ensuivis sur leurs chartes et autres livres y reposant.* In-4^o sur papier.

27. — *TRAITÉ de l'antiquité et prééminence des maisons*

d' Habsbourg et d' Autriche ensemble de la descente généalogique des archiducs sérénissimes Albert et Isabelle-Claire-Eugénie, princes des Pays-Bas . . . etc . . . recueilli et composé par Adrian Baltyn premier à conseil, pensionnaire et greffier du pais et terroir du franc représentant le quatrième membre de Flandres.

In-^{fo} sur papier ; avec portraits gravés sur cuivre et coloriés. Manuscrit du commencement du XVII^e siècle (probablement autographe) et qui a appartenu à M. De Hanon.

28. — MÉMOIRE sur l'Artois. — Mémoire sur la Flandre flamingante. — Flandre gallicame. — Provinces du Hainaut. In-^{fo}, sur papier.

Manuscrit du commencement du XVIII^e siècle, attribué à l'intendant Bernier.

29. — CHARTE de Guillaume Duc de Bavière, comte de Haynaut . . . etc . . . pour l'établissement d'un conseil de ville à Ath, en date au Quesnoy du 4 mai 1406. Sur parchemin ; avec le soel de Guillaume sur cire verte.

30. — REQUETTE présentée par les états de Hainau à l'empereur François II exposant la conduite qu'ils ont tenue pendant la guerre, datée de Cologne le 21 août 1794. Copie sans titre ; in-4^o, sur papier.

31. — LIVRE concernant un ample détail de principaux princes du monde ou sont renfermés les annales du pays et comte d' Hainaut, de même que ceux de la Hollande. A Mons, 1773. Par Philippe-Joseph André, fils de Guillaume André, clerc du Béghinage, âgé de 17 ans et rhétoricien au collège de Houdain. In-4^o, sur papier.

32. — SUITE des comtes et comtesses de Haynau, gouverneurs et capitaines généraux au Pays-Bas, baillifs et grands baillifs de Hainau, prévôts de Mons et prevosts le Comte à Valenciennes, institution de la cour à Mons, chefs et prem^{rs} eschevins de la ville de Mons et des prevosts de la ville de Vallennes . . . etc . . . Depuis y ont estez adjoustez les chastellains et gouver-

neurs de la ville d'Ath, enrrole depuis les députez du clergé de la noblesse doiz l'an 1620. In-f^o oblong, sur papier. Armoiries coloriées.

Manuscrit qui a appartenu au comte de Cuvelier, et qui paraît avoir été terminé en 1634.

35. — *CHRONIQUE DE FLANDRES, par Philippe Wielant président du conseil privé. In-f^o, sur papier.*

Ecritte en flamand et finissant à l'époque du mariage de Jean de Bavière, après sa résignation de l'évêché de Liège.

34. — *DÉPOUILLEMENT du cartulaire général des mortes mains du pays et comté d'Haynau. 1739. In-4^o, sur papier. Armoiries coloriées.*

35. — *EXTRAITS du greffe féodal de Hainaut commençant au 28 de mars 1556, et finissant au 23 d'avril 1566, par M. le comte de St.-Génois. In-f^o, sur papier.*

36. — *EXTRAITS du livre des arrêts commençant au 23 février 1595 et finissant au 8 d'octobre 1604, par M. le comte de St.-Génois. In-f^o, sur papier.*

37. — *PLUS^{rs} COPIES de privileges de Ste-Wauldru les aucuns en fraçois et aultres en latin. In f^o, sur papier.*

Manuscrit du XVI^e siècle.

38. — *NOTICE des chapelles royales et des biens affectés au chapitre de Ste-Waudru. In-f^o sur papier (sans titre).*

39. — *MANUSCRITS ORIGINAUX de M. le pensionnaire Pierre Leduc sur l'histoire de la ville de Mons. In-f^o, sur papier.*

Manuscrit du XVI^e siècle. Quelques pièces ajoutées, d'une date plus récente, se trouvent à la fin du volume.

40. — *PIÈCES DIVERSES relatives aux corps de métiers de Mons. In-f^o, sur papier.*

Manuscrit du XVIII^e siècle (sans titre).

41. — SEPTIÈME LIVRE de divers mémoires journaliers fort curieux depuis le p^{er} de may 1745 jusqu'es le pre^r de mars 1746. In-1^o, sur papier.

Relatif à la ville de Mons.

42. VARIA concernant la même ville. In-1^o, sur papier.

Manuscrit du XVI^e siècle (sans titre).

43. — RECUEIL de plusieurs statuts, ordonnances et privilèges de la ville de Mons depuis l'an 1464 jusques et compris 1626. In-4^o sur papier.

Copie moderne.

44. — RÈGLEMENT de 1787. Pour les compagnies bourgeoises de la ville de Mons. In-12 sur papier.

45. — RECUEIL des résolutions des conseils de ville et assemblées d'états en la ville de Mons pour les années 1750, 1752, 1753, 1754, 1755, 1756, 1757, 1758, 1759. In-1^o sur papier.

46. — MÉMOIRE HISTORIQUE sur les compagnies bourgeoises (de la ville de Mons). In-4^o sur papier.

Autographe de M. Leclercqz.

47. — JOURNAL de tous ce qu'ils s'est passez au blocus et siege de Mons en septembre 1709. In-18, sur papier ; par un bourgeois de Mons. Avec onze dessins.

48. — JOURNALE INTÉRIEUR du siège de Mons du 4 juin 1746, In-1^o sur papier. Avec la capitulation imprimée. Côté de 89 à 122.

Contenant :

Le journal du Gouverneur de Mons, M. le comte de Nava ; le journal du général en chef d'un corps des troupes des armées du roi, le prince de Conty ; le plan de la bataille de Fontenoy du 11 de may l'an 1745.

49. — MÉMOIRE sur l'histoire de Mons, depuis le 7 juillet 1739 jusqu'au 6 de juin 1746. — MÉMOIRES sur l'histoire de la ville de Mons pour les années 1746, 1747, 1748 et 1749 où est

compris l'histoire de cette ville depuis sa prise par les François jusques à sa reddition et entière évacuation des François le 24 février 1749. — MÉMOIRES sur l'histoire de la ville de Mons depuis le 4^{or} mars 1749 jusques compris. . . (novembre 1771). 3 volumes, in-8° sur papier.

50. — **CARTULAIRE** des héritaiges tenus de la srie du chapre St-Germain de Mons au territoire de Genly, Noirchain, et la entour renouvelés par M^e Jehan de Brayne, prbre chan. dud. chapre lan xv^olxxviii. In-f^o sur papier.

51. **REGISTRE DE LOY** de la ville de *Rœulx* commençant en mai 1634. In-f^o sur papier.

Finissant en octobre 1638.

52. — **COPIE** des conditions proposées et demandées à son *Altesse Louis de Bourbon* par les ecclésiastiques, magistrats, bourgeois et habitans de la ville de *Binch*, avec la réponse. In-f^o sur papier.

53. — **NOTES** sur le *synode ou concile Provincial de Cambray* tenu à *Mons* en *Hainaut* le 23 octobre 1586. In-f^o sur papier.

Manuscrit moderne.

54. — **MANUSCRITS** contenant les fondations en abrégé de l'église de *Notre-Dame, Crespin, Loppes, (Lobes ?) Vaucelles, Flines, Soignies, Ste-Waudrud, Hasnon. . . etc. . .*, par *Simon Leboucq*. In-4° sur papier.

Manuscrit autographe, avec un titre ajouté.

55. — **RECUEIL** de traités de paix. Contenant :

— « Traicté de garde du Duc P^{he} avec la cité de Besançon, le 27 août 1557. »

— *Id.* entre Philippe-le-Hardy, Duc et Comte de Bourg^{ne} e dame Marguerite sa femme et ceux de Besançon le 24 mai 1586.

— Traicté de paix fait entre le roy de France et Mons^r. le duc de Bourgoigne à Péronne, de l'an 1468.

- Le traité de paix de Cambray de l'an 1508.
 - Paix de Paris de l'an 1514.
 - Traité de paix de Noyon (1516).
 - Lettres patentes par lesquelles Henri VIII roy d'Angleterre reçoit la ville et cité de Tournay en sa grâce, subjection et obéissance. — En date à Tournay le 6 octobre 1545.
 - Tractatus redditionis civitatis Tornacensis in ditionem Caroli imperatoris (1521).
 - Traité de Madrid, (14 janvier 1526.)
 - Sommaire des articles de paix concluz à la louange de Dieu en la ville de Mons le dimanche 14^e de janvier anno 1526.
 - Le traité de paix conclut en la ville de Cambray (1529).
 - Le traité de Crespy entre l'Empereur et le Roy de France 1544.
 - Treve faite en labaye de Vaucelles le 4 février 1555.
 - Traité de paix fait au chasteau de Cambrésis. 1559.
- In-f', sur papier.
- Ce recueil a appartenu à M. N. Dufief, conseiller au gr. conseil.

56. RECUEIL de traités de paix. Contenant :

- Sensieult le contenu au poinct des treves de noef ans faites et conclues par le Roy Loys de France d'une part et mon tres-redoubte seigneur et prince Charles Duc de Bourgogne le xiiij^e jour de septembre lan de grace mil iiij^e lxxv.
- Sensieult le contenu des treves d'un an faites et conclues au pont a Wendin par le roy Loys de France d'une part et monsieur le Duc Maximilien et madame daultrix Marie sa femme le x^e jour de juillet lan de grace mil iiij^e lxxviii.
- Sensieuvent aincovies aucuns compromis touchant laditte treve du pont a Wendin faite par messeigneurs dessusditz.
- Sensieult le traité de la paix fait à frachise alias Arras par les seigneurs dedens nomez en lan de grace mil iiij^e iiijxx et deux.
- Justification faite par maistre Jehan Doffay sur les actions, discors et querelles de entre le roy et ma tres-redoubtée dame Marie ducesse et vraye heritière de Bourg^{ne} et des pays, teures et seignouries a elle escheuz par feu mons^{ieur} le duc Charles son pere.

— Extraits de aucuns anciens registres et aultres enseignemens trouvez en la trésorie de Poligny et ailleurs touchant aucuns rois, princes et aultres saintes personnes issus de la très-noble et ancienne maison de Bourgogne.

Ce manuscrit a été donné par le père Delewarde, dont il porte la signature, aux pères de l'Oratoire de Mons.

In-f^o sur papier.

57. ANNALES *abbatiæ S^{ci} Dionisii in Broqueroye*, incipientes ab anno 1084 usque ad annum 1667. In-4^o sur papier.

Manuscrit de la fin du XV(I^e siècle. Titre ajouté de la main de M. Leclercqz.

58. — *CONSTITUTIONES circa divinum officium s^{dm}. consuetudinem ecclesie sancti Dyonisii in Brocquoroya*

Explicit : « Reverendissimus, illustrissimus ac suavissims in xpo. pater et dns dns /bis/ henricus de Bergis miseratione divina Cameracen. eps atq. commendatorius ecclie seu abbatiæ sei Dyonisii in Brocquoroya mandavit conscripsisse istus pntes constitutiones atq. ordinale per domynu Andream de nivellx religiosum monastij sancti Andree de Castello in cameracisio hic morantem p. prtii ppter discordias priar. necnon tribulationes et guerras principum, sub anno dni M^o cccc^mo octuagesio sdo presulatus sui sedo anno. Orate pro eo. »

In-f^o, sur peau de vélin ; avec ornements, lettres peintes et dorées.

L'explicit a été écrit avant l'*ordinale sanctorum*.

59. — *GENEALOGIA dominorum terras Angiensis*. In-f^o, sur papier.

Manuscrit moderne.

60. — *RECUEIL GÉNÉRAL des parties engagées du domaine depuis l'an 1518* In-f^o, sur papier. « Achevé au mois de mars 1702. »

61. — *HISTOIRE généalogique de la maison des comtes de Flandres et d'Haynau, de quelques comtes aussi de Namur, d'Hol-*

lande, de Zélande et seigneurs de Frise : et de plusieurs autres familles illustres qui y ont été alliés. Le tout divisé en sept lires et justifié par chartes de diverses églises, et abbayes, arrests du parlement, tiltres, épitaphes, histoires anciennes et autres bonnes et certaines preuves. Par noble homme Marius Boet escuier, seigneur de huehenbourg . . . etc . . . ancien bourgmaistre et eschevin perpétuel du pays du francq à Bruges l'an 1685. In-f°, sur papier.

62. — COPIES des comptes des anciens parchons des années. 1507 et 1525 par M. le comte de St-Génois. In-f°, sur papier.

63. — LA GÉNÉALOGIE de la maison de St-Génois. In-f°, sur papier.

Autographe de M. de St.-Génois.

64. — VARIA. *Généalogies.* In-f°, sur papier.

65. — VARIA. id. id. id.

66. — VARIA. id. id. id.

67. — VARIA. id. id. id.

68. — VARIA. id. id. id.

69. — HISTORICA NARRATIO deplorandæ tragediæ excitatæ in mrio Sancti Petri in monte Blandino prope Gandavum contra personam Ræi, admodu. D. Gasparis Vincqs ex abbate Santi Dionisii propè montes hannoniæ dicti monasterii Sancti Petri abbatis a rege catholico nommati (sic). In-4°, sur papier.

Provenant de l'abbaye de St-Ghislain.

Historia vitæ admodum venerendi et venerabilis Domini Domini (bis) Gasparis Vincq abbatis aliàs S. Adriani, S. Dionisii et denominati S. Petri in Blandinis. In-4°, sur papier. (G. Vincq mourut à l'âge de 88 ans, le 24 mars 1689.)

70. — IN HOC VOLUMINE CONTINETUR isti libri :

Biblia versificata.

Vita sæ Marie egyptiache vsificata.

Passio sci Lamberti martyris (Nicolaï Leodiensis).

Passio sci Tome archiepiscopi et martyris.

In-^{fo}, sur peau de vélin ; à deux colonnes.

Provenant de l'abbaye de Cambron.

71. — MANUEL de l'abbaye de Bethleem dit Belian où sont contenus les cérémonies et ce que l'on doit chanter aux processions et derniers sacremens, à l'usage de Dame Marie-Honoré Lanciau professe 1738 7 juillet. In-4^o, sur papier.

72. — INCIPIT epla Raineri monachi ad abbatem Rathbodem in vita sci Gislani In-^{fo}, sur peau de vélin.

Manuscrit de la fin du XII^e siècle ou du commencement du XIII^e. Provenant de l'abbaye de St.-Ghislain. Rathode est mort vers 1042.

A la suite se trouve cet autre manuscrit : *Incipit plog. in vita sci Johis evgliste.*

73. — VITÆ SANCTORUM :

Passio S^{te} Anastasie virginis. — P. S^{te} Eugénie virginis. — P. S^{torum} Proti et Jacincti, martyrum. — P. S^{te} Martyre virginis et martyris. — P. S^{te} Columbe, virginis. — P. S^{te} Agathe virginis. — P. S^{te} Juliane virginis et martyris. — P. S^{torum} Perpetue et Felicitatis. — De obitu S. Petronille, S^{te} Felicitat. vs et de passione S^{te} Felicule virginis. — P. S^{te} Domitille virginis. — P. S^{te} Simphorose et filiorum. — P. S^{torum} martyrum Sophie, fidei, spei et caritatis (sic). — P. S^{te} Felicitatis cum 7 filiis — P. S^{te} Crine (Christinæ) virginis. — Vita S^{te} Marie Magdelene. — V. S^{te} Marie Egyptiace. — P. Sⁱ Pauli apostoli. — P. Sⁱ Sebastiani, martyris. — P. Sⁱ Pantaleonis. — P. Sⁱ Apollinaris, martyris. — De inventione Sⁱ Stephani pthoor. — P. S^{torum} mr Aldon et Sennis. — P. Sⁱ Sixti pp. et mr. — P. S^{torum} Cyriaci, Largi et Smaragdî. — P. Sⁱ Calixti pp. — Passio Sⁱ Dyonis i archiepiscopi et sociorum ejus Rustici et Eleutherii. — P. S^{torum} mruu Claudii, Syphniani, Symplicii, Nycosti et Cistorii, quatuor coronator. — Vita Sⁱ Johannis archiepiscopi Alexandrini. — P. Sⁱ Cristefori mr. — Vita Sⁱ Servatii epi. — V. Sⁱ Augustini epi. — P. S^{torum} Cosme et Damiani. — V. S^{te} Marthe.

In-f°, sur peau de vélin ; à deux colonnes.

74. — RECUEIL DE VIES DE SAINTS par *Philippe De Harvengt*, abbé de *Bonne-Espérance* (mort en 482).

Contenant :

Passio Sⁱ Foyllani. — Vita Sⁱ Remacli. — Vita Sⁱ Algisi. — V beatæ Pecuniæ virginis. — P. Sⁱ Salvii. — Conversio Sⁱ Cypriani. — P. Cypriani et Justinæ. — P. S^m Katherinæ virg. — V. Sⁱ Bernardi abb.

In-f°, sur peau de vélin, à deux colonnes. Du XII^e ou du XIII^e siècle. Provenant de l'abbaye de St-Feuillan. Les cahiers 5 à 8 manquent. Un segment d'une écriture plus moderne a été ajouté à la 4^{re} page, en partie déchirée.

L'édition in-f° des œuvres de Philippe De Harvengt, publiée à Douay, en 1620, par Nicolas Chamart, abbé de Bonne-Espérance, ne contient, des Vies mentionnées ci-dessus, que les passions de St.-Sauve et de St.-Feuillan.

AD. MATHIEU.





RELATION

DU PREMIER VOYAGE EN FLANDRE

DE LA REINE MARIE-THÉRÈSE.

1667.

Le plus grand des mortels qui portent la couronne,
Exposant aux dangers son auguste personne,
Dans le cours glorieux de ses exploits guerriers,
Avoit déjà cueilli mille sanglants lauriers :
La reine son épouse en beauté sans pareille,
De son triomphe ornant la pompeuse merveille,
Par ses rares vertus alloit charmant les cœurs
Et des peuples vaincus et des soldats vainqueurs,
Et marchant sur les pas que traçoit la victoire,
Frenoit part et donnoit un grand lustre à sa gloire.

Le Séjour des ennemis, par de MONTFLAINE, Lieutenant de Roi d'Arras.

L'année 1667 est fameuse dans l'histoire du règne de Louis XIV par les sages réglemens de Colbert et par les brillantes conquêtes du roi. On appela cette campagne la *Campagne de Lille*, parce qu'elle se termina par la prise de cette ville importante. Louis XIV, marié depuis 1660 à l'infante Marie-Thérèse, fille du premier lit de feu Philippe IV, roi d'Espagne, voulait faire valoir les droits acquis par sa femme sur certaines provinces des Pays-Bas, où une fille d'un premier mariage pouvait succéder à son père avant un fils du second lit. La reine de France devait donc hériter avant son frère puîné Charles II. C'est ce droit que Louis XIV fit prévaloir les armes à la main. L'intérêt de sa politique comme celui de

ses plaisirs l'engageait à se faire suivre, dans ses conquêtes, de la reine et de toute sa cour. Il voulait montrer cette jeune et pieuse infante Espagnole aux peuples des provinces Flamandes, qui conservaient un grand amour pour le sang de Philippe IV, et il désirait en même temps stimuler le courage de ses capitaines par la présence des dames de la cour la plus fastueuse et la plus galante de l'Europe. En dehors de la politique, un motif tout mystérieux faisait encore agir le roi : un tendre attachement le liait depuis plusieurs années à la sensible La Vallière, une des filles d'honneur de Madame, et déjà son inconstance naturelle commençait à le soumettre aux charmes de madame de Montespan. Le monarque amoureux et galant aimait ainsi à se montrer, au milieu du fracas des armes et entouré de sa gloire militaire, à deux femmes charmantes dont l'une captivait son cœur et l'autre entraînait ses sens. Afin d'avoir la reine et sa brillante suite à sa disposition et pour ainsi dire presque sous sa main, il transporta d'abord la cour de St-Germain à Compiègne et il entra immédiatement en campagne, ayant avec lui le maréchal de Turenne, qui dirigeait toutes les opérations de cette guerre.

Le 2 juin 1667, les Français prennent et fortifient Charleroi, place nouvelle qu'on construisait alors dans une forte position sur la Sambre et à laquelle les Espagnols venaient de donner le nom de leur roi Charles II. Le 7, la reine, accompagnée de la petite-fille de Henri IV, mademoiselle de Montpensier, cousine germaine du roi, et des autres dames de sa suite, part de Compiègne pour aller se montrer aux nouveaux peuples que le roi venait de soumettre. Ce jour même, sous l'escorte de ses gens d'armes et d'un grand nombre de gardes-du-corps, elle gagna La Fère; le lendemain 8 elle alla coucher à Guise où elle trouva une nouvelle escorte qui fut jointe à la sienne et dont le marquis de Cœuvres prit le commandement. Le même jour le roi laissa le gouvernement du camp de Charleroi à Monsieur, son frère unique, et vint coucher à Beaumont. Le 9, il en partit à trois heures du matin et ne s'arrêta qu'à l'abbaye de Maroilles, qu'il quitta après-midi pour aller au-devant de la reine, partie de Guise le matin. Leurs Majestés se rencontrèrent sur la route où il y eut une petite halte, puis la reine continua son chemin dans son carrosse et le roi, à

cheval, à la tête des troupes, et tous deux arrivèrent le même jour à Avesnes, où ils furent reçus par la population avec toutes les marques d'une grande allégresse (1).

Le 10 juin, la cour se livra au repos et à la joie produite par la nouvelle de la prise de Bergues-St-Winox ; le 11, il y eut grande revue des troupes Françaises qui furent trouvées dans l'état le plus brillant. Le 12, la reine assista à Avesnes aux dévotions du jour. Le 13, le roi visita les fortifications de la place. Le 14, il en partit à quatre heures du matin pour retourner à Charleroi, et la reine un peu plus tard pour aller à Notre-Dame-de-Liesse et de là revenir à Compiègne où elle rentra le 17 juin, après une absence de dix jours.

Cette petite course n'était que le prélude du voyage que la jeune souveraine méditait de faire en Flandre le mois suivant. Aussi, dès que les armes de Louis XIV eurent soumis les villes de Tournai (le 24 juin) et de Douai (le 6 juillet), ce monarque, après une courte inspection de ses conquêtes, partit de Douai dans la soirée du 8 juillet, avec 2,000 chevaux, pour aller à Compiègne, où il arriva le 9 au moyen des relais placés à Bray. Le roi, suivi des ducs d'Enghien, de Bouillon et de Créquy, des marquis de Gesvres et de Saucourt, et des comtes d'Armagnac et du Lude, reçut un accueil charmant de la reine, descendue au bas de l'escalier pour le recevoir, accompagnée de mademoiselle de Montpensier, du prince de Condé, et d'un grand nombre de seigneurs et de nobles dames.

Le 10 juillet, le roi et la reine et toute la cour assistèrent au *Te Deum* chanté en actions de grâces dans l'église Saint-Cornille de Compiègne. Du 11 au 18, on fit au château des préparatifs de départ pour transporter la cour en Flandre, ce qui n'empêcha pas le roi de donner audience aux ambassadeurs de Venise et de Sa-

(1) *La campagne royale*. Paris, V^e Gervais-Alliot (1668) pet. in-12, page 71-72. — *Précis de l'histoire d'Avesnes*, par M. I. Lebeau, Avesnes, 1836, in-12, pages 54-56, où l'estimable auteur de cette histoire semble faire confusion du voyage de la cour en 1667, avec celui opéré en 1670.

voie, au neveu du pape, et aux députés des États de Languedoc et de la ville de Paris qui vinrent le féliciter sur ses derniers triomphes.

Le 19 juillet était le jour fixé pour le départ de la cour. Les relations de l'époque nous montrent quel temps on mettait dans les voyages, quoique Louis XIV fut un souverain des plus impatients qu'on connût, et qu'il aimât la diligence et l'exactitude à ce point qu'un jour ses équipages n'arrivant que justement à l'heure où il était prêt à partir, il dit d'un air sévère : *J'ai failli attendre*. Pour donner une idée de l'importance qu'on attachait alors et des difficultés qu'on rencontrait dans un voyage de Compiègne à Douai, qu'on exécute aujourd'hui en quelques heures, nous allons laisser parler un bel-esprit du temps, suivant la cour, et qui se chargea de conter aux dames restées à Paris les incidents remarquables de cette course regardée comme un événement considérable et étrange.

« Puisque vous l'avez ordonné, Mesdames, il faut vous rendre compte de nos aventures depuis notre séparation de Compiègne, jusques à notre retour sur la frontière. Quand vous ne m'auriez pas donné cette commission, je pense que je l'aurois prise de moi-même. On aime naturellement à conter ses proesses, et les conquérants ont cela, qu'ils se plaisent à faire eux-mêmes leurs propres commentaires. Nous avons traversé des plaines immenses, nous avons couru des pays qui à peine sont marquez sur la carte. Nous sommes entrez dans les places que les ennemis venoient de fortifier régulièrement ; et cependant notre campagne n'a duré que dix jours ; et quelque part que nous ayons tourné nos pas, la victoire nous a précédé, le triomphe nous a suivi, et jamais course n'a été plus rapide que celle de nos conquêtes. La reine a vu suivre son char par autant d'esclaves volontaires que le roi avoit rencontré d'ennemis armez : elle a trouvé de quoi vaincre après lui, elle a forcé le naturel des Flamands, elle en a autant converti qu'elle en a regardé ; et notre cour étant encore plus heureuse que notre armée, elle est venue à bout de faire aimer une domination, qui jusques-là n'avoit été en droit que de se faire craindre. Vous savez mieux que personne qu'on n'entre jamais dans les cœurs à main armée : ce sont des places qu'on ne peut

prendre que par intelligence ou par enchantement ; et c'est ce que nos dames ont sçu faire avec tant de succès , qu'elles n'ont fait que s'y présenter pour s'en rendre les mattresses. Comme ils ne s'étoient point préparés à cette sorte de siège , ils n'ont sçu le soutenir long-temps , les armes leur sont tombées d'elles-mêmes des mains. Ils ont été bien aises de se soumettre à une souveraineté, dont le titre est encore mieux écrit dans les yeux que dans le manifeste. Jamais voyage n'a été plus agréable ni plus politique que celui-ci. Ce n'est pas seulement le témoignage d'une tendresse conjugale, c'est le trait d'une prudence militaire , et je ne sçai qui l'eût plutôt décidé du mari ou du capitaine.

» Nous ne comptons pour rien les chaleurs excessives qui nous ont brûlées , une poudre épaisse à ne se pouvoir reconnoître de quatre pas , des haltes éternelles pendant des marches de dix heures , qu'on n'avoit garde de faire à la fraîcheur des soirées , parce qu'en pays ennemi on s'expose plus volontiers aux chaleurs du jour , qu'aux surprises de la nuit : nous ne comptons , dis-je , tout cela pour rien , quand nous songeons que nous avons assuré par-là toutes les conquêtes du Pays-Bas ; qu'un si riche patrimoine vaut bien la peine de l'aller prendre ; qu'après tout , nous n'avons rien souffert en comparaison du roi , qui , bien loin de se mettre en carosse comme nous , fut toujours à cheval à la tête de l'escorte , donnant lui-même tous les ordres , et ne mettant jamais pied à terre qu'à la dinée et à la couchée. Je voudrais que vous l'eussiez vû alors changé en Mars par la poussière et par la sueur , paré de son hâle , de meilleure mine et moins fatigué qu'au sortir d'un hal ; brillant , honnête , et communicatif au-delà de ce que vous l'avez jamais vû (1). »

Le premier jour du voyage (19 juillet 1667) on n'atteignit qu'avec peine la petite ville de Montdidier , en Picardie , où toute la cour coucha. Le lendemain on arriva sans aventures à Amiens , où , ce qui étonna le plus la cour fut de s'y voir. Elle y fut régalee

(1) *Recueil de pièces galantes , en prose et en vers , de madame la comtesse de la Suze et de M. Péllisson. Trévoux. 1741, in-12, t. 1^{er}, p. 118 et suiv.*

par l'évêque, jugé par les fins connaisseurs comme ayant autant d'esprit et de politesse qu'il en fallait pour être courtisan. Ancien cordelier, il n'en avait retenu que l'abnégation, car il n'avait rien à lui et il se prêtait généreusement à tout. M. de Bar, qui possédait un commandement à Amiens, fit aussi très-bien les honneurs de la ville que l'on quitta le 21 au matin.

Il avait d'abord été question, en quittant Amiens, de se rendre à Doullens, mais la veille au soir le baron de Bole vint avertir que la petite vérole régnait en ce lieu : il fallut voir quel effet fit cette nouvelle sur toutes les belles dames de la cour qui tenaient bien plus à leurs charmes qu'à toutes les conquêtes du roi. On considérait la petite vérole comme la plus mauvaise rencontre qu'on put faire en voyage ; c'était bien un autre ennemi que l'armée espagnole ! On changea de suite l'itinéraire de la cour et l'on prit la route de Mailly où l'on coucha le 21.

Monsieur, frère unique du roi, qui avait été à Paris faire une visite à sa femme Madame Henriette d'Angleterre, retenue par une indisposition, rejoignit la cour à Mailly. « Mailly, dit l'historiographe cité plus haut, est une espèce de *chat-Avanterie* irrégulière, à cour obscure et étranglée, assez forte pour mettre le bestial circonvoin hors d'insulte, mais peu propre à recevoir une aussi bonne compagnie que la nôtre. Tout le monde y était tellement entassé, que Madame de Montausier (1) coucha dans un cabinet sur un sac de farine, les filles de la reine dans un grenier sur un tas de bled, et votre serviteur sur un tas de charbon, dans la vraie fournaise du maréchal. Ajoutez à cela une douzaine d'orloges de village, appelées en vulgaire des *cogs* (l'auteur veut dire

(1) Madame de Montausier était cette célèbre Julie d'Angennes de Rambouillet que dans sa jeunesse les prétentieux habitués du fameux hôtel de Rambouillet appelèrent l'*incomparable Arénice*. C'est pour elle que M. de Montausier fit exécuter, par les premiers peintres et les beaux-esprits en réputation, la *guirlande de Julie* composée de fleurs et de madrigaux en son honneur. A l'époque du voyage de Flandres, Madame de Montausier, d'une faible santé, avait donné sa démission de gouvernante des enfants de France, mais elle était encore dame d'honneur de la reine.

des *coucous*) juchez au chevêt de mon lit, qui, à la mode de Flandres, carillonnaient jusqu'aux demi-quarts d'heures de la nuit. Quel régal, bon Dieu ! pour des gens fatigués, et quel gîte ! Il falloit cela pour nous imaginer d'être à la guerre : mais nous devons nous y attendre. Sur le chemin de la gloire les gîtes ne sont pas si bons que chez soi, et ce ne fut jamais en bien reposant que les héros y sont parvenus. »

Le 22 juillet le roi et la reine firent leur entrée dans la ville d'Arras où une réception pompeuse les attendait. Le marquis de Monpezat, qui en était gouverneur, et qui, comme tous les gens d'humeur gasconne ont le talent de bien faire valoir les choses, rendit aux souverains voyageurs des honneurs magnifiques. Le peuple artésien, quoique nouvellement soumis à la domination française, fit paraître une allégresse extraordinaire à la vue d'un roi jeune et brillant et d'une reine issue du sang espagnol. Toutes les rues depuis l'entrée de la ville jusqu'au palais de l'évêché, mis à la disposition du roi, étaient jonchées de fleurs ; les maisons avaient été tendues de ces somptueuses tapisseries flamandes dont la ville d'Arras elle-même fabriquait les plus belles ; des festons et des guirlandes de verdure et de fleurs liaient les habitations entr'elles à la hauteur du premier étage et formaient une espèce de berceau continu et parfumé sous lequel toute la cour passa. Les acclamations publiques saluaient ce cortège si nouveau pour les vieux habitants d'Arras, espagnols dans l'âme, mais entraînés par l'ascendant du grand roi. Le sexe, que l'on regarde peut-être à tort comme le plus curieux, ne faisait pas défaut à ce spectacle s'il faut en croire l'écrivain que nous suivons dans cette relation et qui trop occupé des attraits des beautés de la cour de France, s'est permis une réflexion désobligeante pour les artésiennes. « Aux fenêtres, dit-il, paroisoient en leurs atours des dimanches, toutes les belles du pays, qui sans les flatter, ne le sont guères. La plus passable étoit la fille du médecin de la ville ; mais on ne faisoit que la saluer en passant avec respect, sans s'y amuser davantage :

- « Elle est jeunette, elle est fleurie,
- « Elle ne manque point d'appas :
- « Elle entend assez raillerie,
- « Mais son père ne l'entend pas. »

La chronique ne nous a pas conservé le nom de cette belle artésienne dont la sagesse avait pour sauve-garde la prudence doctorale de son père.

Cependant leurs majestés, arrivées le 22 juillet à Arras, en partirent le 23 vers trois heures après-midi, pour aller coucher à Douai où la reine était attendue (1). Elle y fut reçue à huit heures du soir au bruit du canon et aux acclamations de *vive le Roi!* *Vive la Reine!* Louis XIV s'était placé à la tête de l'escorte. Monsieur accompagnait la reine qui fit son entrée en carrosse ayant près d'elle Mademoiselle et les autres Dames de sa suite. M. d'Apremout, gouverneur de Douai, placé en dehors des portes, présenta les clés de la ville aux souverains et les harangua. Deux dais magnifiques avaient été disposés pour le roi et pour la reine, mais ils ne s'en servirent point.

On voulut donner à la cour de France, dans la réception de Douai, une idée des spectacles et des représentations publiques dont les Flamands sont si amateurs. A chaque rue une surprise était ménagée. On rencontra d'abord une cavalcade de sept jeunes filles, pittoresquement accoutrées, tenant chacune une branche de laurier qu'elles présentèrent au roi, en signe des victoires qu'il venait de remporter. Puis marchait un char de triomphe sur lequel paraissaient les quatre parties du monde, personnifiées et soumises à la France qui les dominait. Au milieu du char, un jeune garçon représentait un Dauphin et chantait un hymne en l'honneur des triomphes de Louis XIV. Venait ensuite une galère, équipée et grée, voguant sur le dos de plus d'un Neptune d'emprunt. Elle était chargée d'esclaves chrétiens rachetés que conduisait un jésuite, habillé en Mathurin. Les Trinitaires de Douai n'avaient pas été étrangers à l'organisation de cet emblème de la piété et de la charité. Plusieurs chars triomphaux, remplis de jeunes filles, garnissaient les intervalles. Enfin parurent le *Gayant*

(1) M. le président Quenson a été induit en erreur par les registres et mémoriaux de la ville en reculant cette entrée solennelle au *vingt-sept juillet*, dans son intéressant et curieux ouvrage intitulé : *Gayant, le géant de Douai, sa famille et sa procession*. Douai, 1839, grand in-8°, page 39.

classique de Douai et sa femme, personnages colossaux qui vinrent danser sous les fenêtres de leurs Majestés avec autant de légèreté que s'ils eussent été fabriqués en carton. Ce géant et cette géante semblèrent aux parisiens émerveillés d'une immense grandeur, et auprès d'eux, les grands Cyrus, les grands Pompées, les grands Saucours mêmes, dont l'imagination des beaux esprits du temps était remplie, n'étaient que des pygmées (1).

Si nous en croyons le conteur de la cour, les chars Douaisiens étaient remplis de jeunes précieuses de campagne, dont les attraits avaient été *revus, corrigés et diminués* par la fameuse université de Douai. C'est-à-dire que ces jeunes filles se présentaient plus décevantement et beaucoup plus voilées que ne l'eussent désiré les courtisans et les officiers Français. « Ces pauvres petites laidronnes, ajoute-t-il insolemment, s'étoient pourtant ajustées tout de leur mieux. Il n'y en avoit aucune qui n'eût plus de mouches que vous n'en dépensez en un an, et qui n'eût étudié des manières plus tendres et plus gracieuses que vous n'en auez de votre vie. Vous vous en moquerez peut-être ; mais on ne laisse pas d'être toujours fort obligé aux gens qui ne font rien que pour vous plaire, qui se rendent ridicules à force de bonnes intentions. Croyez-moi, il seroit à souhaiter pour tout le monde, ou qu'elles eussent plaire comme vous, ou que vous voulussiez plaire comme elles. »

On reconnaît là le langage quelque peu fade et galant d'un écrivain courtisan qui s'adresse à une dame habituée aux madrigaux. Laissons-le se complaire dans ses compliments et voyons comment il trace en peu de lignes le portrait de Douai, tel qu'il était en 1667 : « La ville est grande comme Orléans ; les rues droites et larges, les maisons des particuliers chétives, les édifices publics magnifiques et nombreux. Ce ne sont que collèges, refuges, convents et séminaires. Elle est peu habitée et ne subsiste que par les pensions d'environ mille écoliers qui y font leurs études. Elle est forte par sa situation, qui est dans un pays plat et marécageux, par de bons fossés, et par le fort de Scarpe, dont le canon se croise avec celui de la ville. »

(1) *Recueil de pièces galantes*, etc., page 124.

La reine, fatiguée de la foule et de la chaleur, prit quelque repos au logement qui lui avait été préparé au refuge de l'abbaye de Marchiennes (1), ce qui n'empêcha pas les divertissements publics d'avoir leur cours ; le soir, on continua les réjouissances par des illuminations aux fenêtres et des feux de joie, suivant la coutume Flamande, dans toutes les places publiques et les carrefours. Ces feux consistaient en échafaudages garnis, à plusieurs étages, d'un grand nombre de tonneaux enduits de goudron et remplis de fagots. Des danses, en signe d'allégresse, étaient exécutées à la lueur et en face de ces feux éclatants.

Le lendemain, leurs Majestés, enchantées de cette cordiale réception, voulurent dîner en public pour donner aux Douaisiens la satisfaction de les voir. Dans l'après-dinée, elles furent haranguées par le Magistrat, le corps de la gouvernance et celui de l'université. Le Magistrat promit de garder fidélité au roi de France comme il l'avait gardée au roi d'Espagne, et il déclara que s'il avait pu résister pendant six jours à ses armes victorieuses, il tiendrait bien six mois contre les plus violents efforts des armes ennemies, dans le cas où les hazards de la guerre et des révolutions politiques leur ramènerait un nouveau siège. Louis XIV accueillit favorablement ces promesses et répondit en ces termes : *Je me souviendrai de votre zèle, et vous donnerai partout des marques de la bienveillance et de la protection que de fidèles sujets doivent attendre de leur souverain, pour vous obliger à conserver cette chaleur que vous témoignez d'avoir pour mon service* (2).

Il restait à la reine à visiter la plus belle conquête du roi (Lille n'étant pas encore rendue), la ville de Tournai, si anciennement Française, et qui venait de faire retour à la monarchie après une occupation étrangère d'un siècle et demi ; mais il y avait huit lieues

(1) Aujourd'hui le palais de justice.

(2) *La campagne royale ou le triomphe des armes de sa Majesté es-années 1667 et 1668* (par P. Daliécourt). Paris; V° Gervais-Allot et Gilles Allot (sans date, mais 1668), pet. in-12. pag. 108-109. — *Idem*, édition jouste la copie (Hollande), pet. in-12. pages 86-87.

de Douai à Tournai, et, à cette époque, c'était une grande entreprise que celle de faire ce trajet en un jour, dans un pays presque encore ennemi et garni de troupes des deux partis. Sur l'offre du maréchal de Turenne, qui avait son camp vers Orchies, entre les deux villes de Douai et Tournai, on convint d'aller souper et concher au camp, où une réception à la fois militaire et galante fut préparée à la jeune reine. L'idée de passer au bivouac une nuit, surtout une nuit d'été, sourit aux dames de la cour. On partit donc de Douai le 25 juillet, vers six heures du soir, pour se rendre au quartier du maréchal-de-camp général. On y arriva vers dix heures. Voici comme l'historiographe de la cour raconte cette apparition étrange d'une reine, de dames et de chevaliers d'honneur au centre d'un camp placé dans les riches campagnes de la Flandre à cette époque hérissées partout de cavaliers et de fautassins.

« Je ne sçaurais, Mesdames, vous représenter combien l'entrée d'un camp au milieu de la nuit a quelque chose d'affreux et de divertissant tout ensemble. Cette infinité de feux qu'on allume de toutes parts, ont l'image d'une grande ville embrasée. Cette horrible confusion de chevaux qui hennissent, d'instruments guerriers qui sonnent, de gens qui boivent et qui chantent, de diables qui jurent et qui tempètent, forment une espèce d'harmonie enragée, qui vous plait et qui vous anime de je ne sçai quelle fureur martiale. Monsieur notre général (Turenne) reçut leurs Majestez, Monsieur (frère du roi), et toutes les dames dans une grange, où il leur donna le meilleur repas du monde. Il les servoit à table, et ne paroissoit pas moins empêché, avec la serviette sur le bras et des assiettes dans la main, qu'Hercule l'étoit avec une quenouille et un fuseau. Les grands hommes ne sont embarrassés que de petites choses, et ils travaillent plus à donner à boire et à filer, qu'à faire des sièges et à défaire des monstres. On ne se coucha point ; le roi et la reine se mirent au jeu. Monsieur, qui étoit en grosses bottes, ayant fait venir les violons, donna le bal aux dames. Moi, je me retirai dans le carrosse de notre cher chancelier (Pierre Séguier), où j'essayai inutilement de dormir ; mon sommeil n'étoit pas encore entièrement aguerri, il s'évanouit au son des tambours et des trompettes, et je pense que je fermerois aussitôt l'œil auprès de vous, que dans le camp d'Orchies. »

A la fin de cette nuit d'été passée en danses et en festins au milieu des tentes et des canons, lorsque les premiers rayons du jour commencèrent à faire palir les feux du bivouac, la diane et le boute-selle « deux monstres conjurez contre le repos du genre humain » firent retentir les échos d'alentour et donnèrent le signal du départ. L'armée fit un mouvement du côté de Tournai et le roi, pour assurer la marche de la cour et la rendre plus diligente, avait échelonné des troupes sur la route et avait fait border les bois par l'infanterie, afin de prévenir toute surprise et d'arrêter la course des partis en campagne. Le comte de Vivonne prit le commandement de l'escorte de la reine et la fit arriver, le 26, vers 10 heures du matin, devant Tournai, la *filie ainée des rois de Franco*. L'entrée eut lieu par la porte de Lille, à la barrière de laquelle se tenaient les échevins ayant à leur tête M. de *Bargibant*, qui présenta aux deux souverains les clés d'or de la ville dans un bassin d'argent, et leur offrit un dais pour les abriter. Le cortège pénétra dans la ville au bruit du canon et aux cris de *vive le roi!* La marche était ouverte par quatre compagnies d'infanterie, habillées de drap bleu galonné d'or et d'argent; suivaient les cheveu-léges, en habit rouge orné de cinq rangées de six petits galons d'or, et portant des plumets blancs au chapeau; ensuite venait la reine dans un carosse tout brillant d'or et de soie, précédé du roi, à cheval, avec Monsieur, duc d'Orléans, au milieu d'un grand nombre de princes et de seigneurs superbement équipés (1).

Le roi et la reine se dirigèrent en droite ligne vers l'antique église cathédrale, où, comme le siège épiscopal vaquait en régalé, leurs majestés furent reçues par le doyen, le chapitre et tout le clergé; après le *Te Deum* chanté solennellement, elles se rendirent à la riche abbaye de Saint-Martin où des logements avaient été préparés. Partout, sur leur passage, les rues étaient tapissées, et l'allégresse publique se manifestait par des acclamations bruyantes et générales: le soir toute la ville fut illuminée et éclairée par des feux de joie.

(1) *Histoire de la ville et cité de Tournai* (par Poutrain). La Haye, Moetjens, 1750, in-4°, page 425.

La cour se grossit à Tournai de tous les seigneurs faisant partie de l'armée qui saisirent cette occasion de revoir des parentes, des protectrices et des amies. A la suite d'une longue absence et de dangers éprouvés on était ravi de se retrouver et de se féliciter. Après avoir rempli ces devoirs, chacun alla se reposer jusqu'à la nuit pour réparer la fatigue de la précédente journée.

Le 27 juillet, le corps de ville, les trois Etats de la province, et le clergé eurent audience du roi et ensuite de la reine, pour renouveler l'assurance de leur dévouement et de leur fidélité dans l'avenir. Ces marques de sympathie et d'attachement pour la France furent même si manifestes et eurent tant de retentissement que la cour de Bruxelles les regarda comme injurieuses au gouvernement espagnol et fit saisir, au profit du domaine, les biens possédés par les tournaisiens dans les Pays-Bas. La saisie ne fut levée que par la paix d'Aix-la-Chapelle conclue l'année suivante.

Le 28, leurs majestés dinèrent en public pour apaiser la curiosité que chacun avait de les voir. Ce désir put encore se satisfaire facilement dans les occupations bien différentes qui remplirent la journée des deux souverains. Le roi, assisté de M. de Vauban, décida l'emplacement d'une citadelle et de plusieurs autres ouvrages pour fortifier la ville où il voulait s'installer complètement et établir un Conseil souverain ayant dans son ressort toutes les places nouvellement conquises ou à conquérir; fondation qui eut lieu effectivement en 1668. Le plan de la citadelle fut immédiatement tracé au-dessus de la porte Delevigne. Ce prince céda l'ancien château à la ville moyennant 200,000 florins qui devaient être employés à payer les travaux de fortification qui commencèrent presqu'immédiatement (1).

(1) Le jour de Saint-Simon et Saint-Jude 1668 (22 octobre) le maréchal de Turenne, au nom du roi, plaça la première pierre de la nouvelle citadelle de Tournai, avec une grande pompe militaire. Une médaille fut frappée à cette occasion; elle représente d'un côté Louis XIV avec cette inscription : *Amor Ludovici XIV, regis Franciæ nobis Palladium*. Au revers le *Palladium*, ou statue de Pallas, au milieu de la citadelle, avec cette légende : *non Mars, non alter Ulysses, 1668*. (Personne ne la ravira fut-ce un Mars, ou un Ulysse).

La reine de son côté employait son temps d'une manière plus pacifique et qui dénotait bien son origine espagnole. Elle passait sa matinée à visiter toutes les églises et lieux saints où le St.-Sacrement était exposé ; et il n'y eût si petite chapelle dans l'intérieur des murs de Tournai qui ne reçût l'honneur de cette visite royale. Les édifices civils ont dû également être compris dans cette tournée de la cour française , car bien des années encore après son départ on voyait, sur le fronton qui domine les portes des deux chambres de justice , trois chronographes peints en couleur et rappelant cette année 1667 dans leurs chiffres romains réunis. Sur l'une des portes on lisait :

LVDOVICO TRIVMPHANTE.

Sur l'autre :

LVDOVICVS ET MARIA
TORNAQVM LETI ADVENIVNT.

Ces inscriptions, tout-à-fait dans le goût de l'époque et du pays, restèrent longtemps même après que les espagnols et la maison d'Autriche eurent rattaché Tournai à leur domination.

Le 29 juillet, la reine quitta Tournai, à huit heures du matin, avec une puissante escorte de cavalerie et d'infanterie sous le commandement de M. le marquis de Cœuvres, et prit le chemin d'Orchies sur lequel le roi voulut l'accompagner pendant quelques heures, puis il se sépara de la cour avec la brigade du marquis de Rochefort, pour aller passer l'Escaut, rejoindre le gros de l'armée et prendre Audenarde. La reine se reposa à Orchies où Mademoiselle de Montpensier voulut lui donner à dîner ainsi qu'à toute la cour. Mademoiselle, la *Grande Mademoiselle*, comme on l'appelait, fut charmante pour la jeune reine pendant tout ce voyage ; elle l'entoura de soins et de prévoyance ; quoique souffrante, elle négligea sa santé pour faire sa cour à sa souveraine, et alla, ajoute un chroniqueur, jusqu'à préférer les eaux de la *Scarpe* à celles de *Forges*.

Le même soir la cour arriva sans encombre à Douai où elle coucha. Le lendemain 30 juillet, vers midi, la reine, Mademoiselle et toutes les dames de leur suite, en partirent pour aller coucher à Arras. Le marquis de Cœuvres, général de l'escorte, remis son



précieux dépôt au marquis de Montpezat, gouverneur d'Arras, qui s'était avancé jusqu'à une lieue au devant de sa majesté à la tête de sa noblesse, et qui lui présenta les clés de la capitale de l'Artois.

Cette fois l'arrivée de la reine à Arras n'était plus seulement un simple passage, il s'agissait d'y faire un séjour avec toute la cour et de s'y tenir à la portée du roi et de l'armée tandis qu'ils marcheraient à de nouvelles conquêtes. On voulait utiliser le temps de deux manières : d'un côté Louis XIV gagnait des batailles et des villes, de l'autre la reine consolidait la domination française par sa présence et les rapports de sa cour avec la noblesse du pays. Le 31 juillet, lendemain de l'arrivée de la reine, le Conseil souverain d'Artois vint la haranguer, de même que le corps du Magistrat de la ville, la Gouvernance et les autres officiers qui témoignèrent tous à la jeune souveraine l'excès de la joie que leur inspirait l'honneur de jouir de sa présence pendant le séjour qu'elle devait faire dans la province, et comme cette circonstance était assez bizarre et inattendue, les reines n'ayant pas coutume en effet de suivre les armées, les beaux-esprits du temps cherchèrent à expliquer un fait aussi surprenant et ne trouvèrent rien de mieux que de déterrer, dans une ancienne centurie de quelque Nostradamus, une prédiction qui semblait se rapprocher singulièrement de cet événement. Elle fit alors assez de bruit et fut colportée de bouche en bouche, comme une chose, sinon vraie, du moins bien inventée ; la voici :

Mars et l'amour marcheront en campagne,
Et du beau sexe ils troubleront la paix ;
Reine, la gloire et de France et d'Espagne,
D'un nid à rats, l'on doit faire un palais.

Nous ne savons jusqu'à quel point les habitants d'Arras durent être flattés de l'application, et de la façon dont on faisait allusion au lieu du séjour accidentel de la reine de France ; mais ce qu'il y a de certain c'est que cette jeune cour, la plus sémillante et la plus galante de l'Europe, se regardait comme en exil à Arras et supportait impatiemment l'éloignement des plaisirs des somptueuses résidences royales de Fontainebleau, Ssint-Germain et Compiègne. Ce qui le prouve ce sont les pièces de vers et de prose composés

par la comtesse de la Suze, de Montplaisir, Pelisson, G. de Fieubet. et autres beaux-esprits de la cour sur ce séjour, qui prit le nom de *Séjour des ennuis*, et longtemps après leur retour en France les dames et les cavaliers s'entretenrent, comme d'un péril passé mais non oublié, des *Ennuis d'Arras*.

Voici comme les historiographes de la cour ont rendu compte des impressions de ce séjour; l'un s'écrie à la fin de sa relation (1).

« Que la vie des courtisans est différente d'elle-même ! du tumulte et de la tempête qui nous a agitez pendant dix jours, nous voilà tombez dans une bonnace encore plus effroyable : nous ne pouvons avancer ni reculer, avoir communication libre avec l'armée ni avec Paris : il n'y a point de lieu dont on ne s'accommodât mieux que de celui-ci.

« Nous vivons dans la guerre en une paix profonde :
« Mais comptons pour beaucoup tout le restedu monde. »

Un autre (2) donne les renseignements suivants sur la manière dont la reine et ses dames se mirent à *user* le temps dans la bonne ville d'Arras durant cet éternel mois d'août 1667 qui leur parut le plus long de toute leur vie.

« Il est vrai qu'on n'a jamais vu tant d'*ennuis* à la fois en un même lieu.

« La *Reine* s'ennuyant doublement d'être éloignée du roi, et de ne voir point monseigneur le Dauphin, passoit la plus grande partie du jour à prier Dieu, et visitoit toutes les églises de la ville l'une après l'autre; et c'est là seulement où les ennuis la laissoient en repos, et n'osoient approcher sa majesté dans les entretiens qu'elle avoit avec Dieu.

« *Mademoiselle*, qui est la plus affable princesse du monde,

(1) *Recueil de pièces galantes en prose et en vers de Madame la comtesse de la Suze*, etc. Trévoux, 1741, t. 1, p. 128.

(2) *Idem*, pages 40-44.

faisoit un assez doux accueil aux ennuis, promenoit son inquiétude et travailloit aux ouvrages ; mais elle étoit quelquefois réduite à entretenir *Petit-fils* pour se divertir ; *Petit-fils*, dès qu'il étoit chez elle , se sentoit saisi d'un petit ennui qui le faisoit crier , et divertissoit ainsi fort mal cette généreuse princesse.

« Madame la *princesse de Bade* les traitoit (les ennuis) assez fièrement ; et avec cette franchise généreuse que sa haute naissance autorise , parlant assez librement de tout ce qui lui déplaisoit , sembloit se soulager de leur importunité ; mais avec tout cela elle étoit souvent réduite à son ouvrage , et ne se défendoit pas toujours de leur chagrin.

« Madame de *Montausier* en usa avec eux le plus sagement du monde ; et quoiqu'elle les méprisât avec cette grandeur d'âme que sa naissance lui avoit donnée , elle s'accordoit pourtant avec eux par cette accortise qui lui est naturelle ; mais elle ne laissoit pas d'être quelquefois incommodée de leurs vapeurs , qui l'obligeoient à garder le lit.

« Madame de *Béthune* les souffroit assez bonnement et sans se plaindre ; et sa belle et charmante fille ne s'en plaignoit pas non plus par discrétion , quoiqu'elle eût un sujet particulier de se plaindre du trop long séjour d'Arras.

« Toutes les filles de la reine ne faisoient pas parottre non plus leurs ennuis ; elles les cachent sous les lys et les roses de leurs visages comme des serpens sous des fleurs. A ouïr chanter mesdemoiselles d'*Arguien* et de *Longueval*, on n'auroit pas jugé qu'elles avoient de l'ennui ; et trouvant tant de lumière et de douceur dans leur conversation , on n'auroit jamais pu s'imaginer qu'elles eussent eu quelque trouble ou quelque amertume dans l'âme , tant elles avoient d'adresse pour les cacher.

» Madame la duchesse de *Bouillon* , cette illustre amazone , dont l'humeur est toute guerrière , se servait du fusil pour les combattre (quoiqu'elle eut des armes à feu plus dangereuses) , et ne revenoit point du combat qu'avec quelque contusion. Elle faisoit souvent le tour de la place , et apprenoit les fortifications avec madame de *Montespan* , mais avec tout cela elle ne pouvoit

vaincre certains petits ennuis mutins qui lui donnoient souvent quelques légères colères.

• Madame de *Montespan* défendoit sa beauté de leurs outrages avec un merveilleux esprit ; et comme elle est fort ingénieuse, elle employoit les échets, les fortifications, la dentelle, et la comédie Walonne pour divertir ces importuns, tandis qu'elle s'occupoit à de plus agréables pensées ; mais on ne sçait pas si parmi son enjouement il ne se méloit point quelques ennuis secrets qu'il n'est pas permis de pénétrer (1).

• Toutes les autres dames du palais et de la cour de la reine s'occupoient à écrire, à filer, et à faire quelques œuvres de charité, et demeuroient la plus grande partie du temps chez elles, dans une grande solitude avec leurs ennuis. . . .

» Vous mêmes, monsieur l'abbé (2), qui sçavez divertir si agréablement les ennuis des autres avec l'enjouement et la douceur de votre esprit, ne laissez pas de vous laisser entraîner par les vôtres dans votre retraite, et passez aussi mal votre temps durant quelques heures, que les autres avec ces mauvais hôtes, qui n'avoient exempté personne du logement. J'étois, je crois, le seul qui ne les logeoit point ; mais je ne sçai pas bien si je ne les fournissois point ; car parmi eux souvent celui qui ne les loge pas, les fournit. Je vous prie de le savoir de mesdames de *Montausier*, et de *Montespan*, et surtout de mademoiselle d'*Arquien*, que j'ai plus souvent entretenue que les autres.

• Quoiqu'il en soit, il est vrai que toute la cour de la reine étoit dans une grande consternation, quand le roi (après avoir pris

(1) Allusion à l'amour du roi qui commençait à se produire aux yeux des courtisanes.

(2) Il est ici question de l'abbé de *Montigny*, mort évêque de Lyon, à 34 ans, le 28 septembre 1671, aux états de Vitry. Il composa un petit poème de deux cents vers, intitulé le *Palais des Plaisirs*, en réponse au *Séjour des Ennuis*, badinage un peu fade dont nous citons ici un long extrait.

plus de places dans une campagne que nous n'en avons conquis dans toutes celles de la guerre passée, et poussée les ennemis si loin, qu'on peut dire qu'il leur a fait presque perdre terre) vint dissiper tous les ennuis par sa présence, comme il avoit fait les ennemis.

-
- » Comme aux portes du jour, au travers des nuages,
 - » Le roi des astres vient dissiper les orages,
 - » Et rend le front du ciel doux, tranquille et serein,
 - » Ainsi ce glorieux et vaillant souverain,
 - » Après avoir fini cent hauts exploits de guerre,
 - » Poussé ses ennemis jusqu'au bout de la terre (1),
 - » Et les avoir vus tous dissipez et détruits,
 - » De ce triste séjour vint chasser les ennuis :
 - » Son éclat triompha de leur nuit la plus noire,
 - » Et perçant tous les cœurs des rayons de sa gloire,
 - » Il chassa les langueurs de sa charmante cour,
 - » Et redonna la joye, et la force et l'amour.

» Mais, hélas ! il ne fut pas plutôt parti de cette ville avec toute la cour, que ces malheureux ennuis qui ne n'avoient point encore approché, vinrent tous en foule loger chez moi : si bien que je suis en grand péril d'en être accablé, si je n'ai bientôt le même secours de votre puissant libérateur. Mais comme il est occupé sur des sujets plus considérables, qui l'empêchent de jeter les yeux sur moi, je cours grand hasard de finir le reste de mes jours dans ce triste séjour des ennuis (2). »

« O non visto, ó mal noto, ó mal gradito. »

(1) Autre allusion à la défaite du comte de Marsin et du prince de Ligne, venant au secours de Lille et repoussés avec perte, le 31 août 1687, jusques vers *Philippine*, au bord de la mer, en face de la Zélande.

(2) Ce dernier paragraphe dénote assez que cette épître, non signée, a été écrite par René de Bruc, marquis de *Montplaisir*, ami et peut-être teinturier de la comtesse de la Suze, qui, en récompense de ses services, obtint vers cette époque la lieutenance de roi d'Arras, où il mourut vers 1673. Ce seigneur, à la fois bel-esprit et guerrier, était l'oncle de la maréchale de Créqui.

Pendant que la cour perdait ainsi son temps enfermée dans la cité d'Arras, Louis XIV utilisait le sien en prenant les villes d'Audenarde et de Lille, et en battant le comte de Marsin et le prince de Ligne qui venaient tardivement au secours de la place. Enfin, le 5 septembre, après avoir mis ordre à tout ce qui devait se faire dans le reste de cette campagne, qui prit aussi le nom de *Campagne Royale*, après avoir organisé tout le pays conquis, qui dès lors s'appela la *Flandre Française*, nom qui lui est resté depuis ce moment, après avoir enfin visité encore une fois cette belle et forte ville de Lille, le roi en partit pour venir coucher à Arras et débloquer la reine et toute la Cour. Le 4, on délogea gaiement et l'on partit pour Bapaume, où les galants Artésiens firent leurs adieux aux souverains d'une manière très-courtoise par les vers suivants :

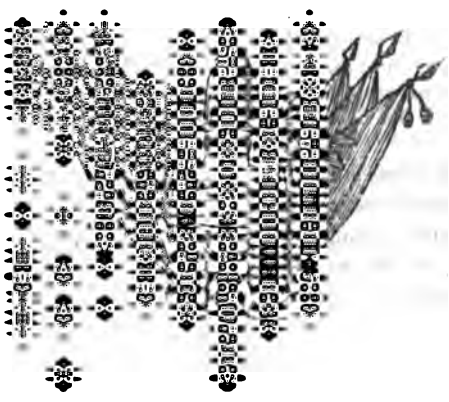
- « Le plus illustre de nos dieux,
- » Et son adorable compagne,
- » Ne pouvoient pas manquer d'être victorieux ,
- » L'un par son bras et l'autre par ses yeux ,
- » Des villes et des cœurs d'Espagne. »

Le soir du même jour, la cour gagna Péronne : leurs majestés y furent reçues hors les portes par les Corps de ville et de justice, suivis de toute la jeunesse sous les armes. En ce lieu, la famille royale se sépara, Monsieur pour aller coucher à Noyon, et Mademoiselle pour se rendre en l'une de ses maisons de son comté d'Eu.

Le 5, les souverains se rendirent à Mouchy où ils rencontrèrent les députés des compagnies souveraines de Paris, qui les complimentèrent par l'organe de leurs présidents, portant en main chacun une branche de laurier qu'ils offrirent au roi. Le 6, on coucha à Senlis et là encore tous les habitants des villages voisins, les communautés religieuses et toute la bourgeoisie se pressèrent sur les pas du cortège pour voir le conquérant de tant de villes. Ce ne fut que le 7 septembre, à six heures du soir, que le roi, la reine et toute la cour rentrèrent triomphalement au château de Saint-Germain, après trois mois, tant de voyage que de séjour, dans les provinces conquises. Dans ce court espace de temps, la France avait grandi en puissance et en valeur ; elle avait reculé ses frou-

es villes des Pays-Bas,
roi et la reine avaient
des riches et indus-

ARTHUR DINAUX.



RECHERCHES SUR LES MONUMENTS RELIGIEUX
QUI EXISTAIENT A CAMBRAI AVANT
LA RÉVOLUTION DE
1789.



Quatrième Article.

ÉGLISE COLLEGIALE
DE
SAINTÉ-CROIX.



On ne connaît ni les noms des fondateurs de l'église de Ste-Croix, ni l'époque de sa première érection ; mais il est constant qu'elle existait déjà en 879, date de la mort de Jean le Bel, 13^e évêque de Cambrai et d'Arras, qui y choisit sa sépulture (1).

Balderic (2) nous a conservé l'inscription suivante, placée sur la tombe de Jean le Bel qui, avant sa promotion au siège épiscopal de Cambrai, avait été chantre à la cour du roi Lothaire.

(1) Mémoire sur l'église et le chapitre de St^e-Croix, par l'abbé Tranchant, Ms. de la bib. comm. de Cambrai, n^o 1018, partie cotée a.

(2) Chronicon Cameracense et Atrebatense, lib. I, cap. XLIX.

*Regum magna fueram nutritus in aula,
In qua Cantoris nomine functus eram.
Non propriis meritis, sola pietate tonantis,
Antistes ista factus in urbe fui.
Quam, præstante Deo, monui contemnere semper
Illecebras mundi, gaudia vera sequi.
Nunc autem facto carnisque animæque diremptu,
Septima post sexta sabbata perficio.
Donec in adventu Christi sua membra resumat
Spiritus, octava jam radiante die.
Qui legis hunc titulum, frater, subsiste parumper,
Et dic æternam promerear requiem.*

Traduction de MM. Petit et Faverot. — « J'ai été élevé à la cour splendide des rois, où j'ai rempli les fonctions de chantre. C'est moins à mes propres mérites qu'à la clémence du maître du tonnerre, que je dois d'avoir été évêque de cette ville à laquelle, grâce à Dieu, j'ai toujours appris à mépriser les délices du monde, et à ne se livrer qu'aux véritables oies. Maintenant que mon âme est séparée de mon corps, après les six jours de travail, j'accomplis dans la tombe le septième jour qui est celui du repos, jusqu'à ce que brille le huitième, et que mon âme reprenne son corps à l'avènement de J.-C. — Toi, qui lis cette inscription, frère, arrête-toi quelques instants et prie afin que j'obtienne un repos éternel. »

Nous voyons qu'au temps de l'évêque Gérard, vers 1030, l'église de Ste-Croix menaçant ruine, une partie de l'édifice s'étant même écroulée, ce prélat fit lever le corps de Jeau le Bel, et qu'il l'inhuma ensuite dans l'église cathédrale nouvellement rebâtie. Le tombeau du saint était en grande vénération, et on lui attribuait le pouvoir merveilleux de guérir diverses maladies, notamment la paralysie et les fièvres.

L'église de Ste-Croix ne fut reconstruite que sous l'épiscopat de Liébert, en 1060, par la munificence d'un noble et riche habitant de Cambrai, nommé Ellebaud le Rouge, descendant des ointes de Vermandois, qui la dota onze années après, d'une collégiale composée de douze prébendes auxquelles il affecta *outes les terres, alleux et censés* qu'il possédait, tant dans le Cambrésis que dans les provinces environnantes. Il donna en même temps aux religieux un très-vaste bâtiment, nommé le (1)

(1) *Le petit palais* d'Ellebaud le Rouge, situé rue du Temple, est actuellement la maison n° 7.

petit palais ou le temple situé non loin de l'église, et un peu plus bas que l'hôpital St-Julien. Les chanoines de Ste-Croix en conservèrent la jouissance jusqu'au 22 avril 1446, époque à laquelle ils durent le céder en arrentement perpétuel au chapitre de la cathédrale, afin de tirer leur communauté de l'état de gêne où elle se trouvait. Ils arrentèrent également dans le même but, une partie vacante de terrain dépendant de leur église et qui fut alors incorporée dans l'hôpital St-Julien.

Voici le texte du diplôme d'Ellebaud le Rouge rapporté par Carpentier (1), et dont l'authenticité a été quelquefois mise en doute; néanmoins il est vrai de dire que l'on s'est contenté de nier, mais sans preuves, l'existence de cette charte, comme de beaucoup d'autres données par ce laborieux généalogiste, à l'appui de son histoire de Cambrai.

Charta foundationis canonico-
rum sanctæ crucis Camerari.

Ego Elleboldus Rober, do in
perpetuum in honore sanctæ
crucis palatium meum cum hæ-
reditate in Cameraco, et terras,
alodia et mansa mea in pago
cameratum et circa. XII mini-
stris, qui Deo famulaturi assidue
preces fundent pro consultu ani-
mæ meæ, Odonis, patris mei et
majorum meorum Viromandiæ
comitum.

Hec approbarunt fratres mei,
Odo, Farinus, Soiherus, Rufus et
Isaac, Liêtardus, Sororis meæ Adæ
maritus, item Johannes, Alma-
ricus, Hugo et Balduinus, nepotes
mei.

Hæc autem ne sevitid tempo-
rum pereant aëred læminid incidi
feci et sigillis nostris roboravimus
anno christi M. LXXI, ecclesiam
regente D. Liêberto episcopo co-
gnato meo.

Charte d'établissement des cha-
noines de Sainte-Croix à Cambrai.

Moi *Ellebaud le Rouge*, je donne à toujours, en l'honneur de la sainte-croix, mon palais à Cambrai, avec droit de succession, et mes terres, alleux et manses, pour l'établissement de douze prêtres qui se consacrant sans cesse à Dieu, prieront pour le salut de mon âme, de celle de mon père *Odon* et de mes ancêtres les comtes de Vermandois.

Ceci est approuvé par mes frères *Odon, Farin, Soiher, Rufin* et *Isaac*, par *Liêtard* le mari d'*Ada* ma sœur, et par *Jehan, Almaric, Hugue* et *Bauduin* mes neveux.

Et pour que ces actes ne périssent par l'injure des temps, je les ai fait graver sur une plaque d'airain revêtue de nos sceaux, l'an du christ M. LXXI, sous le gouvernement ecclésiastique de Liêbert mon parent.

(1) Miræus a donné aussi cette charte dans son recueil diplomatique, 1^{er} sup. chap. XXIX.

Ellebaud le Rouge, mourut la même année, et reçut la sépulture dans l'église qu'il avait si libéralement dotée. Le corps placé d'abord au *costé senestre* de l'édifice, fut, près de deux siècles plus tard, (le 24 mars 1255), translaté dans le chœur, et l'on grava en lettres d'or, sur un marbre noir qui recouvrait la tombe, l'inscription suivante :

*Chi gist Ellebaud le Rouge ,
fondeur de ceste Eglise,
qui trespasa l'an M. LXXI.*

Au-dessus de cette épitaphe, dans le fond d'une arcade, se voyait une peinture représentant le bienfaiteur et sa femme, le premier à genoux et offrant à l'évêque Liébert, le vaisseau de l'église de Ste-Croix. Au bas du sujet on trouvait les lignes suivantes :

*Elebaldus Ruber civis dudum veneratus
Ejus sponte rei cedens, hos canonicatus
Ecclesiamque fundavit, Dds Dominatus
Quos firmavit ei Libertus presul ancatus,
Mille monadi cum septuaginta vocatus,
Subditur huic lapidi caeli sit in arce locatus.*

« Un Bourgeois preux de grant renom ,
« Ellebaud le Rouge at a non ,
« Qui servi Dieu de boin affaire ,
« Fist jadis ceste eglise faire ,
« Prébendes douze y ordonna
« Tant de ses biens et don donna
« Faisant tant que tout ce li bers ,
« Confirma lors prelas Libers
« Lan M. soissante et XI à point ,
« Chi gist , en ciculx soit sen lieu point. »

En 1189, l'évêque Nicolas, après avoir ordonné quelques embellissements intérieurs dans l'église de Ste-Croix, lui confirme sa fondation et la maintient dans les diverses concessions que lui avaient octroyées ses prédécesseurs au siège de Cambrai. Il ratifie, en outre, en 1177, la donation faite au chapitre, de plusieurs dîmes et redevances annuelles. Toutes ces possessions lui sont de nouveau confirmées par le pape Lucius III, en 1181.

Voici la description que fait de l'église Ste-Croix, l'abbé Tranchant (1), dans son mémoire manuscrit que nous avons précédemment cité.

• L'église qui se voit présentement, la même qu'Ellebaud le Rouge fit rebâtir, n'a rien de remarquable que par son antiquité.

• Les deux autels qui sont aux côtés des chœurs furent dédiés en 1227, le 22 octobre, par Godefroi de Fontaines évêque de Cambrai, mais ils ne furent pas consacrés à cause d'une reconstruction de l'église. Par un accord fait entre les chanoines et les paroissiens, l'autel de la paroisse étant alors à l'entrée du chœur, afin qu'elle devint libre cette entrée, on fit faire les deux autels susdits....

» Il s'y trouve quelques épitaphes du commencement de la seconde moitié du XV^e siècle. On y remarque la figure des chanoines de cette collégiale vêtus de soutane rouge, ce qui fait supposer que ces religieux ont porté le même costume que ceux de Notre-Dame et de St.-Géry.

• La grande nef de l'église fut lambrissée en 1460 et les bas-côtés en 1465.

» La croisée n'est pas lambrissée.

• Le côté gauche est à l'usage des chanoines et des paroissiens. C'est là que sont les fonds baptismaux. Il y a aussi une petite chapelle dédiée à la vierge.

(1) TRANCHANT (François-Dominique) né à Cambrai vers l'an 1722 et fait chapelain de la métropole en 1749. Ami des lettres, et très laborieux compilateur, on lui doit onze manuscrits conservés à la bibliothèque communale de Cambrai, la plupart relatifs à l'histoire ecclésiastique de cet évêché, et dont on trouve la liste au chapitre XII des Recherches sur l'Église de Cambrai, par M. Le Glay. L'abbé Tranchant fut, en 1794, une des victimes de Joseph Lobon. Arrêté le 9 mai et jeté dans la prison des Anglaises, ce vertueux ecclésiastique fut, cinq jours après, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, comme détenteur d'écrits fanatiques.

• Le côté droit est entièrement réservé aux chanoines qui y ont leur chapitre et leur sacristie.

» Les religieux de Ste-Croix avaient ci-devant un petit clocher situé près du chœur, et tenant d'une part à la sacristie. Il y avait quatre petites cloches que l'on sonnait aux deux fêtes de la Sainte-Croix, et lorsque des chanoines ou chapelains de cette église venaient à décéder ; hors ce cas, on ne sonnait pas les cloches. Le clocher fut démoli en 1750....

» En 1759, on commença à réparer le chœur, on fit un autel à la romaine, des stales, un pavement de marbre et une très-belle grille de fer. •

Au nord de l'église était le cimetière de la paroisse, abandonné dès l'an 1264, comme trop au centre de la ville. On en établit alors un autre à St.-Fiacre, tout contre la partie méridionale du rempart, et qui prit le nom d'*Atrium des hayettes* (cimetière des haies). L'ancien cimetière de Ste-Croix, bien que l'on n'y fit plus aucune inhumation, resta en terrain vague jusqu'en 1789, époque à laquelle il fut cédé à la ville qui le fit démolir et paver de grès l'année suivante.

Le chapitre de Ste-Croix, composé de douze prébendes instituées par Ellebaud le Rouge en l'an 1071, était dirigé par l'un des titulaires qui était en même temps trésorier ; mais ce chapitre était subalaire de l'église de Notre-Dame, c'est-à-dire qu'il était réputé ne faire qu'un même clergé avec celui de la mère-église. Il y avait en outre huit ou dix chapellenies ou bénéfices dont le nombre s'élevait très anciennement à douze ; mais quatre de ces chapellenies avaient été supprimées par une bulle du pape Eugène IV qui affecta leur revenu à l'entretien de deux vicaires et de deux enfants-de-chœur. Les huit chapelles restantes étaient placées sous les invocations suivantes :

La bienheureuse vierge Marie,
St.-Pierre et St.-Paul,
St.-André,
St.-Nicolas I,
St.-Nicolas II,

St.-Nicolas III,
Ste.-Elisabeth,
Ste.-Catherine.

Le chapitre de Ste.-Croix, avons-nous dit, était subalaire de celui de la métropole; voici un acte qui définit la nature de cette sujétion :

« A tous chiaus ki ches presentes lettres verront et orront, li Prevos, li Diens et tous li Capitles del Eglise nostre Dame de Cambray, salut en nostre Seigneur.

» Savoir faisons a tous, que li Capitles et les personnes del eglise de sainte-Crois de Cambray sunt de no juridiction, de nos cuer, et summes tous un capitles, et tous li bien de leur Eglise sunt incorporetez avec les nos : et goent et doivent goir pasiulement li Capitles et les personnes del Eglise de Sainte-Crois devant ditte, en tous chas et tout lius, de autelle et consanlaule frankise, exemption, liberté et grasche, que nous les personnes et li bien de no eglise. Pour coy nous prions a tous que ledit Capitle, les personnes et les biens appartenans a icheli eglise, on laisse goir pasiulement d'autelles franchises, exemption, libertés et grasches, que nous, les personnes et li bien de no eglise goent, et que contre che nuls empeechemens ne leur soit mis, ne fais; et se fait ou mis a esté pour le tans passé, qu'il soit rappelés et mis en estat deu.

» En tesmoing dequels choses, nous avons ches presentes lettres seellées dou seel a causes de no devant ditte eglise, qui furent faites en lan de grasse Notre Seigneur, mil CCC et vint et sis, le samedy devant la conversion St.-Pol, ou mois de janvier. »

En raison de cette dépendance, le trésorier de Ste-Croix était tenu, comme représentant la communauté, de prêter hommage et serment de fidélité à l'église métropolitaine. L'hommage se fit d'abord entre les mains du prévôt, comme on le voit par une bulle du pape Clément IV, datée de l'an 1263, mais plus tard il fut prêté directement au chapitre. Le trésorier de Ste-Croix, aussitôt sa nomination, était donc tenu de paraître à genoux, les mains jointes, devant le grand-ministre qui recevait le serment voulu.

Nous citons encore textuellement le manuscrit de l'abbé Tranchant :

» Le chapitre de Ste-Croix n'a d'autre doyen que celui de la métropole, lequel remplit les fonctions curales vis-à-vis de tous les membres dudit chapitre, leur administre les derniers sacrements, lève les corps quand ils sont passés de cette vie à l'autre, les conduit jusqu'à la porte de l'église et les remet à celui qui doit les enterrer.

» Quant meurt un chanoine ou chapelain dans cette collégiale, le grand-ministre avec le secrétaire, va apposer le scellé sur les effets du défunt, et retient les clefs des armoires et appartemens jusqu'à la levée dudit scellé.

» Le testament est apporté en premier lieu et ouvert dans le chapitre de la métropole qui l'admet, établit des exécuteurs testamentaires s'il n'y en a point de nommés, remplace les refusans, reçoit leurs sermens, et après, en renvoie l'exécution au chapitre de Ste-Croix.

» Le chapitre métropolitain perçoit un droit à chaque chanoine ou chapelain de ladite collégiale de Ste-Croix qui meurt *in testat*, savoir : pour un chanoine, quatre sterlings d'or, chaque sterling de la valeur de vingt gros de Flandre ; pour un chapelain deux sterlings de la même valeur, comme appert du concordat fait et passé le 21 du mois de juin 1469.

» Lorsqu'il survient des dissensions qui sont de nature à occasionner des procédures, c'est le même chapitre qui en connaît.

» Le chapitre de la métropole en qualité de supérieur de celui de Ste-Croix, va aux deux fêtes de Ste-Croix, les 3 may et 14 septembre, célébrer en ladite église les premières vespres et lesdits jours la messe. Le chapitre de Ste-Croix est tenu d'envoyer la veille de ces deux fêtes, ou le jour précédent, l'un de ses chanoines prier un dignitaire ou à son défaut, un chanoine de la métropole, de venir officier.

» Le chapitre de Ste-Croix doit recevoir à l'entrée de son église celui de la métropole et le conduire processionnellement

dans le chœur ; c'est ce dernier qui célèbre tout l'office, et trois chanoines de Ste-Croix sont tenus d'y chanter le premier graduel. Après la messe, le sacristain présente en forme d'hommage, au nom du chapitre, une paire de gants blancs au prêtre officiant.

» Le chapitre de Ste-Croix, comme subalterne du chapitre métropolitain, est obligé d'assister aux offices de la métropole, aux grandes solennités de l'année, et aux processions du premier dimanche de chaque mois. Ses membres y remplissent quelques fonctions inférieures, telles que de chanter des graduels, des versets, etc., et reçoivent des distributions manuelles. Ces jours là, le chapitre de Ste-Croix laisse son église sans office excepté les secondes vêpres, et cette assistance lui tient lieu de résidence, tellement qu'un chanoine de Ste-Croix assistant à une office de la métropole les jours accoutumés, après ses trois mois de vacances, ne devient pas forain.

» Nonobstant les titres qui prouvent la juridiction du chapitre métropolitain sur les sujets et chanoines de la collégiale de Ste-Croix, ce petit chapitre a tenté, en divers temps, de secouer cette supériorité ou d'en diminuer l'étendue ; mais ce fut toujours sans aucun effet, et les chanoines de Ste-Croix, ont été contraints de la reconnaître et de s'y soumettre, comme appert des titres et concordats faits et passés par lesdits chanoines. Néanmoins, ils firent un dernier effort dans ces derniers temps, au sujet d'un changement d'aumuse ci-après rapporté.

» Le chapitre de Ste-Croix délibéra le 25 juin 1789, de porter l'aumuse herminée, et la porta pour la première fois le 22 juillet de la même année, à l'exception de deux de ses chanoines MM. Cochelin, trésorier, et Trigault, qui ne la prirent que quelque temps après leurs autres confrères ; ils vinrent aux offices de l'assomption, dans le chœur de l'église métropolitaine et assistèrent de même à la procession solennelle qui se fait le même jour, conformément au vœu du roi Louis XIII (1).

(1) Voici la lettre du roi qui ordonne au chapitre métropolitain de célébrer avec un éclat inusité, la fête de l'Assomption. La procession

» Le chapitre métropolitain ne leur a rien fait dire dans le moment, pour éviter tout scandale durant la célébration de l'office et en présence d'une aussi grande affluence de peuple, mais le lendemain il prit la délibération que contient l'acte ci-dessous :

» *Die jovis 16^a Augusti 1759*
Alterd assumptionis B. M. Virginis
in capitulo generali
Domini deliberarunt pro ut sequitur.

de Cambrai, qui selon Pierre Prud'homme eut lieu pour la première fois en 1220, et qui se célébrait le lundi de la Trinité, fut dès lors fixée audit jour de l'Assomption, pour des deux fêtes n'en faire qu'une seule plus belle et plus splendide.

« Mons. l'archevêque de Cambrai, » Le feu Roi mon très-honoré seigneur et père, de glorieuse mémoire, avoit par sa déclaration du mois de février de l'année 1638, et pour les grandes et importantes considérations y contenues, mis sous la protection de la très-sainte vierge, son royaume, et lui avoit consacré sa personne, son état, sa couronne et ses sujets; et pour marquo éternelle de cette consécration, il auroit entre autres choses ordonné que, le jour de l'Assomption de chaque année, il seroit fait à l'issue des vêpres, une procession solennelle en toutes les églises tant métropolitaines et épiscopales qu'autres de son royaume, à laquelle les officiers des cours de parlements et des autres compagnies supérieures, et les autres principaux officiers des corps de villes assisteroient.

« Et voulant pour les mêmes considérations, que cette déclaration soit gardée et observée dans tous les pays et lieux que j'ai depuis conquis ou qui m'ont été cédés, je vous fais cette lettre pour vous dire que mon intention est que dorénavant et tous les ans, le jour de l'Assomption de la Vierge, vous ayez à faire garder et observer ce qui est prescrit par ladite déclaration, et à faire faire une procession dans votre église et en toutes les autres de votre diocèse. Que vous conviiez les officiers de compagnies de judicature et les corps de villes d'y assister, et excitiez par votre zèle, la dévotion d'un chacun en cette occasion, pour attirer du ciel de nouvelles bénédictions sur mon règne et sur mon état.

« A quoy m'assurant que vous satisferez, je prie Dieu qu'il vous ait, Mons. l'archevêque de Cambrai, en sa sainte et digne garde.

« Escrit à Versailles, le 6 août 1682.

Signé LOUIS.

Et plus bas, LE TELLIER.

« Plusieurs chanoines de Ste-Croix ayant paru dans cette église, étant même entrés dans le chœur et ayant pris leur séance ordinaire avec des aumuses blanches et mouchetées en façon d'hermine, aux premières vespres et à la procession de la fête de l'assomption, MMgrs n'ont pu qu'être extrêmement surpris de cette nouveauté, et ont ordonné que le grand-ministre de ladite église, serait évoqué pour se rendre en l'assemblée capitulaire de demain, et que leur grand-ministre lui témoignerait l'étonnement où ont été MMgrs. de ladite nouveauté, qu'ils désapprouvent fort; qu'ils ont délibéré d'expliquer audit grand-ministre, que leur intention est qu'aucun des chanoines ses confrères ne porte dorénavant pareille aumuse, et qu'ils leur enjoignent de reprendre leurs anciennes, et que dans le cas où ils ne déféreraient point à cette injonction, il y sera pourvu ainsi que de droit; et MMgrs ont ordonné que la présente délibération soit lue en son entier audit sieur grand-ministre de Ste-Croix, et qu'il lui en soit délivré copie sur-le-champ pour la communiquer à sesdits confrères. »

« *Die veneris 17^{is} augusti 1759.* Je Sébastien-Joseph Rousseau, prêtre secrétaire du chapitre métropolitain de Cambrai, ai fait rapport à mesdits seigneurs capitulairement assembles, que, conformément à l'ordre contenu dans l'acte de délibération du jour d'hier, je me suis transporté cejourdhuy vers les huit heures et demie du matin, chez M. Graau l'aîné, chanoine de Ste.-Croix, ex-grand-ministre du chapitre de la même église, (M. Cottiau, grand-ministre actuel, étant absent) auquel ex-grand-ministre j'ai dit que mesdits seigneurs du chapitre demandaient qu'il se rendit aujourd'huy en l'assemblée capitulaire, pour lui communiquer leurs intentions. A quoi mondit sieur ex-grand-ministre a répondu d'abord, qu'il faisait les fonctions de grand ministre lorsqu'il se trouvait dans son chapitre, mais qu'ayant chez lui des étrangers, il ne pouvait y aller et que l'ancien chanoine qui s'y trouverait ferait les fonctions. Et lui demandant ensuite quelle réponse précise il voulait donner sur ce que je venais de lui dire, il répondit *qu'il l'avait bien entendu.*

» Le procès des aumuses fut intenté et poursuivi avec vigueur au parlement de Flandres.

» Quatre années s'écoulèrent ainsi , lorsqu'autres difficultés et débats s'émeurent entre lesdits chanoines de Ste.-Croix et le chapitre métropolitain. Ce fut au sujet des fêtes de l'invention et de l'exaltation de Sainte-Croix , les 3 mai et 14 septembre , auxquelles solennités le chapitre de la métropole va processionnellement en l'église de Ste.-Croix , chanter les premières vespres , et le jour y célébrer la grande messe....

» La métropole , pendant ces difficultés pour les amuses , semblait affecter aux fêtes de Sainte-Croix , de députer un des jeunes chanoines pour célébrer . . . Les chanoines de Ste.-Croix ne voyaient pas de bon oeil ce changement . . . Ils prirent la résolution de ne plus députer un de leurs confrères pour aller inviter , la veille ou avant veille des deux fêtes de la Sainte-Croix , un dignitaire ou un chanoine de la métropole . . . Ces chanoines prétendirent même que l'assistance de la métropole aux offices des deux fêtes sus-nommées , n'était qu'une société précaire et de confraternité volontaire , de même que leur assistance aux offices de la métropole aux grandes solennités ; et telle que les chanoines de St.-Géni et les religieux de St.-Aubert la pratiquaient anciennement.

» Ainsi s'émeut un nouveau procès. La métropole se pourvut en complainte contre ledit chapitre de Ste.-Croix. Le parlement par un arrêt du 22 janvier 1765 , déclara la métropole non recevable ni fondée . . .

» Les chanoines de Ste.-Croix , encouragés par cet arrêt , crurent d'aller plus avant : ils délibérèrent de ne plus assister aux offices de la métropole . . . et la résolution fut prise de ne pas y aller le 2 février 1765 , jour de la purification. En conséquence , ils donnèrent ordre au curé de la paroisse de Ste.-Croix qui est située dans leur collégiale , d'avancer sa messe , de la chanter à huit heures ou même avant s'il lui plaisait.

» Le chapitre de Ste.-Croix fit donc l'office dans son église le jour de la purification de la vierge et y bénit les cierges.

» Le chapitre métropolitain se croyant lésé en ses droits honorifiques . . . se pourvu de rechef en complainte contre lesdits de Ste.-Croix , et y fut admis , ce qui forma un autre procès.

» Durant ces contestations, arriva la fête de l'invention de la Ste-Croix (3 mai 1765). Le chapitre de Ste.-Croix fit signifier dès le 29 avril, à celui de la métropole, qu'il était résolu de faire l'office par lui-même. La métropole n'alla pas ce jour là à Ste.-Croix.

» Toutes ces discussions eussent été terminées assez amiablement entre les parties contestantes, et la métropole en fit en quelque sorte la proposition dès l'année 1764, au mois de juillet, mais le chapitre de Ste.-Croix qui espérait gain de cause, ne voulut y entendre ou plutôt récus.

» Enfin après bien des débats, le parlement rendit un arrêt le 18 mai 1765, par lequel il maintient le chapitre métropolitain dans la possession des droits honorifiques dûs à icelui, par le chapitre de Ste.-Croix; ordonne aux chanoines de Ste.-Croix de s'y conformer et les condamne à tous dépens.

» En conséquence, le chapitre de Ste.-Croix rentra en ses devoirs envers la mère-église et assista à l'office de la métropole, le jour de la Pentecoste de ladite année.

» Cette sentence mit fin à la difficulté des aumuses qui avait été l'occasion des autres qui s'étaient ensuivies. Le chapitre de Ste.-Croix fut obligé de reconnaître la supériorité et la juridiction de l'église métropolitaine. Les chanoines qui avaient pris l'aumuse herminée sans l'agrément du chapitre métropolitain, n'eurent d'autre ressource pour s'y maintenir, que dans la clémence et dans les bonnes grâces du chapitre métropolitain. Leur supplice fut admise, à la condition que lesdits chanoines de Ste.-Croix seraient tenus de payer les frais et dépens du procès. »

Ici nous perdons de vue la suite des différends entre le chapitre de la métropole et celui de Ste-Croix; différends sur lesquels nous nous serions moins arrêté, s'il ne nous avaient fait connaître diverses particularités intéressantes pour l'histoire. Mais en supposant qu'après sa soumission envers la mère-église, la collégiale de Ste-Croix jouit de quelque tranquillité, cela ne put être pour un bien grand laps de temps, car la révolution française s'annonçait 93 arriva, l'église, comme tant d'autres, fut supprimée et ses ministres contraints de chercher un refuge à l'étranger.

Suivant un projet formé en 1797, portant délimitation de toutes les paroisses de la ville, celle de Ste-Croix fut ainsi déterminée :

• La paroisse de Ste-Croix s'étendra dans la rue de l'Épée jusques à la maison de M. Jean-Baptiste de Francqueville (aujourd'hui maison n° 18) exclusivement, et le warescaix vis-à-vis (1) et tout ce qui était cy-devant de St-Nicolas, tant dans la rue de St.-Fiacre que le Quétivier et rue des Cygnes. En remontant vers la rue de l'École, elle sera bornée par la brasserie de l'Écu-d'or exclusivement, et celle de St.-Adrien inclusivement, aussi long-temps que l'entrée principale sera dans ladite rue de l'École. Elle aura toute la rue de l'École, la rue Tavel jusques et exclus le puits et la maison qui y fait face, toute la rue des Clefs, celle des Pourceaux, (de la Caille), de l'Arbre-d'Or et des Fromages, à l'exception des coins de la place qui seront à St.-Martin. Elle aura encore toutes les demeures qui tiennent à l'abbaye de St.-Aubert, toute la rue de St.-Jérôme, celle d'Inchy, et descendant l'archevêché par la rue des Fatriers, toute la rue de Cautimpré jusques à la rivière. »

L'emplacement de l'église de Sainte-Croix est aujourd'hui occupé par la rue qui forme le prolongement de la rue St.-Julien. L'ancien cimetière a été converti en une jolie petite place triangulaire plantée d'arbres et nommée *place Ste.-Croix*. Le nouveau cimetière des *Haysottes* ou de *St.-Fiacre*, a été supprimé aussi ; une maison et un beau jardin l'ont remplacé. Il était situé entre la rue des Sottes et l'impasse des Miracles.

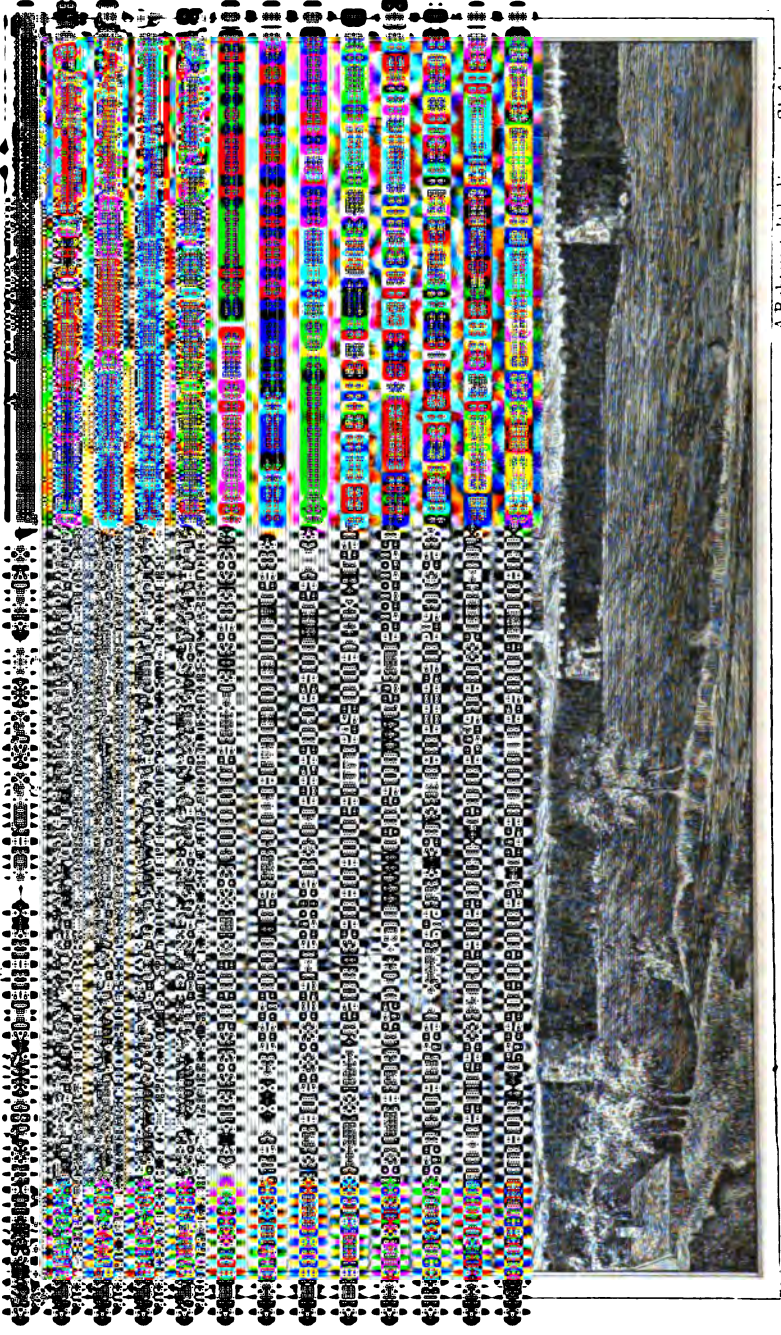


(1) Ce terrain vague aliéné depuis lors, a été incorporé dans la maison n° 8.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

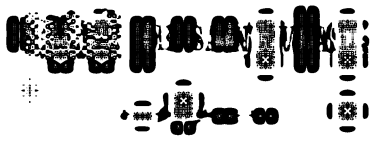
ASTOR, LENOX
TILDEN FOUNDATION

(188)



A Rabat, bel d'Europe St. Arbat.

View of the Hassan II Mosque in Rabat, Morocco



D'église
onter la
les au-
nge, en
e, con-
faisait
ain (3),
établir
s mots
-Vaast
du boin
nées par
église.
mière
Elle fut
Cam-
ambrai,
mm. de

En 1548, les chanoines de St.-Géri ayant dû abandonner leur monastère et leur église du *Mont-des-Bœufs*, sur l'emplacement desquels l'empereur Charles-Quint faisait élever une citadelle, se retirèrent dans l'église de St.-Vaast, située dans la rue actuelle de St.-Géri et non loin de la porte du Malle ou de Notre-Dame. Le chapitre de cette dernière église, dépossédé à son tour, fit construire dans un lieu peu éloigné de son ancien temple, et situé rue des Waranches, aujourd'hui grand'rue St.-Vaast, une nouvelle église commencée en 1624.

Le clergé de St.-Vaast offrait apparemment peu de ressources pécuniaires, car nous voyons que les travaux de constructions, commencés des deniers de l'archevêque Vander-Burch, furent interrompus plusieurs années faute d'argent (1), et ne purent être repris qu'en 1647, au moyen de sommes qu'une personne pieuse, Mlle Lacherez, affecta à l'achèvement de l'église. La consécration en fut faite le 20 mai 1653, par l'archevêque Gaspar Nemius.

La nouvelle église de St.-Vaast conserva longtemps au fronton de son portail, en souvenir de la libéralité de Vander-Burch, les armoiries de cet archevêque avec sa légende : UNITAS LIBER-TATIS ARX.

La paroisse de St.-Vaast était fort étendue dans les premiers temps, elle comprenait, dit encore Carpentier, « plus de la moitié « de la ville et les deux grands fauxbourgs de Selles et du Malle, « et tout ce qui estoit enfermé dans le *château dit Mets Barbé* « ou *Mansum de St.-Aubert*. » Mais ses limites furent de beaucoup restreintes, à en juger par le projet du 12 juillet 1727, ainsi conçu :

« La paroisse de St.-Vaast sera bornée par celles de Ste-Croix, de Ste-Elisabeth et de St.-George. Elle comprendra par conséquent la rue de la porte Notre-Dame, depuis le coin du cul-de-sac et la maison y faisant face, descendant par la rue de Ste.-Aguès (aujourd'hui grande rue Vander-Burch), enfermant l'hôtel

(1) Ms. n. 884, p 270.

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

elles, y
orne la
ce qui

; quel-
uctions
esquels
ite rue

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

ISABETH.

Ste.-Elisabeth ne fut
chapelle élevée par un
considération de la
paroisse St.-Vaast, et en
plus éloigné de l'église.
Nous ignorons le nom,
Vaast, à charge par son
dans la chapelle de

insuffisante à cause de
l'abbé de Midis, 9^e abbé de
l'emplacement de la cha-
pelle en conservant le nom

le nouveau temple mena-
camment réédifié. Il fut
Thomas Blentin, chanoine
de cette paroisse, du nom

détruit par un ouragan
sont brisées, et par leur
au monument (2).

ur de la bonne Paque, se

A propos d'une image de Notre-Dame de Hal, appelée aussi Notre-Dame de Haut, et qui était conservée comme relique dans l'église de Ste.-Elisabeth, Julien Deligne (5) nous rapporte ce fait singulier :

- Comme les hérétiques avoient assiégé icelle ville, un d'iceux
- disoit qu'il couperoit le nez à ceste image, mais en disant cela,
- une balle fut tirée de la ville, laquelle coupa le nez à cet hérétique ; dequoy confus, s'en alla hors du pays. »

Délimitation de la paroisse de Ste.-Elisabeth, suivant le projet du 12 juillet 1727.

- Elle aura contre Ste.-Croix la rue du Trou-d'Enfer (rue Ste.-Barbe), celle de Ste.-Elisabeth jusques au petit marché (rue des Feutriers) inclus, les deux coins du costé de l'église et tout le Marché au Poisson, toute la rue de St.-Eloy jusques au pont, et la petite rue vis-à-vis, et tout ce qui appartenoit ci-devant à Ste.-Croix et à St.-Vaast, du costé du magasin et des cernes. »

L'église de Ste.-Elisabeth, située dans la rue qui portee nom, a été détruite en 95 ; son emplacement était entre la rue Ste.-Barbe et l'hospice général.



« leva un vent, sur les dix heures du matin, si impétueux. et dura
« jusqu'à trois heures après-dîner, que les cloches de l'église paroissiale de Ste.-Elisabeth furent abattues, et autres grands dommages
« faits tant à Cambrai qu'ailleurs. » — Mémoire de plusieurs choses remarquables arrivées tant à Cambrai qu'aux lieux circonvoisins., ms. n° 670.

MADELEINE.

...it déjà paroissiale sous
...nsi qu'il résulte de la
...que en 1064, portant
...u St.-Sépulcre (1). Ce
...adeleine à la collation
...ere.

...en 1414 (2), date que
...Le clocher réédifié en
...urent bénites le pre-

...is par la foudre, on le
...e baisser de quelques
...iens (3) s'accordent à
...ut ainsi réduit que par
...pêcher que du sommet

...té, l'on fit abattre à la
...bert, de Selles, et du

H. chap. XV ; Mémoires

St.-Sépulcre, par la crainte que les Français ne vissent mettre le siège devant Cambrai. Ils se présentèrent en effet l'année suivante, et commencèrent à établir le blocus le 7 septembre 1555.

A l'occasion d'un autre blocus de Cambrai formé par l'armée française, le 24 juin 1649, et en action de grâces de la délivrance de cette ville par l'archiduc Léopold et le comte de Fuen-saldagne, gouverneur des Pays-Bas, le 2 juillet suivant, les paroissiens de la Madeleine offrirent à la chapelle de la Vierge, de l'église métropolitaine, une belle lampe d'argent portant cette inscription chronographique (1) :

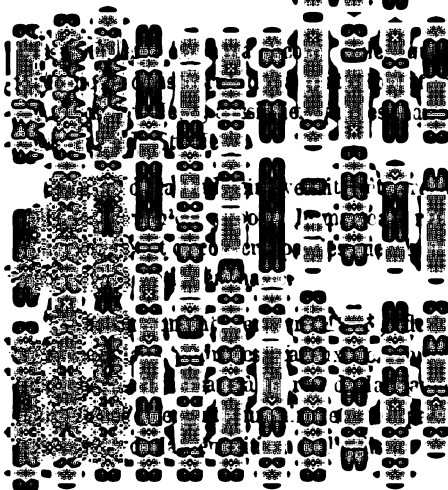
PLERIS D. MACDALENÆ HOSTIBVS AB VRBE
PVGATIS VIRGINI PVPERÆ
VIXIS GENIBVS GRATIAS AGEBAT.

Cette lampe fut comprise dans les diverses argenteries ouvragées fournies en 1759 par le chapitre métropolitain pour les besoins de la guerre.

Le projet de division de la ville entre les diverses paroisses, formé le 12 juillet 1727, établissait ainsi les limites de la paroisse de la Madeleine :

• Elle s'étendra dans la rue de Scache-Bouvons jusques au puits et la maison de Mlle Bongenière exclusivement. Dans la rue aux Bances, jusqu'à la maison du sieur Guilbert ou de Mlle de Channy, et celle qui y fait face aussi exclusivement. Dans la rue des Lombards, jusques aux limites de la paroisse de St.-Nicolas. Dans la rue des Juifs, jusques à l'issue de la maison du sieur Malet et la maison qui y fait face inclusivement. Dans la rue de l'Ange, jusques aux maisons des sieurs Delbarre et Mouginoz exclusivement. Dans la rue des Trois-Pigeons, jusques au coin occupé par le sieur Robert-Boileux et la maison de la veuve Débrosse exclusivement. Dans la rue des Carmes, elle aura ses limites ordinaires, c'est-à-dire toutes les maisons qui sont de Ste.-Croix. Dans la rue

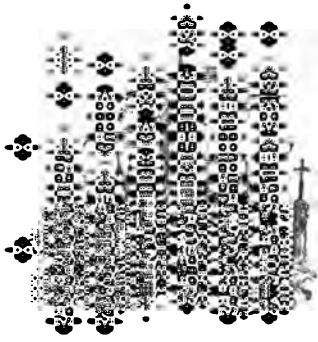
(1) A. Le Glay. Recherches sur l'église métrop. p. 32.



sont de St.-Géry, de
sur l'Esplanade et dans
des de St.-George dans

onstruite et était à peine
utionnaire. Son em-
Madeleine, des Rôtis-

de déblaiements de terre
ctions dans une des
eine, on découvrit un
des pierres de taille



ÉGLISE DE SAINT-GEORGES.



ETTE église avait déjà titre de paroisse sous l'épiscopat du bienheureux Liébert, qui, fondant en 1064, l'abbaye du St.-Sépulcre à Cambrai, remit à la collation des religieux de ce monastère, entre autres églises, celle de Saint-Georges avec tous ses revenus.

Ce monument, réédifié en 1459, n'eut son clocher terminé qu'en 1485. Les deux chapelles latérales qui existaient au niveau du chœur avaient été élevées en 1359 ; elles furent consacrées de nouveau en 1602, par l'archevêque Guillaume de Berghes.

L'église de Saint-Georges fut frappée de la foudre le 11 août 1898. Nous laisserons parler le chroniqueur (1) :

« Environ les onze heures devant midy, se fit une tempeste et
» un orage si terrible, qu'il sembloit l'air estre tout en feu d'es-
« claires et de tonnerre, lequel tomba sur l'église Saint-George,
« où il y avolt plusieurs garçons qui tiroient la corde pour sonner
« la cloche bénite ; entre lesquels il y en eut deux de tués et trois
« de blessés et entonnés. Chose pitoïable à voir, cela fut déchi-
« rer, comme avec ongles, le portail de ladite église laquelle était
« toute remplie de fumée ensouffrée. »

Une bulle du Pape Grégoire XV, érigea en 1625, dans l'église paroissiale de St.-Georges, une confrérie en l'honneur de Saint-

(1) Chron. de Cambrai, ms. N° 884, p. 239.

Joseph. Une grande solennité avait lieu à ce sujet, tous les ans, le dimanche dans l'octave de l'Assomption au matin. Dans l'après-midi une autre cérémonie avait encore lieu dans la même église et qui consistait dans une procession générale du clergé, à laquelle assistaient en corps les pères Capucins, en souvenir de ce qu'à leur arrivée à Cambrai en 1619, ces religieux avaient été, pendant trois mois, hébergés et nourris par le curé de St.-Georges, M. Charles Lotrichez, natif de la ville de Landrecies.

La paroisse de St.-Georges devait être ainsi délimitée, suivant le projet formé le 12 juillet 1727 :

• Elle s'étendra dans la rue de St.-Georges jusques à la maison après celle de Mme de Baralle, la maison qui y fait face et joint la clôture de l'abbaye de St.-Sépulcre inclusivement. Dans la rue des Pochonnez, jusques au coin de la rue des Anges, en la maison qui fait coude vis-à-vis, aussi inclusivement. Dans la grande rue aux Bances, jusques à la maison du Sr. Guilbert d'un côté et celle qui y fait face de l'autre inclusivement. Sur l'Esplanade, jusques au coin de la brasserie de Saint-Arnould exclusivement. •

L'église de St.-Georges a été rasée. Son emplacement et le cimetière attenant, devenus d'abord une place banale couverte d'arbres très-régulièrement alignés, sont actuellement occupés par une maison particulière, et un joli jardin compris entre l'allée des Soupirs, les rues des Soupirs, de St.-Georges, et du Curé.

AD. BRUYELLE,

Membre de la Société d'Emulation de Cambrai.





MARIEMONT.



ANCIEN CHATEAU.

1546 — 1794.

Des antiques humains ambitieux ouvrage,
Du temps qui détruit tout j'atteste le ravage.
Jeunes beautés, chefs-d'œuvre de l'amour,
En voyant mes débris songez à faire usage
Du rapide moment qui s'enfuit sans retour.
Des siècles furent mon partage,
Le vôtre à peine est un beau jour!

DE LILLE.

Vers la limite orientale de l'ancienne province de Hainaut, presque au lieu où elle confinait à la fois avec le Brabant, le comté de Namur et le pays de Liège, s'étendait, au commencement du XVI^e siècle, une verte et plantureuse forêt ornée de beaux hêtres et de chênes chevelus. Un mont sans aspérités dominait cette riche et luxuriante verdure qu'on ne trouve guères que dans nos provinces fertiles; au pied du côteau coulait la Hayne, peu éloignée de sa source, et quoiqu'encore faible ruisseau, prêtant déjà son nom à deux villages (1) comme elle le donna à cette noble province de *Hainaut* qui avait la prétention de ne relever que de Dieu et du soleil. La rivière était coupée en cet endroit par une de ces fameuses voies romaines connues dans le pays sous le nom de *Chaussées*.

(1) Les deux villages de *Hayne-Saint-Pierre* et *Hayne-Saint-Paul*, placés l'un près de l'autre sur les bords de la Hayne, en Aval de Morlanwelz.

Brunchaut ; celle-ci, partie de Bavai, centre de sept de ces routes, passait, pour se rendre à Tongres et à Maestricht, près de Binche au village de Waudrey, autrefois *Volgoriacum* ou *Valdriacum*, première station romaine marquée dans l'itinéraire d'Antonin et la table Théodosienne, en partant de Bavai vers le Nord-Est.

En ce lieu frais, délicieux, ombragé de verts feuillages et arrosé d'eaux courantes et limpides, s'étendait le beau village de Morlanwelz depuis la lisière de la forêt jusques sur les deux rives de la Hayne. Ce riche paysage était dominé par la pointe de Montaigu surmontée d'une chapelle pittoresque, prieuré de l'abbaye voisine, qui s'avancait au-dessus des champs et des chaumières de la plaine comme un cap suspendu sur l'Océan ; de l'ermitage de Montaigu la vue s'étendait en face sur le mont Ste.-Aldegonde et la fontaine St.-Médard l'une des sources de la Hayne ; au sud, sur le mont Ste.-Geneviève qui liait les bois de l'abbaye de Bonne-Espérance (1) à ceux du monastère de Lobbes (2) lui-même séparé seulement par la belle rivière de la Sambre de l'antique abbaye d'Alne (3). Vers le couchant, les yeux découvraient Binche et son curieux château, les Estinnes hautes et basses, anciennes mansions romaines devenues des résidences royales sous la première race de nos rois (4) ; les girouettes du château du Rœulx et jus-

(1) L'abbaye de Bonne-Espérance de l'ordre de Prémontré a été fondée vers l'an 1126 par le Chevalier Guillaume de la Croix ; riche comme toutes ses voisines, elle fut supprimée à la Révolution, mais tous ses bâtimens ne furent pas détruits. Ils servent aujourd'hui à une vaste maison d'éducation, tenue par des ecclésiastiques, qui y instruisent plus de cinq cents élèves.

(2) *Lobbes*, un des plus anciens monastères du pays ; fondé vers 646 par S. Landelin, qui en donna ensuite la direction à S. Ursmer, afin d'aller lui-même s'appliquer à la fondation de deux autres couvents ; ceux d'*Alne*, sur la Sambre et de *Crépin*, sur l'Hogneau. Lobbes fut richement doté par Clovis et Sigebert, fils du roi Dagobert, et possédait l'église gothique la plus aérienne de la Belgique.

(3) Fondé par S. Landelin au 7^e siècle ; on voyait encore il y a peu de temps des ruines très pittoresques de cet antique monastère.

(4) *Estinnes-au-Mont*, *Estinnes-au-Val*, jadis *Leptines*, *Lestines*, séparées parla voie romaine, conservent encore quelques ruines. On y tint

qu'au clocher de Mons dominant la belle église de Ste.-Waudru. L'épaisseur et la hauteur du bois interrompaient ce curieux panorama vers le nord et l'orient, et empêchaient de voir, quoiqu'à peu de distance, la tour d'Herman et la pittoresque abbaye des dames de l'Olive fondée par le bienheureux Guillaume l'ermite; et plus loin les deux châteaux des Ecaussines, (4) la chapelle d'Arlamont, le vieux manoir de Traségnies si célèbre par le tournoi où périt Guillaume de Dampierre la perle des chevaliers; la commanderie du Piéton, et enfin l'antique château de Fontaine-l'Evêque, séjour du prélat de Cambrai Godefroy de Fontaine, et depuis de l'illustre maison de Rodoan.

Faut-il donc s'étonner qu'un lieu si pittoresque et si riche en monuments antiques et religieux, ait été choisi par une reine pour y établir une maison de plaisance? La beauté de la nature, la fécondité du sol, les souvenirs historiques, une ceinture de châteaux (2) et d'abbayes, des bois épais parsemés d'ermitages et de chapelles (3), tout devait inspirer à une grande princesse le désir

deux conciles : l'un en 743, sous Childéric III, convoqué par Carloman, fils de Charles-Martel; l'autre en 756 réuni par un légat du pape Etienne II. Ces assemblées se tinrent en un palais où les rois d'Austrasie résidaient, et qu'habita Charles-le-Chauve avec sa femme, après le partage du royaume de Lorraine en 889. Pépin-le-Vieux, dit *de Landau*, habitait déjà ce palais dès le VII^e siècle.

(4) On distingue les *Ecaussines-d'Enghien* des *Ecaussines-Lalaing*; ces deux villages ont donné leur nom aux belles pierres grises-bleues exploitées sous leur sol. Le château gothique et curieux des Ecaussines-Lalaing est habité aujourd'hui par le général Comte Charles de Vanderburch, arrière-petit-neveu de l'illustre archevêque de Cambrai du même nom.

(2) Les châteaux de Traségnies, de la Marche, de Jonquières, d'Espinoy, de Battigny, de Brulle où naquit le général de Clairfayt, la Hutte, de Bousoit (berceau du comte de Gages, vice-roi de Navarre); de Naste, des Ecaussines, Du Fayt, Familiereux, Buceray et Rochette, Senefte et Tyberchamps (*Tiberii campus*), Vanderberk et de la Haye environnaient Mariemont à une très courte distance.

(3) N. D. de H.1, N. D. de Bovines, la chapelle de Viermont, l'Ermitage de Sainte Apolline, St.-Druon, St.-Joseph, le Bon Dieu du

d'y élever un rendez-vous de chasse, devenu bientôt après une demeure privilégiée où la royauté venait secouer les ennuis du trône, et goûter les douceurs du repos et les plaisirs de la campagne.

C'est Marie d'Autriche, petite-fille de Marie de Bourgogne et fille de Philippe-le-Beau et de Jeanne d'Arragon, qui eut l'idée de jeter en cet endroit les fondements d'un palais. Née à Bruxelles en 1503, elle épousa à 18 ans Louis II, roi de Hongrie et de Bohême, tué peu après à la journée de Mohacz. Restée veuve à 25 ans, elle fit vœu de ne jamais se remarier, et se consacra entièrement à son frère Charles-Quint, qui lui confia en 1551, le gouvernement des Pays-Bas. Il lui donna plus tard comme apanage mais pour sa vie seulement, le territoire de Binche, petite ville alors fort peuplée, renommée par la sérénité de l'air qu'on y respirait, et pour les plaisirs de la chasse qu'on prenait dans ses environs.

Tout en faisant vœu de viduité, la jeune douairière de Hongrie n'avait pas renoncé aux jouissances de la vie ; aussi fit-elle bâtir à Binche un somptueux palais, entouré de jardins merveilleux où elle rassembla tout ce que l'art, la richesse et la nature pouvaient offrir de plus remarquable. Son séjour à Binche lui fit apprécier la beauté des alentours qu'elle parcourait en chassant, et elle choisit le village de *Morlanwelz* pour y construire un fastueux rendez-vous de chasse.

La commune de *Morlanwès* ou *Morlanwelz*, fort ancienne déjà à cette époque, avait possédé au moyen-âge un château cité par Jacques de Guise, aneliste du Hainaut, dans son *tiers hors*, comme étant fortifié par messire *Witasse* (Eustache) *le vielz*, du Rœulx, et son fils *Witasse le jeune* ; il passe pour avoir été attaqué et ravagé par le comte de Flandre et Jacques d'Avesnes. Cet antique manoir, qui fit donner le nom de Montagne-du-château au lieu où on le construisit, devint la résidence de la famille *Tureq* ; il

Cany, Notre-Dame de Cambron, N. D. du Puy, Ste.-Anne à Braquignies, l'ermitage de la Buse, Ste.-Barbe, le prieuré de St.-Nicolas et la chapelle des Sept douleurs.

fut brûlé par les français en 1577 dans une de ces querelles armées qui embrasèrent si souvent cette contrée : Le château était alors occupé par *Bertrand Twerq*, sire de Morlanwelz.

C'est à peu près sur l'emplacement des ruines de cette vieille forteresse que la reine Marie jeta les fondements de sa maison de plaisance qu'elle appela *Mariemont*, de même qu'elle avait doté de son nom la petite ville de *Mariembourg*, bâtie par elle dans les Ardennes en 1542. On ne sait pas l'époque précise à laquelle il faut fixer l'origine du château de Mariemont, néanmoins on peut la reporter à l'année 1546, puisque les archives de la Chambre des comptes à Lille renfermaient jadis, sous cette date (1), une *faide contenant les actes de deshéritances et d'héritances des acquisitions de plusieurs parties de maisons et terres faites par l'archiduchesse Marie d'Autriche, reine douairière de Hongrie et de Bohême, sur le terroir de Morlanwelz (proche Binche), pour construire son château nommé Marie-Mont*. Tout ce qu'on peut assurer c'est qu'en 1548, le château était terminé et occupé.

Dans l'été de 1549, il y eut à Binche et à Mariemont des fêtes extraordinaires pour la réception de l'empereur Charles-Quint et de Philippe, son fils, que le monarque présentait aux provinces des Pays-Bas comme son héritier futur. Les princes arrivèrent à Binche le 22 août; les fêtes durèrent huit jours; toute la noblesse du pays y assista: un tournoi brillant, peut-être le dernier des grands tournois de la Belgique, y fut célébré avec une pompe incroyable. Voici ce qu'en dit, dans sa Description des Pays-Bas, l'historien Guichardin, auteur contemporain: « Vers ce lieu s'a-
« cheminèrent l'Empereur et le prince Philippe son fils l'an 1549,
« que Philippe fut reçu pour Seigneur à l'advenir des Pays-Bas et
« qu'il presta le serment: et là furent-ils pompeusement et ma-
« gnifiquement recueilliz, et royalement traitez par la Roïne,
« avec tant de passe-temps, et triomphes de joustes, tournois et

(1) Et sous le n° 249. — Des auteurs mettent la construction de Mariemont sous l'an 1544; les *délices des Pays-Bas* la reportent vers 1548; nous préférons l'année 1546 établie par un document officiel.

- aultres sortes de magnificence , que tant s'en faut qu'on puisse
- le déclarer, qu'à peine le croiroit-on si quelqu'un venait à la
- déduire. »

Parmi ces *passé-temps*, on mettait au premier rang le déduit de la chasse qui avait lieu à Mariemont avec toutes les facilités possibles. Les dames de la cour de la reine Marie suivaient en voiture dans les allées de la forêt tous les détails de la poursuite; et pour cela, la princesse qui réunissait les provinces de Hollande dans son gouvernement général et qui copiait volontiers ce qu'on y faisait de bien, avait imité dans les avenues de Mariemont les pavés en briques placées de champ, qu'on voit sur les digues et les trottoirs Hollandais (1).

Après la guerre contre les animaux, vint la lutte plus noble des chevaliers entr'eux. Le vainqueur du tournoi devait recevoir des mains de la reine de Hongrie un diamant d'un grand prix. Ce fut le jeune prince Philippe qui l'obtint. A peine l'eut-il reçu de sa tante, qu'il alla l'offrir courtoisement à la princesse d'Epinoÿ, jeune beauté qui faisait l'ornement de la cour de Marie (2).

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas; les prospérités du château de Mariemont ne furent pas de longue durée: à peine terminé en 1548, six ans plus tard il n'existait déjà plus! Voici quelle fut la cause de sa ruine. Charles-Quint assiégeait Metz en 1552, et pendant ce temps Marie, gouvernante des Pays-Bas fit marcher son armée sous la conduite d'Adrien de Croy, comte du Rœulx, sur

(1) On retrouve encore aujourd'hui, dans les bois de Mariemont, la trace de ces magnifiques et coûteux pavés de briques dont quelques parties sont restées parfaitement entières.

(2) Un écrivain belge disait dernièrement qu'il serait curieux d'éclaircir si la princesse d'Epinoÿ, objet des attentions galantes du prince royal d'Espagne, est la même qui plus tard (en 1581) défendit si vaillamment la ville de Tournay, contre un lieutenant de Philippe II. Ce point est tout éclairci: l'héroïne de Tournai s'appelait *Marie de Lalain*, de son nom, et ne fut princesse d'Epinoÿ que par son époux, tandis que la reine du tournoi de 1549 était elle-même de la maison d'Epinoÿ.

la Picardie, et y fit de tels ravages qu'elle força le roi de France à se porter vers ce point. Il ne put le faire assez tôt pour empêcher l'incendie du château de Folembray, maison de plaisance bâtie par un sire de Concy en 1210, réédifiée et embellie par François I^{er} qui y séjourna longtemps avec Diane de Poitiers (1). Henri II entra en fureur en apprenant la nouvelle de cet acte de vandalisme, et jura de s'en venger.

Il ne tint qu'é trop bien sa promesse ! En 1554, rentrant victorieux dans les provinces soumises à son ennemie, il prit Dinant et Mariembourg qu'il saccagea surtout parce qu'il y voyait l'œuvre et le nom de la reine Marie ; le 21 juillet, il se porta sur Mariemont qu'il brûla complètement par de tristes représailles. Voici comment Guichardin raconte ce fait déplorable : « Avec « pareille furie, ce roi fit mettre le feu au très grand et magnifi- « que palais fait comme un fort et chasteau, appelé *Mariemont*, « qu'à grands frais et dépense excessive, avec de merveilleuses « gentilleses aux jardinages, avoit fait bastir là auprès la mesme « royne : et par là voit-on combien il y a du danger à arrêter « les grands princes : et que très vray est le proverbe qui dit, « qu'ils ont les mains et les bras longs : c'est-à-dire que leur pou- « voir est grand et de longue estendu. »

Afin qu'on ne se trompât point sur ses intentions de vengeance et qu'il fut bien constaté que cet incendie venait en compensation de ce qui avait été commis en France, le Roi fit planter sur les ruines fumantes de Mariemont un vaste poteau étalant aux yeux épouvantés des habitants, l'inscription suivante :

ROYNE INSENSÉE, SOUVIENS TOY DE FOLEMBRAY !

(1) C'est de ce château, habité depuis par la belle Gabrielle, que Henri IV dirigea le siège de La Fère. Il y conclut la paix avec le duc de Mayenne en 1596. Plusieurs édits royaux sont datés de Folembray dont il reste à peine aujourd'hui quelques vestiges. La même destinée semble avoir été réservée à *Folembray* et à *Mariemont*, ces résidences chéries de deux souverains rivaux : brûlées toutes deux, relevées ensuite, ruinées de nouveau, on en cherche aujourd'hui les traces. L'in-

Ce ne fut pas tout encore : Henri II fit brûler le château du Rœulx pour rappeler à son propriétaire qu'il avait trop scrupuleusement exécuté les ordres de sa maîtresse ; puis il se porta sur Binche, apanage et demeure ordinaire de Marie. Il prit la ville le 22 juillet, la saccagea, la livra aux flammes et emmena tous les habitants prisonniers : les plus riches et les autorités se rachetèrent à prix d'argent. Quant au palais de la Reine douairière de Hongrie et aux merveilles qu'il contenait, tout fut détruit sans qu'il fut possible de pouvoir jamais les rétablir. Laissons encore parler ici Guichardin qui vivait à l'époque où ces faits se passèrent : « Par la furie » des François furent démoliz et ruinez à Bins plusieurs ouvrages » de grand artifice : entre autres, l'artificielle Cérés longue de » 28 pieds, posée en un jardin ; et le mont Parnasse d'escaille de » perles, avec la petite fontaine en hélicon, sur laquelle estoient » assises les neuf déesses musicales faites de marbre blanc ; aussi » le vaisseau à eau fait de pierre de porphyre, lequel à peine fut » parachevé en un an ; et la petite table aux banquets jointe de » plusieurs milliers de pièces rapportées (*mosaïque*), en laquelle » estoit pourtraite au vif la ville de Bins avec des couleurs natu- » relles, par des artisans allemands, comme aussi les herbes et » fleurs argentines jettées à la fonte, faites artificiellement, les- » quelles se renuoyent par le vent. En outre les plantes estranges » et rares valantes plusieurs milliers, et plusieurs colonnes de » marbre, par lesquelles choses cette ville fut célèbre, et nommé- » ment du temps de triomphe, par un ciel contrefait, dequel il » tonna, éclaira et plent, fontaines saillantes hors des roches ar- » tificielles, hors desquelles sembloient croistre des branches de » coral. »

Ces détails d'un contemporain disent assez quelle fut la splendeur des palais de Binche et de Mariemont bâtis ensemble, sous les mêmes inspirations, pour la même maîtresse, et vraisemblablement par le même architecte. Son nom n'a pas été inscrit dans des pièces officielles du temps, mais s'il est permis de former à ce sujet une conjecture, fondée du reste sur la tradition du pays,

dustrie moderne est venue s'abriter sous leur débris. Eylembray est maintenant une verrerie considérable.

ces châteaux auraient été construits sur les plans de *Jacquet Brouck (le Vieux)*, connu également sous les noms de *Brouck* ou *Dubreuck*, architecte né à Mons, habile tailleur de pierre et statuaire, qui bâtit aussi sous Charles-Quint (en 1539) le vieux château de Bossu, près Saint-Ghislain.

Marie d'Autriche n'eut pas le temps de relever Mariemont de ses ruines. Cette restauration était réservée à d'autres mains non moins habiles. Un peu plus d'une année après le sac et l'incendie du château, le 25 octobre 1555, la sœur de Charles-Quint quitta le gouvernement général des Pays-Bas ; son frère avait abdiqué en faveur de Philippe II qui confia les hautes fonctions de gouverneur des Pays-Bas à Emmanuel-Philibert duc de Savoie. La fondatrice de Mariemont partit pour l'Espagne où elle mourut en 1588 peu de temps après son frère. A cette époque d'ailleurs les troubles de religion commençaient à éclater en Belgique ; les guerres intestines les suivirent et occupèrent le pays plus d'un quart de siècle ; ce n'était pas le moment de songer à rebâtir des maisons de plaisance. En révolution, on détruit beaucoup de droite et de gauche mais on ne reconstruit guères. Les ruines de Mariemont durent donc voir encore s'écouler tout le reste du XVI^e siècle avant qu'on songeât le moins du monde à en nettoyer le riche sol qu'elles couvraient.

Mais enfin après l'orage reviennent des temps plus sereins. A l'ouverture du XVII^e siècle, la Belgique paraissait pacifiée. Les archiducs Albert et Isabelle, souverains des Pays-Bas par cession des rois d'Espagne, les gouvernaient en personne. Dès que les troubles furent apaisés et la tranquillité reconquise, ils relevèrent partout les ruines : leurs premiers soins furent pour les églises, mais les maisons princières ne furent pas oubliées. Leur architecte de prédilection, le fameux *Wenczelas Coberger*, le fondateur et le surintendant général des Monts de piété en Belgique, construisit pour les archiducs Notre-Dame de Mont-Aigu en Brabant, le château de Tervueren près Bruxelles, et, vraisemblablement, il releva celui de Mariemont. On n'a pas conservé la date précise de cette réédification, mais nous sommes fondé à croire qu'elle eut lieu de 1600 à 1604, avant le siège d'Ostende. Gille Waulde, pasteur de Binche, qui vivait en ce temps et sur les lieux, constate ce fait

Dans le passage suivant de la chronique de Lobbes (1) écrite en style un peu barbare.

« L'an 1600, le 27 février, il pleut aux ser^{es} archiducs Albert et Isabelle noz princes souverains de venir, en cette ville de Binch, pour y tenir leur cour quelque temps en attendant que le château et pavillon royal de Marie-Mont seroit accommodé pour leur séjour, comme il fut en bref orné de grands bastimens, et qui est bien le principal de deux chapelles grandes (et pardessus la domestique) capables, pour y entendre la messe ceux de la cour, dont elle est fondée journalière et perpétuelle par leurs altesses. Lorsqu'ils arrivoient en ce lieu, à scavoir au printemps et sur le principe de l'authome, la dévotion les transportait toujours de venir honorer à Binche les sacrées reliques de S. Ursmer et de ses bienheureux compagnons, et, devant icelles ils faisoient chanter la messe avec leur chapelle royale. »

Comme on vient de le voir le château était habité deux fois l'an par ses mattres; il reçut aussi quelquefois des visites extraordinaires: l'anecdote suivante en fait foi.

Le Roi Henri IV fit épouser, en 1609, la fille du connétable de Montmorenci, à Henri de Bourbon-Condé, premier prince du sang, qui fut depuis le père du grand Condé. La jeune princesse âgée de 16 ans, était la plus belle personne de France, et Henri IV, très coûtumier du fait, en devint facilement fort épris. Condé, s'apercevant des attentions du Roi pour sa femme, se retira avec elle dans une terre vers la Picardie; Henri lui ordonna de faire reparatre la princesse à la cour: le prince feignit d'exécuter ses ordres; il fit atteler un carrosse à huit chevaux suivi de plusieurs haquenées, s'y plaça avec la princesse et deux de ses femmes, et s'enfuit vers la frontière des Pays-Bas accompagné d'un petit nombre de serviteurs fidèles. Lorsque les chevaux detrait furent fatigués, on abandonna le carrosse et on monta les haquenées. C'est ainsi que le couple fugitif atteignit Landrecies, première place sûre de

(1) *La vie et miracles de S. Ursmer. Mons, Jean Havart, 1628, in-4°, page 300.*

la domination de l'Archiduc et de l'Infante. Condé envoya un de ses gentilshommes à Mariemont, où ces deux souverains se trouvaient en ce moment, pour les complimenter et leur demander la permission d'aller les y trouver. La diplomatie française et belge travailla pendant un an, par ambassadeurs extraordinaires, sur le refuge donné à la belle princesse de Condé; pendant l'hiver de 1609 à 1610, les français ayant à leur tête le marquis de Cœuvres, envoyé extraordinaire, complotèrent d'enlever, par ruse, la beauté qui troublait le repos du trop galant roi de France, mais ils échouèrent par la vigilance du comte de Buquoy. Enfin Henri IV était au moment de commencer une campagne qu'on attribuait en grande partie à ce motif frivole, lorsqu'il fut assassiné par Ravillac en mai 1610. Le prince de Condé voyageait alors en Italie, mais sa jeune et jolie compagne se trouvait à Mariemont avec les Archiducs qui en avaient pris la garde; son époux vint les rejoindre et remercier les souverains des Pays-Bas de leur appui. Bientôt le connétable de Montmorenci envoya la comtesse d'*Auvergne* à Mariemont pour ramener de Flandre la princesse et remercier Albert et Isabelle. La veuve de Henri IV y dépêcha le S^r de *Bureau* dont la mission était d'engager le prince de Condé à rentrer à la cour, et plusieurs membres de la haute noblesse de France vinrent au même lieu présenter leurs devoirs au premier prince du sang. En ce moment, Mariemont avait plutôt l'air d'un palais français que d'un château hispano-belge. Condé en partit trois jours après et fut reçu sur la frontière par sa mère sortie de l'illustre maison de La Trémouille. Quant à la jeune princesse, elle s'échappa avec autant de joie des Pays-Bas qu'elle en eut l'année précédente en fuyant du château de son mari. Elle se considérait comme prisonnière auprès d'Isabelle et les occupations graves de cette pieuse souveraine s'accordaient si peu avec l'esprit et les goûts de la jeune française que sans la mort du Roy Henry elle eut cherché d'elle-même à se sauver de Mariemont (1).

L'Ordonnance et le fameux *Edit perpétuel* des Archiducs qui résumaient les lois de Charles-Quint et qui donnaient une meilleure

(1) *Les relations du Cardinal Bentivoglio*, trad. (par F. P. Gaffardy Paris, Ch. Rouillard, 1642, in-4°, pages 499 et suiv.

direction aux affaires de la justice du pays, furent rendus au château de Mariemont le 12 juillet 1611. L'interprétation du même *Édit* fut octroyée aussi en ce palais le 28 novembre suivant. C'est donc dans cette maison de plaisance que fut signé le code grave et important qui régit la Belgique pendant les XVII^e et XVIII^e siècles et dont la jurisprudence est encore quelquefois invoquée aujourd'hui.

C'est également à Mariemont que fut prêté, le 22 mai 1616, par le frère de Philippe roi d'Espagne et en son nom, entre les mains des députés de la ville de Valenciennes, le serment d'en maintenir les privilèges pour le cas où les Archiducs n'auraient pas d'héritiers directs et où les Pays-Bas feraient retour à la monarchie espagnole. Le prince reçut, en échange, le serment de fidélité de la cité Valenciennoise par l'organe de ses députés.

Le luxe des Archiducs à Mariemont s'était principalement porté sur les ornements destinés au culte. Ils décorèrent avec soin l'église du *petit Mont-Aigu* près de leur château, et ornèrent somptueusement l'oratoire de l'Infante, au palais même, en l'enrichissant d'une infinité de reliques précieuses. C'est en ce lieu qu'Isabelle se retirait trois fois par jour pour y prier et y méditer pendant plusieurs heures. L'archiduc Albert invita l'archevêque de Cambrai François Van der Burch à venir faire la translation, en de nouveaux reliquaires d'argent donnés par lui, de huit corps saints provenant de Lobbes et déposés deux siècles auparavant en la collégiale de Binche; et tous les ans, pendant son séjour à Mariemont, il assistait religieusement à la procession solennelle de ces corps qui avait lieu au commencement de juillet et dont il augmenta la pompe par le don d'ornements, de douze dais, et de chappes en or, en argent et en soie (1).

Dans ce siècle de piété exaltée on attribuait facilement à des miracles les événements courants de la vie. En 1615, l'Archiduc Albert étant au palais de Mariemont se trouva très incommodé de

(1) *Adrian de Meerbreck. Théâtre funèbre etc. Brux. 1622, in-8°. p. 178-179. — Histoire de l'archiduc Albert, Cologne, 1693, in-12, p. 342.*

la goutte, et comme il avait une grande dévotion, il invoqua tous les saints du paradis et notamment S. Ursmer dont les reliques se trouvaient déposées à la collégiale de Binche, ville voisine. Le vœu de visiter le reliquaire du saint ne fut pas plutôt prononcé que la guérison eut lieu. L'Archiduc commanda à l'instant une jambe en argent du poids de 700 livres, et fit l'offrande de cet *ex-voto* à St.-Ursmer, le 3 juin, par les mains de son grand aumônier et de M. le duc d'Aumale, gouverneur de Binche (1).

On fit aussi grand bruit à cette époque dans toute la chrétienté, d'un miracle arrivé pendant une chasse faite à Mariemont par l'infante Isabelle; nous préférons laisser parler à cette occasion un auteur contemporain en lui réservant toute la responsabilité du fait: Voici le récit naïf qu'en publia le religieux minime. J. J. Courvoisier (2) qui peint d'ailleurs au naturel les occupations des souverains dans leur maison de plaisance :

« Comme une autre *Diane*, Isabelle suit Albert en l'exercice
» innocent de la chasse, se plaît à ouyr la musique des trompes,
» entendre trantaner un cor, prend plaisir de voir decoupler les
» chiens, et redoubler les huées pour suyvre le sanglier ou le
» cerf. C'est la remarque d'un grand cardinal (Bentivoglio) en ses
» relations. Mais voicy une chose merveilleuse qui luy est arrivée
» estant à la chasse avec son cher espoux, auprès de *Mari-*
» *mont*, montée sur une haquenée d'humeur docile et coura-
» geuse, laquelle d'ordinaire alloit à la cadence, que nostre géné-
» reuse princesse luy donnait. Mais un jour elle lui partit de la
» main, avec tant de vitesse, quelle espreuva et la dextérité de
» nostre princesse, et jeta mille craintes et apprehensions, de-
» dans l'ame de nostre grand Albert, voyant sa chere espouse
» courre risquer dans quelque précipice. Mais voicy la merveille!

(1) *Vie et miracles de S. Ursmer... par G. Waulde, Mons, J. Havart. 1628, in-4°, p. 506.*

(2) *Le sacré mausolée ou les parfums exhalants du tombeau de la Ser. princesse Isabelle-Claire-Eugénie, etc. Bruxelles, Fr. Vivien, 1634, in-8°, pag. 57 60.*

» ceste courageuse princesse sans appréhension fut assistée d'un
» haut. Car comme S. Hubert, évesque de Liège et successeur de
» S. Lambert, qui l'avoit baptizé, estant à la chasse au diocèse de
» Tongre, vit nostre Seigneur en croix au milieu des rameurs
» d'un cerf qui arreste son cheval furieux et fougueux; aussi un
» homme revestu en ecclésiastique se treuve au rencontre de
» l'haquenée fuyarde, qui l'arrestè tout court; son altesse le
» remercie de ceste courtoisie et favent, le semond d'aller se ra-
» fraischir dans la maison de plaisance Mariemont, loue Dieu
» d'estre délivrée d'un péril éminent, en publie l'histoire à son
» très cher Albert, lequel envoye chercher le personnage, mais
» quelque peine que prinssent les gentilshommes, il ne se peut
» trouver. Ce qui fit recoynostre qu'elle avoit esté assistée de son
» ange custode en ce pas périlleux. »

Ce règne des pieux archiducs fut une ère nouvelle pour le châ-
teau de Mariemont; il ne s'agissait plus de tournois, de danses,
de fêtes et de pompes chevaleresques comme au temps de Marie
d'Autriche. L'étiquette et la gravité espagnoles dominantes au
XVII^e siècle avaient remplacé la courtoisie et l'élégance du XVI^e.
La sévérité de mœurs de l'infante Isabelle se trouvaient parfaite-
ment en rapport avec les sentiments de l'archiduc Albert ancien
cardinal, surnommé *le pieux*. On chassait encore à Mariemont,
mais on y chassait gravement et dans toutes les règles; le reste du
temps on y priait, on y prêchait, on tenait des conseils d'état ou
des conférences religieuses. Les habitués n'étaient autres que le
nonce du pape, les ministres, des hommes d'état, des aumôniers,
des prédicateurs en renom, et les abbés des environs. Tout se
ressentait de l'austérité de l'existence des maîtres de ce palais. Ce
fut bien pis encore après la mort de l'archiduc Albert arrivée en
1621; l'infante ne quitta plus le deuil ni le costume religieux. Sa
tête était couverte d'une *faulle* noire, voile épais emprunté aux
modes espagnoles, et sa taille ceinte d'une cordelière de veuve à
laquelle pendaient d'immenses chapelets (1). Sa vie devint plus

(1) L'infante Isabelle prit l'habit du tiers ordre de St.-François le jour
de la fête de ce saint en 1621, des mains du R. P. *André de Soto*, son
confesseur et commissaire général de l'Ordre, et en 1622, elle fit ses

ascétique que jamais , et les voutes de Mariemont , jadis échos de chants joyeux , ne répétèrent que le bruit des sanglots et des oraisons. Leur aspect extérieur, remarquable de simplicité et d'uniformité semblait se conformer à la triste pensée de la sombre fille de Philippe II. C'était une maison puritaine , ayant ce caractère qu'on retrouva plus tard dans les mœurs , modes , et jusques dans la forme extérieure des livres jansénistes (4).

Une fois néanmoins on crut voir renaitre les beaux jours de la sœur de Charles-Quint ; c'était vers la fin de juillet 1634. Une cavalcade nombreuse , un cortège de magnifiques carrosses ; Don Philippe Albert de Velasco , à la tête d'une compagnie de gendarmes de l'Infante , ayant chacun avec les écharpes rouges une isabelle pour marquer les couleurs de leur mattresse ; le marquis d'Aytona , ambassadeur ordinaire ; le comte de Noyelles , maître d'hôtel de la cour de l'infante , arrivèrent tous à la fois et à l'improviste dans la cour d'honneur du château de Mariemont , suivi de gens de pied et de chevaux et furent reçus par des arquebuzades et des acclamations. Quel événement pouvait donc rompre ainsi la monotonie de ce séjour depuis longtemps silencieux ? Il ne fallait rien moins que la réception de la Reine de France Marie de Médicis , qui s'était échappée du château de Compiègne dans la nuit du 18 juillet , pour se réfugier dans les Pays-Bas par Avesnes où elle demeura trois jours , et par Mons où elle séjourna plus longtemps encore. Partie de cette ville avec l'infante Isabelle , qui voulait la recevoir royalement à Mariemont , les deux princesses et leurs suites nombreuses arrivèrent tout-à-coup dans cette demeure redevenue pour vingt-quatre heures une vraie *maison de plaisance*. Les françaises qui accompagnaient la reine-mère , se mêlèrent aux espagnoles de la cour de Bruxelles , les écuyers et gentilhommes

vœux et sa profession , se soumit à la discipline de l'Ordre et voulut être appelée *sœur Isabelle*.

(4) Les jansénistes avaient des Christs , des vêtements , des livres d'une forme particulière. Une reliure *à la janséniste* est sans dorure extérieure et d'un maroquin tout uni , souvent noir , et sans armoiries ou autres ornements.

des deux souveraines formèrent une société très variée et de haute distinction. La Reine mère avait avec elle le *S^r de la Serre*, bel-esprit du temps, historiographe de France, *charmant auteur* (comme dit ironiquement Boileau), qui nous a cependant laissé quelques lignes sur Mariemont : « Vous sçavez, dit-il, que sa
» majesté et son altesse couchèrent dans le chasteau de Marimont,
» situé à sept lieues près de Bruxelles. C'est un lieu dont le séjour
» est fort agréable, soit en la beauté des bastimens, ou en la
» fécondité des eaux, que l'art tient toujours en réserve, pour les
» départir également à un grand nombre de fontaines, où il
» fait admirer le chef-d'œuvre de son industrie . . . M. le comte
» de Noyelles, gouverneur général du duché de Limbourg et
» d'autres pays d'outre-meuse, et maistre d'hostel de l'infante . . .
» donna l'ordre pour traiter sa majesté et son altesse avec toute
» la court à Marimont ; de quoy il s'acquitta avec des louanges
» publiques. » (1).

Mais cet air de festivité ne dura qu'un jour : la tristesse et le silence reprirent leur empire en ce lieu et jetèrent, pour ainsi dire, sur l'extérieur des bâtimens, un sombre vernis qui sautait aux yeux à la première vue.

Pour en juger, il nous reste heureusement une peinture fidèle du château de Mariemont tel qu'il était vers le milieu du XVII^e siècle. Voici comment elle est arrivée jusqu'à nous et comment elle est visible aujourd'hui pour tout le monde.

L'infante Isabelle meurt à la fin de 1655 ; le cardinal infant Ferdinand d'Autriche continue le gouvernement des Pays-Bas jusqu'à la fin de 1641 ; il ne change rien à Mariemont. Après lui, il y a deux gouverneurs-généraux qui n'appartiennent point à la famille impériale. Ensuite l'archiduc Léopold-Guillaume et don Juan d'Autriche sont trop souvent absents de la Belgique pour s'établir à demeure à Mariemont et y faire des transformations.

(1) *Histoire curieuse de tout ce qui s'est passé à l'entrée de la Reine mère du Roy très chrétien dans les villes des Pays-Bas. Anvers, impr. Plantiniens, 1632, in-4^o, fig. page 13.*

Nous arrivons ainsi à l'année 1667 dans le cours de laquelle Louis XIV prend Charleroi et le pays voisin et s'empare de toute la prévôté de Binche, qui fut cédée à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle, signé le 2 mai 1668. Voilà donc Louis XIV propriétaire du château royal de Mariemont ! Plus civilisé que son prédécesseur Henri II, il se garda bien de le brûler ; au contraire, le Roi, accompagné de la reine, du dauphin, du duc et de la duchesse d'Orléans, de mademoiselle de Montpensier, de la duchesse de la Vallière, et des grands de sa cour, s'était rendu sur la frontière au printemps de l'année 1670, avec de brillants équipages, sous l'escorte de 46,000 hommes bien disciplinés, pour visiter les villes que l'Espagne venait de lui céder et pour faire prendre, à la reine et au dauphin, possession des terres qu leur étaient échues par succession. Il n'eut garde d'oublier Charleroi où il arriva le 40 de mai, Binche et Mariemont où il se rendit ensuite. Le bruit courut même à Bruxelles, mais cela sans fondement, que le roi de France allait désormais tenir sa cour au château de plaisance où les ducs de Brabant firent autrefois leur résidence (1). Louis XIV envoya, dans le même temps, des artistes de Paris afin de dessiner le château de plusieurs côtés pour être ensuite exécuté en tapisseries des Gobelins. Ce fut *Abraham Genoëls*, d'origine anversoise, mais membre de l'académie de peinture de Paris, qui, sur la recommandation de Lebrun, fut chargé de cette mission. Il se fit accompagner dans ce voyage par *Huchtensburg*, peintre de batailles, et par *Boudewyns*. Il rapporta ses dessins de Mariemont à Paris et les peignit en grand (2).

A cette époque, Louis XIV faisait représenter en peinture une suite de résidences royales, inscrites chacune sous le nom d'un des mois de l'année, celui sans doute que la cour devait choisir de préférence pour la visiter. Mariemont, alors partie intégrante de la France, fut inscrit pour le mois d'août, le plus chaud de

(1) *Histoire métallique des XVII provinces des Pays-Bas*, par Van Loon, La Haye, 1732, in-^o tome III, p. 30.

(2) *La vie des peintres flamands, allemands et hollandais*, par J.-B. Descamps. Paris, 1760, in-8^o t. 3, p. 94-95.

l'année ; on pensa qu'il y avait là assez d'ombrages et de fraîcheur pour combattre la canicule. Le tableau fut exécuté en largeur et de grande dimension, entouré du chiffre du grand roi, les deux LL. entrelacées. Ce fut ou *Genoëls*, ou quelque peintre d'après lui, qui peignit ce monument : c'est à peu près tout ce qui en reste aujourd'hui. Il figure au musée de Versailles, ce précieux refuge de tant de gloires passées, dans la nouvelle salle dite des *résidences royales*, placée dans les combles du château. Nous allons tâcher de donner une idée de la vue du palais qu'avaient rebâti les Archiducs, car nous supposons qu'au temps des premières conquêtes de Louis XIV, il était à peu près tel qu'il sortit des mains de l'infante Isabelle.

Sur le premier plan, représentant le bois au-dessous du château, on voit une chasse au chevreuil faite au milieu d'un bosquet d'un feuillage vigoureux et épais, ainsi qu'on le voit encore aujourd'hui. La forêt est dominée par l'édifice bâti entièrement en briques rouges, suivant la mode du pays. Ce genre de construction, tel qu'on le voit à l'extérieur et sur la face qui regarde le bois, donne au monument un caractère peu riant et provoque, malgré soi, le souvenir du château de la Belle au bois dormant. Au milieu du bâtiment s'élève un grand corps-de-logis carré, à toit élancé et à longs pans, tels qu'on les trouve dans les contrées à neige ; ce milieu est flanqué de quatre tours également carrées, ayant chacune deux fenêtres sur chaque face. Au premier étage règne un large balcon en terrasse, faisant le tour de tout le bâtiment et sur lequel s'ouvrent des fenêtres-portes. La vue de ce balcon qui domine la forêt sur trois faces devait être délicieuse : on s'y transporte en idée. Des dépendances assez étendues en longueur, mais sans élévation, pour ne pas entraver la vue, se prolongent sur un des côtés et se terminent à l'extrémité par une chapelle surmontée d'un belvédère. Le rez-de-chaussée, cache par les arbres, était plutôt deviné qu'aperçu. Du reste, pas d'ornements d'architecture, pas de sculptures extérieures, point de lignes gracieuses ou bizarres ; les fenêtres sont percées avec uniformité et rangées méthodiquement : on dirait plutôt d'une maison de force dans un bois que d'une maison de plaisance. Tel est l'aspect extérieur de la résidence royale peinte par ordre de Louis XIV vers 1670.

A cette époque, ce séjour recevait souvent des hôtes distingués de la cour de France, et notamment des chefs militaires. Les guerres interminables de la Flandre y amenaient les armées et les généraux de Louis XIV qui considéraient la position de Mariemont comme un bon poste de guerre. On appelait cela, dans les instructions militaires du temps, *le camp de Hayne Saint-Pierre et Hayne Saint-Paul avec la droite à Mariemont* (1) ; les Français s'y établirent avec sûreté les 15 mai, 8 et 11 juin 1674 sous les ordres du grand Condé ; un peu plus tard, le 11 août de la même année, se donna dans les environs la bataille de Seneffe, gagnée par les deux partis à ce que chacun disait, mais où les Français prirent les drapeaux et les bagages du prince d'Orange ; on conçoit qu'une journée où les curés déclarèrent avoir fait enterrer 27,000 morts, dut laisser des traces funestes au château de Mariemont qui en reçut de dures atteintes. Ce lieu n'était guères alors qu'un quartier-général très-recherché : le 25 mai 1692, Louis XIV, allant assiéger Namur en personne, vint camper à Morlanvelz, sous le château ; enfin, les 9 et 10 septembre 1695, l'armée du duc de Luxembourg, vint encore y dresser ses tentes après la bataille de Nerwinde.

Entre temps, et dès le 17 septembre 1678, par suite du traité de Nimègue passé entre la France à l'Espagne, le château de Mariemont et toute la prévôté de Binche avait fait retour à la couronne d'Espagne et furent évacués par les français. Cette demeure redevint comme auparavant la maison de plaisance des princes gouverneurs-généraux de la Belgique. De 1692 à 1715 elle fut souvent occupée par Maximilien Emmanuel, électeur de Bavière, homme de guerre et de plaisir, prince magnifique, adroit à tous les exercices du corps, qui dépensa beaucoup d'argent à Mariemont, où il prenait l'exercice du cheval, le divertissement du théâtre et le déduit de la chasse. Il le fit embellir considérablement en 1699. C'est pour lui et à l'occasion des fêtes de la naissance du prince des Asturies, qu'un poète de Valen-

(1) *Hist. de la campagne de M. le prince de Condé en Flandre, en 1674.* par le chev. de Beaurain, 1774, in-f°. pag. 19 et 51.

ciennes, nommé *Fouquier*, composa *Les Plaisirs de Mariemont*, pastorale, représentée devant son Altesse Electorale de Bavière, à Mons, mise en musique par le S^r *Vaillant*, musicien de la chapelle de MM. du Magistrat de Valenciennes, imprimée, dans la même ville, chez *Gabriel-François-Henry*, 1708, in-4° de 12 p. La scène se passe dans une avenue du château de Mariemont entre des bergers des environs, le Dieu Pan, Bacchus, l'Amour, un groupe de Sylvains et une troupe de Jeux et de Plaisirs. Les acteurs et les paroles de cette pastorale prouvent de reste que les choses étaient bien changées au château depuis l'Infante Isabelle, et que l'Electeur y avait d'autres hôtes et d'autres occupations.

Sous le règne de ce prince naquit à Mariemont le seul écrivain célèbre dont ce lieu ait été le berceau. Le 22 août 1693, *Charles Wastelain* y vit le jour, et non à Maroilles comme le dit Feller. Il entra à 20 ans chez les Jésuites et y exerça le professorat soit à Tournai, soit à Lille. Il mourut dans cette dernière ville le 24 décembre 1782. On lui doit la *Description de la Gaule Belgique, selon les trois âges de l'histoire: l'ancien, le moyen et le moderne; avec des cartes de géographie et de généalogie, Lille, 1761, in-4°, réimprimée à Bruxelles, 1788, 2 vol. in-8°*. C'est un excellent et savant ouvrage qui sert encore aujourd'hui de guide à ceux qui veulent faire des recherches historiques sur cette contrée des Pays-Bas si riche en souvenirs et en événements mémorables.

Il était écrit que ce devait être par les femmes que ce palais de Mariemont recevait ses plus notables agrandissements; son invocation sous le nom de *Maria* y était peut-être pour quelque chose. De 1728 à 1741, ce séjour fut habité, pendant la belle saison, par l'archiduchesse *Maria-Elizabeth*, gouvernante générale des Pays-Bas. Elle se plut à enrichir cette maison, et entr'autres constructions nouvelles, elle y fit bâtir une magnifique chapelle, qu'elle a fait consacrer avec beaucoup de magnificence et de solennité, le 2 août 1739, par Monseigneur *Tempi*, archevêque de Nicomédie, nonce apostolique en Belgique. Toute la noblesse et le clergé régulier et séculier des environs furent présents à cette pompeuse consécration.

Ce fut à peu près vers le même temps et sous les auspices de cette même princesse, tante de la grande Marie-Thérèse, que l'on chercha à rendre quelque splendeur aux Eaux de Mariemont dont le peuple publiait traditionnellement les vertus depuis les temps les plus reculés. La source principale, dite *Archiducale*, située dans une prairie au bas d'une colline, non loin du château, séparé du parc par le grand chemin, était reçue dans un large bassin (1) d'où elle s'écoulait dans un petit ruisseau voisin, en laissant sur son passage et particulièrement dans son réservoir, des traces jaunâtres qui dénotent un mélange de soufre ou de fer, ou peut-être de ces deux substances. L'archiduchesse, qui portait un grand intérêt à Mariemont, et son ministre le comte de Harrach, en exécution de ses ordres, envoyèrent, en août 1740, le docteur H. J. Réga, le professeur de chimie *Sassenus*, et S. A. De Villers, professeur de médecine en l'université de Louvain, pour faire l'analyse de ces eaux et recueillir la liste des cures qu'elles avaient pu opérer. D'autres essais furent expérimentés en avril 1741 en présence de M. *Manderlier*, médecin et conseiller de l'archiduchesse: on constata que la comtesse de *Franeau*, demeurant au château de l'Ecailles, à trois quarts de lieue de Mariemont, avait retrouvé son appétit perdu et que le comte de *Traisnigies* fut guéri de vestiges et d'obstructions. Le comte de *Cuvellier*, surintendant et directeur général de Tournai et Tournesis, délivra un certificat affirmant que dès l'an 1700 environ, le S^r *Louchor*, premier médecin de Mons, attribuait aux eaux de grandes vertus et les ordonnait à ses malades. Enfin un curieux recueil écrit par le docteur De Villers relate une foule de guérisons opérées sur les gentilshommes, abbés, chapelains, religieuses et cultivateurs des environs et en publie les certificats signés (2).

(1) Ce bassin fait en rond et composé de pierres bleues du pays, avait été construit par ordre des Archiducs, puis restauré par l'Electeur de Bavière. On gratifiait ces eaux du nom *Despa*, probablement parce qu'elles se rapprochaient de celles de *Spa* pour leurs qualités.

(2) *Analyse des eaux minérales qui se trouvent au château royal de Mariemont, en Hainaut, par S. A. de Villers, docteur régent. Louvain, M. Van Overbeke, 1741, in-8°, pages 173, 175 et suiv.* — Le docteur Réga publia également une dissertation sur les mêmes eaux; elle

D'après les rapports des savants, l'archiduchesse Marie-Elisabeth fit restanrer les eaux de Mariemont et y nomma un médecin directeur, en même temps qu'elle ordonnait la réparation de ces belles avenues briquées, percées dans toute l'étendue du parc qui n'avait pas moins de 482 boniers du pays en superficie. La plus longue de ces allées est celle qui joignait le château du Rœulx au palais de Mariemont à travers le bois dit *la Haye du Rœulx* dans une longueur de deux lieues.

Après l'archiduchesse, enlevée le 16 décembre 1744, le château de Mariemont eut pour maître le prince Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas pour l'impératrice Marie-Thérèse, qui s'y réunissait chaque année avec sa sœur la princesse Charlotte, abbesse du chapitre de Sainte-Waudru à Mons. Il y vint jusqu'à sa mort arrivée le 4 juillet 1780. C'était un prince éclairé, ami des arts et protecteur des lettres, à qui cette résidence dut plusieurs embellissements pleins de goût. C'est lui qui rassembla en ce lieu une quantité innombrable de superbes orangers qui furent transportés après son décès au château de Seneffe. On conserve encore aussi dans ce dernier endroit une magnifique table, dite de *Mariemont*, parcequ'elle fut faite pour S. A. R. le prince Charles à qui elle coûta 4000 florins de Brabant. Elle est en acajou, chargée d'incrustations en or fin industrieusement découpées. Le prince orna aussi Mariemont d'une multitude de chefs-d'œuvre de peinture et de gravure pour lesquels il avait un amour tout particulier. De son temps il eut pour surintendant de son palais royal, pendant

est écrite en latin *. — *Supplément aux traités précédens des eaux de Mariemont*, ou l'on confirme leurs qualités minérales et vertus salutaires, tant par des nouvelles preuves faites à Louvain, que plusieurs cures communiquées par le Sr *Delval*, médecin et directeur de ces eaux. On y a joint l'analyse des deux autres fontaines du même endroit, dont l'une est appelée *le Roidemont*, et l'autre *la Montaigu*, avec le détail des maladies auxquelles elles sont convenables, dédié à S. E. Mgr. le comte de Harrach, par les docteurs et professeurs *Réga* et *De Villers*. A Louvain, chez *Martin Van Overbeke*, 1742, in-8° de 4 fol. et 96 pages.

* *Henr. Jos. Rega, Dissertatio de aquis mineralibus fontis Marimontensis. Lovanii* * *Overbeke, 1740, in-8.*

27 ans, M. J. J. de *Biseau*, écuyer, décédé au château de la Malaise le 5 mars 1759. On voit son tombeau et celui de la comtesse J. A. T de *Chanclos*, sa femme, à Famillereux dont il était seigneur.

Le 6 juin 1781, Joseph II, voyageant en Belgique plutôt en philosophe qu'en souverain, visita le château de Mariemont comme faisant partie du domaine de la couronne d'Autriche, et s'y arrêta. Depuis Charles-Quint ce fut le seul Empereur qui séjourna dans cette demeure royale.

Nous voici parvenu aux derniers hôtes du château de Mariemont, à l'archiduchesse Marie-Christine, sœur de la reine de France, et au duc de Saxe-Teschén, son époux, tous deux gouverneurs des Pays-Bas de 1781 jusqu'à la révolution française. Ils furent violemment chassés de leur palais par l'entrée du général Dumouriez en Belgique, en 1792; ils y reparurent en 1795, pour en être expulsés de nouveau et pour toujours l'année suivante. Ce fut alors que le château fut pillé, saccagé et détruit par le fer et par la flamme en haine de son nom, de ses nobles habitants, et de la royauté dont il rappelait le souvenir et portait les emblèmes. La fureur révolutionnaire et le vandalisme aveugle qui l'accompagne toujours s'exercèrent sur ce monument de telle façon qu'ils ne laissèrent que des ruines hideuses parmi lesquelles il devient difficile de démêler l'ancien plan de cette belle résidence princière.

Les voyageurs curieux, les amateurs de souvenirs historiques qui cherchent les traces d'un séjour si vanté, sont vivement déçus à la vue des débris qui gisent pêle-mêle sur le sol et des tronçons de mur qui se tiennent encore debout. Voici, autant que notre mémoire peut nous servir, ce que présente aujourd'hui l'affligeant aspect des lieux.

Un pavé en pente douce descend de la montagne pour atteindre la mi-côte où s'élevait jadis le château. A droite et à gauche de cette avenue, des quinconces de tilleuls séculaires ont été remplacés par un verger et des arbres à fruits, plantation moins noble sans doute, mais beaucoup plus productive. La chaussée vient aboutir à deux robustes piédestaux rectangulaires, dont les puissantes assises sont veuves de deux groupes de chevaux artistement sculptés et

d'une fastueuse grille qui les reliaient autrefois ; en revanche , ces socles isolés sont chargés de mousses , de fougères et même d'arbustes dont les graines ont été semées par les vents , et qui grandissent paisiblement dans les interstices des pierres . Deux rampes tournantes et en pente conduisent , à droite , à de vastes écuries en ruines ; à gauche , à la vénerie , aux chenils et à d'autres dépendances qui ont notablement changé de nature et d'aspect . En face , la cour d'honneur , maintenue de plein pied , et plus élevée d'un étage que les communs dont nous venons de parler , mène à droite et à gauche à deux ailes délabrées , dont on ne distingue plus que les ouvertures terminées en plein-cintre . Les massifs de maçonnerie , d'une grande épaisseur encore , sont en briques ; des pilastres en belles pierres , finement taillées , ornaient les angles du bâtiment et les grandes entrées . La principale décoration du palais devait être être au corps de logis du fond ; il a totalement disparu ! Ce milieu du monument , l'âme du château , a dû nécessairement attirer l'attention et les efforts des démolisseurs ; aussi est-il rasé au niveau de la cour intérieure , ce qui lui laisse néanmoins un étage au-dessus du sol extérieur , du côté des jardins qui s'abaissent en suivant la pente du terrain . Les cuisines ont dû se placer dans cet étage , souterrain par rapport à la cour , rez-de-chaussée du côté du parterre . A droite , les écuries restées à ciel ouvert , recèlent encore de monumentales colonnes en pierres bleues qui servirent de magnifiques séparations aux chevaux . A gauche , des maisons de mineurs sont construites sur les fondations d'une caserne de la garde des princes , et font face à la chaussée qui descend dans le village . Quoique pendant un demi siècle tout le village de Mortanwelz soit venu tirer de ces ruines des pierres et des briques comme d'une carrière banale , il reste toutefois des fûts de colonnes , des débris de pilastres , des triglyphes , des chapiteaux , très délicatement sculptés , qui donnent une idée du style relevé de l'édifice . Du côté des jardins ou de la forêt les ruines sont garnies de plantes et de fougères ; vers la cour , où la main des hommes vient trop souvent arracher des matériaux , les ruines paraissent presque toutes fraîches . Au bas de la colline , au côté droit de la chaussée et sur les bords de la Hayne , on voyait s'élever la *faisanderie* du palais ; elle est aujourd'hui convertie en un enclos productif , orné d'un joli chalet suisse et d'une pêcherie bien entendue ; c'est la

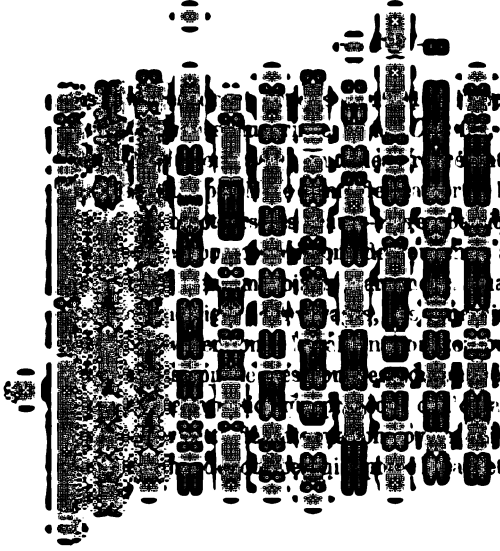
succursale de la basse-cour du moderne propriétaire du château neuf élevé à peu de distance des ruines de l'ancien. Dans une province aussi bien cultivée que le Hainaut, il est inutile de dire qu'il ne resterait des jardins délicieux de Mariemont; les fleurs élégantes ont disparu devant le précieux tubercule qui nourrit l'humble habitant des campagnes; les arbustes exotiques ont fait place à l'utile pommier des vergers. L'œil le plus exercé ne saurait plus retrouver ni bassins, ni cascades, ni les ifs taillés de la Renaissance; il ne demeure nulle trace des dessins de ces bosquets enchanteurs qui embragèrent les infantes et les archiduchesses, et où se délassaient le courageux Electeur de Bavière et le philosophe Joseph II (1).

Si l'on voulait d'ailleurs consulter les seuls souvenirs que l'art de la peinture et de la gravure aient perpétués de ce lieu de plaisance, il faudrait se procurer les cinq cartes particulières du Parc, du Château et des Environs, gravés en 1774, par *Antoine Cardon* père, de Bruxelles (2). Le prince Charles de Lorraine possédait huit planches en cuivre formant ensemble une Carte topographique du château royal, parc et environs de Mariemont, dont on n'avait pas tiré plus de vingt épreuves en 1780 à l'époque de sa mort; il fit dresser aussi une carte de chasse de cette résidence et un plan particulier des environs. Les cuivres (3) de toutes

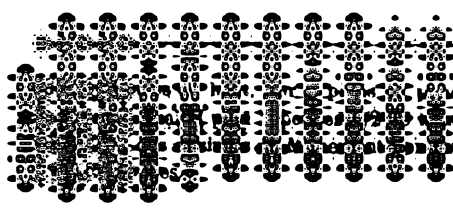
(1) Avant la Révolution, le Palais de Mariemont avait un personnel particulier chargé de son entretien; le jardinier en chef était *M. Van Hulst*; *M. Tielman* avait la surveillance des fontaines; *M. Buzet*, restait serrurier en chef du château et *M. Pierchaut*, maître ouvrier; *M. Carlier* en était le concierge. (*Calendrier de la cour, Bruxelles, 1783*, in-12, p. 14. — 1792, p. 13.)

(2) Le catalogue des livres, estampes et planches gravées du prince Charles de Lorraine, rédigé par le libraire Ermens, en 1781, annonce, page 421, aux nos 212 à 216 des estampes, six planches des environs de Mariemont, après avoir mentionné, au n° 208, les cinq cartes particulières du parc et château, gravées par Cardon en 1774.

(3) Voyez les nos 126, 127 et 128 des planches gravées de *S. A. R. le duc Charles Alexandre de Lorraine et de Bar* (Bruxelles 1781), in-8, page 447-448. On y donne la dimension des planches. Dans le plan topographique composé de huit pièces, il y en avait 6 ayant chacune 1 pied 10 p. de hauteur sur 2 pieds 10 pouces de largeur; et deux pièces comp-



pan de la bibliothèque
peintre, originaire de
tant ce même château ;
l'un des premiers ama-
que. — C'est à peu près
artistiques encore in-
ant à son histoire, elle
res des Pays-Bas n'en
ours tort : il en est des
vite ceux qui ne sont
rassemblé les données
valoir un regret de la
et de la grandeur et de



ces de largeur. La carte
sur 1 pied 9 pouces de
auteur 2 pieds ; en largeur

NOUVEAU CHATEAU.

« Tous ces lieux, la plupart marqués par la victoire,
« Dites-moi, qu'étaient-ils, entourés de marais
« Et de coteaux couverts de nombreuses forêts ?
« — Domaines des abbés, ou fiefs héréditaires,
« Infrédés au joug des seigneurs féodataires,
« Dont les malheureux serfs à la glèbe attachés,
« Ignoraient les trésors sous la terre cachés. —
« Tel était ce pays, avant que l'industrie,
« Les arts, l'agriculture, en aient fait leur patrie...

LAQUELLE-COURAN.

(*Découverte du charbon dans le Hainaut*).

Il ne faut pas aller bien loin si l'on veut éprouver quelque douce compensation après avoir visité les tristes ruines du vieux castel ; il ne s'agit que de gravir la colline jusqu'à son plateau en remontant vers le nord-ouest, et bientôt l'on se trouve en face d'un bel édifice d'une architecture moderne, d'un style à la fois riche et grave, solide sans être lourd, d'un aspect agréable et de ce ton clair et animé que donne la belle pierre gris de perle des Ecausines employée dans les principales parties de cette construction. C'est le nouveau château de Mariemont, bâti vers 1850, sur les plans de M. *Suys*, architecte, par M. *Warocqué* père, directeur des mines de charbon des environs. Ce bâtiment présente à l'œil un beau carré ; le rez-de-chaussée est élevé de plusieurs marches au-dessus du sol et surmonte les cuisines souterraines. La façade, du côté des jardins, est décorée d'un portique soutenu par un rang de belles colonnes taillées d'une seule pièce dans le banc de pierre ; des lions et des vases sculptés ornent les entrées ; une riche balustrade couronne le faite du château et cache un toit à l'italienne surmonté d'une horloge. Dans l'intérieur, un large et noble escalier d'honneur conduit à un vestibule grandiose sur lequel donnent les appartements du premier étage. Au pied de cet escalier vraiment magnifique figure, sur un piédestal, le buste en marbre de M. *Warocqué* père, voté le 29 septembre 1855 par l'assemblée générale des intéressés du charbonnage de Mariemont dont il était le directeur, et exécuté par *Guillaume Geefs* en 1856.

Une habile distribution a ménagé de grands et de petits appartements suivant que les hôtes de cette splendide demeure sont nombreux ou réduits à la famille. En général, les pièces du dedans répondent à la grandeur du dehors par un luxe bien entendu ; les salons offrent une décoration qui parle plus à l'esprit et à l'imagination que l'or entassé trop souvent par la richesse inintelligente et illétrée : ici, ce sont des groupes et des statues en marbre de *Simonis*, de *Gees* ; là les panneaux sont couverts des chefs-d'œuvre de *Verboeckhoven*, d'*E. Navez*, et autres artistes qui font l'honneur, et soutiennent la gloire de l'école flamande.

Le parc environnant le château est dessiné avec goût et sans afféterie ; les accidents nombreux du terrain ont été mis à profit et l'on n'a pas eu besoin d'y créer des montagnes et des ruines factices. Tout cela se trouve très naturellement sous les pas du promeneur qui erre autour de cette belle habitation. Un point de vue remarquable a été ménagé à travers les plantations ; l'œil y embrasse une profonde vallée dans laquelle s'élèvent au loin ces immenses cheminées que l'industrie moderne a plantées au milieu de nos vertes campagnes, et dont le caractère tout d'actualité contraste pittoresquement avec les débris des antiques abbayes du pays et avec les vieux souvenirs historiques dont se préoccupe l'esprit de ceux qui parcourent ces lieux.

Non loin du château on voit une rotonde garnie d'orangers, parmi lesquels peut-être il en est qui viennent du vieux *Marie-mont* où l'on en cultivait de fort beaux et un, entr'autres, datant de cinq siècles et ayant appartenu au duc Jean de Brabant. Un vaste potager est annexé au parc ; on y remarque des serres chauffées par le mode nouveau de tuyaux à l'eau bouillante. Il est inutile de parler des écuries, de la sellerie, du gymnase et autres dépendances, qui, toutes, sont ordonnancées d'une façon remarquable et dignes de la grandeur du corps de logis principal.

Mais ce qui mérite surtout d'être visité et distingué à *Marie-mont*, c'est l'établissement voisin des mines de houille dirigé si habilement par *M. Abel Warocqué*, propriétaire actuel du château qui a continué l'œuvre si bien commencée par son père. Il est impossible de rien trouver de mieux réglé, de mieux con-

duit que ces importantes usines. Une direction intelligente préside à tous les détails grands et petits de cette riche exploitation. Il fait beau voir les chantiers, ateliers et magasins de l'établissement : placé au milieu du bois, ce vaste lieu de travail est animé par cent professions différentes. L'esprit d'ordre du maître qui ordonne tout se fait apercevoir dans les moindres parties. Là, point de matériaux qui traînent, d'éléments qui se perdent, d'outils qui s'abîment. Un clou même ne s'égare pas ; toute chose est à sa place, chaque ouvrier à son travail. L'ordre, le soin et jusqu'à la propreté flamande sont introduits dans ces curieux ateliers de production et de réparation. On ne se douterait jamais, à la netteté du local, que le noir charbon soit pour quelque chose dans cet établissement si écuré et si coquet. C'est le joyau de la couronne industrielle de son habile directeur, aussi s'en pare-t-il avec une juste fierté. Si nous ne craignions pas de blesser sa modestie nous dirions avec quelle obligeance et quelle courtoisie il fait les honneurs de sa belle propriété et de ses riches usines.

M. *Abel Warocqué* a introduit plusieurs notables améliorations dans l'art d'extraire la houille ; c'est à lui qu'on doit l'invention d'une machine propre à descendre les mineurs au fond des puits sans se servir des tonnes, trop sujettes aux accidents, ni des échelles qui fatiguent l'ouvrier et lui font perdre son temps avec ses forces (1). Cet industriel distingué a été décoré des rubans de la légion d'honneur et de Léopold ; il est officier de ce dernier ordre.

Le nouveau château et le parc de Mariemont, quoique très-rapprochés du petit village de la Hestre, sont dépendants de la commune de Morlanwelz (2) qui a pour bourgmestre le propriétaire de

(1) Cette invention est d'autant plus utile sur les lieux mêmes que la plus grande profondeur à laquelle on soit parvenu sur la surface du globe est une des fosses de Mariemont qui compte 530 mètres du fond au niveau du sol.

(2) L'étymologie de Morlanwelz n'est pas facile à établir ; cependant on peut la tirer des deux mots *Morlan* et *welz*. Cette dernière terminaison se trouve dans une foule de noms de localité, tels que *Péruwelz*, *Perwez*, *Noduwez*, *Irchonwelz*, etc., le mot patois *welz* dans le pays, signifie réservoir, mare, étang ; *Morlan* peut venir d'un nom propre.

re domaine ; il est environné à l'est et au sud par le bois de Mariemont dans lequel se trouvent les centres d'exploitation de houille. A peu de distance du château et dans la même forêt figurent encore les restes de l'abbaye des dames de l'*Olive*, vieux monastère de femmes de l'ordre de Cîteaux, utilisé par l'agriculture et l'industrie comme cela a eu lieu en maints endroits.

Le charbonnage de Mariemont s'étend tout autour de l'ancien couvent, et un puits d'extraction, un chemin de fer, un tunnel, toutes inventions de ces temps modernes, se voient dans le même bois qui recérait naguères le cloître, l'église, les tombeaux de la sainte abbaye. Ce point de l'antique forêt, qui, depuis le XIII^e siècle, lorsque les aboiements des meutes et les fanfares du cor la laissaient en repos, n'avait, pour ainsi dire entendu que les tintements des cloches et les hymnes religieuses des nôues, ne trouve plus guères aujourd'hui d'écho que pour les chants souvent bachiques des mineurs, et les gémissements de la vapeur. Quelle métamorphose ! . . . et que ces lieux sont différents de ce qu'ils étaient lorsque le savant *Aubert Le Mire* vint visiter l'abbaye de l'*Olive* au commencement du XVII^e siècle ! Il put y remarquer encore le tombeau du preux *Gillion*, sire de Trazégnies, ce fameux croisé qui, pendant sa captivité chez les infidèles, épousa une princesse de Babylone, sortit des fers, et ramena en Hainaut la belle sarrazine *Graciane*, quoiqu'il eut à Trazégnies une autre femme en perspective. Le pape, à cause de certaines circonstances atténuantes, permit cette bigamie, et l'heureux *Gillion* vécut et mourut entre ses deux compagnes, qui furent enterrées avec lui à l'*Olive*, où un monument magnifique leur fut élevé (1).

En ce moment il ne reste de l'abbaye de *Notre-Dame de l'Olive*, ou de l'*Ermitage* comme on l'appelait, qu'une foible partie des anciens bâtiments. Ils suffisent aux besoins d'une petite ferme. Cet enclos très-réduit est au milieu du bois de Marie-

(1) Voyez sur ce piquant et dramatique sujet l'article intitulé le *Bigame*, inséré dans nos *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique* (première série), 1833, t. III, page 9. par notre ancien ami et savant collaborateur *Aimé Leroy*.

mont et de la concession des mines qui portent son nom. L'origine du monastère est due, comme nous l'avons dit, à un anachorète qui y bâtit une église où sept chanoinesses de Moustiers-sur-Sambre vinrent s'établir sous sa pieuse direction, et il y mourut en odeur de sainteté vers 1241. Trois ans après, le pape Innocent IV confirme les privilèges et les possessions du monastère. En 1440, sous *Ide de Fixet*, 17^e abbesse, Eustache, abbé du Jardinot, réforme l'abbaye. *Catherine de Lannoy*, 20^e abbesse, la reconstruit deux fois, de 1525 à 1566, année où elle se démit de ses fonctions. *Antoinette d'Oignies*, qui lui succéda, se retira à l'hôpital de Binche, à cause des guerres; elle y mourut le 13 décembre 1585. Enfin, la 52^e et avant-dernière abbesse connue de Notre-Dame de l'Olive, fut madame *Marie-Catherine Nopère*; elle succédait à madame *Maréchal*. La 55^e et dernière était Dame *Nathalie Vander Noot*.

La révolution Française anéantit ce cloître comme tous ceux du voisinage. En revanche, elle perfectionna l'agriculture et l'industrie du pays d'une manière merveilleuse. Les charbons de Mariemont et des houillères des environs, qui, toutes ensemble, forment ce qu'on appelle en Belgique le *bassin du centre*, et qui sont d'une qualité excellente et d'une exploitation facile, obtinrent une grande faveur à Bruxelles dès que des communications nouvelles leur permirent d'y arriver; des usines d'une autre nature, mais qui ont besoin du charbon pour vivre, voulant s'assurer le *pain de l'industrie*, sont venues se ranger autour des mines de houille; enfin tout le pays s'est rapidement transformé et a pris une physionomie nouvelle. Nos vieilles abbayes de la Sambre sont changées en hauts-fourneaux et en laminoirs; là où régnaient le calme, la prière, le repos, et, dans les derniers temps, la mollesse et l'oisiveté, on ne voit aujourd'hui que mouvement, industrie, production, activité. Aussi s'étonne-t-on, d'une année à l'autre, d'apercevoir des hameaux nouveaux, des constructions immenses s'élever comme par enchantement et couvrir sur un terrain deux fois fécond, au fond et à la superficie, des lieux jadis plus pittoresques peut-être, mais moins peuplés et moins riches. Au tour des charbonnages de l'Olive et Mariemont se groupent ceux de Sars-Longchamp, Bascoup, Bois-du-Luc, Bois-d'Haisne, les Louvières et la verrerie de Mariemont, établissement cité dans son genre.

Partout les hautes cheminées, obélisques de l'industrie, se dressent sur le sol et viennent faire concurrence aux arbres les plus élevés et aux flèches élancées des églises.

Si, en terminant cet article, nous jetons un coup-d'œil sur le panorama qui se déroule, au XIX^e siècle, autour du château neuf de Mariemont, comme nous l'avons fait, en débutant, sur les mêmes lieux au point de vue du XVI^e, nous trouverons un tableau vivant de tout ce que l'actualité peut rassembler : au nord, un double chemin de fer, la jolie station de Manage, le tunnel de Godarville, qui a près d'un kilomètre d'étendue, la modeste demeure qui servit d'habitation à un ministre du roi des Belges, fils de ses œuvres (1) ; au sud, la nouvelle chaussée d'Anderlues qui vient couper l'antique voie romaine ; à l'ouest, les nombreuses usines du bassin houiller, les routes de Hayne-Saint-Pierre et du Rœulx, les belles carrières de pierre des Ecaussines ; à l'Est, le canal de Bruxelles, qui a grandi la fortune de Mariemont ; partout des communications nouvelles, des petits chemins de fer particuliers qui relient les sièges de la production aux canaux, aux rivières, aux débarcadères de la grande artère du rail-way de l'Etat ; si l'on ajoute à cela la réalisation des divers projets de voies ferrées dont les études sont faites, on conviendra qu'il existe peu d'endroits sur le globe plus favorisés par la nature, par l'art et par l'industrie. Que de vicissitudes et de révolutions ce petit coin de terre n'a-t-il pas subies ? Frontière sauvage du pays des Nerviens il y a deux mille ans, conquise par les Romains qui y percent une noble voie et y placent une étape ; puis, séjour des rois fainéants de la première race et des maires du palais envahisseurs ; au moyen-âge, les monastères s'emparent de ces lieux et les cultivent à leur profit ; bientôt, les grands de la terre y bâtissent des palais, et, pendant trois siècles, lorsque les fureurs de la guerre n'en font pas des ruines fumantes, ils servent aux plaisirs des rois et aux délassements de la couronne ; aujourd'hui centre d'un labour intelligent, foyer de l'industrie moderne,

(1) M. Deschamps, ministre, membre de la chambre des représentants.

un lieu de
 confiance :
 la sagesse
 inter et de

comme nous
 ven l'archi-
 erraine , qui
 gouvernante
 Mariemont
 61 ans, au
 à Bruxelles
 Louis Albert et

comme nous
 ven l'archi-
 erraine , qui
 gouvernante
 Mariemont
 61 ans, au
 à Bruxelles
 Louis Albert et

HOMMES ET CHOSES.

Bent, ou Schilderbent.

1600-1740.

La société nommée *Schilderbent* (bande des peintres), ou tout simplement appelée *Bent*, explique son but assez clairement par son double nom Néerlandais. C'était une espèce de compagnonage ou d'association fondée à Rome par les artistes de l'école flamande ou hollandaise qui allaient en foule se perfectionner sur la terre classique des beaux-arts. Ces hommes du Nord revenaient de l'Italie sans avoir perdu leur cachet national ; au contraire, il semblait que tout en étudiant les beaux modèles antiques, ils prissent à tâche d'implanter, dans ce riche sol du midi, quelques-unes de leurs coutumes flamandes. L'amour des cérémonies originales et burlesques, qui semble être inné chez tous les habitants des provinces des Pays-Bas, fut transporté par eux des bords brumeux de l'Escaut sur les rives fleuries du Tibre. Ainsi, une fois à Rome, tous les artistes des dix-sept provinces formèrent une société bachique unie par les liens de la gatté et de l'amitié. Lorsqu'un membre nouveau se présentait à l'admission dans cette bande joyeuse, on lui faisait subir toutes sortes d'épreuves et de plaisanteries, moyen tiré de la personne même de payer sa bien-venue. Ce qu'on appelle aujourd'hui les *charges d'atelier* ne sont peut-être que les diminutifs et les derniers souvenirs des farces de la *Schilderbent*. La réception se faisait dans un cabaret de Rome, aux frais du récipiendaire ; après quelques cérémonies bizarres, l'admission se terminait par une sorte de baptême à la suite duquel le nouveau membre recevait un sobriquet ayant quelque rapport à sa figure, à ses qualités ou à ses défauts ; c'est sous ce nom nouveau qu'il restait inscrit et reconnu dans la compagnie : ce nom d'emprunt s'appelait le *bentnaam*, et chaque *bentvogel*, ou initié de la société, avait le sien qu'il remportait

dans ses foyers et qu'il conservait jusqu'au tombeau. La fête de la réception durait toute la nuit, et le lendemain les compagnons réunis allaient à quelque distance de Rome terminer la cérémonie sur le tombeau de Bacchus. On prétend que Raphaël a lui-même donné l'idée de cette fête. Les flamands y ajoutèrent la partie matérielle. On n'y admettait point les italiens comme ne sachant pas supporter la boisson ; les allemands, pour lesquels on n'avait pu alléguer le même motif d'exclusion, y furent volontiers reçus.

Nous ne savons pas au juste à quelle époque cette singulière association commença ni quel jour elle prit fin ; mais elle était en pleine vigueur au commencement du XVII^e siècle, et trois de ses membres consacrèrent leur pinceau, leur crayon et leur burin à en retracer les singulières particularités. Ces trois artistes sont hollandais : *Dom. Wynen*, peintre, *Barent Graat*, dessinateur, et *Mathieu Pool*, son gendre, graveur d'Amsterdam. concoururent à la reproduction des trois *grandes représentations burlesques des cérémonies* qui se pratiquaient à Rome pour la réception d'un membre de la *Schilderbent*. Nous ignorons ce que sont devenus les tableaux originaux de Dom. Winen, mais Graat les ayant dessinés à la fin du XVII^e siècle, et son gendre, Mathias Pool, les ayant gravés au commencement du XVIII^e, le sujet en devint populaire en Europe. Ces gravures sont à juste titre recherchées des curieux et deviennent rares dans le commerce où elles ne paraissent guères qu'à la dispersion d'une collection rassemblée par un amateur. Au bas de ces trois pièces curieuses on lit la signature : *D. W. Aescantius*, c'est le *bentnaam* ou sobriquet, accepté par Dom. Wynen dans l'académie de *Schilderbent*, au milieu des cérémonies bachiques qui accompagnaient l'admission du néophyte. Ce nom fait sans doute allusion aux circonstances de la vie du peintre qui consacra ses pinceaux à cette œuvre burlesque.

Francis Van Bossuit, célèbre sculpteur en ivoire, né à Bruxelles en 1658, autre membre de la même société, fut inscrit sous le nom d'*Observateur*, parce qu'il mettait à profit tout ce qu'il voyait de beau, et que sa mémoire conservait fidèlement, comme un trésor inépuisable, ce qu'il avait observé d'admirable dans les modèles antiques. C'est peut-être aussi comme *bentnaam* que le surnom de *Tempeste* fut affecté à *Pierre Molyn* ; que *J. François Van Bloemen* reçut celui de l'*Orizzonte*, tiré des atmosphères brûlantes et vaporeuses qu'il introduisait dans ses tableaux ; que le graveur *Regnier de Persyn*, fut appelé le *Narcisse*, comme s'aimant lui-même, et qu'enfin le sobriquet de *Bamboche*, fut donné à *Pierre de Laer*, pour la singulière conformation de sa figure. Tous les autres membres de la *Bent* portaient ainsi des surnoms bizarres puisés dans leurs penchants

particuliers, le genre de leur talent, ou les événements remarquables de leur vie.

Un jour, les artistes flamands, hollandais et allemands étaient parvenus à entraîner à se faire recevoir parmi eux Guillaume *Van Ingen*, plus sensible aux plaisirs de l'étude qu'à ceux de la table : il avait résisté long-temps, mais prêt à quitter Rome il consentit à se laisser admettre dans la joyeuse confrérie. Au moment où l'on procédait à la cérémonie de la réception dans un cabaret de Rome, la police s'empara tout-à-coup du récipiendaire et de ses collègues et les conduisit en prison, sous le prétexte que les rassemblements d'étrangers étaient défendus. Après leur interrogatoire, on reconnut tout ce qu'aurait d'inoffensif une telle réunion et on rendit tout le monde à la liberté. La société n'abandonna pas pour cela sa proie ; elle procéda de nouveau à la réception, si malencontreusement interrompue, de *Van Ingen*, et comme il fut le premier élu après l'événement de la prison, on l'inscrivit sous le nom d'*Ingen le premier*.

Pour indiquer l'esprit de jovialité et d'originalité qui régnait dans la *bande académique* flamande et hollandaise à Rome, nous allons donner ici la nomenclature des principaux membres de cette société artistique et grivoise, en y ajoutant les sobriquets sous lesquels ils furent baptisés *inter pocula*.

La Tombe, né à Amsterdam en 1616, fut nommé par la *Bent* le *Boucheur*, parce qu'il n'était jamais un moment, dans quelque endroit qu'il fût, sans remplir sa pipe et fumer.

Jean-Baptiste *Weenix*, né à Amsterdam en 1621, fut surnommé le *Hochet*, pour le son aigre de sa voix.

Jacques *Van der Does*, né à Amsterdam le 4 janvier 1623, fut intitulé dans la *Bent*, au moment où il allait s'enrôler dans les troupes du pape ; à cause de cette idée guerrière et de la petitesse de sa taille on le reconnut sous le nom de *Tambour*.

Charles *Cresten*, allemand, baptisé l'*Espadron*.

Théodore *Van der Schuur*, né à La Haye en 1623, d'un caractère aimant et affable, fut nommé l'*Amitié*.

Jacques *Vaillant*, de Lille, appelé l'*Abouette*.

A. *Blankhof*, d'Almaer, nommé *Jean Mast*, comme ne disant jamais deux paroles sans prononcer ce mot, qui signifie *ommarade*, en flamand.

Gaillaume *Doudyns*, de La Haye, qu'on appelait *Dionède*.

Daniel *Mytens*, de la même ville, fut gratifié de l'épithète de *la Corneille bigarrée*, à cause de la recherche et de la quantité de ses habits.

J. *Weyerman*, surnommé *Compariva*.

Abraham *Genoels*, né à Anvers en 1640, fut inscrit à Rome,

le 5 janvier 1675, sous le titre d'*Archimède*, comme bon mathématicien.

Le populaire Carle *du Jardin* qui réussissait si bien à peindre les animaux, en reçut le nom de *Barbe de Bouc*.

Robert *Duval*, né à La Haye en 1644, obtint de la bande académique le sobriquet de *La Fortune*.

J. *Glauber*, d'Utrecht, eut nom *Polidor*.

Théodore *Visscher* eut celui de *Stempop*, synonyme d'ivrogne, qu'il mérita trop bien ; du reste, un des fermes sottiens de la bande joyeuse.

Le riche Pierre *Van der Hulst*, de Dort, fut nommé *Tourne-sol*, comme introduisant cette fleur dans presque toutes ses compositions.

Cornille *de Bruyn*, reçu en 1674, avec le surnom d'*Adonis*.

J. Van *Bunnik*, d'Utrecht, appelé la *Timbale*.

Philippe *Roos*, le *Mercur*.

Pierre Van *Bloemen*, *Standaert*, ou l'*Etendart*.

Jacques de *Heus*, d'Utrecht, dut à la ressemblance de ses ouvrages avec ceux de son maître, Guillaume de Heus, d'être qualifié *la Contre-épreuve*.

Nicolas *Pimont* se fit nommer *Opgang* (élévation), par ironie, de ce que de peintre il devint cabaretier en épousant son hôtesse pour s'acquitter de ce qu'il lui devait.

Bonaventure *Van Overbeek* prit le titre de *Romulus*.

N. *Leyssens*, d'Anvers, eut celui de *Casse-noix*, tant il avait le nez grand.

Georges-Philippe *Rugendas* entra malgré lui dans la bande académique qui l'appela *Schild*, en français *Bouel*, parce qu'en sa qualité de peintre de batailles, il usait et abusait souvent de cette figure dans ses tableaux.

Isaac *Moucheron* avait tant d'habileté pour composer ses sujets que ses confrères ne purent mieux faire que de l'appeler *Ordonnance*.

Le riche Abraham *Breugel*, d'Anvers, reçut le nom de *Rhyn-Graef* (comte du Rhin).

A cause de sa force et de son adresse Jacques de *Baan* fut surnommé le *Gladiateur*. Il ne manquait pas une fête bachique, et mourut en 1700, à la fleur de sa jeunesse, usé par les plaisirs.

Les deux artistes qui survécurent à tous leurs confrères de la société académique dite *Schilderbent*, furent *Elie Terwesten* et Jean-François *Van Bloemen*, dit *Horizon*, né à Anvers en 1636. *Bloemen* a été le dernier, il enterra la synagogue, en mourant à Rome vers l'an 1740, fort agé, emportant l'estime des peintres de toutes les nations et les regrets des cabaretiers de la

ville éternelle : Ce fut le dernier *Bentvogel*. On ne nous dit pas si on l'enterra près du tombeau de Bacchus témoin des réceptions de tous les membres de la Schilderbent.

A. D.

André de Douai et la belle Marion la Lilloise.

La ville d'Ostende, assiégée de 1601 à 1604 par les Archiducs Albert et Isabelle, fut regardée comme une seconde Troie ; il y périt plus de cent mille hommes ; cette longue *Illiade* eut ses épisodes, les uns tragiques, les autres burlesques, quelques-uns très-dramatiques. Parmi les derniers on doit ranger la fin d'une vivandière très-connue au quartier des assiégeants place sous l'invocation de *St.-Albert* : Elle avait nom *Marion la Lilloise*, et elle était d'une figure si remarquable, que jamais on ne la désignait sans la gratifier de l'épithète de *belle* qu'elle justifiait parfaitement. Généraux, officiers et soldats la connaissaient et favorisaient son commerce d'eau-de-vie, de pain-d'épices et d'autres friandises, qui, grâce à sa beauté peu commune, lui amenait de nombreux chalands et de bons bénéfices. Au camp, la belle Marion n'affichait pas une vertu bien sévère, elle permettait la plaisanterie, écoutait sans s'occuper les joyeux propos des gens de guerre, le tout dans l'intérêt du débit de sa marchandise, mais elle savait remettre à sa place tout militaire qui voulait assiéger de trop près sa personne. Jusqu'en 1604, son cœur paraissait avoir été tout aussi imprenable que la ville d'Ostende. Au reste, elle était mariée, mais son époux, probablement fort tranquille à Lille, se contentait de savoir que sa femme faisait un commerce lucratif au camp de l'Archiduc Albert.

Cependant un militaire wallon, qu'on nommait *André de Douai*, devint amoureux fou de la belle Marion ; ses avances furent vivement repoussées : il obséda tellement la vivandière de son amour et de ses galanteries grossières qu'elle ne lui parlait qu'avec humeur, qu'elle ne le regardait qu'avec dédain, elle ordinairement aimable pour tout le monde, caressante avec tous les acheteurs. André en conçut une jalousie terrible ; il crut que cette manière d'agir cachait un amour secret pour un autre ; il épia sa belle et découvrit enfin que si elle se montrait cruelle pour lui, elle l'était bien moins pour un italien, appelé le *Vicentin*, joueur effréné, un peu grec, vrai chevalier d'industrie : ce sont toujours les plus mauvais sujets qui triomphent le plus facilement de certaines femmes. Le Douaisien eut bientôt pris son parti. Il décida qu'il se déferait de son rival. Toujours aux aguets,

il sut que les deux amants devaient aller seuls et à pied, pendant l'hiver, à Nieuport, par le chemin des Dunes, pour y chercher de l'argent; il s'embusqua sur la route avec une arquebuse à rouet chargée de plusieurs balles et il attendit impatiemment sa proie. Le couple arrive, André ajuste l'italien, le coup part, et les deux amants tombent sans vie l'un sur l'autre. Les balles s'étaient séparées pour faire deux victimes. Le meurtrier s'élance sur les cadavres et ajoute à ses deux homicides le plus de crimes qu'il peut inventer. Euhardi par la solitude du lieu, il souille le beau corps de la Lilloise par les plus infâmes brutalités; il vole le Vicentin de tout l'argent que peut-être celui-ci avait triché au jeu; enfin il coupe un doigt à Marion pour lui enlever une bague de prix qu'elle portait. Chargé de ses crimes et de son butin, il se rend au cabaret voisin, appelé la *Maison du Lombard*, sur la grande route d'Ostende à Newport, pour noyer dans la boisson ses remords et sa honte.

Toutefois, un chasseur aux lapins, caché dans les dunes, avait vu tout ce qui s'était passé; il rencontre quatre soldats wallons, leur fait part de ce double meurtre et leur montre les deux cadavres fraîchement tués. Ils entrent tous cinq au cabaret et voient André de Douai, déjà à demi-ivre et assis sur les dépouilles de ses victimes. Les quatre soldats se trouvent être des amis du meurtrier qui se vante à eux de son crime en le faisant passer pour une juste vengeance. Il leur paie à boire aux frais des trépassés et tous ensemble s'égayent en disant que la perte d'un faquin d'italien et d'une femme galante ne devait pas les empêcher de vivre joyeusement. Ils conviennent de retourner au camp où tout ceci est ignoré; mais en chemin les soldats demandèrent à André combien il lui restait d'argent de ce qu'il avait trouvé sur l'italien. Il compta devant eux cent vingt-six écus clairs et nets. Ce fut son arrêt: Les soldats, qui l'avaient absous au cabaret, le trouvèrent coupables en plein air; ils le désarmèrent, le dépouillèrent et lui prirent son butin et ce qu'il possédait en propre. Puis vint le partage entr'eux: il n'eut pas lieu sans effusion de sang. Un des soldats fut tué, les trois autres réduits dans un misérable état. Quant à André de Douai, il n'avait qu'un dernier crime à ajouter à tous les siens, c'était de passer à l'ennemi pour éviter le châtement qui l'attendait au camp. C'est ce qu'il fit. Il se faufila par des voies détournées dans Ostende, où il commença par rendre quelques services au gouverneur de *Chisteltes*. Il faillit faire enlever le colonel *Catriz* par trahison, mais le guet-apens manqua son effet. Enfin, toujours criminel, même dans ses trahisons, André de Douai conspira contre le gouverneur d'Ostende

avec d'autres déserteurs de Liège et de Valenciennes. Il s'agissait d'enclouer les canons, brûler le magasin et enlever le gouverneur; on tira au sort le non de celui qui devait commencer ce branle-bas général. Le nom d'un valenciennois sortit de l'urne : C'était un ancien domestique du capitaine *de Parmenteau*, qui avait passé aux Hollandais après avoir volé son maître. Au lieu d'exécuter le projet des conspirateurs, il dénonça ses complices ; le gouverneur les fit poursuivre et ils n'eurent que le temps de se jeter en bas des remparts. On tira sur eux de la ville : André eut la cuisse emportée par une caronade et resta suspendu et accroché par le cou à la pointe d'une palissade, il perdit la vie avec son sang en proférant mille blasphèmes. Le bourreau le tira de là et le pendit haut et court à la vue des assiégés et des assiégeants. Telle fut la triste fin de ce misérable, à la mauvaise organisation duquel on doit un des plus cruels épisodes du siège mémorable d'Ostende (1).

A. D.

Arras orangiste.

De tout temps on a chanté en Flandres et en Artois depuis les trouvères jusqu'à nos jours ; on chantait bien haut dans les temps de bonheur, on fredonnait tout bas dans le malheur, on faisait des plaintes sur les tragiques événements, on mettait des satyres en musique quand on était mécontent ; dans tout état de cause la chanson allait son train. Le recueil de ces chants populaires et locaux serait chose bien curieuse si on les rassemblait par époque avec quelques éclaircissements philologiques ; c'est ainsi que les *Romanceros* espagnols sont devenus les documents les plus précieux et les plus recherchés de la vieille histoire de la Péninsule. Quand une de ces chansons nous tombe sous la main nous n'hésitons pas à la publier ; ces naïfs élans de l'esprit populaire sont souvent des peintures très fidèles et très énergiques de l'opinion publique dans des circonstances importantes.

En voici une ayant trait aux troubles d'Arras qui datent de 1577 ; elle est fort rare et nous la devons à l'obligeance de M. *Augustin Quenson*, juge à Hazebrouck, qui l'a tirée d'une

(1) Voyez *Le mémorable siège d'Ostende, décrit et divisé en douze livres, par Christophle de Bonours, du conseil de guerre, et capitaine entreteuu de Sa Majesté*. A Bruxelles, Jean de Meerbeck. 1628, in-4, pages 451-458. — *Abrégé chronologique de l'histoire de Flandre, par A. J. Panckoucke*. Lille, Panckoucke, ou Dunkerque, de Boubars, 1762, pet. in-8°. pages 408-409.

copie d'un manuscrit du chroniqueur artésien *Pontus Payen*, ayant appartenu aux jésuites de St.-Omer et se trouvant aujourd'hui au dépôt des archives de la préfecture du Pas-de-Calais, sous le n° 183. Le même amateur a également découvert le timbre de cette chanson dans un autre manuscrit renfermant une histoire d'Arras, écrite vers 1740, par un sieur de *Villamont*, ingénieur de cette ville ; manuscrit faisant partie de la précieuse bibliothèque de M. *Quenson* aîné, son frère, président à St-Omer et député du Pas-de-Calais. Cette chanson manque dans sept autres manuscrits de Pontus Payen visités attentivement.

A défaut de la musique que nous regrettons de ne pouvoir reproduire et qui ne manque pas d'originalité, nous consignons ici les neuf couplets de cette chanson dont l'auteur a caché ses nom et prénoms sous une plaisanterie assez grivoise, où cependant on peut lire ceux de *Bien-Aimé Foucquier*. C'est l'opinion de M. A. Quenson à laquelle nous nous rangeons volontiers. On verra dans ce chant du XVI^e siècle que le mot *patriote*, dont on a si souvent abusé dans la Révolution française à la fin du siècle dernier, était déjà employé à Arras en 1577 pour désigner ceux qui commettaient beaucoup de maux en s'abritant derrière le nom sacré de la patrie.

A. D.

I.

Quand serache Roy d'Espaigne
Que tu viendras secourir
Ton peuple qui vit en paine
Oppressé jusque au morir ?
Les catholiques,
Des hérétiques,
Soustiennent un dur assault,
Ne voullant estre
A ce faux maistre
Guillaume de Nassau.

III.

Aulcuns vaillans capitaines
Fidels à Dieu et au Roy
Ont traversez les campagnes
Mesnant soldatz et arrdy ;
Vengeant l'église
Presque au bas mise
Par ces meschans Ganthois,
Par juste guerre
Gardant la terre
Et la conté d'Arthois.

II.

Par ce faux prince d'Orange,
Rebel à sa majesté,
D'une rage trop estrange
Le pais est molesté.
Par ces canailles
Qui font ripailles
De nos plus beaux joutaux,
Pendant nos cloches
Mitres et croches
Reliques et vaissaux.

IV.

Aux Ganthois estoit unie
La lignée des *Patriots*,
Qui sous le nom de Patrie
Commectoient cent mille maux ;
Par boine mine
Et ruse fine
Trompans les simples cœurs,
Pour villes prendre
Et pour les rendre
Aux ennemis trompeurs.

V.

Ce quy capitaine Ambroise
Pensoit en bref avoir fait,
Mais Dieu par grace courtoise
Son faulx desseing a deffait;
Monsieur de Cappres,
D'une ardeur aspre;
Le fist sortir d'Arras;
Puis il fist prendre,
Et après pendre
Plusieurs traistres bourgeois.

VI.

Le Bourreau fist son office
D'exercer ce plaisant jeu,
Par cest exploit de justice
La patrie est rué jus.
Tel mesnoit feste,
Hochant la teste,
Quy ors ne disoit rien;
Et l'hérétique,
Craignant la pique,
Contrefaict le chrestien.

VII.

Pour mettre à fin glorieuse
Cest heureux commencement,
Arthois, conté généreuse,
S'y emploie entièrement;
Plusieurs gend'armes
Prenant les armes
Pour defendre la loy;
Tant que l'église
Soit toute remise
Par le pays du Roy.

VIII.

Le bon seigneur de la Motte,
C'est cestuy de Montigny,
Ferons danser à leur note,
Avecq le sieur de Mauny,
La folle Flandre,
Pour leur apprendre
Le branle des wallons;
Par leurs batteries,
Artilleries,
Au lieu des violons.

IX.

Or nous qui avons le zèle
De vertu plantée au cœur,
Prions Dieu pour sa querelle
Tousjours nous face le vainqueur.
Faisant justice
De la malice
Et des fourfaictz aussey,
Pour après vivre
Et Dieu suyvre
En repos et sans soucy.

Amis aux Dames
par *Bien Foucquier*.

L'Hôtel-de-Ville de Saint-Quentin.

Philippe IV, *Le Bel*, Roi de France, concéda, au mois de juin 1292, au profit de la commune, une demeure appelée *la maison de la paix*, qui lui appartenait, sur la place de Saint-Quentin.
« *Concessimus manerium nostrum Sancti-Quentini, situm in*

» *plated, ante ecclesiam Sancti-Quintini, etc.* » (1). C'est sur l'emplacement même de cette maison que l'hôtel-de-ville actuel fut bâti ; commencé sous Louis XII et terminé en 1509, aucun document n'en a fait connaître jusqu'ici le nom de l'architecte ; mais on sait que ce fut Oudart de Marle, pour lors argentier de la ville, qui prit soin des travaux.

Rien, dans la disposition intérieure de cet édifice, ne fait présumer que l'architecte ait eu le dessein de compléter son œuvre par l'érection de la campanille qui est assise aujourd'hui au-dessus du pignon du milieu de la façade ; l'examen des murs et surtout de la charpente intérieure, indique, au contraire, que la campanille a été ajoutée longtemps après le monument terminé. Ce fut plus de 150 ans après la construction de l'hôtel-de-ville qu'elle fut élevée ; car une requête du 11 mars 1645 à l'intendant de Picardie, expose qu'il n'y avait à cette époque, à Saint-Quentin, aucune horloge qui vaille, et que pour y subvenir, le mayeur et les échevins avaient acheté celle du Casteaux. Une campanille fut construite pour la première fois en 1645, au-dessus de l'hôtel de-ville, afin de recevoir cette horloge. La première construction était peu importante, mais, en 1759, la campanille de 1645 fut démontée, une nouvelle s'éleva, construite sur de plus larges bases ; c'est celle qui existe actuellement et dont l'architecture est tout-à-fait en contradiction avec le style du monument.

L'hôtel-de-ville, dans les premiers temps de sa construction, fut souvent appelé *la maison de la paix*, du nom du bâtiment qu'il remplaçait et qui était le siège des magistrats de la commune.

Le rez-de-chaussée, autrefois le prétoire, ou lieu des audiences du Bailliage de Vermandois, sert aujourd'hui de corps-de-garde et de logement au secrétaire de la mairie ; il n'offre plus qu'une partie de sa construction primitive ; mais le premier étage, auquel on parvient par un escalier en grès de vingt-huit marches, a été respecté dans ses parties principales.

Ce premier étage était autrefois divisé en trois grands appartements : 1° *La chapelle*, située dans la partie nord-ouest de l'édifice, aujourd'hui le local affecté au service de la caisse d'épargne.

2° *La salle Beaulieu*, située dans la partie sud-est, servait dans les premiers temps d'arsenal ; c'est là qu'on déposait les-

(1) Extrait du cartulaire de l'hôtel-de-ville de Saint-Quentin ; n° 50, page 51.

anciennes armures, les casques, les cuirasses, les piques, les arquebuses à croc, drapeaux, tambours des compagnies quartenières. Cette salle, long-temps occupée par les tribunaux, est aujourd'hui divisée en plusieurs bureaux, celui des actes civils, etc.

5° *La chambre du conseil*, située au nord-est du monument, donnant vers le jardin, est entièrement décorée dans le goût de la renaissance. Cette salle est la mieux conservée de l'édifice. Au fond, vis-à-vis de la porte, s'élève une cheminée colossale avec ses figures autrefois dorées et son manteau orné de sculptures bizarres, rehaussé par les armoiries de la ville de Saint-Quentin, maintenant mutilées ; à gauche quatre fenêtres en ogive, dont les vitraux représentent, en partie, les patrons des diverses confréries qui existaient dans la ville, à l'époque de la construction de l'édifice. Autour de la salle règne encore le banc circulaire des échevins de la commune. Le plafond, disposé en voûte, peint en bleu, parsemé d'étoiles d'argent, est rehaussé par six figures grimaçantes, en bois sculpté et colorié, ornant les postres transversales.

Une réparation importante fut faite à cette salle en 1718, la cheminée fut reblanchie et dorée, les murs ornés de tapisseries neuves sur lesquelles étaient brodées les armes du Roi et celles de la ville. L'entrée ayant été changée, Etienne Fizeaux, l'un des échevins, fit don à la ville de la porte en chêne qui existe encore aujourd'hui. Ce don fut consacré, du consentement de l'échevinage, par les armoiries du sieur Fizeaux qu'on plaça au-dessus de la porte, avec cette inscription : *Ex dono Stephani Fizeaux, œdilis anno MDCCXIX.*

C'est dans cette salle que le 9 décembre 1589, Henri IV accepta un dîner que lui offrit le corps des échevins, les esgardeurs de métiers et les syndics des corporations.

L'hôtel-de-ville n'a peut-être pas toute la légèreté qu'on remarque dans quelques constructions gothiques, mais la symétrie vraiment harmonieuse de ses proportions, la pureté du style ogival employé dans les arcades qui supportent la façade, la verve originale des nombreuses figurines qui décorent les chapiteaux, les voussures, les voûtes du pérystyle, en font un édifice de premier ordre parmi les monuments de notre ancienne architecture civile ; c'est là un exemple intéressant de transition entre le style ogival qui préside encore à sa partie inférieure, et le style dit renaissance qui se trouve plus nettement caractérisé dans sa partie supérieure.

Ce monument est encore digne de fixer l'attention, si l'on considère l'originalité des ornements qui décorent la façade : chaque

moulure, chaque chapiteau, les corniches, les ogives sont chargés d'une quantité prodigieuse de groupes les plus bizarres : ici, c'est une scène de vendanges, là, c'est une diablerie ; des moines, des soldats, des femmes, des anges, des prédicateurs à tête d'animaux, des monstres de mille formes surgissent au milieu des feuillages et des rinceaux : tout rappelle la naïve et franche gaieté de nos aïeux. On la retrouve partout, jusque dans l'enigme suivante que Charles de Bovelle, facétieux chanoine d'alors, composa sur la date de sa construction :

D'un mouton et de cinq chevaux
Toutes les testes prendrez M.CCCCC.
Et, à icelles, sans nuls travaux,
La queue d'un veau joindrez ; V
Et au bout ajouterez
Tous les quatre pieds d'une chatte IIII
Rassemblez, et vous apprendrez
L'an de ma façon et ma date M.CCCCVIII (1509).

Cette énigme, gravée sur une plaque de cuivre, était soudée à l'un des piliers de grès qui soutiennent la façade ; elle en fut arrachée par un soldat espagnol, en 1557, après la prise de Saint-Quentin. On retrouve encore, dans le pilier droit de l'arcade du milieu, le plomb qui soudait cette feuille de cuivre.

Une inscription plus intéressante et plus glorieuse pour la ville de Saint-Quentin, est inscrite en lettres d'or sur une table de marbre, au front du monument, où elle fut placée en mars 1719, au-dessus de l'arcade du milieu ; ce sont des vers faits par Santeuil, à l'occasion de la résistance héroïque des habitants qui se sacrifièrent en 1557 pour sauver la France. Voici cette inscription :

Bellatrix, I, Roma! tuos nunc objice muros!
Plus defensa manu, plus nostro hæc tincta cruore
Mænia laudis habent: furit hostis, et imminet urbi;
Civis murus erat, satis est sibi civica virtus.
Urbs, memor audacis facti, dat marmore in isto,
Pro patriâ cæsos æternum vivere cives.

CHARLES GOMART.

Les *hurlus*.

À la fin du XVI^e siècle, on appelait *Hurlus*, dans les provinces de Flandre, Hainaut et Cambrésis, des troupes armées qui ne reconnaissaient plus la domination du souverain légitime, et qui faisaient des incursions dans les terres soumises aux rois d'Espagne pour y piller, dévaster et incendier. C'était des espaces,

de partisans tels que ceux qu'on désigna sous Louis XIII par le nom de *Schenappans* d'où l'on a fait le mot français *chenapan*, et qui vient de l'allemand *schnapphan*, selon Pomey, ou de *schnapphonen* selon Laveaux. On les nomma aussi jadis en français *Snaphan* (1). Ces compagnies franches armées d'arquebuses se convertirent ensuite en voleurs de grands chemins.

Quant au mot *hurlus* il vient peut être du flamand *hurking*, qui signifie mercenaire, homme à gage ; ou de *hurtoon*, qui veut dire gages, salaire qu'on donne à un homme loué pour tout faire. Nous serions plutôt tentés encore de trouver l'étymologie du mot *hurlus* dans une espèce d'onomatopée tirée ou des *hurliments* proférés d'ordinaire par ces pillards au moment de leur invasion subite au milieu des villages, ou bien des cris d'avertissements et de détresse poussés par leurs victimes. Il y a presque toujours quelque chose d'indicatif dans ces noms inventés par le peuple dans des moments de malheur et de misère : le mot *hurlus* est de ce nombre. Ce terme est resté long temps et traditionnellement dans la mémoire des populations de la Flandre, comme synonyme de pillard. Parmi les personnages de l'ancienne procession de la ville de Lille figurait le tambour-major des *Hurlus* ; on avait soin de lui donner l'aspect le plus terrible et le plus rebarbatif. Au total, les souvenirs laissés dans le pays par les *Hurlus* sont des souvenirs de dévastation, d'incendie et de meurtre.

Les campagnes qui souffrirent davantage des irruptions des *Hurlus* sont celles des environs de Cambrai, de Valenciennes, de Tournai et de Lille. De 1580 à 1593 les paysans placèrent des guetteurs à chaque clocher de village pour voir de loin l'arrivée de ces bandes dévastatrices et sonner le tocin ; alors on sauvait les femmes, les bestiaux et l'argent qu'on pouvait avoir ; les *Hurlus* se vengèrent de ce qu'on soustrayait à leurs coups ou à leur rapacité en incendiant les chaumières et les fermes. C'est aussi sans doute à cette époque qu'on fortifia quelques églises, comme celle de Bermerain, en entourant les cimetières de murs crénelés et de tours.

Jean Doudelet, chroniqueur de Valenciennes, qualifie, dans son *Sommaire des guerres de Cambray* ms., du nom de *Hurlus* ceux qui, en 1580, tenaient le parti de la garnison de Cambrai, alors commandée par le Sr d'Inchy, qui ne reconnaissait ni l'au-

(1) Voyez *Mémoires de d'Artagnan*. — Ménage dit que ce mot vient d'*abschnapen*, c. a. d. lâcher le chien d'un fusil ; et c'est comme qui dirait un *fuselier*. (*Dictionnaire Étymologique*).

vorite de l'Espagne ni celle de l'archevêque. André-Joseph Panckoucke, dans son *Petit dictionnaire de la châtellenie de Lille* (édition de 1755, pet. in-42, p. 25), signale l'incendie de l'église de Quesnoy-sur-Deule, sous Philippe II, qu'il attribue aux *Hurlus* « hérétiques révoltés qu'on appelait aussi *gueux*. »

Le 25 novembre 1380, la ville de Condé fut prise par les *Hurlus* de Tournai.

Le 8 septembre 1381, les mêmes s'emparèrent de la ville de Saint-Ghislain.

Le 12 août 1389, les *Hurlus* de Cambrai s'avancèrent jusqu'à Onnaing et Quarembœ et emmenèrent les bestiaux.

Le 2 avril 1395, les *Hurlus* de Cambrai, servant sous Balagny, gouverneur de cette ville, vinrent brûler le faubourg de Mons sous les portes de Valenciennes. Ce faubourg était alors considérable et s'étendait vers le *Rolleur*. Cinquante-quatre maisons et belles fermes furent détruites à cette occasion. Un habitant ayant fait relever sa demeure après la prise de Cambrai par le comte de Flandres en la même année 1395, fit poser cette inscription au-dessus de sa porte :

Le deuxiesme d'avril en l'an mil et cinq cens
Avec nonante cinq, par *Hurlus* de Cambrai,
Sujets de Balagny, athésiste pour vray,
Usurpant Cambrésis, tyrannisant les gens,
Ce faulbourg fut bruslé. Tant que je dureray
A tous ses successeurs je le déclareray. »

Ce n'est pas pour la valeur *poétique* de ces vers qu'il est permis de les citer, mais ils constatent un fait et c'est assez. La maison dont la façade fut *illustrée* par ce sixain n'existe plus depuis longtemps : dans un des sièges que la ville de Valenciennes eut à soutenir dans le siècle suivant, elle fut rasée soit de la part des assiégés, soit de celle des assiégeants, à l'aide du canon, cette dernière raison des rois, que le soldat a baptisé aussi de son chef du nom de *dom brutal*, comme les paysans flamands se permirent de créer le surnom des *Hurlus*.

A. D.

Société des Enfants de Gayant.

1801-1820.

Au commencement de ce siècle il exista dans la ville de Douai une réunion bachico-lyrique qui, à l'instar du *Coq-deu* et des *Soupers de Momus*, se réunit à certaines époques pour chanter et boire, mais pour chanter un patron dont le nom est vénéré à



Douai, et pour toaster à sa mémoire. Cette association, fondée par M. Potiez, commissaire de police à Douai, mort en 1858, et autres amis de la gaité, prit le nom de *Société des enfants de Gayant*. *Gayant* (vieux mot qui signifie Géant) est un colosse en osier, habillé et armé en guerrier, que l'on promène avec les membres de sa famille, tous les ans, le jour de la fête communale de Douai, dans les premiers jours de juillet. Ce personnage est si populaire, si adoré des douaisiens, qu'on désigne vulgairement les habitants de cette ville par la qualification générale d'*Enfants de Gayant*.

Parmi les membres de la société des Enfants de Gayant, on a compté d'austères magistrats que les réglemens de la société dé-pouillaient, sur le seuil de l'académie bachique, de leur gravité parlementaire, et qui, une fois qu'ils ne se trouvaient plus sous la protection de la sage Thémis, n'étaient pas les moins joyeux des convives.

Cette association laissa des traces de son passage à Douai; les chanteurs qui en faisaient partie publièrent : *Etrennes douaisiennes, ou recueil de chansons dédiées aux Enfants de Gayant* (avec cette épigraphe :) « Gayant ressuscité ramène l'allégresse, » à Douai, chez Villette, impr. lib. (sans date, mais 1818-1819), 2 vol. in-24 de 128 pp. chacun avec une gravure en bois. Ce recueil, devenu assez rare, même dans le pays, réunit toutes les pièces principales faites et chantées aux banquets de cette société momusienne. Elles n'ont rien de bien remarquable. A la fin du premier tome on trouve une comédie, dite *héroïque*, en trois actes et en prose que MM. Raynal et Aubert firent représenter pour la première fois sur le théâtre de Douai, le 23 juillet 1801. Elle rentre dans la matière du recueil et porte ce titre : *Douai délivré des barbares, par Jehan Gilon, surnommé Gayant, fait historique sous la date de 884*. Pages 75-128. Du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas, les auteurs de Douai délivrés des barbares l'ont franchi.

La procession de *Gayant* remonte, dit-on, au règne de Charles-Quint; on le fit marcher devant la reine de France en juillet 1667, après la conquête de Douai. Supprimée par l'évêque d'Arras en 1699 et 1770, elle fut rétablie en 1778; la Révolution l'abolit en 1793. *Gayant* se releva définitivement en 1801, et c'est de cette *résurrection* qu'il est parlé dans l'épigraphe des *Etrennes douaisiennes*; elle ramena l'allégresse et fonda la société des Enfants de Gayant.

Ses membres se réunissaient deux fois l'an. Là, au milieu d'un joyeux banquet, ils célébraient en prose ou en vers la gloire de leur grand patron. Chacun y payait son tribut. Le géant de Douai

n'a pas trop bien inspiré ses enfants, nous sommes désolé d'être forcé de l'avouer. Tout au plus peut-on citer avec éloge le petit poème de *Gayant ressuscité* de Séraphin Bernard, douaisien, qui datait de 1778, réimprimé en 1842, chez Vinois, à Douai; les autres pièces sont d'une insignifiance désespérante.

L'histoire fournit un exemple de l'attachement des douaisiens pour leur géant. M. de Bréande, capitaine d'artillerie; qui avait épousé une demoiselle de Douai, était fort aimé dans cette ville, et sa compagnie se trouvait composée presque entièrement de douaisiens. Il concourut avec elle à la prise de Tournai en 1745. Le lendemain de cette conquête, le sous-officier chargé du détail de la compagnie vint le trouver d'un air triste et lui fit en tremblant le rapport que presque tout son monde avait déserté. Le capitaine resta d'abord stupefié à cette nouvelle, puis, se rappelant tout-à-coup que ce jour même on célébrait à Douai la fête de *Gayant*, pour lequel tous les habitants de cette ville professent une espèce de culte, il dit à son sergent: « Sois tranquille: *Les enfants de Gayant* sont fidèles à leur roi et à leur devoir; et nos gens reviendront dès qu'ils auront vu danser leur grand-père. » En effet, la kermesse de Douai terminée, la compagnie de Bréande se trouva plus que complète par le retour des artilleurs de Douai, qui avaient amené avec eux de nombreux soldats.

La gloire de Gayant a été célébrée par un grave conseiller de la cour royale de Douai, M. Quenson, aujourd'hui président du tribunal de Saint-Omer et député du Pas-de-Calais, qui, laissant un moment les travaux sérieux de son état, n'a pas dédaigné de publier un ouvrage très-complet sur ce personnage populaire, sous le titre de: *Gayant, géant de Douai, sa famille et sa procession*. A Douai, Félix Robaut (imp. de V. Adam, 1859), gr. in-8° de 144 pages avec fig^{res}. Ce fait suffit pour indiquer en quel honneur le vieux géant est tenu par les habitants de Douai.

A. D.

Un ancien plan de Douai.

Depuis quelque temps, les promeneurs de la rue de Bellain, à Douai, ont remarqué avec intérêt, parmi les lithographies et les tableaux qui ornent le magasin de M. Robaut, un vieux plan de Douai extrêmement curieux et détaillé. Ce plan, autographié à un assez petit nombre d'exemplaires, et mis en vente pour les amateurs d'antiquités locales, est tiré d'un ouvrage précieux de Jean Blaev, le *Theatrum urbium Belgicæ regis*, terminé en 1649 et dédié à Philippe IV, roi d'Espagne.



L'action judiciaire intentée dernièrement au sujet de la propriété de l'Esplanade, avait donné lieu à des recherches actives sur les anciennes divisions de la ville.

La bibliothèque publique possède l'ouvrage de Jean Blaev, et c'est de là que M. Robaut a pu reproduire le plan original de la ville vue pour ainsi dire à vol d'oiseau.

Il existe très-peu de ses anciens travaux topographiques sur Douai. M. le conseiller Bigant en possède d'extrêmement rares dans sa belle collection d'œuvres du pays ; on y remarque principalement un plan manuscrit de la première enceinte de la ville, un autre plan aussi manuscrit du XVI^e siècle, avec les noms anciens des rues, et celui de Blaev avec un profil d'ensemble et quelques belles gravures représentant les principaux établissements religieux.

Quand on a sous les yeux ce plan de Blaev, ses nombreux clochers et ses pignons microscopiques, et que l'on se reporte à la date de 1649, on peut, avec un peu d'imagination, voyager dans le Douai d'alors, et retrouver, au contact de la foule bigarrée de ce temps-là, les émotions éteintes et les souvenirs de cette époque malheureuse.

Alors la ville, réparée et fortifiée par les derniers souverains espagnols, était sans garnison. Les trente-une compagnies d'infanterie et la cavalerie que nous possédions encore en 1642 étaient allées se faire écraser à Lens, le 20 août 1648, par le victorieux prince de Condé. Le soir de cette même journée, les débris espagnols qui se présentèrent à nos portes trouvèrent visage de bois, et furent contraints de passer la Scarpe à la nage, pour gagner le Cambresis et le Brabant. — Réduite à ses propres forces, Douai devait, vingt ans plus tard, résister cinq jours au choc de l'armée de Louis XIV ; quand on pense que la ville n'avait guère pour se défendre que des écoliers et des moines, quand on réfléchit à sa nationalité, si constamment balancée entre la Flandre, les Espagnes et la France, on est bien aise, après cette honnête résistance, de la voir redevenue française de fait comme elle l'avait toujours été de langage et de position. — En 1649, le commerce, si florissant aux premiers jours de l'Université, est appauvri ; la crainte de la guerre et de la peste dispersent un grand nombre d'écoliers et de bourgeois riches. — Autour de la ville, les gueux, les prédicans et les patriotes achèvent de troubler les lieux oubliés dans les marches des Impériaux, des Espagnols et des Français. — A Douai, boulevard de la foi, l'Inquisition tend à donner aux idées religieuses l'autorité et les influences de la peur ; après avoir brûlé les sorcières, on perce d'un fer chaud la langue de gens soupçonnés d'hérésie. Vingt

séminaires, six collèges, douze refuges, quinze cloîtres de femmes, dix couvents d'hommes, quarante hôpitaux ou fondations annuelles trouvent dans la ville les loisirs de la science ou de la prière, et les bienfaits de la charité.

Les écoles et les couvents y font fleurir une branche de commerce importante, l'imprimerie. Alors brillent les Bogard, les Bellère, les Wyon, les Boscard, les Kellam, les Anroy, et d'autres dont les œuvres attestent le mouvement des esprits ainsi que les luttes théocratiques des ordres savants.

Cà et là quelque poète leur livrait son chef-d'œuvre, pourvu qu'il ne sentît pas la vache-à-Colas ; mais il faut le dire, Douai n'inspirait guère les enfants de la fantaisie et les adorateurs du beau. Jean Loys, en qui se reflétaient les sentiments de l'époque, faisait ainsi ses adieux à sa ville natale :

Adieu, ville bourbeuse, adieu, ville emmurée,
Forgeronne, importune, et prison des esprits,
Adieu, dis-je, Douai où naissance je pris ;
Votre fâcheux pays mon esprit ne recrée.

J'aime mieux mille fois, à l'ombre d'un ormeau
Ouvrir un rossignol, un pyvert, un moineau
Dégoûter cent mottets nombreusement sans nombre,
Que le résonnant fer de vos marteaux fâcheux,
Que les bruits éolants d'un peuple soucieux,
Que les murs de vos toits, vos clochers et leur ombre.

Cette boutade d'un élève du vieux Ronsard semblerait indiquer que l'auteur fuyait un maudit voisinage de forgerons, la *rue des Ferronniers* sans doute, qu'il habitait en sa qualité de marteleur de rimes.

Les clochers et leur ombre indiqueraient que dans ce temps-là il y avait du soleil. Heureuse époque ! . . . Mais ce n'était peut-être qu'une illusion de poète. Peu nous importe du reste cette ombre, pourvu que les clochers nous restent. L'ombre ne manque pas non plus sur le plan de M. Robaut ; mais elle tombe sur les flancs méridionaux des édifices, et la lumière y vient du nord, absolument comme dans l'ode fameuse. Ce n'est ici qu'une erreur très-légère du lithographe, à moins que ce ne soit une fine flatterie à l'adresse de l'Athènes du nord. Mais cela n'empêche pas le plan d'être très-exact et d'un grand intérêt.

On y retrouve en détail et avec leurs formes diverses toutes ces pyramides de pierre élevées par la dévotion, les aiguilles, les clochetons, les nombreuses campanilles qui faisaient, à l'heure de l'Angelus, un carillon des plus variés. On y compte les vastes théâtres, les terrains vagues, les vignobles et les jardins tant soit peu marécageux, qui enlaçaient la seconde enceinte de la

ville, et étaient eux-mêmes englobés par les boulevards garnis de tours et par les ouvrages de défense. Dans les anciennes limites, les maisons se resserrèrent, les pignons se touchent, les rues se croisent et se tortillent dans le centre trop étroit. On distingue tout, jusqu'aux puits.

Celui qui voudrait se reconnaître dans ce labyrinthe comprendrait-il maintenant les noms anciens des rues du *Puich al-Kains*, des *Paskendales*, de la *Nouve-Cauchie*, de l'*Escoterie*, des *Lustiaux*, des *Drakiers*, de la *Fesse*, des *Pendeurs*, du *Trou-d'Amour*, des *Pourchiaux*, du *Blanc-Musiau*, du *Pont-al-Aigne*, du *Putimuche*, de la *Couture*, du *Pont-à-Val*, du *Grand-Blacquebar*, du *Més*, des *Dames-Augustes*, des *Gisantes* et tant d'autres.

Alors toutes ces rues étaient traversées par une foule aux couleurs tranchantes, qui reflétait dans son costume la vie espagnole. Les femmes, même riches, ne sortaient guère sans mantelet. La mantille, reléguée aux derniers rangs du peuple, tend depuis quelques années à reparaitre sous la haute protection de la mode.

Les gens de guerre et les nobles portaient alors ces riches vêtements que les peintres flamands ont immortalisés. — Les Cordeliers à la ceinture rustique, les Capucins à la robe de bure et au capuchon pointu, les Minimes, les Carmes-Déchaussés, tous les ordres mendiants, ooudoyaient, en faisant la collecte, leurs frères riches et savants, les Dominicains au froc blanc, les Jésuites, les Trinitaires, les Bénédictins et d'autres religieux ayant chacun un costume différent. Les religieuses non-cloîtrées, les béguines, les hospitalières passaient les yeux baissés au milieu des bandes d'écoliers, qui régnaient dans les carrefours et prenaient leurs ébats, à la barbe des archers, avant le couvre-feu. — Il n'y avait pas jusqu'aux *pourchiaux* de Saint-Antoine, qui ne se prélassassent dans la ville pour chercher pâture, — hôtes fort incommodes qu'il fallut renfermer un beau soir, pour avoir voulu dévorer des enfants. — Dans le silence des nuits, les crieurs réveillaient les bourgeois, au plus fort de leur sommeil, et ne manquaient pas de leur donner le cauchemar pour la plus grande gloire de la religion.

A cette époque, on faisait, pour l'exemple, monter les filles débauchées à rebours sur un âne. L'infamie était condamnée à passer la tête dans un tonneau défoncé, et à faire ainsi le tour du marché, aux cris de la populace et des écoliers.

Deux cents ans ont changé bien des choses. Qui de nous voudrait revenir aux vieux bons usages de 1649? G. C.

Un Bibliophile belge.

Vers le milieu du XVI^e siècle, la noble abbaye de Ste-Gertrude, de Louvain, où l'on ne recevait que des personnes d'une naissance distinguée, était administrée par Dom *Philippe de Hosden*, 7^eabbé, nommé coadjuteur de son prédécesseur dès l'an 1538, et élu en titre le 22 avril 1554. Protecteur de la florissante université de Louvain, et défenseur de ses privilèges, il fut aimé et honoré de tous les Louvanistes; toutefois il rendit encore un plus grand service aux lettres: en relevant les bâtiments et l'église de son abbaye dévastés par un incendie, il y édifia une vaste bibliothèque qu'il emplit des œuvres des auteurs les plus renommés tant anciens que modernes. Cette belle et utile fondation est un titre à la gloire littéraire de l'abbé, mais il mérita la reconnaissance des amis des livres par plus d'un motif et entr'autres par le fait suivant.

Un jour de l'an 1565, dom Philippe de Hosden étant malade (probablement de la goutte) et se trouvant chez M^{lle} *Adrienne de Glymes*, sa nièce, où il cherchait à se distraire de ses douleurs, il lui tomba sous la main un exemplaire gothique du livre intitulé: *Les triumpes de la noble dame amoureuse, et l'art d'honnestement aimer, composés par le Traverser des voies périlleuses* (Jehan Bouchet, de Poitiers). L'abbé prit un singulier plaisir à cette lecture et s'y amusa tant qu'il parcourut l'exemplaire de sa nièce jusqu'à la fin. Si ce livre n'avait pas guéri ses maux, il l'avait au moins empêché pendant quelque temps de s'en apercevoir; il lui devait donc de la reconnaissance et il la montra en se décidant à le faire imprimer à Louvain même, afin que ce qui avoit auparavant été rare en ces Pays-Bas fût par après de facile recouvrance.

Mais avant de livrer sa *Dame amoureuse* à l'impression, le pieux et noble abbé de Sainte-Gertrude crut devoir la faire passer par une épreuve humiliante; il la fit châtrer par un comité de théologiens de Louvain pris parmi les plus experts et les plus âgés. Comme dit le nouvel éditeur, en son style *Lovanien* du XVI^e siècle, la noble dame « fut commise à leur discipline et correction, » afin que d'extirper et retailier le superflü, remettre ce qui se i « désiroit, et ce qui estoit mal allégué deutelement recoucher. » Quand cela fut fait, l'oncle de mademoiselle de Glymes confia l'œuvre du *Traverser des voies périlleuses* à maître *Jean Bogaerd*, libraire et imprimeur juré en la ville de *Lovain*, sous l'enseigne de la *Bible d'or*, et le chargea de remettre le livre en lumière, ce qu'il fit en un beau volume in-8^o de huit feuillets

liminaires, 346 folios cotés, et 6 non chiffrés contenant la table des chapitres. Le texte est terminé par les devises : *Spes labor levis* — *A bien touché*, dans la dernière desquelles on trouve *Jean Bouchet*, nom de l'auteur qu'on avait anagrammatisé suivant l'usage du temps.

Par une juste reconnaissance, l'imprimeur Jean Bogard avait dédié, le 3 juin 1563, sa *Noble Dame amoureuse* à mademoiselle Adrienne de Glymes, comme un hommage dû à la célèbre et ancienne maison de Hosden à laquelle elle tenait par un lien indissoluble, et dont lui, imprimeur-libraire, avait tant à se louer en la personne de son oncle, le savant abbé bibliophile. Cette dame était d'ailleurs la cause première, quoiqu'indirecte, de la nouvelle édition du livre curieux de Jehan Bouchet, qui sans doute aujourd'hui ne ferait plus oublier les douleurs de la goutte, mais qui est cependant toujours recherché. L'abbé Philippe de Hosden fut enlevé le 3 des calendes de juin 1559, plein de jours encore et de mérites; les arrière-neveux de sa nièce, Adrienne de Glymes, sont encore vivaces en Belgique; les comtes de Glymes ne bâtissent peut-être plus de bibliothèques, mais ils vivent aujourd'hui fort noblement au château d'Harmégnies, près Mons.

A. D.

Sûte d'Ypres.

Toutes les villes de Flandres ont des fêtes communales qu'on célèbre annuellement avec pompe et splendeur; ces fêtes tirent leur origine ou de la dédicace de la principale église du lieu, ou de quelque délivrance d'un grand malheur, d'un sacrilège, d'une peste, d'un siège, etc. En l'année 1383, la ville d'Ypres, par suite des longues querelles de la France et de l'Angleterre, était assiégée par les Anglais qui la pressaient de près; cependant jamais les assiégeants ne purent franchir une simple haie d'épines qui défendait la ville du côté où l'on voulait donner l'assaut; là ils perdirent beaucoup de monde et furent bientôt forcés de lever le siège à cause de l'approche des Français. On attribua cette déroute devant la haie d'épines, à la protection et à l'intercession de la Vierge, dont une image miraculeuse était honorée à Ypres, dans l'église du couvent des pères Récollets. On institua, à cette occasion, une fête qu'on devait célébrer tous les ans, le premier dimanche du mois d'août, pour perpétuer la mémoire de l'événement, et le pape Urbain VIII autorisa la création d'une confrérie dite *der Thuynen*, c'est-à-dire de la *Haie d'épines*, dont les membres vont invoquer la mère de Dieu devant sa sainte image; cette confrérie, par ses prières, perpétue les actions de

grâces que l'on doit à la vierge Marie, pour la protection dont elle voulut bien entourer la ville d'Ypres en un pressant besoin, au moment d'être prise et saccagée par les Anglais. Telle est l'origine, à la fois historique et religieuse de la fête communale d'Ypres: c'est à peu-près l'histoire de toutes celles des anciennes communes de Flandre.

A. D.

M. Duvivier ministre d'Etat.

La ville de Mons vient de perdre un de ses citoyens les plus honorables et le pays un de ces hommes de cœur et d'élite dont le souvenir doit rester éternellement cher et honoré. M. Auguste-Joseph Duvivier, ministre d'Etat, membre de la Chambre des Représentants, officier de l'ordre de Léopold et de la Légion-d'Honneur, est mort à Bruxelles le 1^{er} juillet 1846, à l'âge de 73 ans, 6 mois et 19 jours, des suites d'une attaque d'apoplexie.

Né à Mons le 12 décembre 1772, il y termina ses humanités. Il alla ensuite à Louvain où il obtint ses degrés en médecine, se destinant à suivre la carrière si honorablement parcourue par son père, médecin distingué de cette ville. A peine de retour de l'Université, il n'avait pas vingt-cinq ans, lorsque, le 28 germinal an VI, il fut nommé professeur d'histoire naturelle à l'école centrale du département de Jemmapes. A la suppression de ces écoles, il quitta la carrière de l'enseignement pour entrer dans l'administration des contributions. Son avancement, juste récompense de son mérite, dit l'*Indépendance* dans l'article nécrologique qu'elle consacre à M. Duvivier, y fut rapide, et de 1804 à 1815 nous le voyons passer des fonctions d'inspecteur-particulier à celles d'inspecteur-principal, puis d'inspecteur-général. Dans cette période, il fut chargé de plusieurs missions extraordinaires fort importantes dans les provinces rhénanes et en Espagne. Ce fut lui qui organisa la régie des tabacs en Espagne où il resta jusqu'à la retraite de l'armée commandée par le maréchal Suchet, duc d'Albuféra. En 1814, le gouvernement français confia à M. Duvivier l'opération de la rentrée en France des tabacs de la régie, qui présentaient une valeur considérable.

En 1815, il retourna dans sa patrie et il vint lui offrir ses services et le fruit de sa longue expérience et de ses capacités. Il fut alors nommé receveur des convois et licences à Courtray; l'année suivante, il fut nommé directeur des impositions directes et indirectes dans la province d'Anvers, et chargé de l'organisation du service. Malgré la difficulté de sa tâche, M. Duvivier parvint à se

concilier l'estime et les sympathies du commerce auvernois, qui regretta vivement ce sage administrateur, lorsqu'en 1828 le gouvernement l'appela à Bruxelles en la même qualité. Le gouvernement provisoire le confirma en 1830 dans ces fonctions et bientôt il fut nommé administrateur des douanes. En 1834, le régent lui confia *ad interim* le portefeuille du ministère des finances, plus tard il fut nommé définitivement à ces hautes fonctions qu'il occupa avec honneur et dans des temps difficiles jusqu'au 4 août 1851.

Lors de sa sortie du ministère, après trente-quatre années de services actifs et dévoués, M. Duvivier obtint le titre de ministre d'Etat. Son âge lui aurait peut-être conseillé la retraite, mais son patriotisme ne lui permettait pas de renoncer à servir son pays lorsqu'il se sentait encore assez de force et de courage pour poursuivre sa noble carrière. M. Duvivier, élu membre de la Chambre des Représentants, pour l'arrondissement de Soignies, le 6 octobre 1831, fit partie de la première législature après le congrès national; son mandat lui fut toujours renouvelé depuis lors et sans interruption, à une immense majorité.

La mort est venue le frapper, à son poste, à Bruxelles, pendant qu'il y représentait encore l'arrondissement qui l'avait élu. Que dirions-nous maintenant pour ajouter à l'éloge de cet homme de bien? Parlerons-nous de l'aménité de son caractère et de cet esprit serviable qui le distinguaient à un si haut degré? Mais les faits sont plus éloquents que des paroles, et l'éloge de M. Duvivier se trouve dans toutes les bouches, il est gravé dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu. Bornons-nous à constater qu'il a beaucoup aimé son pays, qu'il a fait beaucoup de bien, et qu'il est mort ne comptant que des amis. La ville de Mons était fière de lui avoir donné le jour; elle est vivement affectée de sa perte; car il était un des membres de cette famille montoise des Duvivier, honorable à tant de titres, et dont le nom restera constamment cher et respecté.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

202. — MONUMENTS pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg, recueillis et publiés pour la première fois par *le baron de Reiffenberg*. — Tome IV. — Légendes historico-poétiques. — Le CHEVALIER AU CYGNE et Godefroid de Bouillon, poème historique, publié pour la première fois avec de nouvelles recherches sur les légendes qui ont rapport à la Belgique, un travail et des documents sur les croisades. — *Bruzelles*, M. Hayez, imprimeur de l'Académie royale, 1846. In-4^o, fig. de CLXXXV, 248 pp.

Annoncer un ouvrage publié par M. de Reiffenberg, c'est offrir aux érudits des jouissances nouvelles. Le bagage littéraire de cet infatigable écrivain vient de s'augmenter avantageusement de quelques in-4^o substantiels qui feraient déjà à eux seuls la réputation d'un auteur ordinaire. Quant à M. de Reiffenberg, c'est en se jouant qu'il lance dans la république des lettres de telles émanations de sa science; ce qui ne l'empêche pas le moins du monde de publier ses Rapports de la commission d'histoire, l'Annuaire de la Bibliothèque royale, le Bulletin du bibliophile belge, les additions au catalogue de la Bibliothèque, et une foule de dissertations lues à l'académie de Bruxelles, etc., etc. Aujourd'hui nous ne voulons nous occuper que de sa publication du *Chevalier au Cygne*, qui est assez importante par elle-même pour être signalée spécialement aux amateurs de la littérature romane.

Ne nous plaignons pas de voir ranger parmi les monuments historiques de nos provinces un poème roman que son habile éditeur a su rattacher à nos contrées par tant de liens divers; une trop scrupuleuse classification de matériaux nous eut privé d'une excellente et consciencieuse publication, qui peut faire un honorable pendant à la chronique rimée de Ph. Mouskés. Les aventures du Chevalier au Cygne et le récit de la première croisade dont la prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon est le glorieux dénoûment, forment les sujets des deux parties principales que M. de Reiffenberg a entrepris de publier, sur un ms. provenant de la riche bibliothèque de Charles de

Croy, comte de Chimay, qui possédait aussi une copie de Baudouin de Sebourg. Le volume que nous annonçons ne contient que le *Chevalier au Cygne*, mais il est entouré de tant de documents précieux qu'il se trouve comme noyé dans un océan de notes et de commentaires. Et d'abord, nous voyons une introduction de 185 pages sur la tradition populaire du Chevalier au Cygne, son origine, sa nature et ses transformations; sur les rédactions en vers et en prose de cette légende, sur l'auteur du poème, les contrées où l'action se passe, les croyances qui s'y rattachent, etc. Après cette large introduction vient l'épopée de 3475 vers accompagnés de nombreuses notes philologiques explicatives, terminées par une liste des proverbes contenus dans le poème. Suivent les appendices qui consistent en versions diverses de la légende, et en documents relatifs aux croisades; dans ces derniers on trouve, 1° le *Passage d'outre-mer*, par le frère *Brochart*, écrit en latin en 1332, et traduit en français en 1455, par *Jo. Midot*, chanoine de Lille, suivant l'ordre de Philippe, duc de Bourgogne. 2° Le *Traité d'Emmanuel Pilos* sur le passage dans la Terre-Sainte, écrit en 1420 et traduit en 1441, et 3° *Muit chartes relatives aux croisades en Belgique*. Après cette énumération de matériaux, tous lucidement expliqués par des notes intéressantes, il serait inutile de s'appesantir sur l'utilité et l'importance de cette belle publication.

A. D.

203 — APERÇU sur les erreurs de la bibliographie spéciale des Elzéviros et de leurs annexes, avec quelques découvertes curieuses sur la typographie hollandaise et belge du XVII^e siècle; par le bibliophile *Ch. M.* A Paris, de la typographie de Panckoucke, M. DCCC. XLVII. pet. in-12 de 40 pp. et 2 f^o non chiffrés.

Quand quelqu'un parle de livres elzeviriens d'une manière portivante, il a beau se cacher sous le voile de l'anonyme, on devine aisément *M. Charles Motteley*, le plus heureux possesseur d'Elzevirs de la France et l'on peut dire de l'Europe. Le joli livret que nous annonçons tombe naturellement dans notre domaine, parce qu'il restitue à d'habiles typographes belges bon nombre de livres attribués jusqu'ici aux Elzéviros. Nous voulons parler de *François Foppens*, de Bruxelles, qui lutte avec les illustres typographes hollandais, de telle sorte qu'il a fallu l'œil exercé de *M. Motteley* pour distinguer leurs labours de ceux de la Hollande; de *Jean Mommart*, de la même ville, qui approche de près la perfection de Foppens; de *Lambert Marchant*, également de Bruxelles, moins expert que les deux autres, mais dont les productions typographiques sont aussi admises dans les collections elzeviriennes. *M. Motteley* restitue à ces honnêtes imprimeurs leurs travaux, que *M. Bérard* et même l'exact *M. Brunet* leur avaient enlevés, pour les accorder, sans distinction, à la famille déjà si riche des Elzéviros; et cela sur l'enseigne d'une sphère ou de quelque autre vignette adoptée par les célèbres typographes hollandais. L'intraitable dénicheur des véritables artisans de tous ces petits livrets si chèrement

payés, rend également à *Philippe de Croy*, de Leyde, à *Guillaume de Boeve*, de Goude, à *Vander Marsse*, de Leyde, à *Hackius*, de la même ville, à *Jean Blaev*, d'Amsterdam, les labours justement recherchés qui leur appartiennent ; il restitue même à *L. Maurry*, de Rouen, des soi-disants Elzevirs parfaitement français : ce sont des contrefaçons de la contrefaçon hollandaise. Après avoir rendu à chacun le sien, M. Motteley applique aussi aux presses elzeviriennes plusieurs ouvrages connus jusqu'ici seulement sous les noms de libraires réels ou supposés, et il rectifie ainsi les dernières données du *Manuel* de M. Brunet, si excellent en beaucoup de choses, mais qui n'a pu s'arrêter aux mille et un détails de lettres grises, de vignettes, et de l'œil des caractères des nombreuses productions typographiques qui forment aujourd'hui ce qu'on appelle la collection des Elzevirs et de leurs annexes. Il fallait une étude spéciale pour faire ces rectifications, et personne mieux que le collecteur infatigable de la plus vaste bibliothèque elzevirienne connue n'était à même d'opérer ces redressements. Le succès qu'obtiendra ce petit aperçu, charmant du reste par sa forme comme il est intéressant par le fond, devra encourager son auteur à publier une bibliographie complète des Elzevirs ; c'est à lui qu'est réservé ce droit. A. D.

204. — LA BARBARIE FRANKE et la civilisation romaine, par *P. A. F. Gérard*. Bruxelles, Aug. Decq, 1845. pet. in-12 de 281 p.

Sous ce titre l'auteur établit un système qui préconise l'élément germanique ou frank et abaisse l'élément romain, qu'il perpétue dans les gallo-romains, puis enfin dans les français d'aujourd'hui. Au milieu d'aperçus assez fins et passablement ingénieux, on trouve dans cet ouvrage des déductions trop exclusives et des conclusions outrées. M. Gérard va trop loin comme tous les inventeurs de système. Suivant lui (p. 85), c'est un préjugé qui attribue au christianisme la réforme de la société ; elle est, selon M. Gérard, le fait de la barbarie victorieuse. Poussant la comparaison de la barbarie franke et de la civilisation romaine jusqu'aux dernières limites, il les met pour la dernière fois en lutte dans les champs de Waterloo, où la race teutonique a vaincu la race gallo-romaine. Ce n'est pas parce que Napoléon avait des aigles pour enseignes et le roi de Rome pour fils qu'on peut dire que les français représentaient à Waterloo la civilisation romaine ; et la barbarie franke y figurait assez mal sous les habits rouges des anglais. C'est ici le cas d'appliquer le proverbe : Qui veut trop prouver ne prouve rien. Dans le cours de son livre, M. Gérard cherche à démontrer que les romains, qui représentaient la civilisation, étaient bien plus *barbares* que les barbares eux-mêmes, c'est-à-dire que les franks qualifiés de ce nom par le peuple-roi et par M. Gérard lui-même. L'auteur appuie ce dire par des faits tirés de la politique cruelle des romains, de leurs jeux sanguinaires, de leurs exécutions sanglantes chez leurs onomies, etc. Ici évidemment M. Gérard joue sur les mots ou donne au mot *barbare* une acception qui n'était pas celle adoptée à Rome. Les grecs appellèrent *barbares* tous les peuples étrangers, les

romains eurent la même vanité. La barbarie signifiait la grossièreté, l'absence de l'art, le manque de pureté du langage ; c'est de là qu'on dit encore un *barbarisme* pour une faute de langue, ou l'insertion d'un mot étranger dans l'idiome national. Les romains, comparés aux franks, ont pu être quelquefois cruels et implacables, mais ils n'étaient pas barbares ; tandis que les franks, malgré leur courage, leurs vertus simples et leurs sentiments quelquefois élevés, n'en étaient pas moins plongés dans la barbarie. On pourrait dire la même chose des espagnols conquérants du Mexique, des anglais dominateurs de l'Inde : ils firent souvent féroces et cruels envers leurs ennemis, tout en étant civilisés comparativement à eux.

A. D.

205 — DE L'ESCLAVAGE dans les colonies, pour servir d'introduction à l'histoire de l'Esclavage dans l'Antiquité. Par *H. Wallon*, (de Valenciennes), licencié en droit, maître de conférences à l'école normale, professeur suppléant d'histoire moderne à la faculté des lettres de Paris. *Paris. Dezobry*, 1847, in-8° de CLXXVI pages.

Notre laborieux concitoyen vient de mettre la dernière main à un ouvrage considérable et d'une haute portée, à l'*Histoire de l'Esclavage dans l'antiquité*, 3 vol. in-8°, travail couronné par l'Institut et imprimé à l'imprimerie royale, qui présente l'histoire des peuples anciens dans les détails les plus curieux et les moins connus de leur vie privée, dans les causes qui ont agi avec le plus de puissance sur leurs constitutions politiques. Cet ouvrage important est précédé d'une introduction qui traite de *l'Esclavage dans les colonies* : c'est le volume qui fait l'objet de cet article. M. Wallon y traite une question tout-à-fait à l'ordre du jour, et il prête sa voix éloquente, cette voix appelée à l'honneur de suppléer celle de M. Guizot dans le cours d'histoire moderne, pour défendre la cause de l'humanité, de la religion, et de la liberté dans les colonies. Espérons que le concours de notre concitoyen, donné aux défenseurs de l'abolition de l'esclavage, ne sera pas inutile et portera ses fruits. Un homme d'étude, sans vues ambitieuses, dégagé d'intérêts particuliers, qui vient, les mains pleines d'arguments tirés de l'histoire, soutenir une cause juste et populaire, est un puissant renfort dans la lutte engagée entre les abolitionnistes et les partisans de la servitude. Comme le dit M. Wallon en terminant son exposé sommaire, il n'y a qu'un seul bon moyen de faire cesser les abus de l'esclavage, c'est de l'abolir.

A. D.

206. — RECHERCHES HISTORIQUES sur Hénil-Lietard, par *M. Dancoisne*, membre de plusieurs sociétés françaises et étrangères. *Douai, Ad. Obez*, 1847, gr in-8°, figures. VIII et 560 pp.

Cet ouvrage consciencieux, couronné par la société royale et centrale d'agriculture, sciences et arts, du département du Nord, dans sa séance du 14 juillet 1846, a été publié à Douai avec un grand luxe de lithographies et de *fac-simile* de chartes, sceaux, antiquités et médailles. M. *Dancoisne*, connu déjà avantageusement par la publication d'une *Numismatique douaisienne*, faite en société avec feu le docteur A. *Delanoy*, réside en ce moment à Hénin-Liétard comme notaire ; dans les loisirs que lui laissent les devoirs de sa profession, il a recherché avec un soin scrupuleux et persévérant tout ce qui avait trait à l'histoire passée ou actuelle de la commune qu'il habite, et il a dressé, du résultat de ses découvertes, une monographie très-complète. Le bourg d'Hénin-Liétard, grâce à M. *Dancoisne*, est aujourd'hui plus avancé que bien des villes importantes qui attendent encore leur histoire. Il serait à désirer que, dans toutes les localités, des amateurs zélés de recherches historiques eussent la science et la patience de M. *Dancoisne* pour établir, avec le même succès, des histoires spéciales des villes et communes. Ces travaux seraient un jour d'une grande utilité pour l'histoire générale : c'est le vœu que forment tous les vrais amis de la science.

A. D.

207. — POÉSIES DE CLOCHER, par *Adolphe Mathieu*. Mons, imprimerie de Piérart, Libraire, M.DCCCLXVI. Pet. in-8° de 268 pages.

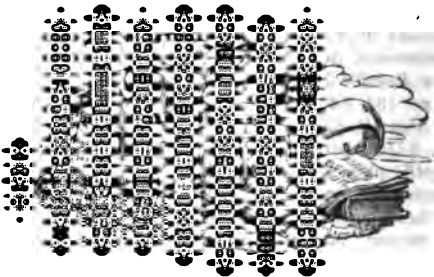
M. Adolphe Mathieu, de Mons, véritablement poète, est du petit nombre de ceux que ne rebute pas l'indifférence du siècle en matière de vers. Il sacrifie encore très-souvent à Apollon et aux muses pour parler le langage d'un autre temps, et le dernier encens qu'il a brûlé dans leur temple ne se perdra pas en fumée ; il se résume en un joli volume sous le titre modeste de *Poésies de clocher*. Il entre plus particulièrement dans notre plan d'examiner les pièces qui ont trait à l'histoire de notre pays, aussi citerons-nous de préférence les deux principaux morceaux du recueil que nous annonçons : *Mons et ses environs* et *la Bataille des Eperons*. Le dernier a déjà été mentionné par nous au n° 184 du *Bulletin bibliographique* de la nouvelle série des *Archives* (tome V, page 458), et le premier, qui parut d'abord, à part, à Mons, 1842, pet. in-8°, 32 pp. est un petit poème, dans le genre descriptif, plein d'agrément et de sensibilité, et empreint dans plus d'un passage d'une expression mélancolique qui n'est pas sans charme pour le lecteur. Nous devons encore citer, parmi les plus jolies pièces de ce recueil, la trop courte épître au docteur *Stiévenart*, celle à *La Bienfaisance*, le *Nil desperandum* et le *Dialogue du comte Qui de Dampierre avec ses deux enfants*, dans la prison de Compiègne. Au total, ce dernier enfant de M. Ad. Mathieu est digne de ses aînés.

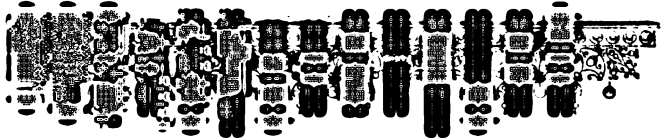
A. D.

208. — DE LA LANGUE et de la poésie provençales. Par le baron

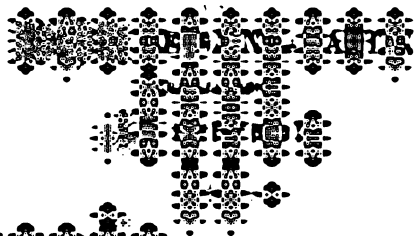
Vandale 1846, in-

Université libre de Bruxelles
concours institué par le gou-
vernement le 26
a embrassé un système
par l'approbation du jury,
c. Le conseil municipal
mention honorable du
se particulière, a décerné
la médaille semblable à celle
de 1846. M. Van Benmel-
se, élégant, augmen-
te présente aujourd'hui au
public sur la langue et la
dépense habitant du pays
scientifique en invoquant
deux gens laborieux et
dans les profondeurs de la
science qu'il serait possible
de trouver neuf et parfois hardi de
aux partisans de la litté-
raire et estimable. Ce livre
ne pouvait l'introduire
dans le monde du patronage. A. D.





IX



l'église, dès le de obaye de de Ste dry (2), nom- restes de , furent

Hist. de ary, situé de la pre-

déposés plus tard, vers l'an 980, par les soins de l'évêque

mière ville et 9 kilomètres et demi de la seconde. Ce lieu, fort ancien assurément, possédait déjà, au VII^e siècle, une église dédiée à Saint-Vaast, et bâtie par ordre de Saint-Vindicien, évêque de Cambrai et d'Arras. On y conserve la châsse de Sainte-Maxellende, fille du seigneur de Caudry, monument fort remarquable du XV^e siècle, provenant de l'abbaye de Saint-André, du Câteau. L'histoire lamentable et miraculeuse de cette vierge, massacrée par son amant, est ainsi rapportée par Balderic :

« A cette époque (année 670), une jeune fille du territoire de Cambrai, issue de parents illustres, se trouvait exposée aux instances d'un jeune homme de famille distinguée, mais d'un cœur pervers, qui voulait se l'attacher par les liens du mariage. Ni l'or, ni les diamants, ni aucun genre de séduction ne put ébranler la rigide vertu de la jeune vierge, qui, contrairement à ce que faisaient les femmes de haut rang, refusa de s'unir à un homme puissant, et d'écouter les conseils de sa famille. En proie à un amour sans espoir, le jeune homme épia l'occasion où il pourra trouver la jeune fille seule chez elle : il s'associe d'infâmes compagnons, qui entourent la maison, l'envahissent, et font des recherches de tous côtés. Ils arrivent enfin à l'endroit où se tenait cachée la jeune vierge ; ils l'entraînent avec violence jusqu'au lieu où se trouve aujourd'hui l'église construite en l'honneur de tous les saints, principalement de Saint-Vaast et de cette sainte fille. Alors, cet exécrationnable bourreau, grinçant des dents, tire son épée du fourreau et en perce la jeune vierge. A peine ce sang si pur a-t-il coulé, que l'assassin est subitement frappé de cécité : châtement digne de son crime ! Elle fut ensevelie dans la basilique des B. apôtres Pierre et Paul et de Saint-Sulpiciens, qu'on avait construite dans le village nommé Saint-Souplet.

« Trois années s'étaient écoulées depuis ce martyre, lorsqu'une femme de condition élevée, Amaltrude, inspirée par le ciel, alla trouver Saint-Vindicien, évêque de Cambrai, et l'engagea à rapporter en cérémonie, avec ses clercs et le peuple voisin, le corps de Sainte-Maxellende au lieu de son martyre ; le seigneur, disait-elle, avait résolu d'illustrer cet endroit par des prodiges et des miracles. Le B. Pontife se dispose sur-le-champ à remplir cette mission. Harduin, meurtrier de la sainte, accablé de misère et de honte, vivait encore dans les ténèbres de la cécité. A peine a-t-il appris que le corps sacré de Maxellende doit être ramené au lieu fatal, que, confessant et condamnant son crime, il se fait conduire vers le corps, et se prosterne devant le cercueil. Dès que les porteurs sont arrivés près de lui, il

Rothard (1), dans une chapelle de l'église métropolitaine de Cambrai. Ils furent transportés ensuite, en l'an 1023, avec le corps de Saint-Sare, prêtre de Cambrai, dans l'abbaye de Saint-André, fondée cinq années auparavant dans le faubourg du Câteau, par l'évêque Gérard de Florines.

Ce même évêque affecta à l'entretien de ladite abbaye les revenus de l'église de Saint-Martin avec divers biens, entr'autres un *four*, ou *brasserie bannale*, situé à Cambrai. La donation fut confirmée par un diplôme de l'empereur Conrad III, de l'an 1033 (2).

L'église de Saint-Martin fut plusieurs fois incendiée : d'abord vers l'an 700 (3), époque présumée de son érection en paroisse ; puis à diverses autres dates moins éloignées. Julien de Ligne nous a conservé les millésimes de ses reconstructions : la partie qui donnait sur la rue de Noyon fut rebâtie en 1488, et la partie opposée en 1504. Le jeu d'orgues, fait en 1514, avait coûté 820 livres tournois. Le Dieu de pitié qui se voyait dans le cimetière, avait été établi en 1517. Il fut brisé par des hérétiques, le 12 février 1534. Deux des coupables arrêtés le lendemain, furent condamnés à mort. L'un eut la tête tranchée, devant la maison de Rome, sur la Grand'Place ; l'autre, conduit sur les lieux du crime, fut tenaillé de fer rouge. Ramené ensuite sur la Grand'Place, il eut le poing coupé ; enfin, on l'étrangla, et son corps fut abandonné à la voirie (4).

retrouve l'usage de la vue, va trouver l'évêque et lui raconte ce qui vient d'arriver. A l'occasion de ce miracle, le prélat harangue le peuple, et fait inhumer le corps de Sainte-Maxellende dans l'église dont nous avons parlé. » — Traduction de MM. Faverot et Petit, liv. 1^{er}, chap. XXIII et XXIV.

(1) Ms. n^o 884, p. 44. Chron. de Cambrai, depuis sa fondation jusqu'en 1519. Cet ouvrage assez recherché est attribué à Adam Gelicq, né à Cambrai, dans le XV^e siècle, et à Paul Gelicq, son père.

(2) Ms. n^o 907, p. 5.

(3) Chron. de Balderic, liv. III, chap. XLIV et Miræus, t. 1, p. 55.

(4) Nos notes historiques sur les communes de l'arrondissement de Cambrai, t. 1, p. 117.

Louis XI qui portait, comme l'on sait, une dévotion particulière à Saint-Martin, vint à Cambrai et donna, au mois de juin de l'an 1477, à l'église dédiée à ce saint, 383 livres tournois, et l'année suivante 220 livres, avec un calice d'argent. « Louis, dit Carpentier (1), qui venoit de faire une treve marchande pour un an avec Maximilian d'Autriche, passoit son temps en pèlerinages à diverses Nostres-Dames, et faisoit d'excessives donations aux églises, afin qu'on priast Dieu pour la santé de son corps. Il se rendit deux fois à Cambrai pour ce sujet, et y séjourna assez long-temps. La cause estoit qu'il couroit lors par la France une dangeureuse et mortelle maladie, qui s'en prenoit indifféremment aux grands et aux petits, bien qu'elle ne fust pas contagieuse. C'estoit une espece de fièvre chaude et frenetique, qui s'allumoit tout à coup dans le cerveau, et le brusloit avec de si atroces douleurs, que les uns s'en cassoient la teste contre les murailles, les autres se precipitoient dans des puits, ou se tuoient à force de courir çà et là. On en attribuoit la cause à quelque maligne influence des astres, et à la corruption qu'avoit engendrée dans les corps la mauvaise nourriture de l'année précédente, en laquelle plusieurs provinces n'avoient vescu que de racines et d'herbes. Ces morts si soudaines et si violentes donnoient d'estranges frayeurs à nostre Louys; il s'imaginait qu'on ne l'aborderoit qu'avec des poignards, et que tous ceux qu'il voyoit, estoient des archers de la mort. Il avoit fait venir de Calabre François de Paule pour le supplier de luy allonger la vie. Puis n'en pouvant rien obtenir il avoit fait chercher par-tout des reliques pour opposer leur intercession à la mort. On luy en apporte de divers saints et de divers lieux, de Toulouse, de Flandre; d'Amiens, d'Espagne, d'Allemagne, de Rome, de Reims, de Paris; et il s'en couvre tout, depuis la teste jusques aux pieds. Les plus sages s'estoient merueilleusement de le voir paré et agencé d'une si estrange sorte. Mais qui eust pu s'abstenir de rire, quand on entendoit publier ces édits, qui ordonnoient des prières publiques pour empescher le vent de bize, à cause qu'il le trouvoit

(1) Hist. de Cambrai, part. 1^{re}, chap. X.

- incommode ? Cent bigots et bigottes alloient et venoient sans
- cesse pour luy rapporter de cent sortes de vœux, d'images, et
- de pains bénits, etc. •

En 1447, on adossa à l'église de Saint-Martin, un clocher auquel on adjoignit plus tard quatre tourelles qui furent achevées le 24 novembre 1474. La flèche, formée en torse, présentait, disent les contemporains, un aspect singulier mais agréable à l'œil. Plusieurs des clochetons furent abattus pendant un terrible ouragan survenu le 26 juillet 1528, vers les quatre heures du soir. Cette bourasque renversa en même temps le clocher de Saint-François, celui de Saint-Jean et le petit clocher de Saint-Géri. Les vitraux de toutes les églises de la ville éprouvèrent aussi un grand dommage (1).

Le clocher de Saint-Martin fut démoli par mesure de sûreté jusqu'au milieu de sa base, les 27 et 28 août 1595, durant le siège qu'eut à soutenir la ville, cernée par les espagnols (2).

Rétabli les années suivantes, mais à ce qu'il parait, d'une manière incomplète ou défectueuse, on dut le démonter encore dans sa partie supérieure en 1732, parce qu'il menaçait de s'écrouler (3). La reconstruction fut achevée en 1736 et mit ce clocher,

(1) Ms. n° 884, p. 85.

(2) « Le samedi au matin, on abattit la pointe de la tour de *Gallus* où était le guet de la citadelle ; cette pointe était de plomb ainsi que le comble. Plusieurs personnes dirent que c'était une pure folie ou plutôt une nouvelle preuve d'avarice de M^{me} Balagny, qui vendait ce plomb à son profit. » — Ms. n° 1017.

(3) Le Magistrat de cette ville de Cambrai avait fait démolir, vers le mois de septembre de l'an 1732, ce qui restait de la flèche ancienne et les galeries du clocher de l'église de Saint-Martin, parce qu'il en était tombé plusieurs pierres, et que le reste menaçait ruine. Enfin, le 10 d'avril 1736, on commença à réparer le clocher tel qu'il se voit aujourd'hui : il fut achevé sans aucun malheur vers la Toussaint de la même année, on n'épargna rien pour lui donner une belle figure. Ceux cependant qui ont vu la flèche ancienne peuvent dire avec vérité.

devenu le beffroi de la ville, dans les proportions où il se trouve de nos jours. La cloche qui sert à répéter les heures, et vulgairement nommée *cloche du roi* ou *de la ville*, date de 1563; cassée le 4 mars 1865, en frappant les cinq heures du matin, elle fut refondue le 20 octobre dans la grange de l'hôtel St.-Pol (1) et replacée dans la tour le 26 du même mois. Elle pèse 11,253 livres et le battant 244 livres.

Nous y avons lu les inscriptions suivantes :

« Jay esté fondue et icy mise povr servir a sonner le Ghvet. Et
ma fait maistre Jan Serre dedens Cambray, et ses filz Jacque
Serre, Pierre Serre.

« Lan MDLXIII au temps de R^e monsieur Maximilien de Berghes,
premier archevesque de ceste cité de Cambray, par la charge
de Mess. Prevost et Eschevins et quatre hommes de ceste dite
cité. »

Dans la partie inférieure du clocher, aux premiers abat-vents, se trouvent deux autres cloches, la cloche *de retraite* qui sert aussi à annoncer la demi-heure, et la cloche du chapitre métropolitain. Cette dernière, presque égale en force à la cloche de la ville, a été fondue en 1850. Elle porte deux inscriptions :

« Le 25 octobre 1850, 1^{re} année du règne de Louis-Philippe 1^{er},
roi des Français, MM. Louis de Belmas étant évêque de Cam-
bray, de Villiers du Terrage, conseiller d'Etat, préfet du Nord,
E. de Grouchy, sous-préfet, de Baralle, architecte du dé-

que celui-ci est inférieur en beauté au premier. » — Mém. chron. à la date de 1736.

(1) L'hôtel de Saint-Pol fut construit vers le milieu du XV^e siècle par Loys de Luxembourg, comte de Saint-Pol, lequel fut, comme traître, exécuté en place de Grève le 19 décembre 1475. Cet immense bâtiment, aujourd'hui divisé en trois habitations, était autrefois une résidence royale, vendue moyennant 3,000 livres tournois, par Henri IV à un sieur Jehan de Béthencourt. En cet hôtel fut conclue, en 1529, la *paix des Dames*, par Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche.

- partement, la cloche de la cathédrale a été fondue par Drouot
» frères. »

*Ad laudes Dei omnipotentis tuents
Beatæ Dei genitricis Mariæ Cameracensis
Diocesis patronæ, ad usus capituli cathedrali
Campanam hanc recudi curavit R. R. Ludovicus Belmas
Dictus ecclesie antistes anno episcopatus sui 29.
Reparata verò Salutis 1830. »*

Traduction : « A la gloire du Dieu tout-puissant, sous la protection de la bienheureuse Marie mère de Dieu, patronne du diocèse de Cambrai, pour l'usage du chapitre cathédral, cette cloche fut refondue par les soins du révérendissime Louis Belmas, pontife de ladite église, l'an 29 de son épiscopat, et 1830 du salut. »

La hauteur totale du beffroi, prise du pavé extérieur jusqu'au-dessus de la boule placée au sommet, est exactement de 61 mètres. On compte 214 marches à partir du sol jusqu'au logement de *Gallus* (coq, symbole de la vigilance) : ainsi se nomme depuis un temps immémorial, le guetteur chargé de répéter l'heure, le jour, à son de cloche, et la nuit, au moyen d'une trompe ou cornet, d'avertir de l'approche des troupes et de sonner l'alarme en cas d'incendie (1).

L'usage d'annoncer les heures de nuit au beffroi au moyen.

(1) Un tintement précipité de douze coups annonce un feu de cheminée. Pour un incendie de maison, l'on donne quinze à vingt coups, répétés à différentes reprises, jusqu'à ce que des secours suffisants soient organisés.

Après le dernier coup de la cloche d'alarme, le guetteur fait une pose et frappe, à des intervalles égaux et moins fréquents, un coup pour indiquer la porte St.-Sépulcre, deux pour la porte Notre-Dame, trois pour la porte de Selles, et quatre pour la porte Cantimpré.

Si le feu signalé est *extra muros*, l'alarme donnée par la grosse cloche, est répétée par une cloche moins forte. Si le feu éclate au sein de la ville, le guetteur en indique la direction au moyen d'un porte-voix, et arbore un drapeau rouge à la lucarne correspondante de la tour. La nuit, ce drapeau est remplacé par un fanal.

d'une trompe ou cornet, est fort ancien. Cet usage, dont nous aurons à rechercher l'origine, nous amène tout naturellement à parler de l'institution du beffroi à Cambrai.

Parmi les privilèges dont s'enorgueillissaient nos ancêtres, le moins estimé n'était pas celui du droit de beffroi. De même que ses cloches se faisaient entendre ou pour appeler les magistrats aux assemblées, ou pour annoncer les réjouissances publiques, elles s'agitaient aussi parfois pour amener le peuple et le pousser à l'insurrection. C'est à cette dernière cause qu'il faut attribuer la destruction du beffroi à différentes époques à Cambrai. Ainsi, vers l'an 1095 (1), une révolte du peuple contre les chanoines ayant éclaté, et la voix sinistre du tocsin ayant jeté le premier signal de l'insurrection, l'autorité ecclésiastique obtint, après l'émeute apaisée, une justice exemplaire, à savoir : que le beffroi serait détruit, l'horloge de la ville démontée et qu'en outre deux rues, principalement habitées par la populace, seraient dé-pavées (2).

Le beffroi fut rétabli en 1207, malgré la défense de l'empereur Othon, faite trois années auparavant, mais la démolition en fut bientôt ordonnée par l'empereur Frédéric II qui, en 1236, obtint un décret de la Diète impériale, lequel annulait en même temps tous les privilèges de la commune (3).

Le Magistrat, privé du beffroi et de ses cloches, se trouva alors forcé d'employer un nouveau moyen pour annoncer les cérémonies civiles. Les sergents de ville firent donc entendre des trompes ou

(1) Il est hors de doute qu'un beffroi existait à Cambrai dès la fin du XI^e siècle, mais nous ignorons quel a été son emplacement. Nous avons vu que le beffroi actuel ne remonte pas au-delà du XV^e siècle.

(2) « En ce temps (Manessé évêque), pour le grande dissension et haine du peuple de Cambrai contre les chanoines, fut ordonné par jugement que le beffroy seroit abattu et le rue de le Poterie et le rue du Quétivier (de *quétif*, *chétif*, quartier du bas peuple) descauchées et l'orloge et le cadran défaits. » — M^e. n^o 884, p. 34.

(3) Aubert le Mire. *Opera diplomatica*, t. IV, p. 540.

cornets du haut de la *bretèque* (1). Pour l'ouverture des marchés on fit usage d'une grosse *escalotte*. A la grande foire de la ville, qui se nommait la *hirchare*, quand l'heure était venue de retirer les marchandises, les sergents de ville sonnaient de la trompe. Enfin, depuis le XIII^e siècle jusqu'en 1476, époque où Cambrai fut livré aux troupes de Louis XI, les échevins entretenaient, dans un lieu élevé, un homme chargé de faire le guet, et d'annoncer avec une trompe et un porte-voix, l'arrivée des troupes ou de tout autre nombreux rassemblement vers la ville.

Sous la domination des Français, le beffroi ayant été rétabli, l'usage des cloches fut aussi rendu au Magistrat ; mais on jugea convenable de ne pas supprimer entièrement les trompes et cornets qui avaient pour eux une si longue suite d'années, et il fut décidé que la demi-heure continuerait d'être annoncée par ce moyen pendant la nuit.

Dans les premières années du XIX^e siècle, M. le préfet du Nord, l'ommereul, jugea à propos de supprimer les gages des guetteurs. Cette mesure alarma les habitants de Cambrai. La réclamation qu'ils adressèrent à ce sujet n'ayant pas été accueillie, ils assurèrent la rétribution habituelle des guetteurs par une *souscription volontaire*, et *Gallus* fut ainsi rétabli sur son siège antique.

Aujourd'hui, le service du guet est redevenu charge communale ; elle figure au budget de la ville pour une somme de mille francs, gages des quatre guetteurs commissionnés.

Délimitation de la paroisse de St.-Martin, suivant le projet du 12 juillet 1727 :

• La paroisse de St.-Martin sera bornée par celle de la Magdeleine dans les rues des Trois-Pigeons, de l'Ânge, des Rôtisseurs et des Juifs. Par celle de St.-Nicolas, dans les rues des Ligniers,

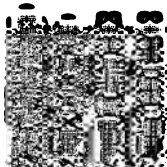
(1) La *bretèque* était une espèce de tribune soutenue par six piliers de grès adaptés à la façade de l'hôtel-de-ville, pour faire des proclamations. Construite au XIV^e siècle, la *bretèque* fut supprimée en 1787.

de Noyon et des Jésuites. Par celle de Ste.-Croix dans les rues de l'Épée, de St.-Adrien, de Tavel, de l'Arbre-d'Or et des Fromages. Par celle de St.-Géry dans la rue des Viéziers (de la Prison).

» Elle aura donc dans la rue de Noyon, jusques et inclus le puits et la maison de M. Dehoves, toute la rue de l'Aiguille et la rue de l'Épée, jusques et inclus le Warescaix et la maison de M. de Franqueville. Toute la rue des Croisettes et de St.-Adrien jusques et exclus la brasserie de l'Écu-d'Or et celle de St.-Adrien, aussi long-temps que l'entrée principale sera dans la rue de l'École. Toute la rue de St.-Martin, et dans la rue Tavel jusques et inclus le puits et la maison qui y fait face. Toutes les maisons qui font face à la Grand'Place, et les petites rues du marché aux Poulets. La rue des Viéziers comme cy-devant. Le rang du puits d'Echange et depuis la maison du sieur Delbarre, tout le rang de Ste.-Barbe, la rue des Balances, et la rue des Rôtisseurs jusques et inclus l'école des Pauvres et le puits qui est vis-à-vis. Dans la rue des Ligniers jusques et inclus la maison du sieur Mairesse, et dans la rue des Juifs jusques à l'issue de la maison du sieur Mallet et celle qui y fait face exclusivement. »

L'emplacement de l'église paroissiale de St.-Martin, détruite à la révolution de 1789, est occupé maintenant par diverses habitations particulières. Le cimetière, d'abord converti en guinguette, nommée le *Colysée*, sert actuellement de cour à une auberge. Le clocher a été conservé comme beffroi de la ville.





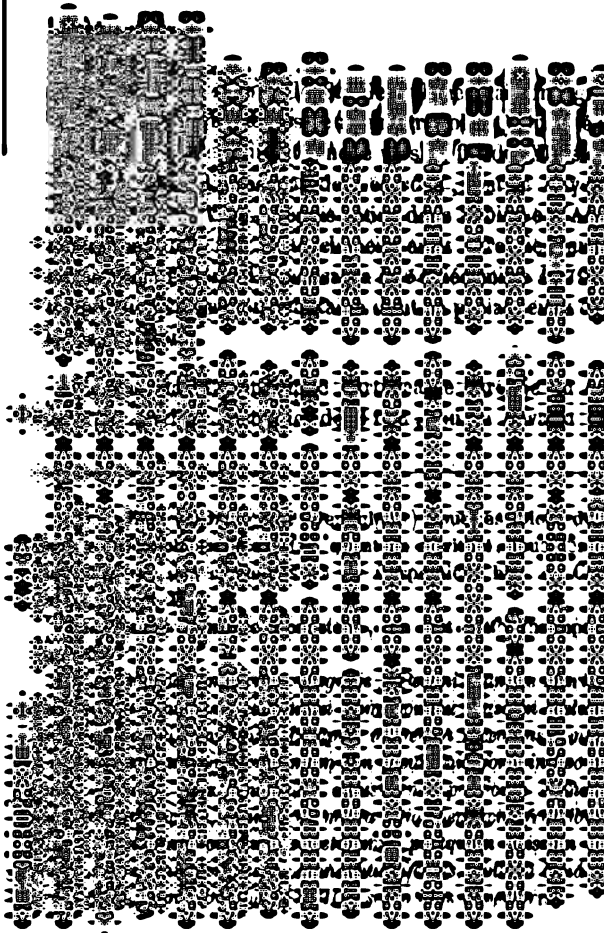
de cha-
 t palais,
 , sous
 Hugo de
 ain où il
 se et le
 en même
 donner

ropole,
 alement

ère-
 ciers et
 brai, il

sur sa

Camera-
 capel-
 go annis
 onasterio
 arium,
 contulit.
 brasset,
 fessione



ainsi que les autres monuments compris dans l'*enceinte du Palais*. Elle fut rétablie les années suivantes avec le corps principal de l'édifice.

Le 10 octobre 1603, l'archevêque Guillaume de Berghes annexe aux revenus de la cure de St.-Gengulphe, les dotations attachées à la chapelle de St.-Jean l'évangéliste. Ses plus beaux revenus consistaient alors en biens situés à Pailencourt, Thun-l'Evêque, Esuars, Bantigny, Estrun, Hem-Lenglet, Masnières, Caudry, etc. (1).

Nous trouvons dans un recueil de pièces sur l'histoire de l'église et de la ville de Cambrai, recueillies par l'abbé Tranchant (2), le titre suivant concernant la fondation, en 1516, d'une lanterne ardente placée sous le portique de St.-Gengulphe.

« Sachent tous . . . que pardevant honorable homme Colart Boullon mayeur de la ville de Fontaine-notre-Dame (3) et en présence des eschievins dudit lieu . . . comparurent personnelle-

(1) A. Le Glay, *Recherches sur l'église métrop.* p. 161.

(2) Ms. de la bib. comm. de Cambrai, n° 886, p. 541.

(3) Fontaine-notre-Dame, grand et beau village dépendant du canton de Cambrai-ouest, traversé dans sa plus grande dimension par la route de Bapaume, à cinq kilomètres de Cambrai, son chef-lieu d'arrondissement. Situé à mi-côte de l'éminence du bois de Bourlon, ce village devrait son nom à des fontaines qui y jaillissent sur des points culminants, tandis que sur d'autres points de cette même localité, l'on ne trouve l'eau qu'à une profondeur de 40 mètres. Il fut surnommé de *Notre-Dame*, vers 980, époque où l'évêque Rothard acquit tout son territoire au profit de l'église métropolitaine de Cambrai, comme on le sait, dédiée à la Vierge.

Il y existe des souterrains assez vastes, et dont une entrée se voyait encore dans le cimetière vers 1827. L'on pouvait autrefois les parcourir dans une partie de leur étendue, mais plusieurs éboulements survenus rendraient dangereux d'y pénétrer aujourd'hui. Leur direction est au nord, c'est-à-dire vers le village de Raillencourt.

Dans la partie du territoire de Fontaine-notre-Dame, vers Proville, se voyait anciennement l'abbaye de Prémy, de l'ordre des chanoinesses régulières de St.-Augustin, fondée vers 1183 et détruite en 1580. La

ment honorables personnes Jehan de Louverval et demiselle Marie des Realmes sa femme conjoins citoiens de Cambray, lesquels recognurent que pour l'affection et bonne dévotion qu'ils avaient et ont à l'entretienement de la lanterne de verre et lumière faite et par eux assise du consentement de mesdits seigneurs (du chapitre de Cambrai) en la grande allée de ladite église de Cambray, sous la chapelle de Mgr. de St.-Gigouffe leur patron, ils avaient et ont donné à l'office de la fabrique de ladite église, le nombre de six mencaudées et demie de terre main ferme, en deux pièces, ou terroir dudit Fontaines-Nostre-Dame. . . . s'en desaisirent, dévestirent et desheriterent. . . . Ce fut fait et passé le quatrième jour du mois de febvrier, l'an mil cinq cent et seize. »

Auprès de la lanterne se voyait l'inscription suivante gravée sur une plaque de cuivre :

« Cette lanterne est fondée à perpétuité pour être allumée depuis le commencement de matines et tenebres qui se chantent du jour, jusques à l'heure que on clos l'église, et pareillement depuis la nuit de St.-Remy jusques au jour de l'annonciation de notre Dame includ, depuis le 11^e cap. de matines jusques au jour, et ce à la charge de la fabrique. »

Le clergé de St.-Gengulphe eut à soutenir divers procès intentés par les autres clergés de la ville, au sujet de droits de paroisses. Ces contestations, long-temps agitées, ne cessèrent qu'en vertu d'un concordat passé entre toutes les paroisses et dont la teneur suit :

« Du vingt-sept d'aoust mil sept cent-douze, pardevant les notaires royaux résidents à Cambray, soussignés, furent présents le sieur Adrien-Philippe de Wandremander, prestre curé de la

belle vallée y attenante a conservé le nom de Prémy. Nous traiterons en son lieu l'histoire de cette abbaye.

Pendant la révolution de 1789, Fontaine-notre-Dame prit le nom de *Fontaine-la-montagne*.

paroisse de St.-Vaast ; le sieur François - Joseph de Baralle, prestre curé de St.-Nicolas ; le sieur Jacques Seulin, prestre curé de St.-Martin ; le sieur Claude Dumont, prestre curé de Ste.-Marie-Magdeleine ; le sieur Florice Roget, prestre et curé de Ste.-Croix ; le sieur Jacques-Philippe Deswet, prestre curé de St.-Géry ; le sieur Jérôme Descamps, prestre et curé de Ste.-Elisabeth ; et le sieur Jean Marchand, prestre et curé de St.-Georges, en cette ville de Cambrai, d'une part ; et le sieur François de Thuin, aussi prestre et curé de St.-Gengulphe audit Cambrai, d'autre part ; *lesquels comparants* pour terminer entre eux les procès qu'ils ont tant au parlement de Flandres, qu'à l'officialité de cette ville, au sujet des paroissiens respectifs de la paroisse de St.-Gengulphe et des autres paroisses de la ville, et pour prévenir autant qu'ils le peuvent toutes ultérieures matières de contestations en ce regard, sont convenus des points et articles suivants.

« Les premiers comparants ont reconnu, comme par le présent acte ils reconnaissent que leur charge pastorale ne s'étend point sur les maisons canonicales de Notre-Dame, non plus que sur celles des enfants de chœur, du cloqueman et autres petites places tenantes à l'église. Les parties entendent par ces mots, maisons canonicales de Notre-Dame, *les maisons seulement* du chapitre qui peuvent être optées par les chanoines de cette église. Ils ont pareillement reconnu et reconnaissent que la tour, le four et la cave du chapitre ne sont point sous leurs charges ;

« Et quant aux officiers, suppôts et serviteurs de ladite église, qui par leur qualité ou à cause de leurs ministères et employs, en quelque endroit de la ville qu'ils demeurent, sont tous respectivement ou sous la charge de M. le doyen de Notre-Dame, ou sous la charge du curé de St.-Gengulphe.

« Pour mettre les parties hors de toutes difficultés à cet égard, il a été convenu de désigner en la manière et sous les modifications suivantes, toutes les personnes que lesdits sieurs premiers comparants devront tenir pour exempts de leurs paroisses, quoique demeurants soubz les districts et comportements d'icelles, et qui seront les seules personnes que l'on pourra prétendre estre de la

paroisse de St.-Gengulphe ou de la juridiction de M. le doyen de Notre-Dame.

» 1° Les chapelains et vicaires bénéficiers habitués de Ste.-Croix, aussi avec leurs parents nourris gratis, et leurs domestiques à leurs pain et service ;

» 2° Les chanoines, chapelains et vicaires bénéficiers habitués de Ste.-Croix, aussi avec leurs parents nourris gratis et leurs domestiques à leurs pain et service ;

» 3° Le bailli général, tant en cette qualité que comme pre-vost séculier, et les quatre francs servants du chapitre, leurs femmes et enfants, parents nourris gratis et domestiques à leurs gages ;

» 4° Pour ce qui regarde les vicaires non-bénéficiaires de la métropole, les chantres du chœur et autres y rendant service en habit ecclésiastique, à qui le mariage est permis, et généralement tous les autres officiers, suppôts et serviteurs de l'église, savoir : le promoteur, le procureur d'office, les quatre batonniers et deux sergents du chapitre, le mesureur, le cirier, le charpentier ; le masson et couvreur de thuelles, le couvreur d'ardoises, le plombier, le vitrier, le receveur, le pintre, le ferronnier, le messenger, les deux valets dormants au clocher, et le chasse-chiens ; il n'y aura qu'eux, leurs femmes et leurs enfants qui seront désormais de la paroisse de St.-Gengulphe, et non leurs vefves, autres parents ny domestiques, lesquels tous aussi bien que les commensaux et étrangers de familles reprises en ce traité, mesme les parents qui ne seront pas nourris aux dépens de ceux avec qui ils habitent, seront des paroisses respectives des lieux de leurs demeures.

» Parmi quoy, tout procès finit, sans répétition d'émoluments perçus jusques à ce jour, et tous dépens compensés, sans ceux que l'incident auxquels le second comparant se trouve condamné, les parties s'étant au surplus réciproquement chargées de faire approuver et confirmer le présent accord par qui il appartiendra.

» Tous lesquels articles, les parties respectivement comparantes ont acceptés, et ont promis tant pour eux que pour leurs suc-

cesseurs, entretenir et accomplir de point en point sans y contrevenir, par leurs foy et serment, et soubz l'obligation de leurs biens présents et advenir, sur soixante sols tournois de peine, etc.

• Passé audit Cambrai, les jours, mois, an et par-devant que dessus.

Suivent les signatures des comparants désignés au principe.

• Signé A. Goubez et A. Qneulain, notaires royaux.

• Leu, approuvé et confirmé en chapitre, le vingt-neuf d'aoust mil sept cent-douze, à charge néanmoins et ce non autrement, que les chanoines de Notre-Dame, qui demeront sur le district des paroisses des premiers comparants, seront toujours, et ceux de leurs familles, des paroisses de M. le doyen et du curé de St.-Gengulphe.

• Par ordonnances,

• Signé A. Wilmeau, secrétaire. »

L'église de St.-Gengulphe, ne fut pas plus épargnée que la métropole, pendant la tourmente révolutionnaire. Vendue avec la mère-église en 1796, comme domaine national à un sieur Blanquart, négociant à St.-Quentin, elle fut démolie, et il n'en resta bientôt plus d'autres traces qu'un amas de ruines, témoins accusateurs d'une époque déplorable.



Probablement
le, si l'on
que nous
oque, au
appelée la
t dans ce
s rendons

et austérité,
même il ne
il mangeait
qu'on s'en
de pan-

mic par les
s, priant
en la nuit
de Saint-
les ames
mimæ om-
air intelli-
compagnie

» furent fort esmerveillés ; mais il leur pria de ne le point ré-
» veler, auquel lieu fut depuis dressée une grande croix qu'on a
» appelée la *croix de l'amen*. »

L'église paroissiale de St.-Nicolas fut réédifiée en 1482, et son achèvement eut lieu en 1490, par les soins de l'évêque Henri de Berghes. La construction du clocher, commencée en 1554, fut alors abandonnée (1) ; on ne la reprit que plus tard. L'église fut encore rebâtie en 1710 ; les travaux s'ouvrirent le 3 décembre.

Durant le congrès qui eut lieu à Cambrai en 1722 et qui n'amena d'autres résultats que des bals, des repas, et des réjouissances sans nombre pendant les trois années de résidence des plénipotentiaires, le secrétaire d'ambassade du roi d'Espagne, nommé don Penil, étant venu à mourir, fut inhumé dans le chœur de l'église St.-Nicolas. L'enterrement, disent les contemporains, se fit avec beaucoup de pompe et plusieurs cérémonies inconnues dans ce pays (2).

En 1786, l'église Saint-Nicolas fut témoin d'une scène de désordre occasionnée par la création d'un service de corbillards, et la défense faite par le magistrat de porter dorénavant les morts à bras, ainsi que la coutume en existait dans ce pays depuis un temps immémorial. Dès le 26 avril, on avait voulu mettre à exécution l'arrêté municipal, mais le peuple avait formellement refusé de s'y soumettre et chassé le conducteur avec son corbillard.

Et deux jours après, tandis qu'on célébrait dans l'église St.-Nicolas le service d'un habitant du faubourg St.-Sépulcre, le corbillard repartait entouré de sergents de ville et de six soldats armés de leur fusil ; ils s'emparent du portail. Une foule compacte force l'entrée et envahit l'église en poussant des cris affreux. Les prêtres effrayés interrompent le service funèbre et s'enfuient, emportant avec eux les vases sacrés. En ce moment le prévôt entre

(1) Ms. n° 658, art. 11.

(2) Mémoires chronologiques.

accompagné de quatre échevins, et se met en devoir de dresser procès-verbal des scènes scandaleuses qui viennent de se passer. A leur vue, l'irritation du peuple redouble, des cris de rage se font entendre, et ne s'apaisent qu'à l'instant où les magistrats prennent le parti de se retirer, emmenant avec eux et la force armée et les sergents de ville. Le peuple s'empare du corps et le transporte au cimetière.

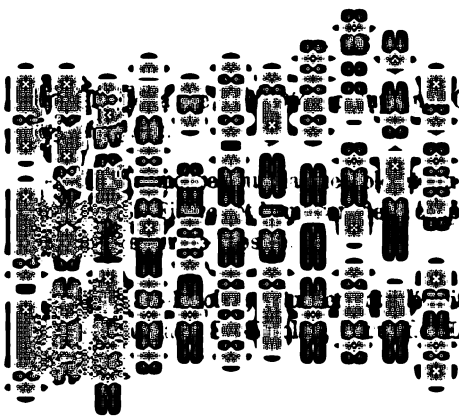
Le 29, tandis qu'on célèbre dans la même paroisse le service d'un maître d'école nommé Lagouge, un détachement de 180 hommes armés paraît dans l'église; mais des femmes s'emparent hardiment du cercueil et l'emportent à la vue des soldats étonnés. Elles se rendent ensuite dans l'église de la Madeleine, où se disait un autre service funèbre, et enlèvent encore la bière.

Enfin, les magistrats reconnaissant l'inutilité de leurs efforts pour introduire une innovation si peu agréable aux Cambrésiens, révoquèrent leur ordonnance et supprimèrent définitivement les corbillards.

La paroisse Saint-Nicolas fut ainsi délimitée dans le projet formé le 42 juillet 1727.

« Elle sera bornée dans la rue St.-George par les limites de la paroisse de ce nom, et aura toutes les maisons en revenant depuis celle de Mme de Baralle, tant dans ladite rue St.-George que dans celle des Scache-Beuvons, jusques au puits de la rue des Anges inclus, et toute ladite rue des Anges jusques aux limites de St.-George, avec la maison de Mlle Bougenière; et descendant tout ce qui est de la Madeleine, tant dans la rue des Ligniers que dans la rue des Lombards, jusqu'au wareschaix donnant issue à la maison de M. Lieven et autres, et de la maison qui y fait face exclusivement.

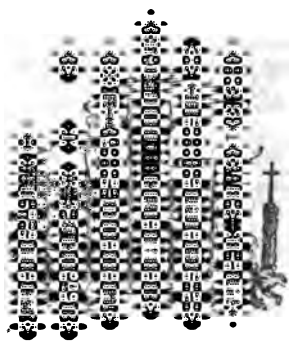
« Dans la rue des Ligniers, elle sera bornée par la maison qui fait le coin de la rue des Juifs, occupée par une épicière, et la maison dite le *Cheval-Blanc* inclusivement. Dans la rue des Jesuites, par le coin de la rue de l'Aiguille faisant face aux classes, et

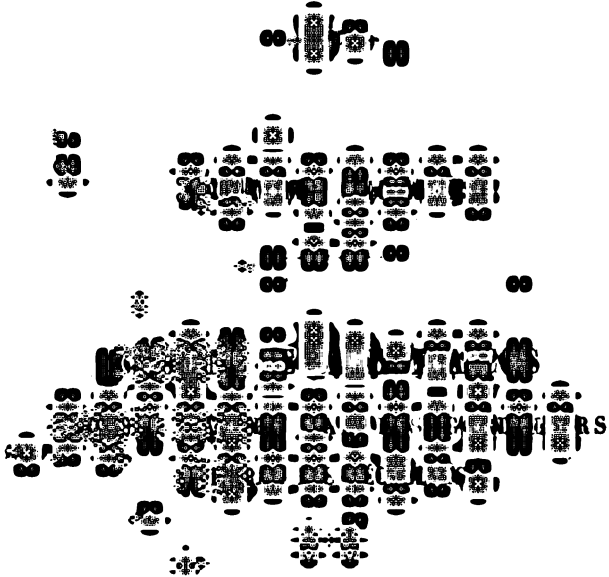


Géry Denis, sculpteur,

Quétivier, jusques au
belle St.-Maur, occu-

te, était située entre
Liniers et la place St.-





RS

62, au
orte de
un petit
homme
ertaing,
acheté,
rue de
portèrent

de voir.
em à une
celles de
de Choi-
de Goe-
noissent
in, che-
au Gam-
la maison de
ectares



leur résidence. L'entrée du cloître était primitivement rue des Moulins ; en 1411, une nouvelle issue fut pratiquée sur la rue opposée, c'est-à-dire devant la *croix d'Entrepont*, ou rue actuelle des Récollets.

La nef de l'église des cordeliers, que l'évêque Gui de Collemédie avait consacrée, en 1305, sous la dédicace de la Sainte-Croix, de tous les saints, et particulièrement de saint François, fut renversée par un ouragan, le 8 octobre 1523. Réédifiée par les soins des religieux, cette église eut la toiture du chœur enlevée par la foudre, le 22 juin 1503 (1). Le même sinistre atteignit le clocher qui eut encore plus à souffrir à quelque temps de là ; il fut, dans l'espace de quatre années, deux fois abattu par les grands vents, en 1524 et en 1528, le 26 juillet (2).

de terre forment l'exploitation tenue jadis par un même occupéur. Ces terres maintenant divisées produisent à l'établissement propriétaire un revenu annuel de près de 10,000 francs.

(1) « Audit an (1503) le XXII^e jour de juing, par la foudre du ciel, » tonnerre et autre chose, fut le cloché des cordeliers de Cambray » fort déchiré et le chœur fort découvert. Le saint Jehan emprès, le » crucifix fut emporté et assis enmy la nef sans estre endommagé. » Et ladite tonnerre emporta trois grosses pierres du cloché Notre- » Dame de Cambray. Et fut par un samedi que on chantait *Salve*. Et » tous les chantres s'enfuirent, et plusieurs autres, pour le grant ter- » reur du feu que on voloit en l'église, et après ils revinrent chanter » *Salve*. » — Ms. n° 884, p. 70.

(2) « En l'an 1528, environ St.-Jacques et St.-Christophe, un orage » se leva autour de Cambray si terrible que on cuïdoit que le monde » dût finir, il y cheyt des pierres du ciel aussi grosses qu'éteuf, les » quelles pierres firent tant de mal aux biens de la terre, que tout fut » gatté autour de Cambray, quatre lieues à la ronde ; .et se rompit » tant de verrières tant à Nostre-Dame, St.-Géry et en toutes les » églises et maisons, que c'étoit pitié à voir. Abattit le clocher de » St.-François, des Frates, celui de St.-Jehan et le petit clocher de » St.-Géry, deux petites tourelles de St.-Martia. Et se fit tant d'eau » que plusieurs maisons furent pleines. Et fit ladite tempeste tant de » dommage ens es maisons es jardinages, que on ne le sçavoit nom- » brer. Et che temps advint environ les quatre heures du soir. » — Ms. Id. p. 85.

Le grand portail de l'église, commencé vers l'an 1409, par l'évêque Pierre d'Ailly, fut achevé trois années après par les soins du successeur Jean de Lens. L'église possédait cinq autels ; elle était entourée d'un cimetière qui fut consacré, ainsi que son Dieu de Pitié, le 2 octobre 1524.

Dans cette même église fut enterré notre célèbre Enguerrand de Monstrelet (1), prévôt de Cambrai et bailli de Walincourt, auteur de chroniques fort estimées sur l'histoire de France, depuis 1400 jusqu'à 1455. L'on fixe le jour de sa mort au 15 juillet 1455, et celui de son inhumation au 20 du même mois. Nous laisserons parler un contemporain, religieux de l'abbaye de St.-Aubert (2) :

« Le XX jour de juillet lan XIII C LIII, honorable homs et
» nobles Enguerrans de Monstrelet, Escuiers, Prevost de Cam-
» bray et Baillis de Wallaincourt, trespassa et elisy se sépulture
» as Cordelois de Cambray, et fu là portez en I portatoire en-
» veloppez d'une natte, vestus en habit de Cordelois, le visage au

(1) Monstrelet demeurait dans la ville de Cambrai lorsqu'il composa son histoire ; il y passa même le reste de sa vie. C'est ce qui a fait dire à tort à plusieurs écrivains que cet illustre chroniqueur était né à Cambrai. L'un d'eux. La Croix du Maine, a poussé la méprise jusqu'à dire : Enguerrand de Monstrelet, gentilhomme natif de *Cambrai en Picardie*. Le fait est que Cambrai ne peut revendiquer cette naissance qui appartient à un petit village de la Picardie (1390 à 1395).

Monstrelet avait été pourvu, en 1436, de l'office de lieutenant de Govenier de Cambrai. Il fut bailli du chapitre de cette ville et prêta serment de fidélité, en cette qualité, le 20 juin 1436. Il posséda cette charge jusqu'au commencement de janvier 1440, qu'on lui donna un successeur.

La considération qu'il s'était acquise lui mérita, en 1444, la dignité de prévôt de la ville de Cambrai, pour laquelle il prêta le serment ordinaire le 9 novembre ; et le 12 mars de l'année suivante, il fut pourvu de celle de bailli de Walincourt. Il les conserva l'une et l'autre jusqu'à sa mort. — V. Mémoires sur la vie et les chroniques d'Enguerrand de Monstrelet, par M. Dacier. Edit. des chroniques, 1829, t. 4^{or}.

(2) Mémorial de Jean-le-Robert, fol. 129.

» nud ; et y heult VI flambiaux et liij chrons de iij quarte cha-
» cun autour de le biere, ou il y avoit un linceul estendu o (avec)
» un habit de Cordelois et heult l'office de le tresorie, le quart de
» ledite chire et li curez de cheens le quart des offrandes et ny
» heult nient de drap. Il fut ne de bas et fu uns biens honnestes
» homs et paisibbes et croniqua de son tems des gherres de
» France et d'Artois de Picardie et d'Engleterre et de Fland. De
» ceulx de Gand contre Mons le Ducs Phelippe et trepassa XV ou
» XVJ jours avant que le pays fust faicte qui se fist en le fin de
» juillet lan xiiij C. I iij. Lœz en soit Dieux et benis. »

Le 14 avril 1553, le chapitre des cordeliers tint une assemblée à Cambrai. Plus de trois cents religieux de cet ordre s'y réunirent. Ils allèrent en procession visiter les abbayes de St.-Aubert et du St.-Sépulcre ; puis, à l'église de Nôtre-Dame où ils chantèrent l'office divin. A la suite, il y eut un dîner à St.-François, auquel assistèrent l'archevêque de Cambrai, les quatre-vicaires, le prévôt, les échevins, les quatre-hommes et plusieurs bourgeois de distinction. Le nombre des convives fut évalué à six cents.

En l'an 1604, les récollets venant remplacer les cordeliers à Cambrai, prennent possession du cloître de St.-François, dont ils font reconstruire les bâtiments. L'église, après d'importantes réparations, est inaugurée de nouveau par l'archevêque Vander-Burch, le 2 décembre 1617. « Le départ des cordeliers, dit une
» chronique, occasionna plusieurs murmures, principalement de
» ceux qui les affectionnaient pour les fréquentes hantises qu'ils
» y avoient, car le vin et la biere s'y vendoient comme dans une
» taverne, à cause que l'on n'y payoit point de maltote ; outre
» cela, le service et le chant qu'ils faisoient à l'église étoient fort
» agréables au peuple, mais la bonne vie et exemple desdits ré-
» collets, a appaisé tous les murmures. » (1).

L'église des récollets, quoique retirée au culte, est toujours debout, mais dans un état pitoyable et prête à fondre de vétusté.

(1) Ms. n° 884, p. 242.

Le mur principal, construit en pierres calcaires blanches, tendres, et où était jadis le grand portail, surplombe de manière à faire craindre une chute prochaine. La partie latérale de l'édifice, qui regarde le Nord, est encore plus malade, si l'on en juge par les nombreuses lézardes qui se montrent dans toute son étendue.

La nef, dont le plafond est à jour sur plusieurs points, est soutenue par six fortes pilastres et deux demi-pilastres liées entr'elles par huit ogives dont deux plus élevées, établies à ce que l'on doit supposer, pour consolider les combles, dans une des restaurations dont nous avons précédemment parlées.

A la naissance du plafond se font remarquer des figurines sculptées dans la charpente. Un jubé formé de quatre colonnes en grès existe adossé à la principale porte d'entrée, actuellement close de maçonnerie. On trouve aussi entre les parois intérieures de l'ancien temple, plusieurs pierres sépulcrales qui n'offrent rien d'intéressant, et quelques bas-reliefs fort mutilés.

Plusieurs bâtiments formant dépendance du cloître se voient encore ainsi que les jardins que traverse une dérivation de l'Escant, appelée de *Prémy*.

L'emplacement renferme, le magasin au fourrage, et divers jardins compris entre la rue de Prémy et celle des Récollets.



d'Alexandre Farnese, capucins ayant obtenu, on de venir résider à l'année suivante ; mais été préparé pour les furent recueillis durant C'est en commémoration eux assistaient en corps ut dans l'église de St.-

é une demeure, ils ob- ville, la permission d'en de waleschax qui leur fut cédé. Cette maison d'une église qui fut Kaiseret, le 23 avril 1615,

es prédications des pères un prédicateur avait droit, demi-lot de vin qui devait

capucins est aujourd'hui une même nom, ancienne-

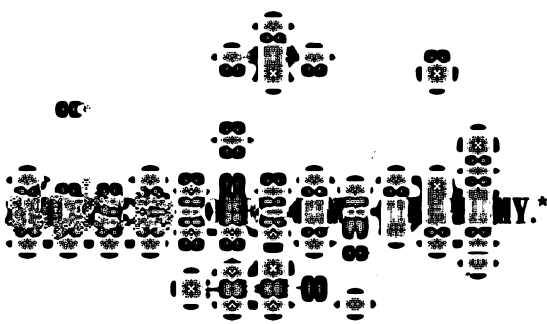
en 1655
instan-
neur de
établirent
puis rue
du Petit-
nos jours
ment déjà
les produc-
libéralités
abrai, leur
simple plus
La bénédiction
tronat de
mes ; mais
aération préa-
atteinte à
suite d'in-
on à l'ar-
donnée et
ête-Dieu.
ant et les
une ma-
Bouchers
les Mém.

AINS.

ans cette ville, sous
Fontaine (1219-
long temps logé à
St.-Aubert, ils éta-
l'hôpital St.-Jean,
.-Elisabeth.

ncorporé dans l'hô-
entes de juin 1752,
agement la chapelle

on.



ordre des
Augustin, de
d'abord
de Roger
de l'ab-
récemment

était à chanter
non loin des
la lecture des
monde pour
fondements
se que lui et
ster-in-pré,
— peu après
uite, celle de
ary, Notice
quelques an-
comm. de
de l'abbé de
quelque place
boys et leur
or le service
mistroient les
deuses, leur

A la sollicitation d'Yvette, prieure élue par la communauté, les religieuses de Prémy obtinrent bientôt l'érection de leur pieuse association, en abbaye ; on leur donna un terrain fort vaste, en dehors du monastère de Cantimpré (4), situé dans une partie des marais de Proville et dépendant de la paroisse de Fontaine-Notre-Dame. Suivent les lettres données à cette occasion par l'évêque Jean d'Anchoing, sous la date d'octobre 1192 :

» fit approprier un local *au milieu* de l'abbaye de Cantimpré. » — Ms. n° 638, art. 5.

(4) Carpentier attribue la séparation des dames de Prémy d'avec les religieux de Cantimpré, aux désordres intolérables qui seraient résultés d'une presque cohabitation : « Ces dames après avoir reçu » la benediction de Jean d'Anchoing évesque de Cambrai, se soumirent » à la direction des religieux de Cantimpré, qui employeroient tous leurs » soins à leur bastir une eglise, avec un cloistre voisin de leur abbaye ; » mais comme l'amitié des vertueuses dames est à craindre et les » temoignages des affections mutuelles qu'un sexe rend à un autre, » sont extremement capables d'attiser l'amour, ces religieux qui » estoient en leur embon-point, et en pleine vigueur des fonctions de » la vie intellectuelle, pour s'estre approchez trop près de ce sexe, » ont pris des affections de feu et de flammes, qui sont coulez comme » de petits serpens dans leur cœur, et ont fourragé leurs vertus. Je ne » veux pas salir la blancheur de ma plume des désordres que les registres des eours cambrésiennes ont remarqué sur ce sujet, etc. . . . » L'évesque Jean voyant que ces deux abbayes avoient abandonné » toutes les mesures et les justesses de la bienséance, pour ouvrir » leur cœur à toutes les atteintes de la concupiscence, trouva bon de » les séparer et de délivrer ces dames de la jurisdiction et du commandement des abbés de Cantimpré l'an 1214. Depuis lors on remarque qu'elles ont vescu dans une pureté très profonde. » — Hist. de Cambrai, part. II, chap. XIV.

» Plus tard, en 1193, une église et une maison furent bâties en faveur des béguines, en un lieu *plus oultre* de l'abbaye de Cantimpré, » parceque les religieuses ne doivent point demeurer avec les religieux, de quoy St.-Jean Chrisostôme a composé un bonlivre intitulé : » *Quod regulares feminae viris ne cohabitent.* » — Ms. n° 638, » art. 5.

Joannes II d'Antoing episcopus Cameracensis, anno incarnationis dominicæ MCXCII mense octobri, assentiente capitulo ecclesiæ suæ cathedralis, concessit ecclesiæ de Cantimprato quandam portionem marisci de Proville (quæ nunc est monasterii monacharum de Præmiaco) per litteras datas in capitulo, ipso Joanne episcopo presente quarum narrativa talis est.

Scimus quoniam in ministerium ecclesiæ Dei vocati sumus, non tam ut aliis nos gaudeamus præesse, quam ut studeamus prodesse universis, ea propter considerantes et læto animo amplectentes religionem et sanctam conversationem abbatis et fratrum pauperis ecclesiæ sanctæ Mariæ de pratis quam venerabilis prædecessor noster dominus Rugerus episcopus in abbatiam construxit, ipsam et nos bonis temporalibus volumus adjuvare quatenus spiritualibus ejus beneficiis adjuti cæterna præmia mereamur invenire, etc.

Jean II d'Antoing, évêque de Cambrai ;

L'an de l'incarnation MCXCII, au mois d'octobre, du consentement du chapitre de son église cathédrale, a donné à l'église de Cantimpré, certaine portion du marais de Proville (maintenant le monastère des religieuses de Prémy), par lettres données dans le chapitre, en présence même de l'évêque Jean et dont la narration est ainsi :

Nous savons que nous avons été appelés au ministère de l'église de Dieu, moins pour nous flatter de notre prééminence sur les autres que pour être utiles à tous.

Par cette raison, considérant et embrassant avec joie la religion et la sainte règle de l'abbé et des frères de la pauvre église de Ste.-Marie-des-Prés, que notre vénérable prédécesseur messire Roger évêque, a érigée en abbaye, nous aussi nous voulons la secourir en biens temporels, puissions-nous ainsi, aidés de ses bienfaits spirituels, mériter les récompenses éternelles, etc.

L'année suivante, le chapitre de la cathédrale abandonna, au bénéfice des religieuses de Prémy, toutes les oblations qu'on pourrait leur faire. Cette détermination amena le pasteur du village de Fontaine-Notre-Dame, à renoncer, en faveur de ces mêmes religieuses, moyennant une rente annuelle de trois sous cambraisien, payable à la Noël, à tous les droits qu'il avait sur cette dépendance de sa cure. Cette concession fut confirmée par lettres du même évêque Jean d'Anthoing, délibérées en son conseil de chapitre, le 13 janvier 1194.

La nouvelle église de Prémy fut dédiée à Dieu sous le patronat de Notre-Dame et de St.-Jean l'évangéliste.

La prieure Ivette ayant, par esprit d'humilité, résigné ses pouvoirs, on la remplaça par une abbesse nommée Euphémie,œur de l'abbé Jean.

Jean IH de Béthune, 48^e évêque de Cambrai, sépara les religieuses de Prémy, de la juridiction spirituelle et temporelle de l'abbaye de Cantimpré. L'acte de scission fut dressé au mois d'août 1214, en présence des dénommés ci-après : Barthélémy de Graincourt, abbé de St.-Aubert ; Jean de Fontaine, abbé du St.-Sépulcre ; Gérard, archidiacre de Valenciennes ; Jean, trésorier ; Jacques Yvan, prêtre-chanoine de Notre-Dame ; Guillaume, chanoine de St.-Géri ; Gilles et Guillaume, chanoines de St.-Aubert ; et enfin, Lambert, moine du St.-Sépulcre.

Le même évêque ratifia, en 1215, l'érection de la communauté en abbaye, sous le titre de Notre-Dame de Prémy, et autorisa les religieuses à choisir leur abbesse, à la condition qu'elles la présenteraient à l'évêque pour recevoir la bénédiction, suivant l'usage de l'église.

En 1217, le pape Honorius III, prend la communauté de Prémy sous la protection du saint siège, par une bulle donnée à Florentine le 6 août, l'an deuxième de son pontificat. Le même pape, par une autre bulle rendue à Aletrio le 15 mai 1222, exempte cette abbaye de la dime des bestiaux et de celle de culture, pour les terres exploitées dans la maison. Ces lettres pontificales portent en outre, qu'en cas d'un interdit général, les religieuses pourront faire célébrer l'office divin dans leur église, sans cependant sonner les cloches, sauf les droits ordinaires de l'évêque.

L'abbaye de Prémy était le chef-lieu d'une congrégation considérable, dans laquelle l'abbesse de St.-Etienne de Rheims tenait la seconde place. Il y avait encore dans cette dernière localité, de même que dans le Cambrésis et autres provinces des Pays-Bas, un grand nombre de monastères qui ressortissaient à cette association dite des Victorines, ordre de St.-Augustin.

La maison de Prémy subsista jusqu'en 1584, époque où elle fut ruinée en même temps que l'abbaye de Cantimpré et l'église paroissiale de St.-Sauveur, par les troupes du baron d'Inchy. Un mémorial d'une religieuse contemporaine relate ainsi l'événement :

• Le X^e de janvier MDLXXXI, notre maison du grand Prémy, de la ville, fut démolie par M. d'Inchy étant alors en guerre. Elle contenoit une lieue de circuit environ ; les murailles d'alentour étaient si larges et si épaisses qu'un charriot auroit roulé dessus. L'église étoit estimée pour une des plus belles des Pays-Bas. Il y avoit des *accinthes* et elle étoit grande et spacieuse ; il y avoit sept chapelles. Ce fut grand dommage, mais voilà ce que c'est du monde. Les matériaux furent pris pour les fortifications de la citadelle. Il y avoit quelquefois plus de cent charriots chargés de matériaux ; les pauvres religieuses les voyoient avec grande douleur. Enfin elles se sont retirées de divers côtés, comme il est dit plus au long aux chroniques de la ville ; au Petit Prémy, mais il étoit si petit qu'il ne pouvoit guère contenir de religieuses. Six d'elles allèrent à Marquette où elles furent trois semaines. Elles étoient si pauvres, après avoir perdu leur maison et tout ce qu'il y avoit dedans, qu'elles ne pouvoient même acheter du blé, qui se vendoit alors quinze à seize florins.

• L'abbesse de ce temps là étoit madame Jacqueline d'Auneux, vertueuse religieuse. Tout son refuge étoit au Saint-Sacrement, devant lequel elle se prosternoit tous les jours, une heure avant de se coucher. Pendant les trois mois que les dames furent dans ce petit refuge, dame François Bigan mourut, et fut enterrée en l'église qui appartint ensuite aux jésuites. Cette religieuse a écrit plusieurs beaux livres auxquels nous chantons l'office divin. Enfin, Dieu, par sa bonté, ayant eu pitié de nous, inspira l'archevêque et messieurs de la ville, qui nous mirent avec les religieuses de St.-Lazare, par lettres du 24 mars 1581 (1). On parloit de nous

(1) *Ex actis capituli Cambracensis die veneris 24 martii 1581.* Extrait des actes du chapitre de Cambrai, du vendredi 24 mars 1581.

Attentis demolitione monasterii de Premiaco et exiguitate et incommoditate domus quam inhabitant abbatissa et dominæ ejusdem monasterii in hac civitate, attentis etiam consensu dominæ et religionarum sancti Lazari, placet dominis ut præ- Vu la démolition du monastère de Prémy, l'exiguité et l'incommodité de la maison qu'habitoit l'abbesse et les dames de ce même monastère dans cette ville ; vu aussi le consentement de la dame supérieure et des religieuses de St-Lazare, il plaît aux dames supé-

y laisser, et d'y laisser finir ces religieuses à cause qu'il y avoit fort peu de Ladres et que la fondation n'étoit pas employée.

» On nous donna nne partie de l'église, où nous faisons l'office divin, une partie du dortoir, leur réfectoire et cuisine. Nos religieuses y souffrir beaucoup; elles leur étoient très sâcheuses et difficiles. Elles y furent quinze ans, et on y fit cinq professes, dame Marguerite Viben, dame François Delcourt, dame Louise de Sart, dame Jeanne Coppart, et dame Catherine Lefebvre, et deux sœurs de labour.

» Quand elles mouraient, on les enterroit à St.-Eloi, et tout le convent y alloit faire l'enterrement processionnellement avec les manteaux. Il est mort neuf ou dix religieuses et trois sœurs de labour; on faisoit leur service à St.-Lazare.

» Au bout de quinze ans et trois mois, Dieu eut encore pitié de nous; car après toutes les incommodités et afflictions que nous éprouvâmes, on se résolut d'acheter la maison où nous sommes présentement, laquelle appartenoit autrefois aux *Fratres* qu'on dit être les religieux de St.-Jérôme, et depuis aux Guillemins, qui l'ont possédée environ vingt ans. Enfin elle devint la propriété du chapitre de Notre-Dame, qui y faisoit tenir école pour enseigner. Mais en ces temps de guerre, elle étoit occupée par des gens de village pleins d'ordures et de vilénies. Nous fîmes donc échange avec le chapitre, pour des terres, et nous demeurâmes paisibles en la possession de cette maison.

» La ville ayant été rendue aux Espagnols à la saint Rémi 1595, nous sommes venues ici l'an 1596, justement cent ans après la ré-

fata de Premiaco cohabitent rieurs que les susdites dames de
cum præfatis religiosis sancti Prémy demeurent chez les susdites
Lazari, ibique suis fungantur religieuses de St.-Lazare, et qu'elles
officiis diurnis et nocturnis, y célèbrent leurs offices de jour et
idque per modum provisionis de nuit; et cela provisoirement,
donac eisdem religiosis de Pre- jusqu'à ce que, selon l'opportunité
miaco de alio loco commodiori du temps, il soit procuré à ces
per temporis opportunitatem pro- mêmes religieuses de Prémy, un
videatur. autre lieu plus commode.

forme de notre maison, au commencement du mois de juillet, et nous fîmes l'office divin à notre dédicace. »

Les dames de Prémy ayant donc obtenu par échange consenti avec le chapitre métropolitain, le 30 avril 1596, de six mencaudées de terre, contre l'ancienne demeure des Frères ou Héro-nimites, dite maison des bons enfants Cappet (1), elles y firent bâtir en 1612, une église moins exigue que celle alors existante. Les deux autels latéraux en furent bénis par l'archevêque Vander-Burch, le 25 août 1617. Cette église dura jusqu'en 1762, époque où on la démonta pour en élever une autre plus vaste, plus spacieuse.

Pendant cette démolition, on trouva, dans le chœur, près de la stalle de l'abbesse, le tombeau du bienheureux Jean, premier abbé de Cantimpré, fondateur de ce monastère et de celui de Prémy. Ce tombeau avait été apporté de l'ancien cloître hors de la ville. Rétabli dans la nouvelle église, l'on y plaça un marbre noir avec cette inscription :

D. O. M.

Sous ce marbre reposent les cendres précieuses du bienheureux Jean, fondateur des abbayes de Prémy et de Cantimpré dont il fut le premier abbé, mort en odeur de sainteté en 1207. On a eu le bonheur de trouver les ossements de ce digne prélat, dans un cercueil de pierre, lorsqu'on creusait les fondemens de la nouvelle église, l'an 1762.

Mirabilis Deus in sanctis suis.

La première pierre de l'église fut posée le 25 mai 1762, par

(1) « La maison en laquelle les dames de Prémy demeurent maintenant depuis 1596 appartenait aux bons enfants nommés Cappet. Jacques de Croy, évêque de Cambrai en l'an 1509 la donna aux Frères de Gand, de l'ordre de St.-Jérôme, qui y tenoient école de latin. Ces frères la cédèrent aux religieux de Walincourt en l'an 1534. Depuis, messieurs du clergé l'ont acheté d'iceux religieux en l'an 1575 pour y ériger un séminaire, mais ce séminaire a été édifié à Douay. Alors messieurs du chapitre métropolitain la donnèrent en échange auxdites dames de Prémy. » — Ms. n° 905, cahier 9.



Albert Dainville de Millancourt, évêque d'Amicles, suffragant de l'archevêque de Cambrai. Chacune des religieuses vint aussi y apporter sa pierre. L'édifice fut achevé en 1764, mais les embellissements et les travaux intérieurs n'ayant été menés à fin que quatre années après, il fut béni le 24 juillet 1768 et consacré le 20 août 1788. On y remarquait la table d'autel, en marbre, et qui était fort belle ainsi que la grille du chœur.

Le quartier abbatial, le dortoir et l'appartement des dames furent terminés partie en 1700, partie en 1786. Il est présomable que Fénelon contribua de ses deniers à la restauration de ce monastère, car l'on y voyait les armoiries du vénérable archevêque, placées au-dessus d'une arcade qui menait à l'église.

Les dames de Prémy n'ont pas toujours observé la clôture. Une abbesse de cette maison fut bénite à St.-Aubert, en 1458, par Hugues Tournet, cordelier de Cambrai, évêque d'Agno. Toute la communauté assista à cette pieuse cérémonie, à la suite de laquelle on alla dîner en corps chez le chantre de l'église cathédrale. Les dames de Ste.-Elisabeth du Quesnoy, furent, dit on, cause de la réforme de celles de Prémy, en l'an 1545. Avant cette époque, elles pouvaient aller en ville.

L'abbesse de Prémy était à la nomination de l'archevêque qui était supérieur de la maison. Cette prérogative fut confirmée par lettres-patentes accordées par le roi Louis XV, le 15 septembre 1766.

Parmi les bienfaiteurs de ce monastère, dont Carpentier nous offre une liste comprenant plus de trois cents noms, on cite, comme leur ayant fait les plus riches donations, les familles d'Otsy, de Coucy, de Montmirail, d'Iwuy, de Luxembourg, de Cantaing, de Marcoing et de Marquion.

La dernière maison de Prémy était située dans la rue de ce nom ; c'était un vaste emplacement traversé par l'*Escautin*, et limité par ladite rue de Prémy, le rempart méridional de la ville, et la rue militaire servant de débouché au magasin à poudre. C'est aujourd'hui une belle manufacture d'étoffes en laine, dites cache-mires.



BOILLY.

Si le nord de la France est une terre privilégiée pour sa fécondité, si elle a reçu de la nature un fond inépuisable qui produit toujours sans s'altérer jamais, on peut dire qu'elle n'a pas été moins heureusement dotée sous le rapport de ses enfants qui naissent avec une aptitude toute particulière pour la culture des beaux-arts et des sciences sérieuses. Dans tous les temps, pour ne parler que des arts, le Nord eut à se glorifier d'avoir enfanté de grands peintres et d'habiles sculpteurs : *Jean de Reyn, Descamps, Vuez*, les frères *Vaillant*, les *Watteau*, *Monnoyer*, *Wicar* et *Redouté*, ont laissé d'assez beaux noms dans la peinture. *Jean de Bologne*, de *Franqueville*, les frères *Marsy*, *Saly*, *Dumont*, *Duret*, *Roland* et *Milhomme* ont certainement honoré l'art difficile de la statuaire par leurs ouvrages. Et si nous ajoutons que les artistes vivants, nés dans nos riches contrées, n'ont rien à envier à ces illustres défunts, on avouera qu'il est peu de province aussi largement partagée en gloire artistique.

Malheureusement plus le champ est fertile, plus la mort trouve à moissonner, et il se passe peu d'années sans que nous ayons à inscrire dans nos annales la perte de quelque contemporain distingué par son talent et par ses ouvrages. Un de nos artistes com-

patriotes, recommandable sous plus d'un rapport, vivait heureux et content au sein de ses fils et petits-fils et semblait avoir été oublié par la faulx du temps, mais son tour vint de payer le tribut à la nature, et il dut, comme les autres, quitter ce monde où il avait fourni une longue et laborieuse carrière. Du moins il n'est pas mort tout entier et ses travaux parleront long-temps encore de lui aux générations présente et future. Nous allons tenter d'esquisser les traits principaux d'une vie simple et modeste mais bien remplie par le travail et les succès.

Comme presque tous les artistes, qui ont tant de peine pour arriver à se faire une position, *Louis-Léopold BOILLY* fut le fils de ses œuvres ; il naquit dans la petite ville de La Bassée, près de Lille (département du Nord), le 5 juillet 1764. Son père, *Arnould Boilly*, sculpteur en bois, lui donna de bonne heure les premiers principes du dessin. Ce fut pour ainsi dire son seul maître.

Ses progrès furent rapides et annonçaient des dispositions extraordinaires pour la peinture ; ils furent tels qu'ils effrayèrent le père Boilly : son intention était de faire de son fils un peintre en bâtiments et non un peintre artiste : l'un était beaucoup plus profitable que l'autre dans une ville comme La Bassée, aussi, à neuf ans, le jeune Boilly reçut-il de l'auteur de ses jours la défense expresse de dessiner davantage, sous le prétexte qu'il *en savait assez*.

Mais comme on l'a dit d'après le bon Horace, *chasses le naturel il revient au galop* : Le penchant de l'enfant était trop décidé pour être arrêté si brusquement. Voulant concilier son goût avec l'obéissance aux ordres paternels, il passait le jour à brosser des portes et des fenêtres, et la nuit il satisfaisait sa passion pour le dessin. Son père le surprit une fois dans cette occupation chérie, et le gronda fortement d'altérer ainsi sa santé en se privant de sommeil, mais il vit chez lui tant de progrès et une vocation si marquée, qu'il lui permit de reprendre ses crayons et sa palette au grand jour, sans négliger pour cela le productif badigeon.

La Bassée, comme toutes les villes de la bonne Flandre, avait alors l'avantage de posséder plusieurs confréries, dont l'une, celle



placée sous l'invocation de *Saint-Roch*, réunissait les notabilités de l'endroit y compris le père du jeune Boilly. Cette confrérie avait pour première et ancienne mission le soulagement des pestiférés et subsidiairement, comme les pestes n'étaient plus de saison depuis long-temps, d'accompagner les morts jusqu'au champ du repos. Or, la confrérie de Saint-Roch, toute bien posée qu'elle était, n'avait point de tableau à sa chapelle ; elle proposa au père Boilly de faire faire par son fils, dont on citait déjà dans la petite ville la science en peinture, un tableau représentant *St.-Roch guérissant les pestiférés*. Voilà le jeune élève, âgé de 11 ans et demi seulement, entreprenant seul, et sans avoir jamais vu peindre, un tableau de quinze pieds sur dix ?

Cette œuvre, originale et bizarre, comme on peut le penser, mais fort au-dessus de l'âge de son auteur, plut singulièrement aux confrères qui, l'année suivante, voulurent avoir, de la même main, un second tableau pour orner leur salle d'assemblée. Cette fois le sujet était plus complexe ; il ne s'agissait de rien moins que de représenter la confrérie toute entière conduisant un mort à sa dernière demeure, avec le clergé en tête. Le jeune Boilly se mit à l'œuvre, il composa et exécuta seul cette grande page dont toutes les têtes sont autant de portraits ; déjà, à cet âge tendre, il montrait une aptitude toute particulière, qui s'est développée beaucoup dans la suite, à saisir parfaitement la ressemblance. Ces deux tableaux, ouvrages d'un enfant de douze ans environ, existent aujourd'hui à La Bassée ; ce sont encore *les meilleurs* que cette petite ville possède : elle ne les échangerait peut-être pas contre deux *Murillo* ; on conçoit que ses habitants aient toujours un nouveau plaisir à revoir l'image fidèle de leurs bons ayeux.

On ne trouve pas tous les jours, surtout à La Bassée et à 12 ans et demi, l'occasion de faire des tableaux d'histoire ; le jeune Boilly fut donc obligé de retourner à la peinture vulgaire des portes et fenêtres et à pendre sa palette au croc. Il perdit un an à ce fastidieux travail, n'ayant pour se distraire de temps à autre qu'un portrait d'ami à tracer. A 13 ans et demi, il n'y tint plus : sans rien dire à son père, il prit le parti de quitter la maison paternelle pour aller à Douai voir un de ses parents, prieur des

Augustins en cette ville. Le prieur le reçut très-bien, le retint avec lui et lui procura les objets nécessaires pour peindre, car il n'avait emporté de chez son père qu'un petit écu dépensé en route. . . . et l'espérance.

Son espoir ne fut pas trompé : l'accueil du bon religieux lui porta bonheur. C'était au commencement de 1775 ; Boilly resta neuf mois dans ce couvent et y fit plusieurs portraits qui lui furent payés. Puis il loua une chambre en ville et continua à peindre pour le public avec cette facilité de main qui le distingua toujours et qui lui fit plus tard une réputation toute spéciale. Il continua donc à exécuter à Douai des portraits, des fixés et des petits tableaux de genre familier. C'est ainsi qu'il gagna son premier argent et qu'il parvint, au bout d'un an, à réunir un petit pécule de 25 louis qu'il envoya à son père pour lui prouver qu'il pouvait vivre du fruit de son travail et de son talent.

Tandis que Boilly était encore à Douai où il passa plusieurs de ses jeunes années, Mgr. de Conzié, évêque d'Arras, se rendit, au printemps de 1777, à La Bassée pour y donner la confirmation. Etant chez le doyen de la paroisse, il vit, non sans surprise, un portrait de cet ecclésiastique étonnant de ressemblance et de vérité. Frappé de cette circonstance, assez singulière dans une petite ville, il voulut connaître l'auteur de ce tableau : C'était le jeune Boilly qu'on lui présenta peu après. Le prélat le félicita sur un talent aussi précoce et lui promit sa protection.

Le jeune artiste se rendit au palais épiscopal d'Arras sur la demande de l'évêque, et il fit son portrait ; bientôt sa réputation s'étendit dans l'Artois, ce fut à qui se ferait peindre par lui, et en deux ans, il rendit plus de trois cents portraits. Il n'est pas étonnant qu'en peignant tant de figures, il en ait rencontré une, d'une jeune et jolie personne, qui fit une profonde impression sur son cœur ; il devint amoureux à Arras : artiste et amoureux sont deux situations qui se marient fort bien ensemble et qui se communiquent réciproquement plus de force et de puissance.

Cependant Boilly avait fait à Arras la connaissance d'un peintre ornementiste de beaucoup de talent, nommé *Lecrosnier*, venu de



Paris pour exécuter les décorations du théâtre qu'on venait de bâtir ; cet artiste lui voyant de ces heureuses dispositions que le séjour seul de la capitale pouvait développer complètement, lui proposa de l'emmener à Paris et même de le loger dans sa propre demeure. Alors les jeunes peintres n'allaient même pas dans cette grande ville aussi facilement qu'ils vont à Rome aujourd'hui ; on conçoit tout ce qu'eut de séduisant pour le jeune Boilly l'invitation de Lecrosnier ; il s'arrangea pour que les intérêts de son amour ne souffrissent pas de son voyage et il partit joyeux pour se rendre au centre des arts.

Ce jeune et naïf peintre de la nature n'avait pour ainsi dire pas eu de maître jusque-là ; après les premiers principes reçus de son père, il s'était formé seul par un travail assidu et des inspirations poétées en lui-même. Sans conseils, presque sans modèles, sans le stimulant de l'émulation et les lumières de la comparaison, il était parvenu à se créer peintre ; peintre sans artifice, il est vrai, dépourvu des finesse et des ressources que donnent l'heureux mélange des couleurs, l'arrangement des détails, le prestige des poses, l'usage intelligent des repoussoirs, l'habileté des contrastes ; tout cela lui était encore presque inconnu. Il avait bien trouvé à Douai quelques ressources pour la continuation de ses études ; à Arras, où il resta aussi plusieurs années, il s'était fortifié sous le rapport de l'exécution, au point qu'il faisait des petits portraits en deux heures à peu près ; mais ce n'était qu'à Paris qu'il devait s'initier dans toutes les profondeurs de métier dont la nature ne lui avait dévoilé que les prémices.

Jeune, ardent, désireux d'apprendre, de tout voir et de tout comparer, Boilly ne fut pas deux ans à Paris, où il était arrivé à peu près à l'âge de 25 ans, sans avoir fait des progrès immenses dans son art. Déjà sa réputation pour la ressemblance des portraits, et la gentillesse et la naïveté des petits tableaux d'intérieur s'établissait ; sa carrière s'ouvrait presque aplanie, sa position était assurée : il songea à se marier et il épousa la jeune et jolie personne qui avait conquis son cœur à Arras et à laquelle il restait fortement attaché.

Ce mariage fut heureux pendant dix années après lesquelles Boilly eut à pleurer la perte de sa compagne.

C'est dans cette période de deux lustres que l'artiste eut à traverser la terrible épreuve de la Révolution française. Laborieux, concentré dans son ménage, il produisit un nombre infini de tableaux de genre, d'une touche facile et spirituelle, qui furent bientôt appréciés des vrais amateurs et eurent un certain prix dans le commerce. Le peintre modeste ignorait leur valeur ; il les donnait pour 30 ou 40 fr. aux marchands de tableaux qui les revendaient quelquefois à 300 fr. Comme les maris trompés, Boilly fut le dernier à apprendre ce qui le touchait de si près. On cite à ce sujet un trait qui honore M. *Destouches*, père du peintre de ce nom. M. *Destouches*, marchand de tableaux, ne passait pas pour libéral envers les artistes ; néanmoins, indigné du procédé de ses confrères, sa probité se révolta ; il avertit le peintre de ce qu'il se passait et il fut le premier à lui accorder la juste rémunération de ses travaux.

Boilly enfantait considérablement, et la gravure, se hâtant de reproduire les œuvres de son subtil pinceau, popularisait les nombreux sujets inventés par sa riche et folâtre imagination. *J. Bonnefoy, Aug. Legrand, Petit, Vidal, Cazenave, Tresca, Wolff*, etc. gravèrent beaucoup au pointillé d'après lui. A cette époque, un certain relâchement s'était glissé dans les costumes et jusque dans les mœurs ; les peintres qui ont à représenter leur siècle, sont tenus, pour être vrais, de refléter ce qu'ils voient. Il ne s'agissait pas alors de peindre, comme à La Bassée, des tableaux de confrérie ; encore moins des portraits d'évêques : prélats, églises, rois, Dieu même étaient supprimés de par la République. Il ne restait aux artistes que le choix des sujets terribles, ou des sujets galants et quelque peu érotiques. La folle du logis de Boilly n'hésita pas un instant : son choix fut bientôt fait, et ce n'est pas sans motif qu'on l'a parfois surnommé *le peintre des Grâces*. Ce penchant pour les sujets galants faillit pourtant lui coûter cher dans ce siècle de fer. Des hommes, qui se passaient bien d'autres fantaisies vraiment, se montrèrent très-scrupuleux à l'endroit de la peinture morale ; ils le regardèrent comme



suspect et il fut signalé comme *corrupteur des mœurs*. Les pièces de ce procès curieux, dans un temps de liberté qui dégénérait si souvent en licence, étaient ses tableaux connus sous les titres suivants : *la Comparaison des petits pieds ; la Loterie ; la jeune Fille assise sur le bord du lit de son amant*, gravée par *Bonnefoy* en 1792, sujet un peu érotique mais plein d'expression ; *la Rose prise*, gravée par *Cazenave* ; un jeune homme assis sur un sofa près d'une jeune dame, tient une rose qu'un petit épagnuel a défendu en vain ; à voir le désordre du fichu, la rose a été enlevée du sein de la dame qu'il ornait, et le jeune homme en montrant son doigt piqué par une épine indique qu'il n'y a pas de succès sans peine. C'est sur de telles pièces de conviction qu'on voulait faire le procès de Boilly, et l'on sait ce que signifiait alors une simple arrestation... la mort suivait bientôt. Heureusement, s'il y avait en ces temps malheureux d'infâmes dénonciateurs, on trouvait des amis dévoués qui souvent prévenaient le coup fatal dont on était menacé. Un de ces hommes généreux vint prévenir Boilly qu'il était menacé d'une visite domiciliaire comme aristocrate et comme peintre galant. L'artiste, jugeant fort inutile de lutter contre le comité de Salut public, voulant d'ailleurs sauver sa vie et se conserver à sa famille, détruisit quelques sujets de boudoirs et se mit à l'instant même à esquisser *Le Triomphe de Marat, porté par le peuple après son acquittement*. Cette composition fut exécutée en très peu de jours. La visite domiciliaire eut lieu et le civisme de Boilly parfaitement établi et reconnu. Ce tableau, entrepris par terreur et non par goût, est resté à l'état d'étude ; quand le danger fut passé, le peintre des *Grâces* ne se sentit pas le courage de terminer le *Triomphe de Marat*, l'art y a perdu sans doute, car c'eût été un tableau superbe si l'auteur eût consenti à l'achever (1).

On assure que Boilly eut encore maille à partir avec le comité de Salut public. Jeté en prison pendant le régime de la Terreur,

(1) Cette large étude, une des plus belles œuvres de Boilly, est aujourd'hui en la possession de M. Jules Boilly, son fils, peintre à Paris.

sans même connaître la cause de son arrestation, il éprouva une si vive impression de cet événement que ses cheveux blanchirent en quarante-huit heures (1). Cependant il avait encore composé deux tableaux patriotiques : *la Cocarde nationale*, gravée au pointillé en couleur par *Aug. Legrand*; et un *Trait héroïque*, buriné par *Petit*, et exécuté avec une rare énergie. Il représente sur le devant un grenadier blessé et un volontaire; on voit dans le fond un combat d'infanterie.

Un des plus jolis ouvrages faits par Boilly pendant la Révolution, est la *Marche incroyable*, gravée par *Bonnefoy*, et contenant vingt et un personnages spirituellement groupés. Un parvenu en voiture, allant trop vite, verse tout-à-coup, et son jockey est écrasé par son cabriolet. Tous les personnages placés devant et derrière cet épisode principal du sujet ont une expression caractéristique, et leur condition, leur caractère, on pourrait presque dire leurs sentiments, se trouvent parfaitement exprimés par leur costume, leur geste et leur allure. Cette composition est plus qu'un tableau de genre, c'est une piquante peinture des mœurs et des modes de l'époque qui vaut un tableau d'histoire.

Vers la fin du siècle dernier, Boilly, resté seul avec trois jeunes enfants, prit une seconde compagne après une année de veuvage.

Ce fut à peu près à cette époque, sous le consulat, qu'il modifia légèrement sa peinture; il lui arriva ce qui advient quelquefois aux peintres qui ont une longue carrière artistique : il eut deux *manières*; il est vrai qu'il vécut et travailla dans deux siècles bien différents et qu'il tint le pinceau durant *soixante et douze ans*, ce qui certainement n'est arrivé à personne ! Dans sa seconde manière, que nous appellerons celle du XIX^e siècle, ses compositions deviennent plus complexes, ses personnages plus nombreux; il recherche davantage l'arrangement général d'une scène, et ses figures, ordinairement plus petites qu'auparavant, sont plutôt

(1) C'est ce qui arriva à Henri, IV la veille de la bataille d'Arques, lorsqu'il eut l'inquiétude d'être enveloppé par l'ennemi.

touchées avec esprit et promptitude que terminées et peintes avec le soin qu'il apporta aux œuvres de sa jeunesse. Ce sont ceux-là surtout qui lui assignèrent une place distinguée parmi les peintres français. Sa touche facile et précise en même temps, brille particulièrement dans les étoffes de soie et de velours que l'on portait beaucoup alors. Ses costumes seront précieux pour l'histoire des modes de son temps. C'est moins fini que *Terburg*, c'est aussi vrai. Nul peintre peut-être n'a mieux entendu l'effet, l'unité de lumière qui doit éclairer un tableau ; nul peintre n'a mieux saisi la nature sur le fait. Malheureusement ses tableaux, quoique nombreux, sont rares en France ; beaucoup sont passés à l'étranger, en Angleterre et surtout en Russie.

Après les compositions que nous avons citées plus haut et une foule d'autres faites avant ou pendant la Révolution, et popularisées par le burin, nous devons mentionner les suivantes qui sont moins connues, ayant pris place dans les galeries et collections d'amateurs sans être reproduites par la gravure.

1. *Le Marchand de tisane*. 1796. — Un vieux guerrier, encore vêtu plutôt que couvert d'un habit militaire déchiré par les balles et usé par le temps, coiffé d'un chapeau triangulaire dont la cocarde a changé de couleur, distribue en plein air la tisane surnommée *le Punch de la petite propriété*. Haut. 12 po. larg. 9 pouces. Ce tableau appartient à la riche galerie du Palais-Royal où il est inscrit sous le n° 152. L'auguste propriétaire de cette magnifique collection, si juste appréciateur de l'art de la peinture, a voulu que le nom de *Boilly* fut inscrit deux fois dans son catalogue et que le Palais-Royal contint une composition dans chacune de ses manières.

2. *L'Atelier du peintre Isabey*. 1800. Exposé au salon de cette année. Cette œuvre offre la réunion de presque tous les artistes peintres, sculpteurs et architectes de l'époque. Ce tableau, vendu à M. *Séguin*, est encore aujourd'hui dans sa famille. C'est un renseignement précieux pour l'histoire de l'art et des artistes à l'entrée de ce siècle.

5. *L'atelier du sculpteur Houdon*. Exposé au salon de 1804. Pendant du précédent, il a le même genre de mérite.

4. *Deux Scènes de Brigands*. — Salon de 1804. — Composition pleine de mouvement et d'action.

3. *Le Jeu de billard*. — Salon de 1804. — Peinture de mœurs.

6. *Les Réjouissances publiques aux Champs-Élysées*. — Véritable tableau d'histoire.

7. *Scènes des Boulevards*. — Salon de 1808. — C'est la nature prise sur le fait.

8. *Le Départ des Conscrits en 1807*. — Exposé au salon de 1812 et passé en Angleterre. C'est encore un véritable tableau d'histoire.

9. *L'Entrée du Jardin Turc*. — Salon de 1812 (n°108). Ce tableau présente, sous un aspect plaisant, une de ces scènes familières dont Paris et surtout le boulevard du Temple abonde. On a reproché à l'auteur d'avoir donné trop de ressemblance à ses figures. Les contrastes devaient mieux réussir dans un sujet où la variété est de rigueur.

10. *L'Entrée d'un Spectacle gratis*. — Vendu au duc de Berry.

11. *Le Songe du musicien Tartini*. — Gravé dans le *Magasin pittoresque*, oct. 1840, p. 321, d'après un dessin de M. Jules Boilly.

12. *Le Déménagement*. — Salon de 1822.

13. *La Main chaude*. — Salon de 1824.

14. *Un Café*. 1824. — Exposé au salon de cette même année. Aujourd'hui dans la galerie du Palais-Royal sous le n° 449. Hauteur 25 po. largeur 54 pouces. C'est ce tableau qui a inspiré à M. Vatout une pièce de vers qui commence ainsi :

Boilly, de ton pinceau les fidèles couleurs
Font rire nos regards au tableau de nos mœurs ;
Que j'aime ton Café, ses jeux, ses personnages,
Des cercles de Paris, pittoresques images !

.....
guerriers
chevaliers,
avec gloire
avoir :
de Austerlitz,
de lys.
silence :
de ;
angles aigus,
jeune âge,
avantage.
Saint-Germain,
main,
ienne,
com.
comparé
sucré ;
de son âge,
aque hommage.
toix,
toits.
change.
mélange.
cbs ;
pays,
Grèce
ntéresse.
le banquier
acier,
nd-Livre.
se livre
domino ;
victoire,
dre.
aveurs
seurs,
de l'Arabie.

Enfin, tous ont leurs goûts, leurs plaisirs, leur manie ;
Et dans un cadre étroit, ce petit univers
Du pauvre genre humain renferme les travers (1).

13. *Scène de carnaval*. — Salon de 1855. Achetée par la liste civile la même année. C'est une des œuvres capitales de l'auteur.

16. *Trait de courage de M. Fontenay, maire de Rouen*. — Salon de 1855.

17. *Intérieur de la cour des Messageries royales*. — Acquis par le musée royal, en 1848, à la vente mortuaire de l'auteur, et exposé au Louvre. C'est l'une des plus vraies et des plus fines toiles de Boilly.

18. *Le Jour de déménagement*. — Un des derniers ouvrages de l'auteur. Il y travaillait étant presque octogénaire.

M. de *Saint-Rémy*, au Mans, possède deux tableaux de Boilly ; le premier est l'un des meilleurs de l'artiste, il a été reproduit par la gravure, et représente *les Voleurs surpris*. S'il ne fait pas double emploi avec le n° 4 cité plus haut, c'est un fleuron de plus à ajouter à la couronne passablement touffue de Boilly.

Il en est de même du tableau dont M. *Tencé*, de Lille, est l'heureux possesseur ; il offre deux groupes formés, l'un autour d'un charlatan monté sur un théâtre ; l'autre en face d'un cabinet d'optique ambulante. Cette scène pleine de vérité n'est-elle pas celle indiquée sous le n° 7 ci-dessus ?

Enfin, M. *Evrard Rhoné*, de Valenciennes, retiré à Paris où il emploie sa grande fortune à satisfaire son goût pour les arts, avait dans sa galerie un charmant *Boilly*, peint finement et spirituellement composé. C'est une procession d'incroyables, hommes et femmes, fort curieuse par la représentation fidèle des modes bizarres, pour ne pas dire extravagantes, du

(1) *Notices historiques sur les tableaux de la galerie de S. A. R. Mgr. Le duc d'Orléans*, par J. Valout. Paris, 1826. Tome IV, p. 403-5.

Directoire. Nous soupçonnons fortement cette toile d'être l'original, ou du moins une seconde et heureuse représentation, faite par le même maître, de la *Marche des Incroyables* gravée par *Godéfray*.

Nous n'entreprendrons pas d'énumérer les portraits faits par Boilly, genre de labeurs dans lequel il se fit une réputation ; cette nomenclature dépasserait les bornes d'une notice. Il suffira de dire que ces portraits peuvent s'élever au chiffre presque incroyable de *cinq mille* et qu'il y en eût bon nombre exécutés en pied et de grandeur naturelle. Beaucoup ont obtenu les honneurs de la gravure. Nous citerons ceux du *général Bertrand*, grand maréchal du palais de l'empereur Napoléon, gravé par *Narjeot* ; du fameux docteur *F.-J. Gall*, auteur de la phrénologie, buriné en médaillon par *Bourgeois de la Richardière* sous l'Empire ; de l'illustre bibliographe Hollandais *Jean Meermann*, gravé aussi en médaillon par *W. Van Senus*, pour servir de frontispice à son éloge par *H. Constantin Cras*, en 1817 ; de *L.-B. Picard*, auteur dramatique, reproduit par le bufin pour l'édition de ses œuvres en 10 vol. chez *Barba* en 1821. Nous en passons et des meilleurs.

Boilly n'a jamais gravé à l'eau forte comme cela est arrivé à tant de peintres qui jetaient ainsi en raccourci leurs premières idées pour en mieux saisir l'effet ; mais presque aussitôt que la lithographie a été répandue, il s'en est emparé pour émettre une foule de petits sujets que produisaient son imagination fertile et riante, et sa main prompte et habile. Qui ne connaît ses groupes de têtes, ses charges spirituelles, ses caricatures précieuses pour le naturel et l'expression des physionomies ? *Les Amateurs de tableaux*, six têtes devant une toile, lunettes et lorgnons braqués, bouches ouvertes, ont eu un succès de vogue. *Le neuvième mois*, joli groupe plein d'expression, d'un jeune mari et de sa femme enceinte, attira sur le vitrage de Martinet plus d'un flaneur parisien. *Les petits Ramoneurs*, cinq jolies figures bien groupées, *les Savoyardes*, cinq têtes charmantes et vivantes, ont obtenu la faveur populaire d'être réduites et placées sur les tabatières de l'époque et ont fait pendant un temps les délices des priseurs. Enfin *les Antiquaires*, *la Rosière*, *la Lecture du Testament*,

une *Consultation de Médecins* etc. etc., sont autant de groupes piquants qui ont eu le privilège d'appeler l'intérêt et de provoquer le sourire de tous les visiteurs des étalages publics.

Est-il besoin de dire que Boilly, avec sa verve et la facilité de son crayon a composé une quantité innombrables de dessins? Il a surtout été mis souvent à contribution pour orner les albums, genre de tribut devenu à la mode, que les jolies femmes savent lever avec adresse sur les artistes et les poètes. Un jour notre peintre parodia d'une manière piquante, dans un charmant dessin, le tableau de la *Mort d'Atala*, par *Girodet*, pour être placé dans un de ces albums. Un littérateur écrit au-dessous une pièce de vers en l'honneur de l'artiste; elle se termine ainsi :

... Et surtout ce crayon facile
Qui retrace avec vérité
De la figure mobile
L'admirable variété;
Se jouant dans la parodie
D'un sujet qui nous attendrit,
Nous fait sourire au trait d'esprit,
Sans nuire à l'œuvre du génie.

Dans le cours d'une vie aussi laborieuse, Boilly a dû nécessairement recevoir des récompenses et des distinctions méritées. Nous voyons qu'il figure parmi les peintres de genre qui ont obtenu une rémunération décernés par le *Jury des Arts* pour les meilleurs ouvrages exposés de l'an II à l'an VI; le 1^{er} floréal an VII il reçut un prix de 2,000 fr. et la même année, en messidor, le gouvernement lui donna encore une somme de 2,000 fr. pour un ouvrage à son choix et comme encouragement. Le 21 germinal an XIII, il emporta une médaille d'or de 500 fr. En 1800, il reçut la dédicace des *Lettres à Eugénie, élève de Boilly, sur les peintres et les sculpteurs de l'ancienne Grèce*, par *Joseph de la Serrie* (de la Vendée), Paris, Didot jeune, in-48 (4). En 1823, lorsqu'il fut question de fonder à Paris une société, com-

(1) *L'Eugénie*, dont on vante le talent dans cet opuscula, avait été élève d'*Isabey* et de *Boilly*.

posée d'écrivains, de généraux et d'artistes nés dans le département du Nord, *Boilly* fut admis dans cette association dès sa fondation. Enfin, en 1852 ou 53, sur la demande de l'Académie des Beaux-Arts, il obtint la décoration de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

Il était, comme tous les vrais artistes, amateur et connaisseur en peinture, et il posséda long-temps une collection, peu nombreuse mais exquise, de tableaux de l'école flamande. Son origine sans doute l'avait entraîné plus particulièrement à réunir des œuvres sorties d'hommes de son pays : A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère ! Ce qui pouvait lui rester d'objets d'art fut très recherché après son décès (1). L'empressement des amateurs à acquérir ses dessins et ses études fut encore plus considérable. Ses moindres croquis montaient à des prix élevés. Ce fut alors que le Roi fit acheter, par les soins de *M. de Cailleux*, directeur des musées royaux, un de ses principaux tableaux pour le placer dans la galerie du Louvre. Quelle différence du prix attaché alors aux productions de *Boilly* avec celui de l'époque où les marchands de tableaux spéculaient sur sa jeunesse et sa modestie !

Louis-Léopold BOILLY mourut, ou plutôt s'éteignit doucement, à Paris, au milieu de ses enfants et petits-enfants, le 5 janvier 1843, dans sa quatre-vingt-quatrième année. Sa vue, quoiqu'affaiblie, lui avait permis de peindre jusqu'à la fin de sa vie : il expira, pour ainsi dire, dans son atelier et la palette à la main. Il avait eu trois fils de son premier mariage ; il survécut aux deux aînés dont le second mourut de la fièvre au Sénégal, où il servait comme capitaine dans la ligne. Le survivant, *M. Simon Boilly*, est aujourd'hui chef-d'escadron dans l'arme de l'artillerie.

De sa seconde femme, *Boilly* obtint cinq enfants, trois garçons et deux filles ; ces dernières succombèrent en bas âge. Les trois

(1) La vente de *Boilly* eut lieu le 31 janvier 1845, en la demeure où il mourut, rue St.-Benoist, n° 8, à Paris. Dix ans plus tôt il habitait rue Mazarine, 9 ou 11.

ils suivirent la carrière des beaux-arts. M. *Jules Boilly*, peintre connu, demeure à Paris ; M. *Edouard Boilly*, est compositeur de musique et a obtenu le grand prix de l'école de Rome ; enfin M. *Alphonse Boilly* a adopté l'art de la gravure. Ces artistes ont déjà fait preuve de talent et suivent honorablement les traces de leur père.

Il nous reste à toucher un mot de la personne et du caractère du peintre dont nous venons de mentionner les travaux principaux. De même que l'on peut dire d'un littérateur : *le style c'est l'homme*, de même, la vie d'un artiste est toute dans ses œuvres. Or, l'on a déjà pu voir, par l'énumération sommaire des labeurs de Boilly, qu'il fut spirituel et gai, fin et observateur, un peu enclin à la galanterie et à la malice, sans jamais aller jusqu'au cynisme et à la satire. Il était franc et naturel, obligeant et loyal. Il aimait les arts avant tout sans dédaigner le plaisir ; très-labourieux et toujours employé chez lui au dessin ou à la peinture, il n'y prenait de distraction qu'en s'occupant d'optique et de chambres noires, genre d'amusement sérieux qu'il rattachait encore par plusieurs points à ses travaux, et auquel il consacra beaucoup de temps et d'efforts récompensés par des perfectionnements qui mériteraient d'être connus. Les regrets qu'il a laissés à sa famille et à ses nombreux amis comme homme aimable et bon, et aux amateurs de la peinture comme artiste habile et original, donnent, au reste, une idée suffisante de ses qualités personnelles ; ces regrets ont été dignement exprimés, le 24 avril 1848, dans la séance annuelle de la *Société du département du Nord*, à Paris, par M. *Auguste Delsart*, l'un des secrétaires. Cette réunion d'élite, alors présidée par M. *Martin* (du Nord) qui devait suivre beaucoup trop tôt dans la tombe son compatriote Boilly, a témoigné dans cette assemblée toute la peine qu'elle éprouvait du vide qui venait de se faire dans ses rangs, déjà éclaircis par les morts récentes d'*Hilaire Ledru* et de *Redouté*. Puisse le souvenir que nous consacrons ici à un peintre aimable dans nos modestes annales, perpétuer quelque peu sa mémoire dans la riche et belle contrée qui l'a vu naître !

ARTHUR DINAUX.

Voilà évidemment ce qui a été pratiqué à Bavai ; il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur les dessins de Niveleau.

Le long de chaque côté d'un enclos rectangulaire régnaient deux galeries parallèles séparées par une file de piliers carrés. Elles étaient éclairées par des abat-jour, pavées en marbre, décorées de statues et de peintures à fresque. Les piliers en soutenaient les voûtes, appuyées, à droite et à gauche, sur des pilastres adossés aux murs, et abrités par des toits couronnés d'attiques. Les murs étaient doubles jusqu'à une certaine hauteur, et l'entre-deux en était assez large pour qu'on pût les parcourir intérieurement ; ils semblaient une suite de longs corridors offrant, par leurs détours multipliés, l'apparence d'un labyrinthe. On s'introduisait dans les galeries par deux entrées, l'une au sud, l'autre au nord, et vraisemblablement par une troisième à l'est ; néanmoins, les investigations ne s'étant pas étendues jusque-là, on ne peut former à cet égard que des conjectures, mais qui, fondées sur l'analogie, équivalent presque à des preuves. Ces entrées étaient probablement ornées d'élégants péristyles (1). Il n'est point douteux que l'enclos ne fût planté de plusieurs allées d'arbres touffus ou de charmille, alignées avec symétrie et soigneusement sablées.

Les murs d'enceinte tenaient lieu des *colonnes du dehors*. Le style d'architecture ne pouvait être le même sous des climats aussi dissemblables que ceux de la Belgique et de l'Italie. Des galeries ouvertes de toute part n'eussent pas été moins déplacées que des toits plats dans une contrée du nord exposée à toutes les intempéries de l'air.

(1) Dessins de Niveleau : feuille 46, figure 92 ; feuil. 47, fig. 99 ; feuil. 19, fig. 43 ; feuil. 42, fig. 92.

Pavées en marbre. « Lapidibus preciosis constrata. » (J. de Guyse).
« Pavée de pierres d'un grand prix » (Traduction du marquis de Fortia).

Ornées de statues. « On a trouvé le 18 avril, trois morceaux de bronze du poids de 5 livres et provenant d'un manteau de statue de grande dimension. » (Niveleau).

Couronnés d'attiques. Quelques indices le font présumer.

La partie occidentale n'a pas été explorée ; mais sa forme et sa position dénotent assez qu'elle avait été disposée pour les jeux scéniques. Cet hémicycle qui la termine, maintenant vide et presque entièrement ruiné, était autrefois rempli de gradins. En fouillant de ce côté, à plusieurs mètres du sol, peut-être retrouverait-on quelques débris de la scène, des tronçons de colonnes, des fragments de cariatides.

L'aspect de ces lieux jadis si vivants, si animés, qui retentirent tant de fois de longs applaudissements, aujourd'hui silencieux et solitaires, inspire un sentiment indéfinissable de mélancolie. Que sont devenues ces foules de promeneurs et de spectateurs si gais, si bruyants, qui se succédèrent de génération en génération durant tant d'années ? Le temps en a effacé jusqu'au souvenir !

Les divers changements qu'ont subis ces constructions les ont totalement dénaturées. Les barbares les ruinèrent vers la fin de 407 ou le commencement de 408. Plus tard, une forteresse s'éleva sur le même emplacement. Soit qu'elle eût été détruite par l'ennemi ou qu'elle fût tombée de vétusté, elle ne subsistait plus dans le treizième siècle. Il est à croire que plus d'un autre château-fort en occupèrent successivement la place jusqu'à des temps déjà éloignés, et que de là vient le nom de *château*, conservé à un endroit où l'on ne voit plus qu'une muraille antique qui semble enchâssée dans de vieux remparts. Ce qui était resté debout des murs d'enceinte du monument romain a été extérieurement doublé et flanqué de tours (1). Le pavé en larges dalles découvert dans les jardins des PP. de l'Oratoire peut avoir été celui d'une salle d'armes, d'une terrasse, d'une plate-forme. Les ruines de ces différents ouvrages additionnels ne doivent pas être confondues avec celles du portique ou du théâtre.

I. L.

(1) « On voit vers le couchant de cette ville les murs en ruine de » l'ancien cirque romain... Ces murs ont été doublés d'une muraille » ayant des demi-tours que l'on appelle ici (à Bavi) bosses..... » La double muraille s'est déjà détachée en quelques endroits ; il en » est tombé un pan il y a quelques années... Ce morceau tombé a » mis à jour la muraille qui était cachée. » (Nivoleau).

APPENDICE:

• Voici ce que rapporte Lucius de Tongres Bavo
» fonda d'abord un palais avec des pierres polies, carrées, dolées
» et sciées; et il éleva les murs de ce palais à soixante-dix
» coudées. Il construisit quatre tours hautes de cent vingt
» coudées, et dont chaque côté avait trois cents coudées carrées.
» Il construisit aussi deux portes de la même hauteur que les
» tours. Les tours de la porte Lupine, ainsi nommée parce que
» c'était sur son emplacement que se trouvait l'ancre où s'était
» retiré le loup blanc dont il a été question plus haut, avaient
» leurs murs épais de vingt-cinq coudées, et l'espace compris
» entre ces murs était de trente coudées en carré. Les tours
» de la petite porte que l'on appelait Castellane, étaient toutes
» deux de cent coudées, avaient des murs de dix-huit coudées
» d'épaisseur, et comprenaient entre leurs murs une surface de
» vingt-quatre coudées carrées; de sorte que chaque tour de
» cette porte avait soixante coudées de diamètre. Toutes ces
» constructions jusqu'à vingt-cinq coudées au-dessus des fonda-
» tions, formaient une masse solide et sans vides, enduite d'un
» bitume épais et d'un ciment fait de briques broyées et mêlées
» avec de la chaux; et elles appartenaient toutes à la partie
» principale du palais, à l'exception de la porte Castellane, qui
» était adossée à la seconde partie du même édifice. Ce palais,
» composé ainsi de deux parties, ressemblait à un vaisseau par
» sa forme longue et étroite. Sa longueur ne surpassait que de
» sept fois sa largeur, et sa plus grande largeur interne était de
» trois cents coudées. Ses deux portes s'ouvraient du côté du
» midi, et elles étaient unies par un mur de soixante et dix
» coudées d'élévation, et de vingt coudées d'épaisseur. Les deux
» parties du palais ne communiquaient entre elles que par ces
» deux portes. Le mur de chacune de ces deux parties était, du
» côté du midi, de hauteur égale, ainsi que nous l'avons dit; mais
» du côté du levant, où se terminait le palais, on voyait deux
» tours égales à celle de la porte Castellane. Du côté du nord, le
» mur de la seconde partie du palais avait la même épaisseur que
» le mur précédent; mais il était élevé de quarante coudées, et

• était garni d'un grand nombre de tours. La principale partie
• du palais était pavée de pierres d'un grand prix, ainsi que le
• reconnaissent ceux qui creusent dans son emplacement à une
• certaine profondeur; et la plus grande partie du palais, au
• nord, était entièrement entourée, hors des murs, d'un fossé
• large de deux cens coudées, enfermé de murs de toutes parts,
• et pavé partout avec des pierres polies. » (Jacques de Guyse,
Annales historiæ illustrium Principum Hannoniæ, Lib. 1, Cap.
XIII; traduction du marquis de Fortia).

« In eodem opido (Bavaci) hodiè que videntur muri, ac ruinae
• Circi à Romanis structi, forma oblonga, in modum navis: vulgè
• *Vieu Chastel* vocant. » (Aub. Miræus, Rerum Belgicarum
Annales).

« Intrà muros autem hodiernos, tametsi exiles et valde laeros,
• supersunt quasi Circi unius rudera; cujus Meridionale latus
• satis adhuc integrum; boreale pœnè totum evanuit. Circi flexus,
• adhuc in mœnibus hodiernis apparet; pars anterior in Orientem
• porrecta civium œdibus occultata vix se prodit. Guisius simi-
• lium indagator strenuus lib. 1. cap. 15. Navis illum figuram
• expressisse scribit; cujus latitudo major trecentorum intrinsecus
• cubitorum extitit. Ego tamen laterales ejus muros non in
• navis formam inflexa et ovaies, sed rectos et ferè parallelos
• advertisse videor. Undè Circo Romæ Maximo ferè similem,
• licet minorem, existimavi. Latum vidi trecentorum pedum,
• vix cubitorum: longum ultra dupli proportionem. Sed Circum
• non agnoscent inquilini, neque Guisius; Palatium hic, illi
• Castellum, vulgo Chastelet vocant. » (R. P. CEGidii Bucherii
Belgium Romanum, etc. Lib. XVI. Cap. 7).

« Nous pouvons dire que Bayay estoit anciennement à guise
• d'une autre Rome: Vous y voyez . . un Circ, basty par
• les Romains, qui estoit vne plaine longue ajustée pour la course
• des cheuaux, et ce en guise de nauire, entourée de murailles,
• soutenues d'environ vingt arc-boutans, tout en ruine. Le
• lieu se nomme à présent le Vieu-Chastel; et des autres le
• Chateau-de-l'Espée, où se montre vne tour, dite en langue
• corrompue, de la gade dorée, qui veut autant que, de la



» cheurs adorée. » (F. Viachant, Annales de la province et comté d'Haynau, etc. Liv., second, ch. V).

« La ville capitale des Nerviens estoit Bavay; ce qui est si évident pour maintenant, qu'il n'est desormais plus loisible d'en douter entre les Doctes. L'on y voit encoir les mesures d'un Cirque... » (D'Outreman, hist. de la ville et comté de Valenciennes, Liv. 4, ch. 4).

« Qui n'admira..... les mesures du cirque dans le vieux château.. » (Le P. Delewarde, Hist. générale du Hainau. Liv. XIII).

« Les colonies romaines envoyées à Bavay, outre l'utile et le commode, voulant se procurer encore l'agréable, disposèrent pour les jeux publics, un cirque magnifique de 900 pas environ de longueur, sur 500 de largeur; les débris de ce monument, qui subsistoient encore avant la démolition de l'hôtel de Chimai, et sur lesquels est aujourd'hui bâtie l'église paroissiale de Notre-Dame faisoient l'admiration des étrangers, aussi bien que les précieux restes de l'amphithéâtre, des galeries et des loges où se plaçoient les spectateurs: ces édifices étoient appelés *Castel* du mot latin *castellum*, et la rue qui conduit au cirque, est encore appelée aujourd'hui *rue du Châtelet*, *via castellana*. » (Extrait du Mémoire sur les antiquités de la ville de Bavai, par le P. G. Lambiez, dans le supplément de l'encyclopédie Didot et d'Alembert). « Le Cirque ou Colisée, à l'extrémité duquel sont les ruines de l'amphithéâtre, est un autre genre d'édifice qui annonce la somptuosité; il avait 1116 pieds de longueur, et 276 de largeur. » (Le P. G. Lambiez, Dissertation sur les colonies romaines répandues dans les Pays-Bas, XVI). « Les ouvriers de l'amphithéâtre percèrent la muraille de dix-huit pieds d'épaisseur aux deux ouvertures entamées; on y rencontra des coulans d'eau qui fournissoient aux baigneurs l'abondance de ce liquide. » (Le même, Feuille d'or d'octobre 1790).

« In oris vel multum remotis Romani civitates exornare solebant amphitheatris; sedem faciunt reliquæ murorum id genus ædificiæ

» hinc (*in Bavaco*) extitisse, comprehendentes magna ex parte
» fundum elevationem collegii Oratorii, parochialis ecclesiæ, cum
» portione cœmeterii, excurrentia porro circi vestigia versus pla-
» team de Glatignies (dictam forte à glareâ) ad viam *du Châtelet*
» seu Castellanam. Mirabundus contemplatus fui muros subindè
» laceros, quorum non tantùm exterior lapidum facies polituram
» subiit, uti assolet etiamnum fieri; sed et frequenter etiam
» interior fabri malleo tussa fuit; cumque diversæ sibi oppositæ
» sint lapidum congeries sine interiori calce coadunante, ratum
» est fieri, ut ab uno latere corruant muri, subsistente opposito
» latere; seu ut spissus murus decrescat ad dimidium sui, veluti
» ad occidentem civitatis videre est. Cum usus et forma amphitea-
» trorum specialibus operibus explicati sint, non est cur huic rei
» ulterius immorer. » (P. J. Heylen Lyrensis ecclesiæ Decani
Dissertatio de Antiquis Romanorum monumentis in Austritaco
Belgio..... nec non de iis quæ apud Tungros et Bavacenses
reperta sunt. Mémoires de Bruxelles. Seconde édition. 1780.
Tome 4).

« Un cirque de 900 pieds environ de long, sur 300 pieds de
» largeur. Les mesures de ce monument sont encore visibles au
» midi.... La partie extérieure du mur occidental, qui a 12 à 15
» pieds d'épaisseur était soutenue par sept grosses tours, qui,
» aujourd'hui informes, sont appelées bosses. Le ciment en est
» presque aussi dur que la pierre de taille. — Un amphitéâtre.
» Ses débris subsistaient d'une manière plus visible il y a environ
» deux siècles, avant la démolition de l'hôtel de Chimai, où en
» partie est construite aujourd'hui l'église paroissiale de la ville :
» ils occupaient aussi le terrain le plus élevé de la maison des
» Oratoriens. » (*Le Mayeur, Gloire Belgique. Note 19 du chant*
premier).

« Les colonies Romaines, envoyées à Bavaï.... disposèrent pour
» les jeux publics, un cirque magnifique de neuf cents pieds
» environ de long, sur trois cents pieds de largeur. Les mesures
» de ce monument sont encore très-visibles au midi, dans une
» partie des chétifs remparts qui environnent aujourd'hui la
» ville, mais qui de ce côté sont fort délabrés et au point de
» s'écrouler. Ce mur antique avait été flanqué de tours, et on

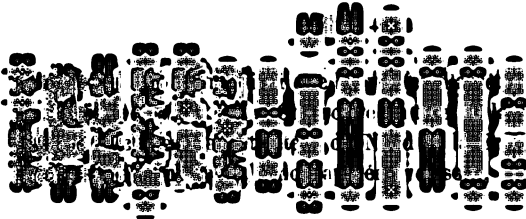


» en voit aussi de nos jours des restes assez remarquables.....
» Les Romains, suivant leur usage, portèrent leur magnificence
» jusque dans les contrées les plus reculées soumises à leur
» Empire; souvent ils ornèrent d'amphithéâtres superbes les
» villes éloignées de plus de trois ou quatre cents lieues de
» leur Capitale. Des débris très-remarquables d'un pareil édi-
» fice, établi à Bavai, faisaient, il y a environ deux siècles,
» l'admiration des étrangers. Ces précieux restes subsistaient
» encore avant la démolition de l'hôtel de Chimai, où en partie
» est construite l'Eglise paroissiale de la ville; ils occupaient
» aussi le terrain le plus élevé de la maison des Oratoriens. Les
» auteurs qui ont parlé de Bavai, confondent quelquefois le
» Cirque avec l'Amphithéâtre; mais suivant toutes les apparences,
» l'Amphithéâtre était placé dans le Cirque même. D'autres ont
» cru découvrir des Thermes ou bains dans ces mêmes endroits.»
(M. J. de Bast, Second Supplément au Recueil d'antiquités
Romaines et Gauloises, etc.)

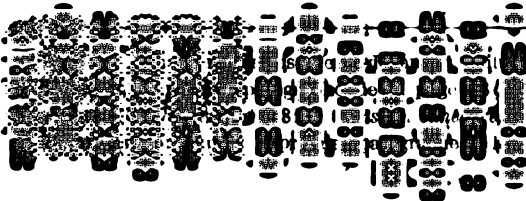
N'ayant pas à notre disposition les dessins de Niveleau, dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Crapez, ancien maire de Bavai, nous ne pouvons y suppléer que fort imparfaitement, par quelques explications empruntées à l'auteur.

La figure 98 de la feuille 46, est le « plan du monument
» découvert dans les fouilles exécutées du 20 novembre 1826 au
» 30 juin 1827, dans la *pâturage d'ell cense* ou ancien cirque de
» Bavay. » (Niveleau). Cette figure représente l'angle formé par
la jonction de deux doubles galeries, avec une grande partie de
chacune d'elles; la position des piliers et des pilastres, les entre-
deux des doubles murs, avec leurs zigzags et leurs sinuosités;
l'une des entrées, et une partie de l'enclos. Niveleau nomme
petites galeries les entre-deux des doubles murs. « Petite galerie
» de ceinture pourtournant le monument.... Les petites galeries
» ont dans des endroits 22 pouces de large et dans d'autres
» 2 pieds. » (Niveleau).

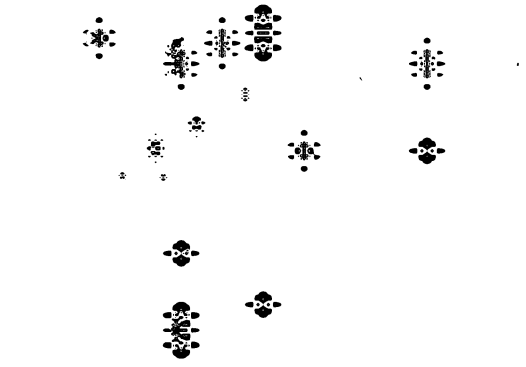
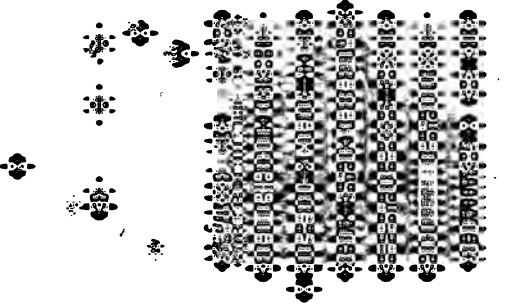
La fig. 99 de la f. 47, représente les « vues perspectives des
» ruines du *Portique*.... la grande galerie, les piliers et les



les qu'elles
intitulée
c., t. V,
e figure.



la baronie
ençant par
ransposé ;
29.





HOMMES ET CHOSES.

Carillons Flamands.

Suivant Ménage, *carillonner* vient de *quadrillonare*, fait de *quadrilla*, mot espagnol qui signifie un petit escadron et qui est un diminutif de *quadra*, parce que dans l'origine les carillons se faisaient avec quatre cloches. Les temps ont bien changé depuis lors, au moins dans les provinces des Pays-Bas où les carillons sont d'une étendue et d'une complication remarquables. Mais d'où vient que les carillons ont eu et ont encore une vogue toute particulière en Flandre et sont adaptés aux horloges pour indiquer les divisions et subdivisions des heures? Nous allons tâcher de répondre à cette double question.

Les peuples de la Flandre, fort riches dès le moyen-âge, jouissant des bienfaits de la liberté communale bien avant les autres populations, pourvus de beaux monuments religieux et civils, n'avaient pour ainsi dire qu'une seule chose à désirer : un ciel moins couvert de nuages et un climat moins brumeux. Ces brouillards, ces pluies, ces temps nébuleux, qui cachaient le soleil pendant neuf mois de l'année sur douze, semblaient jeter un sombre voile sur un pays dont les habitants étaient cependant amis de la gaité et qui possédaient les moyens de se réjouir. Cette nécessité de balancer la tristesse du climat d'une façon artificielle, jointe à l'amour naturel des habitants pour la musique fit adopter, dans toutes les localités, la mode des carillons publics annexés aux beffrois ou aux hôtels-de-ville. Ces carillons jouaient la veille des jours de fête pour les annoncer, pendant les cérémonies publiques, à l'entrée des personnages marquants et à toutes les occasions de réjouissances. Dans les villes où se tenaient des foires et marchés, on jouait des airs carillonnés pendant la durée du marché pour égayer les gens de la campagne, et, pour ainsi dire, afin de fêter leur bien-venue. La nomination des chefs de la commune, la naissance d'un grand du pays,

étaient encore annoncées par les sons joyeux du carillon. Les flamands suivaient l'exemple dont parle Voiture dans ces vers :

- « Le jour où nasquit Chastillon,
- » On sonna double carrillon
- » Par tous les clochers de Cythère. »

Quant à la coutume de carillonner à toutes les divisions de l'heure, outre qu'elle s'appuie également sur les motifs sus-allégués, elle a aussi une autre cause : Les habitants de la bonne Flandre furent généralement à toutes les époques des gens d'ordre et d'économie, occupés au commerce et connaissant parfaitement le prix du temps. Ils ont bien aimé d'avoir, dans leurs horloges publiques, un moyen certain de reconnaître l'heure, de distinguer la demie du quart, et même du demi-quart d'heure ; ils ont poussé encore la précaution jusqu'à indiquer, par ce qu'ils appelaient une *advertance*, le moment qui précédait l'heure de quelques minutes. C'était autant qu'il en fallait pour se préparer à entrer à l'ouvrage ou à le quitter, à se rendre à l'église, ou à la bourse, ou à tout autre rendez-vous à heure fixe. L'air carillonné qui précédait le timbre servait d'avertissement utile, apprenait à être exact, faisait gagner du temps et empêchait d'en faire perdre à ceux avec lesquels on avait à faire. Telle est, selon nous, la cause la plus réelle de l'adoption générale des carillons dans toutes les villes des anciennes provinces des Pays-Bas.

On a prétendu à tort, à ce que nous pensons, que le défiant Charles-Quint avait multiplié les carillons dans les Pays-Bas pour calmer l'humeur inquiète et turbulente des peuples enclins à la révolte. Ce luxe était tout communal et n'avait rien à attendre du souverain ; et d'ailleurs Charles-Quint, toujours à la recherche d'argent pour soutenir ses guerres, était bien plus disposé à tirer des subsides de ses populeuses et florissantes villes de Flandre qu'à les doter d'horloges en musique.

M. Michalet, dans son *Histoire de France* erre également en disant que « le même air joué d'heure en heure pendant des siècles, a suffi au besoin musical d'on ne sait combien de générations d'artisans, qui naissaient et mouraient fixés sur « l'établi. » Les airs des carillons se renouvelaient souvent et suivaient la musique en vogue. Les carillonneurs exécutaient les dimanches et fêtes tous les airs populaires de chaque époque. L'école musicale flamande, qui fournissait des maîtres de chapelle aux souverains de France et d'Allemagne, est d'ailleurs assez renommée pour qu'il soit inutile de défendre le goût musical des habitants de nos provinces.

Le luxe de ces carillons fut poussé très loin anciennement. Ceux de Malines, de Louvain et d'Auvers étaient cités comme les



parangons de ces instruments bruyants. Le *carillon de Dunkerque* obtint une popularité telle qu'il est passé en proverbe : On appelle *faire le carillon de Dunkerque*, s'embrasser les uns les autres ; c'était la suite d'un vieux refrain de chanson de table qui permettait au voisin d'embrasser sa voisine, ce qui causait une sorte de confusion et d'échos répétés sans mesure qui laissent beaucoup à penser sur la justesse de l'instrument et peut-être sur le mérite du carillonneur de Dunkerque. Est-ce en raison de ce dicton si populaire que les Dunkerquois ont voulu voir revivre leur carillon à la restauration duquel on procède en ce moment ?

Beaucoup de villes de ces contrées du Nord ont conservé leur carillon ; celui d'Ath était jadis renommé parmi les meilleurs ; le clocher qui le renfermait, frappé par la foudre le 10 avril 1847, a eu sa flèche brisée et ses cloches fondues ; le carillon est resté muet depuis ce jour. Celui de Valenciennes a précédé de quelques années dans la tombe le vieux beffroi qui le recevait : c'était une *advertance*. Nos anciennes abbayes possédaient aussi de magnifiques carillons dont les airs retentissaient dans les bois d'alentour. Le carillon de l'abbaye de Tongerlo, dans la Campine, faisait l'admiration du savant Goropius d'Anvers. La ville d'Avoyes a échangé ses pauvres cloches contre l'harmonieux carillon du monastère de Liessies ; celle de Saint-Amand a hérité de celle de l'antique abbaye d'Eluon. L'autorité municipale fait mouvoir aujourd'hui l'instrument qui ne recevait d'impulsion autrefois que du bon vouloir des pieux abbés dont les cendres doivent frémir au son de l'air moderne des *Girondins* ou de la *Marseillaise*.

Il y avait jadis des artistes carillonneurs comme il y eut des organistes de premier mérite. M. de Nitry, onnoine de Tournay dans le siècle dernier, raconte (*Gallies morales* ; 1786, in-12, p. 402) qu'il fit exécuter, dans la ville qu'il habitait, un magnifique carillon organisé dont le sieur *Lobéguis*, natif de Liessies, fameux carillonneur, savait tirer tout le parti possible.

En ce moment les carillons s'en vont avec bien d'autres choses. On n'en fait plus de nouveaux, on laisse les anciens se rouiller (excepté à Dunkerque), et, de temps en temps, on en supprime tout-à-fait qui étaient devenus faux et où il manquait des notes. L'industrie a cherché à introduire les carillons dans les demeures sous la forme de tabatières ou sous celle de tableaux-horloges ; ces jouets n'ont eu qu'un temps : on est bien vite fatigué d'un même air répété à satiété dans un endroit circonscrit ; cela ne pouvait en aucune façon rappeler les sons partant d'un clocher élevé, se variant à l'infini suivant qu'ils étaient écoutés par le beau ou le mauvais temps, durant le calme ou la tempête, le

nuit ou le jour, de près ou de loin, dans la solitude des bois ou le bruyant mouvement des villes ; et puis, ces sons joyeux des cloches de la cité rappelaient aux vieillards les jours heureux de leur jeunesse : c'était comme une ancienne connaissance qui venait vous visiter dans toutes les grandes occasions de réjouissance et de fête. Faut-il s'étonner, après cela, que les *laudatores temporis acti* se permettent de regretter la perte de ces vieux et gais amis ?

A. D.

Charles Bracq ou Brack.

Le 29 juin 1749, il y a précisément un siècle, est né sur la paroisse St.-Géry, de Valenciennes (rue Cardon, aujourd'hui rue du *Queenoi*), M. *Charles-Pierre* BRACQ, qui se plaisait, on ne sait trop pourquoi, à changer la terminaison de son nom et à l'écrire *Brack*, ce qui a été continué par son fils, le général *Fortuné Brak*, qui a renchéri sur ce point en supprimant le *c* de ce même nom. Le père de celui qui nous occupe, *Jean-Joseph Braeqs*, chirurgien-juré à Valenciennes, natif de Crépin, loin de rien supprimer à son nom, y ajoutait un *s*, quoiqu'il parait très positif que ses parents adoptaient l'orthographe de *Bracq*, que l'on retrouve dans notre province dans plusieurs familles, et notamment à l'abbaye de Vicoigne, où l'abbé *Jehan de Braeçq*, qui porta la mitre de 1513 à 1550, l'écrivait ainsi.

Charles Brack, (pour nous servir de l'orthographe adoptée par lui) qui avait un frère aîné entré dans les ordres (1), commença par être enfant de chœur à la métropole de Cambrai, fit de fort bonnes études dans cette ville, et fut regardé comme assez instruit pour remplir l'office de précepteur dans une famille distinguée à Paris. Protégé par M. Hue de Miromesnil et par ses propres qualités et son instruction solide, il entra dans l'administration des fermes, d'où il passa dans celle des douanes qui la remplaça. Il arriva très rapidement aux postes les plus élevés, et, lorsque le système des douanes françaises s'étendit sur les côtes de l'Italie conquise par nos armes, M. Brack y fut envoyé pour y organiser cette branche de l'administration napoléonienne. Il arriva dans la

(1) *Martin-Joseph Braeçq*, né à Valenciennes en 1743 (et non en 1745 comme le dit par erreur la *Biographie des contemporains*), curé de Ribécourt, député à l'assemblée constituante par l'ordre du clergé du Cambésis, devint juge-de-peace et mourut en 1801.

ville de Gènes vers 1806 et y résida jusqu'en 1819, avec le titre de directeur des douanes.

Ce fut là que son imagination active prit son plus grand essor, et que, dans les loisirs que lui laissaient ses fonctions, il cultiva les arts et les lettres pour lesquels il avait un goût prononcé. Doué d'un esprit fin et délicat, épuré dans la bonne société de Paris avant la fin du siècle dernier, et fortifié par de bonnes lectures et les comparaisons qu'il avait pu faire dans ses voyages, il n'eut pas de peine à se distinguer parmi les membres de la société littéraire que l'on réorganisa à Gènes durant son séjour. Sa connaissance de la langue italienne lui permit de servir d'interprète entre les savants transalpins et les français. Il traduisit dans son idiome naturel plusieurs ouvrages scientifiques qui faisaient alors quelque bruit au-delà des Alpes, et cela le mit en relation avec les *Vicentini*, *Alfieri*, *Cesarotti*, *Monti* et *Perotti*, hommes d'élite de l'Italie moderne, autres brillants qui éclairaient encore la péninsule transalpine au milieu des malheurs de la guerre.

Charles Brack fut admis dans la société royale de Gottingen et dans plusieurs autres compagnies savantes de l'Europe. Bientôt l'empereur Napoléon, qui se connaissait en hommes, le rappela à Paris pour lui donner une des cinq places d'administrateur-général de la douane, le poste le plus élevé après celui de directeur-général. Il occupa ces fonctions importantes avec distinction jusqu'à la chute de l'Empire qui entraîna celle du système douanier napoléonien.

Lorsqu'à la première Restauration la France fut resserrée dans ses anciennes limites, Charles Brack fut trop heureux, après la suppression des administrateurs-généraux, d'obtenir la direction des douanes de Valenciennes, qu'il vint organiser. Il passa dans cette ville l'année 1814, et s'y fit remarquer par son esprit vif et éclairé, ses connaissances variées, et l'aménité de son caractère. Appelé en 1815 à une autre direction, il prit bientôt après sa retraite et mourut à Paris vers 1850, à l'âge d'environ 80 ans. Il ne laissa qu'un fils officier-général brillant, qui a suivi l'empereur don Pedro au Brésil, a commandé avec distinction l'école de cavalerie de Saumur, et, après avoir été à la tête d'un de nos dépôts militaires, et avoir eu l'existence la plus splendide et la plus enviée, vit aujourd'hui dans le calme de la retraite.

C'est surtout en qualité de littérateur que M. Charles Brack a droit à une mention de notre part; c'est pourquoi nous allons citer celles de ses traductions de l'Italien qui sont parvenues jusqu'à nous : ses productions n'ayant pas été très répandues et ayant conservé une certaine rareté, il ne nous est pas possible de fournir cette notice complète.

1° *Dissertation sur le cheval atté d'Arsinôé par M. Monti, professeur émérite et membre de l'Institut.* Ouvrage dédié à M. Paradisi, conseiller d'Etat, grande-croix de la légion d'honneur, et membre de l'Institut, aujourd'hui ministre de l'intérieur du royaume d'Italie. Trad. de l'Italien Gènes, J. Giusti, 1807, in-8° de 6 f° et 59 pp. — Ouvrage divisé en cinq lettres, par l'auteur M. Monti, historiographe du royaume d'Italie et auteur du *Bardo della selva nera* (le Barde de la forêt noire) poème à la louange de Napoléon.

2° *L'antiquité de la Mappe-Monde de Pizigani, faite en 1567, vengée de l'accusation du P. Pellegrini, bibliothécaire della Zeniana.* Gènes, 1807. in-8° — Ce sont deux lettres d'Angelo Pezzana, conservateur de la bibl. de Parme, tirées à 120 exemp. à Parme, chez Carmignani, 1807, in-8° 55 p. et trad. par C. Brack, à Gènes, afin de populariser l'antiquité de la Mappe-Monde faite à Venise par Pizigani en 1567, dont l'authenticité et la date avait été contestées.

3° *Notice bibliographique sur deux rarissimes éditions du XV^e siècle, par Angelo Pezzana, bibl. de Parme.* Gènes 1808, in-8°. — L'original est impr. à Parme, Bodoni, 1808, in-8°, la première notice dédiée à l'abbé Morelli, bibl. à Venise, a rapport au premier livre impr. à Parme, en 1473, par Andréas Portilia, in-4° La seconde, adressée à l'abbé Maur Boni, traite d'une édition rare des sonnets et triomphes de Pétrarque, impr. vraisemb. à Venise, par les soins de Gaspard et Dominique Silibrand en 1477, in-4° de 187 f°.

4° *De l'état présent de la musique en France et en Italie, dans les Pays-Bas, en Hollande et en Allemagne, ou journal de voyages faits dans ces différents pays avec l'intention d'y recueillir des matériaux pour servir à une histoire générale de la musique.* Par Ch. Burney, professeur de musique : traduit de l'anglais. Gènes, J. Giusti, 1809 et 1810. 5 vol. in-8°.

Brack a montré dans cette traduction qu'il possédait aussi bien la langue anglaise que la langue italienne. L'ouvrage qu'il traduit avait paru à Londres, 1773, 5 vol. in-8°. et avait servi de préliminaire à la grande histoire de la musique, publiée par le docteur Burney, sous le titre de *General History of music Lond. 1776-1789.* 4 vol. in-4° fig. Burney n'est mort qu'en 1814.

5° *Dissertation sur l'état actuel de la musique en Italie, par M. J. Augustin Perrotti, de Verceil, premier maître de la chapelle A. I. de la cathédrale de St.-Marc, à Venise, ouvrage qui a été couronné par la Société italienne des sciences arts et belles-lettres, dans sa séance du 24 juin 1811.* Trad. de

l'italien, *Gènes, Hyacinthe Bonaudo. 1811, in-8° de VIII et 114 pp.*

6° *Ambigu comique et économique, avec cette épigraphe). « Vivre n'est rien, sans la table et les femmes. (Gastronomie.) La salle est occupée par les plaisirs, les grâces et la beauté. Imprimé chez Momus. (A Valenciennes, chez J. J. Henry, impr. du roi, 1814-1815) pet. in-f° de 4 f° dont un blanc. — Cette plaisanterie galante fut distribuée aux dames dans un bal offert aux officiers de la garnison par les habitants de Valenciennes, pendant l'hiver de 1814 à 1815, dans la salle de spectacle de cette ville.* A. D.

Médailles de Bouchain.

Chaque petite localité a son histoire métallique, où on lit sur le bronze, sur l'argent et sur l'or, tantôt que ses anciens seigneurs avaient le droit de battre monnaie, tantôt que la collégiale du lieu y tenait chapitre, tantôt enfin que ses magistrats y donnèrent une fête et firent largesse au peuple. Malheureusement pour la petite ville de Bouchain, sa numismatique est bien vite apprise et ne porte guères que sur une seule espèce de pièces, celles *obscidionales*, ou du moins frappées à la suite d'un siège. Ainsi, chaque fois qu'une médaille se coulait en son nom, elle passait sous un nouveau maître : son histoire en bronze se résume par ses désastres ; plus elle a eu de médailles faites à son intention, plus elle a reçu de coups de canon et d'assauts.

Le 2 mai 1676, le duc d'Orléans, frère du Roi, et les troupes commandées par le maréchal de Créquy mettent le siège devant Bouchain ; la tranchée est ouverte le 6 et six jours après la ville se rend à Louis XIV, malgré les mouvements que le prince d'Orange fait pour amener la levée du siège. On frappe deux médailles à cette occasion : La tête et la légende en sont semblables, mais le module et le revers différent. L'effigie du Roi est entourée de l'inscription ordinaire : *Ludovicus Magnus Rex Christianissimus* ; au revers, le Roi, sous le costume de Persée, présente la tête de Méduse à un guerrier qui recule épouvanté ; de l'autre main, il relève la ville de Bouchain agenouillée et lui offrant ses clés. Pour légende, on lit : *Hoste vidente et porterrito Buckemium capt (um) MDCLXXV. Bouchain pris à la vue de l'ennemi épouvanté .1676.* Le revers du plus petit des deux modules présente une légère différence : La ville de Bouchain est debout près du Roi et sous la protection de son épée. Les autres détails des deux pièces sont identiques.

Les destins et les flots sont changeants; pendant la longue guerre de la succession, les alliés ayant mis en défaut la surveillance du maréchal de Villars, firent investir Bouchain par le baron Fagel, le 12 août 1711, et l'on ouvrit la tranchée dans la nuit du 23 au 24 suivant. Le 14 septembre, la ville se rendit et la garnison, ayant à sa tête le comte de Ravignan, fut prisonnière de guerre. Cet événement devint aussi le sujet de plusieurs médailles. Les premières, monnaies de nécessité s'il en fut, sont deux pièces obsoles faites l'une et l'autre avec des morceaux de cartes à jouer, par M. d'Affry, gouverneur, pour payer ses troupes. L'un de ces papiers-monnaies de nouvelle espèce portait d'un côté un cachet de cire rouge représentant un amour portant une lanterne sourde avec cette devise : *Sans éclat*. Aux quatre coins de l'autre face on voyait le chiffre romain XXV ce qui indique que la carte valait 25 sols; et au milieu on lisait le nom de *D'Affry, M.* La seconde pièce de ce genre montrait d'un côté un cachet aux armes du gouverneur; de l'autre, son nom comme sur la première pièce, et aux quatre coins le nombre IIII, ce qui indiquait une valeur de cinq sols (1).

La prise de Bouchain par les Alliés fit frapper, en Hollande, ou plutôt en Angleterre, à cause de la vaniteuse présomption qui y domine, une grande médaille représentant la reine Anne en buste, couronnée de lauriers, avec ces mots : *Anna Augusta* et au revers : la ville de Bouchain dans le lointain; sur le devant, la Grande-Bretagne assise sur un morceau d'armes, tenant d'une main sa pique, et de l'autre son écu avec cette devise : *Fortuna manens*, reçoit l'épée d'un soldat Français agenouillé et ayant une couronne murale à ses pieds. L'inscription porte : *Hostes ad deditionem coacti* (Les ennemis forcés à se rendre); et l'exergue : *Valle Gallorum superato et Bouchaino capto. MDCCXI.* (Les lignes des Français forcées et Bouchain pris, 1711).

À cette époque, on chansonnait sur tout; les Français se moquaient du duc de Marlborough par la complainte si populaire

(1) A peu près vers le même temps et dans le même pays, un morceau de carte coupé à huit pans servait aussi de monnaie de nécessité pour la garnison de la ville du Quesnoy, assiégée par les Français en septembre 1712, après la bataille de Denain. Les armes du général *Joy*, gouverneur de la place, étaient empreintes d'un côté sur du pain à cacheter rouge couvert de papier; de l'autre on lisait ces mots écrits de la main même du général : 4 sols.

Quesnoy.
Gouverneur.
Joy.

de *Malbrouk s'en va-t-en guerre*, et les alliés se mirent à faire des couplets sur la rupture des lignes que Villars appelait le *non plus ultra* du duc; en voici deux parvenus jusqu'à nous :

Le *non plus ultra* est surpris,
Villars pleurez votre imprudence;
Vous l'avez mis à si haut prix,
Que la perte en est d'importance:
Mais consolez-vous après coup,
Vous ne sauriez être partout.

Près du Moulin à quatre vents,
Depuis trois nuits sur votre ligue,
Dans vos airs vains et menaçants
Vous attendiez victoire insigne,
Mylord vous cherche à l'autre bout,
Vous ne sauriez être partout.

Le refrain de ces deux couplets fait allusion à la réponse de Villars, qui répondait à ceux qui parlaient des succès de milord Marlborough à Blenheim, Audenarde et Ramillies : *Je ne saurais être partout.*

Les armes sont journalières; Villars prit bientôt une belle revanche à Denain le 20 juillet 1712, et peu après il fit rentrer sous la domination Française Landrecies, Douai, Le Quesnoi, et Bouchain. A cette occasion encore on frappa une superbe et immense médaille, portant la tête du grand Roi d'un côté et de l'autre un chêne auquel sont appendus trois boucliers où sont gravées les armoiries de Douai, Le Quesnoi et Rouchain. L'inscription est : *Marti liberatori (à Mars libérateur)*; dans l'exergue : *Duaco, Querceto, Buchemio recuperatis MDCCXII.* (*Douai, Le Quesnoi et Bouchain repris, 1712*). — C'est ainsi que la petite ville de Bouchain se vit, dans l'espace de trente-cinq années, prise, reprise et acquise définitivement à la France, et qu'elle a été, dans cet espace de temps, le sujet de six pièces historiques que les collecteurs de médailles s'empressent de rechercher pour ajouter à leur collection. A. D.

III. *Alteprac.*

Il est de ces hommes utiles, savants et modestes, qui font leur devoir sans effort, le droit par instinct et le bien par habitude, comme si tout cela était la vie ordinaire de tout le monde et qu'on ne pût s'écarter le moins du monde de la bonne route. Ces personnages rares ne pensent jamais à faire parler d'eux; ils s'en vont sans fracas comme ils sont venus sans bruit, et passeraient inaperçus pour le commun des hommes si on ne les signalait pas

à l'attention du public. M. *Alteyrac*, professeur de rhétorique à Cambrai, fut un de ces dignes exemples de modestie et de savoir. Nous lui devons un souvenir de reconnaissance et de regret; puissent ces quelques lignes le rappeler à la mémoire de ses concitoyens!

M. *Alteyrac*, d'une famille originaire du Midi, comme la terminaison de son nom l'indique, naquit environ l'an 1745 et se livra de bonne heure à la carrière de l'instruction publique vers laquelle semblait devoir l'entraîner son instruction, sa patience et ses sympathies pour la jeunesse. Il fit partie du corps enseignant du collège de Cambrai à peu près dès l'année 1775, et y demeura religieusement attaché jusqu'à la Révolution française, qui le trouva régent de la classe de poésie. Il forma une foule considérables de bons élèves qui remplirent plus tard dans le pays les postes les plus éminents, dans les armes, le commerce, la magistrature et le clergé.

Pendant la tourmente révolutionnaire, l'instruction publique fut négligée comme une chose superflue, la poésie surtout était bannie des chétives écoles qui remplacèrent les collèges, et le professeur qui enseignait cet art dut se cacher et vivre dans la plus profonde retraite. Le calme de son esprit supérieur et sa philosophie pratique lui firent supporter patiemment cette période de son existence. Et lorsqu'après l'orage on réorganisa l'instruction publique en relevant les chaires renversées pendant l'anarchie, M. *Alteyrac* se retrouva tout prêt encore à faire passer dans les jeunes intelligences qui lui furent confiées, les connaissances dont il était doué lui-même. Il fut rappelé à Cambrai par M. Farez père et quelques-uns de ses jeunes disciples devenus des citoyens, et il retrouva dans son vieux collège la place qu'il avait quittée malgré lui. Seulement alors, en sa qualité de doyen du corps enseignant, il fut mis à la tête de la classe de rhétorique, et il eut pour collègues nouveaux et pour principal (l'abbé *Dessenne*) presque tous anciens élèves formés par lui.

Ceci se passait au commencement de ce siècle: alors la sévérité des études n'était pas aussi grande qu'avant la Révolution, et l'on jugea à propos; au collège de Cambrai, de faire jouer aux écoliers à la fin de l'année scolaire, quelques comédies prises dans les chefs-d'œuvre de la scène française. Toutefois on ne voulut pas y laisser les rôles de femmes, et M. *Alteyrac* fut chargé d'arranger quelques pièces choisies pour le théâtre du collège de Cambrai, qui, par un incident bizarre avait été dressé à l'extrémité d'une grande salle située au-dessus des classes et à l'autre bout de laquelle se trouvait l'autel servant à célébrer la messe pour les élèves.

C'était une rude mission que celle de couper et tailler dans les œuvres de Molière, Racine et Andrieux, et pourtant M. *Alteyrac* s'en tira en homme d'esprit et de talent. On livra à l'impression ses *arrangements* pour des divertissemens de jeunes gens, et s'ils n'étaient pas devenus si rares, nous n'aurions pas été étonné de les voir adopter par quelques pensionnats modernes. En voici la liste :

1. *Molière avec ses amis, ou la soirée d'Autueil*, comédie (par Andrieux) arrangée pour un divertissement de jeunes gens (par M. *Alteyrac*), collège de Cambrai. *Cambrai, Hurez*, an XIII, in-12, 52 p.

2. *Les Plaideurs*, comédie en 5 actes d'après Racine, arrangée, etc., *Cambrai, Hurez*, an XIII (1805), in-12, 52 p.

3. *Les Russes*, comédie en 5 actes d'après Molière (*les Fourberies de Scapin*), adaptée au théâtre du collège de Cambrai. *Cambrai, Hurez*, 1806, in-12, 86 p.

4. *Harpagon*, comédie en 5 actes d'après Molière (*l'Avare*), arrangée, etc., *Cambrai, Hurez*, 1806, in-12, 104 p.

5. *Lycidas, ou la feinte maladie*, comédie en 5 actes d'après Molière (*le Malade imaginaire*) *Cambrai, Hurez*, 1806, in-12, 125 p. — Elle est suivie, pages 107-112, d'un divertissement pour la réception de Géronte dans le corps des médecins.

6. *Le Bourgeois gentilhomme*, comédie en 5 actes d'après Molière. Arrangée, etc., *Cambrai, Hurez*, 1806, in-12.

On doit encore à M. *Alteyrac* la réduction à sa plus simple expression de l'estimable commentaire de *Lacerda* sur l'Énéide de Virgile, et plusieurs programmes de la fête communale du 15 août de Cambrai, dans son premier séjour en cette ville et lors de la reprise de ces marches triomphales après la première révolution.

À la fin du règne impérial, M. *Alteyrac* devenu vieux et aspirant après le repos, demanda sa retraite et alla vivre modestement et inconnu dans un des coins les plus reculés de la capitale. Il habita quelque temps le quartier latin avec un de ses anciens élèves de Cambrai (M. *Rénaton Rares*), alors étudiant en droit, puis il se retira dans une petite campagne aux environs de Paris, où il mourut peu d'années après, dans un âge avancé.

A. D.

Adolphe de Coupigny.

On voit dans l'histoire généalogique de la maison de Malet de Coupigny, qu'une de ses branches, éteinte au 16^e siècle, donna

son nom à une terre qu'elle possédait à Fournes, près Lille en Flandre. Cette seigneurie tombée par alliance dans la maison d'Onghies, puis dans celles de Croy et de Mérode, fut vendue en 1812 par le comte de Mérode à madame de Rouvroy de la Mairie, et fait encore partie maintenant de la propriété magnifique du comte de Rouvroy de Fournes ; elle a conservé son nom d'île de Coupigny, mais il ne reste aujourd'hui que les fortifications.

Le 25 octobre 1854, on trouva dans les fossés larges et profonds de l'île de Coupigny une pierre sculptée où l'on voit dans une niche ogivale, une madone percée de sept glaives et représentant certainement Notre Dame des sept Douleurs, plus bas est un écusson armoirié d'un chevron accompagné de trois besans, puis plus bas encore une inscription de trois lignes (1). Cette pierre fut examinée et l'on présuma qu'elle devait concerner la maison de Malet de Coupigny ; les armoiries ne furent pas reconnues et l'inscription ne put être déchiffrée ou plutôt on lui trouva toute autre signification que la sienne, comme nous allons le voir. Au troisième volume de la Revue du Nord, parurent un compte rendu de la découverte de cette pierre et une anecdote intitulée le *Sire de Coupigny*, dans laquelle il est supposé qu'Adolphe de Coupigny-Malet, d'une illustre naissance, aimant éperduement Ghislaine de Noyelle, serait tombé dangereusement malade de ne pas être payé de retour par la belle et noble Ghislaine, et que Marguerite de Bourgogne, mère d'Adolphe de Coupigny aurait été en pays lointain implorer Notre-Dame des sept Douleurs, pour le rétablissement de son fils bien-aimé ; qu'au retour au manoir de Coupigny-lez-Fournes, Adolphe aurait été guéri et de plus marié à Ghislaine de Noyelle ; et qu'enfin pour remercier la vierge aux sept glaives de sa guérison, Adolphe de Coupigny aurait fait élever la pierre qui est l'objet de cet article.

Cette anecdote romanesque et très spirituellement écrite, n'est exacte que pour la partie généalogique. Adolphe de Coupigny, (fils de Jacques Malet de Coupigny, chevalier, maître d'hôtel de l'Empereur Maximilien, et son chambellan etc. et de Marguerite de Bourgogne) vivait bien au 16^e siècle et se maria effectivement à Ghislaine de Noyelle ; il était bien aussi seigneur de Coupigny-lez-Hersin, en Artois, comme l'avaient été ses ancêtres depuis le milieu du quatorzième siècle par la mort de Ferrant, seigneur de Coupigny, chevalier, qui laissa cette terre à Robert Malet, cheva-

(1) Voir le dessin de cette pierre au tome 3 de la *Revue du Nord*. 1834-1835.

lier, son neveu (1), mais Adolphe de Coupigny, n'habita jamais Coupigny-lez-Fournes qui appartenait à une branche cadette de sa maison. Adolphe de Coupigny et Ghislaine de Noyelle ne laissèrent qu'une fille, Anne, mariée à Ferry de Wissocq, chevalier, leur fils et unique héritier ; Julien de Wissocq, étant mort sans enfants, laissa retourner les terres de Coupigny-lez-Hersin, Avion, Sallau, Biasche, etc, qui lui étaient venues d'Anne de Coupigny, sa mère, dans la maison de Malet de Coupigny.

J'ai examiné attentivement la pierre découverte en 1854 dans l'île de Coupigny à Fournes, et j'y ai reconnu les armoiries de la maison de Ranchicourt, d'argent au chevron de gueules accompagné de trois besans de même, éteinte au 16^e siècle dans celle de Bournouville. Les lettres initiales P. R. placées sur la pierre à droite et à gauche de l'écusson, signifient *Pierre Ranchicourt*, et l'inscription de trois lignes doit être ainsi traduite : *Pierre sieur de Ranchicourt et de Fournes, ch^{er}. l'an XV c. et XXII. (1522).*

Les lettres sur cette ancienne écriture usées plus ou moins par le temps n'ont pas été assez étudiées et pour cette raison ont été presque toutes dénaturées. Les lettres P S. qui commencent l'inscription sont considérées dans la *Revue du Nord*, comme cachant un sens qui nous est inconnu aujourd'hui, et quant au reste : *de Ranchicourt et de Fournes ch^{er}. l'an XV c. et XXII* il est traduit par : « je rang... voire et je toirnes g... ri en l'an XV c. et XXII, » ce qui est bien différent.

Il est à croire que cette pierre a été faite par les soins de Pierre de Ranchicourt, seigneur de Fournes en 1522, et qu'à une tourmente révolutionnaire, soit en 1793, soit antérieurement ce pieux monument a été jeté dans les eaux de l'île de Coupigny d'où on la retiré en 1854.

Octobre 1848.

PAUL DU CHAMBE DE LIESSART.

Le Benedicite de Saint - Quentin.

Voici une *historiette-historique* à propos d'un vieux usage, à laquelle j'ai pensé ce matin en rencontrant par aventure, dans un album d'enfance, la ballade du comte Raoul. Une légende s'y

(1) Voyez le *Dictionnaire héraldique par de la Chesnaye des Bois* ; et l'*Annuaire de la pairie et noblesse de France*, année 1848 par Borel d'Hauterive, etc., etc.

rattache : un vieil ami , familier avec les souvenirs et les traditions du temps passé , me l'a contée tant de fois , quand j'étais petit , que je me la rappelle encore. Je vais donc vous la dire , mais tout bas , bien bas , parce qu'elle est un peu naïve , mon histoire , si petite et si joliette qu'elle soit.

Il y a de cela sept grands siècles , — vers l'an 1120 , — il existait à St -Quentin , une jeune femme de haute naissance , à la blonde chevelure , aux yeux bleus , dont la beauté était devenue proverbiale dans le pays. Le comte de Vermandois et de Valois , Raoul 4^{or} , le vaillant (1) , poète spirituel et souvent heureusement inspiré , en devint éperdument amoureux. La gentille dame octroya-t-elle au grand sénéchal de France le don d'amoureuse merci ? Nul ne le sait : la chronique est , sur ce point , d'une mystérieuse discrétion ; mais elle rapporte qu'advint un jour où le comte donna à Saint-Quentin un splendide festin et elle ajoute qu'à sa gauche — le côté du cœur — était assise la dame de ses pensées.

Déjà le chapelain se signait dévotement , et les convives allaient réciter en commun le *benedicite* d'usage , quand Raoul leur proposa d'en dire un de sa façon. On se douta qu'il s'agissait de quelque joyeux sirvente , — lai d'amour et de plaire , — et pages , écuyers , chevaliers d'approuver et d'applaudir. Alors l'abbé-comte se prit à chanter une galante ballade tout nouvellement rythmée en l'honneur de sa mie : à chaque sixain revenait ce refrain :

Ay ! belle blonde ,
Au corps si gent !
Perle du monde
Que j'aime tant !
D'une chose ay bien grand désir !
Ay ! c'est ung baiser vous tollir !

Et pour chaque preux ce refrain devenait le signal d'*accoter sa voisine en bon an bonne étrenne*.

Tant que les mœurs furent simples et naïves , cette coutume — que l'on baptisa du nom de *Benedicite de Saint-Quentin* , par honneur pour la dame qui l'avait inspirée , — se perpétua religieusement de génération en génération , et cette charmante

(1) Ce Raoul 1^{er} et IV , comte de Vermandois en 1117 , de Valois en 1118 , et d'Amiens , après la mort de sa nièce Marguerite , fut investi , ainsi que l'abbé Suger , en février 1147 , au parlement d'Estampes , de la régence de France pendant la Croisade expiatoire de Louis-le-Jeune. Raoul mourut le 14 octobre 1152.

cérémonie des baisers survécut intacte, longtemps après que les habitants du Vermandois eurent perdu le souvenir de la chansonnette du comte Raoul.

Aujourd'hui toutes les vieilles choses s'en vont ; cet usage, lui aussi, est tombé en désuétude : dans quelques années il sera oublié, car on ne le retrouve plus qu'à certains galas de famille et dans quelques joyeuses noces de campagne.

Un dernier regret, s'il vous plait, pour le *Benedicite* de Raoul le poète !

NATALIS RONDOT.

Prediction sur Arras.

Il existe un livre singulier, fort ancien, tirant en partie sa vogue récenté des rapports piquants que présentent plusieurs prédictions qui y sont insérées avec les principaux événements de la mémorable révolution française de 1789. Cet ouvrage est connu sous le nom de *Mirabilis Liber*, deux mots formant le commencement d'un titre qui se continue ainsi : *qui prophetias revolutionis 98 nœcno ves mirandas preteritas presentes et futuras oportè demonstrat in-8°*, (sans lieu ni date) mais publié à Paris, de 1500 à 1525, et se vend en la rue Saint-Jacques, à l'Éléphant, au Pelican, au Lyon d'argent au bien encore au roi David. L'ouvrage écrit, partie en latin, partie en français, est publié en caractère goth. ; une des plus rares éditions est celle de 1524, avec la souscription imprimée à Rome (Lyon, J. Besson) ; on a cherché ainsi à y dépayser le lecteur par l'indication toute fictive de la ville papale.

Dans les éditions de Paris, on trouve au revers du 46^e f^o de la seconde partie (celle en français), une prédiction se rapportant singulièrement aux événements qui frappèrent la ville d'Arras sous la terreur de 1795, alors que le féroce *Joseph Lebon* y faisait couler le sang à grands flots. Ce passage est ainsi conçu :

« De la nuble qui se mettra sur une ville de Gaule nommée Arras, dont il mourront tous.

« Descendra un nuble de devers le ciel qui se mettra en une cité de Gaule que on nome Arras : et ceste nuble ne partira
« jamais de dessus icelle cité iusques a tant que celles gens qui
« celuy temps seront trouvez dedens ne trespasent du siècle.
« Et ce leur adviendra pour ce qu'ilz toucheront à celuy temps le
« roy de Gaule : et l'autre roy qui sera après nen osera prendre
« la vengeance. »

Ne semble-t-il pas voir dans ces paroles une allusion à l'oura-

gan révolutionnaire qui bouleversa tout Arras en 1793 et coûta la vie à tant de personnes qui s'étaient cru sauvées en restant dans leurs foyers ? l'allusion est complète : la mort de Louis XVI y figure et il semble aussi qu'on y voit que le conventionnel Robespierre qui poussa à la mort du roi , fut un des citoyens de la ville d'Arras. Cette prédiction n'est pas signalée par M. *Eugène Barests*, qui s'est occupé du *mirabilis liber* et en a donné une longue et curieuse citation , ayant aussi trait aux événements qui ont précédé et suivi la révolution , dans son ouvrage intitulé : *Prophéties. La fin des temps*. 2^e éd. Paris, Lavigne, 1840, in-18, pages 9-20. A. D.

Hubert Cailleau.

Ce n'est pas seulement dans les temps modernes que la ville de Valenciennes a vu naître des peintres distingués ; à l'époque où la renaissance se faisait sentir en Italie , mais où le gothique régnait encore dans nos pays, cette ville donna le jour à *Hubert Cailleau*, qui devint, jeune encore, un dessinateur assez sûr et un peintre assez en réputation pour qu'on lui confiait la décoration des missels et des manuscrits sur vélin que l'on enrichissait alors d'ornements, d'initiales, d'encadrements et de miniatures d'une finesse et d'une richesse extraordinaires. C'étaient les *illustrations* du temps : Elles valaient bien celles d'aujourd'hui.

Hubert Cailleau, né vers 1520, travailla jusqu'après 1570 ; il était employé par les abbayes, les églises, les chanoines et les seigneurs de son siècle, pour dessiner, peindre les portraits, et orner splendidement les manuscrits. Suivant l'usage des artistes et des écrivains du XVI^e siècle, il adopta une devise qu'il inscrivait souvent à la suite ou en place de son nom qu'elle rappelait. C'était le genre de rébus ou de jeu de mots suivant qui ne se sentait que trop souvent du mauvais esprit de l'époque :

« Point ne mord, mort CAILLEAU. »

Si l'on veut donner absolument un sens à cette devise, on peut l'expliquer en disant que le peintre Cailleau avait l'esprit tellement satyrique qu'il ne devait cesser de tourner en ridicule ses contemporains, qu'on cessait de vivre.

Le talent d'Hubert Cailleau se développa de bonne heure. La riche abbaye de Marchiennes le fit travailler lorsqu'il était encore fort jeune et lui confia un *Graduel Romain*, en 9 vol., in-folio-maximo, à décorer d'encadrements, de majuscules et d'initiales en or et en couleur, et à enrichir de dix-sept grandes vignettes, lorsqu'il n'était pas encore sorti de l'adolescence. C'est l'artiste lui-même qui nous apprend cette circonstance consignée au bas

de la 2^e vignette du 2^e volume de cet ouvrage. On y lit : « *Ce livre fut illuminé en la ville de Valenchiennes par moi Hubert Cailleau au pénultième an de mon adolescence, 1544.* » Cet ouvrage, exécuté aux frais de l'abbaye de Marchiennes, repose parmi les Ms. de la bibl. publique de Douai, sous le n^o 179.

Le même dépôt renferme, sous le n^o 181, un autre *Graduale Romanum*, grand in-folio, écrit sur peau de vélin, qui renferme dix belles miniatures. On lit sur un feuillet chargé d'ornements : *Ce livre que fit faire dom Jacques Le Grand, abbé de Mânes (Marchiennes), fut illuminé à Valenchiennes par moi Hubert Cailleau au dernier an de mon adolescence. . . . 1546.* »

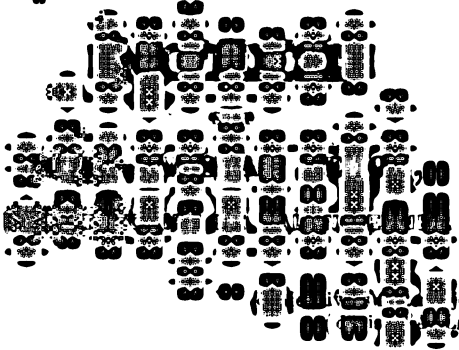
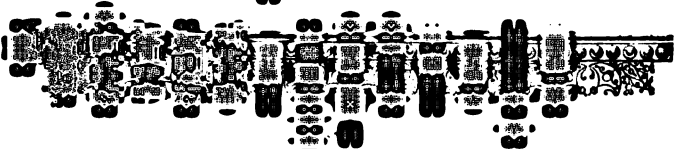
Notre peintre enlumineur a retracé les personnages, costumes et décorations d'un magnifique mystère représentant *la Passion de Jésus-Christ*, divisée en 55 journées et jouée à Valenciennes l'an 1547, sous la prévôté de M^e Nicaise Chamart et sous la censure de Robert de Croy, évêque de Cambrai. Le peintre a pu d'autant mieux rendre avec vérité les figures de ce curieux mystère que lui-même, comme une foule de notables valenchiennois, y remplissait un rôle. Le manuscrit in-f^o papier, contenant les dessins originaux de Cailleau, existait jadis dans la bibliothèque d'un de nos anciens condisciples, feu M. Hurez-Brabant, imprimeur à Cambrai.

La bibliothèque de Douai, riche en ouvrages de Cailleau, contient aussi un *Proprium Sanctorum cum calandario et Cantu* (n^o 488) in-f^o en vélin, avec encadrements en couleur. Sur le feuillet qui suit le calendrier, on voit un *Saint-Nicolas* et les mots *Hubertus depingebat*, non loin des armes de Marchiennes. Au 59^e feuillet, un second encadrement entoure l'abbé en costume de bénédictin; au haut on lit : *Hubertus Cailleau*. Les autres sujets traités dans ce beau Ms. sont *Saints-Rictrude*, la *Sainte-Trinité*, l'*Echelle de Jacob*, la *Résurrection de Lazare* et quatre autres vignettes moins importantes, mais exécutées avec une vérité et naturel.

Enfin, la même bibliothèque possède encore un dernier ouvrage du même artiste; c'est aussi un propre des saints avec calendrier (n^o 489), in-folio sur vélin qui ne compte pas moins de vingt encadrements ornés de vignettes. Au bas du 513^e feuillet, est écrit : « *Dom Arnould Gunthois, abbé de Marchiennes, fist écrire ce livre par Mathieu de Hurpy, et fut enluminé par Hubert Cailleau, 1570.* »

On ne sait pas quand notre peintre-miniaturiste cessa de vivre et de mordre, comme dit sa devise; il ne paraît pas avoir dépassé le XVI^e siècle.

A. D.



ote.)
ROY.)

anciennes,
du grand
le exerçait
patrimo-
ment pra-
passé à une
etira dans
es brasse-
pays. Cet
mains de
nit le 11
iennes. Il
qui compta
eurs de la
de bonne
tout par-
ère qu'on
établis-
les civils.
re afné,
es qui ne
es études
par feu



M. Lecasse, et de laquelle sortirent plusieurs élèves distingués; parmi eux on peut compter, outre les deux Leroy, le sténographe de nos deux derniers Rois (Auguste Delsart), le président *Meurice*, le conseiller *Brisou de Barneville*, et l'ingénieur en chef *Belanger*.

Les premières années de la vie de Leroy se passèrent paisiblement comme cela devait être dans une petite ville de province et dans la condition moyenne où le hasard l'avait placé. Les doux embrassements d'une mère qui le chérissait, les caresses des sœurs qu'égayait déjà ses réparties vives et piquantes, remplissaient, avec ses études classiques, toute sa vie d'enfant. Seulement on observait déjà en lui, malgré sa tendre jeunesse, un amour tout particulier pour les livres, et les petites sommes qu'on lui accordait pour ses menus plaisirs, passaient presque entièrement à l'achat de volumes qui formèrent la première fondation de cette curieuse bibliothèque amassée par lui dès l'aurore de sa vie et qu'il devait, hélas! abandonner trop tôt. A l'époque dont nous parlons, la clôture des maisons religieuses, la dispersion des bibliothèques des émigrés, avaient jeté dans le commerce une masse de livres anciens et curieux, beaucoup trop dédaignés par les hommes du jour, mais que l'instinct naturel et le goût précoce du jeune Leroy lui faisaient déjà rechercher.

C'est au milieu de ces études et de ces occupations qu'il parvint à l'adolescence. Le temps arrivait de choisir une carrière; Leroy n'hésita pas un instant: tout ce qui tenait à la science et à l'intelligence avait de l'attrait pour lui; il se destina au barreau. C'était dans les dernières années du règne de Napoléon, la Belgique faisait encore partie de l'Empire; il alla commencer son droit à Bruxelles et fut reçu bachelier à l'Académie de cette ville le 24 décembre 1812. Là encore il eut l'occasion, souvent renouvelée, d'acquérir de bons livres; les miettes que laissent échapper dans les ventes publiques, les *Van Hulthem* et les *Van Ravière*, ses premiers maîtres en bibliophilie, tombaient dans la malle du jeune juriste qui revint à Valenciennes à la fin de 1812, avec un assez fort bagage de livres et de connaissances acquises.

Il obtint de ses parents, au commencement de 1813 la faveur d'aller continuer son droit à Paris, capitale de l'Empire, siège de tous les cours publics, foyer de lumières et centre des plus beaux musées et des plus riches collections de l'Europe. Pour un jeune esprit avide de voir et de savoir, ce séjour était une immense bonne fortune. Léroÿ en profita en homme studieux et intelligent; non seulement il continua ses cours de droit, mais il ne négligea aucun de ceux de la Sorbonne ou du collège de France qu'il pût suivre. Ce fut alors qu'il connut le spirituel *Andrieux*, l'helléniste *Guérault*, *Rougé-Deltale* le Tyrtée français, et *M. Brunet*, notre maître à tous en bibliographie. Ce fut aussi en suivant ses cours qu'il vit s'éteindre l'abbé Delille et qu'il devint témoin de ses obsèques le 1^{er} mai 1815. A cette occasion, le jeune et déjà ardent bibliophile conçut l'idée originale de conquérir une relique du *Virgile français* pour le talent et le caractère duquel il professait une admiration sans bornes. Admis par *M. Tissot*, suppléant de Delille, dans la salle où l'on embaumait le corps du poète, il parvint à obtenir deux morceaux d'épiderme de l'illustre défunt que les frictions avec des aromates avaient enlevés du cadavre. Heureux de cette dépouille sacrée, il l'emporta triomphant, et il raconte ainsi lui-même dans un de ses écrits le parti qu'il en tira (1).

« Voici ce que je fis plus tard de cet épiderme : je me procurai un bel exemplaire de l'admirable traduction des *Georgiques de Virgile* par Delille; un habile relieur de Paris ajusta, sous mes yeux et avec adresse, mes deux morceaux d'épiderme sur le plat de cet exemplaire, et lorsqu'une soirée légère et transparente les eut recouverts, j'emportai mon volume qui depuis lors a pris rang parmi les objets dont j'aime à récréer et ma vue et mon âme. » Voilà, certes, un bibliophile de vingt ans qui promettait et ses essais étaient des coups de maître! nous avons vu souvent cet exemplaire des *Georgiques* relié en maroquin vert et en *peau de Delille*, portant sur ses gardes une espèce de procès-verbal du fait que nous venons de raconter : c'est encore

(1). *Petites affiches de Valenciennes*, n° 253 (1^{er} mai 1824) — *Études sur Ducis*, par O. Leroy. Paris, 1839, in-8° p. 267 et suiv.

aujourd'hui un des volumes curieux délaissés par notre excellent ami.

Aimé Leroy passa sa thèse à Paris le 9 juillet 1815, sous la présidence de M. *Pardessus*, professeur; il la dédia à M. *Lecasse*, son premier instituteur à Valenciennes, auquel il voulait ainsi témoigner sa reconnaissance de lui avoir ouvert la carrière de l'instruction. Le 11 août suivant, il reçut son diplôme de licencié en droit à l'Académie de Paris. Muni de son nouveau titre, il revint dans ses foyers, et prêta serment comme avocat le 30 août 1815, devant la cour impériale de Douai.

A cette époque, le vaste édifice impérial construit sur des bases colossales par Napoléon, s'écroulait de toutes parts; on cherchait à le soutenir par de fortes armées presque aussitôt dévotées que formées. Il devenait difficile à un jeune homme de 20 à 24 ans de ne pas être enrôlé dans un des mille et un lacs tendus pour entraîner la mâle jeunesse dans la carrière militaire. Ce n'était pas avec l'intention de suivre la vie toute matérielle des camps que Leroy avait fait tant d'efforts pour compléter son éducation à Bruxelles et à Paris; il avait d'autres goûts: il chercha donc et parvint à se faire remplacer à l'armée par un nouveau sacrifice d'argent; mais bientôt on voulut le reprendre pour l'incorporer dans un des régiments de gardes-d'honneur, dernière conception du gouvernement impérial, qui, dans son agonie, avait trouvé ce moyen d'improviser, sans bourse délier, un corps d'élite de cavalerie composé de tous jeunes gens de famille montés à leurs frais. Après d'incroyables démarches, des tribulations sans fin, et en s'imposant encore un dur impôt, le jeune avocat put répéter l'axiome *cedant arma togæ*, et fut enfin laissé à ses livres, à ses goûts et à ses études chéries.

Le premier ouvrage publié par A. Leroy est intitulé: *Molière et les deux Thalies Dialogues en vers*. Paris, Pillot, imprimeur et Delaunay, libraire, 1816, in-8°, 16 pages. — C'est une critique du genre fade de Borat et du *marivaudage*, et un éloge de Picard, écrivain dramatique. L'auteur n'attachait pas une grande importance à cet essai de jeune homme; cependant on y trouve une versification facile et du trait. A. Leroy, qui n'a

écrit en vers que cet opuscule, une *Épître d'un fonctionnaire gascon à son fils* (1), et la fable *Le barbet et le dogue*. Valenciennes, Prignet 1855, in-8° de 14 pp. (2), avait le génie poétique. Souvent dans ses insomnies, il composa des centaines de vers qu'il n'écrivait jamais, mais qu'il retenait toujours dans sa mémoire. Il eut excellé dans le genre satyrique. Son esprit original, piquant et narquois, décelait un auteur né dans le pays des trouvères, qui eut pu mettre au jour quelque œuvre importante de poésie si les soins de sa santé et les nécessités de la vie positive ne l'en eussent empêché.

Doté d'une sensibilité exquise, Leroy joignait à une grande irritabilité de nerfs une timidité quelquefois insurmontable ; ces qualités ou ces défauts si l'on veut, étaient peu compatibles avec la profession d'avocat. Entre temps d'ailleurs il s'était marié et il comptait déjà parmi les jeunes pères de famille. Un novice avocat, quel que soit son talent, doit patiemment attendre de longues années avant d'avoir un cabinet suivi. Un avoué, à dès son début, une étude lucrative. Mu par de puissants intérêts de famille, Aimé Leroy, d'avocat se fit avoué, et fut nommé tel, avec dispense d'âge, par ordonnance du roi le 2 janvier 1847 (3) ; il prêta serment en cette qualité le 17 du même mois devant le tribunal de Valenciennes.

Cette circonstance permit au jeune bibliophile de continuer la formation d'une des plus curieuses bibliothèques de province qu'on puisse voir. Il avait rapporté de Paris une riche moisson de vieux et bons ouvrages, tels qu'on en trouvait encore, à la fin de l'Empire, sur les quais et sur les étalages. L'ancien notaire *Boulart*, cette providence des bonquinistes, ce riche accapareur des livres innombrables que les suites de la révolution avaient pour ainsi dire jetés sur le pavé de Paris, ne pouvait pas tout faire, comme il le

(1) *Archives du Nord*, tome 1^{er}, p. 427 (1^{re} série).

(2) Inséré d'abord dans l'*Echo de la Frontière* du 25 juillet 1853, n° 1262.

(3) En remplacement de M. *Boduin* père, nommé commissaire de police à Valenciennes.

disait si naïvement lui-même, et il en restait encore assez pour les jeunes amateurs qui suivaient les traces des Aimé Martin et des Charles Nodder. Quoi qu'il en soit, Leroy avait rassemblé, jeune encore, une collection d'ouvrages qui faisaient le charme de sa vie. Voici comme il en parle lui-même dans une lettre à notre ami commun, le docteur A. Le Glay (1) :

« Ma bibliothèque renferme environ 22,000 volumes. Je n'ai pas de catalogue. J'ai fait graver, pour être placée en tête de mes volumes de prédilection, une vignette dans laquelle on voit un homme livré à l'étude, parmi des livres et des chartes. Au haut on lit : *Aimé Leroy* ; au bas : *Valençiennes* ; et vers le milieu, dans un petit écusson, cette devise : *Mes livres font ma joie*. C'est qu'en effet on est bien heureux avec des livres ; ou plutôt on est bien moins malheureux !

« Pour me détourner d'idées qui parfois pourraient devenir trop sévères, j'ai sous la main une réunion, assez considérable pour qu'on l'appelle collection, de livres sur les femmes, leur éducation, leurs vertus, leurs défauts, leur malice ; la coquetterie, la toilette, beauté, laideur, loquacité. — Les hommes considérés surtout dans leurs rapports avec les femmes. — Le mariage, ses joies, ses tribulations. — L'égalité des sexes, la supériorité de l'un sur l'autre, etc. . . . J'ai aussi collecté un certain nombre de satiriques latins ou français ; et toutes les traductions françaises, en vers et en prose, que j'ai pu trouver des *Eglogues de Virgile*, ouvrage qui nous charme toujours, parce qu'il nous reporte aux naïves et vives impressions de notre jeune âge. »

Ainsi, on le voit, la bibliothèque de Leroy reflétait ses goûts, ses sentiments particuliers, ses pensées intimes. Sa réunion des *Eglogues* était une réminiscence de collège, un doux souvenir d'enfance, attrayant surtout pour lui qui possédait la mémoire du cœur. Sa collection sur les femmes pouvait être regardée

(1) *Mémoire sur les bibliothèques du département du Nord*, par A. Le Glay, (Lille) 1841, in-8°, p. 257 et suiv.

comme l'expression d'une âme tendre et aimante. Il avait aussi réuni une foule de livres sur la mort, les tombeaux, les funérailles et les épitaphes : ce fut la pensée d'un esprit pieux, qui avait ses moments de mélancolie et qui ne craignait pas d'envisager l'homme se débattant au sortir de la vie. La plus nombreuse division de sa bibliothèque était surtout celle des ouvrages sur l'histoire locale et touchant les hommes et les choses du pays. Là encore on découvre l'idée dominante d'un collectionneur bon citoyen avant tout, et attaché de cœur à la contrée qui l'a vu naître.

Tout en réunissant ses livres, tout en les feuilletant et les parcourant avec ce charme vagabond et cette inconstance que peuvent se permettre les possesseurs d'une nombreuse bibliothèque, Aimé Leroy travaillait ; tantôt il annotait ses volumes de prédilection, tantôt il amassait des documents sur la ville de Valenciennes et les environs ; mais son principal ouvrage, conçu presque dès l'âge de vingt ans, était un roman de mœurs sur la révolution française. Souvent reprise et souvent abandonnée, cette production n'a malheureusement pas été entièrement achevée. L'écrivain, dont les idées ont pu se modifier pendant un quart de siècle que son travail fut sur le métier, a négligé d'y mettre la dernière main vers la fin de sa vie, et l'on doit d'autant plus le regretter que son genre d'esprit piquant et observateur, son cachet d'originalité, et la parfaite connaissance de l'époque qu'il peignait, auraient réuni dans cet ouvrage tous les éléments de succès. Son titre même n'était pas arrêté définitivement. L'auteur flottait incertain sur les intitulés suivants. — *Les esprits forts*. — *Charles Dumans et le Barbier Philosophe*, ou *l'on voit l'influence des opinions philosophiques sur le peuple*, ouvrage écrit par Charles Dumans, publié et augmenté de quelques notes, par A. Leroy, avocat. — *Mémoires de Charles Dumans*. — *Aventures de Charles Dumans, esquisses des mœurs françaises à la fin du 18^e siècle et au commencement du siècle suivant*, etc., etc. Nous qui avons été appelé à lire de notables fragments de cette œuvre importante, nous regardons sa non publication par l'auteur comme une perte pour les lettres.

Au mois de décembre 1821, Leroy fonda, conjointement avec M. Dubois, avocat, aujourd'hui bâtonnier de l'ordre, et nous,

un second journal à Valenciennes, sous le titre de *Petites Affiches* qui fit place ensuite à celui de : *Echo de la Frontière*. Il enrichit cette feuille de plusieurs articles piquants que les grands journaux parisiens ne dédaignèrent pas d'emprunter. C'est dans ce recueil qu'il publia une série de feuilletons, rassemblés et édités plus tard en un joli in-12, sous le titre de : *Promenades au cimetière de Valenciennes*, chez Lemaître (impr. de Prignet) 1928, in-12 de 105 p. Le succès de cet ouvrage, tiré à 400 exemplaires, fut tel que bientôt épuisé, on fut au moment d'en faire une seconde édition, avec additions ; ce projet n'a pas été mis à exécution, aussi ce volume est-il aujourd'hui fort rare.

En 1829, Aimé Leroy créa, avec nous, à Valenciennes, une espèce de revue, à la fois rétrospective et contemporaine, sous le titre de : *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*. Il y inséra des articles importants et généralement goûtés, parmi lesquels nous citerons des *Fragments sur l'invasion du nord de la France, en 1815, et sur l'occupation militaire d'une partie de cette frontière, pendant les trois années suivantes, adressés en forme de lettres à M. Abel de Pufol, peintre d'histoire*. — Ces fragments, imprimés à part chez M. Prignet, Valenciennes, parurent en 1831, in-8° de 88 pages. — *La légende de Ste-Aldegonde, patronne de Maubeuge*, également imprimée à part à Valenciennes, Prignet, 1850, in-8° de 23 pp. — *Le Bigame*, nouvelle historique. — Des Recherches sur le premier livre imprimé à Valenciennes et dans le Nord. — Des extraits du *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes*. — *Loi et usages de Sebourg, charte inédite du XIV^e siècle*, annotée. — Et une foule d'articles de moindre importance sur les *Hommes* et sur les *Choses* du pays. Beaucoup de matériaux avaient été amassés et préparés par notre collaborateur pour nos *Archives* auxquelles il portait une affection de tendre père, et s'il n'y collabora pas davantage c'est que l'état de sa santé s'y opposa parfois, et que plus souvent encore il était retenu par le désir incessant de perfectionner et de compléter ses recherches au dernier degré, ce qui l'arrêta presque toujours dans la mise au jour de ses œuvres.

Aimé Leroy, qui aimait par dessus tout la vie de famille et les relations intimes, était dépourvu de toute ambition ; il fut cependant un instant lancé dans les fonctions publiques, mais il n'y fit pas un long séjour. Sa place, comme il la disait lui-même, était hors des places. Nommé membre du conseil municipal de Valenciennes vers la fin de la seconde Restauration, il abandonna ces fonctions à la réorganisation municipale qui suivit la Révolution de 1830. Appelé à l'emploi de juge-de-peace à Maubeuge, par ordonnance du 18 janvier 1834, il envoya sa démission immédiatement après avoir eu à faire la levée d'un cadavre ; son organisation se refusait à l'exécution de certains devoirs du juge-de-peace. Il revint à Valenciennes où la place de bibliothécaire était vacante, l'administration eut le bon esprit de la donner au bibliophile distingué qui rentrait dans ses foyers. C'est un des cas trop rares où les fonctions et le fonctionnaire se trouvaient parfaitement en harmonie pour qu'il ne soit pas cité. Leroy se mit à la tête de la bibliothèque de la ville avec un plaisir infini, et l'on s'aperçut bientôt de sa présence en ce lieu. Le catalogue fut corrigé et complété ; les manuscrits délabrés, que l'abbé Grégoire appelait les *sans-culottes* de la littérature, reçurent le vêtement nécessaire ; les vieux bouquins furent restaurés en leur maintenant le style sévère de leur âge ; une reliure solide recouvrit les livres modernes ; les raretés furent abritées sous la sauve-garde des armoires ; l'ordre enfin régna dans tous les détails de l'établissement. Mais c'est surtout dans les acquisitions annuelles que l'on peut juger de l'intelligence et de la conscience du bibliothécaire. Nous pouvons l'attester, nous, qu'il voulut bien quelquefois consulter et qu'il rendit souvent confident de ses actes ; la bibliothèque de Valenciennes reçut, durant les dix-sept années de la direction de ce conservateur, plus d'accroissements utiles, et fit plus d'acquisitions fructueuses que pendant les trente premières années de ce siècle. Leroy, qui mettait à profit, dans l'intérêt de la bibliothèque publique, toutes ses connaissances en bibliologie et sa longue expérience des ruses de libraires, était beaucoup plus heureux lorsqu'il avait fait un bon marché pour le dépôt confié à ses soins que s'il eut dû en profiter lui-même. C'était le type du parfait conservateur.

Le bibliophile, admirateur enthousiaste de la nature, passait à

la campagne les vacances de la bibliothèque et une partie de la chaude saison. Il avait acquis une petite maison de plaisance, située sur le mont de Bonsecours, près de la forêt et du château de l'Ermitage des ducs de Croÿ, et c'est là qu'il se plaisait le plus, tout en se rappelant les entraînements de son enfance pour l'ornithologie et la promenade. Une fraction de sa bibliothèque, composée de poètes et d'ouvrages sur les occupations de la campagne avait été transférée dans sa demeure voisine de la chapelle vénérée de Bonsecours, et il trouvait ainsi à satisfaire à la fois ses goûts pour la lecture, son besoin des excursions et de la méditation et son penchant pour une douce et tolérante piété. Les bois impréteurs de l'Ermitage n'ont pas été sans influence sur ses écrits ; outre un petit roman, resté en manuscrit, dont la scène se passe sur cette frontière, il publia un opuscule sous le titre de *Fantaisie sur la forêt de l'Hermitage, par Henri Lerby, le Rêve Raoul, la Rure et la Sote*. imp. de A. Prignet, à Valenciennes, 1859, in-8°, fig. en bois et 80 pages (1).

Du caractère dont était le solitaire du mont de Bonsecours, que le lecteur a déjà pu apprécier par ce que nous en avons dit, on peut facilement penser qu'il ne chercha jamais à appartenir aux sociétés savantes. Il aimait peu le bruit, évitait les discussions tumultueuses, et n'assistait jamais aux congrès scientifiques auxquels il était convié. Il ne devint membre que de deux sociétés : de celle des *Enfants du Nord*, à Paris, dont il fut l'un des correspondants dès sa fondation en 1828, et de celle des *Bibliophiles de la Belgique*, étant à Mons, où il était inscrit à l'origine de cette association, sous le n° 17. Ennemi de toute espèce de chaînes, mêmes légères, ces deux associations lui procuraient par la liberté qu'elles laissent à leurs adeptes. L'une ne demande à ses correspondants que d'assister une fois par an à un grand banquet où se réunissent les artistes, les généraux et les hommes de lettres du Nord ; l'autre distribue, dans le même espace de temps, un beau livre à tous ses co-associés. Il n'y avait pas moyen de refuser un tel honneur et bonheur. Notre ami fut plus difficile pour

(1) Inséré d'abord dans l'*Echo de la Frontière*, des 22 et 24 novembre 1838, nos 2,098 et 2,099.

la société littéraire de sa propre ville : inscrit plusieurs fois d'office au nombre des quarante de la cité natale, il déclina toujours cette honorable distinction et il suit par mourir dans l'impuissance finale, n'étant rien, pas même académicien.

Cette résistance ne le rendait pas pour cela étranger à ce qui se passait dans le pays ; au contraire, il s'intéressait vivement à tout ce qui se rattachait aux lettres, aux arts, aux progrès bien compris de l'intelligence. L'un des premiers, il conçut la pensée de faire élever, sur une des places publiques de Valenciennes, une statue à l'historien *Protais*, la plus grande des illustrations de cette ville ; et il écrivit à cette occasion dans les journaux de la localité (1). — Il fut souvent consulté par les jeunes gens, par les artistes, par ceux qui s'essayaient dans la poésie ou la littérature. Son érudition était vaste, son jugement droit et sûr ; il connaissait les bonnes sources, et les nombreux documents qu'il avait recueillis et qu'il possédait sur la ville et les environs, le mettaient souvent à même d'être utile à ceux qui s'adressaient à lui. Homme d'habitude et n'aimant pas beaucoup la locomotion lointaine, il ne sortit guères du pays natal depuis sa jeunesse, mais il avait beaucoup voyagé dans les livres, et comme il était sagace et fin, observateur et méditatif, il devinait presque ce qu'il ignorait, et ajoutait ainsi à ses connaissances réelles. Jamais il ne toucha un crayon de sa vie, mais il possédait tellement le sentiment inné du beau, qu'il ne se trompait guères dans l'appréciation des objets d'art. Au reste, une assez grande collection de gravures et de livres à figures l'initierent suffisamment dans la connaissance et l'étude des chefs-d'œuvre des meilleurs artistes.

Pendant plus de la moitié de sa vie, Aimé Leroy se plaignit de sa santé ; comme il avait les nerfs facilement excités, on pouvait attribuer ses doléances à l'irritabilité de ces organes, et l'en finissait par s'habituer à ses plaintes, sans craindre beaucoup pour son mal. Il n'était cependant que trop réel ! Dans les premiers jours de l'année 1848, il ressentit des douleurs d'estomac plus fortes

(1) Lettre à l'*Echo de la Frontière*, en date du 29 janvier 1834.

qu'à l'ordinaire, et se mit au lit, hélas ! pour ne plus se relever. Pendant soixante-dix jours consécutifs, il resta dans une sorte d'atonie, sans grandes souffrances il est vrai, mais dépériissant toujours, miné par la fièvre et l'inappétence. Le 31 mars, il s'est pour ainsi dire éteint, sans agonie, au milieu des membres de sa famille bien aimée qui se flattait encore qu'une crise favorable le rendrait à la vie. Il venait seulement d'atteindre l'âge de 53 ans, et l'on pouvait espérer que de longues années lui étaient encore réservées. Si quelqu'adoucissement put être apporté à la trop juste douleur de ceux que cette perte prématurée plongea dans le deuil, ce fut la sympathie publique, c'est la généralité des regrets de tous les gens de bien ; c'est surtout le calme de cette mort toute chrétienne d'un homme d'élite qui a édifié un entourage nombreux et chéri ! (1)

Après cette triste fin, la famille d'Aimé Leroy voulut en conserver les traits, et M. *Grandfils*, statuaire, professeur de sculpture à l'Académie de Valenciennes, se chargea d'exécuter son buste de souvenir et avec l'aide peu secourable d'un moule en plâtre fort imparfait pris sur la figure déjà décomposée du défunt. L'artiste a réussi dans ce travail ingrat, et il a rendu, autant que possible, les traits de notre regrettable ami.

Outre les ouvrages que nous avons déjà mentionnés jusqu'ici, Aimé Leroy a laissé après lui une série d'œuvres, la plupart inachevées, parmi lesquelles nous citerons les suivantes qui mériteraient de voir le jour.

I. *Emilie, ou la victime de la séduction et de l'inclémence.*

— Ce petit roman est entièrement terminé depuis longtemps. L'auteur allait le publier, lorsqu'il fut arrêté par la crainte d'être entré dans des détails trop dramatiques. Il a été bien dépassé depuis lors par les romanciers du siècle, et cet enfant précoce, tenu

(1) Les obsèques d'Aimé Leroy ont eu lieu le vendredi 24 mars 1848, à l'église paroissiale de St.-Géry ; son deuil était conduit par M. *Edmond Leroy*, avocat, son fils unique, assisté de M. *Ondésyme Leroy*, homme de lettres, venu de Paris, et qui a pu encore fermer les yeux de son frère bien-aimé.

à l'écart par les timides scrupules de son père, serait aujourd'hui une production bien innocente en comparaison des œuvres du jour.

II. *Mémoires de Félix Dubrac, écrits par lui-même.* — Ouvrage qui ne paraît pas terminé et qui pourrait bien être un épisode détaché du grand roman sur la Révolution dont nous avons parlé dans le cours de cette notice.

III. *Les maris garçons.* — Petit roman assez piquant qui a trait aux mariages forcés, contractés sous l'Empire, entre des femmes âgées et de très jeunes gens et pour éviter le service militaire, que tous subissaient alors, sans autre exception que les hommes mariés.

IV. *Alix, ou l'empire d'une jolie femme; histoire simple, mais véritable. Dédicée à Mme Emile de Girardin* (par épître datée du mont de Bonsecours, septembre 1845). — Roman quasi terminé dont la scène se passe sur la frontière du Nord. L'auteur devait l'adresser à Mme de Girardin, qui, par ses fins et spirituels feuilletons, avait conquis son admiration.

V. *Le voyage du prince. Conte.*

VI. *L'allée verte, ou le bonheur dans l'avenir. Nouvelle.*

VII. *Le parfait échangeiste.*

VIII. *Le jugement dernier.* — Œuvre philosophique.

IX. *Souvenirs, regrets, espérances immortelles.* — Espèce de confessions intimes non destinées à l'impression.

A ces ouvrages où l'imagination obtient la plus grande part, il faut joindre les suivants; qui sont le produit plus solide de l'érudition.

X. *Proverbes sur les Femmes et le Mariage, rangés suivant l'ordre des âges, des formes et des affections; auxquels on a joint des dictons, sentences, sobriquets, épithètes, usages, préjugés, et citations diverses, applicables à un même sujet. Le tout accompagné d'un commentaire critique et moral.* Par A.

Leroy (avec cette épigraphe). « Tout le mouvement du monde
« se résout à cet accouplement. C'est une matière infuse partout,
« c'est un centre, où toutes choses regardent. » MONTAIGNE.
Liv. 5, chap. 8. — Ouvrage piquant que la tournure originale de
l'esprit de l'auteur pouvait rendre très curieux, et qu'on doit re-
gretter de ne pas voir achevé.

XI. *Dumouriez à St.-Amand.* — Article terminé et destiné
aux *Archives du Nord.*

XII. *Catalogue des Prébôts de la prévôté de Wattin, sur la rivière d'As, diocèse de St.-Omer, 1072-1077, publié d'après un Ms. inédit de la bibliothèque de Valenciennes, annoté par A. Leroy.* — Travail entièrement fini et préparé pour les *Archives du Nord.*

XIII. *Fragments sur l'occupation des Alliés.* — Notes recueil-
lies pour l'achèvement de ce qui a paru sur le même sujet.

XIV. *Bibliographie Valenciennoise, ou catalogue des livres et des imprimeurs de Valenciennes, etc., 1842.* — Sujet sur lequel nous travaillâmes tous deux, et que nous devions publier un jour ensemble.

XV. *Catalogue raisonné des manuscrits de la Bibliothèque Publique de Valenciennes.* — Ouvrage presque fini, qui a demandé d'immenses recherches à l'auteur, et qu'il eût terminé le premier de tous, si la providence eût prolongé ses jours. Il y attachait une grande importance parce qu'il s'était donné beaucoup de peines, dans des jours de mauvaise santé, pour le faire arriver à un certain point d'avancement. Il avait d'ailleurs envisagé à sa manière les mss. confiés à ses soins, et ils les analysait en suivant un plan à lui et en s'étendant selon le degré d'intérêt qu'ils lui inspiroient. Son érudition, et son imagination même, l'entraînaient souvent, mais toujours au profit du lecteur. Il serait à désirer que ce dernier labeur d'un bibliothécaire consciencieux et éclairé fut mis au jour dans l'intérêt de la science, et pour l'utilité et la plus grande gloire de la ville de Valenciennes, qui possède une foule de richesses non encore révélées.

Puisse tant de travaux préparés ne pas rester inutiles pour les



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

209. — MONOGRAPHIE de la Phlegmatia alba dolens, par le docteur Charles *Droncart*. — Paris, imprimerie de H. Fourmies, chez J.-B. Baillière, 1846, in-8°. de 95 pages.

L'auteur de cet opuscule est originaire de la petite ville de Bouchain. Il exerce l'art de guérir avec distinction à Paris, depuis sa réception, comme docteur, qui date du 25 mai 1834.

Déjà connu avantageusement dans le monde médical par ses luttes dans deux concours d'aggrégation à la faculté de médecine de Paris, et par plusieurs mémoires, dont un a mérité une médaille d'or de la part de la société de médecine de Bordeaux, le docteur Droncart a acquis de nouveaux droits à l'estime et à la considération de ses confrères en publiant une monographie sur une maladie peu connue et à laquelle succombent tant de femmes en couches.

Présenté à l'Académie royale de Médecine le 26 avril 1843, ce travail y a donné lieu à une très vive discussion. Si la doctrine qui y est émise a été défendue avec conviction, elle a aussi été attaquée avec violence par plusieurs académiciens qui n'en connaissent peut-être pas bien les fondements. C'est pour en faciliter la connaissance que l'auteur a réuni en un corps d'ouvrage, l'ensemble des faits qui l'ont amené à poser les bases de la doctrine qu'il émet. Quelle que soit sa valeur, que nous ne pouvons ici discuter, disons que l'ouvrage qui le renferme est pour le moment le plus complet et le meilleur sur ce sujet.

De docteur N. BELVAL.

210 — TRAITÉ DES MALADIES des pays chauds et spécialement de l'Algérie. — Première partie. De la dysenterie et des maladies du foie qui la compliquent. Ouvrage dédié à S. A. R. Mgr. le duc d'Aumale, autorisé par le conseil de santé des armées de terre, et l'objet d'une mention honorable au dernier concours en Algérie; par le docteur *Ch. Cambay*, de Cambrai, médecin ordinaire, médecin en chef de l'hôpital civil et militaire de Tlemcen, membre du conseil de salubrité de cette pre-

vince, ancien médecin des hôpitaux de Cambrai, Montmédy, du Gros-Cailou, à Paris, etc. — *Paris, 1847, in-8° de 600 pages.*

L'infécondité littéraire qu'on reproche assez généralement aux officiers de santé de l'armée d'Afrique peut-être attribuée à différentes causes qui justifient, jusqu'à un certain point l'accusation qui pèse sur eux. D'abord la chaleur énervante du climat et le très grand nombre de malades ; puis le court séjour que la plupart des médecins font en Algérie ; puis les maladies auxquelles eux mêmes paient un tribut qui se résume souvent par la mort ; exemple : Antonin Casimir Broussais et vingt autres également recommandables.

Félicitons donc notre savant compatriote de Cambrai, d'avoir trouvé les moyens de surmonter les difficultés que nous venons de signaler. L'ouvrage qu'il vient de faire paraître, et qui n'est que la première partie d'un travail fort étendu sur les maladies des pays chauds, est un service rendu à la science : aussi a-t-il obtenu des éloges de la part de la presse médicale parisienne, qui le considère comme une excellente monographie, digne d'être consultée et méditée par tous les médecins qui pratiquent, même dans le climat tempéré de la France.

Le docteur N. BELVAL.

241. — CATALOGUE descriptif et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Douai, par H. R. Duthilleul, bibliothécaire, suivi d'une notice sur les manuscrits de cette bibliothèque, relatifs à la législation et à la jurisprudence, par M. le conseiller Tailliar. Douai. Cérat-Carpentier. 1846. — 1848. in-8° de xxxix, 547 pp. et viii et 153 p. la notice.

La bibliothèque de Douai doit son origine à Louis XV, qui, par lettres patentes du 1^{er} mai 1767, ordonna que les collections de livres de chacune des facultés de l'Université fussent réunies à la bibliothèque d'Anchin pour n'en former qu'une seule qui serait rendue publique. La mise à exécution de cet ordre du Roi éprouva quelque retard. Néanmoins, le 3 août 1770, la Bibliothèque fut ouverte, et le savant M. Denis, docteur en médecine, amateur de livres d'un mérite distingué, prononça le discours d'ouverture en qualité de premier bibliothécaire. Il eut pour successeur, en 1788, M. de Manoury, son coadjuteur depuis plusieurs années, remplacé lui-même, le 19 juillet 1794, par M. de Monteville, ancien avocat au parlement. La bibliothèque de Douai eut le bonheur de voir à sa tête, le 5 juillet 1806, M. Guilmoit, véritable bibliothécaire-modèle, qui mit de l'ordre dans le dépôt confié à ses soins. Il eut pour successeur, le 4 juillet 1834, M. Duthilleul, titulaire actuel, auteur de l'ouvrage qui nous occupe.

La bibliothèque de Douai devrait être la plus riche et la plus nombreuse de toutes celles des départements. Elle possédait 25,000 volumes avant la Révolution ; elle en reçut plus de 100,000 en dépôt, après la suppression des riches abbayes et maisons religieuses de la ville et des environs, à une époque où Douai était le chef-lieu du dé-

partement du Nord. Dire ce que souffrit ce vaste dépôt des connaissances humaines, par les vols, les mutilations, les rapines et le vandalisme des mauvaises années de la République, ce serait refaire la triste histoire de tous ces objets d'art et de science livrés aux hommes les plus grossiers, les plus ignorants et en même tems les plus fripons de ces temps malheureux ! Il se passa à Douai les mêmes faits qu'on vit se renouveler partout. Les livres précieux servirent à faire des cartouches ; les manuscrits curieux en vélin entourèrent les gargousses. Les petites filles, au nombre de 160, employées aux Chartreux, vendaient quotidiennement, à deux sous l'une, les vignettes et miniatures découpées des feuillets manuscrits. Toutes les maisons étaient alors garnies de ces *images* à bon marché. Le 21 janvier 1794, anniversaire de la mort du *tyran*, on éleva un vaste bûcher, sur lequel on mit les attributs de la monarchie et de la féodalité, et on les brûla avec tous les nobiliaires, les planches d'armoiries, les généalogies, blazons, livres d'église et missels qu'on put trouver. On fit tant de vols, d'auto-da-fé, de mauvaises ventes et d'enlèvements, qu'au retour de l'ordre, lors de l'inventaire, la bibliothèque ne contenait plus que 26,812 volumes et 900 manuscrits. Elle n'avait perdu que 100,000 volumes environ à la Révolution et sous les régimes qui la suivirent. Voilà un magnifique progrès !

Les manuscrits de la bibliothèque de Douai consistent en 953 volumes ; mais si on séparait les ouvrages différents que l'on a cru devoir réunir en un même corps, le nombre des divers écrits s'élèverait à 13 ou 1400. On y remarque des manuscrits d'une haute antiquité, indiqués par M. Duthilloùt, comme écrits dans les XI^e et XII^e siècles ; de riches miniatures les décorant ; les œuvres de saint Augustin, de saint Bernard, de Thomas de Cantimpré, de Gerson, de Haymon, de Amand, moine de Marchiennes, de Fr. de Bar, abbé d'Anchin, figurent au nombre des œuvres sacrées avec beaucoup de sermons et de livres d'église provenant des couvents. La partie historique, quoique riche par la quantité, ne brille pas autant par la qualité. L'auteur donne des renseignements curieux sur Hesnon, les couvents anglais de Douai, l'*histoire de Barlaam et de Josaphat*, les voyages de J. Zielbeks, les heures de Notre-Dame (n° 914), etc., etc. Des notes explicatives, quelques-unes un peu trop brèves, accompagnent les intitulés des manuscrits, on regrette de ne pas trouver, à la suite de la description de chaque *codex*, une désignation du nombre des *folios* qu'il contient. Les provenances n'y sont pas oubliées, c'est un détail précieux. On y doit louer aussi deux bonnes tables, l'une des matières, l'autre des auteurs, qui facilitent les recherches. Une curieuse dissertation de M. Tailliar, sur les manuscrits concernant la législation du moyen-âge, termine et complète cet inventaire utile dont le conseil municipal de Douai a eu le bon esprit de voter l'impression.

A. D.

212 — ÉLÉMENTS CARLOVINGIENS linguistiques et littéraires.
Carolo flum producens — Paris, Craplet, 1846, in-8° fig.
360 pp., papier de Hollande.

Nous n'avons pas seulement à mentionner ici un beau livre, imprimé sur papier fort, à grandes marges, avec des caractères élégants et des

Figures gravées sur acier par *Chavane aîné*; un livre tel qu'un bibliophile délicat comme M. J. Barrois, de Lille, son auteur, pourrait désirer d'en trouver : c'est plus que tout cela, c'est un livre érudit, où il y a de la science à prendre, et dont la lecture, si l'on n'adopte pas d'une manière absolue toutes les conclusions prises par l'écrivain savant qui l'a produit, donne beaucoup à penser et à réfléchir. M. J. Barrois, de Lille, a fait en 1819 un voyage scientifique en Orient, il a composé à cette occasion un *Itinéraire de Lille à Constantinople*, 2 vol. in-4° mss.; il a publié la *Bibliothèque protypographique* ou librairies des îles du roi Jean. Paris, 1830, in-4°; le *Livre du très chevalereux comte d'Artois et de sa femme*. Paris, 1837, in-4°; la seconde partie des chroniques de *Robert Macquériau*, de Valenciennes (1327-29). Paris, 1841, in-4°, et enfin *La chevalerie Ogier de Danemarche*, par *Raimbert de Paris*, poème du XII^e siècle, Paris, 1842. in-4° et in-12. Toutes ces études et ces publications, qui ont nécessité de grandes recherches, ont conduit M. Barrois à quelques découvertes sur les textes carlovingiens qui précèdent ceux donnés avec altération par les trouvères des XII^e et XIII^e siècles. C'est ainsi que l'ardeur de la science mène chaque jour vers des terres inconnues. Du temps de Boileau, bien qu'à près de deux siècles plus rapprochés que nous du moyen-âge, les chercheurs littéraires ne remontaient guères qu'à Villon, qui le premier, dit le maître du Parnasse, débrouilla l'art confus de nos vieux romanciers. Depuis vingt ans on fouille dans la mine fertile des œuvres des Trouvères et l'on exploite ce riche champ rempli des racines de la vieille littérature française. M. Barrois va plus loin, il ne voit dans les Trouvères que des imitateurs, des rajeunisseurs de textes anciens, qui ont plutôt corrompu et altéré les vieilles épopées qu'embelli leurs sujets. Il appuie son système d'une foule de preuves, qui, si elles ne sont pas décisives, offrent beaucoup à méditer comme nous le disons plus haut. Les données de M. Barrois renversent les idées reçues jusqu'ici et éprouveront peut-être de l'opposition dans les hautes régions de la science; toutefois elles méritent un examen sérieux, et nous devons dire qu'il s'en faut bien que tout soit l'effet de l'imagination dans son livre. La science de l'antiquité dévoilée avance toujours; M. Barrois est en tête du progrès qui cherche à reculer les origines de la langue, de la poésie et de l'histoire de la nation. Ce savant est l'heureux possesseur de la plus riche collection de manuscrits qu'un particulier puisse avoir; il a puisé dans son propre cabinet des notions précieuses sur nos antiquités littéraires. C'est là sans doute qu'il a trouvé l'existence d'une chanson de geste du cycle carlovingien sous le titre de *Guillaume de Hainaut* (p. 244), que personne ne connaît jusqu'ici et que ne possède pas la bibliothèque nationale. Il a aussi chez lui et il cite plusieurs fois un curieux monument de vieux langage wallon et d'ancien droit administratif du pays; il est ainsi désigné par ses premières lignes : *Chi s'ensievent les lois des Pers dou Castel de Lille, et les enquest quierquies d'iaus et les jugemens et les consaux fais d'iaus et des comuns homes, quierquiet en la salle de Lille, l'an 1280.* petit in-f°. Il a donné l'analyse étendue d'un manuscrit roman reposant à la bibliothèque de la faculté de médecine de Montpellier et provenant du fonds Boubier. M. Barrois a relevé ainsi des sources originales; il a fourni des étymologies ingénieuses, il a donné enfin l'éveil aux savants et leur a ouvert un nouveau et vaste champ de découvertes. En termi-

nant, l'auteur des *Éléments carlovingiens* a rendu témoignage au concours utile qu'il a reçu de M. Chabaille, tant pour la correction des textes romans que pour ses nombreuses et lointaines investigations. Ceci est un acte de loyauté et de justice qu'on était en droit d'attendre du caractère connu de M. J. Barrois.

A. D.

215. — ANNALES DE LA SOCIÉTÉ DE LITTÉRATURE, des Sciences et des Beaux-Arts de Tournay. Année 1848. *Tournay*, typog. de C. Robert, in-8° de vmt et 159 pages

Ces annales sont divisées en deux parties : la première contient les pièces en prose, ce sont les plus intéressantes ; la seconde réunit les pièces de poésie. Au début du volume, nous trouvons une courte notice sur la nécessité de remettre, à la fin du mot *Tournai*, l'y grec final qui le terminait depuis le XV^e jusqu'au dernier siècle. L'auteur anonyme avoue bien que les plus anciens documents (ceux de 1200 à 1300) écrivent *Tornai*, changé un peu plus tard en *Tournai*, mais, dit-il, du moment que la langue romane s'est faite française, on a métamorphosé l'i en y grec, et l'on doit conserver cette terminaison, quoique remise en i simple dans *Cambrai*, *Douai* et *Bavai*. Nous avouons que nous ne trouvons ses raisons ni concluantes ni logiques. L'orthographe de la finale de *Tournai* revient ce qu'elle était originellement dans la langue romane qui n'est rien autre chose que la langue antique, écrivons donc ce mot comme l'écrivait nos premiers pères, puisque cette forme d'ailleurs est d'accord avec ce qui se passe pour une foule de mots tels que *loi*, *roi*, *moi*, écrits aujourd'hui, non pas comme on en usait aux 15^e et 16^e siècles, mais bien comme l'indique l'idiome roman, notre langue mère ; suivons surtout l'usage du plus grand nombre, qui est le plus grand maître de l'orthographe française.

La seconde pièce du recueil que nous annonçons est une notice de M. Chotin, sur *Isaac Lemaire* qui donna son nom au détroit le plus avancé de l'Amérique du sud. M. Chotin, donne plusieurs renseignements de famille par suite desquels *Isaac Lemaire* serait né à Tournai, cependant l'auteur ne peut préciser le jour ni même l'année de sa naissance qu'il met probablement de 1545 à 1550. Le baron de Vuorderen, que nous avons suivi dans une notice publiée dans les *Archives du Nord*, tome 3, 4^e livraison, p. 547 (nouvelle série, septembre 1842) fait naître *Isaac Lemaire* à Valenciennes, et il était presque contemporain. Quoi qu'il en soit, Tournai et Valenciennes étaient si près et il y avait tant de rapports entre ces deux villes avant la conquête des français, que le baron de Vuorderen et M. Chotin pourraient bien avoir raison tous deux. Lemaire a pu naître à Tournai, s'y marier et vivre à Valenciennes, où il y a eu comme à Tournai, une réaction catholique qui força beaucoup de riches marchands à émigrer en Hollande. M. Chotin relève Feller pour avoir donné au voyageur *Lemaire* le prénom de *Jacques* tandis que selon lui il se nomme *Isaac*. La vérité est que Feller a raison. *Isaac Lemaire*, père de *Jacques*, conçut l'idée du voyage et soupçonna l'existence du détroit ; il fit les frais de l'expédition, mais son fils *Jacques Lemaire* mit le projet à exécution et y fut suivi de *Daniel Lemaire* son plus jeune frère. M. Chotin mêle entièrement les faits qui appartiennent au père et au fils. A la fin de notre notice nous

disions : « il faut bien se garder de confondre le premier voyageur qui découvrit les terres australes avec celui de même nom qui parcourut l'Afrique et sur les travaux duquel on a publié : *Les voyages du sieur Lemaire aux îles Canaries, etc.* Paris, 1695. in-12; » M. Chotin, qui n'avait pas eu connaissance de notre travail, a encore fait ici confusion en mettant ce dernier voyage sur le compte du Tournaïsen. — M. Léopold Michel a publié à la suite de cette notice, une relation de la *Bataille de Bouvines*, en 1214, qui paraît puisée aux bonnes sources; nous y aurions désiré une description des lieux de cette grande lutte au centre desquels le congrès historique de Lille voulait placer une colonne commémorative. — Une flore des environs de la ville de Tournai, qui compte de célèbres botanistes, a été insérée dans ce volume sous le titre de *Catalogue des Phanérogames*, par M. V. Marissal, membre résidant. — Enfin, M. A.-J. Chotin, dont le talent se prête à plus d'un genre, termine le recueil par une pièce de vers intéressante sur les ruines du vieux château d'Antoing.

A. D.

214 — RECUEIL D'ACTES des XII^e et XIII^e siècles, en langue romane Wallonne du Nord de la France, publié avec une introduction et des notes, par M. Tailliar, conseiller à la cour d'appel de Douai. Douai, Adam d'Aubers, 1849, gr. in-8^o de cccviii et 528 pp

Personne, dans le département du Nord, n'a rendu plus de services à l'histoire du haut moyen-âge que M. le conseiller Tailliar; ses profondes et patientes études ont jeté beaucoup de lumière sur les premiers siècles de la monarchie, et particulièrement sur l'histoire du droit ancien du pays. Son dernier ouvrage paru, que nous annonçons aujourd'hui, est un magnifique répertoire de 268 pièces en langue romane, des XII^e et XIII^e siècles, éclairées de notules précieuses du savant conseiller et précédées d'une vaste introduction, qui n'a pas moins de 328 pages, et qui explique l'état des institutions ecclésiastiques, civiles, féodales, et seigneuriales, aux mêmes époques, afin de rendre la lecture des pièces qui suivent aussi lucide que fructueuse. Les chartes nombreuses publiées par M. Tailliar sont toutes relatives aux anciennes proviucés du Hainaut, de la Flandre, du Cambrésis et de l'Artois. Non seulement ce sont des renseignements historiques précieux pour les villes, bourgs, seigneuries, églises, chapelles et familles du pays, mais ce sont encore des monuments du vieux langage, des indications sur les usages, les étymologies, les anciennes lois, les mœurs et coutumes locales depuis l'an 1135, date de la plus ancienne pièce en langue romane, jusqu'à la fin du XIII^e siècle. Les notes philologiques qui accompagnent les textes ne sont pas la partie la moins intéressante de cette utile production à laquelle nous ne souhaiterions que l'addition d'une table alphabétique des noms d'hommes et de lieux pour en faire un travail parfait. Les chartes nombreuses de ce recueil sont, pour la plus grande partie, publiées par M. Tailliar pour la première fois et tirées des archives générales du département du Nord, et celles du Pas-de-Calais, des archives de Douai, d'Arras et de Hennin Liétard, du Cartulaire de St.-Pierre à la Bibliothèque de Lille, des archives de

la Flandre Orientale à Gand, et de celles de plusieurs communes rurales où l'on trouverait au besoin les originaux. A. D.

215. — HISTOIRE DE LILLE, par *Victor Derode*. Paris, *Hebrard et C^o*, et Lille, *Beghin et Bronner-Bauwens*, 1848, 3 vol. gr. in-8°, figures.

A proprement parler, le chef-lieu du vaste et peuplé département du Nord manquait d'une histoire, car on ne peut qualifier de ce titre ni le faible ouvrage de *Tiroux*, ni le livre imparfait de *Monclinot*, ni les *Guides* plus ou moins sûrs que la spéculation moderne a mis au jour pour initier les étrangers dans les curiosités historiques de l'ancienne cité lilloise. Cette lacune est désormais comblée : M. *Victor Derode* a rassemblé de longue main des documents précieux sur la ville de Lille, et il les a mis en œuvre avec un soin et une intelligence remarquables. Son histoire est établie sur un plan tout-à-fait neuf et qui lui appartient en propre. C'est une histoire pittoresque, assise sur des matériaux originaux, tirant des déductions de tous les monuments philologiques, archéologiques, topographiques, et bibliographiques du pays, éclairant les points obscurs, débrouillant le chaos des âges, puisant aux bonnes sources et apportant toujours les preuves à l'appui; le tout enrichi de plans, tableaux, fac-simile, portraits, figures, vignettes et culs-de-lampe, qui ne sont pas seulement de vaines illustrations, mais qui illuminent le texte d'une manière abondante et nécessaire. L'œuvre de M. Derode est complète : elle prend la vieille cité flamande depuis son origine romaine très contestée et très contestable, et elle la conduit jusqu'à la révolution de février 1848. Les grandes époques des comtes de Flandre, des ducs de Bourgogne et des dominations espagnole et française sont exposées avec de minutieux et curieux détails. La tourmente de notre première révolution y est surtout tracée avec d'intéressants développements extraits de pièces originales que l'auteur a principalement tirées du curieux cabinet de son concitoyen M. *Gentil-Descamps*. Tout en instruisant le lecteur, cette histoire l'amuse par la variété des sujets traités, l'arrangement des matières, l'imprévu des détails et l'intérêt que l'auteur a su leur donner. Nous croyons que le plan ingénieux de l'histoire de Lille sera adopté par plus d'un écrivain : nous faisons des vœux pour que les imitations valient le modèle. A. D.

216. — HISTOIRE DE CAMBRAI et du Cambrésis, par *Eugène Bouly-Cambrai*, chez *Hattu*, libraire-éditeur (impr. par P. *Levêque*). 1842, 2 vol. in-8°.

Nous voici bien en retard de rendre compte de cette œuvre historique, et, certes, ce n'est pas faute de sympathie pour son auteur dont nous nous sommes toujours plu à lire et à faire connaître les productions. L'histoire de Cambrai de M. *Bouly* remonte à la domination romaine, sur laquelle elle passe peut-être trop légèrement et se termine avec le règne de Louis XIV après la conquête du Cambrésis par le grand Roi. L'écrivain renvoie alors le lecteur à l'histoire de France

dans laquelle, dit-il, on pourra lire celle de Cambrai : nous regrettons, avec tous ceux qui auront parcouru le livre de M. Bouly, qu'il n'ait point abordé les XVIII^e et XIX^e siècles qui lui eussent aussi fourni plus d'une page éloquente et des faits particuliers pour les annales cambrésiennes. *Carpentier* et *Dupont* avaient déjà publié chacun une histoire de Cambrai ; le premier au point de vue nobiliaire et héraldique, le second au point de vue religieux et ecclésiastique. M. Bouly s'est attaché, lui, à donner une histoire *populaire*, ou plutôt une histoire *civile*, qui résumait les faits marquants des deux autres et qui rétablissait leurs omissions volontaires ou fortuites. Sa manière est large, concise, sommaire. Il voit les choses de haut, néglige les petits détails, et marche rapidement à travers les siècles. Son histoire est plutôt un discours qu'un journal ou une narration. Le style en est ferme, pur, élégant. L'auteur ne s'embarrasse pas dans les citations, les pièces justificatives, ni les preuves ; il écrit un véritable résumé historique, serré, nourri et compact. Nous aurions désiré qu'il fût entré dans le plan de l'historien de Cambrai de parler avec quelque développement des illustrations cambrésiennes, ce qu'il eût fait avec succès : ne signaler en courant que le capucin *Robert* et le docteur *Amé Bourdon*, c'est trop, ou trop peu. La liste des écrivains et des savants de Cambrai est assez nombreuse pour fournir un vaste chapitre aux annales de cette ville. Après avoir raisonné sur le fonds de l'ouvrage de M. Bouly, qu'il nous soit permis de dire un mot de sa forme, dont l'élégance n'a pu échapper à nos instincts bibliographiques : cette histoire est imprimée sur papier fort de Hollande ; le texte est encadré dans un double filet entouré de grandes marges, l'impression est nette et élégante : c'est un beau livre de bibliothèque, qui sera admis sur les rayons de l'ami de l'histoire locale et sur les tablettes du curieux.

A. D.

217. — CATALOGUE DESCRIPTIF des manuscrits de la Bibliothèque de Lille, par M. *Le Glay*, correspondant de l'institut. *Lille, Vanackère, 1848, in-8° de xxxvi et 445 p.*

La cité de Lille n'est pas riche en manuscrits anciens comme les villes de Cambrai, Douai et Valenciennes, dont les dépôts furent, ou mieux gardés dans les temps de troubles, ou plus grossis par les opulentes bibliothèques des abbayes de leurs environs. Néanmoins, le nombre des man. lillois s'élève encore à environ 400, et l'on remarque dans cette réunion quelques *Codex* anciens remontant au XII^e siècle, la Bible en françois avec le poème du trouvère *Herman*, de Valenciennes, et le lucidaire (n^o 11) ; les jeux d'*Adam de la Bassée* (n^o 15) ; le voyage d'*Adornes*, de Bruges (n^o 187) ; et une quantité d'ouvrages traitant de l'histoire de la contrée et renfermant des renseignemens précieux sur les coutumes locales, les familles et les maisons religieuses du pays. Mais ces ouvrages catalogués intelligemment par le savant docteur Le Glay, qui ne reste étranger à rien de ce qui est science et histoire dans le département du Nord, prennent aussitôt une importance due à la lucidité de leur description, à l'énumération exacte de leur contenu, et à l'analyse brève et sûre de leur matière. Cette érudite nomenclature est précédée d'une notice, comme M. Le Glay sait les faire, sur les divers monastères dont les bibliothèques ont formé celles de la ville de Lille,

et sur les amateurs lillois qui méritaient un souvenir pour leur amour des livres et leur ardeur à les rechercher et les rassembler. Enfin l'ouvrage est couronné par un appendice et des pièces justificatives contenant des *Index* des vieilles bibliothèques des maisons du pays, quelques documents inédits, des additions et corrections et une excellente table. Nous ne devons pas omettre de mentionner surtout un long extrait de la *Description de l'Abbaye de Loos*, par Dom. Ign. *De-fosse*, morceau historique et littéraire tout à la fois, pages 374-398 et une série de 277 *Lillois célèbres*. p. 174-181, ce qui ne laissera pas que d'étonner beaucoup de monde. En fait d'analyse et de description de manuscrits, le docteur Le Gay avait conquis sa renommée par le *Catalogue des mss. de la Bibliothèque de Cambrai*. Celui que nous annonçons aujourd'hui est digne du premier et fera honneur au consciencieux archiviste général du département du Nord, qui continue si bien la longue série des illustres *Godsfroy*, comtes, de père en fils, à la garde du précieux dépôt des archives de la chambre des Comptes de Lille.

A. D.

218. — FABLES par le baron de Stassart, de l'Académie royale de Belgique, de l'Institut de France, etc Septième édition, augmentée d'un huitième livre. Paris, Paulin, 1847, gr in-12 de 589 pages.

Ceci n'est pas une production nouvelle, c'est une septième édition qui vient, en 1847, suivre les deux de 1818, et celles de 1819, 1821, 1823 et 1827. La réputation des fables de M. de Stassart est faite depuis longtemps; il y a trente ans qu'il met en pratique le *Castigat ridendo mores* qui lui sert d'épigraphe. Le siècle n'étant pas devenu meilleur, le spirituel fabuliste de la Belgique a pu ajouter un huitième livre à son recueil, et nous l'en remercions. Dans les temps où nous vivons, on ne peut trop châtier les vices et les ridicules, et, lorsqu'on le fait avec la philosophique sagesse, la finesse spirituelle et la sagacité de M. de S., on ne doit pas s'arrêter. Ces huit livres de fables sont suivis de 250 notules précieuses par les renseignements concis et exacts qu'elles donnent sans trop augmenter le bagage du poète. Nous n'avons pas besoin sans doute de vanter ce recueil de fables analysé lorsqu'il parut d'abord par M. de Bellemare, dans la *Gazette de France*, par l'illustre Raynouard dans le *Journal des Savants* et par plusieurs autres critiques de premier ordre : les éditions françaises de cet ouvrage étant épuisées il suffira qu'on sache qu'une réimpression plus complète en a été faite en Belgique pour qu'on se hâte de se la procurer.

A. D.



CATALOGUE DES PRÉVOSTS

DU

MONASTÈRE DE WATTEN,

SUR LA RIVIÈRE D'AA, DIOCÈSE DE SAINT-OMER.

1672 - 1877

Publié d'après un manuscrit inédit de la bibliothèque de Valenciennes
et annoté par ARNÉ LEROY *.

AVERTISSEMENT.

Nous avons rendu compte dans les *Archives du Nord*, (Nouvelle série, III. 445 et suiv.) d'un manuscrit du XVI^e siècle, de la bibliothèque publique de Valenciennes, en deux volumes in-folio, coté X. 5-5, renfermant une *Chronique de Flandre et d'Artois* composée par *Louis Bresin*, et à laquelle ce dernier a joint quelques pièces se rattachant à l'histoire de ces mêmes pays. Parmi ces pièces nous crûmes devoir signaler (p. 486 et 467), un *Catalogue des Prévôts de Watten* (au nombre de XXXI), en annonçant l'intention de le publier ultérieurement ; et c'est ce que nous faisons aujourd'hui, en ajoutant à chaque article des notes explicatives et des observations critiques.

* Nous publions cet article tel qu'il a été trouvé dans les papiers de notre ami feu *Aimé Leroy*, qui venait de le terminer pour l'insérer dans les *Archives du Nord*, lorsque la maladie qui l'a enlevé est venue le surprendre le 21 mars 1848. Nous n'y avons fait que remplir quelques blancs laissés par l'auteur.

A. D. ●

Ce catalogue, d'une écriture très fine et passablement difficile à déchiffrer, occupe les feuillets 78 à 86 du tome deux de ce manuscrit.

On ne voit nulle part à quelle époque il aurait été composé : il est bien probable que Bresiu, *Custos* de Watten de 1542 à 1574, en a pris la copie dans un manuscrit plus ancien dudit monastère, manuscrit dont il aura approprié le style à son temps, en l'augmentant des faits récents.

D'autres, ont déjà fait connaître les noms de ces prévôts, mais d'une manière inexacte et beaucoup moins complète. Comme à chaque instant nous citons ces auteurs dans nos *Remarques*, nous allons les indiquer ici d'une manière précise et qui permettra au lecteur de trouver facilement ces sources, s'il voulait y recourir.

1° *Chronicon Watinensis monasterii*, auctore Ebrardo, ejusdem loci canonico regulari, ex ms. Dunensi.

Cette chronique mal écrite est pourtant intéressante, mais seulement pour l'histoire de la fondation et les premiers temps de ce monastère.

L'ouvrage d'Ebrard ou Everard mort vers 1124, est imprimé dans le *Thesaurus novus anecdotorum* des P. P. Martens et Durand, III. 7 — 816 ; et par extrait dans le *Recueil des historiens des Gaules*, XI. 404-408.

Quand nous renvoyons à cette chronique, nous parlons de l'édition insérée dans le *Thesaurus*.

Sur Ebrard, consultez l'*Histoire littéraire de la France*, VIII, 358 et 9 ; — Paquet XV, 221-25 ; — *Rec. des hist. des Gaules*, XI, préface p. XXII ; — *Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie*, IV, 195-96.

2° *Serie abbatum seu præpositorum* (monast. Watim.), dans le *Gallia Christiana*, t. III (publié en 1725, col. 525 à 25).

Liste antérieure à la suivante et qui lui est pourtant supérieure. On la trouvera transcrite par fragments successifs, et avec rectification, dans les notes.

Elle offre les noms de XII prévôts seulement et dont le dernier doit encore, pensons nous, être retranché.

5° *Præpositi Watanenses* dans le *Flandria illustrata* de *Sanderus*.

La première édition de cet ouvrage parut en deux vol. in-folio, à Cologne (*Amsterdam, Blæu*) dont le premier porte la date de 1541, et le second celle de 1644. On y trouve (t. II. 474 et 75) des détails sur Watten et une jolie vue de la ville et du monastère de ce nom (1), mais pas de liste des prévôts. Cette liste n'existe que dans les deux éditions de *Sanderus*, en 5 volumes in-folio, données plus de 60 ans après la mort de ce laborieux et utile écrivain.

Quand nous citons cet ouvrage, c'est à l'édition de *La Haye*. 1735, 5 vol. in f° que nous renvoyons. Le *Series præpositorum*, avec les détails qui le précèdent et le suivent, y occupent les pages 164 à 205 du tome 5.

Sanderus est moins satisfaisant que le *Gallia Christ.* sur Watten; cependant il ajoute quelquefois à ce dernier : nous l'avons cité dans nos remarques quand il était nécessaire de le faire.

(1) Cette vue gravée par *Vedastus du Plouich*, et dédiée par lui à *Balthazar Villain* de Gand, comte d'Isenghien, et seigneur de Watten, se rencontre aussi dans la grande cosmographie Blaviane, volume des villes de Belgique; et elle a été reproduite dans le *Flandria illustrata* de 1735 (t. III), mais sans dédicace.

Le volume précité de l'atlas Blavian renferme encore, gravée sur de beaucoup plus grandes dimensions, une belle planche renfermant le plan du fort de Watten, la carte des lieux environnants et une petite vue de la ville et du monastère.

Sous le rapport de l'exactitude, les *Blaeu* et compagnie n'ont pas donné à leur vaste et splendide entreprise toute l'attention, tous les soins nécessaires; mais telle qu'elle est cette vaste collection de cartes et de plans, elle offre bien des charmes, de l'intérêt à plus d'un titre, on commence à la dédaigner beaucoup moins; et nous pensons que le temps n'est pas loin où elle sera fortement recherchée: nous ne dirons pas à cette occasion: *Habent sua fata libelli.* A. L.

Le nombre des prévôts nommés dans le *Flandria illustrata* est de XIV dont deux encore sont au moins contestables.

4^o *Notice historique sur Watten, par M. Alexandre Hermand.*

Imprimé dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. IV, St-Omer, *Chauvin fils*, 1859, in-8°, fig. p. 81 à 205.

C'est ici une histoire de la ville et du monastère de Watten, exécutée avec soin et conscience, et où règne une sage érudition. Des cités d'une autre importance que Watten, seraient fort heureuses de rencontrer pour les illustrer des historiens du mérite de M. Hermand.

Une curieuse carte du gouvernement, et du fort de Watten, reproduite d'après celle qui parut à Paris chez *de Beaulieu*, en 1662, est jointe à cette notice. C'est là une très-bonne idée; mais on peut regretter que M. Hermand n'ait pas jugé également convenable d'enrichir son ouvrage d'une copie de la carte de *Jehan de Gourmont*, devenue si rare.

Les auteurs du *Gallia christiana* et du *Flandria illustrata*, présentent d'un seul coup d'œil le tableau des prévôts signalés par eux; mais, soit qu'ils craignissent de trop s'étendre, soit qu'ils manquaient de renseignements, leurs listes sont maigres et dépourvues de faits. Dans la *Notice historique sur Watten*, les événements qui concernent la cité et le monastère étant fondus ensemble et se développant progressivement, on ne trouve pas les prévôts alignés en colonne, mais chacun d'eux arrive à son tour dans la narration générale; et M. Hermand, en augmentant de beaucoup le nombre de ceux qui composaient les listes antérieures, a su, par ses additons et des corrections souvent heureuses, donner de l'intérêt à un sujet assez aride.

**Catalogues des Prévôts de l'église conventuelle
de Notre-Dame de Watène, ex-confins de Flandres
occidentale, sus la rivière d'Ah, diocèse de
Saint-Aumer et Chastellente de Casel.**

••••• 1072 - 1577 •••••

REMARQUE. — Le blason colorié qui précède ce titre est celui du monastère. C'est un champ d'azur à la croix d'or; ladite croix écartelée au premier et au quatrième quartier d'un croissant d'argent, et aux deuxième et troisième d'une étoile à six rais de même; derrière l'écusson, une crosse d'or en pal.

« Vers le milieu du XIV^e siècle, dit M. Hermand (p. 142), les chanoines se conformant aux idées de féodalité, introduites dans les monastères, adoptèrent un écusson héraldique. Leurs armoiries écartelées au premier et au quatrième quartier d'un croissant, et au deuxième et au troisième d'une étoile, semblent emblématiques. Elles auront été prises ainsi pour indiquer que les chanoines placés sur une montagne élevée, se trouvaient dans le voisinage du ciel, vers lequel ils reportaient toutes leurs pensées. »

La gravure signée Vedastus du Flonich qu'on trouve dans Sandarus et dans l'Atlas Blavian, et dont nous avons parlé dans l'avertissement, présente en tête deux écussons armoriés : l'un d'azur, au chef d'argent ou plutôt coupé d'argent et d'azur, surmonté d'une couronne de comte, est celui du seigneur Balthazar Villain de Gand, à qui cette gravure est dédiée; l'autre serait-il un nouveau blason du monastère? À quelle époque aurait-il été adopté? Nous l'ignorons. Il renferme et porte à dextre un plus petit écusson d'argent à une lame de scie en fasce, et surmonté d'une clef en pal; et à senestre, un abbé tenant sa crosse appuyée sur l'épaule gauche, et un petit chien montant contre ledit abbé.

1072 (1). — En l'an de notre salut mil septante deux,

(1) Quelques noms, quelques faits mis en avant dans cette espèce de

ung homme de grande religion et vertus, nommé *Adam*, pour la grande dévotion qu'il avoit à une église située au sommet du mont de la ville de *Watène*, en Flandres occidentale, sur la rivière d'*Ah*, à deux lieues de *Saint-Aumer*, au terroir et domaine de *Casel*, print délibération d'en faire quelque lieu de religion et y exposer tous ses biens et de sa femme appelée *Eve*, quy estoit de pareille vocation, pour en faire ung monastère, et y assembler frères religieux pour servir à Dieu. Et pour accomplir sa tant bonne et sainte intention, se retira vers monseigneur *Drogo*, lors évesque de *Terouenne*, lequel lui presta son assistance et dédia cette église en l'honneur de *St.-Nicolas*, de *St.-Regnier*, et la doua de tous privilèges et amortissemens épiscopaux.

Robert le Frison, lors comte de *Flandres* et la comtesse *Adelle*, sa mère, douairière de *Flandres*, donnèrent plusieurs terres et revenus à icelle église, avec les amortissemens, de sorte que en bref tamps, à l'exemple d'iceux, plusieurs autres personnes y contribuèrent de leurs terres et revenus, tellement qu'il y eut moien suffisant à nourrir certain nombre de religieuses personnes, quy en bref tamps se y assemblèrent (1) et fut lors icelle église érigée en monastère soubz la règle de *Saint Augustin*, assavoir de chanoines réguliers, et fut un nommé *Olfride*, institué premier prevost d'icelle église (2)

préliminaires de l'auteur auraient pu être discutés, mais en publiant cette liste de prévôts notre intention n'est pas de donner une histoire de *Watten*.

A. Z.

(1) « Comes Robertus adepto totius Flandriae principatu, in honorem beatissimae semper Virginis Mariae Watiniensem fabrefecit ecclesiam et triginta regulariter viventium canonicorum deserviri instituit obsequio. » *Lambert d'Ardes*, dans le *Rec. des histor. des Gaules*, XI, 298 et 99.

(2) *Olfride* ne fut pas seulement prévôt; voici en quels termes la *Gallia Christiana* commence son *Series abbatum seu praepositorum* : « *Olfridu seu olfridus, primus auctor coenobii, primus etiam rexit, sive tanquam prior, sive tanquam praepositus, sive tanquam abbas, his enim promiscue decoratu?* » *Adam* et sa femme, *Robert le Frison* et sa mère ainsi qu'*Olfride* doivent être considérés comme les fondateurs ou les principaux bienfaiteurs de *Watten*. Tous paraissent avoir com-

Cette première fondation et institution épiscopale fut faite audit an 1072, de l'indiction X^e, du siège épiscopal d'icelui *Drogo* l'an XLIII^e, régnant en France le roy *Philippe premier* du nom, et en Flandres le comte Robert le Frison.

En l'an mil septante six, le pape *Grégoire septième* approuva et confirma ledit monastère estre soubz la règle *Saint Augustin*, de chanoines réguliers comme dit est, lequel ordre ledit pape avoit quelque temps auparavant confirmé et approuvé.

Audit an 1076, le neuvième jour de juin, Robert le Frison, comte de Flandres dessus nommé, et la comtesse Adèle sa mère, estans en la ville de St.-Aumer, au monastère de Scithu, accordèrent, approuvèrent et confirmèrent audit prévost *Oufride* et à son église tous les dons de terres, dismes, revenus et autres biens donnez à ladite église, les amortissans et augmentans de revenus et privilèges, estant présent le susdit vénérable évêque *Drogo*. Pour ce temps, gouvernant l'empire romain *Henry quatrième*, et la corone de France *Philippe premier* du nom, dessus nommé.

Or, depuis ce temps, plusieurs papes, évêques de *Terouenne*, comtes et comtesses de Flandres et autres bons personnages ont grandement augmenté ladite église de privilèges, revenus, terres, seigneuries et amortissemans; desquels la plus part les noms en suivent.

LES PAPES :

Grégoire septième, — Urbain second, — Pascal deuxième, — Calixte second, — Honoré second, — Innocent second, — Luce deuxième, — Alexandre le tiers, — Clément troisième, — Nicollas le tiers.

EVÊQUES DE TEROUENNE.

Drogo, — *Hubert*, — *Gerard*, — *Jan*, — *Milo*, — *Désider*, — *Lambert*, — *Adam*, — *Pierre*.

couru dans la proportion de leurs moyens, à l'érection de ce monument de piété. — Voir à ce sujet des détails assez étendus dans *Malbrancq*, t. II, p. 808 à 811.

A. L.

CONTES DE FLANDRES :

Robert le Frison, — Adelle, sa mère, — Robert second, — Mathilde, comtesse, — Baudouin le Bon, — Charles de Dace, — Théoderic d'Alsace, — Philippe d'Alsace, — Marguerite d'Alsace, — Janne, comtesse de Flandres et Hainaut, — Marguerite, sa sœur, comtesse de Flandres, Guy, conte de Flandres, — Arnout conte de Guines, — Guillaume, chastelain de St.-Aumer.

(*A la marge des trois colonnes dans lesquelles sont écrits les noms desdits papes, évêques et comtes, on lit :*

Curés en la colation d'icelle prévosté de Watène :

Locres au doiené d'Ypre, — Watène, — Holques, — Eray au doiené de Bomy, — Eguinegate, — Brias et Muqueliens, secours, — Rech (ou Tech) et Polichove, secours, — Rubrouch, — Welutedigne, — Volerineve, — Milan, — Loberghe, — Eringhen, — Steene, — Oostfleterna, — Westfleterna.

PRÉVOTS.

I. — OLFRIDE, (1072). — Olfride, premier prévost d'icelle église de Saint-Nicolas et Saint-Riquier, de Watène sur la rivière d'Ah, après avoir grandement amplié ledit lieu de possessions, et édifices, et gouverné très prudemment l'église l'espace de sept ans et huit mois, trépassa l'an 1079 le XIII^e jour de décembre.

Au temps dudit prévost, Robert le Frison, conte de Flandres, donna audit monastère la cense, terres et seigneurie de *Balenberg*, en la paroisse de *Piennes* au terroir de *Cassel*.

REMARQUES. — Le chroniqueur s'est ici trompé; il a confondu l'époque où Olfride, affligé des tracasseries dont il était l'objet, abandonna sa prélature, avec celle de son trépas. Ce fut en 1085 qu'Olfride mourut. Voici ce qu'on lit dans le *Gallia Christiana* : « Donec tandem praelaturam abiecit (Olfridus) quam gesserat ab anno Christi 1072, septem annis, mensibus octo ac diebus sex. Denique obiit Gandavi an. 1085, sepultus in *Blandiniensi S. Petri* monasterio, ut discimus ex *Hariulf* libro de miraculis *S. Richarii*, cap. 1. » *Hariulf* (*Acta. SS. Ord. S. B.* VII, p. 337, éd. de *Yenise*), ne désigne pas l'année et varie quelque peu sur le lieu du décès d'Olfride. Il s'exprime ainsi : « Tandem post alia multa bona opera quæ exercuit, . . . , vocatus à Domino, diem clausit extremum, cum, et pro prædicatione verbi Dei et pro utilitate

fratrum monasterio abesset : oblitque decimo Kalendas decembris in quodam vico non longe a castro quod vocatur Gandavum » Pour d'autres détails sur Olfride, voir Harville.

La charte de donation de Robert le Frison se trouve dans *Miraeus, opera dipl.* t. II p. 1311. — Voir aussi les *Monumens anciens* de St.-Genois, p. 467, col. deuxième.

II. — ALLUIN. — 1079. — Alluin, après la mort de Olfride, fut second prévôt d'icelle église, audit an 1079. Au temps duquel, en l'an mil quatre-vingt-et-uni, la veille de l'ascension de notre sauveur, la plus grande partie du monastère fut détruite et consummée par feu fortuit. Et le mesme an, estans les édifices restaurés et réparés, la veille de la nativité de notre seigneur; 24^{me} jour de décembre, par ung très horrible vent furent de rechef tous démolis et ruinez.

Ledit Alluin gouverna l'église neuf ans et décéda l'an mil quatre-vingt-huit, à dater l'an à la circoncision.

REZ. — Alluin, aussi nommé *Alfunnius*, *Alphume*, était déjà chantre ou chapelain de Watten, lorsque Olfride en devint prévôt. *Le Gallia Christiana* et *Sanderus*, ayant sans doute puisé à la même source, donnent pour second prévôt de ce monastère, *Bernold*, et ne désignent Alluin comme tel qu'en quatrième ordre, et à une époque où, d'après les probabilités, il n'était guère présumable qu'il pût encore exister et où en effet, selon notre auteur, il avait depuis long-temps cessé de vivre. Les tant doctes *Martien et Durand* (*Thes. nov. anecd.* III, 816), suivant en cela *Malbrancq* (II. 884), disent aussi positivement, après avoir parlé d'Olfride : « Successorem vero habuit *Bernoldum* qui anno 1087 interfuit ex sancti *Arnulfi* successionensis episcopi. » C'était là une erreur qui n'a pas échappé à l'attention de M. *Hermant*, et qu'il a pu rectifier à l'aide d'un extrait manuscrit authentique, tiré d'un vieux ms. de Watten, (*Not. hist. sur Wat.* 70, notes 2 et 74, note 1). Cet extrait, dressé dans le siècle dernier pour appuyer des prétentions en justice, porte : « Anno 1079, dominus *Alfrinus* fit praepositus hujus ecclesiae. » — « Voilà, dit M. *Hermant* (p. 73) la seule autorité que nous ayons pour avancer qu'Alphume fut prévôt après Olfride et elle nous paraît bien suffisante. » — Cette autorité n'est plus isolée, et le doute qui aurait encore pu exister cesse complètement en présence d'un texte qui précise si nettement la durée de la prélatrice et l'époque du décès d'Alluin.

III. — BERNOLD OU BERNARD. — 1087. — Bernol fut le tiers prévost l'an mil quatre-vingt-et-sept à commencer l'an à la Résurrection ; au temps duquel, *Robert*, comte de *Flandres*, second du nom, quy estoit au voiage de la *Terre sainte* avec son armée, passe au pays de *Apulée* ou *Pouille*.

Au devant de luy se trouva *Roger*, duc de *Pouille*, quy avoit espousé *Adèle*, reine douairre de *Dace*, sœur dudit *Robert*, quy luy offrit de grans dons et présens tant d'or et argent, comme aussi choses de grande estime et richesse, lesquels tous refusa, ains seulement luy requit d'avoir aucuns saints reliquaires, qui pour lors estoient en sa possession ; ce que libéralement accorda, et de fait luy fit présent de certains cheveux de la *Vierge Marie*, lesquels en grand honneur garloit, aussi de quelque partie du corps de *Saint-Mathieu*, apstre et évangéliste, et du corps de *Saint-Nicollas*, évesque de *Mirre*. Lesquels saints reliquaires ledit conte *Robert*, par autentiques messagers, envoya à dame *Clémence*, contesse de *Flandres*, son espouse, commandant que iceux tant dignes reliquaires fût honorablement et magnifiquement posés en l'église de *Watène* dessus mentionnée. En outre ordonna à icelle *Clémence*, sa compaigne, faire de nouveau dédier et consacrer ladite église de *Watène* en l'honneur de la vierge *Marie* (1). Et à raison que pour lors le siège épiscopal de *Terrouenne* estoit vacant, *Manassès*, archevêque de *Raims*, manda à *Lambert*, évesque d'*Arras*, homme vertueux et de grande religion, soy transporter à *Watène* et consacrer ladite église ; ce que le vénérable évesque fit, la consacra et dédia en l'honneur de la vierge *Marie* le VIII^m jour d'octobre, l'an mil nonante sept. A laquelle solempnité assistèrent : icelle *Clémence*, contesse de *Flandres*, *Baudouin*, son fils, l'abbé et religieux de *St.-Bertin*, avec le corps de *St.-Folquin*, évesque de *Terrouenne*, les chanoines de *Terrouenne* avec le corps *St.-Maxime*, évesque de *Rege*, les chanoines de *St.-Aumer* avec le corps du dit *St.-Aumer*, évesque de *Terrouenne*, lesquels saints corps furent aportés audit

(1) A la note deuxième de l'introduction de l'auteur, tirée de *Lambert d'Ardres*, nous avons vu que *Robert* le Frison avait déjà placé l'église de *Watten* sous la protection de la mère de Dieu. A. L.

lieu à la requeste d'icelle Clémence. A cette solemnité assista sy grand multitude de peuple que c'estoit chose esmerveillable.

Ayant ledit Bertold gouverné l'église l'espace de vingt ans, trespassa environ l'an mil cent huit.

Au temps dudit Bertold, en l'an 1093, Robert, conte de Flandres second du nom, donna audit monastère de Watène la conté de *Holques*, les terres en la paroisse de *St.-Pétrebrong* et *l'appelle* et la petite *Holques*, et damè Clémence, femme dudit conte, dudit consenteument de son mary, donna la cense, terre et seigneurie de *Prédembourg* sur les dunes de la mer, entre *Gravelignes* et *Duquarques*.

REMARKES. — Adèle, sœur de Robert II, avoit épousé en premières noces *Canut*, roi de *Danemarck*, assassiné en 1068; elle épousa en secondes noces *Roger*, duc de *Pouille* et de *Calabre*.

Sanderus dit seulement, de *Bernold*, qu'il mourut vers 1114, tandis que notre ms. le fait mourir vers 1108, ce qui ne semble pas exact.

Nous retrouvons cette date de 1114 dans le *Gallia Christiana* qui s'exprime ainsi : « *Bernoldus* aliquando praepositus, aliquando abbas nuncupatus, interfuit an. 1087, in *Aldemborg*, exsequiis *S. Arnulfi*, suessionensis episcopi, et anno 1089, translationi reliquiarum *S. Walburgis* e veteri scrinio in novum, idemque putatur esse ac *Bernardus* praepositus *Waranensis*, lege *Watanensis*, qui anno 1092, adfuit concilio *Remensi*, item, an. 1093, *Bertoldus* praepos. testis est in charta fundationis de *Loa*. An 1087, adfuit translationi corporis *B. Folquini*, mortuorum episcopi, e veteri scrinio in novum factae; ac denique, an. 1114, subscripsit chartae *Clarembaldi* de possessionibus de *Leustinghen* monasterio *S. Bertini* concessis. »

Les auteurs du *Gallia* citent pour garant de ce dernier fait le *Thes. anecd.* (IV. 134).

Malbrancq (11869) cite un diplôme de Jean, évêque de Terouanne de l'an 1100, auquel aurait signé, comme témoin, *Wullarus abbas Watanensis*. Il doit y avoir erreur dans le titre ou dans *Malbrancq*, puisqu'il semble bien certain que *Berthold* fut prévôt dans les dernières années du XI^e siècle et les premières du XII^e. *M. Hermand* ayant suivi *Malbrancq*, donne en 1100 ce *Gauthier* (*Walterus*) comme IV^{me} prévôt; puis trouvant un *Bernold*, aussi prévôt, qui souscrit une charte en 1114, il est obligé de le désigner sous le nom de *Bernold II*, et d'en

faire le V^e chef de ce monastère, tandis qu'il est bien présumable qu'il n'y eut qu'un prévôt de ce nom, le troisième, suivant ce catalogue, qui aurait vécu jusqu'à 1114, comme le disent le *Gallia* et *Sanderus*. Voir la Not. hist. et erratum de M. Hermand, page 77 où il dit qu'on trouve un Bertold dans le *Grand cartulaire* aux années 1096 et 1107.

Dans *Miraeus, Opera dipl.* (II. 1141 et 42), on trouve une charte de donation du comte Robert en faveur de la prévôté de Watten, datée aussi de 1093, mais les biens y repris ne sont pas les mêmes que ceux désignés ci-dessus, à l'exception de la terre de Holques, et il n'y est pas fait mention de la comtesse Clémence.

Dans cette charte le comte appelle le prévôt Bernold: *religiosae conversationis virum et mutabilis vitae exemplar et speculum*. Voir les *Monumens anciens de St.-Généis*, p. 469, où l'on voit qu'on a de fortes raisons de penser que ce titre rapporté par Miraeus, est faux et qu'il a été fabriqué depuis la mort du comte Robert.

IV. — ARNOULD 1109. — Arnould fut quatrième prévôt l'an mil cent neuf et régît très honorablement l'église l'espace de dix huit ans, et décéda l'an mil cent XXVII, le dernier jour de décembre.

Rem. — On lit dans le *Gallia Christiana* :

« Arnoldus I praepositu Watinienis, testis est in charta fundationis S. Nicolai de Furnis anno 1120, idemque fortasse regebat an. 1124 quo conobium fulmine de caelo ictum est.

La charte citée se trouve dans *Miraeus*, I. 520-21. Dans la charte suivante (521-22), de la même date, et aussi relative à St.-Nicolas de Furne, Arnould figure encore comme témoin.

M. Hermand (erratum de la p. 78), cite cette dernière charte et se demande si cet Arnould qu'il énumère pas parmi les prévôts de Watten, ne serait pas le même que le second Bernold, dont le nom aurait été mal lu d'un côté ou de l'autre. Cette conjecture s'explique par ce que nous avons vu tout-à-l'heure, mais elle ne nous semble pas admissible, et c'est bien Arnould I qui figure dans l'une et l'autre charte.

V. — MANASSÈS. — 1128. — Manassès fut huit prévôt l'an mil cent vingt huit.

Au premier an du régime dudit prévost fut occis en l'église *St. Donat à Bruges, Charles de Dàce*, conte de Flandres, le-

quel avoit donné partie du bois que possède icelle église de Watène.

En l'an mil cent trente quatre, le 28^{ème} jour de juin, fut un si horrible et espouvantable fouldre de ciel, avec tonnerre, éclairs et coruscations meslez de feu en l'air, que plusieurs estimoient être le dernier jour du siècle, et causa en la ville de St. Aumer unng si véhémence tempeste et terremote, que plus de LX couldées des murailles de la ville tombèrent jusques aux fondemens.

Audit monastère de Watène advinrent choses plus merveilleuses; car par iceluy fouldre et tempeste, le tronc de bois où estoit assis la croix avec le crucifix, en icelle église, fut par grande impétuosité et véhémence tiré du mur et gesté par terre avec la croix et crucifix, et rompat en plusieurs pièces; toute fois l'image de notre sauveur demeura entière, et le capitou ou tableau de la croix où estait escrit: *Jesus Nazaret rex Judeorum*, fut par grand véhémence porté plus de cent pas loin d'icelle croix. Le diadème estant sur le chef de la vierge Marie fut dudit fouldre noircy comme charbon, et la face de la vierge vermeile comme feu, ayant unè croix au deasus. Les cordes des cloches furent brisées et rompues de telle sorte que l'on estimoit être coupées avec quelque fin trenchant ou cousteau. Les sommiers et poultries de la tour furent rompus et cassez, et l'église, en plusieurs lieux perchée et démolie de la grande tempeste et fouldre que y tomba, estoit tellement remplie de fumée, punaisie et infection, que à grande difficulté l'on pouvoit veoir l'un l'autre.

Le susdit Manassès gouverna l'église en grande augmentation et police l'espace de XXVI ans et mourut l'an mil cent cinquante quatre.

Rem. — Ce n'est pas en 1128, mais le 2 mars 1126 que le comte Charles fut assassiné.

« Manassès abbas Watinensis an. 1141, testis nominatur in charta Theodorici Flandrie comitis pro ecclesia Tarvanensi; et an. 1142, in charta Milonis episcopi morinensis pro Warnestonensi ecclesia. » — Extr. du *Gall. Christ.*

La charte du comte *Thierry*, qui est de 1142 et non de 1141, se trouve dans *Miræus*, IV. 201; et l'autre dans le même ouvrage, I. 389.

VI. — ALEXANDRE. — 1183. — Alexandre succéda à Massès audit an 1183; du temps duquel, en l'an mil cent soixante huit, le VIII^e jour de janvier. trespasa en la ville de *Gravelines* le preux Théodoric d'Alsace, conte de Flandres, qui en son temps avoit par quatre fois visité la terre sainte de *Jherusalem*. En retournant desquels voïages, apporta certaines gouttes du sang de notre Sauveur et les fit poser en l'église St-Donat en la ville de Bruges. Il régît la conté de Flandres l'espace de quarante ans, et fonda le cloistre de *Clermars*, et donna audit monastère de Watène la plus grande partie du bois près ledit cloistre. Et après sa mort, fut mis en sépulture en ladite prévôté de Watène, en la chapelle *St. Andrieu*.

Le prévost Alexandre régît la dite église l'espace de XXVIII ans et décéda l'an mil cent quatre vingt et deux.

REM. — *Panckoucks* et M. *Warnkönig* placent la mort du conte Thiéri au 4 avril 1168, et M. *Edward le Glay* au 17 janvier même année. *L'art de vérifier les dates* dit, d'après *Lambert Waterlos*, qu'il mourut en 1168 (n. st.) vers l'Épiphanie.

« Alexander Watinensis abbas testis in transactione *Idesbaldi* abbatiss Dunensis cum *Walterio* Bergensi an. 1166, arbitro *Milone* episc. morinorum. Quaedam commutavit cum *Radulfo* abbate IV *Montis S. Eligii*. » *Gallia Christiana*.

On trouve, dit M. Hermand, des actes d'Alexandre de 1166 à 1178. — Pour un acte de cette dernière date, voir Malbranq. t. III. Chronol. feuillet signé d 2, et p. 317.

VII. — ARNOULD (II.) — 1182 — Arnold second du nom, fut fait prévost l'an 1182 le dixième de juin et régît l'église très prudemment et louablement l'espace de vingt et six ans quatre mois et huit jours. Et durant son gouvernement et à sa poursuite et grande diligence, fut son cloistre augmenté de grans biens et privilèges donnez par les papes de Rome, esvesque de Terouene et contes de Flandres, comme du conte *Philippe d'Alsace* lequel mourut au temps dudit prévost, assavoir l'an 1190 (*Risx 1191*), et de sa sœur *Marguerite d'Alsace*, comtesse de Flandres.

Ledit prévost Arnould trespasa l'an mil deux cens huit le XVII^e d'octobre, et gist en sépulture, en son église, en la chapelle de St-Andrieu.

REN. — « Arnoldus II. — propositus de Watenis 1183 in charta Philippi Alsati *Flandriae et Veromandiae* comitis, abbatiarum S. Winocii Bergensis et S. Nicolai Furnensis possessiones confirmantis. » — *Gall. Christ.*

Voir Miraëus, *Opera dipl.* I, 546 à 548, et les *Monuments anciens* p. 484.

M. Hermand, par suite de la confusion signalée antérieurement, désigne cet Arnould comme s'il était le seul prévôt de ce nom, et dit qu'il vivait en 1190.

VIII. — HUGUES. — (1209). — Hugues succéda à Arnould et fut le VIII^e prévôt l'an 1209. Il gouverna l'église environ onze ans et mourut l'an 1219.

REN. — Ni le *Gallia* ni *Sanderus* n'ont eu connaissance d'un prévôt de ce nom ; M. Hermand le signale sous la date de 1220 qui est à peu près, suivant notre catalogue, celle de son décès.

L'auteur de la Notice historique sur Watten dit, à l'erratum de la page.... « Dans une charte de 1206 on lit H. *praepositus Wattiensis*. L'initiale H. semble indiquer que Hugues était déjà prévôt de Watten à cette époque. » Cela n'est pas impossible, mais pour se prononcer avec quelque certitude il faudrait avoir sous les yeux l'original de cette charte qu'il aurait été bon de désigner plus particulièrement.

IX. — WILLAME (ou *Guillaume I.* — (1219) Willame fut fait prévôt l'an 1219, au temps duquel, savoir l'an 1250, le jour *Sainte-Agnès*, XXI^e de janvier, se leva un vent tant impétueux et véhément que, à l'heure que les religieux commençoient l'invitatoire des matines, fit tomber au milieu du cœur une des plus grosses pierres de la tour, puis incontinent en tomba encore d'autres, tellement qu'il convint ausdis religieux (par l'hortement d'un novice) aller achever les matines en la chappelle de St - Andrien, où ils se retirèrent par bon ordre les uns après les autres. Et soudainement après, toute icelle tour ruina par terre, avec la plus grande partie de l'église tant en murailles que combles ; toutefois la lanterne de verre pendant devant la Saint-Sacrement, où estoit un cierge ardent, ainsi come est de présent fut trouvé par terre avironnée d'ung grand tas de pierres, sans estre en nulle sorte cassée ni rompue.

Ce prévôt Willame gouverna l'église environ XIV ans et décéda l'an 1255.

Rxn. — On lit dans *Sanderus* : *Wilhelmus, anno 1221* » dans le *Gallia* : « *Willelmus I* praeſuit an. 1221 translationi corporis *S. Oswaldi, regis, in Bergensi S. Winoci monasterio.* » Guillaume, dit M. Hermand, succéda à Hugues en 1221 ou 1223. »

Ici comme chaque fois que des doutes existent, dans l'intérêt de la vérité, nous croyons devoir rapporter les dires des auteurs.

Comme souvent, notre auteur n'est pas d'accord avec les autres sur la durée de la prélature de Guillaume ; mais les détails précis qu'il nous fournit sur la chute de la tour, ajoutent de l'autorité à ce qu'il avance.

X. — MICHEL. — 1255. — Michel succéda à Wlilame et fut le dixième prévost l'an 1255, et gouverna l'église vertueusement l'espace de XXV ans, de telle sorte qu'il fut communément appelé le *vénérable Michel*, et durant son temps, en l'an 1256, fut l'église paroissiale transportée au bourg de Watène bas, qui paravant tenoit audit cloître, sur ce plusieurs prééminences aux prévosts réservées.

Addit an fut octroïé par *Guillaume* chastelain de St.-Omer, seigneur de *Fauguemberghs*, la pescherie de l'évêque des innocens dudit monastère, sur la dessus nommée rivière d'Ah, que encore possèdent pour le présent.

Rxn. — Encore presque autant d'opinions que d'auteurs : *Sanderus* s'exprime ainsi : « *Michael de Petra, ex canonico regulari sabbatiae Montis S. Eligii juxta Atrebatum prior Albiniaci, ac dein prosperitus Watanensis. Obiit 3 septembris 1234.* » — Nous lisons dans le *Gall. chr.* : « *Michael de Petra ex prioratu Albiniacensi a Monte S. Eligii pendente adscitus in abbatem Watinensem rexit per annos 21 et obiit 1234, 3 septemb.* »

A la marge on lit : « *Ex catal. virorum illustrum Montis S. Eligii.* »

Malgré ce catalogue, *Sanderus* et le *Gallia*, nous ne pouvons ajouter foi à cette date que le *Gallia* repousse lui-même ; car après avoir fait assister Guillaume en 1221 à la translation du corps du roi Oswald, il accorde 21 ans de prélature à Michel qui ne pourrait de la sorte être mort avant 1242.

M. Hermand (88) fait mourir Michel en 1253, et ne diffère ainsi que de cinq ans du présent catalogue qui prolonge son existence jusqu'en 1258.

XI. — NIVELIN.

XII. — JAN LE NOT. — (1262) Jan le Noot fut fait prévost l'an 1262 et gouverna l'église environ dix ans.

XIII. — JAQUES. — *Jacques de Mevins.*

XIV. — O.

XV. — (1293). — BAUDOUIN fut fait prévost l'an 1293 et régît l'église environ XV ans.

XVI. — O.

XVII. — (1) NICOLAS — *Nicolas de Bourbourg*, natif de Lombardie (sic) en Bourbourg-Ambacht, fut le XVII^e prévost et trépassa l'an 1347, le V^e jour de mars, et est inhumé au chapitre de son dit cloître de Watten.

Rem. — Voilà tout ce que notre ms. renferme sur ces sept prévôts inconnus même de nom jusqu'à présent. Un seul petit renseignement a été recueilli par M. Hermand. « A l'année 1314, dit-il, on aperçoit dans le grand cartulaire de... la lettre initiale du nom du prévôt de Watten, laquelle paraît être un G. Guillaume ou Gauthier. » Cette initiale douteuse ne trouve son complément dans aucun des noms que nous veuons de voir.

En tête de ce catalogue, nous avons dit quelles étaient les armoiries du monastère de Watten, armoiries adoptées, suivant M. Hermand, vers le milieu du XIV^e siècle. C'était là l'insigne nobiliaire du monastère, si l'on veut, de la masse des chanoines; le prévôt voulut avoir le sien propre; et ce qui justifie parfaitement la date indiquée par M. Hermand, c'est que c'est précisément à partir de Nicolas de Bourbourg, mort en 1347, que nous trouvons dans notre ms. un blason colorié en marge de la plupart des articles concernant nos prévôts.

Comme ces blasons sont inédits, nous en donnerons successivement la description, et d'abord :

« Nicolas de Bourbourg portait d'or à la face d'azur, deux crosses d'argent en sautoir et une crosse d'or en pal derrière l'écu. »

(1) À dater de ce Nicolas, il n'y a plus dans le manuscrit de chiffre indicatif de l'ordre dans lequel chaque prévôt se trouve placé. Nous avons cru convenable de continuer ces chiffres.

Ce dernier ornement extérieur se rencontrant à chaque écusson, nous nous dispenserons à l'avenir de le signaler.

XVIII — **Guillanme (Guillaume II.)** — 1588 — *Guillaume de Nieppe* fut fait prévost environ l'an mil trois cens quatre-vingts et quatre. Cestuy prevost, en l'an 1586, acheta la maison en la ville de *St-Aumer*, en la rue de *St-Bertin*, de *Jan de Solles*, chevalier et S^r de *Nielles*, gouverneur de *Ponthieu* pour le roy de *France*, pour la some de trois cens francs d'or ; laquelle maison possèdent encore de présent les prévost et chanoines de *Watènes*. Et trespassa ledit Guillaume 1597 aiant gouverné l'église environ XIII ans, il décéda le XXIII de décembre.

REM. — Le *Gallia Christiana* et *Sanderus* sont à peu près d'accord avec ce Catalogue sur l'époque approximative et la durée de cette prélatiure, sans cependant indiquer la date du décès de Guillaume de Nieppe.

« Willelmus I praepositus B. M. Watenensis circa 1584 memoratur praesens quando *Jacobus* de *Condeta* abbas Bertiniensis invitavit D. episcopum Tervanensem ut in suo monasterio die 5 sept. in festo depositionis S. Bertini divinum officium celebraret et postea pranderet in refectorio. Adfuit etiam cum abbate de *Claromarisco* *Petro* visitationi reliquiarum caenobii S. Bertini post an. 1596 » — *Gall. Chr.*

« *Guillelmus* de *Niepe*, frater *Balduni* praepositi ecclesiae S. *Donatiani* Brugis, fuit praepositus *Watauae* anno 1584 et 1597 » — *Sanderus*.

M. Hermand dit que Guillaume était prévôt en 1581, sans invoquer aucune autorité, et qu'il l'était encore en 1597. A la p. 144, il ajoute : « Nous ne savons si Guillaume de Nieppe, gouverna le monastère de *Waite* n jusqu'en 1615 ou environ » d'après notre ms. cette présomption tombe.

XIX. — **HENRY** — (1593). — *Henry Surien* fut prévost l'an 1593 et décéda l'an 1604.

REM. — Non cité jusqu'à ce jour.

XX — **DÉNIS**. — (1603). — *Dénis le moine* fut fait prévost l'an mil quatre cens et chinq, et après avoir gouverné l'église environ dix ans, trespassa l'an 1614, et est inhumé en la croisée de l'église, dessous les cloches. Il décéda le XIX de février.

REM. — Inconnu comme le précédent.

« Denis le moine portait d'azur à trois cors d'argent liés d'or, deux en tête et une en pointe. »

XXI. — ALLARD. — (1417). — *Allard de Ardre*, après la mort du prévôt Denis, à raison que le monastère fut sans pasteur l'espace de deux ans, fut commis pour entendre au gouvernement du cloître par monseigneur le duc *Jan de Bourgogne*, comte de Flandres ; et après iceux deux ans fut fait prévost l'an 1417.

REM. — Inconnu à Sanderts et aux aut. du Gall. ; mais cité par M. Hermand (p. 144). « Vers cette date (1415 ou environ), dit-il, Allard d'Ardres se porta pour prévôt, il le fut peut-être jusqu'à l'élection de Jacques. » Cette conjecture était fondée.

XXII. — JACQUES. — (*Vers 1419*). — *Jacques Chevalier* fut prévôt après Allard, et gouverna l'église l'espace de 25 ans. Fit édifier la salle sur la court tenant le couvent. Il décéda l'an 1444 le III^e jour d'octobre.

REM. — Le *Galla* dit seulement : « *Jacobus dicitur praepositus monast. B. M. Watinensis ord. S. Aug. Morinensis diocesis 28 julli an 1424.* »

A l'époque où Jacques Chevalier était prévôt, des contestations s'élevaient élevées entre les religieuses du couvent de *St-Marguerite*, de St.-Omer, joints à elle les religieux du Tiers ordre de *St-François* et les religieux de l'Étroite Observance ; le pape *Martin V* nomma en 1427 ledit prévôt son commis-aire apostolique, avec plein pouvoir de prononcer en dernier ressort sur ces difficultés : ce qu'il fit par deux décisions, l'une du 25 octobre 1427, l'autre du 15 février 1432.

Les détails de cette affaire, la bulle du pape et les deux décisions précitées se trouvent dans l'ouvrage intitulé : *Fondation du couvent de Sainte Marguerite dans la ville de Saint Omer par le R. P. F. Guilbert de la Haye. Douay. Nicolas d'Assignies, 1686, in-8, pp. 22-23, 101 et suiv. 116 et suiv.* — M. Hermand a connu et cité cet ouvrage (erratum p. CXVI). — De 1432 à 1444 nous n'avons rien découvert sur ce prévôt.

« Jacques Chevalier portait d'hermine avec un écusson en abyme de gueule. »

XXIII. — MICHEL. — (1444 ou 45). — *Michel Baers*, de l'ordre *Saint Dominique*, et de la court du bon duc Philippe de

Bourgogne, succéda audit Jacques Chevalier par la faveur dudit duc. Aucuns ont dit qu'il estoit très expert en la science d'astrologie et de nigromancie.

Il fit porter aux religieux cheminans hors du cloistre le scapulaire de linge blanc au dessus de la robe noire ; et auparavant portaient une mante de linge blanc.

Il fit bastir la tour depuis les fondemens jusques aux vaustrus, comme encore appert pœur le présent. Pareillement fit édifier la grande salle de costé d'occident, vers le jardin de la bouvrie, et donna à l'église deux croix d'argent doré, garnies de pierres précieuses et au milieu de fust de la vraie croix de notre Sauveur ; et trespassa l'an 1462, aiant régy l'église dix et sept ans, et est inhumé au dessous les formes, au cœur de son église, le IIII^e jour d'octobre.

Rex. — *Sanderus* et le *Gallia* ne citent pas ce prévôt ; M. Hermand dit seulement : « Michel Baers était prévôt en 1454. »

« Michel Baers portait d'azur au contour d'or, deux panaches d'argent et un poisson, aussi d'argent, en pointe. »

XXIV. — ROBERT. — (1462). — *Robert de la Magdelaine*, alias *le Pèle*, de la nation de *Normandie*, après la mort du prévost Michel Baers, le VII^e jour d'octobre audit an 1462, fut d'un accord esleu prévost, à la faveur du bon duc Philippe de Bourgogne et de son fils *Charles*, conte de *Charolois*.

Cestuy Robert estoit sorty d'humbles parens : son père avoit nom *Gilles le Pèle* et sa mère *Janne*. Il naquît le pénultième jour de mars l'an 1415, en un village nommé *Fousseran*, près la *Forêt aux lions*, au diocèse de *Rouen*, sur la rivière de *Eltre*. Et l'an 1419, ledit Gilles le Pèle avec sa femme, son dit fils Robert et autres enfans, pour crainte de la guerre, se retira en la ville de *Beauvais* où acheta une maison et y demeura jusques l'an 1426.

Et l'an 1422, *Robinet* fut reçu pour choriste en l'église *St.-Michel* de Beauvais, ja soit qu'il ne fust tonsuré ; mais l'an 1424 il receut la tonsure clericalle en la ville de *Rouen*, aux festes de Pentecouste, de révérend seigneur et prélat l'évesque de *Biponten*. Et au mois de juillet ensuivant, son père et sa mère avec une

Elle se retirèrent de Beauvais, pour ce que la guerre estoit cessée et allèrent à Rouen où achetèrent une maison et y demourèrent, jusques leurs décès.

En la fin dudit mois de juillet, ung riche et notable marchand de Rouen, appelé *Robert le Prêtre*, adopta Robinet le Pele en fils, et demeura en la maison dudit marchand l'espace de cinq ans, fréquentant les escolles et estudes.

En l'an 1450, ledit Robinet fut vestu religieux au monastère de la Magdelaine de Rouen le premier jour d'octobre, et depuis ce temps jusques à sa mort a toujours de chacun esté appelé Robert de la Magdelaine.

En l'an 1454 cestuy Robert fut receu en la chappelle du duc d'*Yorck*, pour lors régent en France et Normandie pour le roy anglois. Et l'an ensuivant le dit duc d'*Yorck* donna cestuy Robinet ou Robert à monseigneur *Lois de Luxembourg*, cardinal et archevesque de Rouen, chancellier de France pour le roy d'Angleterre, pour remplir sa chappelle au moien que plusieurs de ses chantres estoient demorez à *Paris*, à la réduction de la ville. Et l'an 1456, le dit archevesque sortant de *Paris* se retira à Rouen, où il renouvella sa chappelle pour la raison susdite, et lors Robinet fut retenu pour hault contre, son chappelain à plain gages, et deux de ses compaignons religieux avec luy, aussi haute voix, lesquels servirent ledit seigneur archevesque et chancellier jusques à son trespas.

En l'an 1445, le dernier jour de may, ledit archevesque partit de Rouen avec son estat, honorablement accompagné de prélats, seigneurs d'église, gentilzhomes et sa chappelle richement garnie de toutes choses, et alla à *Caudbec* et de là à *Harfleu* où attendit le vent propre pour passer en Angleterre. Audit Harfleu luy fut délivré ung très grand navire de *Bretaigne*, appelé la *Marie*, pour son corps et son estat. Et vinrent pour le conduire à passer la mer, les seigneurs de *Falbot*, d'*Escalles*, de *Suffort*, messer *Thomas Quiriol* et autres jusques à six navires de guerre, chacun desdits seigneurs le sien, avec trompes, clarons et autres instrumens, tellement que la mer en retentissoit. Et par un beau temps arrivèrent au port de *Hemptonne* à très grand resjouissement de chacun, le VIII^e jour de juin audit an 1445.

Estant ainsy ledit chancelier arrivé à Hamptonne, vinrent, de par le roy d'Angleterre, le seigneur de *Staffort* et autre grand noblesse pour le recevoir et festoier; et luy fut son logis ordonné en la maison de l'archevesche de Cantorbie, hors la ville de Londres, droit à l'oposite du palais du roy à *Wesmenter*, sur la rivière. Et fut icelle maison richement tendue de tapisserie à haulte-hese. Auquel lieu arriva la veille de *Saint Jun Baptiste*, à l'heure de vespres.

Et pour ce que ledit jour on faisoit de coutume grand fête à Londres, avec grans pompes et estas, il donna congé à Robinet et autres de sa chapelle de y aller veoir les festes et feux que l'on y faisoit tous les ans celle nuit et la veille *Saint-Pierre* et *Saint-Paul* ensuivant.

Robinet et ses compaignons y furent recogneuz de plusieurs chantres quy les avoient veuz autrefois en Normandie, lesquels les menèrent partout où ils n'eussent osez aller seuls, à raison que les anglois sont rudes et merveillex aux estrangers.

Le roy *Henry* d'Angleterre estoit pour lors à *Windsor*, et lendemain après la feste *Saint Jan Baptiste*, viut en son palais à Londres. Et deux jours après fut le conseil assemblé, en la présence du roy, pour ouir le susdit chancelier, lequel rendit les seaux au roy et s'excusa de plus exercer l'office de chancellerie pour plusieurs raisons évidentes. Toutesfois le roy et son conseil ne les volurent prendre, et luy fut fait par le roy et les princes grand recoeil, excepté le duc de *Cloestre* lequel on disoit qu'il avoit commission et intention d'aller estre regent en France, ce que ledit chancelier ne voloit souffrir; mais requeroit avoir le duc d'Iorch.

Après que ledit archevesque eust esté certains jours près l'hôtel du roy, il se deslogea et alla en sa maison en la ville de Londres, qu'il avoit à cause de son évesce de Hély dont il estoit évesque en commande. Et est icelle maison située en une place appelée *Hollobourne*, près où les gentilzhomes nobles et autres du pais estudiant les lois et coutume du réaulme. Et là se tint ledit chancelier jusques à la feste de la *Magdelaine* qu'il s'en alla en ung autre logis qui pareillement estoit sien à cause dudit Ely, et

est à dix mille de Londres, nommé *Hadruffal* (*Hartfeld*), et là se tint jusques à la my-aoust dudit an 1445, dont la bastille de *Dieppe* fut prise la veille (1), et le sceut ou en Angleterre le jour de my-aoust. Et ce jour mesme le roy le manda audit chancelier, à l'heure de son coucher, quy fut fait une merveilleuse diligence par mer et par terre, et que le conte de *Saint-Pol*, neveu dudit chancelier, estoit le principal de l'entreprise (2).

De ceste nouvelle fut le chancelier sy troublé qu'il se acoucha malade, de sorte que onques puis n'eut sorti.

Ce saçant le roy d'Angleterre il luy envia ses médecins et chirurgiens et tout le confort qu'il peut ; mais tout n'y valut riens, car le XVI^e jour de septembre ensuivant decéda de ceste valée de misère, en fort belle congnoissance, en son dit logis de *Hadruffal* (3).

Lors fut son corps embasné, ainsy que à tels seigneurs appartient, le luminaire fait à tous ses serviteurs vestus de noir. Et cependant qu'on faisoit ces préparations, les plus notables de sa maison, assavoir maistre *Jan Lesburs*, docteur en théologie, maistre *Laurens Surrea*, docteur *in utroque jure*, maistre *Simon de la Mare*, docteur en médecine, tous chanoines de Rouen, maistre *Simon Caur* (ou *Cant*), maistre d'hostel, et maistre *Eustace Lombard*, audientier et licencié és loix, portèrent les seaux

(1) La bastille construite par les anglais, tombée le 14 août 1443 au pouvoir des français commandés par le Dauphin et Dunois. A. L.

(2) Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, neveu de l'évêque d'Ely, d'abord fortement attaché aux anglais, avait rompu avec eux et montra en effet beaucoup d'intrépidité à l'enlèvement de cette bastille.

A. L.

(3) Ce cardinal archevêque n'a qu'un tout petit article dans la *Biographie univ.* (XXV, 467) qui place sa mort au 18 septembre 1443. Ces très longs détails sur Louis de Luxembourg, assez étrangement placés dans un catalogue de prévois, et que pourtant nous n'ayons pas cru devoir supprimer, se retrouvent presque mot pour mot dans le second volume (feuillelet 232 de la pagination d'en bas) des chroniques de Bresin, copiste et probablement continuateur de ce catalogue. A. L.

au roy lequel fut très dolant d'avoir perdu un si féal et fidelle serviteur.

Alors ledit seigneur roy fit prendre en sa garde tous les biens et serviteurs dudit deffunt et entretenir à gages, prouffits et despens, jusques ils furent retournez en la ville de Rouen. Et fit pareillement ledit seigneur roy célébrer les obsèques et funérailles fort honorablement et magnifiquement. Et fut le corps porté in-humer en l'église cathédrale dudit Ely, et partout le chemiu, en chacune église on mettoit le corps de nuit, avec luminaire, et disait-on vigilles et au lendemain obit. Le jour *Saint-Michel*, fut mis en sépulture, à grande solempnité, en ladite église de Ely, au costé dextre du grand autel. La première messe fut du Saint Esprit, laquelle fut chantée en musique à la mode du pais; la seconde de Nostre Dame et chantée par les chappellains et chantres dudit deffunt, et la tierce fut de *requiem*, quy fut célébrée par les moines d'icelle église : est à noter que la plupart des églises cathédrales d'Angleterre estoient de moines noirs.

L'an ensuivant, quy fut 1444, messire *Gilles de Bretagne* emmena tous les chappellains et chantres dudit chancelier deffunt, et les présenta à son frère le duc de Bretagne, excepté Robert de la Magdeleine lequel fut remené à Rouen avec tous les autres serviteurs dudit feu archevesque, et tout aux dépens dudit roy d'Angleterre.

Quant ledit Robert fut arrivé à Rouen, il trouva son seigneur et maistre *Zénon de Castillon*, évêque de *Baieux*, lequel le receut joieusement et le mena avec luy à Baieux, et le mit aux études à *Casn*, au collège de Rouen.

En l'an 1446, le dernier jour d'aoust, partit de Rouen maistre *Jan de Castillon*, Lombard, docteur en théologie à Paris et évêque de *Constance en Normandie*, neveu dudit *Zénon*, évêque de *Baieux*, lequel évêque de *Constance* estoit député de par le roy d'Angleterre, pour aller à *Rome* vendre l'obédience au pape *Nicolas V^{me}*, où il alla en grand estat pour soy montrer en son pais de *Lombardie*, et mena compsignons chantres ave luy jusques à quatre, entre lesquels Robert fut l'ung par le commandement dudit évêque de *Baieux*, son seigneur et maistre.

Et eux arrivés à Rome, Robert fut retenu en la chappelle du pape, et vestit le suplis et eut les gages acoustumés. Mais pour le gros air et estrange que y couroit à Rome, avec ce qu'il estoit travaillé de gouttes, il fut contraint de retourner en son pais, devers l'évesque de Baieux et aux estudés à Caen.

En l'an 1448, après la Chandeleur, Robert fut envoyé quérir à Caen, de la part du bon duc Philippe de Bourgogne, pour estre en sa chappelle. Lequel Robert, par le congé du duc de *Sommerset*, pour lors régent en France pour le roy d'Angleterre, dudit évésque de Baieux, son maistre, et du prier de la Magdelaine, son prélat, partit pour aller à Bruxelles, où finalement arriva et y trouva le bon duc Philippe la nuit de Pasques flories. Et lendemain et tous les huit jours ensuivans, fit l'office de diacre en ladite chappelle, chanta toutes les passions et évangilles, béniat le rierge le samedi, veille de Pasques. Et après le divin service accompli et qu'il fut ainsy esprouvé, le bon duc Philippe lui bailla mesmes le soupis et amusse.

En l'an 1456, le susdit évésque de Baieux envoya audit Robert estant à Bruxelles à la chappelle dudit duc, le don et fettes de prieuré de *Saint-Nicolas*, près Baieux, lequel valloit en bonnes revenues de six à sept cens francs, et tôt après en alla prendre possession et en jouit paisiblement près de huit ans (1).

Icy est à noter que l'an 1458, le jour *Saint-Luc*, en octobre, le susdit Robert chanta sa première messe à Rouen, au monastère de la Magdelaine, d'où il estoit religieux; auquel le susdit archevesque de Rouen et chancelier, son maistre, quy pour lors vivoit, envoya à son offrande dix nobles d'Angleterre, dix demy-nobles, dix quarts de nobles et d'autres monnoies estranges jusques au nombre de cent salatz, et tout par dix: Dieu lui rende en paradis (2)!

(1) Ce prieuré de chanoines réguliers de l'ordre de *Saint-Augustin*, que nous avons vainement cherché dans le *Gallia Christ.*, se nommait *Saint-Nicolas de la Chemaye*. Il existait non loin du prieuré de *Saint-Vigor le Grand*, lequel était situé dans le voisinage, mais hors la banlieue de Bayeux.

A. L.

(2) Ne croirait-on pas que c'est Robert lui-même qui fait entendre



En l'an 1462 (comme dit est), ledit Robert fut esleu, à la faveur du bon duc Philippe de Bourgogne, prevost de l'église de Watene.

En l'an 1468, le V^e jour de septembre, feste de *Saint-Bertin*, fut l'église du monastere de Watene, avec la plus part du cloistre, par feu de meschef que les couvreurs de plomb avoient mal gardé, totalement arse et consummee, avec tous les biens d'icelle, comme reliquaires (4), santuaires, calices, croix, aornemens, livres, tables d'autel, ymages et les plus beiles formes au cœur quy fussent decha les mons, lesquels ledit prévost Robert avoit fait faire tout de nouveau; et de tout ce n'y eut riens sauvé.

cette pieuse exclamation de reconnaissance? Si ce n'est là sa voix, c'est une voix amie; et beaucoup de circonstances souvent trop minutieuses, consignées dans le cours de ce récit, n'ont pu l'être que par une personne bien avant placée dans les confidences du prévôt normand.

A. L.

(1) C'est bien probablement dans cet incendie que périrent, avec beaucoup d'autres, les précieuses reliques envoyées avec tant de soins à Watten, durant la prélatuie de Bernold, III^e prévôt, par la comte Robert. Nous verrons bientôt que Robert-le-Pèie pourvut son église de nouveaux reliquaires que probablement les Huguenots auront encore entamées en 1566, lors de leur visite peu courtoise à ce monastere. Aussi ne possédait-il plus que fort peu de ces pieux trésors. Voici les deux seules mentions que nous sachions en avoir été faites; et la seconde appartient au temps où Watten était occupé par des Jésuites anglais.

« En icelle église (*de ladite prévôté*) est le troisième doy de *St.-Gille* (duquel le corps gist en *Provence*), l'une coste de *St.-Riquier* et plusieurs autres reliquaires quy là sont vénérez par plusieurs dévotes personnes. » — *Chronique de Bresin. t. I. 2^{me} partie, p. 352 de la pagin. infér.*

« *Watenensis domus habet insignem partem sanctissimi ligni vitalis quo Salvator noster salutem nostram in medio terræ operatus est; quam quidem partem, chrystallo in modum crucis effubre facta, religiose admodum videre est. Est quoque penes istos quoddam osculum sancti Richarii cum alii sanctorum exuviis.* » — *Hierogazophylacium Belgii Arn. Ray-sii, Duaci, 1628, in-8. p. 549*

A. L.

En l'an 1469, ledit prévost Robert commença à réédifier son église, et, tout le couvent en procession chantans *V'eny creator Spiritus*, ledit prévost asseit la première pierre en l'honneur de Dieu, de sa glorieuse mère, des patrons de l'Église et de *Saint-George* martyr ; et tousjours depuis y a fait besonguer jusques à sa mort.

En l'an 1470, ce prévost Robert, et les années ensuivants, a réédifiée et refourny son église tout de nouveau, assavoir de calices, reliquaires, encensoir, croix ; petits pots, bastons coretez (ou coristes), le tout de fin argent doré où il appartient, livres, ornements d'église de toutes sortes, tables d'autelz pour fournir six ou sept autelz, ymages semblablement, le tout de magnifique et excellent ouvrage ; a fait faire quatre grosses cloches ; assuy a fait réparer le chapitre et le refectoir tout de nouveau, et la chappelle Notre Dame et Saint-George ; fait paver et vausurer, come appert pour le présent, plusieurs autres ouvrages et édifices ; a fait construire, comme la grande porte du monastere, et dresser les fondemens de tout le reste de l'église.

Et après tant de bonnes œuvres par luy accomplies, il dérocha l'an 1478, le XVII^e jour de septembre, et est inhumé en la chappelle Notre-Dame d'icelle église, qu'il avoit, comme dit est, de nouveau fait réédifier.

REMARQUES. — Robert de la Magdalaine ou de la Magdelaine est assurément un des hommes les plus distingués qui aient été placés à la tête du monastere de Watten ; il occupa ce poste pendant seize ans ; et cependant sa personne et jusqu'à son nom sont restés inconnus aux auteurs du *Flandria illustrata* et du *Galka Christiana*. Si leurs immenses travaux leur avaient permis de ne rien négliger, ils auraient pu le trouver, ce nom, dans Malbrancq où M. Hermand, assidûment livré à des recherches locales, a su le découvrir, mais sans rencontrer, là ni ailleurs, aucun renseignement sur sa vie ; rien même qui lui permit de déterminer d'une manière précise le rang que Robert avait occupé dans l'ordre des prévôts de Watten :

« Nous placerons, dit-il, après Jacques (*Chevalier*), sans certitude aucune, un prévôt du nom de Robert de la Magdelaine, normand de nation, dont il reste à Watten une pierre sépulcrale et à qui fut dédié un manuscrit sur l'histoire de cette prévôté. »

« Ce fragment de pierre sépulcrale, ajoute-t-il (note 4 de la p. 144),



sort de souli à une peste de sortie de l'avant-cour qui précède la tour et qui conduit aux poutres. La pierre est impressionnée par ses sculptures. On y voit un chanoine en costume. Il y reste, ce commencement de légende : *Robertus de Magdalenâ natione Normanus hujus venerabilis cenobii pr. positus*. Cette pierre tombale nous paraît porter les caractères du XV^e siècle. »

Quant au ms. dédié à Robert, voici ce qu'on lit dans Malbrancq (II. 303 et 9).

« Incidi in vetustum codicem ex Watenensibus, uti verisimile est. in *Jacobi Blasii* episcopi Audomarenensis bibliothecam translatum (Audomaro enim præsulii Watenensis illa præpositura addicta est) ubi eorum que scripturi sumus, hæc præmittitur prælatio : *Descriptio sinus montis Watinensis cum originis antiqui monasterii B. M. Watinensis ex codice ms. Hanc supradicti montis descriptionem et ejus monasterii originem ego A. D. L. A. de verbo ad verbum exceperis ex quodam libro ms. in fol. et membrana æcarato et dicato Roberto de Magdalena ejusdem monasterii præposito, cui ms. titulus est : C. Epithoma Montium. Et ex epistola dedicatoria manifeste colligitur librum hunc ms. compositum fuisse per F. Joannem Brehalli, ordinis prædicatorum S. T. professorem et per regnum Francie inquisitorem.* »

M. Hermand dit à cette occasion (note I de la p. 143) : « Le fait de la dédicace d'un ms. nous a semblé, avec les caractères de la pierre, indiquer que ce prévôt était du XV^e siècle et nous l'avons placé dans la seule véritable lacune que nous ayons dans ce siècle. »

Nous avons vu que c'était après Michel Baers et non après Jacques Chevallier qu'était la place de Robert ; mais M. Hermand n'ayant pour guide qu'un fragment d'épître sans date, ne pouvait pas approcher plus près de la vérité qu'il ne l'a fait.

Quant à sa conjecture sur le siècle auquel ce prévôt appartenait, elle aurait pu se changer en certitude ; car Jean Brehalli qui dédia un livre à Robert, fut l'un des hommes choisis pour réviser le procès de l'héroïque Jeanne d'Arc, et le sept juillet 1436 il signait le jugement qui le réhabilitait. Aussi ce dominicain distingué obtint-il l'honneur d'un assez long article dans les *Scriptores ordinis prædicatorum* des P. P. Quetif et Echard, t. 1. 813 et 16.

Ces deux écrivains, si véritablement érudits, avaient connu le passage de Malbrancq, transcrit ci-dessus, qu'ils ont aussi rapporté ; et pour mieux dégager le titre de l'ouvrage dédié par Brehalli à Robert, et qui n'était pas, ainsi que M. Hermand l'avance, par une légère inattention « un ms. sur l'histoire de cette prévôté (*de Watten*) » ils ajoutent comme conséquence des faits énoncés : « Ex quibus habetur

Brethellum opus scripisse hoc titulo : *Epithome mentium*, in quo descriptio erat montis Watenensis quem perjurandum praedicant in Morinis, et monasterii celebris olim super eum exstructi nunc vero bellorum infelicitate eversi. »

Les protections qui entourèrent Robert le Pèle, ses longues études, l'hommage que Jean Brehal lui fit d'un de ses ouvrages et les diverses fonctions qu'il remplit, prouvent qu'il n'était dépourvu ni de mérite, ni de talent. Nous avons même acquis la preuve qu'il s'était livré avec succès à la culture des lettres : cela résulte du passage suivant emprunté à la chronique manuscrite de Bresin, t. 1, 2ème partie, fol. 283 de la pagin. infér.

« S'ensuit l'ordonnance du pris de rétorique tenu à Bruxelles, en la chappelle du bon duc Philippe de Bourgogne, audit an 1460, le penultième jour de décembre. Duquel pris estoit prince, pour cest an, frère Robert le Pèle, *Alias* Robinet de la Magdelaine, religieux de l'hôtel Dieu de Rouen, chaire et chapelain dudit duc, lequel depute a cette prievosté de Watènes, et portait pour devise : PAIX ET BASTI. »

Suivent les noms des personnes, au nombre de vingt-sept, qui ont besoyné sur le pris susdit.

« Robert de la Magdelaine portait de gueule au bélier passant d'argent, accorné d'or et au chef de même. »

Au dessous de l'écu le mot PAIX pour devise.

XKV. — CLAUDE. — (1478.) — *Claude de Mussy*, de la nation de Bourgogne, en faveur de la duchesse *Marie de Bourgogne*, comtesse de Flandres, etc, fut fait prévost l'an 1478, après le décès dudit Robert.

Au temps dudit prévost Claude, savoir l'an 1507, le jour de S Jacques, 23^e de juillet, jour de dimanche, fut de nouveau dédiée et consacrée l'église d'icelle prévost de Watènes (laquelle à raison de la combustion du temps du prévost Robert, avoit esté démolie et ruinée, et depuis par ledit Robert recommencée et réédifiée, et achevée par ledit Claude par révérend père en Dieu *Jan*, évêque de Siballe, suffragant de monseigneur *Philippe de Luxembourg*, cardinal, évêque de Terouennes ; et fut consacré le hault autel en l'honneur de la vierge Marie, et l'autel au costé senestre sous le dossal, en l'honneur de *S. Gilles* et costé au costé dextra en l'honneur de *S. Eustape* et *S. Laurens*,

archevesque de *Dublin* ; y assistans : révérends prélats *Gille*, abbé de Clermarès, *Nicass*, abbé de S. Augustin près Terouenne, et le susdit prévost Claude ; sir *Jan de Guines*, prieur, et sire *Jan Flammen*, chambelan de l'abbate de S. Bertin ; sire *Morand Danet*, chanoine de S. Aumer, sire *Jan de Bersaquas*, curé de *S. Denis* et doien rural de S. Aumer. Mos^r. *Jan Bournel*, chevalier et s^r de *Boncourt* ; mos^r *Guillaume d'Anjour*, s^r du *Mainil*, *Boutry*, et de *Cormettes*, pour lors maieur de la ville de S. Aumer ; *Louis de Rebègue*, s^r de *Halines* ; *Baudouin* de Ketinghen, escuier ; maistre *Baudouin* de Grospré, licencié en droit, premier conseil-ler dudit S. Aumer et beaucoup d'autres.

Et lendemain 26^e dudit mois de juillet, lelit évesque de Gibelle consacra en icelle église l'autel près le grand pilier, en la nef, en l'honneur de S. George, martyr ; et l'autel entre le cœur et la chappelle S. Andrieu en l'honneur de S. Nicolas et S. Regnier ; et l'autel derrière le cœur en l'honneur de S. Augustin et Sainte Agnès ; y assistans : sire *Hugues Bernard*, capellain de l'église de S. Aumer, maistre *Roland Guislin*, curé de *Waurans*, *Jaques de Fromantel*, bachelier en droit et beaucoup d'autres.

Ce prévost Claude a fait faire le comble du cœur, les vausures d'iceluy et les verrières, et la vausure de la tour, et le dossal de pierre de taille, les formes au cœur quy sont les plus belles de ce quartier, et beaucoup d'autres édifices à réparer.

Et après avoir gouverné l'église en bien grande prudence, aimé de chacun, l'espace de xxxv ans, céda son droit de prélatüre à *Ferry de Clugny*, son nepveu, l'an 1512 : retenant pour tenir son estat, la maison S. Aumer et quelques sommes.

Et trespassa lelit Claude l'an 1520, le XIII^e jour d'octobre, et est inhumé au cœur dudit monastère, au costé dextre.

REX. — Claude de Messay ou de Messiac n'est cité ni dans Sanderns ni dans le Gallia. M. Hermand (p. 146), le désigne comme prévôt de 1479 à 1496 ; il ajoute qu'en 1516 et 1518 il prenait le titre d'ancien prévôt de Watten.

Le même écrivain dit qu'un relâchement de mœurs se fit remarquer, au commencement du XVI^e siècle, à Watten, où on aurait placé des

prévôts tirés d'autres monastères; cause probable, ajoute-t-il, pour laquelle Claude de Messiac aurait quitté Watten avant sa mort.

D'un autre côté, voici ce que nous lisons dans *Paquot* (XV. 224): « La maison (*de Watten*) étant tombée dans un grand relâchement pendant le XVI^e siècle, on fut obligé d'y mettre des prévôts tirés d'autres monastères. Vers 1556, huit religieux qui y vivoient avec peu d'édification, se choisirent un prévôt d'entre eux, qui ayant vendu l'argenterie de la maison et les meubles les plus précieux de la sacristie, se sauva en Hollande où il mourut frappé de la peste. »

Nous aurons occasion de revenir sur cette dernière circonstance; mais remarquons que *Paquot* ne parle pas, comme le fait M. Hermand, du commencement du XVI^e siècle; et plus tard, nous verrons encore que le vague, l'incertitude ou la disparité d'époque accompagnaient toujours les bruits compromettants répandus à diverses reprises sur les religieux de cette prévôté. Rien de défavorable ne ressort jusqu'à présent contre eux des faits naïvement consignés dans ce catalogue, et la cession consentie par Claude au profit de son neveu, sa retraite dans une propriété de la communauté, après trente-cinq ans d'exercice, s'expliquent fort naturellement.

« Claude de Messiac portait d'argent à trois bandes d'azur. »

En dess. de l'écu, ces mots pour devise : *DEUM TIME.*

XXVI. — FERRY — (1512). — *Ferry de Clugny* fut fait prévôt, par la cession de son oncle le prévôt Claude, l'an 1512, et régla l'église environ sept ans, et trespassa, luy étant à Paris, l'an 1519. Et est inhumé en l'église de *Sainte-Généviève*, au dit lieu de Paris, le 25^e d'avril.

REM. — *Ferry de Clugny* n'est mentionné nulle part. *Sanderus* ne mentionne pas, comme le *Gallia christ.*, sur les prévôts de Watten, depuis 1424, rompt le silence à cette époque, et nous signale comme prévôt, *Gérard de Ouinghien* ou de *Winghens*, lequel « præpositus Watanensis anno 1513, factus est abbas S. Amandi Elnonensis Ord. S. Ben. in dioec. Tornacensi. per resignationem abbatis *Gulielmi de Bruxella.* »

M. Hermand, n'ayant pu connaître *Ferry*, pense que ce *Gérard* reçut la charge de prévôt pendant la vie de Claude de Messiac, retiré à S. Omer; et il dit d'après *Sanderus*, qu'il quitta cette place pour devenir abbé de S. Amand en 1518.

Sanderus s'est trompé : Génaud de Quinghien ne fut jamais prévôt, mais prieur de S. Michel de Wast.

Landelin de Lacroix, dans son histoire manuscrite des abbés de S. Amand, dit que Guillaume résigna ses fonctions d'abbé « in gratiam Gerardi prioris de Wast Cluniacensis congregationis » tandis que Watten appartenait à l'ordre de S. Augustin. Le *Gallia Christ* (III, 267) dit aussi, dans son article sur l'abbaye de S. Amand : « Turque S. Amandi prefecturam dimisit (*Gulielmus*) Gerardo de Øvinghien priori de Wast in di. Morinensi, e congregatione Cluniacensi. » Quant à la situation de ce prieuré, aujourd'hui fort ignoré, on la trouve dans le *Bibliotheca Cluniacensis*, ou catalogue des abbayes, prieurés, etc. de cet ordre, Col. 1716. « Prioratus S. Michaëlis de Wasto, Morin. seu Bolon. dioc., ad duas leucas prope *Callais*.

« Ferry de Clugny portait d'azur à deux clefs d'or, adossées en pal et liées par des anneaux en losange. »

En-dessous de l'écu, ces mots pour devise : . . . ET SOUVENIR.

XXVII. — JACQUES DAUSQUE. — (*Vers 1519*). — Jacques Dausque, natif de S. Aumer, religieux dedit monastère de Wastène, fut après la mort de Ferry, esleu prévost. Il fut, grand mesnager et remit le cloistre fort au-dessus

Il fit bastir la chappelle dite S. Gille avec la partie de la croisée; fit construire la chambre de la salette bas, tenant le réfectoir, et réparer icelle salette de lambris et autre bel ouvrage. Il fit construire la cuisine du couvent et eslever plus haulte que paravant, et autres ouvrages à l'entour. Fit édifier de fons en comble les cambres appellées communément l'hospital. Aussy fit du tout réédifier et réparer le chasteau et maison de Piebroug, et plusieurs autres ouvrages redressa et remit en meilleur estat. Et augmenta grôtiement le bien et revenues de son cloistre, lequel il gouverna environ XIX ans, et décéda l'an 1538, le VIII^e jour de février, et repose son corps en la croisée de l'église, au costé de septentrion, devant son épitaphe que, en son vivant, avait fait construire de Pierre d'Avennes (1). Et après sa mort l'église fut vacante de pasteur environ l'espace de deux ans.

(1) Pierre d'Avennes-le-Sec, non loin de Bouchain, vanité

Cestay prévost Dausque fit aussy faire la cinquiesme des plus grosses cloches.

EUSTACE DE CROY, évêque d'Arras, prévost des églises de *St. Aumer, Aire, Béthune*, etc., fut fait coadjuteur dudit prévost Dausque ; mais il décéda environ quatre mois avant luy ; sçavoir le V^e jour d'octobre l'an 1558, et fut son corps inhumé en l'église cathédrale de S. Aumer.

REM. — M. Hermand est le seul qui cite Jacques Dausque, qu'il dit avoir été prévôt en 1520. Il ne mentionne pas son coadjuteur, sur lequel on peut consulter *Gazet, Hist. eccl. des P.-B.*, p. 140.

« Jacques Dausque portait d'argent à une quintefeuille de treffle » avec ces mots pour devise : *SUMMA VIRTUS CARITAS.* »

« Eustache de Croy portait d'argent, écartelé au premier et au » quatrième de trois faces de gueules, et aux deuxième et troisième » de trois dolaires aussi de gueules, celle de gauche contournée. Sur » le tout un écusson écartelé au premier d'or et au quatrième d'or à la » bande de gueules, chargée de trois alérions ; au deuxième d'azur à » trois fleurs de lis d'or, à la bordure composée d'argent et de gueules ; » et au troisième d'or à deux faces de gueules. »

XXVIII. — JAN FALUEL — (1540). — Jan Faluel, natif d'*Espreleque*, religieux profès dudit cloistre de Watèze et prévost de *Vormeselle*, près *Ypre*, ayant ladite église de Watèze vaqué de pasteur environ deux ans, fut fait prévost l'an 1540, au mois de may ; et gouverna l'église l'espace de deux ans et quatre mois ; et trespasa l'an 1542, vers la fin du mois de septembre ; et repose son corps audit cloistre de Vormeselle.

REM. — Ce prévôt n'est cité par personne. « Jean Faluel portait de sinople à trois couteaux d'or, garnis d'argent, les pointes en bas. »

XXIX. — ROBERT DE CROY. — 1542. — Robert de Croy, évêque et duc de *Cambray*, comte de *Cambresis*, prince du Saint-Empire et depuis prévost de *Nivelles*, fut prévost d'icelle église de

par *Gucciardin*, dans sa *Descript. des Pays-Bas*, et par d'autres avant lui.



Watènes après la mort dudit Faluel, l'an 1542, au mois de novembre ; et , durant son temps, fit faire audit cloistre la brasserie et fournerie et la grange au bois servans à iceux officines, le tout de fons en comble, ainsy comme on peut veoir pour le présent. Et après avoir gouverné l'église l'espace de dix ans, la céda à damp *Jan Fachin*, abbe de *S. Jan du Mont*, près Térouanne, l'an 1552.

Et décéda ledit évesque de Cambray, l'an 1556, le dernier jour d'aoust, et gist à Notre-Dame de Cambray.

REN. — Sanderus s'exprime ainsi : « Robertus de Croy, præpositus commendatarius Watensis, item B. M. V. Audomaropoli et *S. Gertrudis Nivelis*, factus est quoque episcopus cameracensis circa annum 1520. Watensem præposituram tenuit usque ad obitum anno 1556. »

M. Hermand, n'ayant pas plus que Sanderus eu connaissance de la cession consentie, en 1552, par Robert de Croy au profit de Jean Fachin, et arrivant de la sorte jusqu'en 1556, place ici l'histoire d'une soustraction qui aurait été commise, suivant Paquot, vers cette dernière année, par un prévôt de Watten, ainsi que sa fuite et sa mort en *Hollande*, desquelles nous avons parlé dans les notes concernant le XX^e prévôt.

Notre Catalogue se tait complètement sur ce prétendu méfait ; et on cherche même en vain à quelle époque plus ou moins voisine de 1556 il aurait pu être commis ; car, après l'administration de Robert de Croy qui, quoique prévôt commendataire, ne néglige pas sa prévôté et y fait exécuter des constructions utiles, nous allons voir Jean Fachin gouverner avec soin ce monastère jusqu'en 1565, qu'il le remet aux mains de l'évêque de S. Omer : Et n'oublions pas que l'honnête Jean Bresin, qui nous a conservé ce Catalogue, fut *custos* de Watten de 1542 à 1574, et que durant ce long intervalle, nul ne fut plus à portée que lui de connaître parfaitement la vérité.

Assez de scandales douloureux furent jadis donnés au monde par des établissements religieux pour qu'on s'abstienne d'en augmenter trop légèrement le nombre.

« Robert de Croy portait d'argent, écartelé au premier et au quatrième de trois faces de gueules, et aux deuxième et troisième de trois dolaires aussi de gueules ; au chef d'or chargé d'une aigle de sable, aux ailes étendues et abaissées, ornée sur la poitrine d'un lambel de gueules à trois pendans ; le tout surmonté d'une couronne. » — Devise : A JAMAIS CROY. »

XXX. — JAN FACHIN. — (1552). — Jan Fachin, religieux de *Saint Vast d'Arras* et abbé de *Saint Jan du Mont*, près Terouenne, et depuis abbé de la Chappelle et commandeur de *Bailleul*, succéda audit Robert de Croy en ladite prévosté de Watène, par cession ou résignation que luy fit ledit Robert l'an 1552, et fit sa joyeuse entrée le jedy de la sepmaine letare, XVI^e jour de mars audit an 1552, à dater l'an à la Résurrection.

Ledit prévost fit pour la comodité de son église, transporter la cense de l'hospital dedans l'enclos du monastère, laquelle auparavant estoit distant du cloistre le gest d'une pierre; et fit faire nouvelle basse-court, et édifier de fons en comble granges, estables et autres officines à ce servans; fit dresser la muraille depuis le jardin de la bouverie jusques la grauge au foing, et aussey l'autre depuis icelle bouverie jusques à la verde chambre tenant la basse court, et celle depuis l'église jusques les champs, le tout de bonnes briques. Fit réparer plusieurs autres édifices et réduire en meilleure forme que paravant. Et sy augmenta grandement les revenus de son église; fit parelement bâtir la salle et cave de devant en la maison de S. Aumer.

Ledit seigneur, après avoir cédé icelle église et prévosté de Watène au révérendissime s^r mon^r *Gérard de L'americourt*, évesque de S. Aumer, l'an 1563, print honeste congé aux religieux dudit lieu, et se retira à S. Aumer, le mardy XI^e jour de décembre, l'an susdit; où vesquit le reste de sa vie en la maison de son abbaie de S. Jan : et décéda l'an 1570, le VI^e jour de juillet, et fut porté en sépulture à *Saint Anthoine lex Bailleul*, où avoit translaté son abbaie de *Saint Jan du Mont*, près Terouenne.

Rex. — Le *Gallia Christiana* range ici dans la liste des prévôts, et c'est le XII^e et dernier qu'il nomme, un *Philippe de Lannoy*. Voici les termes qu'il emploie et qui ne semblent pas dire ce qu'il veut leur faire signifier : « Philippus de Lannoy, Watinensis præposituræ Virgini matri sacræ decanus, S. Mariæ in nemore juxta RuisselWilleam, ubi votum religionis emiserat, abbas consecratur an. 1590. » Sanderus est plus formel; il dit positivement que Philippe de Lannoy fut le dernier prévôt de l'église de Watten, laquelle, par une bulle du pape Pie IV de l'an 1560, rapportée dans Miræus, t. II. p. 1298, a été réunie à l'évêché de S. Omer. Il ajoute que ce Ph. de Lannoy fut aussi prévôt de l'église *Sainte Vaudru*, à *Mons*, et abbé de *Ruisseauville*, en *Artois*. M. Her-

mand le cite aussi comme prévôt de Watten, et le place après Robert de Croy et avant Jean Fachin.

Cependant nous avons vu que ce dernier succéda immédiatement à Robert de Croy. Il n'y a place nulle part pour admettre Ph. de Lannoy dans cette liste : aussi pensons-nous qu'il n'a jamais été prévôt, mais doyen de l'église de la prévôté de Watten, comme l'a imprimé le *Gallia Christiana* lui-même.

Dans certaines églises et dans les monastères il y avait, parfois temporairement, parfois à perpétuité, un doyen pour aider l'abbé, le prévôt ou le prieur. Nous voyons parler d'un doyen de Watten, sous *Gérard d'Haméricourt*, dans un mémoire cité par M. Hermand (p. 154); et à Sainte-Waudru désignée plus haut, précisément, il y avait toujours un prévôt et un doyen. (*Histoire de la ville de Mons*, par G. J. de Bousso, p. 29 et 51).

M. Hermand, le seul qui ait parlé du prévôt réellement en exercice lors de la publication de ladite bulle de Pie IV, lui donne, nous ignorons d'après quelle autorité, le nom de *Hachain*. Le même individu est mentionné par le *Gall. Christ.*, t. V. col. 350, et il y est nommé, comme dans notre Catalogue, Fachin.

« Jean Fachin portait de gueules au chevron d'or, chargé d'une fleur de lis d'azur, accompagné de trois glands d'or suspendus à leur branche de même Avec cette devise : CORDE ET AN. . . . »

XXXI. — GERARD DE EMERICOURT. — (1565). — Le mardi 28^e jour de décembre 1565, monseigneur Gérard de Emericourt, premier évêque de Saint-Aumer et abbé de Saint Bertin, fit son entrée et print possession.

Au temps de cest évêque et prévost Gérard, en l'an 1566, s'esleva au Pais-Bas (ou grand scandale de la foy catholique et ruine dudit pais), une ligue très perverse et domageable, vulgairement appelée *la ligue des Cheux*, de certain nombre de gentilshommes, desquels estoit chef le sieur de *Bréderode*, hollandais, affin de (comme ils disoient) résister à l'inquisition d'Espagne, que l'on voloit introduire audit pais.

Sous les aïdes de cette ligue s'ouvraillèrent (ou s'assemblèrent) plusieurs manières de hérétiques, et se y assemblèrent de tous pais, en cestuy pais d'en bas : sy comme les huguenots ou calvinistes de France, luthériens d'Alemagne, anabaptistes et autres de

semblable vocation, et à tous costez commencèrent à faire sermons publics, qu'ils appellent presches, en gardinages, prairies et champagnes, esquelles se trouvoit grand multitude de peuple; et, en bref temps, tellement multiplièrent et augmentèrent qu'ils dressèrent sumptueux temples, à la mode de leur nouvelle religion, en villes et bourgades pour faire librement leurs dites presches et dampnables cérémonies, suyvnt la doctrine de leur chef le diable et son disciple Calvin.

Et durant la saison d'esté de cet an susdit, se firent les maistres (par estre en plus grand nombre de plusieurs villes et bourgades; et à l'entrée du mois d'aoust, commencèrent à produire le fruit de leurs dites presches et religion, et entrèrent à main forte es églises, monastères, et en tous autres lieux de religion crestienne où ils profanèrent les saints lieux et brisèrent autelz, ymages de Dieu et des saints, tables et parement d'hostelz, fons de baptesme et généralement tout ce quy servoit à la décoration des dits lieux; n'ayans horreur de pessumder et mettre en diverses pièces la sainte hostie et corps de Jésuschrist.

Le samedi, 17^e jour du mois d'aoust, à l'heure de digner, ces malheureux calvinistes du territoire de Cassel et pais voisin entrèrent audit monastère de Watène (au bruit de la venue desquels estoient tous les religieux retirés à S. Aumer et autres lieux, avec quelque petit de leurs biens) et de première abordée coururent en l'église où ils commencèrent à faire ung lamentable dékast et estrange spectacle : car ils dékastèrent le ciboire sur le pavé le mettans en plusieurs pièces à force de petites hapettes; et que plus est à déplorer, ils pessumdèrent la Sainte Hostie et corps de Jésus; et, faisans diverses pièces et irrisions, rompirent les ymages et toutes les tables d'hostels, getèrent au bas le grand candefabre, au milieu du cœur avec force eschelles qu'ils trouvèrent assez près; rompirent sous les huis qu'ils trouvèrent fermés partout le monastère, et autres plusieurs maux perpétrèrent.

Et après avoir exécuté ce tant pitoyable exploit, sans aucune contradiction, il se remirent au retour pour aller faire semblable dékast en l'église paroissiale de Watène-Bas. Et estans, au milieu de la court dudit monastère, assemblez pour partir, se



prindrent à crier à hault-voix tous ensemble : *Vive les Gheux !* par trois fois, puis soudainement commencèrent à chanter quelque pseaulme de *Marot*, et en chantans, sortirent la porte, eulx retirans vers la paroisse de *Watène* pour acomplir come dit est.

Et ce pendant qu'ils accomplissoient ce merveillex tintamars en l'église dudit cloistre, entroient en iceluy gens de plusieurs villages voisins, lesquels des lors commencèrent à piller le monastere à tous costez ; le despouillant de tous meubles et de ce qu'ils pouvoient trouver, jusques aux mauvais soliers et linge deschiré, tant en l'église, dertoir et chambres come en autres lieux ; de sorte que peu y resta, mesmes les pommes sur les arbres ; et n'y sçavoit-on mettre remède, et continua ce pilage jusques au lendemain jour de dimence quy donna aucun respit.

Mais le lendemain jour de lundy, vers l'heure du soir, par aucun voisin fut rapporté (contre vérité) que à une lieue de là, du costé vers *Havesberghes* estoient quatre cens huguenos de cheval, marchans en diligence pour venir embrasser et destruire le monastere. A raison duquel rapport, soudainement, les voisins de tous costez vinrent de rechef ravir ce quy estoit resté, et emportèrent bancz à dozière, taples, buffets, selles, scabeaux, cofres et toute autre manière de semblable meuble ; mesmes emportèrent aucunes couches, arrachèrent le plomp des tois et commirent une telle désolation que les regardans en avoient horreur et commiseration : et continua ce second pilage jusques au lendemain que tout fut ravy.

Estant le susdit révérendissime évesque adverty de ceste désolation, envoya soudainement lever le plomp d'alentour des cloistres et le fit mener à *S. Omer*.

Et en ce tant misérable estat demoura le monastere l'espace de huit mois et plus, duraut lequel temps fit sa demeure en iceluy ung des anciens religieux dudit lieu, appelé sire *Jaques Selin-ghe*, acompaigné du portier et d'ung autre serviteur seulement.

Or, au moien de ce dégast et désolation dudit cloistre, les religieux d'iceluy, comme exiléz de leur patrie, s'estans retirez en la ville de *S. Omer*, furent logez en une maison sur le viel marché,

derrière l'église *Saints Aldegonds*, à raison que l'abbé de Sain Jan du Mont, jadis leur prélat, icy dessus mentionné, occupoit leur maison en la rue S. Bertin. Auquel logis se tindrent plus de huit mois ; et en ce lieu faisoient l'office divin à basse voix, dnrant ledit temps et jusques le lundy 28^e jour d'avril 1567 qu'on se disposa pour retourner, estans aucuement les divisions asopies.

Et lendemain jour de mardy, 29^e dudit mois, commencèrent les religieux à retourner au monastère, lequel ils trouvèrent tant débaroté que c'estoit pitié à voir. Mais toutefois, soudainement fut commencé à réparer les ruynes de l'église, radouber les tables d'autels, redresser les ymages quy restoiest, restaurer les édifices et autres officines, et rasseoir le plomb sur les cloistres du costé du dortoir.

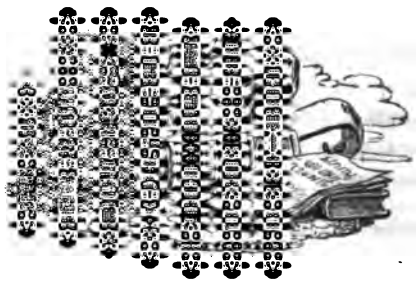
Le jedy VIII^e jour de mai ensuivant, fut par les religieux faite procession par dedans l'enclos du monastère, come le jour des rogations, en laquelle fut portée la Sainte Eucaristie et corps de Jésus avec quatre torces ; et estans de retour au cœur, fut chanté l'yme de *veny Creator spiritus*, laquelle achevée, tous les religieux, l'un après l'autre, baisèrent en grande révérence le pavement devant le grand autel, en signe de reconciliation dudit lieu. Puis fut par le doien d'icelle église célébrée une messe solempnelle du Saint Sacrement.

Et le lendemain jour de vendredy, on commença à chanter vespres à l'acoutumé, et continuer le divin service commé auparavant. *Sit nomen domini benedictum.*

Au temps dudit prévost Gérard, en l'an 1569, au mois de mars, furent commencez les jardins au cloistrè dudit monastère de Wâtène où paravant estoit terre vague et inutile, portant toutes mauvaises herbes : le premier vers la librairie fut commencé et fait par *Loys Brestin*, custos d'icelle église, en son eage de cinquante et un ans ; et le plus grand, vers la cuisine, fut fait par sire *Pierre de la Faulx*, religieux dudit lieu. Et le plus petit, vers la haulte salle, fut fait par *Walerand de Recames*, jeune religieux d'icelle église.

mericourt trespassa à
environ les XI heu-

WATÈNE



une autre main. A. L.



RECHERCHES SUR LES MONUMENTS RELIGIEUX
QUI EXISTAIENT A CAMBRAI AVANT
LA RÉVOLUTION DE
1789.



Sixième Article.

COLLÈGE ET ÉGLISE DES JÉSUITES

AUJOURD'HUI DEVENU

LE GRAND SÉMINAIRE.



Les Jésuites (1) furent appelés à Cambrai en octobre 1562, par l'archevêque Maximilien de Berghes, et acquirent, grâce à la munificence des magistrats municipaux de cette époque, l'hôtel

(1) « Cette société de Jésus fut instituée par le bienheureux père Ignace de Loyola, en l'an 1540. Elle fut approuvée par le S. Siège apostolique et par le Concile de Trente, en la session 25, chap. 16, célébrée au mois de décembre de l'an 1563.

« Dieu par sa bonté suscita icelle société lorsque Martin Luther eut semé sa meschante hérésie, et que Henri roy d'Angleterre, 8^e de ce nom, s'estoit retiré de l'Eglise catholique.

« Au reste, icelle société est éparse en 23 provinces de la chrestienteté; elle a 16 maisons professes, 295 collèges, dont 25 maisons de probation et 67 résidences. En l'an 1600 fut trouvé qu'en toute

de Jacques d'Anneux (1), sur l'emplacement duquel ils bâtirent leurs écoles. Les classes où ils enseignaient la religion et les belles lettres, furent ouvertes en mai 1564.

Ils eurent d'abord une église provisoire que leur fit construire, en 1575, un chanoine de la métropole, nommé Antoine Carrez. Cette église fut placée sous l'invocation de Saint-Michel, par l'archevêque Louis de Berlaymont, le lundi de Pâques, 25 avril 1576.

Forcés de quitter Cambrai en 1580, sur l'ordre qui leur en fut signifié par le baron d'Inchy, gouverneur de la ville, les pères Jésuites se retirèrent à Douai et à Valenciennes; ils y furent assez bien reçus, notamment dans cette dernière ville, dont les habitants s'empressèrent de les recueillir (2). Le duc d'Anjou, frère du roi Henri III, donna alors aux *Orphelins* de la ville, les diverses rentes dont jouissait l'établissement des Jésuites, à charge pourtant « que si ceux de la compagnie de Jésus veulent revenir « demeurer en ladite ville, ils reurent sans contredit en possession des dites rentes » (3).

Les Jésuites revinrent en effet à Cambrai quatre années après, c'est-à-dire aussitôt la reddition de cette place aux troupes Espagnoles, en 1595. Ils obtinrent ensuite des États, en 1604, une

« la société estoient 8,519 pères, lesquels ont fait et font grands « fruits en la chrestienté, même aux terres trouvées aux Indes Orientales et Occidentales en l'an 1492, par Christophe Colomb. » — Julien Deligne, ms. n° 658 art. 21.

(1) La famille d'Anneux, l'une des anciennes du Cambrésis, était originaire du village dont elle portait le nom. Ce lieu est situé sur la gauche de la route de Cambrai à Bapaume, à 8 kil. de la première ville et 22 de la seconde. Parmi les membres de la famille d'Anneux, les historiens mentionnent particulièrement un Enguerrand, neveu de Renier de Trith, châtelain de Valenciennes, qui, en 1096, assista comme croisé au tournoi d'Anchin; puis vers 1650, un Philippe d'Anneux, notamment cité comme un guerrier sage, valeureux, et que le roi, en reconnaissance de ses bons services, éleva au commandement de la ville d'Avesnes.

(2) Archives du Nord, nouv. série, t. iv. p. 168.

(3) Dupont, Histoire de Cambrai.

somme de 1,800 florins, pour les réparations les plus urgentes à faire à leur demeure.

Ces religieux élevèrent bientôt de nouvelles classes : commencées le 26 avril 1606, elles furent seulement terminées en 1614, comme le témoigne l'inscription suivante, sur marbre noir incrusté dans un mur extérieur de la façade :

D. O. M.
SOCIETATIS JESV
SCHOLE
PIA CAMERACENSIVM
ORDINVM
IMPERSA
FORAMEN JUVVENTUTIS
EXTRUCTA
Clj 15C XIII.

L'archevêque Vander-Burch vint aussi puissamment en aide aux pères jésuites, en leur donnant d'abord de son vivant 50 mille florins, qu'ils employèrent à bâtir le plus beau quartier de leur maison. Ce vénérable prélat leur légua, en outre, par son testament, une autre somme considérable pour construire une église, qui fut achevée en 1692 (1), comme nous l'apprend ce chronogramme que l'on voyait anciennement au fronton de l'édifice :

ANNO ANGELOVM EXTRA VII
VAN DER BURCH.

Charles de St.-Albin, archevêque de Cambrai, dota, en 1744, le collège des Jésuites, d'une bibliothèque dont l'entrée était publique. La plupart des livres qui la formaient, recueillis à la Révolution, sont venus former, avec les autres débris des bibliothèques particulières des établissements religieux supprimés en 1791, le riche dépôt littéraire de la ville.

(1) « L'église des R. P. Jésuites fut achevée en cette année; c'est leur deuxième église depuis qu'ils furent introduits dans cette ville. M. Carrez, chanoine de Notre-Dame, fut le fondateur de leur première église. Monseigneur de Vander-Burch leur donna une grosse somme d'argent pour bâtir celle-ci. » — Mém. chronologiques.

En 1793, la maison des Jésuites, vendue comme domaine national, fut transformée par Joseph Lebon en tribunal révolutionnaire. Les dortoirs servirent de salle d'instruction et l'église de prison pour les prévenus et les condamnés. Plus tard, les bâtiments furent appropriés à un hôtel de poste, et l'église servit de magasin à fourrage, jusqu'à l'époque, encore récente, où Mgr. Belmas, alors évêque de Cambrai, ayant fait l'acquisition de cette belle propriété, y transféra le séminaire diocésain. L'église, la même qui fut achevée en 1692, a été restaurée avec un soin remarquable, par M. Huidier, sculpteur lillois ; elle a été rendue au culte le 4 novembre 1838, sous l'invocation de St.-Charles.

M. Carion, rendant compte de l'heureuse restauration de ce beau morceau d'architecture, en fait la description suivante :

« L'église qui porte la date de 1692, sans avoir l'aspect mystique de nos cathédrales du moyen-âge, est cependant d'un style grave et sévère, qui ne rappelle en rien la coquetterie déplacée des temples du siècle de Louis XV. Le caractère religieux a laissé partout ici son empreinte. Les voûtes reposent sur deux rangs de cinq belles colonnes, plus deux demi-colonnes, d'ordre composite, en pierre bleue, et correspondant à autant de pilastres du même ordre. Au-dessus des colonnes, de chaque côté de la nef, sont sculptés des bas-reliefs en forme de médaillons, représentant, à gauche, en faisant face au chœur : *Jésus-Christ, saint Géry, saint Ignace de Loyola, saint François Borgia, saint Stanislas Kostka* et le bienheureux *Jean Goto*, missionnaire jésuite, martyrisé au Japon. A droite : la *sainte Vierge, saint Aubert, saint François-Xavier, saint Louis de Gonzague, le B. Paul Miki* et le *B. Jacques Ghiasi*, missionnaires-jésuites qui reçurent aussi la palme du martyre au Japon...

• Le chœur est d'une grande richesse de sculpture : le cintre est rempli de caissons où l'on voit des fruits et des végétaux allégoriques, tels que des épis de blé, des cepes de vignes, pour rappeler les espèces du saint sacrifice.

« Le chœur est éclairé par quatre grandes croisées ; et les arêtes de la voûte reposent sur des cariatides, représentant des

Séraphins. La calotte, toute ciselée comme une dentelle d'arabesques, est divisée en cinq compartiments. Dans celui du milieu sont sculptées les armes de Vander Burch, archevêque et duc du Cambrésis. Son manteau ducal est supporté par un ange. Dans les quatre autres écussons de son blason, on lit : *Schoore, Burch, Diacetto, Rinok.*

« A gauche et à droite, dans le chœur, on aperçoit deux petits portails : l'un conduit à la sacristie, l'autre aux caveaux qui servaient de sépultures aux pères Jésuites. »

Près du chœur sont deux chapelles latérales dédiées, l'une à la sainte Vierge, patronne de Cambrai, l'autre à saint Vincent, fondateur des missions. Elles étaient anciennement consacrées à saint Ignace et à saint François-Xavier. Ces chapelles sont aussi revêtues de sculptures, d'arabesques et de figures symboliques d'un beau travail. Dans la première de ces chapelles on lit l'inscription suivante :

S. S.
DEIPARÆ
CAMERACENSIS
PATRONÆ
SACRUM.

Et dans la seconde cette autre inscription :

S.
VINCENTIO
CONGREGAT.
MISSIONIS
FUNDATORI.

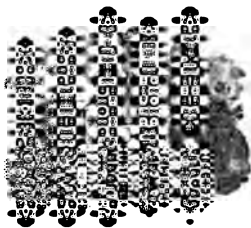
L'on voyait autrefois dans un grand ovale formant cadre dans la chapelle de saint Ignace, un magnifique tableau représentant ce fondateur de la Société de Jésus, foudroyant l'erreur et le vice. Cette belle composition est actuellement la propriété de M. St.-Aubert, peintre cambrésien, qui l'a restaurée avec soin et talent, au point d'avoir transformé une toile tombant en lambeaux, en un tableau paré des plus riches effets de couleurs et de lumière.

L'église des Jésuites possédait encore divers tableaux d'Arnould

années suivantes. Il y en
a eu, datés de 1714.
L'orient, de nos jours,

poursuivant avec zèle
à élever aujourd'hui,
Alèment au principal
de façade et portail.

limité par les rues des
et du grand séminaire.



ÉGLISES PARTICULIÈRES.

ÉGLISE DE SAINT-ÉLOI.



ETTE église fut érigée vers l'an 1287, par les frères Jean et Jacques de Marly (1), chanoines de la métropole, qui firent en outre donation à cette dernière église, de leur hôtel *de Marly*, voisin de la porte St.-Jean ou de Selles.

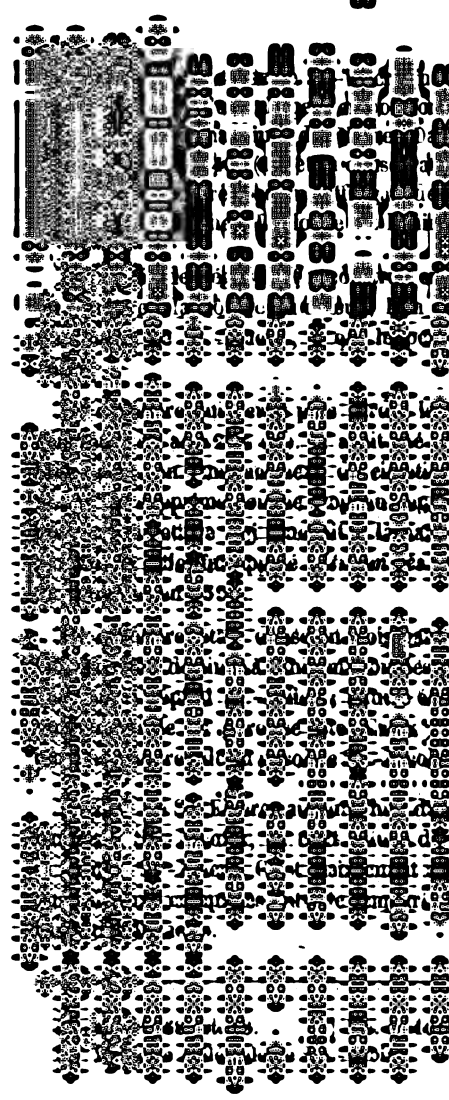
L'église de St.-Éloi était du ressort de la paroisse Ste.-Croix ; il y avait un cimetière auprès.

Il ne reste aujourd'hui de ses anciennes constructions qu'une partie des murs d'enceinte et les fenêtres. La rue qui y menait a conservé le nom de St.-Éloi.

(1) « MARLY et MARLIS portoit d'or à la croix ancrée de sable selon Géléc. Aucuns disent d'argent à la croix de gueulle. Cette famille s'est rendue considérable à Valenciennes et à Cambrai avant l'an 1160. » — Carpentier, de l'Etat et de la Noblesse du Cambrésis, p. 763.



MACRE.



batie en remplacement
 de par Robert de Coucy,
 Elle fut achevée en
 eut lieu fin de septem-
 evêque Jean de Bourgo-
 19 décembre suivant.

50. L'année suivante
 mit un beau crucifix et
 le portait grande dé-

épulture des pestiférés,
 abli par le chapitre de
 attonant à son église,
 de la population. Le
 méridionale des rem-
 ayottes (9) ; il fut clos

celle où se trouvait
 individus pauvres, décé-
 pour ceux de la ville,
 la troisième enfin ,

ante, dépendait de la
 la rue qui a conservé
 beau jardin, et quel-
 rue des Sottes et l'im-

, partie cotée K.

ÉGLISE DE LA CITADELLE.



La première pierre de cette église fut posée le 14 mars 1599, par un archidiacre et vicaire-général de la métropole, nommé Valérien Duffos, et en présence de don Sanche Martin de Leva, gouverneur de la citadelle. Ce dernier mourut le 31 janvier 1601 (1) et fut inhumé dans l'église seulement achevée trois mois après, par les soins du successeur au commandement de la forteresse, don Juan Pelegrin. La consécration en fut faite par l'archevêque Guillaume de Berghes, le 28 avril de la même année 1601. Il y avait dans cette église cinq autels, savoir : autel de St.-Jacques, apôtre, patron d'Espagne ; autel de Notre-Dame, patronne du diocèse de Cambrai, autels de St.-Géri et de St.-François, et enfin un dernier autel dédié à Ste.-Barbe, patronne des canonniers.

L'église de la citadelle était située au point culminant du *Mont des Basufs*, et un peu en arrière (2) de la place occupée par la collégiale de St.-Géri, démolie en 1544. — La nef existe encore ; elle sert de magasin d'artillerie.

Ces dernières années, en août 1840, diverses appropriations faites dans ce dépôt d'armes, ont mis à découvert plusieurs pierres tumulaires recouvrant la sépulture d'anciens gouverneurs de la citadelle. Nous y avons vainement cherché celle de don Sanche

(1) « Le dernier de janvier 1601, alla de vie à trépas don Sancho^s Martinos de Leva, notre gouverneur, et le jour de la chandeleur suivant fut mis son corps en terre en la neuve église de la citadelle ; ff fut porté par six religieux de l'ordre de St.-François aux Récollets, etc. » — Ms. n^o 884, p. 242.

(2) Ms. n^o 658, art. 16.

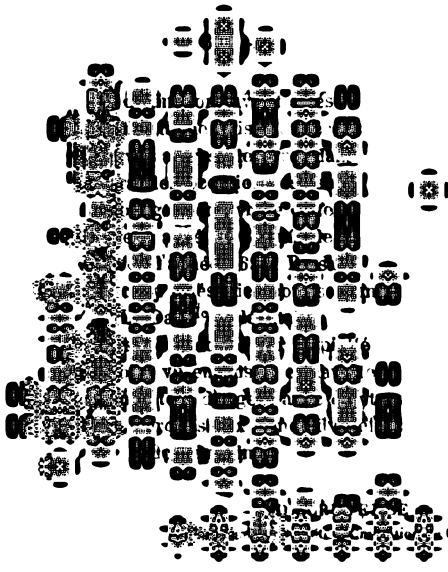
Martin de Leva ; toutes les inscriptions étaient postérieures de plus d'un siècle à l'époque de son inhumation. On'y lisait :

Icy repose messire Charle de
Larivière Sr. Dufresne,
Chevalier de l'ordre
Militaire de Saint-Louis qui
Après avoir servi 75 ans pendant
Lequel temps il s'est trouvé
A plusieurs sièges et batailles,
Commandé vne compagnie
De six cents
Gentils hommes
Entretens pour le service
De sa Majesté
Dans cette citadelle
Dont il a esté gouverneur
L'espace de 23 ans, décédé
Le 3 de jvin 1720.
REQUIESCAT IN PACE.

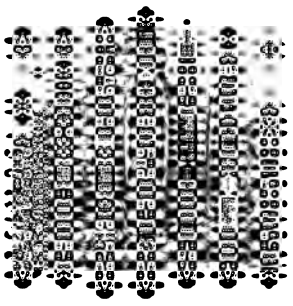
D.O.M.

Icy repose le corps
De messire Robert de Laforcade
Chevalier de l'ordre militaire
De Saint Louis
Gouverneur de la citadelle
De Cambrai, bienfaiteur de
Ceste église et des pauvres
Qui est décédé le 11 novembre
1734,
Agé de quatre vingt neuf ans.
REQUIESCAT IN PACE.

Icy gyst soubs cette tombe messire
Anthoine de la Calle chevalier
Seig. du Tillevi en Normandie
Lequel ayant passé environ 66 ans
Au service du Roy dans diverses
Charges et employes avec honneur



Cambré:





NOTICE

SUR

la démolition juridique du château d'Ecaillon ,

par M. LE GLAY, archiviste du département du Nord.



Au commencement du XV^e siècle, la seigneurie d'Ecaillon (1) en Ostrevant appartenait à la maison de Robersart et se trouvait entre les mains de Jeanne de Padilles, dame donairière d'Escaillon, laquelle avait deux fils, Jean et Gérard de Robersart. Jeanne habitait avec ses enfants le château-fort d'Ecaillon ; son fils Gérard, comme puîné, était destiné à l'état ecclésiastique. Pour prélever sur les bénéfices qu'on voulait lui donner par la suite, sa tante Adèle de Robersart, abbesse de Ghislenghien, près de Mons, conféra à Gérard, encore enfant, la cure de Herchies (2), dont elle avait la collation. L'évêque de Cambrai, qui était alors le célèbre Pierre

(1) Ecaillon ou Escaillon, village du Hainaut, dépendant du siège royal de Bouchain, appartient aujourd'hui au canton sud de Douai. Il est situé sur un ruisseau, à 10 kilomètres de cette dernière ville. Suivant Carpentier, hist. de Cambrai, 3^e partie, p. 534, ce fut vers l'an 1400 que cette seigneurie tomba dans la maison de Robersart. Mais, par une contradiction qui est assez familière à cet écrivain, il nomme ailleurs, p. 951, un Thierry de Robersart, seigneur d'Escaillon en 1376 et 1377.

(2) Herchies, à 5 kilomètres de Lens, en Hainaut, était une paroisse du diocèse de Cambrai, décanat de Chièvres.

d'Ailly, ne ratifia point cette nomination, et déclara Gérard indigne par son bas-âge de posséder un bénéfice ayant charge d'âmes. L'abbesse ne se tint pas pour battue, et elle crut eluder l'empêchement canonique en donnant la cure de Herchies à un prêtre nommé Jean Wafflard, chapelain domestique de la dame d'Ecaillon, qui s'engagea à céder à Gérard un autre bénéfice sans charge d'âmes.

L'évêque, qui vit dans cet arrangement une espèce de simonie, l'annula encore et nomma à la cure d'Herchies Jean Poichon, chanoine de Cambrai, *bon clerc et suffisant, homme de très-belle vie et honnête, digne et habile de obtenir ledit bénéfice* (1). De là procès entre Jean Wafflard et le nouveau titulaire par devant l'official de Cambrai qui débouta en dernier ressort ledit Wafflard de toutes ses prétentions.

La dame d'Ecaillon et ses deux fils se regardèrent comme personnellement offensés par ces échecs successifs, et conçurent une haine profonde tant contre l'évêque et le chapitre de Cambrai que contre Jean Poichon, leur protégé. L'aîné des Robersart, seigneur d'Ecaillon, écrivit à Poichon plusieurs lettres menaçantes, en lui disant que s'il ne délaissait la cure de Herchies, on ne cesserait de le poursuivre et de lui faire tout le déplaisir qu'on pourrait. La dame d'Ecaillon elle-même adressa une lettre semblable à Mathieu Fiévet, abbé de Crespin, chancelier du comte de Hainaut et oncle dudit Poichon, dans l'espoir que cet abbé, épouvanté par tant de menaces, déterminerait son neveu à céder enfin le bénéfice contesté. Celui-ci tint bon.

A cette époque, le comte de Hainaut, Aubert de Bavière, revendiquait du chapitre de Cambrai une somme de 4,000 couronnes, pour indemnité des dépenses qu'il avait faites à l'occasion du château de la Malmaison (2), conservé par ses soins et appar-

(1) Termes du factum produit par le chapitre de Cambrai dans la cause entre le duc de Bourgogne et le comte de Hainaut.

(2) Malmaison, *Mala Domus*, ancienne forteresse située près de Busigny, au sud du Cambrésis, grand sujet de discorde entre les évêques de Cambrai et les comtes de Hainaut.

tenant audit chapitre. Ce prince avait mandé à plusieurs reprises les députés du chapitre pour conférer avec lui sur cette matière en son château du Quesnoy, où il résidait alors. Ces conférences furent longues et n'aboutirent de la part du comte qu'à une diminution dans la somme exigée; et en attendant qu'elle fût payée, il fit saisir tous les biens que le chapitre possédait dans le Hainaut. Enfin, les chanoines, voulant tenter un dernier effort pour obtenir la main-levée de cette saisie, envoyèrent de reche deux députés vers le comte, qui alors se trouvait à Valenciennes. Ces deux députés étaient Nicolas Falourdeur, prévôt du chapitre, et notre curé-chanoine, Jean Poichon. Le 6 février 1402-1403, ces personnages revenaient à Cambrai après avoir rempli leur mission sans trop de succès. Ils cheminaient entre le bourg d'Haspres et le village de Naves; arrivés à un endroit nommé *la Planque à-Rievo*, ils furent atteints par huit hommes montés, armés et déguisés. Ces hommes, s'adressant à Jean Poichon, tirèrent leurs épées sur lui, en disant; « Ah! faux loudiers (1), » par le Sang-Dieu, tu y mourras! » Puis, s'adressant à Nicolas Falourdeur et aux hommes de sa suite, ils dirent que si quelqu'un bougeait, il était mort. Après quoi ils tirèrent Poichon en bas de son cheyal, le traînèrent en un champ hors du chemin, tandis que quelques-uns d'entre eux criaient; « Tuez-le, tuez-le, ce » faux loudier. » Le prévôt Falourdeur, ébahi de ce guet-à-pens, essaya d'apaiser les agresseurs. « Beaux seigneurs, » leur dit-il courtoisement, « prenez garde, je vous prie, à ce que vous » faites. Mon compagnon est un chanoine de Cambrai; et, à ce » titre, il est sous la sauve-garde de M. le duc de Bourgogne, » comte de Flandre. » Mais ces malfaiteurs ne tinrent aucun compte de la remontrance. « Nous savons bien cela, répondirent- » ils, mais le faux loudier a méfait et médit à madame d'Escaillon, » il faut qu'il le paye. » Et en effet, ils frappèrent à outrance

(1) Le mot *loudier* est simplement indiqué comme terme de mépris dans le glossaire de Roquefort; mais on n'y dit rien sur l'origine de cette expression que Ducange ne mentionne même pas. Carpentier, continuateur de Ducange, la fait venir de *lodia*, terme de basse latinité qui veut dire chaumière. *Loudier* signifierait donc tout simplement habitant de chaumière. Une telle étymologie semble un peu douteuse.

ledit Poichon au visage et en plusieurs parties de son corps jusqu'à grande effusion de sang. Ils lui abattirent le nez sur la lèvre et ils lui eussent même coupé un pied, si son éperon ne l'avait garanti.

Et après tous ces excès et mauvais traitements, ils dirent à Nicolas Falourdeur : « Sire prévôt, pour l'honneur de vous et de » ce qu'il est en votre compagnie, nous ne lui en ferons pas » davantage; si vous n'étiez ici, nous lui couperions les deux » pieds; au moins un pied et un poing, car on nous l'a com- » mandé ainsi. »

Jean Poichon fut long-temps malade et en danger de mort par suite de ses blessures; et il y eut grand scandale à Cambrai et dans le pays à cause de cette cruelle voie de fait. Des plaintes furent portées à Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, comte de Flandre, et en cette qualité gardien et défenseur des églises de Cambrai. Le duc prit sur-le-champ fait et cause pour Jean Poichon et contre la maison d'Escaillon. Il chargea le seigneur de Cuvillers, gavenier du Cambrésis, de faire une information. Il en résulta que les choses s'étaient passées comme il vient d'être raconté. Le duc pouvait donc sans autre requête ou sommation procéder à l'encontre des auteurs, complices et fauteurs du guet-à-peus, de manière à obtenir d'eux la réparation de l'offense, comme la chose se pratiquait du temps des comtes de Flandre. Toutefois, eu égard aux liens d'affection et d'affinité qui régnaient entre la maison de Bourgogne et celle de Hainaut, dont les coupables se disaient sujets, le duc envoya une ambassade au comte de Hainaut pour l'inviter et le sommer au besoin de faire réparer l'injure dont se plaignait l'église de Cambrai ainsi que Jean Poichon (1). Ces

(1) Voici le texte des conclusions prises à cet effet par le procureur du duc de Bourgogne : « Soit par vous, vosseigneurs les arbitres, dit, » déclaré et ordonné que lesdites offenses... seront réparées et » émendées, et que en ce faisant, ladite dame d'Escaillon, sesdits » enfants et leurs complices, aydants et confortants à faire et perpétrer » lesdites injures, seront contrains à venir faire émeude honorable et » crier mercy audit Mgr le duc de Bourgogne, à tel jour et en tel lieu, » en sa comté de Flandres que il ordonnera; eux tous, mesmement » lesdits enfants et leurs complices, estant à genoz en leurs chemises,

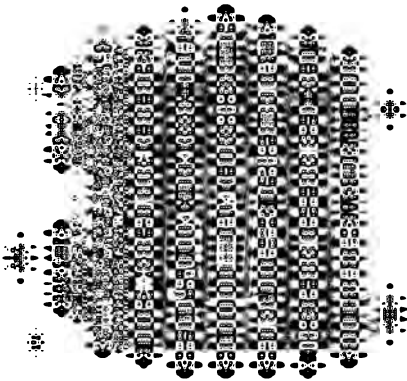
requêtes et sommations demeurèrent sans effet. Le comte de Hainaut, étant venu un jour visiter le duc de Bourgogne à Arras, celui-ci profita de la circonstance pour requérir de nouveau la réparation de l'offense commise par le seigneur d'Ecaillon. Cette démarche personnelle ne fut pas plus heureuse que les précédentes.

La mort du duc Philippe-le-Hardi, arrivée le 14 avril 1404, suspendit un instant la poursuite de cette affaire. Néanmoins, la comtesse douairière, Marguerite, devenue gardienne et avouée des églises de Cambrai, ne voulut pas faillir au devoir que cette charge lui imposait; elle renouvela auprès du comte de Hainaut, Guillaume, les instances les plus propres à obtenir enfin la punition des coupables. Elle ne se contenta point de faire une démarche officielle auprès du comte; elle écrivit à la comtesse, qui était sa propre fille, pour la prier d'intervenir afin d'éviter un éclat. Ce fut en vain. La duchesse Marguerite, voyant que tous les moyens légaux étaient épuisés, ordonna à une troupe de ses hommes d'armes de pénétrer dans l'Ostrevant, d'assaillir le château d'Ecaillon, d'en démolir la porte avec quelques pans de mur et ensuite de se retirer.

Tout cela fut exécuté à la lettre. C'était une forme particulière d'abbatis de maison, tel qu'on le pratiquait à Valenciennes et dans beaucoup d'autres localités de Hainaut, de Picardie et de Cambrésis. Seulement ici le cas n'était point prévu dans une charte,

» et aultrement on humble estat; et pareillement à aler en l'église de
» Cambrai, à jour de diemenche, ou aultre solempnel... à heure de
» grant messe, chascun d'eulx en pure cote, tenant une torche ardent
» de six livres, et illecques offrir lesdites torches, et desdites offenses
» crier Mercy à Measigneurs de ladite église et audit maistre Jehan
» Poichon, et en ce faisant, à payer et chascun pour le tout audit Mgr
» le duc la somme de 10,000 livres parisais, monnoye de France, et
» audit chapitre la somme de 4,000 livres ou joyaux à la valeur, et
» audit maistre Jehan Poichon la somme de 1,000 livres parisais; que
» aux despens desdits coupables soit fait un tableau auquel soit peint
» la représentation de ladite émeude, telle que dit est, pour icellui
» mettre et affiger à fin de perpétuelle mémoire en ladite église en lieu
» patent.

de Saint-
purd aux
du duc de
contre le
sont plac
nénergie ;
a récente
en sorte
fait si peu
brage du
Bavière.
se se pres
sentence ;
bre 1414
le délai
tion.



Bulletin de



EXTRAIT
DES
AFFICHES DE FLANDRES
du mois de septembre 1783.

(Communiqué par M. ACHMET D'HÉRICOURT).



*Lettre de M. HARDUIN , secrétaire perpétuel de l'Académie
d'Arras, au rédacteur de ces feuilles.*

J'étois bien loin, Monsieur, de m'attendre à l'honneur que vous m'avez fait, en rappelant avec éloge mes anciens Mémoires pour servir à l'histoire de la province d'Artois, et principalement de la ville d'Arras, publiés dès l'année 1763, et en inserant même dans vos feuilles des parties considérables de l'un de ces mémoires. Cela m'a fait naître l'idée de vous adresser un autre morceau historique que je lus dans notre séance publique du 7 avril 1770, et qui n'a pas encore été imprimé. Je m'y détermine avec d'autant plus de raison, que cette pièce contient des explications sur quelques endroits des mémoires antérieurs.

MÉMOIRE

contenant des faits et anecdotes tirés des registres de l'hôtel de ville d'Arras.

Je commencerai ce mémoire par des éclaircissemens sur deux articles de celui dont je fis ici la lecture il y a quelques années, touchant les entrées solennelles des rois de France et des comtes d'Artois. En rapportant ce qui se passa, lorsque Philippe-le-Bon vint à Arras le 11 septembre 1421, j'ai dit que je voulais que cette entrée fut la première qu'il y eut faite, quoique les mémoires de la ville ne fissent point mention d'une entrée précédente. Je me serais autrement exprimé, si j'avais eu sous les yeux un répertoire de ces registres que j'ai eus dans la suite, et par lequel j'ai appris qu'il y manque dès longtemps un ou deux cahiers, qui renfermaient les faits arrivés depuis le 20 janvier 1418, jusqu'à la Toussaint de l'année suivante. Ces cahiers parlaient amplement des cérémonies observées à l'entrée de Philippe-le-Bon au mois d'octobre 1419, des présens que lui fit la ville, et d'un service auquel il assista le 22 dans l'église de St.-Vaast, pour le repos de l'âme du duc Jean son père, tué sur le pont de Montereau-Faut-Yonne. Beaucoup d'historiens parlent d'ailleurs du conseil qu'il tint alors à Arras avec toute sa noblesse, et dans lequel on délibéra sur les moyens de venger cette mort.

J'ai été encore moins exact, en donnant à croire que les mayeurs et échevins n'avaient offert en 1464 au roi Louis XI qu'un modique présent de vin de Beaune contenu dans 4 pots d'étain. C'est ainsi que j'avais entendu les mémoires; et j'étais fort surpris qu'on eut si peu à faire pour un monarque, seigneur suzerain du comté d'Artois, tandis que vers le même temps on montrait une toute autre libéralité à l'égard des princes étrangers qui passaient dans la ville, tels que le roi de Portugal, à qui l'on donna en 1477 2 poinçons de vin de Beaune; mais j'ai reconnu qu'on avait aussi présenté à Louis XI, quatre poinçons de pareil vin, outre les quatre pots qui lui furent portés en cérémonie, comme le signe et l'annonce d'un présent plus considérable.

Ceux que l'on faisait aux évêques d'Arras étaient quelques fois d'une autre espèce. Je trouve qu'à l'entrée de *Gérard de Dainville*, en 1362, il lui fut présenté de la part du corps de ville, deux gros bœufs qui avaient coûté 90 écus, et que l'an 1370, Pierre Masoer, son successeur, fut particulièrement gratifié d'un bœuf du prix de 54 francs. Mais *Jean Canardi* qui occupa après lui le siège épiscopal, reçut à son entrée, en 1593, un présent semblable à ceux dont on usait envers les comtes d'Artois, c'est-à-dire, de la vaisselle d'argent. On lui offrit deux pots et une coupe de vermeil.

Il eut l'honneur d'être accompagné, à cette entrée, par Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne et comte d'Artois, dont il était chancelier. Le magistrat avait fait publier quelques jours auparavant, une ordonnance de police, pour prévenir tout accident en cette circonstance. Comme la plupart des maisons étaient alors en bois, on prit surtout des précautions contre les incendies. Il fut enjoint aux boulangers de se fournir d'une quantité suffisante de pain, pour le grand nombre de bouches que l'on attendait. On défendit aux hôteliers d'augmenter le prix des logements ou des vivres, et à toutes personnes d'injurier les officiers et les gens du duc ou de l'évêque, sous peine de punition exemplaire. Ce fut Jean Canardi qui fit construire la nef de la cathédrale; et c'est lui qu'on voit représenté à genoux, avec le roi Charles VI et le duc Philippe le Hardi, son oncle.

En 1420, 40 ans ou environ avant le procès qu'esuya le sieur de *Beaufort*, ainsi que plusieurs autres prétendus vaudois ou sorciers, événement que j'ai traité dans mes précédents mémoires, et que M. Camp a discuté avec beaucoup plus d'étendue dans un ouvrage particulier, *Martin Porée*, évêque d'Arras, de l'ordre de St.-Dominique, confesseur de Jean-sans-peur, duc de Bourgogne, s'était signalé par la punition de seize impies ou hérétiques, tant hommes que femmes, qui tous, à ce qu'il semble, étaient de la ville de Donay. Quoiqu'on en parle, dans nos registres, comme de gens associés, qui tenoient entre eux des assemblées, on paraît cependant ne pas leur attribuer à tous les mêmes opinions; car, dans le détail de leurs condamnations, on distingue les erreurs dont chacun d'eux était convaincu. Ces différentes

erreurs consistaient à nier le mystère de la Sainte-Trinité, la présence réelle, la vertu des messes de *requiem*, et celle de l'eau bénite, à se moquer du baptême et de la confession, à regarder l'église comme une prostituée, que l'on parait pour en imposer aux esprits faibles et crédules, à soutenir que le samedi devait être fêté au lieu du dimanche, etc.

Martin Porés ayant été informé, par quelques habitants de Douay, des sentimens de ces hérétiques, les fit arrêter et amener dans les prisons de l'évêché. Quand on eut achevé l'instruction de leur procès, les jugemens leur furent prononcés publiquement le 19 mai 1420, dans la cour du palais épiscopal, après que l'évêque eut fait à ce sujet un discours éloquent et pathétique. Il s'y trouva une foule de monde, que les mémoriaux portent jusqu'à 12,000 personnes au moins.

Neuf des accusés, qui avaient abjuré leurs erreurs, furent condamnés, les uns à une prison perpétuelle, au pain et à l'eau, avec confiscation de biens, les autres à 7, 9, 12 ou 15 ans de prison, suivant la gravité de leurs crimes. On attachait à ceux-ci seulement des croix jaunes par-devant et par-dérrière, et on les fit mettre à genoux devant l'évêque, qui leur adressa une remontrance ; ils reçurent ensuite, de ce prélat et de l'inquisiteur, quelques coups de verges sur la tête, et l'on brûla devant eux leurs mauvais livres.

Les sept autres criminels qui étaient relaps et n'avoient point voulu se rétracter, furent condamnés au feu, et on leur mit sur la tête, des mitres chargées de figures de diables. Il y avait parmi ces coupables une femme nommée *Catherine Mamards*, qui pendant 52 ans avait gardé des livres hérétiques, qu'elle lisait à beaucoup de personnes, leur conseillant, s'ils allaient à l'église, pour éviter la persécution, de détourner leurs yeux de l'autel, et s'ils prenaient de l'eau bénite, par respect humain, de secouer ou essuyer aussitôt leurs doigts. Cette femme ayant entendu sa sentence et celle de ses complices, les exhortait à supporter avec courage deux heures de tourmens, et à mourir comme elle, en vrais martyrs.

L'un des condamnés fut brûlé devant l'auditoire du siège épiscopal ; il donna des preuves de repentance, et s'efforça d'enga-

ger les autres à se convertir aussi. On renvoya ces derniers à la justice séculière de Douay, où se fit le lendemain leur exécution, qui fut doublement tragique. Un échafaud destiné aux juges et aux spectateurs les plus distingués, que l'on avait construit de mauvais bois, s'étant écroulé tout-à-coup, seize personnes furent grièvement blessées, et plusieurs en moururent.

Au mois de février 1428, le père *Thomas Conecte*, carme, natif de Bretagne, fameux prédicateur qui parcourait la Picardie et les Pays-Bas, se rendit à Arras où il fit plusieurs sermons de 4 à 5 heures, tant dans le couvent de son ordre qu'au cimetière de St.-Nicaise. Il prêchait sur une espèce de théâtre, après y avoir dit la messe sur un autel qu'on préparait pour cet usage. Ses auditeurs, suivant les mémoriaux, étoient communément au nombre de trente à quarante mille, ce qui est sans doute exagéré. Cet orateur zélé déclamaient avec force contre la parure des femmes, qui touchées de ses exhortations, renoncèrent aux grandes cornes ou *hennins* dont elles se coiffaient, et à leurs tabliers apparemment trop magnifiques; plusieurs même se firent un mérite de livrer ces ajustements pour être brûlés; et l'on en rassembla un grand nombre, qui furent en effet jetés au feu, à la porte de la Cité devant la boucherie.

Monstrelet, auteur contemporain, qui s'étend beaucoup sur le père *Thomas Conecte*, ne fait pas monter si haut la multitude de ceux qui assistoient à ces prédications; mais il dit que l'on y voyait souvent 16 à 20,000 personnes (1); que ce carme faisait tendre une corde au milieu de son auditoire, pour séparer les deux sexes, qu'il excitait les enfants à huer les femmes qui portaient de ces hautes coiffures dont il étoit si choqué, et que les enfants, fort empressés, comme on peut le croire, à seconder son zèle, couraient après les femmes pour les décoiffer. *Panckoucks* dans son *Abrégé chronologique de l'histoire de Flandres*, rapporte que le père Thomas prêcha 17 fois à Lille, et que Philippe-le-Bon ne manqua point un de ses sermons. Il fait aussi mention

(1) Monstrelet ne parle pas, je crois, de la ville d'Arras en particulier.

des hautes coiffures, que les enfants, dit-il, animés par le prédicateur, tiraient avec des crochets et jetaient dans la boue (1).

On lit encore dans Monstrelet, que le père Thomas après avoir opéré pendant 5 ou 6 mois beaucoup de conversions, vraies ou apparentes, et s'être attiré la haine de certaines personnes aussi puissantes que dangereuses, dont il avait frondé sans ménagement la conduite, alla s'embarquer à Saint-Valery, pour retourner en Bretagne. Monstrelet ajoute que 4 ans après, ce religieux fut brûlé à Rome pour crime d'hérésie ; et comme il ne s'explique point sur le genre d'hérésie dont on le trouva coupable, le célèbre Meyer, curé de Blankenberg, qui parle de ce fait d'après le même auteur, soupçonne que le plus grand crime du malheureux carme était d'avoir censuré trop vivement la simonie. (*Annales de Flandres*, liv. XVI.)

Il fut un temps, où pour éviter de plus grands désordres, on croyait à Arras, comme ailleurs, devoir autoriser certains lieux de débauche, dont l'inspection était confiée au roi des Ribauds, ainsi qu'on le voit par la formule de son serment, que j'ai rapportée dans un autre mémoire. Une ordonnance rendue en 1598, par les échevins, enjoint à toutes femmes de mauvaise vie, sous peine de bannissement, d'aller habiter dans 7 jours et 7 nuits, l'un des endroits affectés aux personnes de leur état. Ces endroits nommés dans l'ordonnance, étaient les placettes, la petite rue contre le pont de St-Vaast, la maison du Toucquet derrière les rues de cette abbaye, et la rue de Jean le Gras, ou rue Maïel, située hors la porte de Saint-Nicolas.

Mais on punissait sévèrement ceux qui cherchoient à corrompre d'honnêtes femmes. En 1420, une couturière et son mari, con-

(1) L'abbé Prévost dans son *Pour et contre*, tome XIV, nombre 207, entre dans un détail assez étendu touchant le père Connecte, et cite à ce sujet un long passage de *Guillaume Paradin*, annaliste de Bourgogne où il est dit que les dames portaient surtout en Flandres, de *hauts atours sur leurs têtes, de la longueur d'une aulne ou environ, aigus comme des clochers, desquels dépendoient par derrière de longs crépes à riches franges comme étendarts.*

vaincus d'avoir voulu livrer à un libertin la femme d'un bourgeois, furent bannis d'Arras pour 3 ans et 3 jours. Le jugement porte que s'ils osent reparaitre pendant ce temps, ils seront bannis pour 3 autres années; que de plus la femme sera mise au pilori, et flétrie sur la joue droite avec *la clef de la halle de l'échevinage*.

Au mois de mars 1484, une nommée *Gillette*, hôtesses du *Croissant*, où elle tenait des bains et étuves, ainsi que des filles publiques, étant soupçonnée de laderie, on lui ordonna d'aller aux *épreuves*, avant la mi-Carême, et supposé qu'elle voulût laisser sa maison au même usage, de la quitter sans délai, en comettant quelqu'un pour la tenir à sa place.

Sur la fin du même siècle, une fille de joie fut accusée de plusieurs actions qui excédaient la tolérance accordée aux créatures de son espèce. On lui imputait même d'avoir ensorcelé une autre fille. Ayant été sérieusement admonestée, et menacée de bannissement, elle promit de se *gouverner plus gracieusement* dans la suite, et de ne plus porter de *faïlle* (1) ni aucun habillement qui pût la confondre avec les femmes de bien.

Les registres nous apprennent qu'il y avait autrefois à Arras un supôt de police, nommé *Tue-Chien*, qui prêtait serment par devant le magistrat. On en rapporte un acte de l'année 1414, mais sans explication particulière sur les fonctions attachées à cette place.

En 1491, il arriva de Beauvais à Arras une charrette chargée de toiles et autres marchandises, traînée par trois hommes, qui étaient attelés et sanglés à peu près comme des chevaux, deux de front et l'autre en avant. Ils dirent que l'extrême rareté des che-

(1) La *faïlle* est un voile ou mantille noire que les femmes de la Flandre portaient sur la tête principalement pour aller à l'église. On en voit encore à Bruxelles, à Gand et dans maintes villes de Flandre. Cette mode paraît plus ancienne que la domination espagnole dans les provinces des Pays-Bas. La mantille, coiffure nationale des femmes de la Péninsule est peut-être une mode flamande conservée en Espagne.

vauz dans leur pays obligeoit d'en user de la sorte, et qu'on y avoit inventé pour labourer la terre, une espèce de charrue, qui étoit aussi tirée par des hommes.

L'an 1454, il commença à geler et à neiger abondamment vers la St-André; et la gelée ayant duré trois mois et trois semaines sans interruption, il resta pendant cet espace de temps sur le pavé une grande quantité de neige.

Beaucoup de gens s'amuserent à en fabriquer des figures et des groupes, dont le détail parut assez intéressant pour être consigné dans les mémoriaux. On voyoit dans la rue des balances, *Samson* monté sur un lion; au carrefour de l'Eglantier, le roi de *Claque-dent*; dans la rue de Ronville, les *Quatre fils Aymond*; au carrefour de Hage-rue, frère *Galapin* qui prêchait *désir, espoir et patience*; devant le couvent de Louez-Dieu, la *danse Macabre*; devant la Magdeleine, les *Sept Dormans*, etc. etc. (1)

Le 6 avril 1580, quatrième fête de Pâques, sur les cinq heures et demie du soir, on sentit à Arras un tremblement de terre, qui dura trois ou quatre minutes, et dont l'effet se borna à renverser quelques vieilles cheminées; mais cette secousse, qui s'étendit fort loin, causa plus de dommages en beaucoup d'autres endroits, sur tout dans le voisinage de la mer, et principalement à Calais, où divers édifices furent entièrement abattus. Quoique la ville d'Arras eut très-peu souffert, la singularité de cet accident, dont on ne connaissait point d'exemple dans le pays, jointe aux nouvelles qu'on reçut d'ailleurs, répandit une frayeur extrême parmi les habitants. Les mayeur et échevins prièrent un provincial des cordeliers, qui avait prêché le carême avec succès dans la cité, de faire à ce sujet quelques nouvelles prédications; et il en fit plusieurs de deux ou trois heures chacune dans l'église de St.-Géry.

HARDUIN.

(1) Je remarquerai à cette occasion qu'une étonnante quantité de neige étant tombée à Florence du temps de Pierre de Médicis, il y rappela tout exprès le fameux Michel-Ange, pour faire une statue de cette matière dans la cour de son palais.



UN POÈTE INCONNU.

*JEAN LE VEAU , cler , à Louis Barangier , secrétaire de
Marguerite d'Autriche. Il s'excuse des propos
qu'on lui fait tenir contre le Pays et
assure qu'il n'est pas capable de
parler contre personne.*

MONSIEUR, si tres humblement que faire pais, a votre bonne grace me recommande.

Monsieur, jay entendu comme aucuns mauvais rapporteurs vous ont referé par moy avoir esté ditte aucunes paroles contre-le pays de pardela, ce que je ne voudroye nullement faire ne a quoy je ne pansis onques du moings a la sorte qu'il les ont peu prendre ; et s'ils me venlent improperer tel injure et oprobre je soubtiendray alencontre non avoir proférées lesdittes paroles fors que en bonne maniere que ne pourroient pourter préjudice ny dommage à personne quelconque, mais au contraire je suis tousjours, comme je suis seur estre cercioré, et tel que mon maistre me congnoit bon crestien par dehors et par dedans, en ensuivant les vestiges de mes predecesseurs selon lesquels je delibere vivre tout le cours de ma vie; vous supliant, Monsieur, ne vouloir croire ny adjouter foy a icelles , lesqu'elles je me tiens pure et innocent et pour ce que ces choses me touchent et doute au futeur tourner a mal-vaaise consequence, et pour plus occidativement vous faire apparoir et demontrer maditte inocence, je suis eté contraint a exhiber ma grosse et rude teste de veau et entendement imbecille a vous faire entendre par vers assez mal chaprisez que ne suis nullement culpable du cas, comme pourrez a plaiu congnoistre.

En gemissant d'une douleur amere,
Comme l'enfant qui a perdu sa mere,
Jectans regretz, pleings, pleurs, soupirs et larmes.
De m'imputer ung si grant vitupere,
Dont peu n'en fault que je ne men desespere
Ou de me rendre frere misereur ou carmes,
Que jay mesdit et blasonné les armes
D'ung tel Seigneur et de tous ses gens d'armes.
Et sans raisons tels paroles on m'infere,
Dont jay le cueur aussy dur comme marmes,
Encontre ceux qui proferent tels termes
Que ne repute aussy saige que Homere.

Estans tous sent, il ma prins volenté,
Pour éviter du tout oisiveté,
De repliquer contre ces rapporteurs
Lesquels ne disent du tout la vérité.
De tant de choses qu'ils ont a recité,
Dont pour ces causes se disent detracteurs
De faulx rapports dont ils sont promoteurs,
Et de tels ces veulent estre acteurs,
Cuidant pour ce avoir bien mérité,
Mais quant l'on treuve qu'ils ne sont que menteurs
L'on ne les doit reputer pour docteurs
De controuver telles novelleté.

Fist chevalcheur d'escuerie ou vng poste
Qui ne m'est pas d'aussy près que ma coste,
Voulant user de ce qu'il a aprins,
Et la raison pas gueres ne luy costé
Dire motz par dedans et de costé
Sur vng quidem qui n'aura point mesprins,
Pensant bien dire dont il sera reprins
D'vng tas de folz, par qui il est surprins
Et bien souvent en leur couraige note
Le bien parler qu'ils auront tres mal prins,
En leur paussée toutellement comprins
Pour relaté quant viendra a leur poste.

Car pour ces causes ils sont bons Bourguignons,
Mais tout leur fait ne vaut pas deux eignons,
Et en ce cas point ne servent leur princes,
Ne les rapports dont souvent Barguignons
Ja pour cela ils ne seront mignons
Ne gouverneur de toute la province,

Je ne le dis pas a ceux qui me pince
Ains parle a tous en general et prinace
Que aucune fois paradis esloignons
Par tel moien, car oires en advince
A tel galans que autre chose à prinze,
Que deulx nomez rapporteurs par leurs noms.

Nul ne sçat pas se povoir maintenir
Entre tel gens ne eulx entretenir,
Qui ne se veult reputé imbécille,
Folles paroles ils veulent soubstenir,
Trois fois plus doc ils se veulent tenir
Que ne fut oncques Profete ne Sebille,
Et quant l'on parle ils sont si tres abile
Et a reprendre s'ils qui point ne vaxille,
Incontinent ils veulent parvenir
Mais ce serait chose bien difficile,
Eussent il veu Arragon et Cecille,
Par tels moyens grans maistres devenir.

L'vng fort prospere, l'autre vit en souffrance,
Les vng ont bien et les autres indigence,
Pourquoy ne scay comme l'homme peut vivre
Fors seulement de prendre en patience
Les faux rapports a pois et a balance
Qui poisent plus sont des fois que cent livres,
Et ne sçait pas iceluy qui les livre,
Ne n'a aprins, ne par cueur, ny par livre,
Quel chose importe les mots tel qu'il avance,
Mais je scay bien qu'ils sont plus souvent ivre
Et n'en seront de ceste année delivre,
Ne aussy fauldront de mesdire a oultrance.

Je me tiens tel et bien dire je l'ose
Faisant savoir, et par vers et par prose,
Que ne voudroye quelque parole dire
Contre les princes car en ce et autre chose
J'offenceroye combien je presupose
Que nul du monde, si son gaige il pose,
Le recevray, le voulant contredire,
Car je suis seur il en aura du pire,
Et demandra aussy plat que vne alose,
Et s'il a gardé d'vne autrefois mesdire,
Je luy donray quatre livres de oire,
Pour les offrir sur le bout d'vne escluse.

Pour tant, monsieur, à qui ceste s'adresse,
Je vous supplie par prière expresse,
Que ne veuillez nullement tels mots croire,
S'ainsi estoit je vlvroye en detresse,
Sans esperer n'a maistre n'a maistresse,
Aucun bienfait vaillant plus d'une poire
Combien toujours je retiens en mémoire
Votre bonté, et pas ne lay encoires
Mis en oubly n'aussy la bonne adresse
Que m'avez fait, et si tiens pour notoire,
Comme monstrez estre tout perremptoire,
Que m'aiderez aussy vray que la messe.

Monsieur, je vous supplie me pardonner si je me jugere a vous escrire chose qui n'ya rime ne raison, mais c'est encommencement et si suis très mary des paroles que l'on vous a rapportées que ne sont que frivoles, combien je crois ne men laisserez a faire quelque bon avancement quant viendra le temps a ce opportune, ce que je vous prie faire en me tenaut toujours votre très humble et très obéissant serviteur tous les jours de ma vie.

Atant, monsieur, je prie notre S^r, vous donner l'entrée de vos bons et vertueux desirs.

A Bloys, ce vij^e jour de décembre (1519, ut puto).

Votre tres humble serviteur.

Est signé Jehan LE VEAU, clerc.

Au dos est écrit : « A mon tres honoré S^r, monsieur maistre
« Loys Baranger, Conseiller et Secrétaire de Madame. »

Collationné à l'original en papier écrit tout entier de la main dudit Le Veau, cacheté en cire rouge, par nous etc., à Lille, le 1^{er} septembre 1777.

GODEFROY.

Garde des Archives de la Chambre des Comptes.



HOMMES ET CHOSSES.

Saint-Amé de Douai.

(ANCIENNE COLLÉGIALE.)

Les fouilles qui s'exécutaient naguères sur la place Saint-Amé, ont rappelé l'attention des habitants de Douai sur l'ancien monument qui s'y trouvait debout il y a cinquante ans. Nous croyons donc être agréable à nos lecteurs, en leur traçant sommairement l'historique de cette basilique, célèbre dans les fastes ecclésiastiques.

Si l'on en croit le père Martin Lhermite (1), vers le milieu du VI^e siècle, une chapelle, dite la Chapelle-Rouge, existait déjà sur l'emplacement de Saint-Amé; elle aurait été élevée par Théobald, duc de Douai, père de sainte Gertrude, et visitée par saint Amand lorsqu'il arriva dans nos provinces. Ce lieu se trouvant placé sur une éminence, défendue d'un côté par la Scarpe, abritée par le château de Douai, demeure des seigneurs, parut propre à la construction d'une église. Elle y fut bâtie et placée sous l'invocation de Notre-Dame, dont elle prit le nom. Dans le IX^e siècle, les invasions fréquentes des hommes du Nord, qui venaient piller et dévaster nos contrées, obligèrent les religieux du monastère de Merville, où saint Amé avait été enterré, à se réfugier à Douai; ils y transportèrent alors les restes de ce saint, et l'église de Notre-Dame prit le nom de Saint-Amé. Voici comment le R. P. Lhermite raconte cet événement avec sa manière naïve et toute pleine de foi :

« L'église de la Vierge (N.-D.) estoit donnée par S. Maurand

(1) *Histoire des saints de la province de Lille, Douay, Orchies, avec la naissance, progrès, lustre de la religion catholique en ces châtellenies.* A Douay, B. Bardou, 1638, in-4^o. — *Histoire sacrée des saints ducs et duchesses de Douay.* Douay, 1637, in-4^o.

• aux religieux de Merville (1). Ils lèvent donc les drapeaux sacrés
• pour se transporter à Douay avec une dévotion solennelle
• meslée de frayer. La Lys coulait enflée de larmes perdant le
• gage précieux de son apôtre et patron S. Amé. Les chemins
• estoient couverts de verdure, parsemez de fleurs, embaumés
• d'odeurs, rayonnants de flambeaux, que portoit la piété et
• accompagnoit la foule des peuples jusqu'à Douai, d'où le Clergé
• et le Magistrat sortit au devant avec un appareil semblable
• d'étendards, de musique et d'encens l'an 870. Ce fut un
• triomphe de dévotion en un temps épouvantable; alors que
• Notre-Dame du Chateau recut à bras ouverts, dans son église,
• S. Amé, auquel elle céda le nom et toute la place à ses chanoi-
• nes, qui en renouvellent chaque année la fête avec solennité le
• 10 d'octobre... »

Si l'on ne trouve pas de documents authentiques sur les premiers temps de cette collégiale, on doit l'attribuer à deux incendies qui consumèrent ses archives. Le premier aurait eu lieu en 1076, sous Philippe I^{er}, roi de France, et le second le 21 juillet 1295, sous le règne de Philippe-le Bel.

L'église de Saint-Amé fut reconstruite à la fin du XII^e siècle; les travaux commencèrent vers 1191. En 1771 et 1772, le chapitre fit procéder à l'embellissement de son église, à la réparation et à l'exhaussement de sa tour qu'il fit surmonter d'une flèche, sur les dessins et la direction du frère *Usmez*, brigittin de la maison de Péruwelz (2). Rappelons, en passant, que toutes les maisons religieuses d'hommes avaient alors un de leurs membres versé dans l'art des constructions.

Le 17 novembre 1790, par suite des décrets de la Convention, les scellés furent apposés par un commissaire sur le chapitre et sur toutes ses dépendances. Son prévôt était alors *M. de Ranst de Berkem*; le chapitre se composait de quatre dignitaires, de vingt-un chanoines capitulaires, parmi lesquels on remarquait *M. Chevalier*, mort vicaire-général à Cambrai en 1819; *M. Gavelle*, mort prêtre habitué de Saint-Pierre il y a quelques années; *M. Mellet*, mort maire de Douai en 1804; *M. Levesque*, mort grand-doyen de Saint-Jacques le 25 janvier 1844; *M. Saingsvin*, principal du collège d'Anchin. En outre de ces chanoines, le

(1) Cette église et les propriétés qui l'entouraient appartenaient à saint Maurand, qui était de la famille des ducs de Douai.

(2) Ce même religieux fut l'architecte de l'église des Dominicains de Douai.

chapitre avait deux semi-prébendés et trente-sept chapelains ou bénéficiers, qui desservaient autant de chapelles qui lui appartenaient, tant dans l'intérieur qu'à l'extérieur de la ville

L'église fut vendue en 1798 et démolie la même année. Pour jeter à bas la tour qui était fort élevée et dont les deux tiers étaient entièrement construits en beaux grès. on employa à ce travail les mineurs de la garnison. Comme les démolisseurs n'achetaient les églises que pour la valeur du fer, du plomb et du bois, et que les autres matériaux leur importaient si peu qu'ils les abandonnaient à ceux qui voulaient les enlever, on usa d'un singulier moyen pour avoir le clocher à bas sans prendre la peine de le démolir. On remplaça les premières assises des contreforts de la tour au ras du sol du côté où on voulait le faire tomber, par des étais de bois posés debout et qui soutenaient les masses supérieures ; on mit ensuite le feu à ces pièces de bois, et bientôt les deux tiers du clocher furent couchés à terre. Le reste fut abattu quelques semaines plus tard.

La basilique de Saint-Amé avait son entrée principale vers la rue d'Equerchin ; son maître-autel était du côté du pont des Dominicains ; elle avait aussi une entrée au sud. Son clocher était en face de la rue qui porte son nom, et il y avait encore une entrée au-dessous. L'église était donc tournée comme tous les édifices religieux du temps, d'Orient en Occident.

Plusieurs reliques précieuses étaient conservées à Saint-Amé, avec les restes de ce saint et ceux de saint Maurand, patron de la ville de Douai. On y voyait de beaux mausolées et des tableaux de bons maîtres.

Ce chapitre de Saint-Amé a produit plusieurs hommes distingués, entre autres le chanoine *Azo*, auteur d'un Commentaire sur les œuvres grammaticales de Priscien et, dit-on, fondateur de la confrérie des Clercs-Parisiens ; *Walerand Hangouard*, le premier recteur élu de l'Université de Douai ; *Nicolas de La Verdure*, que Fénelon se plaisait à consulter ; *Bruneau de Wassignies*, savant bibliophile ; enfin *André Chevalier*, dont nous avons parlé plus haut.

La collégiale de Saint-Amé avait des chapelles desservies par ses bénéficiers à Féchain, à Dorignies, à Furnes, à Wagnonville ; les autres se trouvaient dans la ville.

Le chapitre de Saint-Amé était fort riche, parce qu'il avait réuni, aux propriétés qui appartenaient à cette église, celles du monastère de Broyles, près Merville, dont les membres étaient venus s'établir à Saint-Amé ; il était extrêmement jaloux de ses privilèges et de ses droits. Nous n'en donnerons qu'un exemple.

Au milieu du XV^e siècle, les habitants d'Aubigny-le-Comte, dans le comté de Saint Pol en Artois, avaient détruit une partie de bois peu considérable appartenant au chapitre. Plainte en fut portée et de lourdes amendes furent payées par les malheureux paysans. Ce n'était pas assez; les chanoines obtinrent que chaque année on viendrait leur faire réparation, non du dommage qu'ils avaient éprouvé, puisqu'il était réparé, mais de l'outrage que l'on avait fait à leur droit de propriété; chaque année donc, un habitant de la comté d'Aubigny venait à Douai à l'époque de la procession, à la tête de laquelle il se plaçait, portant un grand cierge allumé qu'il déposait, après la cérémonie, sur un chandelier auprès du maître-autel. Cette cérémonie se nommait la fête de la *Can-douille*. Elle fut supprimée le 19 octobre 1776.

La seigneurie de Merville appartint long-temps à ce chapitre, et la cure de son église était à la nomination du prévôt du chapitre.

Il n'entre point dans notre sujet de parler des nombreux miracles qui sont arrivés à Saint-Amé ou ailleurs, par la puissance de ses saintes reliques.

(Voyez le *Cameracum Christianum*, de M. Le Glay, 1849, in-4^o. p. 106-110).

Albéric Boulit.

La ville de Condé, place forte, resserrée dans un petit espace par une triple ceinture de murailles et de fossés, compte un petit nombre d'illustrations littéraires sorties de son sein; elle n'est pas en position de négliger le peu d'hommes de lettres qu'elle a produits. Parmi les principaux, nous devons mettre au premier rang *Albéric Boulit*, né dans cette ville le 21 mai 1651, d'une famille estimable dont le nom n'est pas encore perdu dans le pays.

Boulit vit le jour sous la domination espagnole, et cependant il dut sa fortune à la France; il fit de bonnes et fortes études qu'il dirigea vers l'état religieux; il devint un fort théologien, fit profession, et entra dans l'ancienne abbaye de Loos, près de Lille, de l'ordre des Cîteaux, et y fut choisi comme professeur de théologie. Possédant une excellente mémoire, ayant le goût de l'étude et du travail, il se distingua bientôt dans ses fonctions et composa plusieurs ouvrages qui ont été mentionnés par les auteurs du *Gallia Christiana*; ce sont: 1^o un *Abrégé du droit théologal*, et 2^o un *Commentaire sur la règle de Saint-Benoist*. Il faut en ajouter un troisième qu'ils n'ont pas connu, mais qui existe

en ms. dans la bibl. publique de Lille, sous le n° 119, intitulé : *De Statu religioso*, in 4°. Ce travail est divisé en cinq livres : 1. de l'état religieux ; 2. de la profession religieuse ; 3. de la pauvreté religieuse ; 4. du vœu de chasteté ; 5. du vœu d'obédience.

Albéric Boulit liait avidement et méditait souvent les œuvres de S. Thomas, à la doctrine duquel il resta fort attaché : il fut grand ennemi des novateurs. Il avait étudié avec application *Suarez*, et puisé largement dans ses grands traités sur la religion. On accusait notre Condéen d'écrire moins bien en français qu'en latin ; ce qui n'a rien d'étonnant pour un homme né dans une petite ville de flainaut, qui avait plus vécu avec ses auteurs classiques qu'avec les hommes polis du grand monde. Il se servait surtout admirablement du latin familier, et il ne conversait jamais qu'en cette langue avec les jeunes religieux sortis frais émoulus de leurs études. On le regardait comme bon logicien et il argumentait avec une certaine vigueur ; il prêchait aussi fort volontiers, et quelquefois il le faisait en patois du pays pour se mettre au niveau du petit peuple ; il parlait alors d'abondance et d'une façon naïve, touchante et véritablement entraînante.

Boulit fut promu au grade de sous prieur dans son abbaye, et alors on le craignait beaucoup dans le chapitre à cause de sa sévérité ; mais ayant été directeur de Baupret, de Wevelghem et de l'abbaye des dames de Marquette, les religieuses trouvèrent le secret de l'adoucir et il retourna à Loos beaucoup plus souple et plus traitable qu'il n'en était sorti. Il fut toujours, du reste, bon religieux, régulier, plein de piété et de droiture.

Louis XIV, peu de temps après la conquête, le nomma 56^e abbé de Loos, le 5 septembre 1684, en remplacement de Dom Gaspard *Taverna*, décédé le 25 mai précédent. Dom Boulit fut installé le 26 novembre suivant par Eustache de Fromont, chanoine de Saint-Pierre à Lille, remplaçant à cet effet M. Gilbert de Choyseul, évêque de Tournai. Une fois à la tête du monastère, l'abbé Boulit y déploya une magnificence digne d'un palais. Le marbre de Gènes couvrit les parois des murailles et remplaça les dalles ; des boiseries dorées garnirent le sanctuaire ; les pièces d'argenterie ornèrent l'autel ; de riches peintures furent appendues aux murs et de moelleux tapis adoucirent le froid des degrés. Il décora le quartier abbatial, fit construire des appartements d'étrangers et des remises pour les carrosses et chariots, et restaura la chaussée d'Esquerme à Haubourdin, afin de rendre praticables en toute saison les abords de l'abbaye.

En même temps que l'abbé relevait ainsi l'abbaye, il se remettait lui-même au niveau de ses religieux en continuant à manger avec

eux au réfectoire commun, ne voulant pas être servi en particulier comme ses prédécesseurs. Il désirait bien que sa maison dominât les autres par sa splendeur et son lustre, mais il voulait l'égalité pour sa personne. Malheureusement on peut lui faire le reproche que toutes ses belles constructions détruisirent les vieux et vénérables mausolées des *Wavrin*, des *Blazinghen*, des *Langlee*, et des autres maisons nobles du pays, qui auraient pu être conservés en prenant place dans les nouveaux arrangements de l'abbaye.

L'abbé Boulit supporta avec patience et résignation un mal cruel qui envahit l'une de ses jambes pendant les treize ou quatorze dernières années de sa vie et affligea la fin de sa carrière. Il mourut dans de grans sentiments de piété, le 10 juin 1704, à l'âge de soixante-quatorze ans, et après vingt années d'un gouvernement doux et pacifique. Il eut pour successeur son beau-neveu, dom *Ignace Delfosse*, qui est l'auteur d'une *Description de l'abbaye de N. D. de Los*, dont un important extrait a été publié par M. *Le Glay*, pages 576-598 de son *Catalogue des mss de Lille* (pièces justificatives), 1848, in-8°. A. D.

Un conventionnel du Nord en prison.

Ce qu'on a presque ignoré, c'est que le réglemeut de la Convention n'a pas été purement comminatoire, et que, dans une circonstance au moins, il a reçu sa sévère application. Voici ce qui s'est passé à la séance du 9 pluviôse an III, et ce que nous transmet l'indiscret *Moniteur*:

On discutait au sujet d'un décret rendu précédemment contre un écrivain nommé Lacroix, qu'on avait renvoyé devant le tribunal criminel de la Seine, comme auteur d'un ouvrage qui avait pour titre : *Le Spectateur Français*, et qui avait été dénoncé à la Convention comme contenant des doctrines royalistes. Le rapport de ce décret était demandé. L'auteur de la dénonciation, Duhem, défendait vivement l'acte de la Convention qu'il avait provoqué. Duhem était un médecin, député de Lille, fort honnête homme, mais le plus exagéré et le plus violent des montagnards.

Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, il se permit de dire ces mots : *C'est l'aristocratie et le royalisme qui triomphent*. Aussitôt le député Chiappe demande que, par un décret de l'assemblée, Duhem soit envoyé à l'Abbaye. Duhem essaie de se défendre, et, comme toujours, il récrimine et ajoute à l'irrita-

tion de ses adversaires. De toutes parts, s'élevèrent les cris : *A l'Abbaye, Duhem, à l'Abbaye!* L'assemblée est en proie au désordre; le président se couvre. Dès que le calme renaît, le président rappelle Duhem à l'ordre, pour avoir insulté la Convention. Mais l'assemblée déclare que cela ne suffit pas : les cris *à l'Abbaye! à l'Abbaye!* recommencent. Un décret est proposé, mis aux voix, et la Convention décide que Duhem ira à l'Abbaye.

On demande que le décret soit immédiatement notifié à Duhem, et qu'il parte sur-le-champ. Nouveau décret rendu en ce sens, au milieu des applaudissements de l'assemblée et des cris de *vive la République!*

Mais, dans cette procédure sommaire, on avait oublié deux choses, d'abord d'entendre les explications du membre incriminé, ensuite de fixer le temps de sa détention. Sur la demande de Legendre, qui fut l'orateur le plus énergique et le plus écouté de toute cette période du règne conventionnel, la parole fut accordée à Duhem, qui se défendit du mieux qu'il put et avec convenance, en déclarant que si la Convention maintenait le décret rendu par elle, il y obéirait comme il avait toujours obéi aux lois. Ce respect de la règle, qu'on retrouve à chaque page de l'histoire de la Convention, est fort remarquable dans ce temps de frénésie révolutionnaire, et devrait bien servir d'exemple à notre époque.

La discussion continua avec une grande violence; mais la majorité y mit un terme. « Il ne faut pas, s'écria Clauzel, qu'une partie quelconque de l'assemblée fasse la loi à l'assemblée entière. » On prononça donc l'ordre du jour, et la détention de Duhem fut limitée à trois jours.

« Nous irons tous à l'Abbaye, » avait crié Cambon, au moment où le décret fut proclamé. Personne n'y alla, sauf Duhem, qui se soumit de la meilleure grâce du monde à la décision de ses collègues.

Le même jour, 9 pluviôse, à quatre heures moins un quart, c'est-à-dire peu d'instant après le décret rendu, Duhem écrivait de l'Abbaye même, au président de la Convention nationale, la lettre qui suit :

« Citoyen président, en vertu du décret, je me suis rendu à l'Abbaye. Comme on ne reçoit plus de prisonniers dans cette maison qu'on répare, j'y attends les ordres de la Convention pour me rendre dans le local qu'elle désignera.

» Salut républicain.

DUHEM. »

En réponse à cette lettre, la Convention décréta que le représentant Duhem tiendrait les arrêts chez lui.

On peut tirer une conséquence de ce fait peu connu, c'est qu'il prouve que la règle, contre laquelle on s'est élevé en 1849 avec une extrême vivacité, était acceptée sans contestation et sans murmure par les républicains les plus ombrageux de la Convention nationale.

A. D.

Martin de Cambrai.

Il n'est point de nom plus populaire, dans le nord de la France, que celui de *Martin de Cambrai*; il peut rivaliser avantageusement avec le *Gayant de Douai*, le *Sot de Lille*, *Jean de Nivelles*, *Jean du Gauquier*, de Valenciennes, *Mannekin-Pis*, de Bruxelles, le *Chin-Chin*, de Mons, et une foule d'autres illustres et anciens bourgeois de nos bonnes villes de Flandre, dont les noms survivent à toutes les révolutions et à tous les âges.

Martin de Cambrai, et sa compagne *Martine*, sont deux personnages représentés en bronze, frappant ou répétant les heures sur le timbre de l'horloge qui couronne l'hôtel-de-ville de la cité cambrésienne. On pourrait dire ce qu'on a coutume d'avancer pour les monuments fameux : *leur origine se perd dans la nuit des temps*. On a toujours parlé de Martin de Cambrai. Rabelais le cite à propos de l'accoutrement d'un de ses personnages : *le cul sanglé comme Martin de Cambrai*, dit-il, avec son laisser-aller ordinaire. Henri IV, lorsque Balagny vint, en 1595, lui rendre compte de la prise, par le comte de Fuentes, de la ville dont il lui avait confié le gouvernement, lui dit : *qu'avez-vous fait de mes Martins de Cambrai ?*

On voit que les habitants mêmes de Cambrai prenaient ou recevaient le sobriquet de *Martin*, comme ceux de Douai sont appelés les *Enfants de Gayant*, comme on dit impoliment (et l'on peut dire sans fondement) les *Sots de Lille*, les *Chins-Chins de Mons*, etc., etc.

La statue de *Martin de Cambrai* était représentée en costume mauresque et coiffée du turban; autant qu'on pouvait en juger, l'artiste créateur de ce sonneur a eu l'intention de lui donner une tête de nègre. D'où vient ce caractère particulier? Evidemment, c'est une origine qui se rapporte aux temps des croisades. Ce serviteur, destiné à frapper les heures, était un *maurian*, comme on disait au moyen-âge, employé aux besoins journaliers de la domesticité, et qui avertissait ses maîtres du passage du temps comme dans les châteaux on avait un nain qui veillait et sonnait du cor à

l'arrivée de chaque voyageur. Ces personnages étaient en général affublés du turban : ils rappelaient les esclaves que les croisés firent dans leurs expéditions, qu'ils ramenèrent en leurs pays et utilisèrent à toutes sortes d'emplois serviles et domestiques. Un seigneur cambrésien, un châtelain de Cambrai, revenu de la croisade, a pu ramener de l'Orient un prisonnier à qui il a conféré l'emploi de tourner la clepsydre, ou de frapper l'heure sur le bronze. Sans même que ce fait ait eu lieu positivement à Cambrai, les bourgeois de cette ville n'ont-ils pas pu, à l'imitation de plusieurs autres, placer à leur beffroi, ou à leur hôtel de ville, un maure qu'ils auront baptisé du nom de *Martin*, saint révérent et populaire de la cité, pour leur montrer les heures ? (1) Jean de Nivelles et Jean du Gauguiet, qui avaient le même emploi, sont également vêtus à la mauresque ; dans les vieilles horloges du moyen-âge, où des personnages paraissent aux heures, on voit ordinairement figurer des nègres ou des Sarrasins. Ces représentations, toujours en souvenir des Croisades, se retrouvent dans presque tous les anciens usages de nos villes de Flandres, où les enseignes d'antiques hôtelleries sont des *Maurians*, où les buts destinés aux flèches et aux arbalètes sont des Sarrasins, où enfin on retrouve encore des *têtes noires* devant les boutiques des plus vieilles pharmacies. Il se mêlait dans ces coutumes une idée d'exaltation religieuse et d'antagonisme entre le catholicisme et l'islamisme. Nos pères voulaient montrer l'abaissement du turc par l'emploi servile auquel il soumettait son image, ne pouvant faire subir cet outrage à sa personne même. Nous pensons du moins que c'est dans ce cercle d'idées qu'il faut chercher l'origine d'usages et d'exhibitions de personnages sur lesquels il ne nous reste que des données vagues et incertaines.

A. B.

(1) Selon Jean Carpentier (*Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, p. 502.) La *Maison de Paix* ou ancien hôtel de ville de Cambrai, a été édifiée par les soins de l'évêque André, en 1368 ; l'horloge qui la décorait y fut adaptée en 1510, avec l'agrément de l'Empereur Maximilien. La Campanille actuelle, qui porte aussi les effigies de *Martin* et de *Martine*, frappant les heures, est de la seconde moitié du siècle dernier lorsqu'on reconstruisit l'hôtel-de-ville tel qu'il est aujourd'hui. On changea la forme architectonique, mais on se garda bien de supprimer le couple populaire qui, depuis des siècles, marquait l'heure aux Cambrésiens.

Le Chanoine de Witry.

Au siècle dernier florissait à Tournai, de 1750 à 1790, un joyeux ecclésiastique, chanoine de la cathédrale, ayant beaucoup de prétentions à l'esprit, et s'étant fait une certaine réputation de science. parce qu'il vivait dans un milieu peu éclairé et passablement arriéré. Lui-même était quelque peu lourd, obscur parfois et borné souvent ; mais tout est relatif ici bas, et l'abbé d'Everlange de Witry rappelait naturellement le proverbe qui accorde parmi les aveugles le sceptre de la royauté à celui qui n'a perdu qu'un œil.

Dans ces conditions de notre personnage et de son entourage, le gai et trop sémillant chanoine crut faire merveille en couchant par écrit ses réflexions, ses pensées, ses opinions, et en les livrant à la presse. Ces œuvres, paraît-il, ne furent pas mises dans le commerce ; l'auteur les distribuait seulement à ses amis : c'est ce qui vraisemblablement les sauvera de l'oubli. On les conservera, si non comme bonnes, du moins comme rares. L'écrivain, à cause de sa robe probablement, a eu le soin de les envelopper du voile de l'anonyme. Elles portent pour lieu d'impression le faux nom de *Belle-Forest*, qui masque peut-être celui de *Tournai*, ou plutôt celui de *Liège*, où l'on faisait imprimer librement ce qu'on ne voulait pas soumettre aux censures et privilèges légaux.

Le chanoine de Witry a donc composé :

1° *Mélanges sérieux et comiques*, à *Belle-Forest*, chez *La Verdure*, à l'enseigne du printemps, 1772, in-42.

2° *Suite des mélanges sérieux et comiques*, à *Belle-Forest*. M. DCC LXXIII, in-42 de iij et 254 pp. On trouve dans ce volume (pag. 71-104), les *Faux Philosophes*, comédie en trois actes très inconnue, et le *Supplément aux Germanismes* dans lequel l'auteur se moque des fautes habituelles de langage de ses concitoyens qui auroient pu aussi le reprendre souvent lui-même à cet égard.

3° *Gaîtés morales*, 2 parties in-42, imprimées postérieurement à 1786, puisque M. de Witry relate (p. 84-91) le 17^e voyage aérien de M. *Blanchard*, tenté à Douai le 25 mars 1786 et exécuté le 18 avril suivant, en présence de l'auteur (*).

(*) Outre les publications anonymes et presque ignorées que nous venons de signaler, le chanoine de Witry a composé un nombre assez considérable de mémoires sur l'électricité, les ballons, le chauffage,

Le chanoine tournaisien annonce, page 102 de ce volume, qu'il a fait exécuter dans la ville qu'il habite (probablement Tournai), un excellent carillon, touché par le sieur *Lobègue*, né à Liessies, fameux carillonneur de son temps. Le son des cloches et l'amour des chiens barbets semblent être les plus doux délassements et les goûts particuliers du chanoine.

M. d'Everlange de Wytry fait souvent abus de néologisme; il invente des mots quand il n'en trouve pas à sa guise; il est peu érudit, critique les modes de son époque et le penchant général vers le luxe, paraît aimer avec ardeur la campagne et détester la propreté flamande qui consiste à jeter beaucoup d'eau; enfin il parle d'électricité et de ballons, choses nouvelles de son temps, et avoue qu'il n'a entrepris son commerce littéraire avec ses lecteurs que pour se récréer, s'*ébaudir* et s'instruire, en cherchant à procurer le même bienfait à ceux de ses compatriotes flamands qui croient, sans faiblesse, pouvoir nourrir le cœur et l'esprit, ainsi que le corps! — Reste maintenant à savoir si ce singulier écrivain à pu alimenter autre chose que la curiosité des bibliomanes qui vont rechercher toutes les sortes d'excentricités imprimées. A. D.

Médailles de Condé.

Sous le règne de Louis XIV, la petite ville de Condé fut prise trois fois par les français, et ce fut après trois sièges différents qu'elle fut assurée à la France. Ces trois événements ont été consacrés par des médailles, dont le règne du grand roi ne fut pas avare, et que l'on conserve avec soin dans les cabinets des curieux.

En 1649, le comte d'Harcourt, général de l'armée du roi en Flandre, ne voulant pas laisser ravager la frontière française, entra lui-même sur les terres ennemies, quoique l'armée de l'archiduc Léopold fût plus nombreuse que la sienne. Il passa

l'éclairage, les eaux minérales et les fossiles du Tournésis, adressés à l'Académie de Bruxelles dont il était membre, de 1773 à 1789; les titres de ces mémoires sont énumérés dans la *France littéraire*, du savant *Guérard*; nous renverrons à cet ouvrage pour la nomenclature de ces opuscules d'ailleurs assez connus et réunis sous ce titre : *Recueil de divers mémoires lus à l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles et de quelques autres pièces. Tournay, Varlé, 1789, in-8° de vi et 128 pages.* Nous n'avons voulu rappeler ici que les œuvres échappées à M. Guérard, aux indications précises duquel il est souvent difficile d'ajouter quelque chose.

l'Escaut à la vue de l'archiduc, donna sur son arrière-garde, entra dans Saint-Amand, campa vers Hasnon et Bellesines, et fourragea le pays jusqu'aux portes de Valenciennes et de Cambrai. Enfin il marcha vers Condé dont il prit d'abord le faubourg de l'Escaut ; s'y logea sur la contrescarpe, de sorte que le jour même, le 25 août 1649, le gouverneur de Condé, effrayé, se rendit à la seconde sommation. Le comte d'Harcourt resta dans la place et aux environs jusqu'en septembre, mais comme cette attaque n'était pas sérieuse et n'avait pour but que d'amuser les espagnols, il abandonna Condé avant la fin de la campagne et prit Mauléuge en revenant. Ce fait d'armes fait le sujet de la première médaille. On y voit, d'un côté, le buste de Louis XIV enfant entouré des mots : *Ludovicus XIII, Rex Christianissimus*. Au revers, Pallas poursuit des ennemis invisibles au delà d'un fleuve ; l'Escaut, effrayé à la vue des armes, s'appuie sur son urne ; on lit autour : *Hispanis trans Scaldim pulsus et fugatus* (Les espagnols défaits et poussés au-delà de l'Escaut). Sur l'exergue on lit : *Condatum et Malbodium capta. M. DC. XLIX. (Condé et Mauléuge pris. 1649)*.

En 1655, Louis XIV voulut s'emparer de Landrecies, de Condé et de Saint-Ghislain. Les maréchaux de Turenne et de la Ferté investirent la première de ces places le 18 juin et s'en rendirent maîtres après dix-huit jours de tranchée ouverte. Le roi s'avança ensuite vers le Quesnoy et fit attaquer Condé par Turenne, qui prit cette ville en trois jours. Le maréchal de la Ferté se porta sur Saint-Ghislain, et le roi, étant arrivé le lendemain à son camp, fut témoin de la reddition de la place. On battit une médaille sur ce triple événement. Même figure que celle qui précède. Revers : Trois couronnes murales enlacées dans un triple laurier. Légende : *Landrecium, Condatum et Fanum Sancti Gisleini capta* (Landrecies, Condé et Saint-Ghislain conquis). Exergue : M. DC. LV.

Enfin, en 1676, Louis XIV, voulant couper les communications de Valenciennes et de Cambrai avec les provinces des Pays-Bas, résolut de s'emparer définitivement de Condé. Rendu le 24 avril devant la place, il ouvrit la tranchée le jour même. Le prince d'Orange marcha diligemment au secours de la place, mais le roi brusqua l'affaire et ordonna trois attaques. Les dehors furent emportés l'épée à la main et la ville se rendit à discrétion, presque en présence des armées espagnole et hollandaise avancées jus- qu'entre Mons et Saint-Ghislain. Le roi sauva Condé du pillage et des horreurs d'une prise d'assaut. C'est ce qu'explique très-bien la belle médaille frappée à cette occasion. D'un côté, la tête de Louis XIV avec le titre de *Magnus*. Revers : Les urnes des trois rivières qui se joignent à Condé : l'Escaut, la Hayne et l'Ilouiau,

coulent sous un caducée, symbole de paix et de sûreté, placé entre une palme et une branche de laurier. La légende : *Clementia victoris*, rappelle la clémence du vainqueur ; l'exergue, *Condatum vi captum, ab excidio servatum* signifie : *Condé pris de force est sauvé du pillage* M. DC. LXXVI. — Dès ce moment, Condé, muni de nouvelles et solides fortifications sur les plans du chevalier Deville, resta définitivement à la France. A. D.

Une chanson du XV^e siècle.

Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, fit, en sa bonne ville de Gand, le dimanche 23 avril 1458 (après Pâques), la plus magnifique entrée que jamais souverain opéra. Le chroniqueur Jean Chartier nous raconte la-dessus des merveilles qui se sont revuvelées dans l'été de 1849, ex faveur du Roi Léopold. Les arcs triomphaux, les théâtres, les tentures, les représentations publiques, les inscriptions, étendards et bannières ; les mystères par personnages, les emblèmes et allégories rempliraient tout un volume de leurs descriptions. Entr'autres objets curieux, inventés pour cette entrée, les Gantois avaient élevé une forteresse devant laquelle on voyait un géant, des dragons, des dieux du paganisme et des tableaux tirés de l'histoire, mélange hétéroclite qui n'avait rien de rare à cette époque ; puis venait un éléphant portant un châteaueu dans lequel deux hommes et quatre enfants chantaient une nouvelle et joyeuse chanson faite pour la circonstance. En voici la teneur :

Vive Bourgogne, est nostre cry,
Gardons-le en fait et pensée ;
Autre n'aurons, bien nous agréé,
Nous le voulons tousiours insy.

Vive Bourgogne est nostre cry
De cœur chantons le vous en pry,
A sa haute et ioyeuse entrée,
Vive Bourgogne est nostre cry.

Relouyssons-nous pour celui,
Qui est venu en sa contrée,
Par qui la tristesse est finée,
En criant de courage uny :

Vive Bourgogne est nostre cry!

Le bon duc, entouré de ses rois d'armes, hérauts et écuyers, et des bâtards d'Armagnac et de Bourgogne, du comte d'Etampes, de Thiebaut de Neufchâtel, d'Adolphe de Clèves, des deux fils du

seigneur de Croy, de Philippe Pot, et d'une masse de gentilshommes qui, avec les pages et varlets, faisaient une troupe de plus de deux mille chevaux, parut très sensible à cette splendide réception, la plus belle qu'on eût jamais vue dans un pays où pourtant les fêtes magnifiques ne sont pas rares. Il accepta le souper que la cité lui offrit pour le dimanche suivant, 30 avril, à l'hôtel-de-ville, où il y eut cour plénière et où l'on servit à tout venant. Ce banquet des *bourgeois de Gand* coûta plus de dix mille écus d'or, somme énorme pour le temps. On avait ramassé à huit et neuf lieues à la ronde toutes les viandes délicates que l'on put trouver, et ces fêtes et l'encombrement du monde firent tellement enclêmer certaines denrées, que les annales du temps disent que l'on vendait un petit poulet jusqu'à la somme de *deux patards* (2 sous et demi). La chanson *Vive Bourgogne!* plut beaucoup au duc, pour lequel elle avait été composée, et sans doute on ne négligea pas de lui donner les honneurs du *bis*. M. Le Roux de Lincy, dans son *Recueil de chants historiques français depuis le XII^e jusqu'au XVIII^e siècle*, où l'on trouve tant de curiosités littéraires sur les chansons même des Pays-Bas, a omis de citer ce refrain qui se rattache à l'histoire du duc de Bourgogne et que les Gantois eurent la galanterie de chanter en sa langue, pour flatter les goûts élégants et l'origine toute française de leur bon duc.

A. D.

Le veau de la Kermesse.

Le *Veau de la Kermesse* était un titre dérisoire donné à l'ouvrier ou à l'écolier qui se montrait le moins diligent, soit à l'atelier, soit à l'école. Cette vieille coutume appartient à la ville de Bergues-St-Winox, dans la partie flamande du département du Nord, et est rapportée par M. Louis Debaecker dans ses *Recherches historiques* sur cette ville, p. 240. Cet usage peint l'horreur qu'on avait de la paresse dans une contrée éminemment agricole et commerciale, où le travail était en honneur, et où l'on accablait de ridicule toute propension à l'oisiveté.

Voici comment on s'y prenait pour afficher, sous le voile de la plaisanterie, les fainéants de la ville à une espèce de pilori public. La veille de la kermesse de Bergues, on célébrait ce qu'on appelait la *fête des paresseux*. Celui des ouvriers qui arrivait le dernier à son atelier, l'écolier qui entrait le dernier en classe, était le paresseux couronné dans cette espèce de concours et il prenait le titre, vraisemblablement peu envié, de *Veau de la Kermesse*. Ce lauréat d'un nouveau genre était montré au peuple, le

front ceint d'une couronne de joncs, et la populace l'accueillait par des acclamations diverses tandis que ses camarades qui l'entouraient chantaient en chœur ces vers flamands :

Kermes-kalf hebt een croontje op zyn hooft
En hebt het niet gestolen ;
En hebt gewonnen met leeg te zyn
In de schoole van of
In de winkel van
Vivat kermes-kalf !

(Traduction) : Le *Veau de la Kermesse* a une petite couronne sur la tête ;
Il ne l'a point volée,
Il l'a gagnée en étant paresseux ;
A l'école de
A l'atelier de
Vive le veau de la kermesse !

Cette coutume peint bien les mœurs de la bonne Flandre ; on y connaissait le prix du travail, on y flétrissait la paresse, mais la leçon était inculquée sous la forme plaisante à l'écolier joueur, au jeune ouvrier retardataire ; on trouvait le moyen, tout en donnant un haut enseignement public, de faire une sorte de fête, une représentation communale, où l'on corrigeait sans aigreur, où l'on s'amusait à bon compte, où il y avait profit pour les rieurs, et plus encore souvent pour le patient. C'était une véritable et juste application du *castigat ridendo mores*. A D.

Le Voltigeur sans moustaches.

En 1808, à l'une des affaires les plus chaudes et les plus meurtrières de la campagne de Portugal, le 97^e régiment de ligne donna l'un des premiers et se vit tourné par un corps d'anglais. Le colonel ralliait ses gens ; un coup de feu lui fracassa la jambe et tua son cheval. Pendant que ses soldats travaillent à le venger dignement, un sergent de voltigeurs, petit et mince, nommé *Ghesquière*, dit à deux camarades qu'il serait aussi honneur de laisser à l'ennemi les restes de leur brave colonel, que d'abandonner leur drapeau. Ils vont donc tous trois pour remplir ce pieux devoir. Chemin faisant, les deux soldats tombent sous les balles anglaises. *Ghesquière* arrive seul, et s'efforce, mais inutilement, d'enlever le corps. Il aperçoit alors deux officiers ennemis ; il les appelle, et les menace de son fusil. Les deux anglais accourent pour le faire prisonnier. *Ghesquière* blesse l'un, lutte avec l'autre et finit par rester vainqueur ; ils se rendent à lui. Un cheval s'étant présenté, *Ghesquière* charge le corps du colonel et arrive

à l'ambulance avec sa précieuse dépouille et les deux prisonniers. Heureusement, le colonel n'était pas mort ; des soins donnés à propos le rappellent à la vie ! . . . Mais Ghesquière était blessé au bras. En le pansant, le chirurgien reconnaît, avec surprise, que le sergent n'est pas un homme . . . Les officiers anglais pleuraient de rage d'avoir été vaincus par une femme. Le colonel ne savait comment exprimer sa reconnaissance ; le vieux chirurgien avait instinctivement ôté son chapeau, et un grenadier, le camarade de lit de Ghesquière, ne revenait pas de son étonnement. Oui, le sergent n'était rien autre que *Virginie Ghesquière*, née à Deulemont, près de Lille ; elle était partie pour remplacer son frère, seul soutien de sa famille. Elle servit six ans ; devint caporal, fourrier, sergent, et reçut la croix de la Légion-d'Honneur.

(*Napoléon*, journal anecdotique, 1855. in-8°, page 80. — Et *Histoire de Lille*, par Victor Derode. 1848. t. 3 p 525).

Corneille de Wael, peintre et graveur.

Corneille de Wael est assez connu comme peintre, il l'est beaucoup moins comme graveur, et cependant il a laissé en ce genre de charmantes et spirituelles productions pleines de finesse et d'expression, et fort recherchées des amateurs. A ce titre, nous lui devons surtout une mention des plus honorables.

Fils de Jean de Wael, peintre distingué d'Anvers (1), il naquit dans cette même ville en 1594, et reçut les premières leçons de son art dans l'atelier de son père. Mais avant eu le malheur de la perdre de bonne heure, il fut obligé, comme son frère Lucas de Wael (2), de perfectionner son talent à l'aide des leçons et des conseils d'autres peintres de son pays, dont il fréquenta les ateliers. Il parvint néanmoins de bonne heure à un degré de mérite qui le fit rechercher des amateurs des arts de sa ville natale. Jeune encore, il fut le premier peintre du duc d'Archoth, qui l'emmena en Espagne ; ce qui lui donna occasion de peindre pour le roi Philippe III et pour le duc son protecteur, plusieurs beaux tableaux d'histoire.

(1) Né en 1557 ou 1558, élève de François Franck, mort jeune dans la même ville.

(2) Né à Anvers en 1591, mort en 1676.

Le génie de Corneille de Wael se montra de bonne heure dans l'exécution des tableaux de batailles et de tous les sujets où l'on voyait une multitude de petites figures d'hommes et d'animaux, et il réussissait tellement dans ses compositions qu'il faisait connaître au premier coup d'œil, par les armes, les vêtements et autres accessoires, les hommes et les femmes des diverses nations qu'il voulait reproduire. Il avait le talent de rendre merveilleusement les sièges, les combats et les mêlées. On voyait l'effroi peint sur les figures, la terreur sur les traits des vaincus, la douleur sur la physionomie de ses blessés.

Dans le désir de se perfectionner, il accompagna son frère Luc en Italie, avec l'intention de séjourner à Rome, la capitale du monde artistique comme du monde chrétien, mais certaines amitiés et sympathies, auxquelles les artistes se laissent plus facilement entraîner que d'autres, l'arrêtèrent à Gènes l'espace de quinze à seize années, pendant lesquelles il travailla pour les grandes familles du pays, si bien qu'on ne comptait aucun palais, aucun hôtel de cette brillante cité, qu'on a appelé la ville de marbre, qui ne fût décoré de quelqu'une des toiles de Corneille de Wael. C'est pendant son séjour à Gènes qu'il offrit, en bon flamand, comme plaisanterie ou joyeuseté, à la fin d'un banquet, à son patron et protecteur, *François Grimaldi*, patrice de la ville génoise, l'histoire de *Silène*, composée par son compatriote Van Dyck, gravée par D. Brunn, et imprimée par Gilles Hendriex, d'Anvers, pour cette circonstance. On ne dit pas comment cette facétie conviviale, faite après boire à un noble génois, a été accueillie; il faut croire qu'elle le fut favorablement et que cette application du compagnon de Bacchus à un Mécène ne le choqua nullement, puisque les épreuves de cette estampe qui nous restent portent au bas de la figure ce fait consigné au-dessous de quatre vers latins faisant allusion à Silène et à sa troupe joyeuse.

Les deux frères flamands partirent cependant pour Rome, mais n'y restèrent qu'une année et revinrent à Gènes. Corneille y peignit dans deux grandes toiles les batailles du marquis Ambroise Spinola, et y grava d'une pointe légère et spirituelle, plusieurs suites charmantes, non moins piquantes mais plus distinguées que celles de Callot, dont il fut le précurseur et l'émule.

Corneille de Wael était affable, courtois, gai, aimable et doué de toutes les qualités du cœur et de l'esprit. Il était aimé à Gènes comme un habitant du pays et lorsqu'il y mourut, à peine âgé de soixante huit ans, quatre cent amis des arts accompagnèrent ses restes mortels avec des flambeaux à la main et des larmes dans les yeux. *Raphael Soprani*, noble génois, qui

donna une histoire des peintres de Gènes, en 1674, in-4°, nous a laissé ces détails qu'il raconte *de visu* (1) :

Il eut pour disciples *Jean Hovart*, son propre neveu *Pierre Boel*, qui vint le rejoindre à Gènes et devint peintre célèbre d'animaux, et *André Alfelt*, hollandais. Au reste sa maison était ouverte pour tous les artistes et notamment pour ses compatriotes, et il fut d'un grand secours à *Michel Flamand*, *Vincent Malo*, de Cambrai, et même à l'illustre *Van Dick*, lorsqu'il vint à Gènes. On peut dire que tous ceux qui sortaient de chez lui emportaient une haute idée de son esprit et de son savoir-vivre ; aussi chantaient-ils hautement ses louanges.

La *Biographie universelle* le fait mourir à Anvers ; c'est une erreur que *Raphael Soprani* nous permet de relever, puisque lui même assista à ses obsèques en 1662 dans la ville de Gènes.

Corneille de Wael a excellé, avec un talent égal, à peindre les batailles, les sièges, les attaques, les déroutes. Il représenta aussi les chasses, les bals et ce que les italiens nomment *Schiribizzi*, mot intraduisible. Sa composition est large, abondante et riche ; ses groupes naturels et bien disposés ; son coloris a le mérite ordinaire de l'école flamande, il est brillant et harmonieux. On lui a reproché toutefois de n'avoir jamais su se défaire, malgré son long séjour en Italie, du goût flamand dans la forme, l'expression et l'habillement de ses figures. Cela vient de ce qu'il a été tard en Italie et que ses habitudes étaient alors bien formées.

On cite, parmi ses belles compositions, l'attaque d'une forteresse, qui fut un des beaux ornements du cabinet du docteur *Robertson*, en Angleterre.

Corn. de Wael signait C. d W. I. ou bien C. CW. Le catalogue des tableaux de feu M. Jean Rodolphe Guillaume de Minckwitz, Dresde, 1899, lui attribue aussi la marque CW. trouvée sur un tableau représentant un port de la Hollande avec plusieurs personnages occupés à décharger les marchandises d'un grand navire.

On a des suites de gravures de Corneille Wael, d'une pointe très spirituelle et dans lesquelles on remarque une grande correction de dessin. En général ce sont de petits sujets avec beau-

(1) *Le vite de Pittori, scoltori et architetti Genovesi, e de' forestieri, che in Genova operarono*, opera postuma de l'ill. sig. *Rafaele Soprani*, nobile Genovese. In Genova, Boltaro, 1675, in-4 . p. 323-328.

coup de personnages, ayant de l'animation sans pour cela pouvoir être rangés parmi les bambochades.

1° La suite des *Aveugles*. — Douze pièces, en travers, contenant les scènes, accidents, peines et divertissements qui peuvent arriver aux individus privés de la vue. Le frontispice, formant une treizième pièce, montre un groupe d'aveugles des deux sexes, avec le chien, le violon, la besace et la sébille, au milieu desquels on lit sur une nappe étendue: Nob^{mo} ac generoso Viro Henrico Mullman. Daventr^{is} nat. Belgicæ in Genua Cons. pauperum sublevatori, Pict. Antw.^{na} Benevo. et grati animi ergo D. D. 1629. — De Wael n'avait que trente-cinq ans lorsqu'il grava cette charmante suite.

2° *Les vendeurs des marchés publics* Recueil de seize pièces in-8° en travers. Le titre représente la Fortune accroupie sur le globe, distribuant ses faveurs, en aveugle qu'elle est, à une foule d'hommes de tous états qui se les disputent. La dédicace est ainsi formulée: Ill^{mo} Duo Paulo Hieronymo Pallavicino, Patrio Gen^{ti} Dno et Patrono suo colendis^{mo} Corn. de Wael. Pict. Ant. D. D. — Le titre porte un quatrain et chaque gravure un dystique en latin.

3° *Intérieurs de ménage*. — Vingt petites pièces en largeur, y compris le titre avec dédicace à *Guillaume Vander Straeten*; on y voit des cuisines, des buveurs, des scènes flamandes, etc. 8 po. 9 l. sur 4 po. 4 li.

4° *Les quatre saisons*. Est. en larg. *Alex. Voet. exc.* 11 po. de larg. sur 8 po. de haut.

5° *Les cinq sens*, sous les titres de *Gustus, Visus, Auditus, Odoratus, Tactus*. *Cornelio de Wael inventor, Alex. Voet exc.* — Cinq pièces en largeur. (*Winckler, 6574; Van Hulthem, 5201*).

6° *La vie de l'enfant prodigue*, en huit pièces en hauteur, de moyenne grandeur, composées par *Corneille de Wael* et gravées, selon *Bazan*, *Joseph Strutt* et *MM. Huber et Rost*, par *Jean-Baptiste Wael*, qu'on croit neveu de *Corneille*.

7° *Les esclaves*. — Suite de douze eaux fortes pet. in 4. d'un artiste nommé *M. Schaep*, représentant les travaux auxquels sont attachés les esclaves. Elles sont signées *C. d. W. I. Cornelius de Wael inventor*. Le titre porte cette dédicace: Ill^{mo} et Exc^{mo} D. Joanni d'Erasso, Catholici Regis Legato., *P. Colen. Schemata amoris ergo C. d. W. J. D. Dicatys.* (*Brulliot*).

8° Une autre suite de douze petites estampes, y compris le titre avec dédicace à *J.-B. Cachopin*; ce sont des *marines, vues de ports*, où l'on remarque les différents travaux des forçats, etc.

Martin Vanden Enden exc. 1. 4 po. 5 li. sur 3 po. 40 li. de hauteur (Paignon-Disjonval). — Ce recueil pourrait être une reproduction du précédent avec un changement dans la dédicace à un tirage postérieur.

9° Une suite de sept pièces à sujets variés, avec cette dédicace : *Illri. D. D. Guilielmo Van der Straeten venustas hasce imagines C. de Wael amoris dicat.* Le frontispice représente une fontaine d'attrape, jouant sur un groupe de figures qui cherchent à se garantir d'être mouillées. — Balte de chasse à l'entrée d'une auberge. — Paysans qui maltraitent un âne abattu sous sa charge. — Charlatan en fonction devant une hôtellerie. — Grande rixe entre des paysans et des paysannes à la porte d'un cabaret ; sujet composé de dix figures. — Homme promené sur un âne, ce dont les spectateurs paraissent beaucoup s'amuser. — Une grande assemblée de gens de qualité des deux sexes.

Ces sept pièces, les seules que MM. Huber et Rost accordent à Corneille de Wael, seraient-elles une partie incomplète du n° 8, qui porte une dédicace au même Guillaume Van der Straeten ?

10° *Un voyageur sur le point de monter à cheval prend congé de son hôte.* Est. en large. *Martinus Van den Enden excudit.*

11° *Un tripot*, où des paysans se battent, petite pièce en travers. — Cette pièce, citée par Bazan, pourrait bien être extraite du n° 9.

Corneille et Jean-Baptiste de Wael ont encore gravé plusieurs scènes italiennes et sujets divers d'après Pierre de Laer et autres artistes. Toutes ces gravures sont dignes de figurer dans les collections des amateurs. A. D.

l'Escaut.

Ce fleuve principal du royaume de la Belgique, désigné sous le nom de *Tabuda* par Ptolomé, et appelé par César et Pline *Scaldis*, nom que les flamands lui ont presque conservé sous celui de *Scheld*, prenait jadis sa source dans un lieu dit *Sommescaut*, situé au cimetière du village de *Beaurevoir*, au nord du département de l'Aisne. Depuis qu'un certain marquis de Nestle, possesseur de ce terrain, mit à sec des marais pour en faire des terres labourables, la source, bouchée par lui, disparut et alla jaillir à une demi-lieue de là, au mont Saint-Martin : cependant il arrive encore parfois des inondations à *Beaurevoir*, par suite des filtrations de la vieille source mal desséchée. Aujourd'hui, le

faible commencement de ce fleuve, que l'on voit si majestueux vers la mer, surgit, derrière les jardins de la ci-devant abbaye du Mont Saint-Martin, du versant d'un plateau d'où s'écoule aussi la rivière de la Somme. La source est renfermée dans une petite arcade appuyée sur des murs formant un bassin de douze pieds où l'on descend par dix marches; l'inscription suivante, composée par les moines de Saint-Martin, est tracée sur la clé de voûte de l'arcade :

Felix sorte tua, Scaldis !
Fons limpidissime !
Qui a sacro scaturiens agro,
Alluis et ditas nobile Belgicum,
Totique clares urbes lambens,
Gravius Thetidem intras (1).

Sorti de son bassin, l'Escaut se dirige vers le Nord, passe à la gauche du Câtelet, démantelé en 1674, à Honnecourt et Crèvecœur, lieux célèbres comme champs de bataille, et arrive à Cambrai, après avoir été traversé à Noyelles par un aqueduc suspendu sur ses eaux et contenant le caual de Saint-Quentin. C'est à Cambrai que l'Escaut canalisé commence à devenir navigable et reçoit dans son lit les nombreux bateaux du commerce qui viennent du canal de Saint-Quentin. Le fleuve, alors animé par une navigation très suivie, arrose les fertiles campagnes des anciens comtés du Cambrésis et de l'Ostrevaux, mouille le pied des retranchements du *camp de César* à Etrœungt, reçoit la *Sensée*, sépare à Bouchain la ville haute de la ville basse et passe à Louches, où son r. vage vient recevoir les premiers produits des riches exploitations de charbon de terre. Ses eaux, grossies par la Selle à l'entrée de Denain, alimentent les docks de cette ville nouvelle, fondée par l'industrie de la houille et du fer sur les champs où Villars sauva la France en juillet 1712; l'Escaut s'unit à l'Ecaillon un peu en amont de Trith (*Trajectus ad Scaldim*, emplacement d'un vieux pont qui date de la domination romaine et de l'existence de la ville antique de *Fanum Martis*, Famars) située sur la colline qui le domine; il entre ensuite placidement à Valenciennes, où il admet dans son lit la Rhonelle, rivière rapide sortie, comme les deux précédentes, du plateau de la forêt de Mormal.

Avant les travaux de sa canalisation, l'Escaut n'était navigable que jusqu'à Valenciennes et d'anciens vestiges y parlent encore de

(1) Que ton sort est heureux, Escaut, dont la source si limpide jaillit d'un champ consacré, nourrit et enrichit la noble Belgique, et, après avoir arrosé tant de villes populeuses et célèbres, entre majestueusement dans l'Océan !

la navigation intérieure dans cette ville ; aujourd'hui la branche suivie par les bateaux passe entre la ville et la citadelle, baigne Anzin, si célèbre par ses mines de charbon de terre, et rejoint le vieil Escaut au village de Bruai. Leurs eaux à peine réunies arrivent à Ecaupout (*Pons Scaldis*), lieu célèbre chez les anciens Nerviens et désigné dans l'itinéraire d'Antonin et sur la carte de Peutinger. Le fleuve baigne ensuite Fresnes-sur-l'Escaut et pénètre dans la place forte de Condé, point de son confluent avec la Hayne, d'où le Hainaut tire son nom.

Le fleuve, après avoir arrosé les prairies de Vieux-Condé, Bergnies et Château-l'Abbaye, emplacement d'un monastère dont il ne reste plus rien, gague bientôt le bourg de Mortagne, ancienne ville démantelée à l'extrémité de la France, où il reçoit la Scarpe qui double ses eaux et son lit, au pied du monticule qui renferma le camp de Maulde en 1793. Presqu'à son entrée sur le territoire belge, il se joint au canal d'Anthoing et y arrose encore un champ de bataille, celui de Fontenoy, si glorieux pour la monarchie française ; il traverse Tournai entre deux beaux quais, tourne le mont de la Trinité, et arrive à Audenarde après avoir reçu le tribut des eaux d'une foule de petites rivières. Il continue son cours, devenu majestueux, par Eenaeme, lieu d'une ancienne abbaye, Gávre, Eecke, Zeeverghem, etc., et entre à Gand, où il s'unit à la Lys, la Lieve et la Moere ; il passe à Gentbrugge et vis-à-vis l'ancienne abbaye de Nonnenbasch, à Wetteren et à Appels, dans le voisinage d'une des jolies stations du chemin de fer.

Décrivant beaucoup de sinuosités dans un pays plat et uni, il arrive, presque sans pente, à Denremonde, où il reçoit encore la Dendre, et à Rupelmonde, où le Ruppel, formé des deux Nèthes, de la Dyle et de la Senne, vient lui offrir de nouvelles et importantes additions. Après avoir baigné les restes de la célèbre abbaye de Saint-Bernard, le fleuve vient mouiller Anvers et sa citadelle, qu'il sépare de la Tête de Flandre, bâtie sur sa rive gauche.

C'est surtout à Anvers que le fleuve de l'Escaut est majestueux et digne d'attirer l'attention de l'observateur. Large et profond, il y reçoit les vaisseaux de guerre de haut bord, et l'on sait que Napoléon avait fait du port d'Anvers, après y avoir creusé de nouveaux bassins, une des places maritimes importantes de son vaste Empire. Aujourd'hui, ses eaux ne sont plus guères sillonnées que par de nombreux vaisseaux marchands et par les bâtiments et paquebots à vapeur qui deviennent les courriers de la plaine liquide et transportent journellement à Londres, Rotterdam, Le Havre, Hambourg, Hull, Cronstadt et New-Yorck, les voyageurs et les dépêches de la Belgique et de l'Allemagne. De quart

d'heure en quart d'heure, un paquebot à vapeur traverse toute la largeur du fleuve du quai d'Anvers à la Tête de Flandre et *vice versa* ; ce service établit une communication facile et prompte entre les populations du riche pays de Waes et celles d'Anvers et des environs. Ce passage, si large, reçut un jour un pont de bois construit par les ordres du prince de Parme, Alexandre Farnèse, gouverneur général des Pays-Bas pour le roi d'Espagne Philippe II. Ce magnifique ouvrage de guerre, élevé à grands frais pour reconquérir Anvers à S. M. Catholique, périt misérablement par le feu et par l'eau le 4 avril de l'an 1688.

Du haut du clocher de la cathédrale d'Anvers, qui s'élève sans rival sur le terrain le plus plat du globe, on voit se dessiner parfaitement le cours de l'Escaut en amont et en aval du port. Autant que la vue peut porter, ce magnifique fleuve ressemble à un immense ruban bleu tombé du ciel et serpentant sur une vaste plaine du plus beau vert. La multitude des embarcations à voiles blanches qui le sillonnent sont comme autant de paillettes dont il est émaillé. C'est une des plus belles, des plus riches, et des plus intéressantes vues de l'Europe.

En sortant d'Anvers, l'Escaut mouille à droite et à gauche plusieurs petits forts qui en défendent l'entrée et qui appartiennent, les uns à la Belgique, les autres à la Hollande. A quelques kilom. au dessous du fort *Lillo*, le fleuve se divise en deux branches, dont l'une passe près de Berg-op-Zoom et se nomme *Escaut oriental*, et l'autre court vers Flessingue et s'appelle *Escaut occidental*, ou le *Hondt*. La province de Zélande est une île formée par ces deux branches qui se perdent ensemble dans la mer d'Allemagne, lorsqu'elles sont arrivées à un point de largeur qui peut les faire plutôt considérer comme de véritables bras de mer que comme des embouchures de fleuve.

L'Escaut a souvent occupé les poètes et les historiens : ses rives furent tellement ensanglantées, les riches campagnes qu'il arrose ont été si disputées, les villes qu'il baigne furent tant de fois assiégées, prises et reprises, que depuis le siècle de Jules César jusqu'à nos jours, il est peu de chronique, d'histoire, d'annales et de traditions du pays dans lesquelles le nom de ce fleuve ne se trouve mêlé. Si l'on ajoute au récit des faits héroïques et guerriers celui des progrès commerciaux et industriels des temps modernes, on retrouvera encore son cours figurant comme un actif et secourable auxiliaire, surtout depuis que par la volonté ferme et inflexible de Napoléon, le canal dit de Saint-Quentin, servant de jonction entre les eaux de l'Escaut et celles de la Somme et de l'Oise, a permis de mettre en communication par eau les villes d'Anvers et de Paris.

A. D.

Serment du Magistrat de Béthune.

Les serments que nous publions donneront, nous en avons l'espoir, une idée des devoirs qui étaient imposés aux divers membres qui concouraient à l'administration d'une ville au moyen-âge. Béthune, cité féodale, n'arriva que tard à jouir des droits de la commune, et même on peut dire qu'ils ne furent jamais établis d'une manière stable et immuable. Les seigneurs empiétaient sans cesse sur les privilèges des bourgeois, et ceux-ci, en les revendiquant, se voyaient entraînés dans de ruineux procès. L'histoire municipale de Béthune est curieuse à étudier à cause de ces querelles sans cesse renaissantes ; mais nous devons aujourd'hui nous restreindre aux simples limites d'un article sur les serments que pronouçaient le bailli, le sergent et les échevins.

1° Le bailli, officier ordinairement royal, est ici sous la dépendance immédiate du seigneur de Béthune, c'est son représentant, et, comme tel, il doit inspirer une grande défiance aux échevins et à la communauté de la ville ; aussi apportent-ils les plus grandes précautions : c'est sur les saints Evangiles qu'il baise ensuite, c'est sur *la foi de son propre corps*, que le bailli jure de maintenir les droits de Dieu, de Sainte-Eglise, des veuves et orphelins, les chartes, privilèges, us et coutumes de la ville, de faire droit et loy à tous ceux qui le requerront, etc., et cette formule sert également à ses sergents ; et lorsque plus tard le bailli est devenu gouverneur, son lieutenant jure les mêmes obligations.

Le texte que nous donnons ci-dessous est extrait d'un curieux registre aux privilèges de la ville de Béthune, déposé dans ses archives municipales et écrit vers la fin du XV^e siècle ; nous reviendrons du reste un jour sur ce précieux document et nous le ferons connaître avec plus de soins à nos lecteurs.

Le premier bailli, dont nous connaissons le serment, fut Hue de Bours, qui succéda dans cet office à Jacques Cornille, mort le 4 mai 1549.

Sensieu le serment que le bailli fait en son nouvel advenement à l'Eglise.

« Monseigneur le baillu, vous jures a warder les drois de Dieu, de Sainte-Eglise et de Monseigneur, les vefves femes, orphelins, les chartres, privileges us et coutumes de la ville de Bethune, tenir et garder sans enffraindre, faire ou faire faire boines prises juistes et loials, tant par vous comme par vos sergens, deputes et commis, et feres ou feres faire droit et loy a toutes parties qui le requereront Et toutes les prises qui seront faites par vous ou

vos sergens, deputes et commis, seront admenes par devant les eschevins et ycelles prises faire traitier et demener par leur jugement et non aultrement. »

2° Nous n'avons pas rapporté ici le serment du prévost et des mayeurs, car ils n'offrent rien de remarquable; ces officiers étaient chargés de tenir les rues propres, d'en empêcher l'embaras, de maintenir le bon ordre dans les marchés, de veiller et tenir la main à l'exécution des réglemens de police touchant les boulangers, bouchers, poissonniers; à eux appartenait l'inspection des marais et pâturages communs; ils partageaient aussi avec les échevins l'administration de la ville, sans avoir néanmoins aucune part à la juridiction contentieuse qu'exerçaient seuls les échevins.

Il n'en est pas de même des sergens; c'étaient les serviteurs des échevins, les exécuteurs de leurs jugemens aussi juraient-ils de garder les droits du seigneur, comme on le voit par cette formule :

Senssicut le serment que les sergens font quant il sont sergent en la ditte ville.

« Vous, comme sergens, jures a warden les drois de Dieu et de leglise, les drois de Monseigneur, vefves femes, orphelins, les chartres, privileges, us et coustumes de la ville de Béthune tenir et warden sans enffraindre et faire boines justes prises et loiaux et icelles prises admener par devant les eschevins et les calengier selon les cas raisonnables et icelles traiter par devant les dis eschevins et par leur jugement. »

3° Quant aux échevins à qui revenait l'administration de la ville, ils juraient de garder ses droits, ses privilèges, mais aussi de respecter ceux du seigneur, et les infractions nombreuses qu'ils y firent durent plus tard leur faire imposer de dures lois, lorsque la France, dans le XVII^e siècle, eut conquis ce pays.

Senssicut le serment que les eschevins font chacun an à l'église à leur création.

« Vous jures a warden les drois de Dieu et de Sainte-Eglise, les drois de Monseigneur, vefves femmes, orphelins, chartres, privileges et coustumes de la ville de Bethune; feres droit et loy a toutes parties qui le requeront et feres boins jugemens justes et loiaux toutes fois que le faires pores et cheleres les secres de le halle a vo loial pooir. »

A. d'H.

Les Chansons de Namur.

Philippe-le-Beau meurt subitement à Borgos le 25 septembre 1506; sa femme, Jeanne, étant devenue folle par suite de ce malheur, la régence des Pays-Bas fut donnée à Maximilien, qui, ne pouvant quitter l'Empire, nomme la princesse Marguerite, gouvernante de ces provinces. Les puissances voisines crurent le moment favorable pour exciter des troubles en Belgique et l'envahir. Le roi de France accorda quelques troupes auxiliaires au duc de Gueldre pour faire une tentative du côté des Ardennes. En octobre 1507, les namurois, aidés par les habitants de Bouvignes, surprisent la troupe auxiliaire française et la mirent en déroute. Ce fait fut exalté, comme il méritait de l'être, pour redonner à la population une grande confiance dans sa force, et les poètes du temps s'évertuèrent à en louer les avantages et la valeur. *Jehan Le Maire*, de Belges (de Bavai), qui n'était pas alors *secrétaire* et *indiciaire de très-haute et sacrée princesse, madame Anne de Bretagne, deux fois royne de France*, comme il se qualifia plus tard, composa à cette occasion un petit poème de 512 vers, pour faire sa cour à la princesse Marguerite, à la maison de laquelle il était attaché. Ce poème est ainsi intitulé: *Les chansons de Namur. Pour la victoire eue contre les françois à Saint-Hubert Dardennes. Composées par Jehan Lemaire de Belges*, imprimé à Anvers, par *Henri Heckert Van Hombourg*, 1507, pet. in-4° de six feuillets, en gros caractères gothiques, à longues lignes, sans chiffres, ni recluses, mais avec les signatures *a i--a iii*.

Cette pièce, longtemps inconnue, est sortie de la collection de sir *Richard Heber*, de Londres, qui contenait tant de richesses en ce genre dont quelques-unes sont revenues sur le continent, faible compensation, hélas! de tout ce que la perfide Albion enlève journellement à la France et à la Belgique. *M. Crozet*, libraire à Paris, en fit l'acquisition à la vente du bibliomane anglais, et cette relique reparut, sous le n° 733, dans le catalogue des livres de *Crozet*, seconde partie, (*Rarités bibliographiques et belles reliures*). Paris, 1841, in-8°. p. 89; c'est aujourd'hui *M. Brisart*, amateur de Gand, qui possède ce joli livret, habillé en maroquin rouge, relevé par une riche dentelle anglaise, que l'on doit peut-être à *Lewis*.

M. P. C. Van der Meersch, de Gand, auteur de savants et intéressants articles philologiques et bibliographiques, s'est occupé de cet opuscule et a fait paraître une *Notice sur un exemplaire unique des chansons de Namur, par Jean Le Maire des (sic) Belges*. Gand, De Busscher; 1848, in-8° de 11 pages

(extrait des *Annales de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand*) Nous pensons que M. Van der Meersch n'a point eu connaissance de la lettre suivante qui se rapporte aux *chansons de Namur* et que nous croyons devoir publier. C'est une missive que *Philippe Haneton* expédie de Calais à messire *Jehan de Marnix*, en lui signalant quelques faits omis par Jehan Le Maire dans ses couplets. Cette lettre est datée du 9 novembre; comme la déroute eut lieu le mois précédent, on peut juger avec quelle rapidité les *chansons de Namur* furent composées et répandues dans le pays. Ce fait seul pourrait faire accorder à J. Le Maire le titre d'*improvisateur*.

1507, 9 novembre, à Calais.

Ph. Haneton à Jehan de Marnix.

- « Monsieur Marnix, je me recommande de bon cuer à vous.
- « Ayant par la derrenière poste reçu vos lettres avec le recueil de Jehan Le Maire touchant la destrouse de St.-Hubert,
- « en quoy il a grandement et élégamment besongnié; mais il a
- « oublyé d'y touchier l'acte du bregier qui emprunta d'un curé
- « de village une vieille brigandine et quelque mauvais baston pour
- « aller à la meslée à laquelle il conquesta, comme l'on dit, une
- « bourse plaine d'escuz, et jura grand serment que ja plus
- « ne garderoit les moutons.
- « Il ne met aussi riens de cely qui demanda au gentilhomme
- « qui offroit X^m. escuz pour sa rançon, s'il avoit taut d'argent et
- « venoit pillier les vaches et poulles des bonnes gens. et que par
- « la sangbieu son argent ne lui aideroit point et en passeroit par
- « là ou par la fenestre.
- « Aucuns de Messieurs estans icy dient avoir eu ces nouvelles,
- « et leur semble qu'il n'y auroit pòint de mal d'en adjouster
- « quelque chose audit recueil.
- « Avant la réception de vos dites lettres avoye advisé de user
- « des lettres que Messieurs escripvirent à Madame selon vostre
- « advertissement et y continueray.
- « Philibert Lombart arriva icy hier au soir. Messieurs ont parlé
- « à Mons^r de Fiennes et taut fait qu'il s'est contenté de l'appoin-
- « tement fait entre les deux royaumes. Il a des gens deverit lui
- « qui l'eussent volentiers dépesché. Madame entendra le tout
- « par les lettres de Mons^r le gouverneur et aussi par celles de
- « mondit sieur de Fiennes qui escripvirent par le dit Lombart.
- « A Calays, le IX^e jour de novembre.

« Par les lettres de Madame verrez l'estat de nos matières qui
« n'est tel que bien le voudroye.

« Votre entier amy comme frère,

P. HANETON.

Nous voyons par cette épttre, dont l'original repose aux anciennes archives de la Chambre des Comptes, à Lille, que le poète Jehan Le Maire n'avait pas su d'abord tous les détails de ce qui fait le sujet de sa chanson ; mais il devait aller vite, et d'ailleurs, rappelons nous qu'il avait pour devise : *De peu assez!* A. D.

La fête Des Louches.

Les habitants de l'ancienne province de Flandre étaient jadis et sont encore en possession de jouir d'une multitude de fêtes fort inconnues à toutes les autres contrées et passablement bizarres par les cérémonies et les représentations qui les accompagnent. Les flamands, très-fidèles à leurs habitudes, ont perpétué toutes ces vieilles coutumes, surtout lorsqu'elles étaient l'occasion de divertissements, de récréations et de bombance. Nous citerons comme exemple la petite ville de Comines sur la Lys, dont moitié appartient aujourd'hui à la Belgique et moitié à la France, parce qu'elle est divisée en deux parties, comme Warwick et Warneton, par la rivière de la Lys qui forme maintenant la limite des deux pays. Cette cité franco-belge a conservé intacte jusqu'au siècle dernier une pratique singulière, qui a même laissé des traces jusqu'à nos jours.

Chaque année, le 9 octobre, fête de Saint-Denis, s'ouvre dans cette commune une foire pendant laquelle on jette au peuple une quantité de ces grossières cuillers en bois que l'on nomme *louches* en wallon. (1) Il y avait en même temps toutes les ré-

(1) Le mot *louche*, en wallon, s'étend non-seulement aux cuillers en bois qui servent au village pour manger à la gamelle, mais aussi à la grande cuiller avec laquelle on sert le potage. En Hainaut et en Flandre on dit une *louche d'argent*, et quelque fois une *louche sans autre indication*, pour la cuiller à potage. — A la suite des *Coutumes de la ville de Valenciennes*, parmi l'énumération des meubles que pouvait prendre le plus jeune des enfants orphelins dans la maison paternelle, se trouvait une *louche* : cela faisait partie du droit de *maisonné mobilière*, espèce de préciput accordé au Benjamin de la famille, à celui qui était resté le dernier bâton de vieillesse de ses parents ; c'était précisément le contraire du droit d'aînesse.

érations, fêtes et réjouissances qui accompagnent ordinairement les foires en Flandre.

Une ancienne tradition explique l'origine de cette *fête des louches* par l'emprisonnement d'un riche et puissant seigneur du pays dans un fort donjon où il était privé de toute communication avec le reste des humains. Il était victime d'un usurpateur qui jouissait de ses grands biens pendant sa séquestration forcée. Le noble et malheureux prisonnier parvint enfin à faire connaître son existence à un couvreur qui travaillait au-dessous de son cachot, en jettant à travers les barreaux de fer de sa cellule tout son modeste ménage de bois avec lequel on lui servait à manger et qui consistait principalement en petites *louches*. Cette circonstance donna l'éveil; on devina bientôt quel pouvait être ce mystérieux captif, et sa délivrance fut la suite heureuse de ce fait. Pour en perpétuer la mémoire, le seigneur fonda une foire franche à Comines, et une fête où des *louches* en bois furent libéralement jetées au public ainsi qu'on en usait jadis en lançant généreusement des pièces d'argent à la foule qui criait : *Noël!* Cette coutume qui paraît si singulière, doit, comme on le voit, son origine à un sentiment honorable, à la reconnaissance, qui se perd souvent si vite chez les petits et chez les grands (1). A. D.

(1) La seigneurie de Comines était une des quatre baronnies de la châtellenie de Lille; elle compta au nombre de ses membres *Philippe de Clitte*, surnommé de Comines, célèbre par ses mémoires sur la vie de Louis XI, de Charles VIII, etc. Cette seigneurie appartenait, au siècle dernier, au duc d'Orléans. La petite ville de Comines a recueilli les cendres du célèbre *Despautère*, un des premiers grammairiens. (*Petit dictionnaire historique et géographique de la châtellenie de Lille*, par André-Joseph *Panckoucke*.) Édit. nouvelle, 1735. Lille, Danel, pet. in-12, pages 9 et 10.) — Jean *Despautère*, qui était encore, du temps du bon La Fontaine, la lumière des écoles et l'épouvantail

De l'écolier qui ne s'amusoit guère
A feuilleter Clénard et Despautère,

enseigna tour-à-tour à Bergues et à Comines où il mourut en 1520. La pierre tumulaire de ce *borgne plus clairvoyant qu'Argus* se voit encore dans l'église paroissiale de cette dernière ville et porte l'inscription suivante :

« *Hic jacet unoculus visu praestantior Argo*
« *Flandrica quem Nivive protulit et caruit.*
« *Requiescat in pace.* »

(*Debaecker*; Rech. hist. sur Bergues, 1849, in-8° p. 212.)



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

219. — CAMERACUM CHRISTIANUM, ou histoire ecclésiastique du diocèse de Cambrai, d'après le *Gallia Christiana* et d'autres ouvrages, avec des additions considérables et une continuation jusqu'à nos jours. Publié, sous les auspices de S. E. Mgr. le cardinal-archevêque de Cambrai, par M. *Le Glay*, correspondant de l'Institut, des académies royales de Belgique, de Turin, etc., etc. Paris, Sagnier et Bray, r. des SS. Pères, 65, et Lille, L. Lefort (r. Esquermoise, § 55), 1849, in-4° de 4^{tes} lim^{es} LXVIII et 542 pp. plus une carte géographique.

Voici venir un bon et beau livre sur l'histoire locale, prise au point de vue religieux, point auquel toutes nos anciennes annales du pays viennent se rattacher, lorsqu'elles ne se perdent pas dans le champ illimité des fables. Cet ouvrage était attendu depuis long-temps, mais en voyant son importance et ses développements, l'immensité des recherches et des citations, la multitude des faits accumulés et des noms propres rapportés, les notes et les éclaircissements dont il est illustré, on reste étonné qu'un seul homme, que ses fonctions d'archiviste-général du département du Nord et divers travaux scientifiques occupaient déjà presque en entier, ait pu suffire à l'achèvement d'une telle entreprise. Si depuis long-temps M. Le Glay n'avait pas été surnommé le *Bénédictin du Nord*, le bel ouvrage qu'il vient de terminer aurait suffi pour lui faire accorder ce titre.

Le *Cameracum Christianum* est écrit en latin et en français; en faveur des lecteurs nombreux à qui la langue latine ne serait pas familière; il est précédé d'une *Introduction* qui embrasse, d'une manière nette et concise, les faits relatifs à la religion dans notre contrée, depuis les premiers prédicateurs chrétiens jusqu'à l'avènement de Mgr *Pierre Giraud* au siège métropolitain de Cambrai: c'est un magnifique morceau d'histoire, écrit avec élégance, sagesse, prudence, et cette sûreté de pensée et de style qui n'appartient qu'à l'homme longuement mûri par l'étude et l'expérience. Après ces prémisses nourries et déjà fécondes, viennent l'histoire des prélats, suffragants, prévôts et doyens de l'église de Cambrai; celle des collégiales, monastères, abbâyes,

chapitres nobles, prieurés et prévôtés, maisons religieuses d'hommes et de femmes de tous les ordres, chartreuses, collèges religieux et oratoires, hospices et hôpitaux, tels qu'ils furent constitués jusqu'à leur fermeture à la première révolution française. Nous n'avons remarqué qu'une lacune dans cette vaste revue, c'est celle du collège des jésuites de Valenciennes, qui fournit d'illustres professeurs, des écrivains érudits, et dont tous les bâtiments et l'église servent aujourd'hui au collège communal, à l'académie de peinture, à la bibliothèque et à une des paroisses de la ville; et encore l'auteur a-t-il parlé incidemment de cet établissement de l'ordre de Saint-Ignace dans une note de la page LIX de son *Introduction*.

L'auteur reprend ensuite l'historique des anciennes et des nouvelles paroisses des villes, des séminaires diocésains, des cures et des paroisses des campagnes, et il en nomme tous les pasteurs jusqu'à ce jour; il traite avec une convenance d'une rare délicatesse l'époque du schisme révolutionnaire, et il finit par la nomenclature des congrégations et communautés religieuses existant aujourd'hui dans le Nord. Ce volumineux travail, orné d'une carte de l'ancien diocèse de Cambrai de 1559 à 1790, d'après *Villaret*, est terminé par des pièces justificatives et par d'excellentes tables alphabétiques d'hommes et de lieux, d'un usage commode, et, nous devons ajouter, d'une nécessité indispensable pour un tel ouvrage.

Le temps était venu d'entreprendre ce travail: dans dix ou vingt ans il eût été trop tard. Aujourd'hui encore il existe des témoins vivants de l'état de choses renversé en 1790, qui peuvent servir d'indiciaires pour écrire l'histoire d'avant la Révolution; M. Le Glay a pu les consulter; dans sa jeunesse, il a conversé avec les savants et les ecclésiastiques de l'autre siècle, il est le *trait d'union* entre le temps passé et le temps présent, et il a mis parfaitement à profit cette position de l'homme entre deux âges. Aussi est-il sorti de sa plume un livre tout imbu de la consistance et de la gravité de nos pères sans être dépourvu de l'élégance de style et de l'agrément des œuvres modernes. Il ne nous restera rien à ajouter aux éloges que mérite ce grand travail, quand nous aurons dit, en terminant, que son savant auteur vient d'être justement rémunéré par une mention très honorable de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres et par un haut témoignage de satisfaction par l'éminent prélat qui gouverne le diocèse de Cambrai. A. D.

220. — ANNALES de la province et comté du Hainaut, contenant les choses les plus remarquables advenues dans ceste province, depuis l'entrée de Jules-César jusqu'à la mort de l'insolente Isabelle; par *François Vinchant*. Bruxelles, librairie scientifique (*Mons*, typogr. d'*Em. Hoyois*), 1848, gr. in-8° tome 1^{er}, 2^{me} et 3^e. Portr.

Nous possédions, sous le titre d'*Annales de la province et comté d'Haynau*, un petit in-folio de 418 pages, imprimé à *Mons*, chez *Jean Havart* en 1648, qui ne ressemblait en rien aux véritables *Annales du*

Hainaut de François Vinchant; il avait pourtant été donné comme son œuvre *achevée et augmentée* par le Rév. Père *Antoine Ruteau*, de l'ordre des Minimes. En comparant le texte imprimé il y a deux siècles, avec le manuscrit de Vinchant, provenant de la bibliothèque de son parent, M. Vinchant de Milfort, on trouva que le P. minime n'avait fait qu'une mutilation informe du travail de l'annaliste du Hainaut. Dès lors, la Société des *Bibliophiles belges* prit la résolution de publier l'ouvrage original tel qu'il est sorti des mains de son auteur et elle confia la direction de cette édition complète à M. H.-P.-B. *Descamps*, chanoine de Tournai et vicaire-général du diocèse. Le savant éditeur est arrivé aujourd'hui à la moitié de sa lourde entreprise; l'ouvrage aura six volumes in-8°; le 3^e est achevé. Les annales ont traversé les temps anciens et fabuleux qui sont ceux où Vinchant s'est livré aux plus grands écarts; le moyen-âge, traité par lui avec assez de vérité, se développe déjà sous la main de l'éditeur jusqu'au commencement du XV^e siècle; la partie à produire (les XV^e et XVI^e siècles) sera la plus précieuse de l'ouvrage, l'auteur l'ayant travaillée sur des traditions récentes ou sur des documents irrécusables. Cette publication fait honneur à la Société des Bibliophiles belges: nous voyons, par des renvois indiqués, au nombre de LXXIV, qu'elle se propose de l'éclairer par des *appendices* considérables, elle l'a déjà illustré d'un beau portrait authentique, puisé dans la famille de l'auteur, et d'une notice sur sa personne qui laisse toutefois désirer de plus précis renseignements que ceux donnés par Paquet; enfin le typographe soigneux, chargé de l'impression, s'est piqué d'honneur pour rendre la vie à une œuvre d'un concitoyen, et il a fait sortir des presses montoises une magnifique labour (*).

A. D.

321. — **BIOGRAPHIE** des prêtres du diocèse de Cambrai morts depuis 1800 et qui se sont le plus distingués par leurs vertus, leurs talents et leur zèle, ouvrage publié sous les auspices de Mgr. l'archevêque de Cambrai. (Par l'abbé *Capelle*, missionnaire diocésain). *Cambrai*, C. J. A. *Carpentier*, 1847, in-8° de XVI et 460 p.

Cet ouvrage, qui contient 24 biographies des ecclésiastiques les plus recommandables et les plus éminents, décédés depuis près d'un demi-siècle dans le diocèse de Cambrai, est, à vrai dire, une histoire complète et suivie du diocèse avant, pendant et après la Révolution fran-

(*) Des exemplaires sur papier de Hollande, numérotés à la presse, sont destinés aux membres de la Société des Bibliophiles, mais il est réservé au public un certain nombre d'exemplaires sur papier ordinaire, pour lesquels on peut s'adresser à Mons, chez M. A. *Lacroix*, trésorier des bibliophiles, et à Valenciennes, au bureau des *Archives du Nord*, rue Nouvelle-Hollande, n° 7.

caise. Par les détails donnés sur les excellents serviteurs de Dieu qui illustraient l'église de Cambrai, le lecteur peut suivre tous les évènements principaux de l'histoire ecclésiastique du pays durant nos troubles civils. Les renseignemens s'étendent spécialement sur les luttes qui suivirent la constitution civile du clergé, sur l'émigration et le martyre des prêtres, les missions opérées pendant la suspension du culte, la réouverture des temples après le Concordat, l'organisation des nouveaux séminaires, etc. Les biographies étant rangées par ordre chronologique, on peut suivre les événements à peu près selon la succession des temps. Ce pieux travail est l'œuvre de diverses plumes, et nous y avons remarqué des notices signées des abbés *Thénard*, *Plouvier*, *Boniface*, *Dehaens*, *Bonce*, *Lecomte*, *Rogis*, *Garçon*, *Lansheere* et *Babour*, mais c'est surtout à l'abbé *Capelle*, dont le talent pour la prédication est devenu populaire dans le diocèse, qu'on doit l'initiative, la rédaction principale et l'arrangement des matières de cet ouvrage qui ne peut manquer d'avoir un jour une suite, car le clergé diocésain compte aujourd'hui de respectables défunts dont le nom ne peut périr : parmi ceux qui doivent figurer au supplément, nous ne saurions trop recommander l'excellent et vénérable dom *Bécomot*, mort doyen de Maubeuge, après avoir parcouru la carrière la mieux remplie et la plus digne. A. D.

222. — BULLETIN de la commission historique du département du Nord. Tome II. *Lille*, L. *Danel*, 1846, in-8° de 511 pages, figures.

La commission historique du département du Nord est une institution archéologique qui a été fondée et soutenue par les préfets les plus éclairés de ce beau département et qui brilla surtout lorsque M. de Contencin était secrétaire-général du Nord. Les conseillers-généraux ne comprennent pas toujours bien ce que pouvait offrir d'intérêt pour la science et les souvenirs une association de ce genre, et ils se firent souvent tirer l'oreille pour l'encourager ; espérons que les étus du suffrage universel y verront plus clair. Quoiqu'il en soit, nous apprenons avec plaisir que la commission historique du Nord, éteinte pendant la tourmente révolutionnaire comme tout ce qui était lumière, art, civilisation, histoire et science, renait de ses cendres et reprend ses travaux. Les hommes d'étude pourront du moins trouver un centre où il ne sera question ni de débats, ni de politique, ni d'autres révolutions que de celles du temps qui affligent les monuments, comme les révolutions des empires affligent les hommes.

Le tome II du *Bulletin* contient des notices très variées sur nos monuments et nos antiquités locales. MM. *Le Glay*, de *Contencin*, *De Baralle*, *Deligne*, *Deville*, *Derode*, de *Melun*, *Bruneel* et *Vincent* ont payé leur tribut à ce recueil. M. *Duthilloz*, de Douai, y a fourni un article sur le château de *Le Loire* qu'il place à tort sur la commune de Brillon, tandis qu'il est situé sur celle de Sars-et-Rozières (Voir notre article sur *Le Loire-Hommes et Choses*, première série, p. 88) Somme

toute, le *Bulletin de la commission historique du département du Nord* est un ouvrage éminemment utile, qui deviendra un jour un répertoire précieux de notices sur nos richesses monumentales. A. D.

225. — MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE des sciences, de l'agriculture et des arts, de Lille. Années 1843, 1844 et 1845. Lille, imprimerie de L. Danel, 1845-46, 3 vol in-8° de 509, 335 et 536 pages, ornés de planches lithographiées.

La société royale de Lille et une association réellement savante qui publie des mémoires ordinairement remplis de matières sérieuses dont il n'entre pas dans notre plan de nous occuper. L'agriculture, la botanique, la physique, l'histoire naturelle, l'économie politique, sont les sujets principaux dont ses membres s'occupent avec l'approbation unanime des hommes spéciaux, car la société lilloise renferme des naturalistes de premier ordre auxquels l'Europe savante accorde toute justice. Cependant, nous trouvons encore, nous autres indignes, dans les trois volumes que nous avons sous les yeux, des pièces historiques et littéraires que nous devons signaler à nos lecteurs. Citons d'abord la *Notice sur la vie et les ouvrages de Wicar*, par M. Dufay, qui a obtenu la médaille offerte par la société à celui qui rendrait un juste hommage à l'artiste laborieux dont la ville de Lille a hérité la plus belle collection de dessins originaux qu'un particulier puisse amasser; notons encore le *Voyage de Lille au Mont-Blanc*, par le Rhin, charmant chemin des écoliers, décrit spirituellement par M. Legrand, de Lille, bien connu de nos lecteurs; et plusieurs poésies que M. Moulas, membre résident, a traduites de l'espagnol. La société royale de Lille, sait très bien descendre de la hauteur des sujets graves qu'elle occupe pour encourager et récompenser des travaux moins sérieux; elle a bien voulu nous honorer d'une médaille d'or, alors que nous n'avions rien fait pour elle, et que, vivant dans une ville voisine, nous n'avions pas même à ses yeux le titre de concitoyen. Ce généreux encouragement de nos modestes travaux est une preuve de l'intérêt que prend cette compagnie aux travaux tentés pour populariser les souvenirs glorieux du pays. A. D.

224. — NOTICE HISTORIQUE sur le duc de Croy... maréchal de France, par Henri Cornu. Valenciennes, A. Prignet, 1846, in-8°, portr. et plan., 65 pp.

Le duc de Croy dont il est ici question est Emmanuel, né au château de Condé le 23 juin 1718 et mort le 30 mars 1784 à Paris, entouré de ses enfants et de ses petits enfants. Il bâtit le château de l'Ermitage, l'église de Saint-Wasnon et l'hôtel-de-ville de Condé; fit le pavé de Bonsecours, le canal du Jard et la tour de Croy près Calais, ins-

talla et présida le bureau d'Agriculture du Hainaut et du Cambésis, et fut le véritable fondateur de *La Compagnie des mines d'Anzin*, source de richesse pour le pays qui alimente toutes les industries du bassin du Nord. M. H. Cornu a rassemblé et fait ressortir tous les actes de bienfaisance, de patriotisme et de philanthropie de ce grand seigneur qui reçut le surnom bien mérité de *Ponthièvre du Hainaut*, et la Société d'agriculture de Valenciennes a justement récompensé l'auteur de cette notice en lui décernant une médaille. Faire revivre les hommes illustres du pays est un pieux et utile labeur, surtout lorsque la vie de ces hommes est, comme celle du duc de Croy, une vie sans tache qui peut servir d'enseignement aux vivants. M. H. Cornu n'a présenté sa notice que comme une pierre d'attente qui doit servir à un plus habile pour construire l'édifice entier de la vie du maréchal; il a été beaucoup trop modeste, sa notice est très complète et si l'on y joignait la liste bibliographique des ouvrages laissés en manuscrit par le duc et celle des deux seuls que l'on cite de lui comme ayant été imprimés (1), nous ne voyons rien à y ajouter.

A. D.

**226. — NOTICE HISTORIQUE ET GÉNÉALOGIQUE SUR L'ANCIENNE
ET ILLUSTRÉ FAMILLE DES SEIGNEURS ET COMTES DU NOM DE LALAING,
par M. Brassart, secrétaire des hospices de Douai. Douai,
Adam d'Aubert, 1847, gr. in-8° de XII et 109 pp. 8g.**

C'est une bonne et utile chose à faire que les monographies des grandes familles, et nous devons des remerciements à M. Brassart pour la manière consciencieuse dont il s'est acquitté de celle de la noble maison de Lalaing. L'idée lui en vint en classant et en analysant les archives de la commune de ce nom sur l'invitation de M. le Comte de Montozon, ex-pair de France, qui en est maire. Il y trouva 2600 actes environ, tous en français et sur parchemin, dont les plus anciens remontent au milieu du XIII^e siècle. Ces documents et les renseignements que l'auteur s'empressa de réunir autour de lui, lui permirent de reconstituer la généalogie des Lalaing et de l'enrichir de faits curieux, d'épithètes, et d'anecdotes quelques fois peu connues. Parmi celles-ci nous nous permettrons de dire que l'estimable M. Brassart s'est un peu hasardé en répétant (p. 55), d'après M. de Villerode et un autre, qu'un *Philippe de Lalaing* était fils naturel d'*Antoine de Lalaing* et de *Marquerite d'Autriche*, dont il était grand-maitre d'hôtel. Nous qui avons fort à cœur l'honneur de cette illustre dame, nous dirons que ce Philippe de Lalaing n'est point issu, comme on le dit des *embrassements* de cette princesse et de son maitre d'hôtel, mais qu'il était bien le fils naturel de ce même Antoine et d'*Isabeau*, bâtarde d'*Hambourdin* qui suivit l'exemple de sa mère. Nous sommes au désespoir de détruire une

(1) *Mémoire sur le passage par le Nord, qui contient aussi des réflexions sur les glaces*. Paris, 1782, in-4°. — *Maisons des Pays-Bas*, Paris, 1785, in-4°.

origine illustre, quoique peu pure, d'une branche de Lalaing, mais il faut que justice se fasse, et les reines et princesses sont trop souvent calomniées pour qu'on ne prenne pas plaisir à leur rendre l'honneur quand la vérité de l'histoire l'exige. Nous aurions désiré qu'en place de cette anecdote apocryphe, l'auteur fit plus souvent mention des devises choisies par les comtes de Lalaing, très amateurs de ce genre d'emblème. *Simon de Lalaing* et plusieurs de ses hoirs prirent pour devise : *Sans Reproche*. — *Charles 1^{er}* avait choisi celle un peu fière : *Autre ne Quiert*. Antoine de Lalaing dont nous venons de parler en avait plusieurs; outre celle *A nulle plus*, qui était sur son tombeau à côté de la devise de sa femme; *Y, ne moy autre*, il avait aussi un second emblème dont le corps était une main tenant une gerbe et l'autre qui sème du blé, avec cette âme : *la mano fa l'opéra*; autre encore : une bague de diamant, avec : *Elle dure et durera*. Enfin, une bombe qui crève dans l'eau avec cette inscription :

« Tant plus grand est son froideur
« Et plus est aspre son ardeur ! »

A. D.

226. — RECHERCHES HISTORIQUES SUR la ville de Bergues, en Flandre; par *Louis Debaecker*, membre de la commission historique du Nord, des sociétés de Douai, Cambrai, Bruges, etc. *Bergues*, chez *Barbez*, libraire, 1849, in 8° fig. et 288 pp. — ARCHIVES déposées sous le Beffroi de Bergues, lettre à M. l'abbé Carton (par le même). *Bruges, Vandecasteele*, 1848, in 8° 26 pp.

Colligite quas superaverunt fragmenta, ne pereant: cette épigraphe, tirée par M. Debaecker de l'Évangile de saint Jean, a été bien mise en pratique par lui. Désormais la ville de Bergues a une histoire, les fragments de ses annales, réunis en corps, ne sauraient plus périr. L'auteur a divisé ses recherches en époques qui se rapportent aux diverses dominations du pays; il les poursuit jusqu'après la Révolution française, à l'avènement de Napoléon à l'Empire en 1804. Il raconte la fondation de l'abbaye de S. Winoc qui donna son nom à la ville de Bergues et la succession de ses abbés suivant le ms. de *Walloncappelle*; il parle des luttes des *Blavoëtiens* et des *Ingrekins*; il donne les lettres de confirmation de la confrérie des *Archers de Bergues* par le duc de Bourgogne, le 29 mars 1486, une des plus anciennes du pays; il cite les privilèges donnés par Charles-Quint le 14 juin 1516, à la *Chambre de Rhétorique* de Bergues, à la suite de la palme gagnée au grand concours de Gand, en 1513, par le Berguenerd *Pierre Huys*; enfin il fait remonter l'introduction de l'imprimerie à Bergues, (fixée par M. Dufaitelle à 1664) à l'an 1656, époque où *Pierre Van Ouwen* imprima un programme de la tragédie de *Davidamis et Amisocas* (in 4° de 4 pages) jouée par les élèves des Jésuites; *Jacques Ketelaer* (cité par M. Dufaitelle) n'aurait ainsi été que le second imprimeur de Bergues. M. Debaecker

n'oublie pas de fournir un chapitre sur les hommes célèbres de sa ville natale dont il a su déterrer les illustrations, et il termine par de curieux documents sur l'époque révolutionnaire qui affligea tout aussi vivement les petites villes que les grandes cités. Une représentation du Beffroi de Bergues décore le frontispice de cette histoire; c'est un prodrome qu'on est heureux de trouver, mais qui n'était pas d'obligation: à bon vin, il ne faut pas d'enseigne.

A. D.

227 — EGLISES DU MOYEN-ÂGE, dans les villages flamands du nord de la France, par *Louis Debaecker*. — *Sanctum est templum tuum, mirabile*. — Chez *Vandecasteele-Werbrouck*, à *Bruges*, 1848, in 8° de 116 pp. fig. — *Oudezeete*, par le même id. *Cassel*, *T. D'hubert*, in 8° 8 pp.

Cet ouvrage est un complément nécessaire de celui qui précède; après avoir visité la ville on aime à parcourir les environs, et cette promenade est surtout agréable lorsque le cicérone est aimable et instruit. M. Louis Debaecker débute par une introduction où il traite des premiers apôtres du christianisme dans la contrée qu'il explore, il parle des ouvriers avant de citer leurs œuvres; c'est ainsi que l'on fait connaissance avec S. Vaast, S. Momelin, S. Eloi, S. Winoc, S. Maurant, S. Vulmaro, S. Godehard et S. Folquin, qui fondèrent les premiers temples chrétiens dans la Morinie. Une fois arrivé aux monuments il en explique l'origine, l'âge, le style, les accessoires et l'histoire. Chaque nom de commune a son étymologie, ses petites annales et quelquefois celle de ses seigneurs. Des extraits de chartes viennent comme pièces justificatives pour terminer cette intéressante brochure, ornée, en outre, de plusieurs figures qui éclairent le texte. Nous ne pouvons qu'encourager M. Debaecker à continuer ses explorations archéologiques, historiques et littéraires dans la partie flamande du département du Nord, encore trop peu connue, et pourtant bien riche en souvenirs de tous les genres.

A. D.

228. — RECHERCHES historiques, généalogiques et bibliographiques sur les *Elzevier*, par *A. De Reume*; capitaine d'artillerie, membre de plusieurs sociétés savantes. *Multum in parvis*. — *Bruzelles*, ad. *Wahlen et C^o*, 1847, in 8° de 119 pp. fig^{es} et fac-simile.

Cet ouvrage est dédié à bon droit par l'auteur à son ami J. W. C. *Rammelman-Elzevier*, gentilhomme, etc., etc., qui s'est voué à la mémoire des célèbres typographes dont il porte le nom accolé au sien et sur lesquels il a publié, en hollandais, un livre dont celui-ci s'est

guère qu'une traduction libre, illustrée et enjolivée. M. de Reume avoue modestement dans sa *conclusion*, que ses recherches sont bien *incomplètes* sous le rapport bibliographique; nous l'avouons, il dit vrai: après ce qu'ont écrit les *Adry*, les *Bérard*, les *Nodier* et surtout M. *Brunet*, sur la bibliographie elzevirienne, il n'y a plus que M. *Motteley*, qui a rassemblé depuis trente ans la plus belle collection d'Elzevirs de l'Europe, qui soit en possession de nous apprendre quelque chose sur les immenses et toujours curieux produits de ces typographes célèbres. Sous le rapport historique et généalogique, l'ouvrage que nous annonçons reprend tous ses droits; il est plein de renseignements précieux. Toutefois nous voudrions bien le mettre d'accord avec le *Bulletin du bibliophile Belge* (t. VI. 104), au sujet d'*Aernout Elzevier*, peintre né à Douai, selon nous vers 1575 et mort à Leyde vers 1648, que le *Bulletin* (d'après M. Rammelman semble-t-il) fait naître en 1525, et semble mettre à la place de son père Louis souche des Elzeviers, né à Louvain en 1540. La *Galerie Douaisienne* ne mentionne pas plus cet artiste, qui a laissé des œuvres remarquables, que *Josse Elzevier*, son frère, également né à Douai et mort en 1617 à Utrecht, où il exerçait la profession de libraire et devint le père de Louis Elzevier, fameux imprimeur d'Amsterdam, qui, associé à Daniel, fit paraître le *Pastissier français*, destiné d'abord aux cuisinières et que les rois, à peine, peuvent se vanter de posséder aujourd'hui.

A. D.

229 — ALBUMS et œuvres poétiques de Marguerite d'Autriche gouvernante des Pays-Bas; publiés en entier pour la première fois d'après les manuscrits de la bibliothèque royale de Belgique. *Bruzelles*, librairie scientifique, 1849, in-8° de XX et 407 pp.

Cet ouvrage est le n° 17 des publications de la *Société des Bibliophiles belges* séant à Mons; il est sorti des presses de M. *Emm. Hoyois*, qui a mis beaucoup de soins à cette reproduction en caractères gothiques, et à qui nous ne signalerons que la bizarrerie d'un titre dans lequel le goût pourrait trouver à reprendre. Notre confrère, M. *Emile Gachet*, s'est chargé des soins littéraires de cette publication qu'il a enrichie de préliminaires intéressants et instructifs, dans lesquels, avec l'aide de M. André Van Hasselt et après M. le baron de Reiffenberg, il explique les noms des personnages mis en tête des principales pièces, soit qu'ils les aient composées, soit qu'on les ait composées pour eux, *Jehan Moynet*, *Jehan le Maire*, l'auteur de *l'An des sept dames*, sont pour quelque chose dans la paternité des *albums* de Marguerite où elle-même a dû prendre une certaine part. Quoiqu'il en soit, sans être un monument aussi durable que la statue que l'on vient d'élever à la tante de Charles-Quint dans la ville de Malines, ce volume est un hommage rendu à sa mémoire, à son goût pour la poésie et pour les lettres, et à la protection qu'elle accordait aux gens d'esprit. Les mânes de *Margot la gente demoiselle* auront été doucement émues de cette élégante mise au jour de ce qui fit la distraction de sa vie de cour; mais il y aura eu un revers à cette médaille frappée en son honneur, c'est l'anecdote citée plus haut: cette tradition qui donnerait Marguerite pour mère à

Philippe de Lalaing. Il faudrait, si l'on pouvait prouver cette faute, changer quelque chose à la devise de la princesse : *Fortune, infortune, fortune*, et renverser tout ce que l'on sait sur le tendre souvenir quelle conserva de Phillibert de Savoie, son troisième mari, auprès duquel elle se fit inhumer en l'église de Brou. A. D.

230. -- CHRONOLOGIE HISTORIQUE des Seigneurs d'Avesnes, par Michaux aîné, chef de bureau à la Sous Préfecture d'Avesnes, et membre de la société archéologique de la même ville. *Avesnes, C. Viroux, 1844*, in-8° de xxvi. et 106 pages.

Ce travail est divisé en deux parties : la première comprend une *Notice sur la terre et pairie d'Avesnes, en Hainaut*, qui se termine par la succession généalogique des seigneurs d'Avesnes de 1020 à 1789. La deuxième partie est la *Chronologie historique des Seigneurs d'Avesnes*, proprement dite, à laquelle la notice précédente sert en quelque sorte. d'introduction Cette 2^e partie commence au XI^e siècle et s'arrête vers le milieu du XIII^e siècle ; elle est divisée en huit chapitres ayant pour titres les noms des huit premiers seigneurs d'Avesnes. L'ouvrage devait être continué jusqu'à la page 100, l'auteur citant Jean 1^{er} de Chastillon, 9^e seigneur d'Avesnes, il ajoute : *qui fera ci-après le sujet d'un article particulier*. Cet article ni les suivants n'ont pas paru que nous sachions, et nous le regrettons ; par la partie que nous avons sous les yeux nous jugeons de l'intérêt que l'auteur aurait pu jeter dans les temps plus rapprochés de nous. Son travail est fait avec un soin minutieux et un luxe de notes, de citations, de sources, de preuves, qui font honneur à sa patience et à sa conscience. Quoique ce volume soit daté de 1844, il a été terminé postérieurement à cette date, puisqu'on cite au bas de la page xxvi, Louis-Philippe, *ex-roi des Français*, ce qui indique nécessairement une des années 1848 ou 1849. Si les destinées de ce livre le mènent loin, un jour viendra peut-être où cette qualité d'*ex-roi* rapprochée de la date 1844 du titre mettra à la torture des Saumaises futurs. A. D.

231. -- NOTICE sur l'image de Notre-Dame-de-Grâce de Cambrai, par M. l'Abbé Capelle, missionnaire apostolique. *Cambrai, Henri Carion, 1849*, in 8° 48 pp.

Il existe, sous le titre de *Atlante Mariano*, un travail considérable sur l'origine et l'histoire des images miraculeuses de la *Vierge Marie*, vénérées dans toutes les parties du monde, rédigé par le père *Guillaume Gumperberg*, jésuite, édité par les soins de *Jean-Baptiste Maggia*, mis en italien et augmenté des saintes images les plus récentes jusqu'au XIX^e siècle par *Agostino Zanella*, prêtre de Vérone. On aura une idée de ce colossal ouvrage et en même temps de la popularité du culte de *Marie*, quand on saura que la première partie du *tome dixième*, qui ne comprend

que les images des Pays-Bas, est un volume de 700 pages impr. à *Vérone, De Giorgi, 1846*, pet. in-8°. L'ouvrage est dédié à l'Impératrice d'Autriche *Maria Anna Carolina Pia* et se débite au profit des sourds et muets. — L'abbé Capelle sans avoir la prétention de faire une œuvre aussi considérable que le Père *Gumpenberg*, n'en a pas moins voué sa vie à rechercher les traces du culte que nos pères ont rendu à la mère de Dieu et il a extrait de son travail général est opuscule sur l'effigie de Notre-Dame-de-Grâce de Cambrai. Il est plein de détails curieux sur l'origine de l'image en vénération à Cambrai, sur la fête du 15 août devenue celle de la cité cambrésienne, et sur la procession si populaire qui en fait le plus bel ornement. Ces détails ont un grand intérêt religieux, historique et moral. A. D.

252. — SOUVENIRS de France et d'Italie dans les années 1850, 1851 et 1852, par le Comte Joseph d'Estourmel Paris, 1840, un volume in-12.

Le comte Joseph d'Estourmel, ancien préfet, est le descendant de cette ancienne et noble famille du Cambrésis qui tint la seigneurie du village d'Estourmel (canton de Carnières) depuis l'an 1024, selon *Jean le Carpentier*. Cette famille porte *de gueule à la croix dentelée et crénelée d'argent*. Son surnom était *Creton*. L'origine de ses armes se rattache à la prise de Jérusalem où *Gilles*, dit *Raimbaud Creton*, qui s'était croisé en 1096, fit de tels actes de vaillance que Godefroi de Bouillon, par allusion à son nom, lui fit présent d'une croix d'argent dentelée ou *crénelée* dans laquelle du bois de la vraie croix était enchassé. Ce reliquaire est resté longtemps dans la famille. Le comte d'Estourmel, peut-être par suite de ces traditions de maison, a voulu visiter en amateur l'Italie et l'Orient que ses ancêtres parcoururent en guerriers, et il en a rapporté des souvenirs charmants, spirituels, délicieusement écrits, d'une lecture attachante et d'une instruction légère et variée. Aujourd'hui que la noblesse ne gagne plus de marques glorieuses héraldiques, la famille d'Estourmel aura du moins ajouté à ses titres nobiliaires, des titres littéraires; cette illustration en vaut bien une autre: il ne suffit pas seulement du courage pour la gagner. A. D.

253. ITINÉRAIRE HISTORIQUE du chemin de fer du Nord de Paris à Lille et à Bruxelles, par Amiens, Arras, Douai, Valenciennes, Mons, de Creil à St.-Quentin, d'Amiens à Boulogne et de Lille à Dunkerque et à Calais. *Lille, L. Lefort*, in-8° de 216 pp. avec une carte.

Ouvrage publié sous le voile de l'anonyme et composé avec une négligence qui n'eût certainement pas existé sous la responsabilité d'un nom d'auteur. Ce petit livre fourmille d'erreurs et de faits hasardés. On y voit que le village de Famars fut autrefois le siège d'une abbaye de bénédictins bâtie sur les ruines d'un temple dédié au dieu Mars. Rien de semblable n'exista jamais à Famars. On y explique le nom du

village de *Bowrage* par cette traduction : *Rivière des Castors*, et il n'y a en ce lieu aucune espèce de rivière et probablement les castors ne s'y produiraient jamais que sous la forme de chapeaux, quoique l'auteur avance qu'on découvre souvent dans la contrée les ossements de ces animaux. Il serait trop long de rectifier les assertions avancées dans ce guide peu fidèle; sa lecture fait désirer que l'on apporte dans la publication des livres de ce genre le soin, la conscience et l'exactitude que les étrangers mettent dans la confection de leurs guides et itinéraires.

A. E.

234. — MÉMOIRE HISTORIQUE, avec pièces officielles, concernant l'ancienne législation du Hainaut, et principalement de la ville de Mons, en matière d'impôts; par *Augustin Lacroix*, archiviste de l'Etat et de la ville, etc., etc. *Bruxelles, Devroey et Cie*, 1846, gr. in-8° de viii et 189 pages.

Ce travail a été provoqué par une demande de *M. Liedts*, lorsqu'il était gouverneur du Hainaut, en mai 1844, pour obtenir des documents sur les impôts de la ville de Mons depuis l'époque de leur création jusqu'à celle de l'occupation française. *M. A. Lacroix* étendit ses investigations au-delà de la ville et sur tout le comté, et rédigea, sous forme de mémoire, un traité complet de la matière appuyé de quatorze pièces justificatives. Le laborieux archiviste de Mons n'a pas pour coutume de dissertar beaucoup; il arrive armé de toutes pièces probantes et il défile son chapelet d'actes publics et authentiques qui valent bien plus que des paroles. C'est ainsi qu'il use des deux précieux dépôts confiés à sa garde, dont il tire, comme d'une mine inépuisable, tous les arguments dont il a besoin; aussi ses publications sont-elles fondées sur des bases d'une solidité antique et respectable. Celle que nous annonçons forme le n° 5 des *Variétés historiques inédites* de l'auteur.

A. D.

235. — BULLETIN du *Bibliophile belge*, publié par *A. Vandale* (aujourd'hui *A. Jamar*) sous la direction de *M. le baron de Reiffenberg*. *Bruxelles*, rue des Minimes, 8 bis, 1844-1849, tomes I à VI, in-8°.

Si il est un érudit qui puisse, dans les temps modernes, effacer l'antique réputation de *Pic de la Mirandole* qui pouvait dissertar *de omni re scibili et quibusdam aliis*, c'est bien *M. de Reiffenberg* le savant conservateur de la Bibliothèque royale de Belgique, qui, non-seulement met au jour à lui seul plus de vastes monuments littéraires que toute une société de gens de lettres, mais encore ajoute à ses grandes publications et pour ses menus plaisirs, celle du *Bulletin du Bibliophile belge* dans lequel, sous une forme et un titre modestes, il sait glisser de la belle et bonne érudition, et surtout d'excellents principes littéraires, moraux et politiques, car où la politique ne se glisse-t-elle pas aujourd'hui?

d'hui? Le rédacteur du *Bulletin belge*, quand tout croule en France, a su tenir son œuvre à la hauteur d'une revue savante de premier ordre, tant il est vrai de dire que c'est l'homme qui fait l'entreprise. Dans ces derniers temps, le Bulletin a peut-être un peu perdu quant à sa forme typographique, qui se rapproche trop des périodiques almanachs, mais il a un fonds inépuisable d'intérêt et de science pour tous les amateurs de livres et de curiosités bibliographiques. Cette lecture attachante repose agréablement après celle de tous les journaux et pamphlets du jour.

A. D.

236. — MONUMENTS ANCIENS recueillis en Belgique et en Allemagne, par Louis Haghe, de Tournai, dessinateur de S. M. la reine d'Angleterre, lithographiées d'après lui et accompagnées de notices historiques par Octave Delepierre. Bruxelles, Société des Beaux-Arts (gérant, A. de Wasme), place du Grand Sablon, n° 11. 1842, grand in-folio, avec vingt-sept figures teintées.

M. Louis Haghe, fils d'un architecte distingué de Tournai, naquit en cette ville le 17 avril 1807 et montra de bonne heure une passion véritable pour les beaux-arts; il fit des essais lithographiques qui eurent du succès et bientôt il se posa comme un des bons dessinateurs qu'ait produits la Belgique. On lui doit les *vues du Dauphiné et des Hautes-Alpes*, vingt-deux planches in-f° qui font partie du grand ouvrage de Nodier et Taylor sur l'ancienne France; les *Iles de Jersey et Guernesey*, trente planches in-f°; *Espagne et le Portugal*, vingt-six planches in-f°; un vaste travail sur l'*Orient* et un nombre infini de planches détachées. Le bel ouvrage que nous annonçons tardivement aujourd'hui contient vingt-sept planches, dont les quatorze premières appartiennent à la Belgique, les autres sont relatives à l'Allemagne; toutes représentent des monuments précieux pour l'art du moyen-âge et l'on peut dire que c'est un des plus luxueux ouvrages publiés dans ces derniers temps sur les édifices de cette époque remarquable. Les plus beaux morceaux d'architecture gothique de Bruxelles, Bruges, Louvain, Anvers, Dixmude, Audenarde, Léau, Tongres et Liège, y sont retracés avec une vérité et une élégance qui font de chacune de ces estampes un petit chef-d'œuvre qui serait déjà fort recherché, même étant isolé; réunie, cette collection est précieuse à plus d'un titre et constate le talent incontestable du lithographe tournaisien. Son jeune frère Charles Haghe, cultive le même art avec une grande distinction, mais il n'a pas aidé son aîné dans cette œuvre charmante; nous n'y voyons que le nom de F. Stroobant au bas d'une des vues de Bruxelles. Les courtes notices de M. O. Delepierre, quoique très sommaires, servent suffisamment à éclaircir les vingt-sept vues que contient ce fastueux recueil.

A. D.



NOUVELLES

ET DÉCOUVERTES HISTORIQUES.

— La mort vient d'enlever un de nos vieux auteurs wallons, **M. Jean-Laurent Remacle**, homme de lettres, natif de Verviers, âgé de 80 ans, est décédé en cette ville le 15 du mois d'août 1849.

M. Remacle est auteur d'un dictionnaire *wallon et français*, d'un volume de poésies légères et de chansons patriotiques, d'un voyage de Liège à Verviers et d'un traité de prononciation.

Le dictionnaire wallon n'est publié qu'en partie. Les souscripteurs à cet ouvrage, qui offre quelq'intérêt, relativement surtout aux remarques et aux observations natives de l'auteur, attendaient depuis longtemps la fin de cette publication.

— La ville de Dunkerque a perdu en novembre 1847, la dernière descendante de l'une de ses familles les plus anciennes et qui, toujours en grande vénération dans la cité, y tenait, aux siècles précédents, le premier rang dans la magistrature. Mlle Anne-Marie-Louise-Carlotte Faulconnier, issue en ligne directe de *Pierre Faulconnier*, grand-bailli en 1654, et arrière-petite-fille de *Pierre-Mathieu Faulconnier*, historien de Dunkerque, est décédée le 15 novembre 1847, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Elle habitait encore la maison où vécurent ses aïeux, depuis le commencement du dix-septième siècle, dans la rue qui porte aujourd'hui le nom de cette famille.

— Une députation composée de MM. Châlon, Serrure, Pyot et Payen, a offert à M. Lelewel la médaille que les numismates belges ont fait frapper en l'honneur de cet illustre savant, pour les éminents services qu'il a rendus par ses travaux à la science numismatique. Cette belle médaille, d'une exécution fort remarquable, a été gravée par M. Veyrat. Elle porte d'un côté la tête de M. Lelewel d'après le médaillon sculpté par M. David d'Angers, et au revers l'inscription suivante : *Les numismates à leur illustre maître J. Lelewel, né à Varsovie en 1788.*

— M. Eugène Bouly, de Cambrai, déjà connu par de bons et solides écrits concernant l'histoire locale, s'est livré récemment à des recherches suivies sur les vestiges de constructions romaines qui peuvent exister aux environs de Busigny, non loin de Mareuz, où passe la chaussée romaine de Bayai à Vermand ou à Rheims. Ces investigations n'ont pas été sans résultat. Il paraît que M. Bouly a constaté dans ces parages, au lieu dit le *Mont au Catelet*, les fondations non interrompues d'une enceinte dont les matériaux et les ciments ne laissent aucun doute sur leur origine romaine. Il a en outre mis à découvert une voie de communication, qui, partant de l'enceinte murillée que nous venons de mentionner, se dirige vers la grande voie romaine dont elle était sans doute un affluent. M. Bouly estime en conséquence qu'il y avait-là une station romaine.

FIN.



LE

MAXIMUM EN 1588 ;

OU

**PRIX ET TAXES
DES JOURNÉES ET SALAIRES**

**D'ARTISANS ET D'OUVRIERS, DES SERVITEURS ET SERVANTES,
DES DENRÉES, MARCHANDISES, VIVRES, BOISSONS,
FAÇONS D'HABITS DES DEUX SEXES, CHAUSSURES,
TRANSPORTS, MATÉRIAUX A BATIR,
COMBUSTIBLES, ETC., ETC., ETC.**

DANS LE

PAYS D'ARTOIS,

A LA FIN DU XVI^e SIÈCLE.

Nous publions ci-après, en forme de Fac simile, un document non-seulement précieux, mais aussi de la plus grande rareté, puisqu'étant imprimé à Douai, en 1588, il avait échappé pendant longtemps aux recherches consciencieuses de M. Duthil-lœul, bibliothécaire de cette ville, auteur de la Bibliographie Douaisienne, qui n'en faisait nulle mention ni dans la première ni dans la seconde édition de cet ouvrage, et qui n'a eu connaissance de son existence qu'en terminant l'Appendice qui couronne ce volumineux et intéressant répertoire.

Si cet opuscule n'était remarquable que par sa rareté bibliographique, nous pourrions déjà le reproduire pour satisfaire à la promesse faite par nous de réimprimer, de temps à autre, des exemplaires uniques ou à peu près, dans le recueil de nos Archives; ce n'est pas là toutefois son premier mérite à nos yeux, mérite qui peut avoir déjà quelque valeur aux yeux des

amateurs bibliophiles, mais qui est bien effacé par celui de l'intérêt historique et philologique qui y domine.

Ce document présente des avantages beaucoup plus dignes d'attention : il peut servir tout à la fois comme renseignement d'histoire locale, comme monument du vieux langage usuel, comme peinture des mœurs, des usages, des costumes et des habitudes de la contrée que nous habitons, vers la fin du XVII^e siècle.

En effet, nous y voyons qu'en 1588, à la suite des guerres et des troubles de religion suscités dans le pays, les bras manquant pour cultiver les terres, la confiance faisant défaut pour les transactions commerciales, il en était résulté une sorte de stérilité dans le sol le plus fertile du globe, et un désordre général dans la production ; ce qui fit augmenter, suivant le caprice de chacun, les prix de tout ce qui était nécessaire à la vie. Les gouvernants durent alors se préoccuper de cet état des choses et tarifier les denrées et les salaires, afin de faire rentrer peu à peu dans son lit le torrent débordé.

Les ordonnances publiées à cette occasion passent en revue tous les états-salariés, tous les objets servant à la nourriture, aux vêtements, à l'agriculture, à l'art de bâtir, etc. et désignent nominativement, suivant l'appellation usités en 1588, une foule d'objets dont les noms ont changé depuis lors, et dont on est bien aise de constater la signification par une pièce officielle du temps. C'est ainsi que ce document a une valeur archéologique et philologique. Il nous apprend qu'il existait à cette époque une profession de maîtres huchers, c'est-à-dire de fabricants de huches, ou coffres à pain ; d'où est venu sans doute le nom de rue de la Hucherie, à Paris. Nous voyons que les fendeurs de bûches de bonne dimension s'appelaient faiseurs de glos de bonne gauge ; que les colliers de chevaux se nommaient goreaux, d'où est sortie la profession de gorelier, fabricant de goreaux, existant encore dans nos villages ; que les thieulettes étaient des fromages plats et ayant la forme de petites tuiles ; que les orobes, ers, ou lentilles s'appelaient entilles, et que l'on désignait les graissiers par le nom de crassiers, encore usité dans notre patois.

Quant aux usages du temps passé, révélés dans ce livret, ils sont nombreux et divers : On y apprend que les hommes portaient alors des chausses à la guerguesse / culottes à la grecque/; des baiettes, sorte de gilets en étoffe de laine, plus légère que la baye qui se fabriquait à Valenciennes, et que l'on mettait sur la chemise ; des pourpoints, des mandilles et des sayons, espèces de justaucorps. Que les femmes s'accoutraient de chamaires (robes de chambre), de cottes et cotterons (jupons), de failles (voiles noirs semblables à la mantille espagnole), et de corsets à manches ; que le domino, aujourd'hui voué aux déguisements, faisait en ce temps partie de l'habillement ordinaire, et que la heuque, sorte de robe portée auparavant par les deux sexes indistinctement, était alors réservée spécialement aux dames.

Les costumes de la campagne y sont dévoilés à chaque ligne : les moissonneurs qui sciaient et mettaient en meules les blés, seigles, orges, etc. recevaient en paiement la onzième ou la dixième partie de la moisson, sorte de dime mieux gagnée que beaucoup d'autres. Ceux qui ramassaient les avoines ne pouvaient exiger que trois gerbes au cent. Les valets de charrue avaient deux salaires différents ; celui d'été, de la Saint-Jean à la Toussaint, était plus considérable d'un tiers que celui d'hiver qui durait de la Toussaint à la Saint-Jean et comprenait bien plus de temps. Le labour d'une terre de saison coûtait plus cher que celui d'une terre de mars. Les postes aux lettres n'existaient pas, mais il y avait partout des messagers de pied qui portaient les missives, soit une à la fois, soit par paquet, suivant un tarif réglé selon les distances ; le retour était compris dans le prix et le messenger rapportait les réponses. Les transports par voiture, pour les marchandises comme pour les hommes, se payaient à tant par lieux, mais le prix augmentait du double pendant la saison d'hiver, qui datait de la St.-Rémi et finissait à Pâques.

Enfin, d'après le tarif des ménétriers, on voit encore que les noces et les ducasses de village duraient d'ordinaire trois jours, ce qui prouve que ce n'est pas d'aujourd'hui que l'amour du plaisir, des divertissements et de la bombance est entré dans les mœurs et les habitudes flamandes. On pourrait multiplier

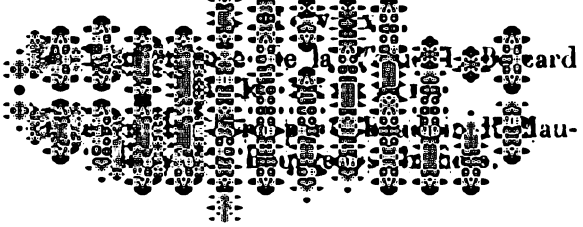
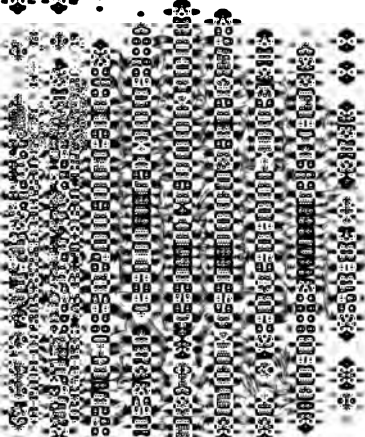
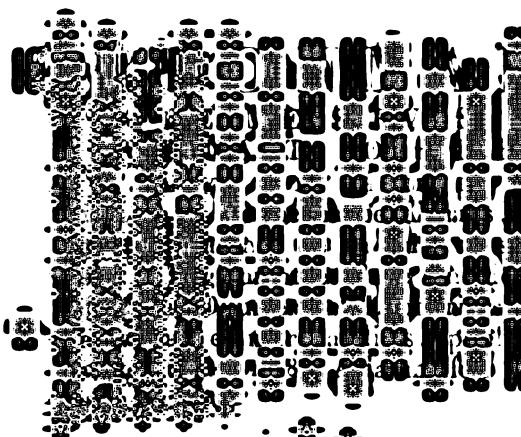
sans fin les observations et les déductions à tirer de ce document que nous abandonnons volontiers à la sagacité de nos lecteurs.

Au reste, l'intérêt majeur qui se rattache à cette pièce est la comparaison des prix de toutes choses avec ceux d'aujourd'hui, et la proportion gardée des diverses augmentations depuis bientôt trois siècles dans les tarifs et les salaires, augmentations qui ne sont pas toujours en rapport avec la diminution de la rareté de l'argent. Là encore une foule de réflexions peuvent surgir. On s'étonne que le prix du logement d'un voyageur ne soit fixé qu'à 12 deniers ou un sou par jour, quand on payait huit sous la journée d'un maître ménétrier pour une nèce ou une ducasse ; il fallait que les talents fussent bien rares alors ! Il y a des choses qui n'ont point augmenté de prix dans la même proportion que d'autres ; ainsi, lorsque la journée d'un manouvrier était fixée à 5 ou 4 sols, on payait le mille de briques, sur la briqueterie même, à raison de 60 sous (3 fr.) et le mille de clous 14 sous ; nos perfectionnements modernes dans la fabrication de beaucoup de produits de l'industrie, ont ramené presque au même taux ces derniers objets, tandis que quatorze sous, qui ne sont aujourd'hui que la représentation d'une demi-journée d'homme de peine, représentaient alors le paiement de quatre à cinq journées entières.

Ces ordonnances ont été publiées solennellement le 16 juillet 1588, à la Breteque (c'est-à-dire à la tribune publique et communale) de la Maison Rouge d'Arras, en présence de Jean du Mont-St.-Eloy, écuyer, S^r de Metz, gallant lieutenant-général de la gouvernance d'Arras, et imprimées la même année en la ville de Douai, ce qui laisse supposer que la cité d'Arras était alors dépourvue d'imprimerie.

ARTHUR DINAUX.

— I
E S
S,
D E
ui-
É,
fa-
que
lé
ou-



ard
lau-

Copie.

Comme pour la sterilité des années precedentes, Guerres et diuers cas d'hostilité, tous viures et salaires d'ouuriers et artisans de diuerses factures seroient tout à coup grandement accruz et augmentez en pris, et que ladite cause d'augmentation cessant, du moins estant grandement diminués pour le present, tant par l'abondance et fertilité de l'année passée qu'autrement, Sa Majesté ayt par placcart du xxviij d'April dernier ordonné aux Magistrats et Officiers de Iustice de chascune ville, Baillages et bourgades de remedier à ladite chierté de viures et excez de sallaires, et dresser quelque liste, reglement et declaratiõ du taux desditz viures, desrées et salaires, au plus grand soulagement de la commune, et maintenantement de la chose publicque. En ensuiuant ledict placcart, les Lieutenât general, Officiers du Roy, et hommes de fiefs de ceste Gouvernâce d'Ar-ras, ont ordonné et statué, ordonnent et statuent les poincts et articles qui s'ensuiuent, et ce par prouision, et iusques à la Toussainctz prochain, retenans la puissance et autorité d'augmenter ou diminuer ceste ordonnance, comme sera trouué conuenir.

SALAIRES D'OVVRIERS.

Coueurs d'ardoises.

P Rimes, vn Maistre Couneur d'ardoises ne pourra demander ne prendre pour son salaire par iour dauantage de douze solz. xij solz
Sauf quand il sera besoing d'ouurer sur des hautes tours et en grand peril et danger, que lors toutesfois ne pourra demander plus de vingt solz pour sa iournée xx s.

Leurs maistres varlets la moitié.
Les garçons aprentifs le tiers.

Coueurs de thieulles.

Item le maistre Couneur de thieulles ne pourra exiger pour sa iournée plus de huit solz viij s.
Le maistre varlet six solz vi s.
Les garçons aprentifs iij s. vi deniers.

Coueurs d'estrain.

Le maistre couneur d'estrain ne pourra demander pour sa iournée plus de sept solz. vij s.
Son manourier et garcon trois solz six deniers iij s. vi d.

Charpentiers.

Le maistre charpentier ne pourra demàder pour sa iournée plus de huit solz. viij s.
Son maistre varlet six solz vi s.
Son garcon et aprentif trois solz vi d. iij s. vi d.

Huchers.

Le maistre bucher n'exigera plus de salaire pour sa iournée que huict solz	viii s.
Son maistre varlet	vi f.
Les garcons et apprentifz	iii s.

Machons.

Le Maistre machon ne pourra prendre pour sa iournée plus de	viii s.
Le maistre varlet	vi s.
Les garcons et aprentifz	iii s.
Les manouuriers	iiii s.
Et besoignant a la thoize d'Arthois a l'aduenant d'une bricque d'espeueur	ix s.
Item de bricque et demie ou de deux bricques a l'adue- nant	
Item de la thoize de blanc a deux paremens sans la taille	xij s.

Le tailleur de pierres.

Le tailleur de pierre ne pourra demander plus de huict solz par iournée	viii s.
Et besongnant au cent de carreaux nouvelle taille plus de cinq solz	v s.

Paueurs de rues.

Le paueur des rues ne pourra demander plus de huict solz par iournée	viii s.
Et besongnant a la verge au sablon plus de dix solz pour chacune verge	x s.
Au cendron dix solz	x.
Et pour la facon de cent patoureaux	ii s.

Soieurs d'aix.

Item deux soieurs d'aix besongnans a journée ne pourront demander dauantage de neuf solz chacun, qury font dixhuit solz xviii s.
Et de chacun cent sans nulz retours l s.

Salaires des Bouchers.

Les bouchers pour le tuage d'vn bœuf, vache, ou genyche, compris le salage ne pourront prendre plus de douze solz. xii s.
Pour vn porcq compris le salage iii s.
Pour vn mouton ii s. vi d.
Item d'vn veau deux solz six deniers ii s. vi d.

Sallaires des chausseteurs.

Pour vne paire de chausses à la guerguesse ou rondes, avec les bas, sans ourage, sinon d'vn passement ne pourra prendre plus de douze solz de facon. xij s.
Des chausses à simples tailles xiiij s.
Item pour la façon des chausses d'enfans en dessoubz de quinze ans les deux tiers.
Pour la façon d'vn bas des chausses à homme ij s.
Chausses à femmes et pour enfans en dessoubz de quinze ans xv d.

Couturiers.

Pour la façon d'vn manteau de quatre aulnes de drap plein de baye avec vn passement alentour ne se pourra prendre plus de quinze sols. xv s.

Pour la façon d'un autre manteau de trois aunes de drap doublé et bordé comme dessus douze solz.	
	xij s.
Pour la façon d'une mandille cordonnée alentour d'un cordon seulement, avec les boutons pardeuant quinze sols.	xv s.
Pour une robe à homme pleine de satin ou de velour seize solz.	xvi s.
Item pour une robe de cassa bordée d'un cordon alentour, cousu deux fois	xxv s.
Pour la façon d'un pourpoint de bourette sans nulle bordure	xij s.
D'un pourpoint de canevas chiqueté ou de futaine noir	xvj s.
Item pour la façon d'un autre pourpoint chiqueté de cassa ou de satin	xxxij s.
Item pour un pourpoint tout simple sans couton, chiqueture ny picures	viiij s.
Item pour une baiette à mettre sur la chemise	iiij s.
Item pour un saion à homme sans nulles bordures	x s.
Item pour un saion de velour avec une frinche ou passement	xx s.

Accoustrements pour femmes.

Pour la façon d'une chammaire de drap bordée de frinche ou d'un bon bord du mesme drap à manche ne sera payé au plus que	xviiij s.
Pour la façon d'une cotte de la mesme sorte	x s.
Item pour un pourpoint à femme picque	x s.
Item pour robe de velour, de satin, de soye ou de cassa,	

à elletes et à mances ouuerte, bordée d'vn cordon, cousu deux fois de soye	1 s.
Item d'une robe de drap bendée d'une bande de velour avec un cordon sur le velour à chascun costé.	xxxv s.
Item d'un cotteron rouge bandé de deux bandes de trippe	xx s.
Item d'un corset commun à manche, à elletes et bouton deuant	xij s.
Item d'un domyno picqué de soye alentour	xij s.
Item des manches à dos	ii s.
Item des manches de velour	v s.
Pour vne faille	xvi s.
Pour la façon d'une heuque	xviii s.

Salaires des varlets desditz Cousturiers et Chaussetiers.

Les maistres varlets ne pouront demander plus de six solz par jour	vi s.
Les autres varletz à l'aduenant.	

Varletz des Cordonniers.

Lesditz varletz ne pouront demander pour vne paire de souliers plus de	xviij d.
Pour la façon des singles souliers et escarpins	xij d.
Pour vne paire de mules ou souliers sur liege	ij s.
Pour vne paire de bottes	iiij s.
Pour vne paire de brousquins	iiij s.
Quant aux aprentifs desdits cordonniers besongnant par	

joursées seront

xviii den.

Manouiriers moissonneurs et autres.

Les Paisans soieront et ameubliront les bledz, soilles, scorions, entilles et bosche ainsi qu'ilz ont accoustumé de faire de tous temps et ancienneté et ne pourront exiger plus grands salaires que le dixielme ou vnzième, selon l'ancien vsage de chacun lieu où ilz besongneront.

Et pour salaires d'amasser les auoines, ne pourront demander plus grand salaire que trois garbes à chacun cent, ou au lieu de ce se contenteront de deux boys-teaux de bled pour chacune pair de moissonneurs.

Pour faucher les auoines ne se pourra exiger pour la mencaudée. Quant icelles se faucheront par ceux qui soient et moissonnent les bleds des censiers, plus de
v s.

Et quant elles se faucheront par autres, non soians les-dits bleds, pour la mencaudée
vj s.

Et au regard de ceux que on y voudra emploier à joursées ne pourront demander plus de douze sols.

xij s.

Faucheurs de foin pour jour six sols.

vj s.

Et pour la mencaudée

x s.

Fouisseurs de terres par jour

vj s.

Les batteurs en grange n'exigeront plus grand gaignage que le xx, xxj, ou xxij selon qu'ils sont accoustuméz gaiguer es lieux ou ils besoigneront.

Et en besoignant à la iournée cinq sols	v s.
Le jardinter par iour	vi s.
Et generalement pour tous autres manouuriers par iour quatre sols	iiij s.
Faiseurs de glos-de bonne gauge de chacun cent, douze deniers	xii d.
En besoignant par iour tant ausdits glos qu'autres bois six sols.	vi s.

Seruiteurs et seruantes.

Seruiteurs d'hostelleries n'auront par mois plus de vingt sols.	xx s.
Seruiteurs de brasseurs estans nouris par mois	xl s.
Seruiteurs de tainturiers par iour cinq sols	v s.
Seruiteurs de fourniers par mois	xxx s.
Seruiteurs ordinaires et domesticques de maisons bour- geoises par an	xij lib.
Lcs meschines menageres bien vsitées et scachant cui- sinuer, par an	xij lib.
Et les autres meschines moins expérimentées à l'adue- nant.	
Le maistre varlet de charne ne pourra demander pour salaire durant le terme d'esté depuis le S. Iean Bapt. iusques a la Toussaintz que	xx lib.
Et depuis la Toussaintz iusques au iour de saint Iean Baptiste ensuiuant	xiiij lib.
Le deuxiesme varlet pour ledict terme d'esté	xvi lib.
Et pour cestoy d'hyuer	xii lib.

Le troisieme varlet pour cestuy terme d'esté et pour cestuy d'hyuer	xij liures.
Le berger pour le terme d'esté et tenant parque ayant un garçon salarié par luy	xx lib.
Et sans parques	xv lib.
Et pour le terme d'hyuer	xiiij lib.
Le varlet par court seruant depuis la premiere garbe jusqu'a la dernier	xvi lib.
Vne bonne et fort meschine par gaiges d'vn an	xvi lib.
Item que les censiers et labouriers ne pourront prendre pour deuëment labourer vne mesure de terre plus de	vii lib.
Et pour vne mesure a mars	lxx. s.

Carons , Marischaux , Gorliers et Cordiers.

Pour vn harna de charue complet et des meilleurs ne se pourra demander plus de	iiij lib.
Pour vne herche des meilleurs	xl s.
Pour vn bon train de rœu	iiij lib.
Pour vne paire de bos et fortz escailliers	iiij lib. x s.
Pour vn acheu	vij s.
Pour vne paire d'harmoier	xxx s.
Pour vne bonne alonge de fresnes ou de chesnes	xxv s.
Pour vn thimon de cartier	xx s.
Pour vn warepas avec deux trauersiers	xij s.
Pour vne voillée avec aussi deux trauersiers	vij s.
Pour vn trauersier seul	xij deni.

Pour ferraige de cheuaux chacun pied l'un portant l'autre	xviiij den.
Les coustres et fers de charue ne se pourront vendre à la liure plus de	xv. den.
Les bandes des roues la liure	xv d.
Les rechaussures de fers et coustres de charues à l'aduenant du ferraige des piedz des cheuaux. selon que les censiers ont acconstumé faire	
Les meillieurs et plus grandz goreaux ne se vendront plus de	xxv s.
Les meillieurs tres, la paire	iiij s.
Les combles seruans ausdits censiers	xx s.
Les brides pour les cheuaux desdits censiers.	
Les meillieurs, la piece	xij s.

Messagers.

Messagers de pied ne pourront demander de chacune lieue tant d'aller que de venir plus de	ix den.
Item pour le port d'une lettre iusques à la distance de seize lieues et en dessoubz	xiiij d.
Et de plus longue distance	ij s.
Item du paquet de lettres	ij s.

Crocqueteurs de grez.

Vn maistre Crocqueteur de grez ne pourra exiger chascun iour plus de	x. s.
Item le seruiteur	vi s.
Item les aprentis	iiij s.

Voituriers et Brouteurs.

Item de chascune voiture depuis le petit marché jusques au marché au poisson en la ville d'Arras, et de semblable distance ne le pourra demander plus de xviiij d.

Et de plus longue distance ij s.

Item pour les fagots de sept piedz de long, de sept à huit paulmes, amenez de cinq à six lieues loing ne se pourra exiger de la voiture de chacun cent plus de xl s.

Item pour les fagots de six piedz de long de sept à huit paulmes de grosseur, amenez de quatre à cinq lieues loing chacun cent xxx s.

Et pour semblables fagots amenez seulement de trois lieues loing xx s.

Pour voiture d'une corde de bois de chesne rondz bastons et hestres menez depuis la forest de Luceu bois du Watron, et lieu de la distance de six lieues ne se paiera plus de xl s.

Et au regard des cordes de bois venant des lieux de moindre distance à l'aduenant que cy dessus pour les fagots.

Pour voiture du cent d'acelles de cartier depuis Douay iusques Arras l. s.

Pour laubourdis carteriaux et doubles carteriaux aussi pour chacun cent de pied l. s.

Pour chacun cent de pied de gitte, et autres bois propres à charpenter endessous vn pied carré xvj s.

Et pour somniers portant trois cens piedz de gitte et dauantage de la distance que dessus pour chacun cent xxx s.

Et pour sommiers d'un pied carré iusques à la grosseur
de douze et de quatorze pouce pour chacun cent de
gitte xxv s.

Pour la voiture d'une rasiere de charbon de mareschal
iij s. vi d.

Pour la voiture d'un cent de liure de fer ij s.
vi deniers.

Pour la voiture des villes de Douay, Lille, Bethune,
Cambray, et autres ne se pourra demander pour cha-
cun cent de liures et pour chascune lieue durant le
temps d'esté que ix d.

Pour voiture de chascune personne à la lieue en temps
d'esté xij d.

Et pour le temps d'hiuer qui se prendra depuis la saint
Remy iusques à Pasques le double, tant pour le regard
des personnes que autres voitures.

Taux des viures.

Primes au regard du pain chacun se reglera sur le
plat pays selon les editez de la ville plus prochaine.

Chair.

Item que tous bouchers et autres ne pourront vendre
chair sinon a la liure.

Assçauoir.

Le mouton la liure	ij s.
Le bœuf et le veau la liure	xviiij d.
Item le porcq la liure	ij s.
Le lart à larder	iiij s.
Le chappon au plus et pour les meilleurs	x s.
Le herandiau au plus	vi s.
La pouille	v s.
La couple des poullets	v s.
La couple de pigeons	ij s.
Le cocq d'inde sur année	xi s.
La pouille aussi sur année	xxvs.
La ieune pouille d'inde	xij s.
La couple de perdrix	x s.
Les perdreaux en dessous.	
Les lappins de garenne	vi s.
Le lieure	xij s.
Le leureau de la grandeur du lappin	vij s.
L'oison gras	x s.
Le Canart et annette chacun	v s.
L'oiseau de riuiere sauuage	vjs.
La paire de grosses becaches	viiij s.
La couple des plouuiers	vi s.
La couple de vaniaux, cheriots et becachines	iiii s.
La couple de cailles	iiij s.

Bure et fromage.

La liure de bure frais en piece ou en pain le meilleur	
la liure	iiij s.
Celuy en pot ou en cuelle	ij s. vi d.

Fromage à faire tartes les plus grans	xij d.
Les autres à l'aduenant	
Fromage d'Hollande la liure	ij s.
Fromage de Bethune	ij s.
Tbieulletes les meilleures la piece	ij s.
Les autres en dessoubz à l'aduenant.	
Le quartron d'œufs au plus	iiij s.

Fruictz.

Au regard de tous fruictz lon se reglera sur le plat pays à l'aduenant du pris qui y sera mis en la ville plus prochaine, ayant esgard à la deduction du port ou voiture d'iceux.

Chandelles.

La liure de chandelles de sien compris la facen	
	ij s. vi d.
L'huile à brusier la liure	ij s. vi d.
Les chandelles de cire la liure	x s.

Vinaigre.

Vinaigre de vin iusques a la Saint Remy six solz le lot	
	vi s.
Vinaigre commun le lot	ij s.

Vin et biere.

Le vin au lieu qu'il se vendra ne poldra estre afordé ny assis a plus haut pris qu'en la plus prochaine ville, ayant esgard de diminuer sur ledit pris ce qu'il se paiera

moins d'imposts qu'en ladite ville, et que ledit vin soit de la mesme boute que cestui qui se vendra esdites villes.

La biere double y entrant pour chacun tonneau deux boyteaux de scourion et cuite suffisamment ne se pourra vendre a detail plus que quatorze deniers le lot, tous impôts y compris xiiii deniers.

Et tout autre moindre biere a l'aduenant, defendant de n'en brasser de plus forte à plus haut pris que desdicts quatorze deniers à peine d'admission des brasseins, et autres amendes portées cy après.

Bois.

Que tous tanerniers et hostelains ne pourront vendre les fagots de bonne grosseur et longueur et non desredonnez plus de xviij d.
Les trois glos de bonne gauge xviii d.
Pour le giste d'un homme de pied xii d.
Pour la iournée d'un cheual compris le giste de l'homme viii s.
Pour la iournée d'un cheual de louage ix s.

Briques.

Item le mille de briques prins sur la briqueurie ne se pourra vendre plus de lx s.
Et rendues sur l'atelier estant de la distance de ladite briqueurie d'une demy lieue lxx s.
Item chacun mortier xliii s.

Item le Sandron

vij s.

Clauteurs.

Item que chacun mille de clous de lattes pesant six
liures le mille de la façon de ce pays ne se pour-
ra vendre plus de xiiij s.
Cloux de Haynault et Namur le mil x s.
Les autres cloux a l'aduenant.

Tanneurs et Cordonniers.

Item que les tanneurs ne pourront vendre la liure de
cuir de doz plus de x s.
Le cuir d'empiene ix s.
Item que le cordonnier sera soumis de vendre tous sou-
liers et bottes estans de cuir gras, moyeuant douze
solz la liure xij s.
Et les souliers de cuir secq la liure xiiij s.

Menestriers.

Leslits menestriers maistres ne pourront demander pour
iouer à vne nopce ou dedicasse où ilz seront em-
pesechez trois iours, que huitz solz par jour viii s.
Et pour iouer seulement vn iour ou deux à l'aduenant.
Et pour mieux entretenir tous les pointz que dessus
ont inhibé et defendu à tous reuendeurs et recoupeurs
sur le plat pays et à toutes autres personnes de quelque
qualité ou condition qu'ils soient d'acheter pour reuen-
dre, bure, œufs, chappous, poulets et autres victuailles,

n'est es marchez publiques, à peine de soixante solz d'amende, tant sur le vendeur que l'acheteur et confiscation de la marchandise.

Et pource qu'aucunes conuentions peuent auoir esté faites au parauant la publication de cestes, excedans le pris cy dessus spécifié et statué ledictz Lieutenant, Officiers et hommes de fiefz ont déclaré et déclarent que lesdictes conuentions sortiront leur effect iusques à ce iour et à rate de temps. Defendant expressement à tous de ne demander, recevoir, ny payer autres plus grands salaires, tant manuelle que iournailliere, que dessus est dit, sur peine du double desdictz salaires. Et pour le regard des marchandises, sur peine de soixante solz d'amende, avec admission de la denrée, et par dessus ce de correction arbitraire.

Et pour obuier aux monopoles et fraudes que se pouroint ensuiuir au préiudice de ce que dessus lesdicts officiers et hommes de fiefz déclarent que les refusans ou dilayans de seruir ou vendre deurée à laduenant du pris que dessus seront tenuz pour vagabondz, monopoleurs, et comme telz punys de fustigation de verges, bannissement, condamnation es galeres, et à seruir les pionniers, ou autrement à la discretion de iustice, selon l'exigence des cas.

Ainsi publié à la bretecque de la maison Rouge en Arras, par ordonnance et pardeuant lean du mont S.

Eloy Escuyer S. de Metz, Gallant Lieutenant general de la gouuernance d'Arras, le seiziesme de Iuillet 1688. les Officiers fiscaux du Roy presens.

Depuis pour plusieurs bonnes considérations signamment cause que les bouchers; tanneurs, cordonniers, et crassiers se trouuent chargez de diuerses marchandises pour prouision de leurs stils par eux achetees a haut pris, qu'ilz ne peuuent sans leur grand perte et interest vendre et debiter selon les taux et pris y assis et publié ce iourdhuy. Après auoir conferé sur ce fait avec le Magistrat de ceste ville d'Arras, lesditz Lieutenant general, Officiers et hommes de fiefz de ceste gouuernance ont aduisé par forme de tolerance et ce iusques au premier iour de Septembre prochain d'augmenter le pris des marchandises cy reprinses.

Ascauoir, les Bouchers pouront vendre la liure de mouton deux solz six deniers, et la liure d'agneau deux solz.

Les Tanneurs pouront vendre les cuirs de doz vnze solz la liure, et les cuirs d'empienne dix solz et en des-soubz.

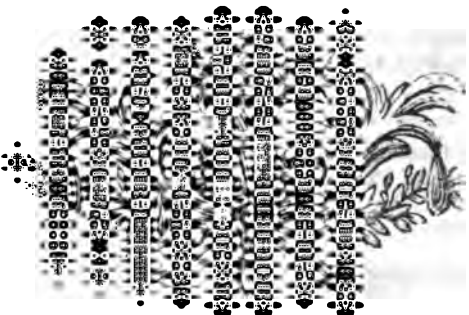
Les Cordonniers pouront aussi vendre les souliers de cuir gras à l'aduenant de quatorze solz la liure, et ceux de cuir secq à seize solz.

Lesditz Crassiers pouront semblablement vendre la

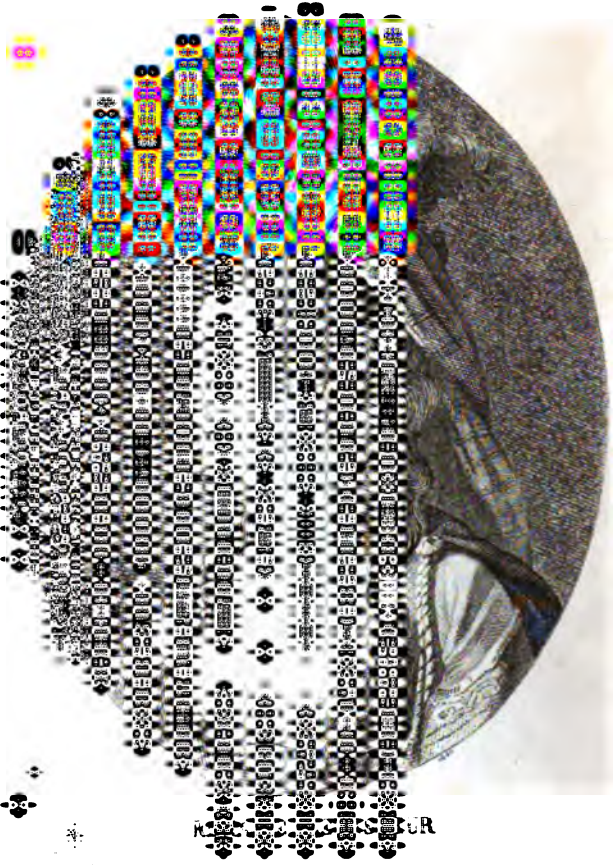
d'huile a brusler
let 1588, apres

Al et trouué con-
dite gouvernan-

yvys.



THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX
TILDEN FOUNDATION

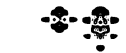


CUR

8

8

8





ROSALIE LEVASSEUR.

Descens, viens m'inspirer, savante Polymnie,
Viens m'ouvrir les trésors de l'anguste harmonie...
De la scène lyrique, objet de mes travaux,
Étale à mes regards les musiques tableaux.
Dis-moi par quels secours, le cœur, l'élan de ta âme,
Peut s'ouvrir par l'oreille un chemin jusqu'à l'âme;
Ce qu'il doit emprunter, pour accroître son feu,
De l'esprit, de la force, et des grâces du jeu.
DONAT. *De la déclamation théâtrale.*
Chant III. *De l'Opéra.*

« La musique est la parole de l'âme sensible, de même que le langage est la parole de l'âme intellectuelle. »
M. DE MOZZOZIANA.

La ville de Valenciennes fut assez heureuse pour avoir été le berceau d'une multitude d'artistes en tous genres ; dès que l'on compulse les annales des arts , on trouve que des enfants de cette ancienne cité en ont cultivé toutes les branches et ont laissé de glorieuses traces de leur passage dans chaque carrière. La peinture, la sculpture , la déclamation , la musique , le chant , comptent des illustrations qui sortirent modestement de cette ville , prirent leur essor dans le monde parisien , et y brillèrent bientôt d'un éclat sans pareil. Au nombre de ces astres lumineux , il faut citer *Rosalie Levasseur*, première cantatrice de l'Opéra , à qui l'on ne rendit pas toujours la justice qu'elle mérita. Nous allons essayer de rappeler les principales circonstances de cette vie aventureuse, qui semble un long roman , commencé dans un taudis , terminé dans un château , après des échecs et des triomphes , des déboires et des applaudissements , des misères et des richesses. On doit s'attendre qu'une dame de l'Opéra , lancée de bonne heure dans une sphère toute d'intrigues et d'art , n'a pu toujours suivre une ligne de conduite très orthodoxe ; mais si les mœurs de son siècle et du tourbillon dans lequel elle vivait ont jeté d'impurs reflets

sur son existence, on doit s'empreser d'ajouter, què par une heureuse compensation, elle possédait d'éminentes qualités de cœur qui lui firent pardonner bien des erreurs.

Rosalie Levasseur vit le jour à Valenciennes, sur la paroisse de la Chaussée, le 5 octobre 1749 (1). Son père, pauvre menuisier, était simple clerc laïc de l'église de cette paroisse, et vivait dans un état voisin de l'indigence. Ainsi Rosalie naquit sans fortune aucune, mais la nature l'avait douée d'une belle voix qui ne tarda pas à se développer. Le chantre au lutrin avait quelques principes de musique sacrée qu'il inculqua à sa fille; celle-ci, précoce en toutes choses, les reçut avec avidité et chanta pour ainsi dire en naissant.

Nous avons dit que Rosalie était précoce en toutes choses, elle en donna, malheureusement pour elle, une preuve extraordinaire qui pourrait passer pour un phénomène dans les provinces du nord de la France : par suite d'un viol, elle devint mère à l'âge de neuf ans ! Ce fait remarquable est consigné dans les registres de l'Académie royale de musique, tenus par un sieur *Lallemand*, et annoté en marge d'un article concernant Rosalie Levasseur. Le contemporain qui écrivit cette note n'avait aucun intérêt à inventer cette circonstance, et, si ce n'est pas une vanterie de la cantatrice ou une manière de se rajeunir en reculant vers son enfance l'époque d'une première faute, on doit admettre l'annotation contemporaine qui a tous les caractères de la véracité. En adoptant la mention du registre de l'Académie royale, on peut considérer cet accouchement précoce comme le cas de physiologie le plus remarquable pour le sexe dans le département du Nord, et il vient balancer parfaitement le seul qu'ait signalé *Joubert*, médecin de Mont-

(1) Nous suivons l'opinion générale en fixant la naissance de Rosalie Levasseur au 5 octobre 1749, mais nous devons ajouter qu'elle n'est inscrite, à cette époque et sous ce nom, sur aucun des registres des naissances des paroisses de Valenciennes; il faut, ou que ses noms de *Rosalie Levasseur* soient des noms de guerre comme on en prend souvent au théâtre, ou bien que, par un faible très commun chez les actrices, notre concitoyenne ait rogné de sa vie quelques-unes de ses plus belles années en se faisant naître seulement en 1749.

pellier et l'un des savants praticiens de son temps, sur la personne de *Jeanne de Peiré*, qui accoucha en Gascogne à la fin de sa neuvième année (4). On n'avait jusques là remarqué de telles précocités que dans les provinces les plus chaudes de la France ; grâce à Rosalie Levasseur, le nord, aussi fertile sur ce point que sur beaucoup d'autres, n'aura plus rien à envier au midi.

Si le fait consigné dans le registre de l'Académie royale de musique est vrai, il dut causer bien du scandale dans une petite ville de province où les mœurs flamandes existaient encore dans leur pureté, et il dut surtout renverser les idées de tous les protecteurs naturels du père de Rosalie que ses fonctions attachaient à l'église de la Chaussée. C'est peut-être cette fatale chute, dont les suites se révélèrent de si bonne heure, qui décida de sa destinée, et qui la força de quitter les degrés du parvis d'une église où elle passa dans le calme sa première enfance, pour se lancer dans la vie agitée du théâtre, qui devait faire sa gloire et sa fortune.

Quoi qu'il en soit, la jeune Rosalie sortit de bonne heure des mains du chantre de la paroisse de la Chaussée pour entrer dans celles de maitres plus habiles, et ses progrès furent si rapides qu'on n'hésita pas à la produire sur la première scène lyrique du royaume, et qu'elle fut accueillie avec acclamation au grand Opéra, en 1769, lorsqu'elle ne comptait pas encore vingt ans accomplis.

Un an plus tard sa réputation était déjà bien établie ; elle jouait et chantait des rôles gracieux où elle représentait l'*Amour*, de jeunes Déesses, ou des Bergères. Le 9 juillet 1770, elle remplit le personnage d'*Hébé* dans le prologue des *Indes galantes*, paroles de Fuzelier et musique de Rameau. Le même soir, elle faisait *Zélie* dans l'acte d'*Hylas et Silvio* tiré des *Caractères de la Folie*, dont la musique appartient au sieur de Bury ; enfin, elle reparut, pour la troisième fois, dans un rôle de bergère, de l'acte de la *Danse* tiré des *Talents lyriques*, musique de Rameau, paroles de Montdorge. Après ces trois apparitions dans une même soirée, le parterre salua de ses applaudissements la jeune

(1) *Tableau de l'amour considéré dans l'état du mariage. A Parme, chez Franc d'Amour, 1688, pet. in-12, p. 104.*

artiste. Les *Mémoires secrets de Bachaumont* (1) disent à cette occasion : « Mademoiselle Rosalie a payé de sa personne pour ses camarades : le public ne peut que lui savoir gré de son zèle ; elle a très bien rendu les divers rôles dont elle était chargée ; elle acquiert de jour en jour plus de droit sur notre reconnaissance. Cette actrice précieuse plaît d'autant plus qu'elle n'est ni insolente, ni capricieuse comme les autres, et qu'elle joint à la meilleure volonté des talents décidés. »

Dans un autre ouvrage, nous voyons que Rétif de la Bretonne disait, dès 1770, en terminant son livre singulier de *La Mimographe*, ou idées d'une honnête femme pour la réformation du théâtre national (2) : « L'aimable *Rosalie*, que j'ai de même oubliée à dessein, faisait dernièrement l'*Amour* dans l'acte de *Psyché* des *Fêtes de Paphos* ; Mademoiselle *Arnould* le rôle de *Psyché* : jamais l'*Amour* ne fut si sûr de blesser les cœurs ; jamais *Psyché* ne fut aussi touchante, aussi belle. . . . »

Rétif de la Bretonne est peut-être un peu hyperbolique dans son éloge, car Rosalie Levasseur n'était pas d'une beauté ravissante. Mais elle avait toutefois et dès lors des qualités physiques remarquables. Vingt ans au plus, de la fraîcheur, une voix belle, expressive et allant au cœur, un port distingué, beaucoup de mobilité dans la physionomie, voilà ce qui frappait d'abord dans sa personne. Elle avait de beaux yeux surmontés de sourcils bien arqués, le nez un peu relevé, un sourire agréable et malicieux, le front haut, développé et arrondi, couronné de superbes cheveux qu'on déguisait malheureusement alors par toutes sortes de transformations et par de la poudre ; tout cela, joint au *certo non so che* des italiens, et à un admirable talent de causticatrice, qui, chez elle, ne dépassait pas son mérite comme actrice, suffisait bien pour exciter l'envie de ses compagnes en même temps que l'admiration d'un public français.

Ses succès continuèrent en 1774 ; elle remplissait les rôles de secondes chanteuses, de confidentes, et s'y faisait applaudir cha-

(1) Tome xix de l'édition de Londres, 1783, pages 197-199.

(2) *Idees singulieres. Tome second, la Mimographe.* Amst. Chauguyon, et La Haye, Gosse et Binet, 1770, in-8°, p 466.

heureusement : les journaux du temps sont remplis de ses triomphes quotidiens. Le 16 mai, à l'occasion des fêtes du mariage de M. le comte de Provence (Louis XVIII), elle joua à Versailles devant le Roi et la Cour, le rôle de *Zéüs* dans la *Reine de Golconde*, opéra de *Sedaine*, musique de *Monsigny*, et le 29 du même mois, elle remplit, également à Versailles, devant toute la Cour, le personnage de *Mirzèle*, dans le ballet héroïque de ce nom (1). A la fin de novembre 1771, on remit au théâtre *Amadis de Gaule*, opéra de Lully et Quinault, qui datait de 1684, la jeune Rosalie sut relever le faible rôle de *Corizande*, dans lequel elle mit l'âme et l'agrément qu'elle communiquait à tous les personnages qu'elle représentait.

La cantatrice de l'Opéra, déjà en réputation, eut le désir de revoir sa ville natale; elle revint à Valenciennes en 1772, y fut accueillie avec honneur et se fit entendre dans des concerts où elle ravit l'auditoire. Plusieurs amateurs du pays se hasardèrent à chanter avec elle dans des duos, mais sa voix délicieuse et puissante, sa méthode parfaite et pure écrasèrent tous ceux qui osèrent allier leur maigre talent de province à celui d'une artiste déjà éprouvée par plusieurs années d'exercice sur la grande scène lyrique de la capitale (2).

Rosalie Levasseur retourna bientôt à Paris et reparut dans plusieurs nouveaux rôles. Le 25 mars 1772, elle joue l'*Amour*, dans *Psyché*, avec grâce et noblesse; le même jour, elle rend de la façon la plus vraie et la plus ingénue le personnage de *Colette*, du *Devin de Village*. Indisposée le 10 juillet suivant; elle ne peut paraître dans les *Fêtes de l'Hymen et de l'Amour*, son rôle est mal rempli par mademoiselle de *Chateauneuf*, que le public persifle; mais le 25 août, Rosalie reparait par le rôle du jeune amoureux de la *Cinquantaine*, pastorale de Desfontaines, musique de De la Borde, et ce travestissement est accueilli avec faveur.

(1) *Recueil des fêtes et spectacles donnés devant Sa Majesté à Versailles, à Marly et à Fontainebleau, pendant l'année 1771.* (Paris) Ballard, 1771, in-8°.

(2) *Recherches . . . sur le théâtre de Valenciennes* (par Hécart). Paris, Hécart (Valenciennes, Prignet) 1816, in-4° et in-8°, p. 69.

En 1773, dans l'opéra de *Bellérophon*, elle remplissait le personnage de *Pallas*, rôle peu considérable, il est vrai, mais qui exige une belle prestance et un port de déesse. Le 16 juillet de la même année, elle crée le rôle tendre et ingénu de *Zima*, fille d'un chef de sauvages, principal personnage féminin de l'acte des *Sauvages des Fragments historiques*, opéra-ballet. Ces essais divers montrent la variété de ses moyens et la souplesse de son jeu et de ses inspirations.

Dès 1774, elle fut doublée par la belle *Laguerra*, qui possédait peut-être plus de charmes que Rosalie, mais qui certainement n'approchait pas de son talent; aussi sa réputation se répandit-elle davantage dans les coulisses que sur le théâtre. Le duc de Bouillon ne fut que trop sensible aux charmes de la belle *Laguerra* qui trouva le secret de lui faire manger 800,000 livres en trois mois; c'est à cette occasion qu'on fit cette chanson si connue sur l'air: *Si le Roi m'avait donné*, etc.

Bouillon est preux et vaillant
Il aime *Laguerra*,
A tout autre amusement
Son cœur la préfère :
Ma foi, vive un chambellan
Qui toujours s'en va disant :
Moi, j'aime la Guerre, ô gué,
Moi, j'aime la Guerre.

Au sortir de l'Opéra
Voler à la Guerre,
De Bouillon, qui le croira,
C'est le caractère ;
Elle a pour lui des appas
Que d'autres n'y trouvent pas ;
Enfin c'est la Guerre, ô gué,
Enfin, c'est la Guerre.

A Durlfort il faut du Thé (1),
C'est sa fantaisie ;
Soubise, moins dégoutté,
Aime la Prairie (2) ;

(1) Jadis figurante à l'Opéra, puis maîtresse du comte d'Artois.

(2) Pensionnaire de l'Académie royale de musique qui épousa Gardel l'aimé.

Mais Bouillon qui, pour son Roi,
Mettait tout en désarroi :
Aime mieux la Guerre, ô gué,
Aime mieux la Guerre !

Le 2 août 1774, on représenta l'opéra d'*Orphée et Eurydice*, dans lequel Rosalie faisait l'*Amour*, rôle qui allait à sa jeunesse et à sa vivacité. Le chanteur *Legros* et la célèbre *Sophie Arnould* remplissaient les deux autres rôles de cette composition, ceux d'*Orphée* et d'*Eurydice*. Sans être beaucoup plus âgée, elle joua *Baucis*, en 1775, dans la pièce de *Philémon et Baucis*, par C. . . . , musique de Gossec.

Ce fut en cette même année que Palissot obtint, après bien des déboires, de faire représenter aux Français sa comédie intitulée *les Courtisanes* ; comme l'une d'elles se nomme *Rosalie*, la cantatrice valenciennoise, qui jusques là n'avait pris au théâtre que son prénom, craignit les allusions impertinentes et se crut obligée, par un scrupule très remarquable chez une fille d'Opéra, de réformer son petit nom ; elle ne se fit plus appeler désormais que *mademoiselle Levasseur*. Cette singularité ne manqua pas d'éveiller la malice de *Sophie Arnould* qui, se croyant plus jolie que sa rivale, n'hésita pas à décocher le trait suivant : « Cette *Rosalie*, au lieu de changer de nom, aurait bien dû changer de visage. »

Les triomphes de théâtre, les succès de boudoirs de la jeune artiste lui suscitaient la jalousie et la haine de ses compagnes. On sait que les dames de l'Opéra ne sont pas traitables en matière de rivalité ; elles sont absolues par essence et par caractère, elles veulent régner sans partage sur le parterre et sur les adorateurs de leurs charmes. *Rosalie* avait soulevé l'envie, elle devait s'attendre à tout. Aussi vit-on arriver une scène déplorable qui se passa devant le public assemblé. *Mademoiselle Chateanneuf*, chanteuse de l'Opéra, en voulait à la mort à sa jeune compagne ; elles s'étaient excitées réciproquement par des coups de langue incisifs et des ripostes d'une vivacité extrême ; quelquefois, elles furent prêtes à en venir aux mains. Un soir du mois de novembre 1775, dans le moment de leur plus grande irritation, elles jouaient ensemble et se disaient, du bout des lèvres et en chantant, des douceurs que le poète mettait dans leur bouche mais que leur

cœur repoussait : dans un moment critique , et où il y avait une application piquante des paroles du *libretto* à leur situation respective, un coup de sifflet partit du parterre; ce fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres : les deux actrices se prirent aux cheveux sur la scène et se les arrachèrent devant l'auditoire stupéfait. Dans cette lutte pitoyable, on doit dire que tous les torts se trouvaient du côté de la trop irritable Chateaufort, mais il n'en faut pas moins déplorer pour sa rivale le scandale d'une telle scène.

L'année 1776 tient une grande place dans la vie agitée et aventureuse de mademoiselle Rosalie; deux événemens importants, qui se trouvent singulièrement liés, marquèrent cette époque et eurent une grande action sur sa destinée de femme et d'artiste.

On sait que de tout temps en France le corps diplomatique et le corps de ballets de l'Opéra eurent de grands rapports entr'eux et traitèrent de puissance à puissance. Les plus riches ambassadeurs ne s'en tiennent pas même aux dames de la danse et aspirent aux déesses du chant. Jeune et charmante, Rosalie Levasseur dut recevoir les hommages des heureux du siècle; le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche à Paris, d'admirateur de son talent devint amoureux de sa personne, et déposa son cœur et sa fortune à ses pieds. Cet amour devint si vif et si persévérant que le grand seigneur ne put se passer un seul jour de la société de la piquante artiste : disons de suite que cette union, commencée peut-être avec la légèreté des hommes du monde, fut consacrée par le temps et, dans la suite, par un mariage morganatique et une riche dotation.

La connaissance du comte de Mercy amena pour Rosalie l'intimité du chevalier Gluck, qui, en sa qualité d'allemand, n'avait rien à refuser à l'ambassadeur de son pays. Il logea dans le même hôtel que la cantatrice (1), lui donna des conseils, suivit ses études, et lui réserva les premiers rôles de ses partitions. Dans l'*Alceste*, de Gluck, qui fit une véritable révolution musicale,

(1) Jusqu'en 1775, Rosalie Levasseur demeura à Paris, rue des Bons-Enfans, près le Palais-Royal, où était la salle de l'Opéra. En 1777 ou 78, époque où elle avait une voiture à sa disposition, elle habitait la rue des Fossoyeurs, faubourg Saint-Germain, près de l'église Saint-Sulpice.

c'est Rosalie qui remplit le personnage d'*Alceste*. La première représentation eut lieu le 25 avril 1776, en présence de la Reine protectrice du compositeur allemand, de Monsieur, de Madame, du comte et de la comtesse d'Artois. Ce fut un grand triomphe pour l'actrice ; elle mit beaucoup de sentiment, d'expression et de vérité dans son rôle, et obtint les suffrages unanimes des spectateurs (1). Cependant la pièce trouva des détracteurs ; les paroles traduites et arrangées par M. le bailli du Rollet furent critiquées ; la musique rencontra des adversaires dans les partisans de l'harmonie italienne ; les épigrammes tombèrent dru menu sur l'*Alceste*, dont les mémoires du temps nous ont conservé l'histoire. Nous ne citerons que la suivante, une des moins mauvaises :

Pour Jubilé l'on représente *Alceste* :
Les confesseurs disent aux pénitents,
Ne craignez rien, à ce drame funeste,
Pour station, allez tous, mes enfants :
Par là bien mieux dans ce temps d'abstinence
Mortifierez vos goûts et vos plaisirs ;
Et si parfois vous avez des désirs,
Demandez *Gluck* pour votre pénitence.

Les partisans du compositeur allemand ne furent pas en reste ; ils ripostèrent habilement et rendirent madrigal pour épigramme ; en bonne justice, nous devons citer une des pièces favorables au chevalier.

A. M. GLUCK, sur l'*opéra d'ALCESTE*.

Aidé seulement de sa lyre
Et des doux accents de sa voix,
Orphée adoucit autrefois
Les monstres redoutés du ténébreux empire.
Je crois tout ce qu'on dit de ses accords divins,
Puisque forcer la cabale à se taire,
Et l'envie à battre des mains,
Le prodige est plus grand, et je vous l'ai vu faire.

(1) Pendant les nombreuses représentations d'*Alceste*, Rosalie avait cependant d'autres pièces à l'étude ; elle suivait, en septembre 1776, les répétitions de l'*Olympiade* de Sacchini, dont les morceaux très longs de récitatif mesuré lui causaient, ainsi qu'à son camarade *Legros*, une fatigue extrême.

Mais l'intelligente artiste qui avait prêté le concours de son âme et de sa voix pour faire triompher le célèbre Gluck, eut aussi bien à se débattre contre l'envie et les rivalités de ses compagnes. Par son ancienneté Mlle Arnould avait peut-être le tort de revendiquer le rôle d'Alceste. L'auteur en décida autrement : *indé iræ*. Sophie Arnould ameutait toute sa cabale contre son ennemie intime ; elle fit des bons mots contre elle et fit faire des couplets infâmes qui eurent dans le temps une certaine vogue de coulisses, et qui furent chantés sur l'air : *Babet que tu es gentille*. Ils ne sont pas de nature à être reproduits ici ; on les trouvera dans les *Mémoires secrets de Bachaumont*. (1)

Les populations ont un besoin incessant de se diviser en partis et de se faire une guerre de plume, de pamphlets et de sarcasmes ; à cette époque, le public parisien se partageait en gluckistes, en lullistes, et en piccinistes ; en souteneurs de Sophie Arnould et en partisans de Rosalie Levasseur. A chaque représentation on livrait une petite bataille dans laquelle heureusement on ne répandait que des bons mots et des quolibets. A une des représentations de l'Alceste de Gluck, Rosalie qui jouait le grand rôle, chantant à la fin du second acte ce vers sublime :

» Il me déchire et m'arrache le cœur. »

une personne du parterre s'écria : « Ah ! mademoiselle, vous m'arrachez les oreilles. » Son voisin, transporté par la beauté de ce passage et la manière dont il était rendu, lui répliqua : »

(1) Edition de Londres, 1783, in-12, tome XIX, pages 247-248 249. — On se permettait de tout imprimer au siècle dernier ; dans notre ère de liberté nous ne pouvons en citer que le premier couplet, c'est le seul qui soit lisible :

Le sot ou guel un jour
Convoitait l'impudence,
Un monstre à cet amour
Dut bientôt sa naissance :
Ce chef-d'œuvre heureux
Fut bien digne d'eux.
Jugez-en par sa vie !
Le crime excite tous ses sens,
L'appât de l'or fait ses penchans,
Son nom manque à ces traits touchans,
Eh bien ! c'est Rosalie (Bis).

Ah ! monsieur , quelle fortune , si c'est pour vous en donner d'autres ! »

Cette envie que Rosalie excitait chez ses rivales n'avait pourtant aucune prise sur son cœur. Elle était bonne naturellement et rendait le bien pour le mal. Le 2 août 1777 , on donnait à Choisy , en présence de leurs majestés , Louis XVI et Marie-Antoinette , la *Fête de Flore* , pastorale de Trial , directeur de l'opéra. La Reine ayant désiré que la dame Trial chantât dans l'ouvrage de son beau-frère quoiqu'elle ne se fut jamais essayée dans ce genre , elle s'y prêta avec empressement. Elle obtint le plus grand succès dès ce premier pas dans une nouvelle carrière , et , à cette occasion , on ne peut trop rendre justice à la modestie et à la bonhomie de Mlle Levasseur , qui vit ce triomphe sans envie , et qui fit à l'actrice applaudie les compliments les plus sincères. Tels sont les véritables talents , ils savent admirer , et ne connaissent pas la basse jalousie , apanage ordinaire de la médiocrité. (1)

La guerre que Sophie Arnould fit à Rosalie Levasseur n'était fondée que sur le dépit né de la préférence du chevalier Gluck pour cette dernière ; puisque ces deux rivales , à l'ancienneté près , étaient engagées à l'opéra sur le même pied. Elles chantaient les *dessus* conjointement avec madame *Larriées*. C'est ce qu'aujourd'hui , que les dénominations italiennes sont adoptées , on appelle les voix de *Soprano*.

Rosalie partagea ensuite les grands rôles avec madame *Saint-Huberti* , et mademoiselle *Duplant*. Dès 1774 , la cantatrice Valenciennoise avait été doublée par la belle *Laguerre* , quatre années plus tard , elles partagèrent ensemble le premier emploi , Sophie Arnould et mademoiselle Beaumesnil s'étant retirées.

L'année 1777 fut encore une époque de gloire pour la grande et belle actrice. Au printemps , elle eut une indisposition qui alarma les amateurs de son beau talent , et , lorsque le 16 mai on la vit reparaitre à la soixantième représentation d'*Al-*

(1) *Les spectacles de Paris, ou calendrier hist. et chronol. des théâtres.* 21^e partie, pour l'année 1778. Paris, chez Duchesne pet. in-12, p. 58.

ceste , elle obtint une véritable ovation (1) Ce rôle sublime fut rendu avec tant d'énergie et de vérité , que les larmes coulèrent abondamment des yeux du plus grand nombre des spectateurs : on s'aperçut cependant à la fin du 5^e acte que les forces de la chanteuse convalescente s'affaiblissaient; cette circonstance, sans diminuer l'intérêt, en changea l'objet, et toute la salle manifesta le désir que l'illustre actrice prit un repos devenu nécessaire à sa santé.

Un second triomphe l'attendait le 6 juin, dans le rôle d'*Iphigénie*. Jusques là mademoiselle Arnould avait rempli ce personnage avec un grand succès et le public était habitué à sa manière d'interpréter l'œuvre de l'auteur. Rosalie attaque le rôle d'une autre façon ; elle se livre à ses propres sensations, elle crée un nouveau personnage et l'ouvrage, rendu par elle, n'a plus rien de commun avec celui reproduit tant de fois par sa rivale. Aux attitudes et aux mouvements pressés de sa devancière, elle fait succéder le jeu le plus simple et le plus naturel, et elle présente au public une amante tendre, mais modeste, et une victime résignée. Le parlerre accepte avec transport ce genre absolument neuf qui avait heureusement métamorphosée pour lui une production vieille et usée en une nouveauté piquante et fraîche.

Mais son plus beau triomphe de l'année l'attendait dans le rôle de l'*Armide* de Quinault, que Gluck mit en musique et dont la première représentation eut lieu le 23 septembre en présence de la reine Marie-Antoinette. Voici le jugement que porta de l'actrice principale un journal du temps (2) : » Mlle Levasseur , dont » l'âme sensible connaît les plus légères nuances des différentes pas- » sions, et qui les éprouve toutes dans le rôle d'Armide, les fit » éprouver également à tous les spectateurs. L'acte de la Haine » en particulier eut un effet inattendu. Le moment où la Haine » évoque pour ainsi dire l'amour du cœur d'Armide et où cette » princesse infortunée repousse un secours qui semble la déchirer

(1) *Abrégé du Journal de Paris*. An. 1771-81, Paris, 1789, in-4^o tome 2, seconde partie, p. 1170.

(2) *Idem.*, page 1182.

- » causa un frémissement général. Mlle Levasseur fit ré-
- » pandre des pleurs lorsque rendue à elle-même par la retraite de
- » la Haine, elle s'abandonne à l'Amour et lui laisse le soin de son
- » bonheur. »

C'est d'*Armide* et de son admirable interprète qu'un poète contemporain aurait pu dire :

Dans ces riants jardins Renaud est endormi .
Ce n'est plus ce guerrier, ce superbe ennemi ,
Ombragé d'un panache et caché sous des armes ,
C'est Adonis qui dort, protégé par ses charmes .
Armide l'aperçoit, jette un cri de fureur ,
S'élançe, va percer son inflexible cœur .
O changement soudain ! elle tremble, soupire ,
Plaint ce jeune héros, le contemple et l'admire .
Trois fois, prêt à frapper, son bras s'est ranimé ,
Et son bras par ses yeux est trois fois désarmé .
Son courroux va renaitre et va mourir encore :
Elle vole à Renaud, le menace, l'adore ,
Laisse aller son poignard, le reprend tour-à-tour ;
Et ses derniers transports sont des transports d'amour
Que ces emportements sont mêlés de tendresse !
Quel contraste frappant de force et de faiblesse !
Que de soupirs brûlans ! que de secrets combats !
Que de cris et d'accens qui ne se notent pas :
À l'âme seule alors il faut que j'applaudisse :
La chanteuse s'éclipse et fait place à l'actrice
.....
Telle est du grand talent la puissante féerie ,
Il rend tout vraisemblable, il donne à tout la vie ;
Il embrase la scène, et, pour donner des lois ,
A peine a-t-il besoin du secours de la voix. (1)

Les vingt-sept premières représentations d'*Armide*, grâce au mérite de la pièce combiné avec le talent de l'actrice, ont produit 406,000 livres, somme énorme pour le temps. Cela n'empêcha pas la critique d'aller son train, les chansons de courir, et les épigrammes de tomber (2). On fit distribuer quatre couplets assez mordants qui se terminent tous par ces mots :

(1) *La déclamation théâtrale*, poème, Paris, S. Jorry 1767, in 8° pag. 127-129.

(2) Des hommes même importants dans la littérature prirent parti dans cette guerre des *Gluckistes* et des *Lullistes* : Laharpe et Marmontel tenaient avec les derniers, Arnaud et Suard étaient du parti des premiers.

Mais tout cela n'empêche pas
Que votre *Armide* ne m'ennuie.

Enfin on répandit à profusion l'impromptu suivant fait à une
des premières représentations :

Pauvre *Armide*, ton sort m'étonne :
J'ai beau te voir et t'écouter ;
Ton partage fut d'enchanter ,
Et tu n'enchantes personne.

Les grandes représentations de cette année 1777, se terminèrent pour Rosalie à Fontainebleau, le 23 octobre, jour où elle fit l'Amour dans l'*Amour et Psyché*, opéra en un acte, musique de *Mondonville*, joué devant Louis XVI, Marie Antoinette et toute la Cour.

L'hiver de 1778, s'ouvrit par la première représentation de *Holand*, tragédie en 5 actes, musique de *Piccini*, paroles de *Quinault*. Mlle Levasseur remplissait le rôle d'*Angélique* ; elle rendit avec grâce tous les morceaux dont sa partition était remplie. La Reine et madame Elisabeth, présentes à la représentation, et qui favorisaient plutôt *Gluck* que *Piccini*, furent néanmoins très satisfaites du jeu et du chant de la virtuose valenciennoise.

Cette époque fut celle où la brillante cantatrice animait le plus la scène de l'Opéra ; on y courait pour l'applaudir un soir sous la forme d'*Armide*, le lendemain sous celle d'*Angélique* ; c'était elle qui faisait fureur. Ce fut à l'occasion de ce double triomphe qu'au commencement de 1778 on lui jeta les vers suivants qui

leurs écrits paraissaient sous l'enseigne de l'*Anonyme de Vaugirard*.
Un plaisant intervint dans ces disputes qu'il résume ainsi :

vez d'un ignorant, comme les trois-quarts du monde, en musique, et
sans doute en poésie, mais sensible autant que personne.

Allemand ou Français, qu'importe qui m'éclaire ?

Je suis en fait de goût, neutre sur le pays ;

Iphigénie, *Orphée*, *Alceste* ont su me plaire ;

A *Gluck* effrontément j'ose donner le prix.

Laissez mûrir *Armide*; *Armide*, *Armide* même

Renferme des beautés, et d'un ordre suprême !

Pour l'ancien genre enfin bataille qui vaudra ,

A Jacques, Pierre ou Paul que la palme demeure ;

Messieurs de *Vaugirard*, *La Harpe* et *Cœtera*,

Ou pour ou contre *Armide* écrivez : moi, j'y pleure.

contrebalancent bien , par leur galanterie , toutes les mauvaises épigrammes du temps :

A la fontaine de l'amour
Gluck pour l'héroïne du Tasse ,
Nous fait tous boire à pleine tasse ,
Et nous éivre tour-à-tour .
Depuis ce temps , triste et farouche ,
La jeune amante de Médor ,
Fuit, ou n'ose rester encore
Qu'avec son anneau dans sa bouche ;
Sur le sort de cette beauté
Aucun enchanteur ne prononce ,
Le sage Merlin consulté ,
Seul , lui dicta cette réponse :
» Pour rendre à vos yeux leur pouvoir ,
» D'Armide employez la magie ,
» Et , comme elle , faites-vous voir
» Sous la forme de *Rosalie* . »

Elle créa un nouveau rôle , celui de *Télaïre* , de l'opéra de *Castor et Pollux* lorsqu'il fut repris le 12 octobre 1778 . Cette vieille musique fit peu d'impression sur les sens éveillés par de la musique moderne , et néanmoins les premiers sujets de l'Opéra , habitués aux grands effets de la tragédie , suivirent parfaitement les intentions du poète et du musicien . Le 23 décembre suivant , on redonna cette pièce *gratis* au peuple de Paris pour célébrer l'heureux accouchement de la Reine Marie-Antoinette ; on ajouta à l'opéra de *Castor* le chœur d'*Iphigénie* de Gluck , qui commence par : *Chantons , célébrons notre Reine* , etc . Le peuple saisit l'allusion et fit recommencer le chœur au milieu des applaudissements et des trépignements . L'enthousiasme se communiquant de proche en proche devint général ; un grand nombre de spectateurs envahirent les coulisses , se précipitèrent sur le théâtre et mêlèrent leurs voix à celles des acteurs . Cette scène attendrissante eut un grand retentissement au dehors , mais n'empêcha pas le même peuple quinze ans après , de mettre à mort cette belle et noble reine dont il chantait alors les vertus et les bienfaits !

Ce fameux rôle de *Télaïre* de l'opéra de *Castor* devint une pomme de discorde dans le foyer de l'opéra Mlle *Beaumesnil* avait des prétentions à cet emploi , elle se crut lésée par la préférence accordée à *Rosalie* et cela détermina sa retraite . Elle développe elle-même ses motifs dans la lettre suivante adressée au *Journal de Paris* le 27 décembre 1778 .

Muséum ,

« On ne se prive pas sans regret des bontés du public quand on en a reçu des témoignages aussi flatteurs pendant l'espace de douze années : c'est à ce titre que je lui dois compte des raisons qui me forcent à désirer ma retraite. J'espère que ce même public voudra bien être mon juge, et je le prie d'être bien assuré que ce sera sans appel de ma part.

« J'ai été reçue à l'opéra en 1766, pour l'emploi des premiers rôles dans lesquels je doublais Mlle Arnould, qui jouissoit d'une réputation si bien acquise et encore mieux méritée ; mon premier rôle fut celui de *Silvie* et par continuité j'ai chanté après elle les rôles des princesses, tels que ceux d'*Eglé* dans *Thésée*, d'*Iphise* dans *Dardanus*, *Iphigénie*, *Adèle de Ponthieu*, *Télétra* dans *Castor*, *Ortans* dans *Amadis*, *Euridice*, etc., etc., etc.

« Mlle Rosalie, dite Levasseur, dont le début avoit précédé le mien de deux mois, doublait Madame Larrivée dans les rôles d'Amour et de Bergères, et s'en est contentée l'espace de sept ans : c'est à cette époque que profitant d'un voyage que je fis, et menaçant MM. les Directeurs de sa retraite, elle obtint de chanter à ma place le rôle de *Télétra*, que j'avois joué deux ou trois années auparavant : six mois après on redonna ce même opéra, et MM. les Directeurs me rendirent et mon rôle et mes droits. On sait que depuis M. le chevalier Gluck lui a fait hommage des rôles d'*Alceste* et d'*Armide*, et qu'il l'a adoptée pour son héroïne. Il ne pouvoit pas faire un meilleur choix ; mais je demande au public si la préférence que lui donne M. Gluck l'autorise à accaparer tous les opéras tant anciens que modernes ? Voyez le journal du 21 décembre. A cette dernière reprise de *Castor*, j'étais malade ; l'administration lui proposa le rôle de *Télétra*, et je crus qu'après 13 représentations, je pouvais la prier de me laisser jouer : elle ne s'y est pas refusée ; mais elle ne m'a pas accordé la faveur d'y paraître trois fois de suite, selon l'usage incontestable, même à l'égard du plus médiocre double.

« Humiliée des prétentions de Mlle Levasseur, et n'ayant pas aujourd'hui un seul rôle à moi, je me restraints à crier *au voleur*, et j'abandonne la partie au moment où par un travail de douze années consécutives, je devois m'attendre à occuper la place que me donnoit la retraite de Mlle Arnould.

« Je remercie quiconque a bien voulu permettre à MM. les auteurs du *Journal de Paris*, d'insérer dans leur feuille du 21 décembre 1778, que j'avois mis, dans le rôle de *Télétra*, beaucoup d'intelligence et de sensibilité, et qu'on m'avoit écoutée avec intérêt ; cet aven charitable redouble envers le public et mes regrets et ma reconnaissance.

BRAUNESVILLE.

Les faits énoncés dans cette lettre ne sont pas tous parfaitement exacts, et ces récriminations prouvent seulement une chose, c'est que Mlle. *Rosalie* jouait dans beaucoup de rôles qu'elle créait. C'était en effet la plus ferme colonne de l'Opéra. Aussi fit-elle grand bruit elle-même à l'apparition de cette éplâtre et menaçait-elle de se retirer, si l'on ne lui faisait des excuses. Quoique bonne, serviable et généreuse, elle avait une certaine vivacité dont elle n'était pas maîtresse dans le premier moment. Elle rencontra dans les coulisses le bailli de la Tour, accusé de cumuler les fonctions de secrétaire avec celles d'amant de Mlle Beaumesnil, et elle lui fit une scène qui ne figurait pas dans le programme. Cette tempête au reste, s'apaisa aussi vite qu'elle s'était élevée, et Rosalie resta au théâtre maîtresse du terrain.

Nous avons encore un beau et grand succès à mentionner dans la carrière théâtrale de Mlle *Levasseur* ; nous voulons parler de la création du rôle de l'*Iphigénie en Tauride*, de *Gluck*, parole de *Guillard*, auteur agréable des *Heures de Cythère*. Cette pièce fut jouée pour la première fois le 18 mai 1779. (4) Jamais plus chaleureux applaudissements ne saluèrent une actrice, jamais plus complet triomphe ne fut obtenu sur un théâtre. Rosalie se fit remarquer surtout par la perfection de son jeu et de son chant et par la souplesse et la variété de son talent qui se multipliait sous toutes les formes. L'horreur que lui cause la nécessité du sacrifice en Tauride, sa reconnaissance avec son frère, la résistance qu'elle oppose aux vœux du tyran, et surtout sa défense aux gardes d'approcher Oreste, lui faisaient prendre tour à tour l'accent de la douleur la plus vraie, de la joie, de la tendresse, de la fierté et de la grandeur la plus imposante. Tout le monde versa des larmes à cette représentation à laquelle Marie-Antoinette assistait, et l'on remarqua que cet intérêt qui attachait l'auditoire si puissamment n'était nullement fondé sur l'*Amour*, puisque ce mot

(4) Cette pièce devait être représentée une semaine plus tôt, mais une indisposition de Mlle *Rosalie* la fit remettre. On avait proposé de doubler son rôle ; le chevalier *Gluck* s'y opposa : on dut envoyer un courrier à la reine, qui avait promis d'honorer ce spectacle de sa présence, pour l'avertir de la remise.

n'est pas prononcé une seule fois pendant les quatre actes de la pièce : c'est le seul exemple de ce genre que l'on puisse citer à l'Opéra.

L'honneur de cette soirée revint à Mlle Levasseur et à Larrivée qui remplissait auprès d'elle le rôle d'*Oreste*; on put les comparer à Clairon et Lekain pour les effets dramatiques, plus l'entraînement de la musique. Voici ce qu'un homme de goût, le chevalier *Grimm*, pensait de cette exécution remarquable et ce qu'il en écrivait à un souverain d'Allemagne (1) : « Je ne sais si c'est là du chant ,
« mais peut-être est-ce beaucoup mieux. Quand j'entends *Iphi-*
« *génie*, j'oublie que je suis à l'opéra ; je crois entendre une
« tragédie grecque dont Lekain et Mlle Clairon auraient fait la
« musique...cela ressemble à de l'enthousiasme , et je sauve mon
« jugement à l'abri de ces grands noms. On a été en général fort
« content de l'exécution du nouvel opéra. Mlle *Levasseur*, ci-de-
« vant Mlle *Rosalie*, chante le rôle principal avec toute la grâce
« dont la mélodie de Gluck est susceptible, et le joue avec une
« intelligence peu commune. »

On peut regarder cette époque comme l'apogée du talent de l'illustre cantatrice. Sa célébrité était alors si populaire qu'elle se trouva célébrée sur les petits théâtres par des parodies , ou des allusions flatteuses sur sa brillante exécution. Voici ce qu'on lit dans les *Mémoires de Bachaumont* (2) sous la date du 20 Août 1779.
« C'est aujourd'hui *Iphise aux boulevards* qui attire le public, et
« c'est le théâtre des élèves pour la danse de l'opéra qui fixe
« le concours. Cette pièce contient l'éloge du chevalier Gluck ,
« ainsi que celui de Mlle *Levasseur*, actrice qui a si merveilleu-
« ment contribué à faire valoir sa musique. Lundi , elle est allée
« jouir de son triomphe, et en effet ses partisans qui s'y étaient
« rendus en foule, n'ont pas manqué de se retourner vers sa loge
« et de lui prodiguer les plus vifs applaudissements , au moment
« où il était question d'elle. »

(1) *Correspondance littéraire, philosophique et critique*. 2e Ed. Paris Buisson, 1802, in 8°, tome V. p. 5.

(2) tome XIV. p. 157.

Toutes ces manifestations publiques n'étaient pas de nature à désarmer l'envie de ses rivales et à émousser surtout les traits piquants de la mordante Sophie Arnould. Quand Rosalie recevait les applaudissements unanimes d'une salle, elle disait : — « Cela n'est pas étonnant, elle a *la voix du peuple* ! » Si l'actrice, animée par son jeu et enivrée des encouragements publics, se livrait à cet entraînement d'artiste qui émeut tout un auditoire, l'impitoyable Sophie l'accusait d'ivresse, et s'écriait : — « Ce n'est pas *Iphigénie en Tauride*, c'est *Iphigénie en Champagne* ! » enfin, si la fidèle femme de chambre de Mlle Levasseur défendait l'entrée de son cabinet de toilette qui était un sanctuaire impénétrable lorsque la prêtresse y opérait ses mystères, en disant que sa maîtresse ne pouvait la recevoir parcequ'elle *faisait son visage*, Sophie tirait aussitôt sa boîte à rouge, en répondant : » — Portez lui cela de ma part, et dites lui que c'est *pour l'achever de peindre*. »

Un moment, Rosalie Levasseur eut une velléité de se retirer : le comte de Mercy-Argenteau, l'ambassadeur de l'Empereur et de l'Impératrice-Reine, qui en était devenu de plus en plus charmé, et dont l'amour se trouvait encore augmenté si cela était possible, lui avait acheté une terre titrée en Allemagne, une baronnie ; il lui avait fait construire une maison et la comblait de biens journalièrement : il lui proposa tout de bon de quitter l'Opéra. Après réflexion, la grande actrice qui, ayant été annoncée comme *baronne* dans une soirée de la Guimard ou de la Duthé devant l'élite de la noblesse française, et ayant vu l'effet assez fâcheux de ce titre de contrebande, s'apercevant que c'était à son seul talent qu'elle devait toute la considération dont elle jouissait et craignant de la perdre en quittant le théâtre ; voyant d'ailleurs que jouer et chanter en public n'était qu'un amusement pour elle, et qu'il lui resterait un trop grand vide dans le repos ; la virtuose, disons-nous, refusa enfin les offres de son Excellence qui, elle-même, ne voulant pas la gêner, ne la pressa plus.

Ce qui fit croire un moment à la retraite de mademoiselle Rosalie, ce fut la suspension des représentations d'*Iphigénie en Tauride*, et l'apparition d'une demoiselle Dupuis qui osa aborder ce rôle, et qui eut un instant l'intention de combattre l'influence de sa devancière. Le public lui accorda bien quelques encoura-

gements, mais sans préjudice à l'entière faveur qu'il réservait à sa favorite. Mademoiselle *Dupuis* fut forcée de se retirer ; elle s'en plaignit dans la lettre suivante, adressée au chevalier Gluck dans l'automne de 1778 :

» Je ne devais point m'attendre, monsieur, lorsque vous eûtes la bonté de m'ouvrir le théâtre de l'Opéra, que vous souffririez qu'il me fût aussitôt fermé. Je n'avais point alors l'avantage d'être l'objet de votre choix ; mais je jouis du bonheur d'être devenue depuis celui de votre adoption ; l'amitié dont vous m'avez honorée publiquement en est une preuve sensible. C'est vous, monsieur, qui m'avez présentée à M. de Vismes (1) : Si j'ai débuté sans avoir fait mes conventions, et sans être assurée de rester au spectacle, mon respect pour vous et ma confiance en sont l'unique cause. Les représentations d'*Iphigénie en Tauride* étaient, vous le savez, suspendues. Personne ne se présentait pour jouer le rôle : je m'en charge, j'y réussis, et demeure une déplorable victime que vous sacrifiez à la nécessité du moment. Vous saviez, monsieur, si ce spectacle avait besoin de moi, et si j'y serais propre quand vous daignâtes m'y présenter. Cependant, on avance aujourd'hui que j'y serais inutile ; mais cette inutilité ne pourrait venir que de la multitude de femmes faites pour y jouer les Reines et les rôles à baguettes, et l'emploi est tellement dénué de sujets, que vous-même, monsieur, vous avez été contraint de placer dans les rôles à baguettes et dans les Reines, mademoiselle Levasseur, qui, par sa jeunesse et par sa taille, semblait consacrée aux Princesses. L'universalité de ses talents l'a rendue supérieure dans le nouveau genre que vous lui faisiez adopter. . . . Mais si elle quittait. . . il reste bien peu de femmes pour les rôles d'*Alceste*, d'*Armide*, d'*Iphigénie en Tauride*. Regardez-vous ces ouvrages comme retirés du théâtre ? Seriez-vous d'une tranquillité apathique sur leur sort futur, ou me croyez-vous incapable de les rendre ? Si, au contraire, comme vous m'avez fait l'honneur de me le dire cent fois, vous pensez pouvoir me les confier, serez-vous indifférent pour un sujet qui peut être utile à vos opéras ? Est-il personne au monde qui ait plus de droit d'en parler que vous, monsieur, à qui l'Opéra doit sa splendeur et les profits immenses qu'il fait depuis que vous travaillez pour ce spectacle ? En agissant pour le bien de vos ouvrages, c'est le bien général que vous faites ; et l'on ne se figurera jamais que je puisse avoir l'ombre du talent, lorsqu'après m'avoir présenté vous-même, on vous verra m'abandonner si cruellement. . . etc., etc.

Gluck répondit poliment et brièvement à cette lettre, le 3 oc-

(1) Alors directeur de l'Opéra.

tobre 1779, mais il évita de toucher le point principal. Le résultat de tout cela fut que Rosalie Levasseur conserva et tint sans partage le sceptre des Reines de l'Opéra qu'on lui disputait.

En 1780, la grande cantatrice créa encore un beau rôle, celui d'*Andromaque*, et fit valoir une musique nouvelle, celle de Grétry, qui produisit cette composition sur la scène de l'Opéra, le 6 juin, avec des paroles de Racine *arrangées* par *Pitra* (1). Le rôle d'Andromaque est le principal de la pièce ; le musicien lui a donné et lui laisse jusqu'à la fin le style qui convient au caractère sous lequel Racine nous a représenté cette veuve intéressante. Sa douleur est toujours tendre, et ses reproches à Pyrrhus sont nobles et dignes et ne se ressentent d'aucune aigreur. Rosalie a parfaitement saisi les nuances de ce personnage et a fait un prodigieux plaisir dans ce rôle. Plus tard elle y a été doublée par la belle *Laguette*, dont Grétry se plut à faire un grand éloge dans ses Mémoires.

L'automne de cette année 1780 fut signalé par une autre création, le rôle d'*Andromède*, de l'opéra de *Persée*, musique de *Philidor*. L'exécution de l'actrice et de la cantatrice n'y laissa rien à désirer.

On voit par l'énumération des grands rôles créés par Mademoiselle Levasseur combien ses études furent suivies, quels services elle rendit à l'art, aux artistes, à l'Académie royale de musique, dont la fortune fut relevée par ces belles compositions de Gluck, de Sacchini et de tant d'autres qui trouvèrent en elle une digne et fidèle interprète. Toutes ces magnifiques productions de l'harmonie furent représentées par centaines de fois devant ce que la France avait de plus élégant, de plus délicat, et de plus distingué. Les grands seigneurs de l'Europe vinrent les écouter et les applaudir ; on les joua à la Cour, sur le grand théâtre de Versailles, sur la petite scène de Trianon : partout où il y avait un orchestre digne d'elle la brillante Rosalie fut appelée à se faire entendre et partout elle sortait triomphante.

(1) On voit que le titre d'*arrangeur de paroles*, donné récemment à *Castil-Blaze* n'était pas chose nouvelle, et avait déjà été mérité dans l'autre siècle.

Le frère de la Reine Marie-Antoinette, voyageant sous le nom de Comte de Falkenstein, fut fêté royalement au château du Petit-Trianon ; au nombre des divertissements on n'oublia pas de lui faire entendre, le 4^{or} août 1781, *l'Iphigénie en Tauride*, de Gluck, représentée par la célèbre Rosalie Levasseur.

Quand sous le pseudonyme du *Comte de Haza*, le Roi de Suède vint visiter la France et Paris, on mit au nombre des étonnements à lui faire subir et des fêtes à lui donner, une représentation d'*Armide* exécutée sur le grand théâtre de la Cour et chantée par l'actrice inimitable qui avait créé le rôle. On ne saurait dire ce qui émerveilla le plus le souverain du Nord, du chant de la grande artiste, de la magnificence inouïe des décorations, ou de l'harmonie de la musique (1).

Cependant Mademoiselle Levasseur créa encore deux grands et beaux rôles d'opéra : le 2 juillet 1782, on donna la première représentation d'*Electre*, musique savante et difficile de *Lemoine* ; le rôle d'*Electre*, le seul pour ainsi dire de la pièce, était rempli par *Rosalie*. Il était rude, rempli de cris et de mouvements dramatiques un peu forcés ; il ne devait pas obtenir un long succès. Le 28 février 1783, l'Opéra inaugura *Renaud*, musique de Sacchini, paroles de Lebeuf, qui s'était aidé du poème de Pellegrin de 1682, lequel avait tiré son sujet du Tasse. *Rosalie* habituée au personnage d'*Armide*, attaqua le rôle difficile et fatigant de ce nom, et s'en tira admirablement comme chanteuse et comme actrice. *Legros* qui était son *Renaud* manquait tant soit peu de noblesse et de sensibilité, ce qui fit encore plus ressortir le mérite de la *diva*. Ce fut son chant du *Cygne* : nous ne voyons nulle part qu'elle créa un autre rôle après celui-là ; elle qui s'identifiait si bien avec *Armide* l'enchanteresse, ne voulut pas tenter d'aller plus loin.

Il y avait bientôt quinze années que *Rosalie* était entrée à l'Opéra ; c'est un pays où l'on s'use vite, et où la vie moyenne est courte. Quinze ans de premiers rôles sur la scène lyrique équi-

(1) Cette représentation eut lieu le 16 juin 1784, alors que *Rosalie Levasseur* ne jouait presque plus à l'Opéra et commençait à penser sérieusement à sa retraite.

valent à une carrière de Mathusalem dans l'état commun. Les compositions de Gluck commençaient à faire place à d'autres, la fatigue du travail, les distractions, une position de fortune florissante, tout invitait Mademoiselle Levasseur à songer au repos. Elle commença d'abord à paraître plus rarement sur la scène; d'ailleurs le dernier opéra de Sacchini n'avait pas eu un de ces succès de vogue qui donnent des représentations par centaine. C'est au point qu'on lit dans la *Correspondance secrète politique et littéraire*, sous la date de mars 1783 : (1)

« M. Legros et Mademoiselle Levasseur, plus connue sous le nom de *Rosalie*, quittent l'opéra à Pâques. Cette détermination paraît avoir été prise à la suite de la représentation d'un nouvel opéra de Sacchini qui n'eut qu'un languissant succès. On crut que Mademoiselle Levasseur avait mal rendu le rôle; Mademoiselle St-Huberti s'est hâtée de l'apprendre et ses partisans assuraient qu'elle releverait la gloire de cet ouvrage. Pures chimères ! St.-Huberti a paru, chanté, grasseyé, minaudé, le public n'en a pas moins confirmé son premier jugement. »

Mademoiselle Levasseur remporta encore la victoire dans cette comparaison; le combat était à armes égales, on lutta sur le même terrain : le public, juge du camp, se prononça pour elle. Cela ne l'engagea pas néanmoins à reparaitre plus souvent : elle vint encore recevoir le 21 septembre 1785 son contingent d'applaudissements dans l'*Iphigénie en Tauride* de Gluck, qu'elle n'avait pas jouée depuis long-temps, et ensuite elle rentra dans sa tente. Elle ne compta plus guère à l'opéra que pour mémoire. Elle jouait à son aise, paraissait à ses heures, et abandonnait pour ainsi dire la place de bonne volonté à Mademoiselle St.-Huberti qui s'en accommoda tout-à-fait. Aux fêtes de Pâques de 1784, époque du mouvement du personnel dramatique, le bruit courut encore du départ de Mademoiselle Rosalie; ce n'était qu'une *fausse sortie* comme on dit au théâtre, mais le dix avril 1785, un an après, sa retraite fut proclamée. Elle eut peut-être mieux fait de la prendre précédemment. Cette année n'ajouta rien à sa

(1) Londres, J. Adamson, 1788, in-12, tome XIV, page 207.

oire ni à sa réputation, et pendant cette quasi-retraite sa rivale, qui s'était rendue nécessaire, grandissait de son côté. Il eut été plus politique de se retirer avec tout l'éclat et le prestige qui environnent une reine de théâtre au milieu de sa cour : les regrets du public eussent été plus vifs et plus ardents.

Nous entrons maintenant dans un nouvel ordre de faits : ce n'est plus la fameuse cantatrice qui va nous occuper, c'est la brillante dame du monde qui a conservé son bon cœur d'artiste au milieu des illusions de la richesse et des grandeurs de la vie de château. Avant de fermer pour toujours les portes de l'académie royale de musique sur mademoiselle Levasseur, disons un dernier mot sur sa vie d'Opéra.

Il est difficile de retracer la carrière d'une dame de théâtre du siècle par trop galant de Louis XV, sans avoir à parler des favoris que la chronique de l'époque lui accorda. On prétend, mais nous n'avons pas de preuves à l'appui de cette supposition, qu'avant ou peut-être pendant le commencement du règne de M. de Mercy, le prince de Conti aurait été le protecteur de la jeune Rosalie ; qu'il l'aurait gratifiée d'une magnifique parure de diamants d'un prix considérable, et que la cantatrice, femme d'ordre, aurait fait remplacer ces riches brillants par de fausses pierres, et, vendant les vraies, non pas au prix courant bien entendu, en aurait solidement placé la valeur pour se faire un commencement de fortune. On prétend aussi qu'elle ne fut pas insensible aux qualités du charmant danseur *Nivison*, de *Gardol* le jeune et de *Chéron* le léger ; on disait bien des choses encore ; ce ne sont peut-être là que des cancons de coulisses auxquels il ne faut pas donner plus d'importance qu'ils ne méritent : Le vrai talent a tant d'ennemis ! (1).

Quoiqu'il en soit de ces premières erreurs vraies ou supposées, il reste constant que Rosalie Levasseur fut un modèle d'attachement et de dévouement au comte de Mercy-Argenteau, qui, d'ailleurs, en fit une véritable compagne de toute sa vie. Tant qu'il resta à Paris en qualité d'ambassadeur de l'Empereur, elle

(1) Voyez *Le Vol plus haut, ou l'Espion des principaux théâtres de la capitale*. A *Memphis*, chez *Sincère*. 1784, in-8°, p. 56.

eut son hôtel, et une riche maison de plaisance à Chenevrières, près Conflans-Sainte-Honorine, où elle vivait en dame châtelaine, allant à la messe en carrosse, distribuant chaque dimanche d'abondantes aumônes et jetant de l'argent à pleine main par sa portière à tous les pauvres du village. Bien plus et bien mieux surtout, elle portait des secours à domicile, visitait les malades ou les blessés, donnait des médicaments et pansait elle-même les plaies des paysans. Tout en distribuant ses générosités autour d'elle, elle n'avait pas non plus oublié ses parents ; elle leur faisait régulièrement servir une pension annuelle de douze cents livres et leur envoyait toutes sortes de cadeaux. Cette conduite devait racheter la légèreté de ses premières années et l'on pouvait aussi dire de cette excellente femme, qu'il lui serait beaucoup pardonné.

Cependant la Révolution française arrivait à grands pas, et dans sa marche, qui renversait tant d'hommes et tant de choses, elle ne devait pas épargner l'existence d'une ancienne pensionnaire de l'Académie royale de musique. L'ambassadeur de la maison d'Autriche, attaché à la reine Marie-Antoinette par sa naissance, par ses devoirs et par ses convictions, montra ouvertement un grand dévouement à la royauté, ce qui attira sur lui les soupçons de l'Assemblée nationale dès les premiers moments de la Révolution. Le comte de Mercy quitta Paris en septembre 1790 pour se rendre en Brabant afin de se concerter soi-disant avec les puissances maritimes garantes de la possession de ces provinces, mais, en réalité, à ce qu'on crut du moins, pour aviser aux moyens de comprimer les troubles en France. Rosalie Levasseur, qui, depuis quelques années, avait eu de M. de Mercy un fils qu'il reconnut sous le nom de chevalier de Noville, ne tarda pas à suivre l'ambassadeur de la cour de Vienne avec son enfant, et ce voyage, qui ne devait être qu'une courte absence, dégénéra en une longue émigration. La célèbre actrice de l'Opéra, qui ne se mêlait pas plus de politique que de marine (1), fut réputée émigrée malgré

(1) *Dictionnaire néologique des hommes et des choses de la Révolution* (par Beffroy de Reigny). Paris, Moutardier, an VIII, in-8°, tome 1^{er}, p. 232.

la loi qui favorisait les artistes, et tout son riche mobilier, tant à la ville qu'à la campagne, fut saisi et vendu au profit de la Nation qu'elle avait amusée et enchantée pendant si long-temps.

Le comte de Mercy fut entraîné dans quelques intrigues diplomatiques dont il est question dans la lettre du comte d'Estaing à la Reine et dans d'autres documents du temps ; les événements le conduisirent de Bruxelles à Vienne, à Wurtzbourg où il avait des intérêts, à Berlin et à Hambourg où mademoiselle Levasseur l'avait suivi. Elle l'attendit en cette ville en 1794, lorsqu'ayant été nommé en qualité de ministre près la cour de Londres pour y solliciter des subsides, il s'embarqua pour l'Angleterre. Là, le comte sollicita une audience du Roi, et, en attendant la réponse de la cour de Saint-James, il soigna sa santé dérangée. Au moment où il venait de prendre une médecine, le monarque lui fit dire qu'il l'attendait ; en courtisan dévoué, M. de Mercy demanda à son docteur de lui donner une potion telle qu'il pût se présenter devant le souverain des trois royaumes ; le docteur ne lui cacha pas le danger d'interrompre le cours d'un remède qui agit ; l'ambassadeur persista coûte que coûte. Comme le dit Voltaire (1), ceux qui ont porté le nom de Mercy furent toujours malheureux : le nôtre obtint son audience, mais il en mourut. Il expira le lendemain ou le surlendemain, le 25 août 1794.

L'objet de sa passion, Rosalie Levasseur, prit le grand deuil des veuves, et se retira, avec le chevalier de Noville, dans la ville de Wurtzbourg, chef-lieu de la Franconie où elle jouissait, par les bienfaits du comte de Mercy qui avait assuré son sort, d'une position de fortune brillante et élevée. Elle possédait, pour le moment, dit-on, environ soixante mille livres de rente, dont vingt mille à elle et quarante mille à son fils qui devait en disposer à sa majorité. On la saluait du titre de comtesse, elle menait grand train, avait un hôtel, une livrée et une voiture à quatre chevaux. Sans être reine d'opéra, c'était encore, comme on le voit, un assez beau rôle à jouer.

Mais toutes ces grandeurs, hélas ! ne faisaient pas le bonheur ;

(1) *Siècle de Louis XIV*, chap. 32.

l'ancienne artiste, habituée au grand monde parisien, à la vivacité française, s'ennuyait noblement au milieu des habitants un peu lourds de la Franconie ; elle se regardait en Allemagne comme une exilée, et, pour soulager ses ennuis, elle accueillait les émigrés français qui passaient à Wurtzbourg. Son hôtel était ouvert à tout ce qui lui rappelait sa chère patrie ; elle aidait ses concitoyens de sa bourse et de ses conseils, et elle alla même jusqu'à fonder chez elle un petit hôpital de quatre lits en faveur des pauvres émigrés. La noblesse avait encore quelques ressources dans l'émigration, mais les malheureux ecclésiastiques furent souvent dénués de tout sur la terre étrangère : ce sont ceux-là principalement qu'elle soulagea. Le dernier chef de l'antique abbaye d'Hautmont-sur-Sambre, dom *Ursmar Porué*, trouva chez elle un abri contre l'infortune et la misère. En échange de ses bienfaits, il lui parlait de la patrie, de son pays natal, de la bonne vieille Flandre, et la dame de l'Opéra, devenue comtesse allemande, en entendant quelques mots patois du Hainaut, se trouvait trop bien payée de sa générosité et se croyait encore en reste avec l'excellent abbé.

Après cinq années d'ennuis, la veuve morganatique de M. de Mercy quitta la capitale de la Franconie et vint habiter une jolie campagne, *Niederrade*, à une lieue de Francfort-sur-le-Mein, où elle présidait à l'éducation de son fils, qui avait un gouverneur, et qui s'occupait, outre les choses sérieuses, de musique, d'italien et de chasse. Dans cette demeure paisible, Rosalie reçut une singulière demande de mariage : Mons^r *P.-J. Nicodème*, de Valenciennes, ex-constituant, auteur de l'*Exercice des commerçans*, d'un caractère original, qui ne manquait ni d'esprit ni d'instruction, fit offrir sa main à son ancienne concitoyenne ; quant à son cœur, elle le possédait depuis l'ouverture de l'Assemblée nationale où il fut député par la ville de Valenciennes ; il vit souvent alors à Paris la grande artiste, et il en conserva toujours un tendre souvenir. La proposition de l'ancien consul et échevin ne fut pas agréée ; Rosalie se rappela peut-être trop bien le portrait de son éternel admirateur (1), et puis il avait alors soixante-

(1) Le portrait de M. *Paul-Joseph Nicodème* a été gravé, comme tous ceux des membres de l'Assemblée nationale de 1789, mais avec l'addi-

huit ans ! Elle reçut cette demande de son ami avec douceur, mais aussi avec douleur en pensant à celui qu'elle avait perdu ; donner un successeur au comte de Mercy, dont elle portait toujours le demi-deuil, lui paraissait une énormité, et elle débitait là-dessus les plus belles tirades de ses anciens rôles, en y joignant les gestes les plus dramatiques et les plus éloquents.

Cependant, si la chronique dit vrai, elle ne pensa pas toujours ainsi : lorsqu'elle fut retirée à Neuwied quelque temps après, un jeune émigré qui ne datait pas de la Constituante, et qui n'avait pas de portrait avec des armes parlantes, aurait été plus heureux. Le chevalier de *Coucy*, c'était son nom, crut que son blason pouvait bien, sur la terre d'exil et dans un pressant besoin, s'allier avec celui de la veuve de la main gauche d'un ambassadeur des Césars, et il lui offrit sa main droite. Rosalie accepta, dit-on, et ne fut pas long-temps à s'en repentir. Bientôt cette union peu assortie, que l'intérêt d'une part et sans doute la vanité de l'autre avaient mal cimentée, se rompit d'un commun accord, et le cadet des Coucy courut offrir son épée à la cause des Rois, tandis que la chanteuse émérite alla vivre en de nouveaux climats. Peut-être qu'alors elle regretta cette main que lui offrit, quelques années auparavant, son premier protecteur, son concitoyen et son

tion singulière d'un distique dû à M. de la Place, doyen des gens de lettres ; le voici :

Tout député dira de monsieur Nicodème :
Qu'en voit-on souvent de même.

On avait ajouté à cette plaisanterie des armes parlantes ainsi composées : Un *nid* sur un arbre, un *code* tenu par deux quadrupèdes et un grand *M* pour terminer le rébus. (Nid-Code-M.) Cette facétie avait été parfaitement goûtée par celui qui en était l'objet : il en riait le premier, et il fit lui-même son épitaphe comme suit :

Cy-gît Paul-Joseph Nicodème
Que Cambrai vit naître en carême ;
Objet des caprices du sort,
A Valenciennes il est mort.

A la fin du second vers, il piquait un renvoi et mettait ces mots : *sur la paroisse de Saint-Aubert, le 17 mars 1733* ; il en piquait un second au quatrième vers, ainsi conçu : *A Valenciennes, le* laissant à d'autres le soin de remplir la date.

religieu-
pe Du-

on pays
famille
s, puis,
dnirs de
dans le
duraine.
dans ce
rains ses
magne,
depuis
était en
cherches
qu'on
et vivant
il y a de
à Valen-

arpentier,
anberg, à
sculpture
de format
estume de
gaze et la
Carpent-
celui de
matrice : On
anciennes.
adre cette
éi élégant,
et nette,
es dames.

ciennes, lieu de sa naissance, où sa famille est éteinte depuis longtemps et où il ne reste que le souvenir éloigné des triomphes d'artiste qu'elle obtint sur notre première scène lyrique. Sa mémoire n'a guères été célébrée par nos écrivains modernes : la *Biographie*, dite *universelle*, ne lui consacre pas une seule ligne ; comme nous, les auteurs de cet ouvrage ont sans doute ignoré le lieu et la date de sa mort, et ils attendent des documents pour la faire figurer dans quelque supplément. Ainsi donc, voilà une femme qui, dans le siècle dernier, a rempli le monde du bruit de ses succès, qui faisait accourir vers elle les rois de la terre, qui triomphait devant eux, qui voyait à ses pieds les heureux du jour, qui remuait les masses par la puissance de sa voix et de ses regards ; la voilà, qui meurt oubliée sans qu'une famille lui ferme les yeux et sans même qu'on sache où ses cendres reposent ! Quelle triste compensation de la gloire, de l'éclat et du bruit ! Et c'est ainsi que trop souvent s'éteignent les grandes réputations théâtrales : l'illustre Clairon finit dans le dénuement le plus complet ; la célèbre Duchesnois meurt dans le désespoir de voir son art méprisé et avili ; et la brillante Levasseur expire ignorée, ou dans l'exil ou dans la retraite !

Ainsi, comme l'a si bien dit l'illustre auteur des *Martyrs*, qui peut dire en naissant quel coin du monde gardera sa cendre et de quel côté le vent de l'adversité le poussera ? Heureux celui qui vécut au milieu des siens et qui meurt où il est né !

ARTHUR DINAUX.



GALERIE HISTORIQUE

DE

VALENCIENNES.

La Société d'agriculture, des sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes, a eu la généreuse intention d'appliquer, à sa contrée, une heureuse idée que le savant Grosley, de Troyes, conçut au siècle dernier en faveur de sa ville natale. La société valenciennoise, de même que l'on ouvrit à l'hôtel-de-ville de Troyes un salon pour y recevoir les bustes des illustres Troyens, veut fonder à Valenciennes une Galerie historique à l'effet d'y réunir les portraits peints et les bustes sculptés de tous les personnages qui se sont fait remarquer dans l'arrondissement de Valenciennes par leurs travaux, leurs écrits, leurs talents, leurs bienfaits, ou qui, y étant nés, ont jeté de loin quelques rayons de gloire sur leur patrie. La société accorde libéralement des primes et des récompenses honorifiques aux artistes qui répondent à son appel; mais, pour les guider dans leurs recherches et leur laisser le choix des modèles, il fallait leur offrir une espèce de programme dans lequel ils pourraient se renseigner sur les célébrités locales, et sur les sources où il serait possible de puiser des données certaines touchant les effigies qu'on désire voir reproduire. La société nous a fait l'honneur

de s'adresser à nous pour obtenir une nomenclature complète des hommes qui honorent le pays à quelque titre que ce soit ; nous nous sommes empressé de répondre à cette demande, désireux que nous étions, de contribuer, pour notre faible part, à tout ce qui peut encourager les arts et les lettres, et honorer notre contrée. Depuis trente ans nous travaillons à réunir les souvenirs souvent glorieux du pays qui nous a vu naître, il nous a été facile d'extraire de notre Biographie Valenciennoise la liste sommaire des noms et des dates nécessaires pour guider ceux qui voudront concourir au but offert par la Société d'agriculture. La phalange que nous avons recrutée semblera peut-être trop nombreuse, et trois cents noms, présentés à la fois, peuvent paraître une prétention nobiliaire un peu forte pour un seul arrondissement ; ce n'est pas notre faute si le sol que nous habitons a toujours été fertile en courageux guerriers, en chroniqueurs fidèles, en trouvères et poètes joyeux, en théologiens fameux, en artistes remarquables, en commerçants et industriels ingénieux, en savants distingués. Qui peut plus peut moins, nos peintres et nos sculpteurs choisiront ; ils éliront les forts et écarteront les faibles : nous ne donnons pas nos trois cents comme tous illustres au même degré, mais ils ont tous fait quelque chose d'utile chacun dans leur sphère, et nous devons les admettre du moins comme candidats, aspirant à l'honneur de frapper à la porte de la Galerie historique que la Société d'agriculture veut ouvrir à toutes les célébrités de sa juridiction, avec la même impartialité et cette universalité d'époques, de genre, de classe et de mérite, qui ont été observés, dans un ordre plus élevé et plus éminemment national, au musée créé à Versailles, par la main puissante et éclairée qui a su y réunir toutes les gloires de la France.

ARTHUR DINAUX.



NOMENCLATURE DES PERSONNAGES

QUI SE SONT FAIT REMARQUER

DANS L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.



ALARD (Antoine) écrivain valenciennois, de l'ordre des dominicains. Mort le 1^{er} septembre 1628.

ANNE DE BAVIÈRE, fille de l'empereur Louis, meurt à l'abbaye de Fontenelles-lez-Valenciennes, le 3 juin 1361.

ANGLAIS (Jean L') poète valenciennois, au commencement du 16^e siècle.

ANSEL (Gille), maître des munitions de Valenciennes, chronologiste et généalogiste distingué.

ANSELME de Bouchain, châtelain de Valenciennes, l'un des plus vaillants guerriers de la première croisade; tué au siège d'Archas, en Syrie, le 17 avril 1099.

ARENBERG (le prince Ernest d'), réédificateur du château de Raismes, auteur de l'*Art de la fortification*, dédié à l'empereur d'Autriche en 1824. — Portrait de famille.

ARGENSON (Antoine-René de Voyer d'), marquis de Paulmy, né à Valenciennes le 22 novembre 1722, son père étant intendant de Hainaut; écrivain polygraphe, ambassadeur, etc. — Son portrait a été gravé plusieurs fois.



ASSIGNIES (Jean d') sous-prieur de Cambron, mort presque octogénaire le 22 mai 1642. Auteur de nombreux ouvrages ascétiques et moraux.

AUVRAY (Félix) peintre et poète, mort à Paris, le 13 septembre 1833. — Son buste est exécuté par Louis Auvray, son frère.

AUVRAY (Louis), statuaire à Paris. — Son portrait gravé à l'eau-forte par lui-même.

BAILLEHAUT (Jehan) poète couronné de Valenciennes. Trouvère du XIII^e siècle. — Ses manuscrits.

BARAT (Jean), docteur en théologie, écrivain sacré, vers 1426.

BARISEAU (F.-C.-P.) poète valenciennois, mort à Paris, vers 1827.

BARRIÈRE (Et.-B.-J.), auteur de plusieurs œuvres musicales, mort en 1818.

BASTENAIRE (François), né à Saint-Amand, industriel et chimiste, qui appliqua la science à l'industrie. Il écrivit sur l'art de la vitrification et sur la fabrication de la porcelaine.

BAUDART, né à Valenciennes, le 25 mars 1764, peintre-miniaturiste.

BAUDEWOND, moine de l'abbaye de St-Amand, écrivain du moyen-âge. — Ses mss. à la bibliothèque publique de Valenciennes.

BAUDOIN, dit l'*édifieur*, fondateur de Bouchain, du château du Quesnoy, de la Salle-le-Comte à Valenciennes, y meurt en tombant d'un échaffaudage, en 1171, l'année de la naissance de son petit-fils qui devint empereur de Constantinople.

BAUDOIN, né à Valenciennes en 1171, couronné empereur de Constantinople, le 9 mai 1204. — Portrait gravé dans plusieurs ouvrages. — Voir les médailles et les sceaux.

BAUDOIN D'AVESNES, seigneur de Beaumont, fils de la comtesse Marguerite, et père de Jean de Beaumont, mort à Valenciennes en 1289.

BAYART (Jean), mathématicien célèbre vers 1650. Ses manuscrits sont à la bibliothèque publique de Valenciennes.

BEATRIX, comtesse de Luxembourg, mère de l'empereur VII, née à Valenciennes, fut enterrée aux dames de Beaumont, après sa mort arrivée le 25 février 1320. — Son effigie, en albâtre, était sculptée sur son tombeau.

BELANGER (Jean-Baptiste), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, né à Valenciennes en 1790.

BERNIER (Jehan), Sr de Thiant, Maing, etc., personnage considérable à Valenciennes, mort le 14 avril 1341 et enterré à Saint-Saulve.

BEROT (Jean), écrivain valenciennois, vivait sous Charles-Quint.

BERTAUT, fameux violoncelle de Valenciennes.

BERTOUL (George de) né à Valenciennes sur la paroisse St-Vaast, vers 1550, mort le 1^{er} mai 1538 à Bruxelles et enterré à Valenciennes où un tombeau lui fut élevé avec son buste. Soldat de fortune, il devint général et gouverneur des forts sur l'Escaut. Ses armoiries peuvent faire reconnaître son portrait ou son buste : Il portait *de gueules à une étoile d'argent, au chef d'or à l'aigle de sable*.

BERTRAND DE RAIS, ermite du bois de Mortagne, se fait passer pour l'empereur Baudouin ; l'un des imposteurs insignes connu sous le nom de *faux Baudouin*.

BLOCCQUIEL (Philippe), abbé et historien de Saint-Aubert, né à Bouchain, vers 1435.

BLOIS (N. de) de Valenciennes, a composé vers 1720, une histoire ou chronique de France, dédiée à M. Lefebvre d'Orval, cons^r. au parlement de Flandre.

BLONDEL (Philippe-Auguste-Joseph), premier secrétaire perpétuel de la société d'agriculture de Valenciennes, établie par arrêté du conseil du 9 septembre 1762. Laborieux et savant.

BOCA (Jean), mort le 15 août 1704 à Valenciennes, bibliophile distingué.

BONOMONTE (Robert de), auteur de traités de théologie ; fit ses vœux aux dominicains de Valenciennes, vers 1497, mort en cette ville le 10 octobre 1557.

BOUCHIER (Roland), prieur des carmes de Valenciennes en 1613, auteur d'ouvrages pieux.

BOUILLE (Pierre), historien sacré, recteur des jésuites de Valenciennes, mort en 1644.

BOULÉ (André), jurisconsulte valenciennois, mort en 1707. — Portrait de famille.

BOULÉ (), de Valenciennes; mort à Lille vers 1830, avait écrit sur l'histoire de Valenciennes, et réuni de vastes matériaux sur les annales du pays.

BOULIT (Albério) né à Condé, 36^e. abbé de Loos, auteur de plusieurs ouvrages cités par le *Gallia Christiana*. — Portrait peint dans la série des abbés de sa maison.

BOULY (Eugène), né à Valenciennes le 6 mai 1782, a laissé des ouvrages sur l'éducation. — Son portrait chez son fils à Cambrai.

BOURGEOIS (Jean), gouverneur des sires de Croy, passe à la cour de l'empereur Ferdinand, frère de Charles-Quint, et devient gouverneur des archiducs. Il meurt à Valenciennes le 29 décembre 1558.

BOURGEOIS (Jean), recteur du collège des jésuites à Valenciennes; auteur d'ouvrages de théologie et mystiques, mort le 29 mars 1633, à 80 ans. — Son portrait à Maubeuge.

BOUEILLIER (Jean le), jurisconsulte fameux, né à Mortagne; auteur de la *Somme rurale*. — Portrait gravé.

BRACQ ou **BRACK** (Charles), né à Valenciennes en 1759. Administrateur-général des douanes; traducteur d'ouvrages anglais et italiens. — Portrait de famille.

BRACQ (Martin-Joseph), né à Valenciennes en 1743, curé de Ribecourt, député à l'Assemblée constituante par l'ordre du clergé du Cambrésis. — Portrait gravé dans la collection des membres de l'assemblée où il siégeait.

BRAEM (Antoine), jésuite, mort à Valenciennes, le 16 octobre 1656, écrivain religieux.

BRAËS (Gui de), prédicant luthérien exécuté à Valenciennes en 1567; a laissé plusieurs ouvrages curieux. — portrait gravé parmi les martyrs protestants.

BRIEZ (Ph.-Constant-Joseph), procureur syndic du district de Valenciennes, membre de la Convention en 1792, contribua à la belle défense de Valenciennes en 1793. Mort à Halle le 23 juin 1795. — Son portr. dans la collection des conventionnels.

BRISSELOT (Jean), prieur des carmes de Valenciennes, devint archevêque d'Oristagni en Sardaigne et confesseur de Charles-Quint. — Portrait gravé.

BROUSTIN (Etienne), curé de Saint-Géry et chanoine de la Salle-le-comte à Valenciennes. Ecrivain religieux.

BRUNEAUX (Jean-Edouard), mort à Condé en 1819, à 46 ans, poète dramatique.

BUAT (Le comte du) mathématicien célèbre. — Portrait de famille chez M. Benezech à Vieux-Condé.

BUAT (Le chevalier du), poète.

BUIRETTE, (Samuel), récollet à Valenciennes, a composé plusieurs ouvrages.

BUISSERET [François], archevêque de Cambrai, mort à Valenciennes le 2 mai 1615. — Portr. gravé.

CAFFIAUX (Dom-Philippe-Joseph), bénédictin de Saint-Maur, né à Valenciennes en 1712, mort à Paris en 1777, en laissant des ouvrages plein d'érudition. — Portrait dans la collection de son ordre.

CAILLEAU (Hubert), peintre de miniatures, né à Valenciennes, vers 1525. A enrichi beaucoup de missels et de manuscrits précieux, avait pour devise : *Point ne mord, mort Cailleau*. — Ses manuscrits.

CAMPION (Ignace-Remi-Joseph), auteur dramatique, né à Valenciennes le 24 mai 1729. — Portrait à l'huile en costume militaire.

CARTIGNY (Jean), prieur des carmes de Bruxelles, né à Valenciennes, mort à Cambrai le 6 octobre 1578, auteur de plusieurs poèmes et romans mystiques.

CAUX (Le vicomte de), ministre d'Etat, général du génie, élevé à Valenciennes, tandis que M. De Caux de Blaquetot, son père, y était directeur des fortifications des places du Hainaut. — Portrait gravé.

CERNAY [le marquis de], seigneur de Raismes; l'un des fondateurs de la compagnie d'Anzin. — Deux portraits peints à l'huile au musée de Valenciennes.

CHARLET (George), poète valenciennois, philologue; vers 1630.

CHARLY (DE), compositeur de Valenciennes.

CHASTELAIN (George), enterré en l'église de la Salle-le-Comte de Valenciennes où il demeurait. Chroniqueur et historiographe des ducs de Bourgogne. — Portrait gravé.

CLAIRON (Claire-Joseph-Leyris de la Tude), née à Condé en 1723. Une des plus grandes comédiennes qui aient paru sur la scène française. — Son buste a été exécuté, et ses traits reproduits souvent par la gravure et les médailles.

CLÉMENT (Joseph), électeur de Cologne, qui tint sa cour à Valenciennes pendant la guerre de la Succession, y fonda un théâtre lyrique, érigea un monument à Bonne-Espérance, etc. — Son portrait peint par Vivien est au musée de Valenciennes; il a été souvent gravé.

COCCQUIAU (Jean), conseiller pensionnaire et historien de Valenciennes, en 1588.

COLIEZ (Adrien), peintre-décorateur, né à Valenciennes, le 6 juin 1754. — Son buste par Léonce de Fieuzal, au musée de cette ville.

CONDÉ (Bauduin de), trouvère célèbre et fécond du XIII^e siècle. — Ses mss.

CONDÉ (Jehan de), trouvère spirituel du XIII^e siècle. — Ses mss.

CONRART (Valentin), fondateur de l'académie française, originaire de Valenciennes par son père qui sortit de cette ville à la suite des guerres de religion.

CORET (Jacques), né à Valenciennes en 1631. Le plus fécond des auteurs ascétiques. — Portr. gravé.

CROIX (Pierre de), seigneur de Préseau, prévôt de Valenciennes, poète chrétien.

CRENDAL (Gérard-François), médecin de l'hôpital royal de Valenciennes, en 1789, a publié des ouvrages sur la médecine.

CRENDAL DE DAINVILLE, magistrat de Valenciennes, bienfaiteur de la ville à laquelle il légua sa nombreuse bibliothèque. — Son buste en terre cuite au musée de cette ville.

CROY (Emmanuel duc de), né à Condé le 23 juin 1718. Bienfaiteur du pays, surnommé le *Penthièvre du Hainaut*, — Portr. à l'huile au musée, lithogr. par Prignet. — Buste par M. Carpeaux.

CROY (l'archevêque de), aumônier du roi Charles X, né à Condé. — Portr. peint et gravé.

CROY (Dorothée de), comtesse d'Archoth, princesse du St.-Empire, etc., femme auteur. — Portr. peint par Pourbus au musée, gravé par de Bie.

DACHOL (Laurent), premier régent du collège de St.-Jean à Valenciennes, rendit de grands services à l'instruction publique en cette ville.

DANEZAN, sculpteur valenciennois, auteur des statues de l'abbaye d'Hautmont, des sculptures de la façade de l'hôtel-de-ville.

DASSONLEVILLE (Hubert), né à Raismes, prieur de l'abbaye d'Hautmont, a écrit et publié à Douai, en 1625, un ouvrage curieux sur la morale.

DASSONVILLE (Jacques), graveur, amateur de Valenciennes, que d'autres font naître au port de St.-Ouen, près Rouen.

DAVID (Adrien), sous-prieur de Vicoigne, en écrivit l'histoire sacrée.

DELACROIX (François), né à Valenciennes; un des écrivains renommés de la compagnie de Jésus.

DELACROIX (Philippe) entra comme son parent chez les jésuites et écrivit plusieurs traités théologiques et sur l'histoire sainte.

DELACROIX (Joseph), ou à *Cruce*, carme valenciennois, mort vers 1670, auteur de plusieurs ouvrages mystiques et de poésies latines.

DELACROIX (Landelin), religieux et historien de St-Amand ; a composé une histoire de sa maison, datée de Rome, 40 août 1699.

DEHAULT, poète, né à Valenciennes, mort à Paris. Traducteur en vers français du poème d'*Arminius*, ou *la Germanie délivrée*.

DELAFLOTTE père, voyageur, écrivain, poète critique, etc.

DELAFLOTTE fils, avocat attaché au barreau de Valenciennes, auteur de plusieurs ouvrages, notamment sur *l'Etat de Gènes*, etc.

DELSART (Auguste), né à Valenciennes, sténographe, auteur d'un traité de sténographie, du voyage du roi à St.-Omer et d'une traduction des *égloques*.

DENIS (Bauduin), religieux de St.-Amand, poète latin, a mis en vers l'histoire de son monastère. Il vivait à la fin du XVI^e siècle et au commencement du XVII^e.

DÉPRÉS (Pierre-Antoine), né à Bouchain le 31 mars 1742, docteur et professeur en droit, avocat célèbre à Douai, mort le 11 décembre 1820. — Son portrait dans la *Galerie douaisienne*.

DESANDROUIN (Jacques vicomte De), mort en 1764, l'un des fondateurs de la compagnie des mines d'Anzin. — Portr. à l'huile au musée.

DESANDROUIN (Jean-Marie-Stanislas marquis de), mort à Fresnes, le 31 août 1821, à 84 ans, construisit les premières verreries dans l'arrondissement.

DESARS DE SOLMON, généalogiste de Valenciennes. — Son portrait a été lithographié.

DESFONTAINES (Adrien), dit le *père des pauvres*, mort victime de sa charité. — Portr. de famille. Buste à l'hôpital-général.

DESFOSSEZ (Benoit), prieur d'Hasnon en 1657. Ecrivain religieux.

DESLOIX (Jean), prieur des Dominicains à Valenciennes. Ecrivain sacré.

DESPINOY (le lieutenant-général), né à Valenciennes le 22 mars 1764, mort le 28 décembre 1848, à Paris; enterré à Versailles. — Portr. de famille.

DESPINOY (le colonel), mort à Raismes, en revenant d'Afrique, où il avait pris le germe d'une maladie mortelle; assista à la prise de Constantine à la tête d'une colonne d'assaut. — Miniature de famille.

DESPRÉS (Josquin), compositeur de musique, né à Condé. Maître de chapelle du roi Louis XII.

DESPREZ (Jacques-Albert), seigneur de la Tourelle; prévôt et historien de Valenciennes en 1680 et 1688.

DESSAIN (Emile), peintre-paysagiste et de portraits, dessinateur et graveur à l'eau-forte, né à Valenciennes. — Portr. lithogr.

DESVACHEZ (David), graveur distingué, né à Valenciennes, élève de Calamatta.

DIEUDONNÉ (Christophe), préfet du Nord, restaurateur de l'ordre dans le département, auteur de la première statistique du Nord, décédé à St.-Saulve, le 27 vendémiaire an XIV, enterré au cimetière de Valenciennes le 29 du même mois. — Portr. gravé par Momal, d'après Hilaire-Ledru.

DORUS-GRAS (madame), cantatrice célèbre, né à Valenciennes; qui tint les premiers rôles à l'académie royale de musique. — Son portrait a été plusieurs fois gravé et lithographié. — Buste exécuté en grand par M. Flosi, statuaire à Paris, et en petit par M. Danton jeune.

DOUDELLET (Jean), historien de Valenciennes, écrivain laborieux et modeste.

DOULTREMAN (Antoine), historien de l'abbaye de St.-Jean.

DOULTREMAN (François), défenseur des droits de Valenciennes.

DOULTREMAN (Henri), prévôt et historien de Valenciennes. — Son buste, en marbre, par Pierre de Franqueville, est au musée de la ville. — Portr. gravé plusieurs fois.

DOULTREMAN (Jacques), antiquaire distingué de Valenciennes.

DOULTREMAN (Philippe), jésuite, auteur mystique et religieux.

DOULTREMAN (Pierre), écrivain distingué, historien de l'empire grec durant la domination de la maison de Flandre et de Hainaut.

DOYE (Jean), prieur des Dominicains de Valenciennes, mort en 1643, a traduit plusieurs ouvrages de l'italien et de l'espagnol.

DUBOIS (Jean), dit *Silvius*, médecin, exerçant à Valenciennes en 1665, auteur d'ouvrages sur son art et de poésies latines.

DUBOIS (le comte), originaire de Mortagne, dont son père était bailli et subdélégué, devint préfet de police sous l'Empire. — Portr. de famille.

DUBOIS (Dom Nicolas), né à St.-Amand, religieux de l'abbaye de cette ville, puis abbé et restaurateur de son abbaye dont il fut l'architecte, le dessinateur et le directeur. C'est à lui qu'on doit le beau clocher qui reste debout à St.-Amand.

DUCHATEAU, appelé *le père de Sainte-Barbe*, carme de Valenes, chroniqueur de cette ville au milieu du XVII^e siècle.

DUCHESNOIS (Catherine-Joséphine-Rafin), née à St.-Saulve, morte à Paris le 8 janvier 1835. — Portr. peint à l'huile plusieurs fois par Mme Tripiet-Lefranc. — Bustes exécutés par différents maîtres, gravé par Momal et autres.

DUCKOQUET (André), mort à Valenciennes le 14 octobre 1580. Un des bons docteurs en théologie de son temps, a laissé plusieurs ouvrages.

DUFRESNOY (André-Ignace-Joseph), docteur-médecin à Valenciennes, né en 1733, mort en 1800, écrivit sur son art. — Son portrait doit exister encore dans les familles *Bullot* ou *Mallet*, ses alliées.

DUGUA, général de division, né à Valenciennes, — Portr. gravé.

DUMÈS (Ant.-Fr.-Joseph), jurisconsulte, subdélégué de l'intendance de Hainaut, a laissé des ouvrages d'histoire et de jurisprudence.

DUMONCHAUX (Pierre-Joseph), né à Bouchain vers 1733. Médecin érudit, auteur de plusieurs ouvrages, mort à Saint-Domingue.

DUMONT (Jacques-Philippe), statuaire, né à Valenciennes, le 14 août 1745. — Son buste est exécuté par lui-même : (chez M. de Carpentier, à Raismes.)

DUMONT (Pierre), sculpteur de la chapelle du Roi, né à Valenciennes, mort en cette ville le 29 janvier 1737.

DUPONCHEL (Philogène-Auguste-Joseph), né à Valenciennes en 1774, entomologiste célèbre, — *Portr.* de famille. — Buste exécuté par son neveu.

DUPONT (mademoiselle), sociétaire de la comédie française, née à Valenciennes. — *Portr.* lithogr. par Léon Noël.

DUPRÉAU (Pierre) sculpteur valenciennois.

DURET (François-Joseph), statuaire, né à Valenciennes en 1732, élève de Gilis.

DURIG, graveur à Valenciennes de 1773 à 1776.

EISEN (François) père, peintre de Valenciennes.

EISEN (Charles), peintre et dessinateur renommé, né à Valenciennes, mort en 1778. — *Portr.* peint par *Vispré*, gravé en 1761 par le fameux *E. Ficquet*.

EPINAY (madame d'), née Tardieu d'Esclavelles, naquit à Valenciennes, tandis que son père y tenait garnison. — *Portr.* gravé.

FAMARS (le chevalier Alexandre de), graveur amateur, de Valenciennes. — *Portr.* de famille.

FERNIG (le général), né à Mortagne, mort en Egypte, président de la Société du Nord, à Paris. — *Portr.* plusieurs fois lithographié. — Buste exécuté par M. Carle Elshoect.

FERNIG (les demoiselles), nées à Mortagne. Célèbres par leur patriotisme et leur courage. — *Portr.* de famille.

FERRAND (le général Becays), défenseur de Valenciennes en 1793. — Miniature de famille.

FICKAERT ou **FIGART** ou plutôt *Verboeckhoven*, de Bruxelles, longtemps réfugié à Valenciennes, y composa une multitude de petits chefs-d'œuvre de sculpture.

FIEFVET (Hyacinthe), dominicain, mort au couvent de Valenciennes le 2 février 1676, écrivain sacré.

FONTAINE (Jehan de la) mathématicien et poète, né à Valenciennes : portrait gravé.

FONTAINE (Loys de la), dit *Wicart*, seigneur de Salmonsart, annaliste et historien de Valenciennes.

FORMAU (Gérard), carme de Valenciennes, professeur de théologie à Louvain et Bruxelles ; a laissé des écrits impr. en 1627.

FROISSART (Jehan), né à Valenciennes vers 1337, poète et historien, fut le plus célèbre chroniqueur du moyen-âge. — Son portrait gravé par De Larmessin, a été peint par M. Crépin ; M. Louis Auvray a exécuté son buste et son médaillon ; sa statue est érigée à Chimay, près de son tombeau.

FROYE (Jacques) né à Raismes en 1528, abbé d'Hasnon, publia les œuvres de Louis de Blois dont il avait été disciple. — Son portr. parmi ceux des abbés de sa maison.

GARDIN (Louis du), docteur en médecine de Valenciennes, professeur à l'université de Douai, au commencement du XVII^e siècle, auteur d'ouvrages recherchés.

GAZET (Angelin), recteur du collège de Valenciennes où il mourut en 1653, est auteur des *Pia hilaria* qui eurent un nombre infini d'éditions, mais à la tête desquelles on ne trouve pas le portrait de l'auteur.

GERARS de Valenciennes, trouvère du XIII^e siècle, auteur de chansons en langue romane. — Ses mss.

GÉRIN (Jacques Albert) peintre valenciennois, vers 1630.

GEORGE, graveur au burin à Valenciennes, en 1730.

GHISBERT [Thierry], sous-prieur de Saint-Saulve, a écrit une chronique de cette abbaye. Il est mort le 11 juillet 1622.

GILIS (Antoine), sculpteur valenciennois, vivant sur la paroisse de la Chaussée vers 1735; il fut le maître de Saly et exécuta les huit groupes qui accompagnaient la pyramide de Cysoing.

GIRARD (Melle Louise) de Valenciennes, a publié plusieurs pièces de vers.

GIRAUD père, à Onnaing, introducteur de l'industrie de la chicorée-café dans l'arrondissement de Valenciennes.

GOBERT-ALVIN, de Valenciennes, principal de collège, auteur d'ouvrages d'analyse et de critique, instructifs pour la jeunesse.

GOSSE, (George-Alexandre), licencié en médecine, à Saint-Amand, médecin des eaux minérales, écrivit sur son art, et mourut, avec un de ses fils médecin comme lui, victimes d'une épidémie dont ils avaient préservé beaucoup de leurs concitoyens

GOSSE [Augustin], fils du précédent, né à St.-Amand, écrivain et poète, dernier abbé de Cisoing, mourut à Tournai, le 17 décembre 1802.

GOSSE [Dom Floride], de St.-Amand, poète et prosateur, membre de l'académie d'Arras en 1777, prieur et historien de l'abbaye d'Arrouaise, frère du précédent.

GOUBE (Ignace-Joseph-Casimir), écrivain valenciennois du 18^e siècle.

GRAEB, musicien-compositeur de Valenciennes en 1750.

GUILLAUME, dit *le Bon*, comte de Hainaut et de Hollande, inhumé dans l'église de St.-François de Valenciennes (les Récollets) en 1311. — Son effigie a été sculptée sur son tombeau.

GUILLAUME IV, fils d'Albert de Bavière, comte de Hainaut et de Hollande, père de la comtesse Jacqueline, fut l'un des bons comtes de Valenciennes, enterré en cette ville en 1417. Portrait gravé par Corneille Visscher.

GUISE (Jacques de), annaliste du Hainaut, mort aux Récollets de Valenciennes le 6 février 1399. — Ses mss.

HAREN (Jean), controversiste célèbre; né vers 1540 à Valenciennes; a publié plusieurs ouvrages.

HASARD [Juilien], carme à Valenciennes, a écrit sur l'histoire des religieux de son ordre.

HÉCART (Gabriel), écrivain laborieux et fécond. — Son portrait est gravé par Momal.

HÉCART aîné, frère du précédent, annaliste valenciennois; sa modestie l'empêcha de rien publier.

HÉNIN (De), né à Valenciennes; fonde à Douai, en 1606, le séminaire d'Hénin, et meurt évêque d'Ypres, le 1^{er} décembre 1626. — Son portr. est gravé.

HENRI, empereur de Constantinople, succéda à son frère Baudouin en 1206, né comme lui à Valenciennes — Son portrait (de convention) est gravé dans les histoires du Bas-Empire.

HENRI VII, élu empereur d'Allemagne le 29 novembre 1308, était fils du comte de Luxembourg et né à Valenciennes. — Ses médailles, sceaux et monnaies.

HENRI, de Valenciennes, chroniqueur du moyen-âge, continuateur de Ville-hardouin. — Ses mss.

HERMAN de Valenciennes, prêtre vers 1160. Le plus ancien poète du Nord de la France, a laissé plusieurs ouvrages versifiés en langue romane. — Ses mss.

HERTAIN (Herman), de Saint-Amand, né en 1565, religieux à l'abbaye d'Hasnon, écrivain et poète latin.

HEZECQUES (Raimond de Hezecques), né à Valenciennes, prédicateur de Marie de Médicis, a publié plusieurs séries de sermons remarquables. — Portrait gravé.

HONORÉ (Dom Pierre), professeur de philosophie à l'abbaye de St.-Amand, président du séminaire de ce nom à Douai; meurt 76^e abbé de sa maison le 21 octobre 1693, après 20 ans de glorieuse prélature.

HOUDY (Toussaint d'), évêque de Toul, né à Valenciennes. Ses armes sont à la bande chargée d'une aigle, accompagnée en chef de deux têtes de Léopard et en pointe d'une de même.

HUCBALDE, moine de St.-Amand, auteur d'importants traités sur la musique et poète latin. — Ses mss.

HUGUES, prince d'Écosse, mort aux Dominicains de Valenciennes en 1286.

ISABELLE de Hainaut, née au château de Beaumont à Valenciennes en 1170, femme du roi de France Philippe-Auguste. — Portrait gravé.

JEAN d'Avesnes, comte de Hainaut, né à Valenciennes, inhumé au couvent de St.-Paul, de cette ville, en 1257. Il était si généreux que le peuple disait de lui : *Par le sacrement d'amour, Jehan d'Avesnes donne tout.*

JEAN de Beaumont, neveu du précédent, l'un des plus illustres et vaillants guerriers du moyen-âge, né à Valenciennes selon d'Oultreman, mort en cette ville en 1289.

JEAN de Condet, religieux carme, écrivain sacré vers 1380.

JEAN de St.-Amand, médecin fameux au moyen-âge, chanoine de la cathédrale de Tournai et prévôt de Mons-en-Puelle.

JEANNE de Constantinople, fille de l'empereur Baudouin, comtesse de Flandre et de Hainaut, née à Valenciennes, en 1133. — Portr. gravé.

JEANNE DE VALOIS, comtesse de Hainaut, puis religieuse à l'abbaye de Fontenelles. — Portr. peint à l'huile sur panneau, en demi-corps, donné au musée de Valenciennes, par M. Arthur Dinaux.

JEANNE DE HAINAUT, sa fille, meurt également à Fontenelles en 1337.

LAGEDAMON (Jean), supérieur du séminaire métropolitain de Beuvrages, publia de 1743 à 1750 plusieurs traités remarquables de théologie. — Portr. gravé.

LALAING (Emmanuel de), marquis de Renty, né à Valenciennes le 5 mai 1557, mort le 27 décembre 1590 et enterré à Condé, grand bailli et gouverneur du Hainaut, grand capitaine et amiral de renom. — Portr. gravé.

LALAING (Jacques de), dit *le Bon Chevalier*, né à l'hôtel de Lalaing à Valenciennes (maison *Lesens*, rue du Quesnoy), un des plus vaillants chevaliers du moyen-âge, fut vainqueur dans

mains tournois et tué d'un coup de fauconneau au siège de Poucques le 3 juillet 1453 à l'âge de 32 ans. — Son portrait est gravé en tête de l'Histoire de sa vie, impr. à Bruxelles, 1634, in-4°.

LAMBERT, né à Valenciennes, ingénieur en chef des mines, fondateur de l'école polytechnique égyptienne. — Buste de H. Lemaire.

LAMELIN (Engelbert), médecin de Valenciennes, mort au XVII^e siècle, a écrit sur la peste et sur la longévité.

LAMINE (Philippe de), de Valenciennes, premier abbé mitré de l'abbaye de St.-Jean de cette ville, homme docte, mort le 13 octobre 1635. Son portrait est au musée de cette ville, donné par M. A. Dinaux.

LAMONINARY, compositeur valenciennois qui a laissé des œuvres.

LANNOT (Charles de), sire de Maingoval, né à Valenciennes, vers 1487, guerrier célèbre à qui François I^{er} rendit son épée à Pavie. Il devint vice-roi de Naples pour l'empereur Charles-Quint. — Portr. gravé dans plusieurs collections iconographiques.

LAURENT (Pierre-Joseph), ingénieur célèbre, né dans les environs de Bouchain, en 1714, trace le canal de St-Quentin qui a mis le bassin de Valenciennes en communication avec Paris. — Son portrait a été gravé plusieurs fois. L'original est conservé dans la famille de Villedeuil qui en descend.

LAURENT DE LYONNE, ingénieur, continuateur de l'œuvre de son oncle, devient par ses travaux un des bienfaiteurs du pays.

LAVAL (Jean de), jurisconsulte et poète à Valenciennes, à la fin du XVI^e siècle.

LEBOUCQ (Jacques), peintre et généalogiste de Valenciennes, mort en 1573. — Ses mss.

LEBOUCQ (Noël), surintendant de l'artillerie à Valenciennes, sous Philippe II.

LEBOUCC (Simon), prévôt et historien de Valenciennes, petit fils du précédent. — Son buste exécuté en marbre par Soleiff. — Sa statuette par M. Grandfils. — Portrait gravé par Momal.

LEBLOND (Laurent) ; généalogiste célèbre à Valenciennes ; a laissé des ouvrages héraldiques.

LEBRUN, guerrier intrépide de Valenciennes, qui alla à la nage hâcher les écluses de Berg-op-Zoom lors du siège de cette ville.

LEFEVRE (Jacques), mort à Valenciennes le 29 avril 1755, président du séminaire Diocésain de Beuvrages, auteur d'ouvrages de théologie et de critique.

LEFEVRE (François), annaliste de Valenciennes, vivait en 1581.

LEJEUNE (Claudin), musicien célèbre de Valenciennes, attaché à la cour de France. — Son portrait a été plusieurs fois gravé. Le plus récemment exécuté fut fait par M. Malfeson sur une épreuve du temps.

LEMAIRE (Henri), statuaire, auteur du fronton de la Magdeleine, membre de l'Institut. — Portrait souvent lithographié. Buste exécuté par M. Gustave Crauk.

LEMAIRE (Isaac et Jacques), armateur et pilote qui donnèrent leur nom au *détroit de Lemaire* au sud des Amériques ; sont nés à Valenciennes selon le baron de Vuorderen.

LEMAIRE (Jean), dit de Belges, ou de Bavai, paraît être né à Valenciennes en 1473. Chroniqueur et poète. — Portrait gravé.

LEMAT (Olivier), peintre et dessinateur né à Valenciennes, le 26 mai 1734, mort à Paris, à la fin du dernier siècle.

LEMPEREUR (Louis), graveur, né à Valenciennes selon les uns et à Paris selon d'autres, reçu à l'académie de Valenciennes le premier octobre 1787. — portrait gravé.

LEROY (Aimé), polygraphe et critique, bibliothécaire de Valenciennes, mort le 21 mars 1848. — Buste exécuté par M. Grandfils.

LEROY (Onésyme), auteur dramatique et polygraphe. — Sta-

tuette par M. Grandfils. — Portrait peint par M. Corzéane. — Lithographie de Thierry frères.

LEVASSEUR (Rosalie), première chanteuse à l'Opéra, né à Valenciennes en 1749. — Son buste a été exécuté par Ph. Dumont, de Valenciennes, dessiné et gravé par Noël Pruneau, in-4°.

LIÈGE (Jean de), père de la typographie dans les provinces qui forment aujourd'hui le département du Nord, imprimait à Valenciennes de 1499 à 1500.

LION (L'abbé), professeur au collège de Valenciennes avant la première révolution ; auteur d'ouvrages instructifs.

LOCQX (Auguste-Joseph), né à Marly en 1803, peintre et paysagiste, mort jeune.

LONGUEVAL (Charles de), chevalier de la Toison d'or, gouverneur du Hainaut et de Valenciennes pour le roi d'Espagne. — Peint par Rubens, gravé par Lucas Vorsterman.

LOTTMAN (Adam), sculpteur Valenciennois au XVII^e siècle, auteur du rétable de l'église de Calais.

LUSSIGNY (Jean), né à Valenciennes le 23 juillet 1690, mort en 1758. Orfèvre, ciseleur et sculpteur.

LUXEMBOURG (Baudouin de), archevêque de Trèves (frère de l'empereur Henri VII), né à Valenciennes au château de Beaumont, fin du XIII^e siècle.

MACCARTAN (le docteur), de Valenciennes, membre de l'académie de médecine, auteur de plusieurs mémoires scientifiques estimés.

MACCARTAN (Andronic-Isidore-Xavier), d'origine irlandaise, né à Valenciennes le 21 octobre 1764, reçu docteur en 1789 à Douai, médecin à l'hôpital militaire de Valenciennes, puis médecin de Louis XVIII pendant l'émigration en Angleterre, membre de la société jennérienne, professeur de philosophie et de physique à Lille, mort en cette ville le 18 janvier 1842.

MACQUÉRIAU (Robert), historien de la maison de Bourgogne, né à Valenciennes.

MAGALOTTI (Bardo Bardi), gentilhomme Florentin, lieutenant-général des armées de Louis XIV, premier gouverneur français de Valenciennes qui parvint à faire aimer en cette ville la nouvelle domination. — Son portrait a été peint par Nicolas de Largillière et souvent copié. (On croit que l'original est en la possession de M. de Warenguien pere, ancien maire de Douai.) — Gravé par Corneille Vermeulen, d'Anvers, in-f° et petit in-4° par Malfeson, en 1843.

MAILLART (Pierre), musicien célèbre de Valenciennes, chantre et chanoine de la cathédrale de Tournai, auteur de plusieurs ouvrages.

MAINGOVAL (Merlin d'Étreux, baron de), maire de Valenciennes en 1815, chef de légion de la garde nationale; commande une brigade mobile à Flessingue contre les anglais. — Portrait de famille.

MAISNIL (Jean du), né à Condé, 41^e abbé de Crespin, successeur de Martin Cuper, contribue à maintenir sous l'obéissance du roi d'Espagne, les provinces des Pays-Bas entraînées à la révolte, et en reçut des lettres de félicitation de Philippe II datées de Lisbonne le 19 mai 1582. — Portrait dans la série des abbés de son monastère.

MALAPERT (Adrien), seigneur de Berquelettes, prévôt et généalogiste de Valenciennes; a composé des recueils nobiliaires.

MALOTAU DE VILLERODE, (Ferdinand-Ignace), prévôt et juriconsulte de Valenciennes. chronologiste et généalogiste savant. — Portrait de famille, lithographié dans *la Galerie douaisienne*.

MARC (Guillaume), mort à Valenciennes le 7 janvier 1638, après avoir dirigé pendant trente ans l'école dominicale de cette ville. Il produisit plusieurs ouvrages utiles.

MARGUERITE (de Constantinople), fille de l'empereur Baudouin, née à Valenciennes vers 1202. — Portrait gravé.

MARIE (de Bourgogne) vit le jour à Valenciennes le 13 février 1457. — Portrait peint et gravé plusieurs fois.

MARMOY (Simon), peintre Valenciennois, a travaillé pour Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, en 1467. Jehan Lemaire, dans sa *Couronne margaritique*, l'appelle :

« Prince d'enluminaire
Dont le nom croist comme paste en levain,
Par les effets de sa noble tournure »

MARTIN (Jehan), mort aux Dominicains de Valenciennes le premier mai 1495 ; auteur de mystères dramatiques en vers.

MASCLÉ (Amé-Thérèse-Joseph), sous-préfet de l'arrondissement de Douai dont Valenciennes faisait partie, de 1803 à 1811. Devient consul de France à Edimbourg. Son administration fut un bienfait, pour l'agriculture. — Portrait gravé par Momal.

MEMBRÉ (Edmond), charmant compositeur, né à Valenciennes, son buste réduit est exécuté en plâtre.

MATHIEU (Léonard), directeur des mines d'Anzin, souche d'une famille distinguée dans l'exploitation des mines de houille, reçut du roi le cordon de l'ordre de Saint-Michel, en récompense des services rendus à l'industrie et au pays.

MERCIER (Louis le), religieux, puis abbé de la célèbre abbaye de St-Jean de Valenciennes, et historien de cette maison. — Son portrait peint au musée de cette ville.

MILHOMME, statuaire, de Valenciennes, grand prix de Rome en 1801. — Buste en plâtre par Louis Auvray. Portrait gravé, et lithographié chez Jules Rigo et Cie.

MILON, moine de l'abbaye de St-Amand, écrivain religieux du moyen-âge. — Ses mss. à la bibliothèque de Valenciennes.

MOLINET (Jean), chanoine de la salle-le-Comte à Valenciennes, poète fécond. — Son portrait peint, au musée de Boulogne-sur-Mer, a été gravé plusieurs fois. — Lithographié pour les mémoires de la Société d'agriculture de cette ville.

MOMAL (Jacques-François), peintre, dessinateur et graveur à l'eau forte (à la roulette), premier professeur de l'Académie de peinture de Valenciennes fondée en 1785 ; mort en cette ville le 22 septembre 1832. — Portrait gravé par lui-même. — Lithographié de Engelman, d'après un dessin d'*Emile Dessain*, son petit-fils. — Buste par M. Léonce, au musée.

MORÉL (Gobert), dit *Franquevie*, héraut d'armes de Valenciennes, généalogiste et annaliste. — Ses mes.

MOROCOURT (Jean), illustre chartreux valenciennois, composa plusieurs poèmes latins qui ont été imprimés. Sa modestie ne permet pas de supposer qu'il y ait un portrait de lui.

MOYENNEVILLE (Jérôme), orfèvre, ciseleur et sculpteur de Valenciennes.

NICODÈME (Paul-Joseph), auteur de *L'Exercice des commerçants*, consul et échevin de Valenciennes, député par cette ville à l'assemblée nationale de 1789. — Portrait gravé par *Beljambe*, d'après Perrin. — Buste exécuté par Dumont.

OTELIN, peintre valenciennois, auteur de tableaux anciens qui retracent les mœurs locales du temps.

PAILLOT (Marie-Clotilde-Joséphine), supérieure des Ursulines de Valenciennes, célèbre par le saint héroïsme qu'elle montra et qu'elle communiqua à ses compagnes en montant à l'échafaud le 23 octobre 1794, étant condamnée à mort par une commission militaire. Son portrait a dû être conservé, comme sa mémoire, dans sa famille.

PAMART, échevin de Valenciennes, musicien-compositeur, a publié des motets.

PARENT (Aubert), mort à Valenciennes, le 27 novembre 1835, étant professeur d'architecture à l'Académie de cette ville. Plus sculpteur qu'architecte, M. Parent a laissé des sculptures en bois d'un travail exquis et délicat.

PARTI (Jehan), riche marchand et Prévôt de Valenciennes au XIV^e siècle, qui étonnait les princes par sa magnificence et sa générosité.

PATER (Antoine-Joseph), sculpteur valenciennois, né le 27 février 1670, mort le 24 février 1747. — Son buste, exécuté par Saly, est au musée de Valenciennes. — Portrait à l'huile par Watteau, chez M. Bertin, pharmacien, descendant de Pater.

PATZ (Jean-Baptiste), peintre de genre, né le 29 décembre 1695, mort en 1736. — Portrait gravé.

PERDRIY (Jacques), fondateur du roi, à Valenciennes, a coulé le grand Christ de bronze placé jadis sur le pont Néron, à Valenciennes, qui en prit le nom de *Pont du Grand-Dieu*.

PERDU (Benoist), licencié en médecine, écrivain valenciennois.

PERDU (Cornille), mort à Valenciennes le 6 décembre 1671, écrivain ascétique.

PETELART, compositeur valenciennois, a fait plusieurs opéras-comiques.

PETIT (Philippe), historien de la ville de Bouchain, mort à Douai le 14 avril 1661.

PICHENOT (l'abbé), chanoine de la Salle-le-Comte à Valenciennes, poète sacré et auteur dramatique.

PHILIPPE, marquis de Namur, surnommé le *Pénitent*, né à Valenciennes en mars 1174, épouse Marie de France, fille du roi Philippe-Auguste, et meurt dans une cabane à Blaton, le 9 octobre 1212. Les chroniqueurs disent que des miracles avaient lieu sur son tombeau, à St.-Aubain, à Namur.

PHILIPPE de Raimes, trouvère du XIII^e siècle.

PITEPAN de Montauban, prévôt de Valenciennes et généalogiste célèbre. — Voir ses manuscrits à la bibliothèque de Cambrai.

PLUCHART (Charles), prieur des dominicains à Valenciennes, où il mourut le 20 novembre 1653. Prédicateur remarquable, il laissa ses ouvrages de théologie.

PLUCHART, né à Valenciennes, fameux imprimeur, qui fonda à Brunswick, puis à St.-Petersbourg, un établissement typographique remarquable.

POURTALÈS (André-Paul), mort le 14 août 1825 à Valenciennes, âgé de 84 et trois mois. Maire de cette ville pendant le siège de 1793, négociant fameux et juge-consul. — Port. de famille.

PREVOST (Jean Le), poète sacré vivant à Valenciennes vers 1602.

PUSOL (Abel de) grand-prix de Rome, membre de l'Institut peintre d'histoire. — Son portrait a été fait par lui-même et par M. Charles Crauk, et sa statuette exécutée par M. Grandfils.

PUSOL (M. de) prévôt de Valenciennes, fondateur de l'académie de peinture en 1785. Graveur, écrivain, artiste et administrateur. — Son buste a été exécuté par J.-Philippe Dumont, et son portrait peint à l'huile par son fils Abel. — Lithogr. par M. Ad. Teinturier.

RANTRE (Jacques de) annaliste de Valenciennes, et l'un des magistrats pendant le siège de 1656.

RASOR (Jean), philologue et chroniqueur, doyen de la Salle-Comte à Valenciennes.

REMI (Gilles), né en 1600, licencié en médecine, échevin de cette ville, voyage à Java et autres lieux, termine sa carrière au couvent des Carmes et s'y fait remarquer par sa piété.

RENARD père, maire de Fresnes-sur-l'Escaut, l'un des introducteurs des verreries dans l'arrondissement de Valenciennes. — Portrait gravé en 1824.

REVIER de Trith, duc de Philippopolis en Orient, l'un des plus fameux croisés qui accompagnèrent Baudouin de Constantinople.

REY (le général Emmanuel) a défendu Valenciennes en 1815 et conservé cette place à la France. — Portrait gravé.

ROBERT (Jean le) dit *Jean de Valenciennes*, né à Haveluy, abbé et chroniqueur de l'abbaye de St.-Aubert de Cambrai.

ROSNY (Joseph de) l'un des fondateurs de la société littéraire de Valenciennes dont il fut le secrétaire. Poète, critique et romancier, auteur fécond. Port. de famille en miniature.

ROSNY (Lucien de) annaliste et polygraphe, né à Valenciennes.

RUDON (Antoinette), petit prodige de science et d'intelligence. Elle vivait à Valenciennes en 1481.

SAINTE-MARTIN (le père Grégoire de) né à Valenciennes, vers 1630. Religieux carme, auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire de son ordre et sur des sujets religieux.

SANT-SIMON (le père Célestin de) prieur du couvent des Carmes de Valenciennes, en 1689, auteur d'ouvrages ascétiques imprimés à Douai.

SALLEMEGNIIS (Marie-Catherine de la) dame du couvent de Beaumont, à Valenciennes, morte le 14 février 1675, après avoir écrit plusieurs ouvrages.

SALY (Jacques), statuaire de l'académie royale de sculpture de Paris, chevalier de St.-Michel. — Son portrait original est daté de 1738, par *Le Lorrain*, chez M. A. *Dinaux*. — Dessiné par C.-N. *Cochin* fils, en 1752, et gravé par J.-F. *Rousseau*. — Gravé plus récemment par *Malfeson*.

SAUDEUR (le général) né à Valenciennes. — Buste en plâtre par Louis Auvray.

SCHLEIFF (Pierre), sculpteur valenciennois, enterré le 15 août 1641 aux Carmes-Chaussés dont il construisit et décora le portail.

SECOND (Jean), poète latin, auteur des *Basia*, mort et enterré à l'abbaye de St.-Amand, le 24 septembre 1536.

SENAC de Meilhan, dernier intendant du Hainaut, à Valenciennes. — Son portrait peint par Duplessis et gravé par Berwick, in-f^o.

SOMMALIUS (Henri), mort à Valenciennes le 30 mars 1619. Jésuite célèbre par son érudition. Son portrait peint à l'huile est parmi les médaillons qui décorent la grande salle de la bibliothèque publique de cette ville.

STERLIN (le Bienheureux), dominicain mort en odeur de sainteté au couvent de Valenciennes, le 30 mai 1259. — Son effigie se trouvait à son couvent avant la Révolution.

STIÉVENARD (Simon-Pierre), de Valenciennes, secrétaire de l'illustre Fénélon, devint chanoine de Cambrai où il mourut le 19 août 1735. Il est auteur de plusieurs ouvrages de piété et de contreverse religieuse.

TAFFIN (Pierre), l'un des fondateurs de la compagnie des mines d'Anzin, source de richesses pour le pays. Né à Valenciennes en 1668, mort au même lieu le 12 septembre 1715,

étant chevalier de l'ordre de St.-Michel. — Portrait de famille au château de Gœulzin. — Buste au musée de Douai.

TASSART (Jacques), prieur des dominicains de Valenciennes, confesseur et prédicateur de Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas, a laissé de beaux sermons en mourant le 2 mars 1563.

TILMANT (frères), musiciens, nés à Valenciennes, exécutants célèbres l'un sur le violon, l'autre sur le violoncelle. Le premier a dirigé longtemps l'orchestre du théâtre des Italiens, à Paris. — Port. lithog.

TORDREAU (Jean-Antoine-Joseph), de Belleverge, chroniqueur et collecteur zélé de Valenciennes. — Portrait de famille chez MM. de Noyan ses descendants.

TRELCAÏ (Lucas) père, né au village d'Errin ou d'Erre en 1542. Professeur de théologie et écrivain dans cette science, il se réfugia à Londres et à Leyde à cause des troubles de religion, et mourut en 1602. Sa devise était *Lilium inter spinas*. — Son portrait est gravé dans les *Athene Batavæ* de Jean Meursius, 1625, in-4° p. 148.

TRELCAÏ (Lucas) fils, originaire d'Errin, né à Londres par circonstance en 1573 pendant le séjour de son père réfugié. Professeur de théologie, écrivain recommandable, ami de Scalliger, il mourut à Leyde en 1607 à 34 ans. Sa devise : *Prudentia et simplicitate*. — Portrait gravé dans les *Batavæ Athene*, p. 239.

VAN-MOUR (Jean-Baptiste) peintre et dessinateur, né à Valenciennes, mort à Constantinople le 22 janvier 1737 à 66 ans.

VERCHAIN (le sire de) sénéchal de Hainaut, guerrier vaillant que Froissart appelle *fer-à-bras*.

VÉRON (Charles) de la chapelle St.-Aybert, religieux Augustin, définitiveur de son ordre, prédicateur, docteur et auteur en théologie. Ses ouvrages sont imprimés à Tournai de 1627 à 1635.

VICQ (Henri de) né à Valenciennes en 1536, surnommé le noble théologien, auteur de plusieurs ouvrages. — Portrait peint et gravé.

VIVIEN (George), cousin de *Jean* cité ci-dessus, écrivain fécond dont les ouvrages furent publiés à Bruxelles et à Cologne.

VIVIEN (Jean), antiquaire et philologue de Valenciennes, mort à Anvers le 12 septembre 1598.

VIVIEN (Nicolas), frère de Jean, antiquaire et numismatiste de Valenciennes, qui aida Hubert Goltzius dans ses ouvrages.

WAGRET, médecin du roi et de ses hôpitaux à Valenciennes, a publié plusieurs ouvrages.

WALLON (Henri-Alexandre), né à Valenciennes, historien, géographe, professeur d'histoire et membre de l'assemblée législative. — Son portrait a été lithographié pour faire partie de la collection des membres de l'assemblée nationale.

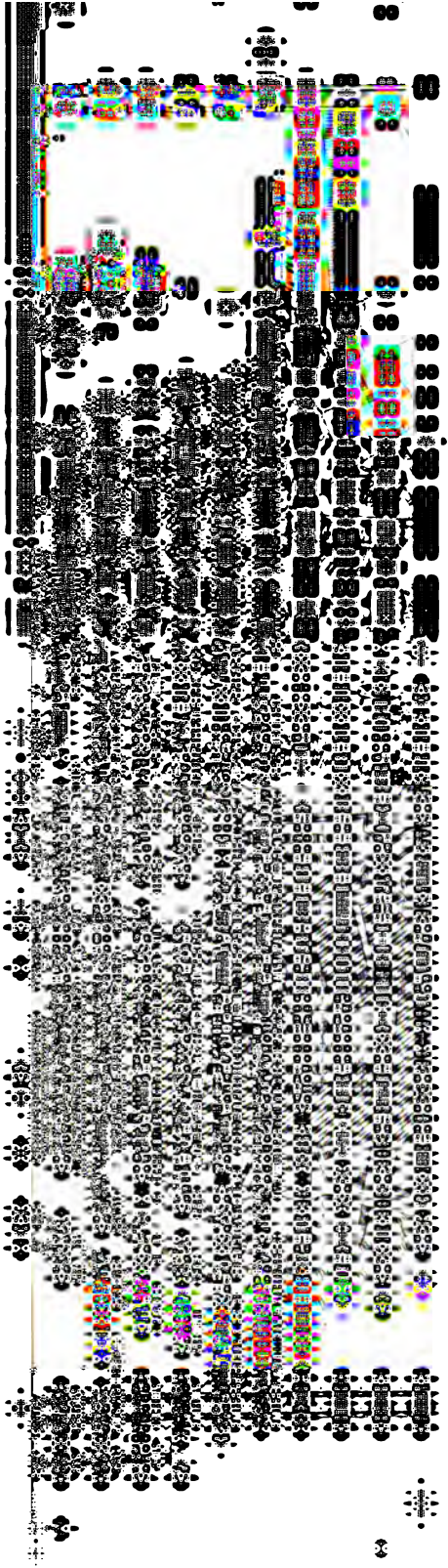
WATTEAU (Antoine), né à Valenciennes, le 10 octobre 1684, mort à Nogent près Paris, le 18 juillet 1721, fit lui-même son portrait plusieurs fois gravé d'après lui, par Lépicié et autres.

WATTEAU (Louis), neveu d'Antoine, né à Valenciennes, le 10 avril 1734, mort à Lille, en 1803. Peintre recommandable, a décoré les abbayes de St.-Amand et de Crépin.


WATTEAU (François-Louis-Joseph), né à Valenciennes le 18 août 1758, mort à Lille le 1^{er} décembre 1823, fils de Louis Watteau, créa le musée de Lille.

ARTHUR DINAUX.

1983



THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX
TILDEN FOUNDATION



SIÈGE ET BATAILLE

DE

SAINTE-QUENTIN

EN 1557.

LE SIÈGE.

Charles Quint venait de voir avorter ses plus chères espérances. Vieil athlète, usé par quarante ans de combats, il succombait enfin à la fatigue de cette lutte continuelle, et venait de remettre, le 16 janvier 1556, dans le palais de Bruxelles, où il avait rassemblé les grands de son empire, la couronne d'Espagne et des Pays-Bas à son fils Philippe II. Il allait chercher dans le monastère de St.-Just le repos qu'il ne devait trouver que dans la tombe.

La trêve conclue, le 23 février 1556, un mois après cette abdication, entre la France et l'Empire, pour un espace de cinq années, n'avait eu d'autre but, de la part des Impériaux, que d'endormir la France, tandis qu'ils se préparaient à un grand effort en Italie. Le pape fit bientôt rompre, par ses intrigues, une trêve qu'il eût été de l'intérêt de Henri II de maintenir ; mais Paul IV n'avait même pas attendu la décision du roi de France pour provoquer Philippe II.

Il eût été de meilleure politique pour la France d'attaquer la puissance espagnole, non en Italie, mais dans la Flandre. Les

grandes cités flamandes s'agitaient déjà sous l'étreinte du gouvernement espagnol, et ces belles et riches provinces, ouvertes à toutes les invasions, étaient aussi voisines de Paris qu'éloignées de Madrid, ce qui les rendait plus faciles à attaquer. Si, au lieu d'envoyer l'élite de son armée et de ses généraux en Italie, la France eût rassemblé toutes ses forces à l'abri des places frontières du nord, et se fût élancée à l'improviste dans les plaines de Flandre; puis, profitant des avantages de cette première invasion, si elle avait, par une habile politique, rendu aux communes flamandes leurs privilèges, elle eût trouvé dans cette conduite des armes bien puissantes et le côté faible du colosse espagnol. Mais, pour une aussi haute politique, il eût fallu s'affranchir de l'influence de Rome, et, dans l'exécution, faire agir les troupes par masses, en frappant sur-le-champ un grand coup, au lieu, suivant la stratégie de l'époque, d'éparpiller l'armée, en détachements, autour des villes frontières. On pourrait croire que Coligny pratiquait ce genre d'attaque, lorsqu'il se jeta dans l'Artois, faillit surprendre Douai et brûla la petite ville de Lens. Malheureusement son armée était trop peu nombreuse, et ce ne fut encore là qu'une guerre d'escarmouche, faite suivant les idées de l'époque, et qui n'eut d'autre effet que d'attirer sur le nord de la France toute l'armée espagnole coalisée.

Après la provocation du Saint Père, le duc d'Albe, qui avait passé du gouvernement de Milan à celui de Naples, envahit aussitôt ses Etats. Henri II envoya au secours du pape d'abord le maréchal Strózzi, puis le duc de Guise avec l'élite de l'armée française et de la noblesse.

Dès lors Philippe II, qui brûlait de renouveler, contre le roi de France, les luttes qui avaient si longtemps divisé leurs pères, saisit avec empressement cette occasion de rompre la trêve de 1556. Fort des ressources nombreuses que lui fournissaient l'Espagne et la Flandre, il voulut signaler son avènement au trône par des triomphes que l'armée française, occupée en Italie, lui laissait entrevoir. La monarchie universelle qui, pour Charles-Quint, n'avait été qu'un rêve, devenait une espérance pour Philippe II. Dans ces vues et pour augmenter toutes ses chances de succès, il détermina l'Angleterre, dont il avait épousé la reine

Marie, à déclarer, sans aucun motif, la guerre à la France (1). Peut-être espérait-il, par une brusque invasion, avec des forces si considérables, dans les contrées du nord dégarnies de troupes, arriver jusqu'à la capitale du royaume de France. Et, en effet, sans la défense prolongée de la ville de Saint-Quentin et les hésitations du roi d'Espagne, il est présumable que Paris, pris à l'improviste, n'eût pas résisté à une agression inattendue. Les hostilités furent commencées dans le nord, par les espagnols, vers le commencement de 1557, et durant six mois ce ne fut qu'une guerre d'escarmouches, un assaut de surprises, tentées infructueusement de part et d'autre. Mais cet espace de temps fut employé bien différemment par les deux partis. Les troupes françaises, encore fatiguées des luttes précédentes et mécontentes d'être enlevées sitôt au repos qu'elles s'étaient promis, ne s'assemblèrent que lentement et tardivement ; l'élite de l'armée française était d'ailleurs en Italie avec le duc de Guise. Après que l'armée fut à peu près rassemblée, on se contenta de couvrir la frontière de Champagne, qu'on regardait comme la plus menacée ; celle de Picardie, confiée à l'amiral Coligny, son gouverneur, resta sans défense. Le roi et le connétable agissaient, dans ces préparatifs de défense, comme si la guerre qu'on allait soutenir ne devait être qu'une continuation d'escarmouches sur les frontières.

Philippe II, au contraire, ne s'était pas contenté de rassembler des troupes nombreuses en Flandre, il avait encore engagé à son service des bandes d'aventuriers, des pistolliers allemands ; et, de plus, dans un séjour fait en Angleterre, du 18 mars aux premiers jours de juillet 1557 (2), il avait obtenu de la reine Marie, son épouse, un renfort considérable de troupes et d'artillerie. L'armée espagnole, rassemblée à Givet, fut mise sous les ordres du duc de Savoie, si célèbre depuis par ses exploits contre la France, et qui

(1) Cette déclaration de guerre à la France fut faite le 5 juin dans la ville de Rheims, en présence du roi Henri II, par le héraut Guillaume Norry. « Le roi s'en moqua, » dit Mezeray, » et se contenta d'opposer *femme à femme*, en engageant la reine d'Ecosse à déclarer la guerre à la reine d'Angleterre. »

Papiers d'Etat du cardinal Granvelle, tome V, f. 75.

(2) Papiers d'Etat du cardinal Granvelle, tome V, n° 56.

avait à cœur de réparer son échec devant Metz, en 1555. Un ingénieur anglais, envoyé secrètement par ce prince, à Saint-Quentin, en mai 1557 (1), avait exploré toutes les parties de son enceinte et lui avait rendu compte des difficultés d'aborder certaines parties des fortifications et de la facilité que devait offrir à l'artillerie de siège toute la courtine de Remicourt, non protégée. Philibert, bien informé, dressa son plan de campagne à Bruxelles, de concert avec Philippe II, pour surprendre Saint-Quentin, l'investir à l'improviste et diriger l'attaque de son artillerie sur les murs de Remicourt (2).

Jamais le nord de la France n'avait été exposé à une invasion aussi menaçante, en présence de moyens de résistance aussi faibles. Une armée de flamands, d'espagnols, d'allemands, forte d'au moins 55,000 fantassins et 12,000 cavaliers et d'une nombreuse artillerie (sans les troupes anglaises), s'ébranla vers la fin de juillet, fit une fausse attaque vers la Champagne, passa devant Rocroy qu'elle essaya, mais en vain, de surprendre, puis, changeant brusquement de direction, se porta à grandes journées vers la Picardie, marquant son passage par le meurtre et l'incendie. Bientôt, feignant d'assiéger Guise, elle se présenta à l'improviste devant Saint-Quentin, le 2 août 1557, et, lorsqu'on pensait que la cavalerie n'était encore qu'à mi-chemin de la frontière, Saint-Quentin était déjà investi.

Les habitants d'Origny-Sainte-Benoîte, qui occupaient un petit château dominant la chaussée, avaient courageusement tenté d'arrêter la colonne espagnole marchant vers Saint-Quentin. Mais, mal armés et pris à l'improviste, ils furent réduits ou tués après une défense digne d'un meilleur sort. L'abbaye fut saccagée, pillée et livrée aux flammes, avec l'église, les dortoirs, les granges

(1) M. S. Delafons. — Bibliot. de M. Le Serurier.

(2) Une lettre de l'évêque d'Arras à Philippe II, du 4 juin 1557, contient le développement du plan de campagne arrêté à Bruxelles par le conseil du roi, pour la campagne de 1557, avec la déduction des motifs, le calcul des chances. La bonté de ce plan a été justifiée par la victoire de Saint-Laurent et par la prise de Saint-Quentin.

Papiers d'Etat du cardinal Granvelle, tome V, n° 115.

et une partie des habitations voisines. La soldatesque espagnole se vengeait ainsi de la résistance courageuse des habitants (1).

Saint-Quentin, lorsque l'armée espagnole vint la surprendre, n'avait pas eu, comme Metz, deux mois pour se disposer à un long siège, pour épauler ses murailles par des terrassements, creuser des tranchées, élever des bastions, des plates-formes pour résister aux hauteurs voisines qui dominaient la ville, abattre les édifices, afin de dégager les remparts, et surtout se munir d'une forte garnison, d'une nombreuse artillerie et d'amples approvisionnements de bouche et de munitions de guerre. Il n'y avait alors, dans la capitale du Vermandois, pour troupes réglées, que la compagnie du Dauphin, composée de cent hommes d'armes environ, sous les ordres de Théligny, son lieutenant.

Le gouverneur de la ville, de Breuil, gentilhomme breton, était arrivé, depuis huit jours, d'Abbeville avec sa compagnie (2) ; mais cette troupe avait beaucoup souffert de la route et on en avait détaché la plus grande partie à Bohain. Le logement des gens de guerre dans les villes, laissé à la charge des habitants, était une des causes qui, avec la crainte d'une occupation militaire oppressive, avaient fait lutter bien souvent la commune de Saint-Quentin afin de n'admettre dans ses murs qu'une faible garnison. La défense de la commune était un droit que la bourgeoisie tenait à conserver : c'était là le plus beau privilège de sa vie politique. Mais cette défense, qui avait pu être abandonnée long-temps par la royauté à la valeur des citoyens, n'était plus suffisante depuis que l'artillerie était employée dans les sièges.

Le maître de la ville, Varlet de Gibercourt, mit en usage tous les moyens dont il pouvait disposer pour la défense de la ville, surprise ainsi à l'improviste. Ses ressources consistaient bien plutôt dans l'énergie et la valeur des habitants que dans les moyens matériels : car il n'avait à sa disposition qu'une compagnie de canonniers de quarante hommes environ (3), une compagnie

(1) M. S. Delafons. Bibliothèque de M. Le Serurier.

(2) La fleur de ces hommes était à Bohain ; « le demeurant était bien petit, » dit l'amiral de Coligny, n° 61.

(3) Inventaire de 1609, Hôtel-de-Ville.

d'archers d'un nombre d'hommes égal, et quinze pièces de canon tant bâtarde que coulevrines, dont quelques-unes en assez mauvais état (1). Joignez à cela quatre bandes ou compagnies de milices bourgeoises, de cinquante hommes chacune, médiocrement armées et n'ayant, pour la plupart, ni salades, ni cuirasses, mais des hallebardes et des piques pour toute arme. Toutes les armes à feu se réduisaient à quelques arquebuses ordinaires et à vingt-et-une autres qu'on appelait à *crocs* (2). Comment résister avec si peu de monde, dépourvus de vivres, de munitions, à une armée nombreuse, aguerrie, bien armée et bien dirigée?

Il est beau, sans doute, le spectacle de guerriers vieillies dans les combats, debout sur les frontières de leur pays, l'entourant d'un rempart d'acier, soutenant en héros le choc d'une armée ennemie, et sauvant ainsi leur patrie des horreurs de la guerre. Mais combien sont plus admirables encore ces populations généreuses, qui se lèvent tout-à-coup et tout entières à l'aspect de l'étranger menaçant leurs foyers, et savent combattre, vaincre ou mourir au lieu même de leur berceau.

Le plus beau fleuron de la résistance de Saint-Quentin, c'est véritablement l'énergie que les citoyens ont déployée pendant le premier jour de l'invasion espagnole, lorsque, livrés à eux-mêmes, montés sur la mauvaise muraille du faubourg d'Isle, il ont fait tête à un corps d'armée nombreux, discipliné et aguerri, donnant ainsi, par cet acte de courage, à l'amiral Coligny, gouverneur de la province (3), le temps de venir à leur secours avec des gens de guerre.

(1) M. S. Delafons. Bibliothèque de M. Le Serurier.

(2) Coll., tome III, f° 190.

(3) Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, étant devenu roi de Navarre, du chef de sa femme, par la mort de son beau-père, Henri d'Albret, avait abandonné à Coligny le gouvernement de Picardie, pour succéder, dans celui de la Guyenne, à celui d'Henri d'Albret. — H. Martin, tome LX, f° 383.

II.

COLIGNY.

L'ennemi parut en vue de Saint-Quentin, le 2 août, et, dès son arrivée, il dirigea le gros de la cavalerie espagnole et allemande vers la chaussée de Rouvroy. Les pistoliers, après avoir traversé la Somme, se divisèrent en détachements qui se répandirent avec célérité sur la circonférence de la ville, occupant les abords des portes de Remicourt, de Saint-Jean et de Ponthoille. Pendant que ce mouvement s'exécutait, les vieilles bandes espagnoles attaquaient, avec toute l'impétuosité d'un premier choc, le boulevard extérieur établi nouvellement en avant de la vieille muraille du faubourg d'Isle.

L'élite des citoyens, avec la garnison, s'était portée en foule vers ce point; mais les assiégés étaient placés, pour la défense, dans les conditions les plus défavorables. Le boulevard n'avait point de parapet, il n'était protégé que par un fossé creusé en avant; son terre-plain, qui ne s'élevait pas au-dessus des terrains d'alentour, était dominé sur beaucoup de points par les hauteurs voisines et par plusieurs maisons situées sur le bord du fossé extérieur. Ces maisons, dont les espagnols s'emparèrent, leur fournirent un moyen de plonger de toutes parts sur les assiégés et de leur tuer beaucoup de monde. Il fallut bientôt évacuer le boulevard. Les citoyens, après avoir résisté quelque temps au feu meurtrier des espagnols, aidés de deux canons placés à la hâte sur le rempart, près la porte du faubourg d'Isle, se replièrent derrière la vieille muraille (1). Julien Romeron et Carondelet, officiers espagnols, qui avaient dirigé l'attaque, prirent possession du boulevard, s'emparèrent de toutes les maisons qui bordaient la chaussée de Guise et celle de La Fère, formant ce qu'on appelait alors le *haut faubourg*. Mais, telle avait été l'énergie de la défense que les espagnols, quoique maîtres du terrain, ne poussèrent pas ce jour-là leur attaque plus avant. Ils se contentèrent

(1) Coligny, n° 63.

de créneler toutes les maisons voisines de la vieille muraille, et ils y logèrent leurs meilleurs arquebusiers pour incommoder continuellement la garnison.

Que faisait pendant ce temps-là l'armée française, forte au plus de 8,000 hommes de pied, allemands et français, de 5,000 chevaux de gendarmerie et reîtres, suivant Rabutin (1), et de 6,000 hommes de pied et 2,000 chevaux, suivant de Mergéy (2). Elle était réduite, à cause de sa faiblesse, à un rôle d'observation. Conduite par le duc de Nevers, elle *côtoyait* l'armée espagnole à quatre ou cinq lieues de distance, sur les confins du Laonnois et de la Thiérache. Dès le 28 juillet, le connétable de Montmorency était veu prendre le commandement de cette armée, accompagné de l'amiral Coligny, du duc de Montpensier, du maréchal Saint-André, du duc d'Enghein, du Reingrave, du baron de Curton et du sieur de la Roche du Maine.

Dès qu'il avait vu l'armée espagnole passer le *Trou Féroù*, la Capelle, et s'acheminer vers Guise, l'amiral Coligny avait senti une attaque dirigée contre la province de Picardie, entièrement dépourvue de troupes. Il prêtait à l'ennemi ces projets parce qu'il n'avait pas appelé vers lui les vieilles bandes espagnoles qui se trouvaient au fort de Hesdin (3). Dans ces prévisions, il sollicita du général en chef la permission de partir avec quelques troupes pour aller défendre le passage de la Somme, et renforcer les garnisons de Saint-Quentin et de Péronne, si ces villes étaient attaquées. Il partit en effet le 2 août, dès le matin, du camp de Pierrepont (près Marle), où était campée l'armée française, pour aller s'enfermer dans Saint-Quentin. Il s'achemina vers La Fère, à la tête de sa compagnie et de celles des comtes d'Arran, de Jarnac, de Lafayette et des bandes de cheveu-légers, conduites par les capitaines français Miramont et Thenelles, et Achison, écossais. En approchant de Moy, il vit, par l'incendie des villages situés dans la direction de la Somme, que l'armée ennemie avait déjà quitté Guise pour se rapprocher de Saint-Quentin. Il changea

(1) Rabutin, f° 537.

(2) De Mergéy, f° 254.

(3) Mémoires de l'Amiral.

de route , se dirigea vers La Fère , et détacha , pour connaître la marche des espagnols et éviter les surprises , deux compagnies de cheval-légers en éclaireurs sous les ordres du capitaine Thenelles , homme adroit , intelligent , et qui connaissait bien le pays .

A peine arrivé à La Fère , il fut rejoint par un envoyé du connétable , le sieur de Concy , qui l'informa que Saint-Quentin était investi par l'armée espagnole , lui donnant l'ordre de se jeter de suite dans cette place avec le plus de soldats possible . Coligny , qui n'avait encore reçu aucune nouvelle de ses éclaireurs , calcula avec raison les difficultés qu'il rencontrerait pour pénétrer dans Saint-Quentin par la route de La Fère , là où devait se trouver le plus gros de l'armée espagnole ; il estima plus facile d'entrer dans la ville par le chemin de Ham qui , sans doute , n'était pas encore aussi *étroitement enveloppé* . Il partit donc immédiatement pour Ham en ordonnant aux cinq bandes de gens de pied qu'il avait trouvées à La Fère , de l'accompagner . Deux de ces bandes étaient placées sous les ordres des capitaines Caumont et Saint-André ; Rambouillet et Poy (Rabutin dit : Louis Poy) commandaient les trois autres . Il avertit en même temps le connétable qu'il ne laissait à La Fère que le sieur de Wallon et sa bande . A une lieue de La Fère , sur la route de Ham , rejoint par les éclaireurs , il apprit d'eux que les espagnols étaient devant Saint-Quentin , qu'ils avaient leurs tentes dressées près de la Maladrerie du faubourg d'Iale , tandis qu'une partie de leur armée traversait la Somme .

A Ham il trouva un officier nommé Vaulpergues , envoyé de Saint-Quentin par le gouverneur de Breuil , avec une lettre exprimant des craintes sur les dangers que courait , si elle n'était promptement secourue , la ville ainsi surprise à l'improviste . Sa résolution fut bientôt prise : en partant de suite pour Saint-Quentin avec un guide sûr , il avait la chance de rencontrer moins d'obstacles pour entrer dans la ville , cette nuit - là même , que lorsque l'ennemi aurait eu le temps de resserrer ses lignes plus régulièrement autour de l'enceinte . Il satisfaisait aux prières du gouverneur de Saint-Quentin en même temps qu'il obéissait aux ordres pressants qu'il avait reçus du connétable , le jour même , à La Fère . Cette détermination était du reste trop conforme à son devoir et à ses convictions personnelles , pour qu'il eût aux

représentations des sieurs de Jarnac et de Luzarches, qui lui firent envisager les services qu'il pourrait rendre, en pleine campagne, avec plus de succès. Ces officiers lui offrirent d'aller, de concert avec les autres capitaines, s'enfermer dans Saint-Quentin et d'agir ensuite d'un commun accord pour la meilleure défense de cette place. « *J'aimerais mieux, leur répondit l'amiral, avoir perdu ce que j'ai valant, que d'y faillir. Vous verrez au moins que je ferai mon devoir pour entrer dans Saint-Quentin* (1).

Il informa le connétable de ses intentions par de Borran, qui partait de Ham pour rejoindre l'armée, et il donna des ordres à sa troupe pour le départ sans désarmer. Mais, des cinq bandes qu'il avait cru pouvoir emmener avec lui de La Fère, deux seulement purent l'accompagner. Celle du capitaine Caumont, restée à La Flèche pour déballer ses armes et ses munitions encore encaissées sur les chariots de voyage, n'avait pas encore paru, et la bande du capitaine Poy, qui arrivait de Gascogne, était si harassée que plus de la moitié était restée sur le chemin de La Fère à Ham.

L'amiral, sans les attendre, partit de Ham, le 2 août, à six heures du soir, à la tête de ses gendarmes et de deux compagnies de pied. A peine avait-il fait quelque chemin, qu'il rencontra l'abbé de Saint-Prix (2). Ce religieux était parti de Saint-Quentin ce jour-là même, à quatre heures de l'après-midi, et voyageait en toute diligence pour informer le roi de la position difficile de Saint-Quentin et réclamer des secours. Coligny obtint de lui plusieurs renseignements sur la position des avant postes ennemis, et sur le chemin le plus sûr pour pénétrer dans Saint-Quentin. Avant de quitter l'abbé, il le pria de dire au roi « *qu'il l'avait trouvé avec une bonne troupe qui faisions tous notre compte, Dieu aydant, d'entrer cette nuit dans Saint-Quentin, où j'esperai que nous lui ferions un bon service* (3). »

(1) Coll, tome III, f° 191.

(2) Jacques de la Motte était abbé depuis 1555. Hémeré nous apprend qu'il était chanoine de Saint-Quentin, chanoine de Paris, de Chartres et du Mans. Il lui donne encore deux prieurés et ajoute qu'il fut chambellan de cinq rois, en commençant par François I^{er}.

(3) Mémoires de l'Amiral, f° 184.

Coligny continua de s'avancer avec précaution vers Saint-Quentin, en faisant éclairer sa troupe par cinquante cavaliers de gendarmerie et de bons guides. La route s'accomplit sans obstacles pour lui, car il pénétra avec les trois-quarts de sa gendarmerie dans Saint-Quentin, une heure après minuit; mais, des deux bandes de gens de pied avec lesquelles il était parti de Ham, à peine s'il entra avec lui cent vingt hommes conduits par le lieutenant du capitaine Rambouillet. Les uns, par suite d'une alarme, avaient perdu route dans le milieu de la nuit, d'autres étaient restés en arrière, faute de bonne volonté. Le restant des deux compagnies ne put entrer que le lendemain à Saint-Quentin, conduit par le capitaine Saint-André, qui s'était égaré pendant la nuit. En somme, ces deux bandes formaient en tout environ 250 hommes. Le faible secours d'hommes que l'amiral venait d'introduire dans les murs de la ville investie, eut été bien insuffisant, si cet habile général n'y fût entré lui-même; mais sa présence donna aux assiégés un secours moral, qui ranima ceux qui chancelaient et ajouta à l'ardeur de ceux qui ne manquaient pas de courage.

Coligny, dès son arrivée, passa en revue tous les gens de guerre qui se trouvaient dans la place. Il fut peu satisfait de les voir en si petit nombre et quelques-uns en *si piètre équipage*. De Breuil, gouverneur de la ville, lui fit un récit fidèle des événements de la journée précédente. L'amiral se transporta avec lui sur le théâtre du combat, dans le faubourg d'Isle. Là, il visita la vieille muraille, étudiant les lieux et le boulevard que les espagnols avaient pris la veille; et de cet examen il résulta pour lui la conviction qu'il importait, pour le salut de la ville, d'occuper le faubourg d'Isle le plus long-temps possible. C'est dans cette pensée qu'il proposa aux capitaines qui l'accompagnaient de faire une sortie, à la nuit tombante, afin d'incendier les maisons voisines des murs d'où les espagnols incommodaient continuellement les soldats qui gardaient les remparts, et de chercher à reprendre le boulevard aux assiégeants. Si on réussissait, on pourrait alors creuser une tranchée en avant de la vieille muraille, pour la couvrir par un masque et garantir ses courtines des feux de l'assiégeant. En attendant, il donna l'ordre d'ouvrir à chaque flanc du rempart une embrasure dans laquelle on plaça deux pièces de

canon. L'absence de l'ennemi, vis-à-vis la partie sud-ouest du rempart du faubourg d'Isle, lui permit de faire creuser une tranchée en avant de cette courtine, dominée par plusieurs points élevés du haut faubourg. Cette muraille avait d'autant plus besoin d'être fortifiée qu'une brèche pouvait y être ouverte en moins d'une heure, et qu'il n'y aurait pas eu d'homme assez hardi pour la défendre, parce que tous les points extérieurs étaient plus élevés que le rempart.

Après ces premiers ordres donnés au plus pressé, Coligny fit inviter les officiers municipaux de la commune à s'assembler à l'Hôtel-de-Ville avec les notables de chaque métier (1).

Là, il les harangua et chercha à leur inspirer confiance dans l'issue du siège. La sûreté de la ville n'était pas, selon lui, menacée sérieusement en face de ses moyens de défense et du courage des citoyens. Ces paroles, qui faisaient vibrer les cœurs Saint-Quentinois, provoquèrent d'unanimes témoignages d'assentiment.

Il formula ensuite diverses demandes à l'assemblée, l'invitant à faire le recensement des hommes valides qui se trouvaient dans

(1) Le corps de ville de Saint-Quentin, en 1537, était composé de vingt-cinq officiers, savoir : le maire en charge, le maire sortant, onze jurés et douze échevins. Le maire et les jurés, primitivement officiers de la commune, faisaient anciennement un corps distinct et séparé de celui des échevins, officiers de la justice du comte. Mais ces deux corps avaient été réunis en un seul par la charte du roi Jean, de juillet 1362 (A), et depuis ils avaient exercé ensemble la juridiction criminelle de police et de voirie. Ces magistrats élisaient et créaient eux-mêmes leurs successeurs, qu'ils prenaient parmi les bourgeois, marchands et habitants de Saint-Quentin, d'après les anciens usages émanés de leur charte, et plus particulièrement par suite d'un arrêt du parlement, du 16 décembre 1333, et d'une charte de Charles VI, de 1412.

L'élection avait lieu chaque année, le jeudi d'avant la saint Jean-Baptiste. Le corps de ville, après s'être constitué, élisait ensuite le maire, l'argentier (trésorier), le greffier, les quartieriers, les commis aux clefs des coffres de la commune, les commis aux ouvrages, les commis aux pauvres, les commis aux bourgeois, les commis à l'artillerie, les commis au guet, les commis aux gens de guerre, le maire d'étape, et tous les esgardeurs des différents corps de métiers.

(A) Coll., tome II, n° 438.

la ville ; de s'enquérir s'ils avaient des armes, s'ils étaient en état d'en faire usage ; il demanda l'établissement d'un rôle d'inscription pour les manœuvres et les femmes en état de travailler aux terrassements ; la recherche des outils, hottes, pelles, paniers, pics et hoyaux, leur mise en dépôt à l'Hôtel-de-Ville pour, en cas de besoin, les avoir plus tôt sous la main ; d'avertir et de tenir constamment prêts un grand nombre d'ouvriers d'état et d'artisans en état de réparer les mors. Puis, présumant qu'il devait y avoir dans la ville un grand nombre de bouches à nourrir, il réclama un état de tous les grains, vins, bétail et provisions de toute espèce qu'on rechercherait dans les maisons, afin d'établir un peu d'ordre dans la consommation et d'éviter ainsi le gaspillage. Enfin, il demanda, non-seulement un état exact de l'artillerie, mais encore de la quantité de poudre et boulets, et du nombre d'hommes qui faisaient le service des pièces.

L'amiral, qui n'avait vu dans la ville que deux moulins, un moulin à vent, situé près la Tour-Rouge, au bout de la rue du Billon, et un moulin à eau, près la chaussée, dans le bas du faubourg d'Isle, sur la rivière de Somme, exprima la crainte qu'il n'y eût pas assez de ces deux usines pour moudre la quantité de blé nécessaire à l'alimentation des assiégés ; mais il fut rassuré par les échevins qui lui donnèrent l'assurance qu'il y avait dans la ville quinze ou seize moulins à bras qu'on pouvait facilement faire travailler nuit et jour avec des chevaux. Après avoir fait prendre note de toutes les questions dont il sollicitait la réponse, il organisa le logement des compagnies, suivant la division de la ville, en quatre quartiers qu'il subdivisa en seize parties, en préposant à leur surveillance seize bourgeois. Postérieurement il leur adjoignit seize officiers. La troupe fut ensuite répartie à la garde des murs conjointement avec les milices bourgeoises, chacun dans ses quartiers respectifs. L'échevinage se constitua immédiatement en permanence, afin de pouvoir satisfaire plus promptement aux réquisitions de toute nature qu'il aurait à lui adresser. L'amiral présenta au corps de ville les gentilshommes qu'il avait autour de lui, prévenant les officiers municipaux qu'il s'en servirait, pour le service, dans les rapports qu'il aurait avec eux. Le capitaine Languetot fut nommé surintendant de l'artillerie, et, pour que sa surveillance fût plus efficace, on mit à sa

disposition dix gens d'armes. On leur assigna mission de vérifier, auprès des canoniers qui faisaient le service des pièces, de la quantité de poudre employée chaque jour et de veiller à ce qu'elle fût toujours placée à l'abri de tout danger.

Coligny laissa l'assemblée bien disposée et se retira dans la maison du gouverneur, rue de la Monnaie. Là, il rassembla les officiers de toutes les compagnies de la garnison, et après les avoir informés des motifs puissants qui l'avaient déterminé à venir s'enfermer dans Saint-Quentin pour être à même de veiller plus efficacement à la défense de cette place si importante au salut de la France, il leur raconta les détails de l'entrevue qu'il venait d'avoir avec les représentants de la commune, les ordres qu'il leur avait donnés, et le bon esprit dont ils paraissent tous être animés. Chaque capitaine, tant de cavalerie que d'infanterie, fut appelé à fournir le rôle de sa compagnie; on put ainsi connaître l'état des forces dont on pouvait disposer et prendre en même temps les précautions nécessaires à leur alimentation.

Après ces premiers soins, l'amiral, accompagné de tous ses officiers, fit le tour des murs de l'enceinte, examinant les moyens de défense de la place et statuant sur les travaux les plus urgents, soit pour la réparation des remparts, soit pour la défense de ses parties faibles. Dans cette visite, Coligny accueillit les avis qui lui furent donnés de toutes parts, obtempérant de préférence aux observations des gens de guerre qui avaient déjà combattu dans des sièges précédents. On combla à la hâte toutes les excavations et les fossés intérieurs rapprochés des murs, on aplani les élévations qui pouvaient offrir un couvert, on raffermi les parapets, on les garnit de fascines; on répara les rampes, on crenela les murailles et les tours en beaucoup d'endroits, on commença à élever des plates-formes destinées à un armement plus considérable.

En parcourant les remparts, il remarqua, près la porte Saint-Jean, à peu de distance des murs, un grand pombre de jardins remplis d'arbres fruitiers et entourés de haies élevées, touffues, plantées jusqu'au bord du fossé, qui pouvaient fournir à l'ennemi un couvert pour approcher des remparts; on envoya chercher en toute hâte les charpentiers, mis en réquisition dans la ville, pour raser ces arbres et ces haies. On utilisa ces abattis en faisant des fascines.

Avant de quitter les officiers qui l'avaient accompagné dans la visite des remparts, il donna des instructions spéciales à MM. de Jarnac, de Théligny et de Luzarches, chargés d'exécuter la sortie du faubourg d'Isle, d'incendier les maisons nuisibles à la défense de la vieille muraille, en cherchant à reprendre le boulevard. Puis il monta au clocher de la collégiale pour mieux se rendre compte, de ce point élevé, de l'investissement de la place et de la position des postes de l'armée espagnole. Vaulpergues, qu'il comptait envoyer au Connétable pour obtenir un renfort de troupes, tandis qu'il était encore possible de ravitailler la place, l'accompagna et ils étudièrent de concert l'itinéraire du secours à introduire par les passages les plus dégarnis des postes ennemis. Le chemin de Savy, débouchant près d'une colline garnie de vignes, non loin de la chapelle d'Épargnemaille, parut l'endroit le plus favorable pour faire arriver les troupes à couvert à peu de distance de la place : le capitaine Saint-André était entré par là un plein jour, on pouvait encore mieux profiter de ce chemin par une nuit obscure.

Vers la fin de la journée (3 août), les assiégés sortirent en armes du faubourg d'Isle et ils engagèrent une fusillade si vive avec les espagnols pris à l'improviste, qu'ils parvinrent à mettre le feu à quelques maisons situées entre la vieille muraille et le boulevard ; mais, bientôt chargés avec furie par les bandes nombreuses de Carondelet, ils plièrent et se retirèrent vers la porte du faubourg d'Isle, suivis de si près par les espagnols qu'on courut risque de les laisser entrer péle-mêle dans l'enceinte. Malheureusement les maisons incendiées ne furent pas celles qui pouvaient causer le plus de dommages aux assiégés. Cependant l'espagnol n'avait pu empêcher qu'on lui brûlât, dans cette sortie, un tapeçu par où l'entrée du boulevard était plus facile ; car il ne restait qu'une petite porte qu'on pouvait facilement forcer, et, du boulevard, pour pénétrer dans le faubourg, il n'y avait qu'une muraille de 2 mètres 50 centimètres à 3 mètres, ouverte par deux brèches servant au transport de la terre destinée aux plates-formes de l'artillerie. Ces brèches n'étaient bouchées que par des claies et quelques balles de laine (1).

(1) *Récit du siège*. M. S. Bibliothèque de Saint-Quentin.

Cette tentative infructueuse découragea quelques capitaines, qui conseillèrent à l'amiral de ne pas s'obstiner à défendre plus long-temps le faubourg d'Isle. Il n'était pas, selon eux, très-difficile à l'ennemi de surprendre la garnison du faubourg en la tournant par des passages ouverts des deux côtés de la vieille muraille, dans les marais de la Somme ; si on voulait secourir le faubourg, on courrait risque de perdre la ville avec le faubourg. On devait plutôt chercher, avec une garnison peu nombreuse, à ménager ses ressources et à ne pas les sacrifier ainsi, puisque, dans la dernière sortie, quinze des meilleurs soldats, parmi lesquels était le capitaine Saint-Audré, avaient été mis hors de combat.

L'amiral, tout en appréciant la force de ces observations, déclara qu'il n'évacuerait le faubourg d'Isle qu'à la dernière extrémité ; et, pour prouver sa volonté bien arrêtée, il mit, pendant la nuit du 3 au 4 août, la plus grande activité à faire creuser la tranchée vis-à-vis de la vieille muraille, tant pour donner le change à l'ennemi sur ses desseins, que pour ajouter aux moyens de défense du faubourg d'Isle. Les sentinelles furent doublées le long des marais, afin de ne pas être surpris par là.

Le lendemain, excité par le mauvais succès même du combat de la veille, Cofigny crut devoir proposer de faire une nouvelle sortie ; il exposa à son conseil que l'ennemi n'ignorait pas qu'il était entré du secours dans la place, mais qu'il ne pouvait en apprécier l'importance, qu'il était donc nécessaire de lui en imposer et de faire diversion par une sortie exécutée sur un autre point de la ville. Il signala en avant de Remicourt un poste d'espagnols isolé, qu'il était facile de surprendre avec trente ou quarante cavaliers de gendarmerie, et, selon la tournure que prendrait cette attaque, et la défense plus ou moins énergique des espagnols, on pourrait pressentir quelles mesures on aurait à prendre pour l'avenir. Cette sortie ne devait pas être l'occasion d'une victoire, mais servir d'essai et de point de comparaison pour les sorties qu'on voudrait tenter ultérieurement.

L'exécution de ce projet (4 août), fut confiée à la compagnie du dauphin. Théligny, qui en était le lieutenant, fut chargé de la diriger, et, suivant les instructions de l'amiral, de mettre à la tête du détachement un homme prudent et capable. Malheureusement,

cette sortie eut encore une plus mauvaise issue que celle de la veille : les premiers gendarmes envoyés en éclaireurs contre le poste espagnol, exécutèrent maladroitement la charge, et Théligny, voulant réparer leur faute, monta le premier cheval venu et courut au galop pour les rappeler ; mais assailli lui-même par les espagnols, il fut jeté par terre et laissé sur place, criblé de blessures. De Cuisieux, placé à cent pas de là, près du moulin de la Couture, avec cinquante ou soixante chevaux, ne vit pas la chute du brave lieutenant, que lui dérobaient un petit monticule, et reentra en ville sans avoir délivré Théligny.

Quelle fut la surprise de l'amiral, qui, accablé de fatigues et de veilles, était allé se reposer, lorsque, réveillé en sursaut par de Jarnac et de Luzarches, il apprit ces fâcheuses nouvelles ? Courir en toute hâte à la porte Saint-Jean (1), commander à la troupe de monter à cheval pour aller reprendre Théligny *mort ou vivant*, fut pour lui l'affaire d'un moment. Mais, sur le point de sortir, un soldat de la garnison, qui connaissait parfaitement les lieux, s'offrit d'exécuter seul cette commission ; en effet, il ne tarda pas à revenir, rapportant, à l'aide de quelques compagnons, Théligny, navré de profondes blessures en tant de parties du corps, qu'on s'attendait à lui voir rendre l'esprit. Ce malheureux officier n'eut pas plutôt aperçu l'amiral qu'il le pria de lui pardonner d'avoir enfreint ses ordres. Coligny, pour toute réponse, le serra dans ses bras, en lui disant : « *C'est à Dieu qu'il faut demander pardon !* » On transporta le blessé dans son logis, où il expira quelque temps après. Ce jeune homme, dont on avait pu apprécier le courage et la belle conduite, depuis le commencement du siège, fut universellement regretté par les chefs et par les soldats de sa compagnie. On blâma la conduite de Cuisieux qui, à la tête de soixante chevaux, et n'étant pas à cent pas de l'action, avait laissé charger et massacrer presque sous ses yeux l'infortuné lieutenant avec ses coreurs, attaqués par dix-huit ou vingt espagnols seulement (2).

(1) M. S. Bibliothèque de Saint-Quentin, n° 36.

(2) Théligny, qui meurt ici, était un gentilhomme de la Rouergue. C'est à tort que quelques auteurs l'ont confondu avec Théligny, le gendre de l'amiral, tué à la Saint-Barthélemy.

Le maieur de la ville, Varlet de Gibercourt, homme d'une organisation d'élite, avait introduit, depuis deux jours, un peu d'ordre dans la consommation des vivres. Une surveillance rigoureuse, organisée dans les subdivisions de quartiers, ne laissait prise à aucun désordre, à aucun gaspillage; le logement des gens de guerre, réparti le plus régulièrement possible entre les habitants. Chacun, bourgeois ou soldat, devait se tenir dans le quartier qui lui avait été assigné (1). Les rues, obstruées d'immondices, provenant des bestiaux amenés par les gens de la campagne, furent nettoyées et débarrassées chaque jour dans un intérêt bien entendu de salubrité; tous les fours, les puits, les citernes garantis des projectiles par des blindages. On avait affecté à l'usage d'hôpitaux, les établissements de charité de la ville les plus éloignés de l'attaque des assiégeants, et on avait abandonné les églises et les édifices publics pour asile aux gens de la banlieue qui s'étaient réfugiés dans la ville.

Habitants et soldats rivalisaient de zèle pour établir des plates-formes afin d'y placer les pièces en batterie. Des chariots transportaient continuellement des gabions et des palissades; on élevait des parapets sur tous les points les plus découverts du mur de l'enceinte.

L'état des vivres réclamé par l'amiral venait d'être terminé; mais la visite faite par les échevins et jurés, peut-être un peu superficiellement, surtout à l'endroit des communautés religieuses,

(2) La ville était, lors du siège, divisée en quatre quartiers, chacun sous la garde d'un quartierier, bourgeois élu, chargé de surveiller les étrangers, de tenir la main aux ordonnances de police arrêtées par le corps de ville, et, en temps de guerre ou de trouble, de faire faire bon guet et garde sur les remparts, aux portes de la ville et par les rues.

1° *Le quartier Saint-Thomas* s'étendait depuis la porte Saint-Martin jusqu'à la porte d'Isle.

2° *Le quartier Sainte-Pécinne*, depuis la porte d'Isle jusqu'à la porte de Remicourt.

3° *Le quartier Saint-André*, depuis la porte de Remicourt jusqu'à la porte Saint-Jean

3° *Le quartier Sainte-Marguerite*, depuis la porte Saint-Jean jusqu'à la porte Pontholle (Saint-Martin).

n'avait constaté qu'une quantité de vivres suffisante à la nourriture de tous les assiégés pendant trois semaines. Coligny, s'alarmant de ce résultat, s'imagina que la recherche n'avait pas été faite avec toute la rigueur et l'exactitude nécessaire : il chargea donc quelques hommes d'armes de sa compagnie de recommencer le travail. Ceux-ci, pour entrer dans les vues de leur chef, procédèrent à cette visite avec tout le rigorisme des gens de guerre et fournirent peu de temps après un état de vivres qui devait suffire, au dire de Coligny, à l'alimentation des assiégés pendant trois mois (1). Dans ce nouvel état de vivres furent comprises les viandes tuées ou salées provenant des bestiaux amenés en ville par les gens de la banlieue.

(1) Coligny dit, f^o 203 : « *Et de ma part je sollicitais ceux de la ville, à toutes heures, pour savoir quelle quantité de tous vivres ils trouvaient, et pour satisfaire sur les articles que je leur avais baillés pour mémoire. Enfn. ils me baillèrent un état desdits vivres, que je trouve vai bien petit, car, à vivre assez étroitement, à peine en pouvais-je avoir pour trois semaines, et pour ce que je me doutais bien que cette recherche n'avait pas été bien faite, je donnai charge à un homme d'armes de ma compagnie de l'aller faire de nouveau... et s'acquitta si bien de sa charge, qu'au lieu que ceux de la ville ne m'avaient donné connaissance des vivres que pour trois semaines, il s'en trouva pour plus de trois mois, et s'y découvrit tous les jours quelque chose de nouveau.* »

La différence signalée par l'amiral, entre l'état de vivres fait par les bourgeois et celui dressé par les hommes d'armes de sa compagnie, ne provient-elle pas de ce que d'un côté on aurait compté nourrir tous les habitants et soldats renfermés dans la ville, tandis que de l'autre on n'aurait apprécié cette alimentation que déduction faite des bouches inutiles ? En adoptant cette idée, on pourrait ainsi justifier la conduite de Coligny, qui, quelques jours après ce recensement (les 8 et 10 août), expulsait de la ville, en deux fois, 1,500 bouches ; « car, disait-il (f^o 67), il fallait les expulser ou les faire mourir de faim. » Comment qualifier cette conduite de l'amiral envers des pauvres habitants, si l'état de vivres fabriqué par ses soldats eût été exact pour toute la population, et s'il eût eu réellement des vivres pour nourrir tous les assiégés pendant plus de trois mois ? Nous aimons mieux croire à son exagération que d'accuser Coligny de cette cruauté.

Le conseil de la ville, constitué en permanence depuis le commencement du siège, avait obtempéré aux communications et aux demandes de l'amiral. Malheureusement, ce général, qui, malgré ses hautes qualités, n'était pas à l'abri des préjugés des gens de guerre, manqua souvent de confiance envers l'échevinage (1). Ce fut là la cause de la froideur que ce corps lui témoigna dans certains moments, et s'il n'obtint pas toujours des magistrats de la commune tout le concours qu'il aurait pu en exiger, il ne doit en accuser que sa conduite hautaine, peu communicative envers ces citoyens dévoués qu'il avait déjà découragés.

Chaque jour l'ennemi resserrait de plus près le cercle qu'il avait tracé autour de la ville. Une reconnaissance des ouvrages de la place avait été faite par les assiégeants, et le duc de Savoie et son conseil avaient décidé qu'on attaquerait l'enceinte par deux points principaux : la courtine du *Vieux-Marché* et celle de *Remicourt*. Ces deux points étant arrêtés, on avait commencé à établir une contre-batterie sur les hauteurs de *Florimont* (2) et une batterie de brèche vis-à-vis la courtine du *Vieux-Marché* pour battre le revêtement de l'enceinte. Mais le projet fut abandonné presque aussitôt qu'il avait reçu un commencement d'exécution, parce que les assiégeants s'aperçurent que la batterie de

(1) Coligny dit, f.° 211 : « Et pour gratifier ceux de la ville, j'allais ordinairement en leur hôtel-de-ville, où je faisais assembler les principaux, et là je résolvais des choses que je voulais bien qu'ils süssent. Je ne dois pas omettre sur ce propos, que je ne vis jamais de son état un plus affectionné ni plus diligent serviteur, qu'était le mateur de la ville, nommé Gibercourt, tant pour le service du roi que pour le bien et conservation de la ville; mais il n'y en avait point d'autres qui le secourussent. »

La réserve des officiers municipaux prend sa source dans la conduite même de l'amiral à leur égard, puisqu'il ne disait à ceux de la ville que ce qu'il voulait bien qu'ils süssent. C'est à cette méfiance qu'il faut attribuer le découragement des officiers municipaux.

(2) Florimont était situé sur la hauteur où est maintenant *la rue de l'Enfer*, ainsi nommée depuis à cause du feu d'enfer fait en 1557 contre la ville par l'artillerie flamande qui y était placée.

brèche de la courtine du Vieux-Marché était placée sous le feu de la plate forme Saint - Jean , formant bastion en avant de la ligne des murs de l'enceinte.

L'attaque de la courtine de Remicourt n'offrait pas ce désavantage à l'artillerie espagnole, car les murs de la ville, dans la partie nord-est, formaient presque une ligne droite depuis la Tour-Rouge jusqu'à la Tour - à - l'Eau , et les batteries n'avaient pas à redouter, de ce côté, les feux plongeants et obliques des assiégés. La muraille qui livrait son escarpe vue jusqu'au pied, n'était pas même garnie de plates-formes pour y placer de l'artillerie ; ce ne fut qu'à force de travaux et de peines que , dans la suite , on y improvisa quelques buttes pour y loger des pièces de canon fort exposées. C'est donc contre la partie du mur qui fait face à Remicourt que l'assiégeant dirigea les travaux principaux du siège. Il ouvrit une première tranchée de contrevallation pour envelopper les murs de la place depuis la porte Saint-Jean jusqu'à la Somme, et, dans ce fossé circulaire , il établit trois chemins couverts dont les travaux furent dirigés pour arriver à la contrescarpe par trois points : à la *Tour-à-l'Eau*, à la *Tour de Remicourt*, à la *Tour-Rouge*. Les arbres, qu'on n'avait pas entièrement abattus de ce côté, protégèrent long-temps les travaux des mineurs.

La défense des assiégés ne pouvait se prolonger avec succès qu'en faisant entrer promptement dans la place un grand nombre d'arquebusiers. Aussi, Coligny, dès son arrivée dans Saint-Quentin , envisageant la difficulté de soutenir un siège long et meurtrier avec une aussi faible garnison, avait envoyé immédiatement Vaulpergues à La Fère, vers le Connétable, pour en obtenir des secours. Montmorency avait remis au maréchal Saint-André 400 hommes d'armes, un gros de cavalerie légère commandée par le duc d'Enghien et huit ou dix enseignes de fantassins sous les ordres du colonel d'Andelot, beau-frère de Coligny. Ces trois capitaines avaient pris le chemin de Ham, présumant qu'il serait plus facile de jeter des troupes dans Saint-Quentin par le faubourg de Ponthoille, dont les abords étaient garnis de postes moins nombreux, puisque un grand espace avait été réservé de côté pour le campement de l'armée anglaise qu'on attendait d'un moment à l'autre.

Les capitaines français avaient le projet de faire faire, sur un point éloigné, une fausse attaque par la cavalerie pendant que d'Andelot, bien guidé, percerait jusqu'à Saint-Quentin avec 4,000 hommes de pied, en arrivant par le chemin de Savy jusqu'au faubourg de Ponthoille. Ce plan, bien conçu, échoua malheureusement par la trahison de quelques chevaliers-légers anglais au service de la France qui, s'étant écartés du reste de la troupe, passèrent à l'ennemi, et lui découvrirent ce qu'ils savaient des projets de l'armée française (1). L'espagnol ne perdit pas de temps, et, lorsque d'Andelot se présenta, les chemins de Savy et de Ham étaient coupés dans la vallée de Raulcourt et de Saint-Phal par de larges fossés flanqués de barricades et garnis des meilleurs arquebusiers espagnols. Les français, reçus par une vive fusillade qui les atteignait de tous côtés, essayèrent, mais en vain, de franchir ce mur de feu pour pénétrer jusqu'à la ville. Les uns furent tués ou faits prisonniers; le plus grand nombre battit en retraite avec d'Andelot. Le jour même de cette entreprise (8 août), malheureusement avortée, l'armée anglaise, forte de 12,000 hommes et d'une nombreuse artillerie, vint, sous les ordres de Pembroke, Clinton et Grey, se joindre à l'armée espagnole. Ils placèrent leurs tentes dans l'espace réservé entre Raulcourt, où était la bande du duc de Savoie, et Florimont, où campait celle du duc d'Egmont.

La défaite de d'Andelot, coïncidant avec l'arrivée de l'armée anglaise, apporta un abatement presque général chez les assiégés; mais bientôt le danger même excita leur courage; on sentit de toutes parts la nécessité de déployer de l'énergie, d'organiser la résistance, et, soldats et habitants se multiplièrent pour faire face à l'ennemi, qui resserrait la ville de plus en plus. Un grand nombre d'hommes des villages voisins s'étaient réfugiés dans la ville pour se mettre à l'abri des pilleries de l'espagnol: on chercha à utiliser ces forces vives, dressées au rude métier de la guerre

(1) Quelques auteurs allèguent, pour la justification de ces chevaliers, qu'ils furent arrêtés fortuitement par les espagnols, et qu'ils ne découvrirent la marche de l'armée française que sur le point d'être pendus.

par ces temps d'invasion. Deux gentilshommes des environs, de Caulaincourt (1) et d'Amerval, venus pour contribuer de leur personne à la défense de Saint-Quentin, arborèrent chacun une enseigne, et, le jour même, on enrôla plus de 220 hommes, assez bien armés et équipés. Coligny, qui les passa en revue sur la grand'place de l'Hôtel-de-Ville, leur fit donner à chacun un écu et les logea dans le quartier de Montescourt (2), comme il avait fait des autres compagnies; puis il leur assigna une place voisine de ce quartier, dans le service des remparts.

Après cet enrôlement, l'amiral chercha à tirer parti, pour les travaux de terrassements, des autres gens de campagne non armés et qui s'étaient réfugiés dans la ville.

Les invalides et tous ceux qui ne voulurent pas accepter le travail, furent prévenus de se trouver une heure avant la nuit à la porte de Ham, pour sortir de la ville. Le soir, plus de sept cents personnes de tout âge et de tout sexe quittèrent la ville. Ces malheureux furent horriblement maltraités en traversant les lignes anglaises et espagnoles. Déplorable mesure, et qui nous parait d'autant plus cruelle de la part de Coligny, qu'il a dit lui-même précédemment qu'il y avait dans la ville des vivres pour trois mois! Or, n'est-ce pas le cas, si le fait était vrai, de l'accuser de cruauté, et, s'il était faux, de prétendre que l'état des vivres qu'il avait fait faire par ses soldats était exagéré et moins véridique que celui fait par les délégués de la commune?

Pendant la nuit du 8 au 9 août, les espagnols approchèrent leur batterie de brèche vis-à-vis la partie avancée de la vieille muraille

(1) Jean V de Caulaincourt, marié le 4 août 1531, à Françoise du Biez, fille de Jean, baron de Nielle, sénéchal et gouverneur du Boulonnais. Il était protestant. Pour récompense de ses services dans Saint-Quentin assiégé, le roi Henri II, par ses patentes du 19 novembre 1557, lui accorda la franchise d'entrée et de sortie du royaume, des blés, vins et autres marchandises non prohibées, pour tout faire mener par terre, par mer et eaux douces dans les Pays-Bas du roi d'Espagne. Elle a duré dans la maison de Caulaincourt jusqu'à sa suppression, en 1725. Elle comprenait jusque 4,000 pièces de vin qu'elle pouvait transporter.

(2) M. S. de l'hôtel-de-ville de Saint-Quentin.

du faubourg d'Isle. Coligny, averti de ce mouvement inusité qu'on avait d'abord pris pour des travaux de sepe, jugea le moment venu de se replier dans l'enceinte de la ville. Il donna des ordres pour l'enlèvement de l'artillerie, des boulets, des armes, outils, balles de laine, qui se trouvaient encore dans le faubourg ; on ramena le tout dans la ville, puis on remplit de matières inflammables toutes les maisons du bas-faubourg dont les habitants s'étaient retirés successivement depuis le commencement du siège, emportant dans la ville leurs effets les plus précieux. On doit reconnaître ici que l'amiral avait agi avec prudence en n'évacuant pas le faubourg le 5 août, comme le demandaient ses officiers, puisqu'il avait retardé de cinq jours les travaux du siège sans perdre un seul homme.

Une demi-heure après la pointe du jour, le canon espagnol commença à tirer à grande volée contre la vieille muraille du bas-faubourg. L'amiral fit alors seulement replier ses troupes en bon ordre vers la porte d'Isle, et mettre le feu à toutes les maisons abandonnées. On chargea spécialement de ce soin un artificier écossais de la compagnie du comte de Harau ; cet ordre fut si bien exécuté qu'en un instant tout le faubourg fut en flammes, depuis l'église de Saint-Eloi jusqu'à celle de Saint-Pierre-au-Canal. Il n'y eut que l'abbaye de Saint-Quentin-en-l'Isle qui ne put être incendiée, malgré les précautions prises pour y faire prendre le feu (1).

(1) « Toutefois, cette abbaye fut garantie de sa ruine pour ce coup ;
» car, encore que toutes les maisons de ce faubourg eussent passé par
» les flammes, le feu ne put prendre aux bâtimens de ce monastère,
» encore qu'on eût pris peine à y préparer tout ce qui était nécessaire
» pour ce sujet et qu'on eût amorcé tous les endroits plus propres et
» plus faciles à s'enflammer. Mais pourtant la conservation ne fut pas
» de longue durée ; car les ennemis s'étant rendus incontinent maîtres
» de ce faubourg, ils se saisirent aussitôt de cette abbaye où ils se
» logèrent, y faisant tout ce qu'ils jugèrent leur pouvoir servir, pour de
» là battre et incommoder les assiégés dedans la ville, jusque-là que
» j'ai ouï dire qu'ils y firent une plate-forme sur les plus hauts bâti-
» mens, afin d'y placer quelques pièces d'artillerie pour battre le flanc
» tout le long des remparts. »

On mura à l'instant même la porte d'Isle, placée entre deux tours, pendant que Coligny surveillait ce travail pour intercepter toute communication avec l'extérieur. Un habitant du quartier, déjà âgé, crut devoir l'avertir qu'il savait par tradition qu'un ancien dépôt de poudres existait dans les tours placées de chaque côté de la porte d'Isle. Le capitaine Languetot, chargé de la visite des munitions, n'avait sans doute pas porté ses recherches de ce côté, faute d'indication suffisante (1). On força les serrures rouillées des portes dont les clés étaient perdues depuis longtemps, et on trouva en effet une assez grande quantité de poudres renfermées dans des caques; mais le bois en était si vermoulu qu'il tombait en poussière dès qu'on y portait la main, et qu'il était impossible de transporter la poudre autrement que dans des draps. Coligny ordonna de débarrasser ces poudres; mais soit qu'il n'eût pas indiqué les précautions de sûreté indispensables pour un travail si dangereux, exécuté au milieu d'une confusion inévitable dans un pareil moment, soit qu'une étincelle des maisons qui

(1) Coligny dit dans son récit, p. 206 : « Après que j'eus retiré tous » les gens de guerre du faubourg d'Isle, je fis commencer à réparer » la porte de ce côté. Environ une demi-heure après que j'eus com- » mencé d'y travailler, il vint un homme de la ville me dire qu'il serait » bon de faire ôter quelque quantité de poudre à canon qui était dans » deux tours qui étaient à côté de ladite porte, dont il n'avait jamais été » parlé auparavant même au capitaine Languetot, auquel j'avais donné » charge de les visiter toutes et les endroits où il y en avait. Je fis in- » continent lever les serrures des portes, parce que les clés ne s'en trou- » vaient point, » etc.

Il est évident que ce dépôt de poudres était là oublié depuis longtemps, puisque les caques qui contenaient cette poudre tombaient en poussière lorsqu'on les touchait, et qu'on fut obligé d'employer des draps pour la transporter. Si on ajoute que les clés des deux portes étaient perdues, on ne peut conclure que les officiers municipaux avaient connaissance de ce dépôt, mais plutôt qu'un ancien habitant du quartier, instruit par tradition, en avait donné bénévolement avis à l'amiral. Les bourgeois n'avaient aucun intérêt à cacher ce dépôt à Coligny, et si on peut les accuser d'oubli dans un pareil moment, on doit bien autant s'en prendre à la négligence du capitaine Languetot, chargé spécialement de la visite de tous les magasins à poudres et munitions.

brûlaient encore dans le faubourg , à peu de distance , ait été portée jusque-là , soit enfin qu'un boulet , lancé par les canons espagnols , ait été jeté par-dessus la porte d'Isle , le feu prit aux poudres et fit sauter une des deux tours . Cet accident occasionna une ouverture si large , que vingt-cinq soldats pouvaient y entrer de front.

L'amiral , qui était en ce moment à la Tour-à-l'Eau , accourut en toute hâte et se plaça sur la brèche avec les soldats et les habitants qui se trouvaient là . Heureusement que la flamme de l'incendie du faubourg d'Isle , parvenue à son plus grand développement , formait alors une immense colonne de feu et de fumées , interceptant pour ainsi dire toute communication avec la ville , car plus d'une demi-heure s'écoula avant que l'amiral eût pu réunir sur la brèche les soldats qu'on avait retirés du faubourg , et qui étaient allés *se repaître et se rafraîchir* . Les habitants et ouvriers , accourus de tous parts , mirent tant d'empressement qu'en moins de deux heures la brèche était fermée et presque aussi forte qu'avant l'événement . On perdit dans cet accident une quarantaine de personnes , parmi lesquelles étaient cinq officiers , que Coligny regretta beaucoup .

La mauvaise issue de la tentative de d'Andelot rendait tous les jours plus urgente , aux yeux de Coligny , la nécessité d'un secours ; il s'ingéniait à trouver les moyens de l'introduire dans Saint-Quentin . Dans cette pensée , il fit étudier les moyens de traverser le marais de Groenard , situé à peu de distance de Tourrival , pour ensuite gagner la Somme et la traverser dans la direction de l'Abbiette . On rendit le passage à peu près praticable au moyen de fascines et de planches jetées sur les tourbières . La troupe qu'on devait amener devait , au moyen de bateaux plats , traverser la Somme en biais , partant de la digue de Gauchy , aborder à la rive du côté du mur de la ville , pour gagner , à travers les marais , par le passage improvisé , la poterne de la première tour . Coligny donna immédiatement , par trois archers , avis de ce projet au Connétable à La Fère , en l'engageant à se procurer des bateaux plats , attendu qu'il n'avait à sa disposition que trois nacelles si petites qu'à peine pouvaient-elles contenir quatre hommes .

Le Connétable partit de La Fère le 8 août, et vint près du village d'Essigny-le-Grand, à la tête de 2,000 chevaux et 4,000 hommes d'infanterie, commandés par le capitaine Evard, mestre de camp. Là, après avoir mis son armée en bataille, il s'avança le plus près qu'il put des marais de la Somme, avec les capitaines les plus expérimentés de son armée, puis il fit étudier par trois officiers déguisés, parmi lesquels se trouvait le baron de Fumet, la position des espagnols et la distance qui séparait leurs avant-postes de la ville et de la rivière. Ceux-ci s'acquittèrent de leur commission avec beaucoup d'intelligence. Ils laissèrent derrière eux un poste avancé d'arquebusiers espagnols, logé dans le moulin de Gauchy, et quoique rencontrés plusieurs fois par des allemands au service de l'Espagne qui, dit Delafons, n'avaient *ni truchement, ni croix rouge ou blanche*, ils reconnurent, sans éveiller les soupçons des assiégeants, le marais de Gauchy, sondèrent les abords de la Somme, près l'Abbiette, et parvinrent ensuite à rejoindre le Connétable sans accident.

Sur le rapport unanime de ces trois officiers, et eu égard aux dispositions des avant-postes espagnols, on décida que le ravitaillement de Saint-Quentin, par ruse, était fort difficile, sinon impossible, et qu'il valait mieux tenter de l'effectuer à force ouverte.

Le Connétable fit donc rentrer ses troupes à La Fère et prit aussitôt les dispositions nécessaires pour secourir ouvertement la ville assiégée. Le 9 août, il rassembla à La Fère son infanterie, sa cavalerie et son artillerie (15 pièces), en même temps qu'il envoya l'ordre au maréchal Saint-André, qui se trouvait à Ham, de venir le joindre le 10 août, de bonne heure, sur le chemin de La Fère à Saint-Quentin (1).

(1) De Merges raconte dans ses mémoires un fait qui frappa les troupes, à leur départ de Ham, d'un sinistre présage. « Un grand chien noir se vint présenter devant elle, et étant sur le cul, se mist à hurler sans cesse, et quelque chose qu'on chassast le dict chien, il retournait toujours et continuoit ses hurlements : lors M. le comte, adressant la parole au dict sieur de la Capelle-Biron, lui dist : *Que vous semble de ceci, mon père ?* Qui luy répondit : *Parbleu, mon fils !* (car c'était son serment) *qu'il ne savait qu'en faire ; mais que c'était une musique malplaisante.* M. le Connétable répliquant, lui

III.

BATAILLE SAINT-LAURENT.

Pour l'intelligence de la bataille du 10 août et des opérations du siège, nous allons présenter ici le campement des troupes assiégeantes, espagnoles, anglaises et flamandes, tel qu'il est indiqué sur deux gravures des opérations du siège de Saint-Quentin, en 1557 (1). Nous ferons remarquer ici que la place assignée sur les gravures à chaque corps d'armée, diffère quelquefois de celle indiquée par Coligny, Héméré et Colliette ; mais nous sommes porté à croire plus exacte la position donnée aux corps assiégeants dans les gravures faites par des dessinateurs flamands, en l'honneur de Philippe II, que les indications des chefs de l'armée assiégeante.

Le gros de l'armée espagnole et allemande couvrait la plaine de Remicourt, depuis la route de Cambrai jusqu'à la rivière de Somme, c'est-à-dire l'espace qui s'étend sur le côté droit de la Somme, vis-à-vis les villages de Rouvroy, Morcourt, Remaucourt et Omissy. Le parc d'artillerie était placé entre l'arbre de Remicourt et la porte Saint-Jean, avec les munitions et boulets. Autour du faubourg Saint-Jean, vers Remicourt, on trouve les tentes du duc de Brunswick (Ernest), du duc de Brunswick (Henri), des comtes de Mansvelt, du marquis de Berghe, el conde de Rivagos, marques del Valle, Principe de Susmona, don Fernand de Gonzar, don Bernardino de Mendoza, el conde de Feria, l'évesq. d'Arras, co. de Chinchon, mons. de Bugincourt, mareschalle du camp, mons. de Bignecourt, marescial del campo, Lazarus de Zhwendy, mons. de Glasgeon, m. camp Carceris.

Au centre de la plaine, en arrière de Remicourt, le duc de

» dist : *Je croy, mon père, que nous allons fournir la comédie.* — Par-
» bien, *je le croy*, répondit-il ; et, se trouve la prophétie du dict sieur
» véritable ; car, le lendemain, la tragédie fut jouée. »

Mémoires de Merges, f° 250.

(1) Paris, bibliothèque nationale, section des manuscrits.

Savoie, le prince d'Orange, don Juan Maurique. Quand le roi Philippe II arriva au camp, le 12 août, c'est là qu'il campa, dans la tente du duc de Savoie, entouré des sommeillers de corps, de la cavalerie major et de ses archiers. Le duc de Savoie éleigna alors sa tente plus bas, vers la Somme, avec le mestre de camp Uquarret et le comte Megheim.

Enfin plus en arrière, vers Rouvroy, près le Moulin de Luvigny, appelé depuis *Moulin-Brûlé*, on trouve mons. de Bousu, mons. de Berlaymont, *il Camino di Mastères, l'amonition des vières, les moulins du camp, les chevaux de l'amonition et piounniers, les troupeaux et les bagages.*

Les flamands et wallons, commandés par le comte d'Egmont, avaient planté leurs tentes sur la hauteur de Cepy, vers Florimont et la chapelle d'Epargnemaille, en descendant vers Noiremont et Bagatelle; ou y voit indiqué le logement de Jorge van Holle. Vers la chaussée de Vermand, un camp indique Conrat van Pemelberch; à Raulcourt et près de la ferme de Saint-Prix, le comte de Euvestaing; en arrière du moulin de Raulcourt, la bande du duc de Savoie avec plusieurs autres; au-delà de Raulcourt, l'infanterie anglaise; à Gauchy, les chevaux anglais; à Dallon, le comte de Horne, mons. de Havrincourt; en arrière de Dallon, le comte de Swarsembourcq; sur la hauteur du faubourg d'Isle, une batterie des anglais; et dans le faubourg d'Isle même, deux batteries espagnoles de 8 canons super-étagés.

Le 10 août, toute l'armée française se trouvait réunie à Juasy, à six heures du matin, et, vers neuf heures, elle était parvenue sur les hauteurs de Gauchy, en vue de l'armée espagnole. Voici quelle était sa force : 900 gendarmes, 1000 cheval-légers et arquebusiers à cheval, 15 compagnies françaises et 22 compagnies allemandes d'infanterie (1); 15 pièces d'artillerie, dont six canons, quatre longues couleuvrines, trois moyennes et deux bâtardes. Le Connétable allait de compagnie en compagnie, disant à qui voulait l'entendre qu'il allait *montrer aux ennemis un tour de vieille guerre*; malheureusement il n'en fut pas

(1) Mémoires de Morgey, n° 255.

ainsi (1). Ce capitaine, avec une grande valeur, était dépourvu de tactique et de prévoyance ; il n'avait pas ce regard d'aigle, si précieux dans le poste élevé de général en chef, qui fait apprécier de suite la disposition des lieux, des armées, et en tire immédiatement parti, soit pour l'attaque, soit pour la retraite. Si on a bien étudié la position de Saint-Quentin, assise sur la rive droite de la Somme et celle des troupes assiégeantes qui l'entouraient, on a dû être frappé de cette circonstance que l'armée espagnole, anglaise et flamande était tout entière (sauf 14 enseignes) campée sur la rive droite autour de la ville et tout-à-fait séparée de l'armée française, maîtresse de la rive gauche. Un seul passage de communication existait entre les deux rives : la chaussée de Rouvroy, chaussée étroite et difficile. Tous les soins et les efforts du Connétable devaient être dirigés vers ce point, s'en emparer, l'intercepter ou l'occuper jusqu'après l'entrée dans Saint-Quentin des secours qu'il amenait. Il eût été certain de ne pas être inquiété pendant le ravitaillement, et n'eut pas couru les risques de faire écraser sa petite troupe par un corps d'armée trois fois plus nombreux. L'issue de la journée eut tourné tout à l'avantage des armées françaises, si le Connétable, après avoir culbuté les avant-postes espagnols et bloqué dans le faubourg d'Isle les 14 enseignes du capitaine Carondelet qui y étaient logés, eût envoyé de suite couper le passage de la Somme à Rouvroy ou le faire occuper par deux pièces de canon soutenues d'arquebusiers. C'était le seul passage praticable pour traverser la Somme et encore était-il si étroit et si difficile qu'on ne pouvait y faire marcher que trois

(1) Melvil, dans ses Mémoires, raconte que, quelques jours avant la bataille de Saint-Quentin, le Connétable, chassant avec Henri II auprès de Reims, fit rencontre d'une figure aussi extraordinaire que celle qui avait rendu fou le bon monarque Charles VI. Cette figure lui dit : *A toi, Montmorency, je t'annonce, au nom du Ciel, que dans trois jours toute ta gloire sera en poudre!* Attends, répondit le Connétable, ta mâchoire sera en canelle auparavant. A ces mots, il porta en effet un coup rudement asséné sur la tête du malheureux pèlerin, et s'en alla causer avec M. de Gonzague, duc de Nevers, comme si rien n'eût été.

hommes de front (1). Les armées espagnole, flamandes et anglaises, dont les camps s'étendaient sur la rive droite de la Somme à proximité de la ville, n'eussent pu traverser la Somme à proximité et s'opposer, en même temps, aux desseins de l'armée française, entièrement maîtresse de la rive gauche et pouvant ainsi opérer sa retraite en sûreté après avoir introduit sans obstacle un secours d'hommes dans St.-Quentin.

Au lieu de prendre ces précautions élémentaires et indispensables pour assurer, après le ravitaillement de St.-Quentin, la retraite de l'armée qu'il commandait, le général français, ne songeant qu'à l'attaque, culbuta les deux compagnies postées au moulin de Gauchy et bloqua dans le faubourg d'Isle les 14 enseignes espagnoles. Parvenu au bord de la Somme, vis-à-vis Raulcourt, il fit mettre en batterie, le long de la rive gauche, l'artillerie qu'il avait amenée, et bientôt on envoya, des hauteurs qui avoisinent l'Abbiette, des boulets qui, passant au-dessus de la Somme, vinrent jeter l'épouvante dans le camp du duc de Savoie, assis sur la hauteur de Raulcourt. Un archer des gardes du duc de Savoie, fait prisonnier le matin même, avait indiqué aux canonniers français la tente de ce prince, et les boulets de nos canonniers arrivèrent bientôt si près de cette tente, que Philibert ne prit pas le temps de se revêtir de ses armes pour l'abandonner. C'était assurément bien glorieux de faire fuir ce fameux capitaine devant les boulets français ; mais l'imprévoyance du Connétable devait, avant la fin de la journée, nous faire payer bien cher cette satisfaction d'amour-propre.

Les troupes destinées à être introduites dans la ville attendaient, rassemblées sur les bords de la Somme ; mais les six à sept bateaux plats, amenés par le Connétable pour faciliter le passage de la rivière, avaient été maladroitement placés à la queue de la colonne, ils n'arrivaient que lentement. On perdit encore un temps précieux à les décharger et à les mettre à flot. Enfin, lorsqu'ils furent prêts, l'empressement des soldats français pour s'y jeter fut si grand que les barques trop chargées s'envasèrent dans le limon de l'étang de l'Abbiette et occasionnèrent de nouveaux

(1) De Thou, vol. II, f° 512.

retards au passage des troupes. On fut un temps infini à **pouvoir** les dégager et les remettre à flot, et le passage ne put s'effectuer qu'avec des lenteurs et des peines incroyables. Les soldats débarqués sur l'autre bord, ne connaissant pas le passage dans le marais furent exposés dans leur précipitation, à tomber dans les fondrières tourbeuses de la Somme. Bon nombre s'enfoncèrent dans les boues mouvantes du marais ou se noyèrent dans les puisards.

Malgré tous les obstacles, il entra dans la ville, tant par la porterie de Tourrival que par la muraille même, au moyen d'échelles qu'on leur descendit, environ 450 soldats et canonniers (1), et plusieurs capitaines vaillants et expérimentés, parmi lesquels nous citerons d'Andelot, frère de l'amiral Coligny, qui ne lui cédait ni en courage, ni en habileté ; il arriva trempé des eaux fangeuses de la Somme dans lesquelles il s'était élancé ; le vicomte de Mont-Notre-Dame, les sieurs de la Cucus, de Nattas (2) de St-Remy, ingénieur-mineur fort instruit, qui avait contribué avec succès à la défense de Metz.

Pendant, le prince de Piémont, qui avait suivi tous les mouvements de l'armée française, s'aperçut de la faute commise par le Connétable, et, voulant en profiter et prendre, s'il était possible, une éclatante revanche, il dirigea sa cavalerie vers le passage de la Somme, à Rouvroy, seul praticable à quelque distance. On fit traverser cette chaussée, au pas de course, au plus grand nombre de soldats possible d'infanterie et de cavalerie. Ces troupes, à mesure qu'elles débouchaient sur la rive gauche de la Somme, faisaient un circuit par Harly, vers Mesnil, pour se dérober à la vue de l'armée française ; cachant leurs manœuvres à la faveur de la fumée des chanthes qu'elles incendiaient sur leur route, et formant un vaste réseau autour de l'armée du Connétable, occupée sans défiance à l'embarquement des troupes.

Vers le milieu du jour, le duc de Nevers, envoyé par le Connétable avec ses compagnies de gendarmerie et les compagnies de

(1) Le service des pièces avait été fait jusqu'alors par les canonniers de la ville.

M.-S. Bibliothèque communale de Saint-Quentin.

(2) M.-S. Delafons.

Carton et d'Aubigné, pour éclairer les plaines de Neuville, fut bien étonné de voir, des hauteurs qu'il occupait, la cavalerie ennemie s'avancer comme un long ruban derrière Harly et se développer vers le Mesnil-St-Laurent. Il comprit aussitôt la faute du Connétable et le danger que courait l'armée française. Un moment indécis, il hésita s'il attaquerait le prince de Piémont qui, à la tête de 2,000 chevaux, protégeait le passage des troupes. Cette charge, faite avec des forces bien différentes en nombre, lui paraissait téméraire; elle eût peut-être été avantageuse et salutaire: car il est possible qu'en se faisant tuer là, il eût donné le temps à l'armée française de se retirer; mais, n'ayant pas d'ordres, il jugea plus prudent de prévenir le Connétable de ce qui se passait et de suivre ses instructions. Il repta sa compagnie sur un coup de cavalerie légère, commandée par le prince de Condé qui était en bataille au moulin de *Gratte-Panse*, sur le chemin du Mesnil, et il courut en toute hâte prévenir le Connétable de ce qui arrivait. Celui-ci, après avoir pris l'avis des principaux capitaines de l'armée, ordonna de battre en retraite, mais avec prudence et en faisant tout pour éviter la bataille. On fit valoir qu'il était dangereux d'engager la lutte et qu'on devait se tenir satisfait d'avoir introduit un secours d'hommes dans Saint-Quentin. Mais on n'avait pas pris les précautions nécessaires pour pouvoir se retirer avec sécurité; il était trop tard pour éviter la bataille, en face d'un ennemi qui s'avancait menaçant et nombreux de tous côtés. Dans ce moment d'anxiété on poussa la négligence si loin qu'on ne prit pas même la précaution d'embusquer une cinquantaine d'arquebusiers dans le moulin à vent placé, à peu de distance de la chaussée de Grand-Essigny, sur la hauteur de Grugies, afin de couvrir la retraite de l'armée et de retarder la marche de l'ennemi.

Ordre fut donné à l'infanterie française de s'ébranler, de prendre le devant. Elle s'avança en bon ordre, mais avec célérité, vers les bois de Jussy qui seuls pouvaient lui offrir un couvert contre les attaques de la cavalerie ennemie. A la vue de ce mouvement, les escadrons espagnols enveloppèrent plus étroitement l'armée française dans le vaste cercle qu'ils formaient déjà. Bientôt le comte d'Egmont commença la charge à la tête de 2,000 chevaux; il attaqua l'armée française par un flanc, tandis que

Eric et Ernest de Brunswick la prenaient par l'autre flanc avec chacun mille arquebnsiers à cheval. Pierre Esnest de Mansfeld, avec les comtes de Villen, de Hornes, d'Hoogstraten et de Laing (1) lancèrent en même temps le gros de leur cavalerie sur l'arrière-garde de notre armée, de manière à l'écraser ou à l'isoler des carrés d'infanterie. Le duc d'Enghien, jeune et plein d'ardeur, se rua à la tête de la cavalerie légère qu'il commandait pour entamer ce mur de fer et de feu qui se resserrait de plus en plus comme pour étreindre l'armée française; mais déjà la confusion mise dans les rangs de l'arrière-garde française par les marchands et goujats de l'armée, qui s'uyaient tout troublés, contribuait au premier succès de la cavalerie espagnole.

Le duc de Nevers, qui tenait la gauche de l'arrière-garde, pris en flanc par le princé de Piémont, fit face à l'ennemi dans la vallée de Grugies, à la tête de ses compagnies de gendarmerie; mais gêné généralement dans ses mouvements par la *piétaille* qui accourait des hauteurs pour se mettre à l'abri dans les rangs de sa troupe et y jetait le désordre, il fut accablé et rompu par les charges impétueuses des pistoliens allemands. Un incident vint encore aggraver la position déjà bien difficile du duc de Nevers: une compagnie de cheuau-légers anglais, à la solde de la France, tourna bride au milieu de la bagarre et passa tout entière à l'ennemi. En vain les officiers et leur capitaine Crécy s'efforcèrent de les arrêter; non-seulement ils furent sourds à sa voix, mais ils poussèrent l'animosité contre l'armée française jusqu'à poursuivre dans la vallée de l'Oise un gros de notre cavalerie qui s'était écarté de ce côté (2).

Sous la protection de l'arrière-garde, l'infanterie, composée de vieilles bandes, avait continué à marcher en bou ordre avec le gros de l'armée, mais elle fut attaquée de tous côtés, à la sortie du village d'Essigny-le-Grand, lorsqu'elle était sur la chaussee qui conduit à Lizerolles. Au milieu d'une grande plaine, située entre Essigny-le-Grand, Montescourt-Lizeroles et Gibercourt,

(1) De Thou, tome II, f° 514.

(2) M.-S. Bibliothèque de M. Le Serurier.

appelée par des historiens *Blanque-Fosse*, et par d'autres *Grincauval* ou *Vallée-Fouquet*, l'ennemi qui l'entourait, se rua sur cette petite armée avec une impétuosité que les premiers succès rendaient plus difficile à soutenir. L'infanterie française se forma en carré et soutint, non seulement ce choc terrible, mais encore des charges continuelles qui durèrent près de quatre heures. Il fallut avoir recours à l'artillerie pour entamer ce carré d'airain. L'infanterie française fut alors brisée, et ce ne fut plus qu'un carnage général jusqu'à la fin de la journée. Ceux qui ne furent pas tués évitèrent difficilement d'être faits prisonniers. Tous les canons restèrent au pouvoir des Espagnols, excepte deux pièces que le capitaine Bourdillon parvint à ramener à La Fère.

Il périt dans cette bataille funeste à la France, et qu'on nomma *bataille Saint-Laurent*, à cause du nom du saint du dixième jour d'août, de cinq à huit mille hommes, suivant les divers historiens qui en font mention (1). Parmi les officiers de premier rang qui perdirent la vie, nous citerons principalement Jean de Bourbon, duc d'Enghien. Ce capitaine, après avoir eu deux chevaux tués sous lui, traversé d'une balle au moment où il ramenait ses soldats au combat, fut jeté à bas de cheval et fait prisonnier par les Espagnols, qui le portèrent à Seraucourt, où il expira. On perdit encore François de la Tour, vicomte de Turenne, gendre du Connétable, et beaucoup de capitaines et d'enseignes distingués. La principale noblesse de Picardie y trouva une mort glorieuse. Ce fut là le berceau du régiment de Picardie, premier régiment de France, surnommé depuis *l'Invincible*. Le Connétable, blessé d'un coup de pique, fut fait prisonnier avec Montbesson son jeune fils, les ducs de Montpensier et de Longueville, le

(1) Catherine de Lallier, femme ou mère de Louis Varlet, seigneur de Gibercourt, mateur de Saint-Quentin, ne put voir avec indifférence les corps des français tués dans cette journée, abandonnés sans sépulture au milieu des plaines de Montescourt, Gibercourt et Essigny. Elle consacra et fit benir, près de Gibercourt, un champ nommé le *Vieux-Moustier* et depuis le *Cimetière-le-Piteux*, dans lequel elle fit apporter et ensevelir la plus grande partie des cadavres des soldats français ou espagnols tués dans cette sanglante journée.

maréchal Saint-André, de Vassé, Louis de Gonzague, depuis duc de Nevers, de Curton, de la Roche du Maine, le Rhingrave, le comte de Larochehoucault, etc., et plus de trois cents gentilshommes, presque tous chevaliers de l'Ordre de France.

Le duc de Nevers, jeté plusieurs fois à bas de cheval, au milieu des plus grands dangers, eut la cuisse entamée par deux coups de pistolet, mais il échappa à tous ces dangers, rallia plusieurs fois ses gendarmes et les ramena au combat. Après la déroute de l'infanterie, il fit sa retraite vers La Fère avec le prince de Condé et François de Montmorency. Le duc de Nevers avait tant de fois exposé ses jours avec témérité, que Philibert, qui l'avait plusieurs fois vu disparaître au milieu des plus grands dangers, fit chercher son corps parmi les morts, et quoiqu'on ne l'y eût pas trouvé, il ne fut persuadé qu'il avait échappé à tous les dangers qu'après avoir fait passer sous ses yeux tous les prisonniers français (1).

Autant l'issue de la bataille de St.-Laurent attrista la France, autant elle flatta le roi d'Espagne. Il l'apprit à Cambrai, d'où il partit de suite pour St-Quentin. Son arrivée au camp (le 12 août) fut célébrée par des canonnades, des arquebusades, des cris de joie et des transports d'allégresse. On étala les dépouilles des Français, on fit défilier devant lui les gentilshommes fait prisonniers, et on planta en parade, sur les tranchées, en vue de St.-Quentin, les enseignes françaises prises dans la bataille. Philippe II vint loger dans la tente du duc de Savoie, près de *l'arbre de Rémicourt*; mais l'amiral ayant vu flotter l'étendard royal, fit tirer de la plate-forme de Rémicourt, un coup de canon vers cette tente pour témoigner, malgré son deuil, autant de fierté que l'ennemi montrait de joie et d'orgueil. Le boulet était bien pointé, car Philippe II recula de suite hors de la portée du canon Saint-Quentinois.

À la suite de cette victoire, qui exalta au plus haut point la confiance des Espagnols, les principaux capitaines, parmi lesquels était Ferdinand de Gonzague, firent tous leurs efforts pour per-

(1) M.-S. Delafons. Bibliothèque de M. Le Securier.

suaider à Philippe et au duc de Savoie de profiter de leur succès pour marcher vers Paris. On ne devait rencontrer aucun obstacle sérieux puisque l'armée française était détruite et que la consternation qui frappait la France entière contribuerait à en faciliter l'accès. Philippe, plus prudent que courageux, ne fût point à la hauteur du rôle gigantesque qu'il s'était arrogé (1), et, fidèle au plan de campagne qui avait été arrêté et tracé à Arras (2), il ne voulut pas se hasarder au cœur du pays ennemi avant d'avoir assuré sa retraite par la prise de St.-Quentin (5).

La perte de la bataille St.-Laurent porta dans toute la France la terreur et la désolation. Henri II, quoique frappé d'une profonde douleur, se montra ferme et actif dans le danger; n'ayant aucun moyen de repousser une attaque soudaine, il donna ordre de renforcer avec les débris de l'armée toutes les garnisons des villes de Picardie. La capitale était dans la plus grande conster-

(1) Lorsque Charles-Quint apprit à Saint-Just la victoire que l'armée espagnole venait de remporter près de Saint-Quentin, il s'écria : *Les espagnols ont-ils marché sur Paris ?* — Non, lui répondit-on, — *Eh bien ! dit-il, mon fils n'a rien fait !*

(2) Une dépêche de *el obispo de Arras al rey Felipe II* de Bruselas, del 4 de julio 1557, contient le développement d'un plan de campagne adopté par le conseil du roi pour l'invasion de 1557, avec la déduction des motifs, le calcul des chances, etc.

Papiers d'Etat du cardinal Granvelle, tome V, f° 415.

(3) « Estant là, je reçuz une lettre de M. le cardinal de Ferrare.
» Il m'escrivoit la triste nouvelle de la désicte de M. le connestable,
» à Saint-Quentin; que si Dieu n'aidoit le roy, tout estoit perdu en
» France. . . . Aussi fut-il plus conservé par la volonté de Dieu qu'au-
» trement, car Dieu osta par miracle l'entendement au roy d'Espagne
» et au duc de Savoye, de ne suyvre leur victoire droit à Paris, car
» ils avoient assez de gens pour laisser au siège de Saint-Quentin,
» contre M. l'admiral et pour suivre leur victoire, ou bien encore,
» après qu'ils eurent pris Saint-Quentin, ils avoient autant de temps
» que jamais, et ne seurent prendre le party qu'un simple capitaine
» eust fait. »

Commentaires de Montluc, f° 485. — Coll., Michaud, vol 7.

nation, et les habitans émigraient dans les villes voisines (1). Le roi prit les mesures les plus urgentes et les plus sévères pour sa défense et sa conservation. Les Parisiens, abattus d'abord, ne se tinrent pas ensuite au-dessous des événemens : ils offrirent au roi leur concours avec 500,000 livres pour subvenir à la défense du royaume. Nous citons ici ces faits pour exprimer quelle fut dans toute la France l'impression de cette malheureuse bataille, et combien, dans les circonstances présentes, il était important de gagner du temps. St.-Quentin, par une défense prolongée, pouvait donner au roi le temps de rassembler de nouvelles troupes et garantir ainsi de l'invasion espagnole le royaume mis à découvert par la défaite complète de l'armée française.

IV.

CONTINUATION DU SIÈGE.

Les assiégés ignorèrent pendant deux jours l'issue malheureuse de la bataille St.-Laurent ; ils n'en furent informés que par quelques prisonniers français échappés du camp espagnol. La consternation se répandit par toute la ville, frappant aussi bien les hommes de guerre que les habitans. Coligny, s'il ressentit quelque crainte, ne la fit pas paraître ; en un aussi grand péril, il employa tous ses efforts à rassurer tout le monde. Il redoubla d'énergie pour prolonger la défense de St -Quentin qu'il considérait comme le seul boulevard qui pût protéger la France contre l'invasion espagnole. Il fut vivement secondé par son frère d'Andelot et par le maire de la ville, dans la tâche qui lui restait à remplir.

Depuis l'arrivée de l'armée anglaise (8 août), une partie de

(1) Paris, considérant que Saint-Quentin ne saurait tenir, et que cette ville prise, l'espagnol s'en viendrait à son aise et sans nulle résistance jusque devant la cité, capitale du royaume, et de cette frayeur vint une défiance telle, que plusieurs, craignant la ruine de cette grande ville, s'en allèrent hors d'icelle avec leurs meubles, etc.

l'artillerie qu'elle avait amenée avait été placée, comme auxiliaire, près le faubourg d'Isle, de l'autre côté de la Somme, sur les hauteurs du Petit-Neuville, avec une batterie espagnole de deux rangs de huit canons, étagée sur la rampe du faubourg d'Isle même, faisant face à la Tour-à-l'Eau. Bientôt, pendant le jour, les boulets anglais et espagnols labourèrent le chemin de ronde et la banquette de l'escarpe du mur intérieur qui formaient amphithéâtre dans cette partie des remparts de la ville, depuis la Tour-à-l'Eau jusqu'à la Tour-Rouge. Ce front, ainsi pris de revers et d'écharpe, était inabordable pendant le jour, pour les travailleurs et pour les soldats : car là, ces malheureux étaient découverts des canonniers anglais et espagnols depuis les pieds jusqu'à la tête (1). Aussi les travailleurs qu'on voulait forcer à réparer les murs dans un lieu aussi exposé refusaient de s'y rendre et se cachaient dans les greniers (2). D'Andelot, entré dans

(1) Et toutefois notre soldat était si défailli de cœur, qu'à peine on pouvait-on tirer service. La cause de ce découragement procédait de ce qu'à tous propos ils se voyaient tués et emportés par le canon de l'ennemi, en réparant les brèches...

Belleforest, tome II; n° 1594.

(2) L'amiral dit, n° 225 : « La nouvelle de la défaite du connétable » étonna et découragea si fort tout le peuple de ladite ville, voire, si » j'ose dire, une bonne partie des gens de guerre, que j'avais bien » affaire à les assurer ; aussi, d'ouvriers, je n'en pouvais plus quasi » trouver, car ils se cachaient dans les caves et greniers : pour ce » qu'aux plus importants lieux, on n'y pouvait plus travailler que de » nuit à cause du grand dommage que nous faisait l'artillerie, et quand » les ouvriers avaient été mis en besogne et que l'on n'y avait mis des » guets de tous côtés, si ne pouvait-on faire en sorte, qu'en moins d'une » heure tout ne se dérobat. »

Les ouvriers éludaient le travail de la réparation des murailles, non par découragement de la défaite du Connétable, mais parce que l'Amiral n'avait pas su trouver les moyens de mettre les travailleurs à l'abri des boulets ennemis. Toute la courtine de Remicourt, prise en flanc par les batteries anglaises et espagnoles, étagées sur la rampe du faubourg d'Isle, était inabordable pour les hommes, même les plus braves, à plus forte raison pour des ouvriers peu familiarisés avec le fracas du canon. Il n'y avait pas d'endroits où l'on ne fût vu des pieds à la tête ;

la ville, avait à peine pris le temps de sécher ses vêtements, qu'en examinant les moyens de défense de St - Quentin, il fut frappé des dangers que présentait la garde des murs de Remicourt et leur réparation. Son esprit subtil et ingénieux eut bientôt trouvé un expédient pour préserver les assiégés des feux d'enfilade de l'artillerie anglaise et espagnole. Il fit amener (15 août) de vieux bateaux plats hors de service qui se trouvaient dans un chantier voisin de la rivière ; on les échelonna, de distance en distance, les uns sur les autres en travers du parapet, et en les faisant remplir de terre, on improvisa ainsi des traverses qui, sans garantir entièrement les assiégés des boulets du faubourg d'Isle, permirent aux travailleurs de réparer les murs et aux soldats de les défendre avec plus de sécurité.

L'Amiral avait entrepris, avec l'aide d'un soldat mineur anglais, nommé Lauxfort, de creuser des contre-mines pour détruire celles des assiégeans, parvenus par des tranchées presque jusqu'à la contrescarpe du fossé. L'ingénieur St.-Remy prit, à son arrivée dans la place, la direction des travaux de mines, et il fit ouvrir des galeries souterraines plus profondes, afin d'épier le mineur ennemi, de se rendre maître du dessous du terrain, de découvrir ses galeries et de les crever par des fourneaux. Ces travaux furent poussés avec activité dans cinq à six directions différentes ; mais malheureusement ils n'eurent pas tout le succès qu'on aurait pu en espérer.

L'arrivée de Philippe II (19 août) sous les murs de Saint-Quentin, avait imprimé une plus grande activité aux travaux des assiégeans, et deux nouveaux chemins couverts avaient été entrepris, le premier pour gagner la Tour-à-l'Eau, le second vis-à-vis le moulin de la courtine de Remicourt (1). Ce fut en vain qu'ap

mais, dès que d'Andelot eut fait établir des traverses pour garantir les soldats et les travailleurs des boulets de flanc, on rivalisa de zèle pour réparer, même au milieu du feu ennemi, les dégâts causés par l'artillerie dans les parapets. Coligny le reconnut plus tard et trouva, à diverses reprises, que les brèches étaient bien réparées, presque aussi vite qu'elles étaient ouvertes.

(1) Plan de la Bibliothèque nationale.

lança du haut des tours dans les tranchées, les pavés des rues qu'on avait ôtés (1), les gabions qui masquaient les mineurs espagnols les garantirent de ces projectiles. Les chemins couverts, poussés avec activité, permirent bientôt aux assiégeans d'établir de nouvelles batteries de brèche bien épaulées de gabions. A partir du 21 août, ces pièces démasquées tirèrent par salves continuelles pour ébranler les revêtemens de la courtine de Remicourt. Les murs, déjà bien anciens de ce côté, n'avaient qu'un parement en grès pour offrir quelque résistance aux batteries de siège. Le ciment et les matériaux intérieurs étaient si mauvais que, dès que le revêtement venait à s'écrouler, la muraille entière s'ébranlait. Tous les jours, Philippe renforçait les batteries de nouvelles pièces qu'il faisait venir de Cambrai, et, au 22 août, par suite de ces adjonctions successives, l'espace depuis la porte St.-Jean jusqu'à la Tour-à-l'Eau ne formait plus, pour ainsi dire, qu'une seule et immense batterie ou plus de cinquante pièces d'artillerie de gros calibre battaient en brèche les murs, sur un espace de 1,000 mètres seulement, c'est-à-dire les courtines de la Tour-Rouge, de Remicourt et de la Tour-à-l'Eau. Les batteries flamandes, établies sur la hauteur nommée depuis *ruelle d'Enfer*, battaient la courtine du Vieux-Marché et celle du corps-de-garde Dameuse. Les batteries anglaises, placées sur les hauteurs de St.-Prix, lançaient des boulets dans le faubourg de Ponthoille et contre la Tour-Ste-Catherine ; une partie de leur artillerie était détachée et étagée dans le faubourg d'Isle.

Le roi d'Espagne, pour exciter les canonniers, avait voulu assister en personne à l'établissement de la batterie du moulin de la courtine de Remicourt et il visitait souvent par lui-même toutes les autres batteries (2). Sous une aussi terrible canonnade, les parapets du rempart volèrent bientôt en éclats, et les revêtemens sillonnés horizontalement s'ébranlèrent dans leur base. C'était chercher une mort certaine que de se montrer sur les murs, soit pour les réparer, soit pour incommoder l'ennemi. Contre une pareille attaque, l'Amiral ne cessa de faire usage de son artillerie

(1) M.-S. Bibliothèque de Saint-Quentin, f° 92.

(2) Coll., tome III, f° 205.

et de ses arquebusiers ; mais il eut bientôt reconnu l'impuissance de ses moyens de résistance, et il chercha à obtenir de nouveaux secours pour repousser avec moins de désavantage un assaut devenu imminent. Il s'était mis, non sans beaucoup de peine, en rapport avec le duc de Nevers, à La Fère, il lui demanda un nouveau secours d'arquebusiers, en indiquant un passage, connu des pêcheurs, à travers les marais de l'Étang-de-Bas. Au moyen de ce passage on pouvait, étant bien guidé, traverser la rivière à gué, c'est-à-dire avec de l'eau seulement jusqu'à ceinture d'homme. Coligny conseillait, pour faciliter l'entrée du secours dans la place, de détourner l'attention des enseignes espagnoles, qui gardaient les abords du marais, en donnant une fausse alarme sur un autre point de la Somme.

De Nevers, après avoir consulté les capitaines qu'il avait autour de lui, promit d'envoyer 500 arquebusiers dans la nuit du 22 au 25 août. *C'était, disait-il, tout ce qu'il pouvait faire de mieux.* Ces arquebusiers, bien guidés, parvinrent à l'entrée du passage, accompagnés d'un détachement de cavalerie de la compagnie du duc de Nevers, conduit par M. de St.-Simon qui en était le guidon ; mais la nuit était si obscure, que les cavaliers français qui devaient faire la fausse attaque donnèrent l'alarme trop tôt ; c'était le signal que d'Andelot et de Jarnac attendaient pour l'introduction du secours. L'ennemi, logé dans le faubourg d'Isle, ne voyant personne qui le chargeât, pris l'offensive, rencontra les arquebusiers qu'il attaqua au moment même où une partie était déjà engagée dans le passage du marais. Pris à l'improviste la nuit, au milieu d'un passage étroit et dangereux, ceux-ci n'opposèrent qu'une faible résistance. Le plus grand nombre fut dispersé ou taillé en pièces, et des 300 arquebusiers envoyés, il n'en parvint que 120 dans la ville, encore étaient-ils si mal armés, et pour le plus grand nombre si nouvellement recrutés, qu'ils furent peu utiles aux assiégés.

Ce fut là le dernier secours introduit dans la ville ; car il devenait de plus en plus difficile même d'avoir des communications au dehors, et ce fut en vain que plusieurs citoyens ou soldats essayèrent de traverser les lignes ennemies, ils furent pris ou tués. On cite parmi ceux qui furent pris, le brave lieutenant du capitaine Les-

tang, qui avait dit à l'amiral en partant : *Comptez sur moi, je passerai, ou je serai pris ou tué*. Il ne fallait plus songer qu'à bien se défendre et à tirer tout le parti possible des ressources qu'on avait sous la main, pour retarder la prise de la ville. Dans cette circonstance, Coligny crut encore devoir expulser de la ville 600 bouches inutiles. Ces infortunés, victimes d'un faux calcul de l'Amiral, furent horriblement maltraités par les assiégeans.

L'ennemi augmentait chaque jour ses moyens d'attaque contre la ville ; il avait tiré parti de l'abbaye de St.-Quentin-en-l'Isle, restée debout lors de la retraite du 8 août. On avait monté dix à douze pièces de canon d'un moyen calibre, au premier étage et sur la terrasse du bâtiment principal (1), et de ce point élevé et rapproché, on tirait avec avantage, dès le 24 août, contre les murs et les remparts de la porte d'Isle. La plus furieuse canonnade qu'on puisse imaginer ébranlait de tous côtés et faisait voler en éclats les murs de l'ancienne enceinte, depuis la porte Saint-Jean jusqu'à la porte d'Isle. La barrière qui protégeait encore Saint-Quentin, s'abaissait tous les jours davantage. Les projectiles, concentrés sur les quartiers d'Isle et de Remicourt, tombaient là où ils devaient frapper un plus grand nombre de victimes ; les maisons, les édifices croulaient avec fracas sous les boulets ennemis (2). A peine avait-on porté quelques secours à une maison, dans ces malheureux quartiers, que la maison voisine s'éroulait ; ils devinrent bientôt inaccessibles aux plus intrépides, et les habitans eux-mêmes n'en sortirent qu'au péril de leur vie. Ils se réfugièrent silencieusement vers le quartier St.-Thomas, et bientôt leur ancienne demeure n'offrait plus à l'œil effrayé qu'un amas énorme de décombres, et cependant au milieu de cette horrible tempête, de toutes ces horreurs qui frappaient les habitans dans ce qu'ils avaient de plus cher et de plus précieux, l'histoire ne nous apprend pas qu'aucun d'eux se soit plaint ou ait élevé la voix

(1) M.-S. Bibliothèque de Saint-Quentin, fo 66.

(2) Avant la réparation faite à la collégiale de Saint-Quentin, en 1760, on voyait encore imprimés sur ses murs et dans les piliers du pourtour intérieur de l'église, les innombrables traces des boulets de Philippe II. Un seul est encore visible aujourd'hui.

vers Coligny, pour lui proposer de capituler. En était-il de même des gens de guerre? L'Amiral lui-même nous apprend qu'ils murmuraient, qu'ils commençaient à se refroidir à la besogne et à trouver difficiles tous les travaux qu'on leur proposait (1).

Plusieurs capitaines avaient parlé assez haut de se rendre. Coligny en était arrivé au point de faire le sourd pour ne pas être exposé à répondre à de pareils propos, et il n'osait assembler son conseil de peur d'être débordé et forcé de rendre la place. On doit ajouter, suivant les mémoires du temps, qu'il n'était pas lui-même à l'abri de l'émotion qui frappait tout le monde. D'Andelot et St.-Remy s'aperçurent de ces craintes; sa tête s'ébranlait et il subissait l'influence de ceux qui l'entouraient. Mais retrempé dans l'énergie de d'Andelot et le sang-froid de St.-Remy, il sut comprimer ses appréhensions et s'élever à la hauteur de la situation. S'il fut tenté de parler de composition, il préféra, sur leur conseil, attendre courageusement le premier assaut de l'ennemi, le bien repousser, et puis après que Dieu conseillerait ce qu'il y aurait à faire (2). En attendant, il ne laissa rien transpirer de ses intentions, et, pour donner le change, il assembla ses officiers et le corps de ville, et il déclara hautement que, connaissant l'extrême importance de la conservation de St.-Quentin pour le salut de la France, il était bien décidé à défendre cette place jusqu'à la mort. « Si vous m'entendez parler composition, ajouta-t-il, jetez-moi comme un poltron par-dessus les murailles; c'est ce que je ferai moi-même du premier qui me parlera de rendre la place; » cherchant ainsi à étourdir tout le monde sur le danger, et à électriser les plus poltrons sur le péril même.

Le 26 août, l'artillerie des assiégeans cessa de tirer vers deux heures de l'après-midi. A l'horrible fracas qui continuait sans interruption depuis cinq jours, succéda tout-à-coup un silence effrayant, précurseur d'un grand événement. Bientôt on vit les assiégeans s'avancer en foule dans les fossés par des cheminemens à couvert jusqu'aux parapets, à une longueur de piques; on crut

(1) Mémoires de l'Amiral, t. 246.

(2) M.-S. Bibliothèque de Saint-Quentin.

que le moment de l'assaut était arrivé, et chacun se prépara à bien défendre la brèche qu'il gardait ; mais les assiégeans s'occupèrent de faire jouer les trois mines établies sous les escarpes. Ces mines, d'un effet fort-incertain, ne firent pas tout le dégât que les assiégeans en espéraient ; ils ne trouvèrent sans doute pas la rampe suffisamment praticable pour l'assaut, car ils ne tardèrent pas à se retirer. Pendant que les assiégeans étaient dans les fossés, un incendie vint aggraver l'inquiétude et la position des assiégés, et, comme un fatal sinistre, éclairer la scène d'horreur qui se préparait ; un boulet de canon avait mis le feu à des maisons couvertes en chaume, situées près le couvent des Jacobins. Coligny accourut en toute hâte sur le lieu de l'incendie, renvoyant à la défense des murs ceux qui cherchaient à l'éteindre, de peur que l'ennemi, profitant du désordre, ne se rendit maître des postes abandonnés. L'incendie fut promptement réprimé ; cependant un trentaine de maisons avaient été brûlées en une demi-heure.

On travailla avec la plus grande diligence, pendant toute la nuit du 26 au 27, à relever les brèches du front d'attaque : on établit sur les remparts de nouveaux parapets en terre et en gabions pour en défendre l'accès. Trois mines et autant de contre-mines avaient fait ébouler le revêtement presque en entier et agrandi l'ouverture. L'Amiral fut satisfait de ces réparations improvisées ; mais que pouvaient faire ces retranchemens incomplets, insuffisants, en présence des ravages de l'artillerie espagnole qui, depuis sept jours, n'avait cessé de sillonner tous les murs ? L'assiégeant avait ouvert, dans un intervalle de mille mètres, depuis la porte d'Isle jusqu'à la porte St-Jean, onze brèches, toutes suffisantes pour monter à l'assaut. Voici à peu près la situation des brèches et les noms des officiers préposés à leur garde, d'après le récit de Coligny :

La première, située dans la Tour de la porte St.-Jean était gardée par le comte de Breuil, gouverneur de la ville, avec sa compagnie.

La deuxième ouverte dans la tour suivante, était gardée par le capitaine Rabelin dit Ilumes, avec la compagnie des Ecossais du comte Harrau. L'amiral dit qu'il n'avait pas de soldats plus contents, plus gais et plus laborieux.

La troisième située dans la *Tour de la Couture*, était gardée par de Cuizieux avec une partie de la compagnie du Dauphin.

La quatrième, ouverte dans la *Tour-Rouge* (1), était gardée par le capitaine de la Garde avec l'autre partie de la compagnie du Dauphin et celle de St-André.

La cinquième, située dans la tour au-dessous de la *Tour-Rouge*, était gardée par Coliguy lui-même avec une partie de sa compagnie; il avait sous ses ordres le capitaine Gordes avec quelques arquebusiers.

La sixième, ouverte dans la tour au-dessus de la porte de *Remicourt*, était gardée par *Rambouillet*, avec l'autre partie de la compagnie de l'Amiral.

La septième, située dans la tour de *Remicourt*, était gardée par de *Jarnac* (2) avec sa compagnie, et le capitaine *Bunon*, dit *Bune d'Arbovine*, et ce qui lui restait de sa compagnie.

La huitième, ouverte dans la tour *Sainte-Pécinne*, était gardée par les capitaines *Forces*, *Oger* et *Soleil*, le sieur *Vaulpergues* et des soldats de diverses armes.

La neuvième, située dans la tour au-dessus de la *Tour-à-l'Eau*, était gardée par d'Andelot, avec 55 hommes d'armes et des arquebusiers à la tête desquels se distinguait le capitaine de *Saint-Romain*.

La dixième, ouverte dans la *Tour-à-l'Eau*, était gardée par le capitaine de *Lignières* (3) avec sa compagnie.

La onzième, située à la porte d'Isle même, était gardée par le

(1) La *Tour-Rouge* était située derrière le Jardin de la Monnaie, au bout de la rue du Billon.

M. S. Delafons. Bibliothèque de M. Le Serurier.

(2) Ce capitaine a laissé son nom à certaine botte secrète qu'il connaissait et que depuis on a nommé *des coups de Jarnac*.

M.-S. Delafons. Bibliothèque de M. Le Serurier.

(3) La famille de ce gentilhomme picard qui s'est distingué dans le siège, habite encore le pays, et reste à Viéville, près Ham.

capitaine Sallevart et la compagnie La Fayette et divers autres capitaines, La Barre, Hacqueville et Sagauville (1).

Tous les gens de guerre qui formaient à peu près huit cents hommes, était répartis dans ces onze brèches. L'amiral dit qu'il distribua la milice bourgeoise à la garde des quartiers qui n'étaient pas ébréchés ; mais Delafons et Colliette nous apprennent qu'ils furent employés partout, exposés comme les hommes de guerre aux plus rudes attaques, et principalement à la défense de la Tour-à-l'Eau et de la brèche de la porte d'Isle, avec d'Andelot et de Jarnac, point que l'ennemi ne put jamais forcer (2).

V.

L'ASSAUT.

Le 27 août, le canon des assiégeants gronda de tous côtés sans interruption et avec une fureur inexprimable, depuis le point du jour jusqu'à deux heures de l'après-midi, afin de rendre plus praticable le talus des brèches et d'en élargir l'entrée. Les boulets, les pierres lancées de tous les points et de toutes les batteries qui croisaient leur feu sur la malheureuse ville faisaient crouler ce qui restait de ses murailles et de ses tours, en même temps qu'ils détruisaient ses maisons et ses édifices. Les citoyens tués sur les remparts, frappés dans les rues, atteints dans leur demeure ; les femmes échevelées, chargées de leurs enfans, quittant avec peine leur humble toit qui s'écroulait sous les foudres ennemies ; l'intrépide guetteur du beffroi, agitant incessamment une cloche dont le tintement lugubre ressemblait au glas de la mort ; le fracas continuel des batteries espagnoles, anglaises et flamandes, auxquelles les nôtres répondent sans cesse ; les hurlemens des malheureux, gisant blessés dans les carrefours ; les plaintes déchirantes des braves qu'on rapporte mourants de la brèche ;

(1) Mémoires de Coligny, n° 253.

(2) M.-S. Delafons.

Les cris *aux armes! aux armes!* répétés de quartier en quartier par des voix généreuses: telle est l'esquisse imparfaite de la première partie de cette terrible journée. La masse des citoyens qui avait montré jusqu'alors une résignation courageuse, en présence de ces périls terribles et inaccoutumés, puisa dans son courageux dévouement une nouvelle énergie. Les habitans, après avoir mis en sûreté dans les caves leurs femmes et leurs enfans, montèrent courageusement sur les remparts, aux postes assignés à chaque quartier, et que, depuis le commencement du siège, ils n'avaient pour ainsi dire pas quittés. Tous se tenaient sans jactance et avec le sang-froid du vrai courage, prêts à sacrifier leur vie dans la lutte meurtrière qui allait s'engager, comprenant que le premier, le plus sacré devoir d'un citoyen est de défendre ses foyers. Les prêtres, les moines, les chanoines, transformés en combattans (1) quittaient en foule leurs cellules, et pendant que les plus anciens de ces religieux restaient en prières, les plus jeunes, ceints de leur cuirasse et armés de piques, s'étaient joints aux citoyens pour repousser l'attaque. Parmi les chanoines, on compte Jean de Flavigny, Jehan de Ville, Roland le comte, qui trouvèrent une mort glorieuse sur les remparts. De cent Jacobins que l'amour de la patrie avait armés, il n'en resta pas quatre que la gloire eût épargnés.

Aussi, vers deux heures de l'après-midi, quand le feu de l'artillerie cessa et que les colonnes d'attaque furent lancées par le couronnement du chemin couvert dans les fossés des remparts, à

(1) Quelques chanoines de l'église de Saint-Quentin y ont été tués les armes au poing, pendant que les autres priaient Dieu pour la conservation de la ville, comme nous le savons particulièrement de M^e Jehan de Flavigny, Jean Deville, Roland le comte.

M.-S. Delafons. Bibliothèque de M. Le Serurier.

« Après la prise, lorsqu'ils n'avaient point de cimetière, plusieurs religieux furent enterrés dans des églises, entr'autres don Bemy-de-la-Porte, qui fut enterré dans l'église des Cordeliers, près de don Jehan-Lancé, qui y avait été enterré l'an 1557, ayant eu la tête emportée d'un coup de canon, le dix-septième jour d'août 1557. » (M.-S. Delafons).

peu-près comblés par les débris de maçonnerie ; lorsque de toutes parts il s'éleva comme un cri confus qui enveloppa toute la ville, chacun des assiégés, excité par l'imminence du danger ; recommanda son âme à Dieu, dans ce moment solennel, et se prépara avec le sang-froid de la véritable valeur, à repousser les bandes menaçantes qui s'ébranlaient de toutes parts, s'avancant comme une mer houleuse pour gravir la rampe des brèches.

Le signal de l'assaut venait d'être donné par le prince de Piémont, au moyen d'un drapeau hissé sur le saillant du chemin couvert, et trois colonnes d'assaut, lancées sur trois points, 1° vers le couvent des Jacobins ; 2° vers la Tour-à-l'Eau ; 3° vers la porte d'Isle, franchissaient rapidement le glacis sous les feux de la mousqueterie française, gravissant les brèches sur six hommes de hauteur. L'assaut de la brèche des Jacobins avait été confié aux vieilles bandes espagnoles ayant à leur tête Alonze de Cazières, et à 1,500 Allemands sous les ordres de leur colonel Lazare Swendy. Rabelin, capitaine français, qui gardait la brèche voisine, nous a appris depuis que les Allemands furent, pour la plus grande partie, tués ou mis hors de combat dès le premier assaut. L'attaque de la brèche de la Tour-à-l'Eau, confiée au capitaine Navarret, à la tête des bataillons espagnols, et au comte de Megheim avec les Wallons, n'eut pas plus de succès.

A la porte d'Isle, le capitaine Carondelet s'était élancé avec trois enseignes bourguignonnes et 2,000 Anglais ; mais cet officier ayant eu la main emportée d'un coup de feu, et le capitaine Julien Romeron ayant été culbuté de la brèche dans le fossé avec les jambes cassées, l'ardeur des Bourguignons et des Anglais s'était ralentie.

Cette première attaque fut donc repoussée sur toute la ligne avec une intrépidité et un sang-froid remarquables ; en vain la mort est partout, partout aussi se trouvent de courageux défenseurs qui savent la braver. Les colonnes d'attaque, plongées de toutes parts, perdent beaucoup d'hommes, sans gagner du terrain ; le désordre se met dans leurs rangs, l'attaque se ralentit ; l'assiégeant ne se maintient qu'avec de grandes pertes qui semblent donner l'espoir d'un triomphe ; mais de nouvelles colonnes

d'attaque sont lancées, le combat devient plus acharné, la lutte plus sanglante. Malheureusement, dans ce moment suprême, tous les gens de guerre ne firent pas également leur devoir. La compagnie du Dauphin, placée à la brèche de la Tour-Rouge (1), ne la défendit pas avec la même énergie que les assiégés déployèrent sur les autres points. Un groupe d'enseignes espagnoles ayant délogé les arquebusiers français qui gardaient la Tour-Rouge, profita de cet avantage pour s'avancer jusqu'au parapet du rempart et se glisser, file-à-file, jusque dans la tour même. Bientôt six enseignes espagnoles sautèrent de cette tour sur la banquette du rempart et attaquèrent vivement la compagnie du Dauphin qui, surprise à l'improviste, au lieu de résister, prit lâchement la fuite.

Coligny, qui gardait la brèche voisine avec sa compagnie, avait vu la manœuvre des enseignes espagnoles, et les avait gêné le plus qu'il avait pu, en leur envoyant en flanc des arquebusades ; mais il n'avait pas été autrement inquiet de voir prendre aux Espagnols ce chemin difficile, parce qu'ils gravissaient la rampe avec beaucoup de peine et qu'il pensait impossible d'être forcé par cet endroit, si la compagnie du Dauphin eût fait résistance. Quel fut son étonnement, lorsqu'on vint lui dire que la brèche était forcée ! Il courut aussitôt pour la secourir, disant à un officier qu'il rencontra, nommé Sarragosse : « *Il faut mourir ici, ou repousser l'ennemi !* » Mais pendant qu'il descendait sur le terrain du rempart avec sept ou huit hommes, tournant derrière une traverse qui lui avait dérobé ce qui venait de se passer, la courtine de la Tour-Rouge avait été envahie par un grand nombre d'Espagnols, et lorsqu'il y arriva il vit de loin, derrière la plate-forme du Moulin-à-Vent, l'enseigne de la compagnie du Dauphin fuyant avec les autres gens de guerre dans la direction des Jacobins. Au même instant, cerné et assailli, il fut fait prisonnier par un Espagnol nommé Francisque Dias (2).

La perte de cette brèche n'avait point arrêté la défense énergi-

(1) Mémoires de l'Amiral.

(2) Mémoires de l'Amiral, n° 267.

que qui se maintenait sur tous les autres points de l'enceinte, et Coligny raconte lui-même que, du camp espagnol où il fut conduit, il voyait encore longtemps après son frère d'Andelot et de Jarnac combattre sur les brèches confiées à leur garde avec un courage digne d'un meilleur sort. Ces vaillants champions, occupés des assiégeans qu'ils combattaient en face, ne s'aperçurent de l'entrée de l'ennemi dans la ville, que lorsqu'ils furent pris par le dos et attaqués de deux côtés à la fois. Une heure après la prise de la Tour-Rouge, les archers de la ville qui gardaient le rempart de la porte d'Isle (1) luttèrent encore avec tant de courage et de désespoir, qu'il fallut rappeler les soldats espagnols occupés au pillage de la ville, pour prendre à revers les braves citoyens qui, ne pouvant croire la ville prise, soutenaient encore vaillamment la lutte sur plusieurs points. La plupart des soldats français et des habitans, surpris par-derrière dans cette affreuse mêlée, furent passés au fil de l'épée et tués sur la brèche même. Les plus élevés en grade furent seuls faits prisonniers. On montrait encore longtemps après, à la poterne Ste-Pécinne, la place où ces nobles citoyens avaient été égorgés, sur les remparts, au bout de l'allée des Soupirs. Santeuil a immortalisé le courage et l'énergie des citoyens de St.-Quentin dans les vers suivans gravés sur une plaque de marbre, au front de notre Hôtel-de-Ville.

*Bellatrix, i, Roma, tuos nunc obfice muros :
Plus defensa manu, plus nostro hæc tincta cruore,
Mænia laudis habent. Furit hostis et imminet urbi ;
Ctois murus erat : satis est sibi civica virtus.
Urbs memor audacis facti dat marmore in isto
Pro patriâ cæsos æternum vivere cives.*

« Va, belliqueuse Rome, oppose-nous maintenant tes murs ;
• les nôtres, défendus par nos bras, et teints de notre sang, sont
• bien plus illustres... Nos murs, ce sont nos citoyens. »

Hémeré nous raconte un épisode de cette journée, qui fait ressortir autant le courage d'un citoyen de Saint-Quentin, que la clé-

(1) M.-S. Bibliothèque de Saint-Quentin, n° 120.

menee d'un officier espagnol. Hubert Ménécier avait, d'un coup de pique, jeté bas un officier espagnol qui montait à une brèche dont il soutenait presque seul la défense. L'Espagnol se relève, revient à la charge, suivi de bon nombre des siens, attaque ce courageux citoyen qui, assailli de toutes parts, finit par être renversé par terre. L'Espagnol, dans un premier moment de colère, le foule aux pieds et lève sur lui son épée; mais au moment de l'immoler, vaincu par l'énergie même de son adversaire, il le relève et se jette dans ses bras, rendant ainsi hommage au courage malheureux de son ennemi . . .

Parmi les capitaines français qui ont succombé dans cette fatale journée, on cite La Fayette, Sallevvert, Oger, Vicques, de la Barre, de l'Estang, Gordes, Coligny, d'Andelot, de Jarnac, de Saint-Remy, Rabelin dit Humes, de la Garde, de Cuizieux, Moulin, de Breuil, Rambouillet et Saint-Romain, furent fait prisonniers (1).

Saint-Quentin succombait après une lutte glorieuse de près d'un mois; cette ville avait tenu tête pendant dix-sept jours à une armée victorieuse, sans espoir d'être secourue, et avec la seule perspective, au bout de ses efforts de se sacrifier pour le salut de la France. Détournons les yeux des horreurs qui accompagnèrent le sac de la ville; nous ne pourrions retracer fidèlement les cruautés de toute espèce qui s'y accomplirent pendant les cinq jours qu'elle fut abandonnée à la fureur d'un ennemi victorieux. Le roi d'Espagne, dont la défense de profaner les choses saintes fut stérile, aurait-il pu obtenir merci pour les malheureux et protection pour les femmes et les vieillards? Pendant cinq jours le sang de ses enfans les plus chers teignit les rues et les maisons de Saint-Quentin sous le fer espagnol; le viol, le pillage, le meurtre et l'incendie régnèrent en maîtres dans toute la ville. Rien ne fut épargné, femmes, enfans, vieillards, moines et religieuses.

Le grand Hôtel-Dieu, appelé dans nos anciens livres *hospitara magna*, est rue de la Sellerie, et occupant le carré de maisons circonscrit par les rues de l'Orfèvrerie et de la Vieille-Pois-

(1) De Thou, vol. II^e, f^o 523.

sommerie, fut brûlé et entièrement détruit. Beaucoup d'autres maisons de charité eurent le même sort ; nous citerons entre autres les hôpitaux réunis en 1562 à l'hôpital *Buridan*, par suite de la destruction de leurs maisons ; l'hôpital *des Belles-Portes*, situé près la porte Saint-Jean ; l'hôpital *Notre-Dame*, sis en la rue de la Gréance ; l'hôpital *de Lambey*, dans la rue aux Fromages ; l'hôpital *de Pontruet*, l'hôpital *de Saint-Antoine*, rue du Ponthoille, le béguinage *des Grenetiers*, la maison du Séminaire, rue Sainte-Pécinne.

Les abbayes, couvens et maisons religieuses furent pillés et en partie détruits. Quant aux églises de *Saint-Pierre-au-Canal de la Toussaint*, qui avaient eu tant à souffrir pendant le siège, elles furent entièrement détruites. L'église collégiale, fort endommagée des boulets qui étaient entrés de tous côtés dans son vaisseau, eut toutes ses vitrines brisées, tant par les projectiles que par les commotions des décharges de l'artillerie (1).

Les ennemis conquirent un magnifique butin, car Saint-Quentin était le principal entrepôt de commerce de la France avec les Pays-Bas. Les tapisseries du chœur de l'église de Saint-Quentin et celles de la chambre du conseil de l'Hôtel-de-Ville, furent enlevées et transportées à Madrid. On emporta dans les Flandres les trésors des saintes reliques, les cloches des églises et ce qui restait des feuilles de plomb couvrant alors une partie de la collégiale. (2). Les ornements et les vases sacrés furent la part des Anglais. Les manuscrits précieux, les chartres et titres concernant la ville et les établissements de charité, renfermés depuis un temps immémorial dans la Tour-aux-Archives, située derrière l'Hôtel-de-Ville, furent transportés à Béthune et à Cambrai. Les

(1) Etat de visite fait en 1567 par les maçons et charpentiers, sur une requête des chanoines au roi.

M.-S. Delafons, chap. 10. Bibl. de M. Le Serurier.

(2) Delafons nous apprend que les habitants avaient déjà converti pendant le siège une partie de ce plomb en balles contre les espagnols.

M.-S. Delafons, chap. 10. Bibl. de M. Le Serurier.

ecclésiastiques épargnés par le fer ennemi, furent amenés en captivité, et ce qui restait d'habitants fut expulsé en masse.

Les religieux fugitifs de l'abbaye d'Isle se retirèrent à Vendôme, à Pontoise, à Saint-Thierry-sous-Reims et Berthenicourt (1).

Le roi d'Espagne et le prince de Piémont furent d'autant plus fiers de la prise de Saint-Quentin, que ce succès réparait à leurs yeux l'échec qu'avaient éprouvé leurs armes devant Metz, en 1552. Philippe II y attacha une telle importance qu'il fit bâtir le palais de l'Escurial, en Espagne, en honneur de la bataille Saint-Laurent et de la prise de Saint-Quentin (2).

Ce succès des armes espagnoles répandit dans toute la France une grande consternation ; le roi fut vivement contrarié de la perte de Saint-Quentin qui laissait à découvert toute la Picardie. Mais, soutenu par le cardinal de Lorraine, il se montre actif dans le danger, et tout en surveillant les travaux des fortifications de Paris, il ne négligea pas d'envoyer de tous côtés des ordres pressants aux gouverneurs des villes de Guise, La Fère, Péronne, Corbie, pour que ces places fussent mise en état de défense. Le duc de Nevers l'aïda à recruter des Suisses, des Allemands ; on ordonna la formation de nouveaux corps de gendarmerie et d'infanterie française. On publia partout le royaume, *que tous soldats, gentilshommes ou autres, ayant suivi les armes ou pouvant les suivre, eussent à se retirer à Laon, auprès de M. de Nevers, lieutenant-général du roi, à peine de punitions tant corporelles qu'abolition de noblesse.* Les seigneurs de Saussac, de Villebon et d'Estrées furent chargés de former un camp à Ham ; mais ce dernier projet n'eut pas de suite, car le roi Philippe II ayant pris Ham, le 12 septembre, séjourna assez longtemps dans les environs de cette place, dont il faisait relever les fortifications

(1) Coñ., tome III, n° 236.

(2) On connaît la réponse d'un français, à qui un espagnol demandait avec toute la hauteur castillane, ce qu'il pensait de ce superbe palais : *Je pense qu'il faut avoir eu diablement peur pour avoir fait ce vœu-là.*

avec celles de Saint-Quentin (1), voulant ainsi faire un rempart de ces villes contre la France, pour la défense de son pays d'Artois (2).

Le danger était grand pour le royaume de France, soit que l'ennemi prit le chemin de Compiègne pour marcher sur Paris, soit qu'il se dirigeât par Soissons vers la Champagne, soit qu'il suivit la rivière de Somme vers la Picardie. Heureusement, le roi d'Espagne suivit à la lettre les conseils de l'évêque d'Arras, que nous trouvons exprimés dans une lettre, devant le camp de Ham, datée du 24 septembre 1557, lettre dans laquelle cet évêque écrit au roi : « Qu'il ne serait pas prudent de rien tenter contre les Français pendant le reste de l'année, la saison s'y opposant, « aussi bien que la nature du pays ; ce serait compromettre à la « fois les avantages déjà obtenus et la réputation des armes espagnoles. Le mieux serait de se borner à inquiéter l'ennemi « en ravageant et en incendiant son territoire au-delà de la « Somme (3).

Ce fut ainsi que Philippe employa les plus beaux jours de l'arrière-saison, jusque vers le milieu de l'automne. Il repartit pour Bruxelles, du 15 au 20 octobre, d'où il envoya l'ordre de séparer son armée. Pendant ces lenteurs du roi d'Espagne, le duc de Guise, rappelé d'Italie, venait d'arriver. Sa rentrée en France, dans les premiers jours d'octobre, dissipa la consternation générale qui pesait depuis deux mois sur toute la France ; on avait confiance en sa grande capacité. Investi, par le roi, des pouvoirs les plus illimités, il sut les mettre à profit, et, en janvier 1558, la prise de Calais changea complètement la face des affaires. Cette victoire éclatante des armées françaises fut bientôt suivie de la prise

(1) Pendant les deux années de l'occupation espagnole, les murailles de Saint-Quentin furent relevées, et deux bastions en terre formés en avant du front de Remicourt. Ces bastions ont conservé le nom de *Boulevard du Roi et Boulevard de la Reine*, noms qu'ils devaient à leur origine espagnole.

(2) Belleforest, tome II, f^o 1595.

(3) Papiers d'Etat du cardinal Granvelle, tome V, f^o 128.



HOMMES ET CHOSES.

Le Paradis terrestre d'un chanoine de Liège.

La ville de Liège a vu naître dans son sein une foule de livres curieux et justement recherchés ; c'est qu'aussi elle a produit des poètes excentriques et des astrologues populaires, des graveurs renommés et des écrivains facétieux, tous éléments nécessaires pour créer ce qu'on nomme un bouquin bien conditionné, remarquable par le fond comme par la forme, drolatiquement écrit, joyeusement illustré et joliment mis au jour par les *Radés*, les *Hovius*, les *Ouverx* et les *Streel*. C'est ainsi que beaucoup des compatriotes de Mathieu Laensberg, tels que De Glen, Des-Bayons, Alard le Roi et d'autres. firent éclore leurs œuvres en cette ville, tandis que Michel Natalis, Jean De Glen, J. Waldor, et Colin se plaisaient à les décorer par leur burin.

Un des ouvrages, liégeois, pour le moins singuliers et méritant d'être cités. est sans contredit : *Le Paradis terrestre, ou la vraie félicité humaine, traité chrétiennement moral, propre à gens de toute sorte d'humeurs, d'état, condition et religion, dédié à la sérénissime Infante d'Espagne Mme Elisabeth Claire Eugénie*, par *Gilles de Rasyr*, chanoine de Saint-Paul en Liège, Liège, chez *Christian Ouverx*, A°. 1633, pet. in-4° de 9 f°. lim^{es} et 248 pp. On en jugera par sa seule description.

Un frontispice, bizarre et très compliqué, résume à lui seul le genre et l'esprit de l'ouvrage, c'est une gravure, de *Martin Baës*, de Douai, le fabricant par excellence des jolis titres gravés des livres parus dans les Pays-Bas au xvii^e siècle : il représente le médaillon de l'Infante Isabelle entourée de la Foi, l'Espérance, la Vérité, la Justice, et de musiciennes, et surmonté du sauveur du monde tenant la croix. A droite et à gauche, l'écu de l'Infante est couronné par la paix et le bonheur personnifiés. Un des côtés du titre figure la scène du paradis terrestre d'où Adam et Eve sont chassés après

leur chûte. Au-dessous du serpent on lit : *Delectat et nocat*. En face, l'estampe montre le serpent d'airain avec ces mots : *Vulnerat et sanat*. Le bas du frontispice offre le portrait de l'archiduc Albert, ayant pour pendant une tortue qui s'achemine vers le monogramme du Christ avec cette devise : *Peu à peu*, et, entre deux, une vue mondaine où se réunissent toutes les vanités d'ici-bas, dominées par un cœur enflammé et allé montant aux cieux avec ces mots : *Sursùm corda*. Tout ce fracas, tout ce mélange de choses religieuses et profanes, est une juste et bonne enseigne de ce que contient le livre, mêlé de prose et de vers, de facéties et de pensées dévotes, de singularités et de graves sentences ; c'est en même temps une flatterie courtoisanesque de l'auteur pour l'infante Claire Eugénie, à qui il n'a pu mieux faire que de dédier son livre « ayant entrepris, dit-il, de trouver un *Paradis terrestre* parmi l'enfer de ce monde, et une *félicité* en cette vallée de misères, et en l'homme qui est la butte de toute sorte d'adversités et de malheurs. . . . »

Après sa dédicace à sa souveraine, Gilles de Rasyr lance son avant-propos au lecteur, et il appelle tout le monde *dans son paradis*, qui sera bien plutôt une *arche de Noé*. « Tu trouveras « (et non sans plaisir, dit-il) opposée à cette diversité, une galimafree et mélange simple et naïf de choses très diverses en apparence ; mais réduites à leurs principes naturels, unes en effet, telles qui sont :

- « La doctrine chrestienne,
- « La prudence humaine.
- « La sagesse mondaine.
- « La philosophie payenne.
- « Une musique divine.
- « Une muse courtoisane.

« Voire une poésie même la plus lascive et profane, le tout accordé ensemble, et concerté en une douce harmonie bastante à récréer les esprits plus fantastiques, et esgayer les humeurs les plus mélancholiques. Et ce, non à la mode des charlatans qui jurent d'égayer le monde tout en riant. »

L'auteur termine cet avis en faisant un appel en vers à toutes les catégories de lecteurs :

Venez, huguenots, catholiques,
Séculiers et religieux,
Bigots, athées, politiques,
De tous pays et de tous lieux.
Grands et petits de toute taille,
Tant vertueux, que vicieux,

Courtisans et gens de bataille,
Riches, pauvres, jeunes et vieux.

Venez y tous, malgré l'envie,
Du mesdisant et son caquet,
Soit qu'il récréé on qu'il ennue ;
Chacun trouvera son paquet.

Dans un autre avis au lecteur, Gilles de Basyr annonce qu'*affin que rien ne manque au contentement et allégresse des âmes pieusement ioyeuses, qui prendront plaisir de se promener dans ce Paradis, les airs spirituels couchés en ces discours sortiront bientôt en lumière avec la musique sous ce titre d'ABRÉGÉ DU PARADIS TERRESTRE*. Nous n'avons pu nous procurer cette clé du paradis, qui, comme la clé du Caveau moderne pouvait mettre le lecteur à même de noter les chansons du sieur de Basyr, car, comme il le dit, « d'autant qu'il faut aussi récréer, estant l'esprit « de plusieurs comme l'estomach débauché, l'appetit duquel veut « estre aiguisé par quelque sauce ou sapiquet; pour les âmes « degoustées, il a entrelacé les *airs de cour* les plus cogus et « vulgaires, tournez en spirituels de telle façon, que demeurant « la mesme rithme, peu de mots changez, ils semblent estre les « mesmes, et sont néanmoins tout autres : ayant fait servir, par « une invention nouvelle, des riottes amoureuses et courtesanes, « comme de paraphrase à un sujet si sublime et relevé, comme « sont les pseumes de David. »

Ce livre, on le voit, est bien l'expression de la société belge sous la domination espagnole, expression dont il existe encore des traces partout : mélange de piété, de dévotion, avec les plaisirs sensuels et mondains qui suivent ordinairement l'aisance et le bien-être. Le *Paradis terrestre*, joint à son *Abrégé* en musique (s'il existe toutefois) est un pendant de la *Philomèle séraphique*, de la *Pieuse allouette*, des *Rosignols ligués en duo*, etc. Nos anciennes provinces des Pays-Bas ont presque seules fourni de ces singularités littéraires, bibliographiques et musicales.

Gilles de Basyr a divisé son œuvre en quatorze discours, dont les titres sont parfois bizarres, ainsi : *St.-Augustin débauché et irrésolu*. — *La Magdeleine amoureuse*. — *St-Antoine tenté et tourmenté*. — *L'espouse vagabonde*, etc. — Ces 14 chapitres sont subdivisés en un certain nombre de tirades ou paragraphes dont les sujets se trouvent indiqués dans les sommaires de chaque discours. Le texte est constamment entrecoupé de vers, de couplets, de sonnets, rondeaux ou dystiques; ce sont les textes des *airs de cour* dont il est parlé plus haut, textes arrangés à l'usage de l'auteur avec des variations, comme Bazile ajustait les prover-

bes. De larges marges contiennent, en fins caractères, les citations des auteurs qui ont servi à la glose du chanoine mon-dain. Il explique lui-même, de la manière suivante, le plan de son livre « où, dit-il, comme en un tableau est représentée la
• routine de la vie humaine, pesle-meslée des bons et mauvais :
• vertueux et imparfaits : sages et sots : doctes et idiots : et le tout
• disposé de cette façon que le texte fait pour le vulgaire va le
• grand chemin, sans bigarrure ou entrecoupure de passages et
• citations grecques ou latines entremeslées. Au marge les doctes
• trouveront presque à chaque période quelque sentence tirée de
• l'écriture sainte, SS. Pères, historiens, poètes et philosophes, où
• l'on les voit, et sur tous Senecque, d'une langue païenne parler
• en chrestien. »

Quand un trait des anciens classiques, dont l'auteur aime à far-cir son texte, lui plait fort, il le tourne en vers de sa façon ; c'est ainsi qu'ayant à raconter le courage de la noble romaine Arrie, il traduit de la sorte le fameux *Pete, non dolet* :

« Tiens, Petus, tu me pleins à tort
« Ce coup ne me duell ou m'estonne :
« Mais bien celui que tu te donne,
« M'est douloureux jusqu'à la mort. »

On pourrait beaucoup glaner et citer longtemps en parcourant les détours du *Paradis Terrestre* de Gilles de Rasyr : quoiqu'il soit souvent diffus, que son style manque de précision et de net-teté et se montre trop prétentieux, il a de la singularité et une sorte d'érudition qu'on ne peut méconnaître. Un faiseur d'ana-lyse subtil et perspicace tel que le fut Charles Nodier, trouverait dans cet amas de prose et vers liégeois plus d'une perle propre à être richement enchassée comme ce lapidaire ingénieux savait le faire. Il eut relevé ce livre par la forme brillante dont il l'aurait revêtu, et par le fond qu'il aurait su en tirer :

Au reste, *Gilles de Rasyr*, oublié comme tant d'autres dans les biographies, dites universelles, méritait au moins un souve-nir. Il fut en son vivant, protonotaire apostolique à Liège, et cha-noine de St-Paul en la même ville. Il passait, dit *Foppens*, pour un homme très-facétieux, mais irréprochable. Il fut très travaillé par la goutte, ce qui l'entraîna à composer, par vengeance, un poème en vers héroïques sur son ennemie intime ; il parut sous ce titre : *Carmen paradoxon, sire Podagra Tabaci usu curata. Leodii, 1655, et Lovanti, 1634; in-4*. — Sous l'empire du mo-nopole du tabac un tel livre eut été singulièrement prisé, et il au-rait eu tous les droits réunis pour obtenir une prime d'encourage-ment, ou au moins une médaille d'or de la part des sociétés d'a-

gricuture. Il est néanmoins probable que le tabac n'a pas plus guéri de goutteux du temps du chanoine Liégeois que les fraises (données aussi comme remède infailible) n'ont préservé de nos jours les vieux épicuriens de cette maladie des riches, appelée, par des gens qui se connaissent en croix de tous les genres, le *Cordon bleu de Cythère*, quoiqu'on puisse tout aussi bien la placer dans les attributions de Bacchus et de Comus que dans celles de la mère des amours.

A. D.

Le bénédictin Dom Druon, bibliothécaire de la Chambre des Députés.

Pierre-Paul Druon naquit à Busigny (arrondissement de Cambrai, Nord), le 12 septembre 1745 (1), d'une honnête famille de cultivateurs. Son père était greffier du village et avait de nombreux enfants qu'il éleva avec soin et dont il dirigea la carrière avec une sagacité et une intelligence au-dessus de son état. Pierre-Paul avait un oncle religieux de l'ordre de Saint-Benoît, qui était prieur de l'abbaye de Saint-Jean à Laon et qui se chargea de le faire étudier en cette ville avec un de ses frères. Notre jeune paysan de Busigny, doué d'une aptitude singulière qu'on retrouve chez beaucoup de membres de sa famille, fit d'excellentes études et embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique. Protégé par son oncle, il entra dans l'ordre savant des Bénédictins, non des riches Bénédictins flamands, alors un peu dégénérés et chez lesquels on s'occupait peut-être trop de la vie matérielle, mais bien des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, où l'on joignait aux pratiques religieuses l'amour des lettres et des arts, et où l'on élevait ces glorieux monuments littéraires qui resteront comme des modèles de patience et d'érudition.

Dom Druon était prieur de la célèbre abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, lorsque vint la révolution française qui arrêta

(1) *L'Annuaire du département du Nord* de 1834, met la naissance de Dom Druon en 1744; mais il fait confusion et prend en cette circonstance l'année où vit le jour le frère de Pierre-Paul, qui fut religieux comme lui, et qui, entraîné par le torrent révolutionnaire, se maria, devint cultivateur à Basuel, se retira au Câteau où il mourut chrétiennement le 13 avril 1838, jour du vendredi saint, dans sa 95^e année, après avoir fait, entre les mains de son doyen, un acte de repentir qui édifica toute la population.

sa carrière ecclésiastique, qui ne devait certainement pas s'arrêter là. Quoique jeune encore, il possédait dès lors une certaine réputation littéraire, même parmi ses érudits et laborieux confrères, qui, presque tous, s'occupaient de travaux sérieux. Il avait déjà attaché son nom au fameux *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, commencé en 1758 par Dom Bouquet (8 vol. in-^{fo}), continué en 1757-60 (t. IX et X) par les frères Haudiquier, poursuivi par DD. Housseau, Précieux et Poirier en 1767 (t. XI), et par D. Clément, qui s'adjoignit D. Brial pour produire le t. XII en 1781 et présenter le t. XIII à Louis XVI en 1786. D. Brial en publia les tomes XIV à XVIII et Dom Druon coopéra puissamment au premier volume de cette dernière série(1). Il collabora également au troisième volume de l'*Art de vérifier les dates*, 1783-87, 5 vol. in-^{fo}, immense répertoire historique, fondement de toutes les bonnes bibliothèques.

A la suppression des ordres religieux, le docte bénédictin n'abandonna pas sa patrie ; il chercha dans l'étude et la lecture des consolations contre la dispersion de ses amis et de ses collaborateurs, mais il ne put demeurer long-temps dans sa modeste obscurité. Resté avec Dom Brial un des derniers souvenirs vivants de la fameuse congrégation de Saint-Maur, tandis que son collègue était appelé à la représenter au sein de l'Institut national, on le choisissait lui-même, en 1798, avec le député Camus, pour fonder une Bibliothèque destinée aux législateurs. A la mort de ce dernier, en 1804, il en fut nommé Conservateur en chef.

Ses services rendus aux lettres avant la Révolution, la manière courtoise, intelligente et éclairée dont il remplit ses nouvelles fonctions, lui firent recevoir la croix de la Légion-d'Honneur de l'empereur Napoléon, qui savait distinguer et trouver tous les genres de mérite quelque modeste et quelque caché qu'il fût.

Dom Druon avait pour amis l'érudite Daunou, le docte Barbier, bibliothécaire du Conseil-d'Etat, et le fameux bibliophile Boulard, ancien notaire et maire de Paris, ex-législateur, qui connaissait, comme le bénédictin du Palais-Bourbon, l'anglais et plusieurs langues vivantes, sans compter les mortes. Tout ce qui fut lettré et ami des lumières dans nos assemblées politiques fut lié avec le savant, qui faisait admirablement les honneurs du

(1) Depuis, on a fait paraître les tomes XIX et XX, 1832-1840, par MM. Daunou et Naudot. Cette collection complète, dont la place est marquée dans toutes les grandes bibliothèques, est devenue rare et chère.

vaste dépôt de livres du corps législatif, et qui en exposait avec fierté les curiosités littéraires, y compris le manuscrit autographe des *Confessions de J.-J. Rousseau*, remis sur le bureau de la Convention par *Thérèse*, sa compagne, et déposé ensuite à la bibliothèque de l'Assemblée, où on le gardait dans un tiroir fermé à clé pour le montrer aux curieux. Le bibliothécaire attirait finement l'attention des visiteurs sur la défiance avec laquelle Rousseau avait écrit ses cahiers, en serrant ses lignes l'une sur l'autre, ne laissant nulle marge, afin qu'on ne pût rien y ajouter ou intercaler : si le style est l'homme, souvent la manière d'écrire le caractérise encore davantage.

Savant aimable et consciencieux pour tout le monde, Dom Druon était un parent bon et généreux pour sa nombreuse famille à laquelle il tendait souvent une main aussi secourable que ses modestes facultés le permettaient. Jusqu'au dernier moment de sa vie, il se fit remarquer par son exquise urbanité, son zèle scrupuleux, sa bonté évangélique. Il s'éteignit, après une courte maladie, le 3 octobre 1855. Ses obsèques eurent lieu deux jours après, et M. le comte de Laborde, questeur de la chambre des députés, aide-de-camp du roi Louis-Philippe, prononça sur sa tombe, au milieu d'une foule de membres du corps législatif, un discours qui a été imprimé et dans lequel il a rappelé ses vertus, son aïnéité, les secours que les législateurs de toutes les Assemblées et de toutes les opinions avaient trouvés chez le savant bibliothécaire qui avait formé, agrandi et perfectionné ce vaste dépôt de documents précieux, dans lequel il eut pour prédécesseur le conventionnel *Camus*, pour aide le gracieux *Aimé Martin*, et pour successeur l'érudit *Beuchot* (1).

Amant passionné de l'histoire et de la littérature, ami et appréciateur des bons livres, Dom Druon laissa lui-même, en mourant, une jolie bibliothèque, dont la vente eut lieu aux enchères en son domicile au Palais-Bourbon, du 17 au 21 décembre 1855 ; les articles principaux furent catalogués (2), et comprenaient plusieurs livres d'heures sur vélin et autres manuscrits avec miniatures des

(1) Il existe un portrait du vénérable Dom Druon ; après la mort de son frère, arrivée au Câteau en 1838, il est resté dans les mains de sa veuve : nous espérons qu'il n'est pas perdu. Dom Druon a laissé pour héritiers douze neveux et nièces et une foule d'arrière-neveux qui se sont acquis une bonne réputation dans l'agriculture, le commerce et l'industrie, et qui habitent les communes de Busigny, Treisvilles, Basuel, Bohain, et les villes du Câteau et de Valenciennes.

(2) *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. Druon ; Paris,*

xiv^e et xv^e siècles; des impressions gothiques; des ouvrages sacrés en belle reliure en maroquin; des classiques, des Pères de l'Eglise, des livres d'histoire et de généalogies. Au milieu des ouvrages sérieux et utiles, le savant Bénédictin ne dédaigna pas d'introduire quelques unes des facéties de nos vieux poètes français; aussi voyait-on, dans sa collection, les œuvres de Gringore, la Moralité des Blasphémateurs de Dieu à XVII^e personnages, et même, le dirons-nous?, un exemplaire du *Coran*, manuscrit oriental d'une grande beauté, reliure égyptienne, avec des caractères arabes sur les plats. Ce manuscrit in-folio, de 228 feuillets (1), avait appartenu à madame la comtesse de Menou, que le général en chef de ce nom épousa en Egypte, après avoir embrassé la religion mahométane qu'elle professait. Ceci prouve de reste que Dom Druon comprenait son siècle, et que sa science élevée s'étendait sur tous les sujets qui avaient pu occuper l'esprit humain dans le vaste champ de l'art et des connaissances, sans s'arrêter aux préjugés d'une autre époque. Trois ou quatre siècles plus tôt, le disciple de Saint-Benoît eût peut-être été brûlé pour avoir possédé les versets du prophète musulman provenant d'une infidèle: en 1855, tout le monde parisien courut à sa vente et se disputa cette précieuse relique de la belle égyptienne.

Mort depuis plus de seize ans, Dom Druon attend encore une mention dans la *Biographie universelle*. A. D.

Le Canton de Pevelé.

L'ancien canton de *Puelle*, *Peuve* ou *Pevelé*, nommé en latin *Pabula*, de *Pabulum* (pâturage) à cause des belles prairies qu'on y trouve, est un des neufs quartiers (2) qui composaient jadis la *Flandre Gallicane*, ou les villes et châtellenies de Lille, Douai et Orchies, Lagorgue et pays de l'Allœud.

Le quartier de Pevelé comptait vingt-six villes, villages et hameaux, et comprenait tout le terrain enclavé entre la petite rivière de Marque et le Tournésis. Une sentence rendue entre les magis-

Gillon de la Ribellerie, commissaire-priseur, et *Guilbert*, Libraire, 1835, in-8, de 46 pages.

(1) N° 182 du catalogue de D. Druon.

(2) Ces neufs quartiers étaient nommés *Milanthois*, *Carambent*, *Weppe*, *Ferrain*, *Pevelé*, *Outre-Escout*, *Comté*, *Gouvernement de Douai*, et le pays de *L'Allœud*.

trats d'Orchies et les gens de loi de Bouvignies, à la date du 8 avril 1570, délimite d'une manière assez nette la petite province de Pevèle : « Lequel pays de Pevèle, y est-il dit, consiste en « quatre ponts, nommés *les quatre ponts de Pevèle*, si comme « le pont à Raisse (à Raches), le pont de St.-Amand (sur la « Scarpe), le pont à Bouvines, et le pont de Vendin, et aussi « entre toutes les eaux fluentes en partie de pont à autres, selon « qu'en est notoire à tous. »

« Auquel pays de Pevèle enclos comme dessus, se trouve et « sont situées plusieurs villes, terres et seigneuries, si comme « entre autre capitale, ladite ville d'Orchies, nommée par « excellence en comparaison *Paris en Pevèle*; tels que Landas, « Bouvignies, Coutiches, Marchiennes, St.-Amand, et villages en « dépendans, qui en sont les plus beaux morceaux. » (1)

Le pays de Pevèle était déjà connu lors des premiers temps de l'existence de l'ancienne abbaye d'Elnon, appelés depuis de St.-Amand, puisqu'on la cite dans les vieux textes et anciennes chartes avec la dénomination de *Abbatia Sancti Amandi in Pabuld*. C'est cette même qualification que l'on trouve inscrite sur les manuscrits de l'âge le plus reculé provenant de cette maison. La comtesse Marguerite de Constantinople, fille puinée de l'empereur Baudouin, était dame de la Pevèle, avant la mort de la comtesse Jeanne sa sœur, souveraine de Flandre et de Hainaut; elle tenait cette partie de l'héritage de son père en apanage, comme le fils du comte de Hainaut tenait le comté d'Ostrevant dont Bouchain était le chef-lieu.

La ville d'Orchies, capitale de la Pevèle, est un lieu très anciennement habité, qui fut considérable et florissant avant que Douai et Lille eussent pris sa puissance et sa place. On croit que cette ville déchue pourrait être l'endroit nommé *Origiacum* par les anciens; Balderic l'appelle *Orchesium*, *Orcaya*; le Père L'hermite y fait prêcher l'évangile par St.-Fiat en l'an 918; Buzelin ajoute que Louis le Débonnaire s'y arrêta y décrétant des ordonnances avec cette souscription: *Datum Orca Castro Regio*. Philippe, comte de Flandre et de Vermandois, lui accorda une charte de commune, donnée à Douai en 1188, que plusieurs rois

(1) Mémoire pour les Mayeurs, Echevins, conseil et procureur-syndic de la ville d'Orchies, contre messire César-Joseph-Marie, marquis de Nédonchel, chevalier de St.-Louis, mestre de camp de cavalerie, premier mousquetaire des mousquetaires de la garde du roi, impétrant de brevet de conservation de chasse du 15 juillet 1763, etc., in 4° p. 48.

de France confirmèrent; cette ville a eu aussi la prétention d'avoir droit de beffroi, de scel et d'échevinsge.

La capitale de la Pévèle est singulièrement déchuë aujourd'hui; néanmoins les cultivateurs des communes qui l'entourent semblent encore lui reconnaître par tradition un droit de chef-lieu, car c'est à Orchies qu'entre toutes les villes des environs ils donnent la préférence pour y conduire leur récolte; aussi, Orchies est-il le marché de blé le plus important du département du Nord.

La Pévèle recèle plusieurs champs de bataille importants: celui de Bouvines en 1214, et celui de Mons-en-Puelle en 1504; on y voit des communes riches et florissantes, comme Templeuve, Beuvry, Capelle, Auchy; un château gothique remarquable par sa conservation, celui de *La Loire* (1); mais ce qui distingue encore le plus ce canton aujourd'hui, c'est ce qui lui fit donner son nom autrefois: ses prairies et ses champs; la richesse de son sol et le produit qu'en sait tirer l'agriculteur. A. D.

Pièces dramatiques rares et curieuses.

Il existe un recueil de tragédies et comédies en vers singulièrement tournés, que nous n'avons pu voir dans aucune des curieuses bibliothèques dramatiques que nous avons visitées, et qui ne se trouve été que dans la vaste et unique collection de pièces de théâtre de M. de Soleinne, sous le n° 2519, ce qui n'enlève rien à sa rareté. Nous avons eu le bonheur de rencontrer ce volume dans nos excursions bibliographiques. Cet ouvrage, qui doit appartenir par son auteur à l'une de nos provinces, a été publié sous le voile de l'anonyme; on lit seulement les initiales V. C. D. V., que le *Dictionnaire* de *Barbier* n'explique pas, au bas d'une épître dédicatoire adressée au prince d'Havré et de Croy, comte de Priège (appelé *Priego* en Espagne) grand d'Espagne de première classe, lieutenant-général des armées de S. M. Catholique, commandeur de ses ordres, chevalier de la toison d'or, le même qui commandait les gardes wallonnes sous le règne du roi Charles III. Dans cette épître, l'auteur déclare que cet ouvrage, le premier qu'il publie, est offert au prince d'Havré et de Croy, comme le fruit tardif d'une alliance et d'un loisir qu'il

(1) Voyez *Archives du Nord* (première série) *hommes et choses*, pages 88-89. Et pour l'article *Orchies*, id. pages 219-223.

doit à ses bontés. C'est à peu-près le seul renseignement qui nous reste sur ce poète mystérieux.

Le rare volume que nous signalons à l'attention des bibliophiles porte le titre de : *Recueil de pièces dramatiques anciennes et nouvelles*. A Bouillon, de l'imprimerie de la société typographique ; se vend à Paris, chez Grangé et la V^e Duchesne et à Nancy, Bontoux, M.DCC.LXXXV, pet in-8° de 3^o limbes, VIII, 508 pages, et un f. d'errata. Il contient cinq pièces : *Astyanax*, tragédie nouvelle ; *Virginie*, tragédie ; *La Princesse d'Elide*, comédie de Molière ; *les Adelphees*, comédie de Térence ; et *le Père affligé*, comédie du même auteur latin.

Les premières tragédies, tirées des histoires grecque et romaine, sont en vers Alexandrins ordinaires ; la Franciade de Ronsard a fourni à l'auteur le dénouement d'*Astyanax*. Il a pris en entier la *Princesse d'Elide* à Molière, en portant l'audace jusqu'à mettre en vers les quatre derniers actes de la comédie du Roi de la scène comique française. Notre compatriote dit modestement dans sa préface qu'il souhaite fort que le public ne s'aperçoive pas de la trop grande différence qu'il y a entre son talent pour la versification et l'heureuse facilité de Molière : si le public partage nos impressions, le vœu de l'auteur n'a pas été exaucé.

Quoique Voltaire ait déclaré que la *Princesse d'Elide* était peu digne de la réputation de Molière, le sujet de cette pièce n'en est pas moins bien propre à la scène. L'invention première en appartient à Don Augustin Moreto y Cabana, poète espagnol, mort moine dans le XVII^e siècle comme Calderon et Lope de Véga. Nous avons rapporté de Madrid un exemplaire de cette pièce, relié aux armes du roi d'Espagne, imprimé en cette ville, chez Antonio Sanz, sous le titre de : *Comedia famosa : El desden con el desden, festa que se ha de representar a sus Magestades en el Real Palacio del Buen Retiro*, 1744, in-4^o. 17 folios. Cette pièce a été arrangée avec succès pour la scène allemande, par M. West, il y a peu d'années.

Revenons aux deux derniers poèmes de notre auteur du pays : il les a traduits de Térence mais avec certaines libertés ; la première a été de changer tout ce qui rappelait les mœurs de l'antiquité et de revêtir son œuvre à la française ; puis de nommer ses personnages Léandre, Valère, Géronte, Mascarille, Frontin, Mine Pernelle ou Jeannette, selon leur âge ou leur sexe ; enfin, la plus grande des hardiesses de l'auteur a été d'imaginer, pour ces deux pièces, une nouvelle espèce de vers de dix syllabes avec la césure après la syllabe impaire (la cinquième) et les rimes en-

tremolées. Ce genre de rythme, auquel nul lecteur, je pense, n'est habitué, est des plus plats et des plus choquants, surtout avec le style très bourgeois de l'auteur. Térénce se trouve ainsi tellement déguisé, que certainement personne ne le reconnaîtra.

A. D.

Un bouquiniste célèbre.

M. *J. B. Verbeyst*, le plus célèbre bouquiniste de l'Europe et probablement des cinq parties du monde, vient de mourir à Bruxelles (24 novembre 1849), dans un âge avancé (1). Il avait fondé, près de la station du Midi, un établissement très curieux dans son genre. C'était une maison à plusieurs étages, aussi grande et aussi haute qu'une église, disposée pour contenir environ trois cents mille volumes rangés par ordre de matières dans des enfilades de chambres recevant le jour d'un seul côté, le côté du soleil et du jardin de la maison. Cet immense magasin dont rien n'accusait la destination à l'extérieur, était gardé à l'intérieur par un corbère enchaîné qui accueillait fort mal les chalands. Tout ce qu'on fait autre part pour attirer la pratique semblait être ici mis en usage pour l'éloigner. Quartier écarté, maison au bout du monde, nulle indication pour aider l'étranger, froid accueil de la part du propriétaire, étages d'un difficile accès par des escaliers dangereux : telles étaient les amorces à l'aide desquelles Verbeyst comptait peut-être attirer ses chalands. Eh bien ! il ne comptait pas sans ses hôtes, car il en avait souvent et des plus famés.

Le rez-de-chaussée de la maison renfermait les livres en feuilles, les in-folios et les atlas difficiles à manier, et servait à faire les ballots pour expédier à l'étranger. Car M. Verbeyst était en relation d'affaires avec Paris, Milan, Rome, Vienne, Leipzig, Berlin, Hambourg, Leyde, Londres et Edimbourg. Il fut en correspondance avec Walter Scott, Charles Nodier, Chateaubriand et les plus fameux bibliophiles de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Allemagne. Jamais un livre nouveau n'entra chez Verbeyst : c'est ce qui fit sa fortune. Depuis soixante ans, que la suppression des couvents et les bouleversements des palais et des châteaux, mirent dans la circulation des masses d'ouvrages anciens, il acheta à vil prix des vieux livres qui ne sortaient de chez lui qu'à bonne en-

(1) Son service a été célébré le mercredi 5 décembre, à la chapelle, à Bruxelles. Il était octogénaire, ayant vu le jour le 6 janvier 1770.

seigne et remis à leur valeur ; et comme cette appréciation des vétérans de la littérature et de la gravure a augmenté de deux ou trois cents pour cent depuis trente ans, tandis que les librairies modernes croulaient par le rabais des œuvres nouvelles, le vieux bibliopole, fin connaisseur, augmentait constamment son avoir à mesure que les années avançaient et consacraient l'âge et le mérite de ses pensionnaires.

Original comme un Anglais, fantasque comme une coquette, mais bon homme comme un flamand qu'il était, Verbeyst ne devenait marchand qu'à ses heures et refusait quelquefois de se déranger pour un pair d'Angleterre. Tel bouquin de son magasin ne pouvait sortir de chez lui contre son pesant d'or, et quelquefois, après en avoir refusé un grand prix, il l'envoyait en cadeau à l'homme de lettres qui le lui avait marchandé, si l'amateur lui convenait. C'est ainsi qu'il en usa avec Charles Nodier. Le meilleur moyen d'être bien dans ses papiers et d'arriver à attendre son cœur de libraire, était de vider chez lui en tête à tête un flacon d'excellent vin, dont il était loin de porter le prix sur son mémoire, qui diminuait d'autant plus que l'on avait mieux trinqué avec lui. Son horreur de la nouveauté se portait sur sa cave comme sur sa bibliothèque ; il ne buvait que des vins très vieux et très fins, et ce système lui fit augmenter le nombre de ses années, comme son amour des anciens livres lui avaient fait accrottre le montant de ses revenus.

Il y a bientôt quarante ans que Verbeyst vendit à notre concitoyen Aimé Leroy les premiers livres qu'il posséda ; il contribua puissamment à fonder la bibliothèque de feu Delmotte, de Mons ; il enrichit de bons ouvrages celle si splendide et si curieuse du vénérable M. de Warenguien père, ancien maire de Douai, et de plusieurs autres amateurs de la France et de la Belgique qui gardent le souvenir de ses originalités, mêlées souvent de bons procédés.

M. Verbeyst laisse un fils et deux filles, dont une déjà établie, par suite d'une riche et honorable alliance. Le fils est encore loin de posséder le tact et les connaissances de son père ; mais il est laborieux, modeste et zélé ; on ne dit pas s'il suivra la même carrière : dans tous les cas, la fortune amassée par son auteur peut lui permettre de vivre dans le repos. A. D.

Le combat des échasses à Namur.

Outre les jeux et exercices qui ont généralement lieu dans les

diverses provinces de la Belgique, la jeunesse de Namur avait des divertissements particuliers qui lui appartenaient spécialement et qui disparaissent avec peine : c'étaient des joutes sur l'eau, le jeu de l'anguille, la danse des sept Machabées et le *Combat des échasses*. Ce dernier exercice est le plus célèbre et le plus amusant de tous ; les princes et les étrangers de distinction qui séjournaient dans cette ville ont toujours été curieux d'en être témoins ; en l'année 1849, la Belgique s'étant signalée par des fêtes pompeuses à Malines et à Gand pour célébrer la présence de son roi Léopold, la ville de Namur n'a pas voulu rester en arrière, et elle a remis en vigueur, pour la visite du monarque, cette vieille tradition du *Combat des échasses* qui n'avait pas eu lieu depuis le siècle dernier. Comme cette joute singulière a été long-temps perdue de vue, il n'est pas sans intérêt d'en remettre les détails en lumière ; nous les puisons dans une histoire du pays.

Voici comment se livre le *Combat des échasses* : « Les jeunes gens sont divisés en deux partis : l'un sous le nom de *Mélans*, est composé de ceux qui sont nés dans l'ancienne ville, c'est-à-dire dans l'enceinte telle qu'elle a été posée en 1064, sous le règne du comte Albert II ; et l'autre, sous le nom d'*Avresses*, comprend tous ceux qui sont nés dans la nouvelle ville, c'est-à-dire entre cette même enceinte et celle, telle que nous la voyons aujourd'hui, faite en 1414, sous le règne du comte Guillaume II. Chaque parti a son capitaine et son *Alfer* et est distingué par les couleurs des cocardes. Les *Mélans* les portent jaunes et noires, qui sont les couleurs de la ville, et les *Avresses* rouges et blanches.

» Lorsqu'il s'agit de donner ce divertissement à quelque souverain ou autre grand personnage on voit alors ces jeunes gens au nombre de quinze à seize cents, divisés par brigades, sous des uniformes différents, lestes et brillants, avec leurs officiers, tambours et fifres. La hauteur des échasses sur lesquelles ils sont montés, facilite la vue du spectacle, qui se donne toujours, en pareilles occasions, sur la grande place.

» Quand l'heure du combat est venue, on voit arriver toutes les brigades les unes après les autres, un parti par un bout de la place, et l'autre par l'extrémité opposée, et, après la parade, ils se forment en bataille dans un ordre très-exact. Ils distribuent dans leurs lignes une partie de leurs plus forts combattants pour soutenir le premier choc, et retiennent l'autre pour le corps de réserve, afin d'envoyer le secours nécessaire dans les endroits les plus faibles durant le cours de l'action. Ces deux petites armées, ainsi en ordre, s'avancent gaiement au bruit des timballes, trou-

pettes et autres instruments de guerre, l'une contre l'autre, bien serrée et droite dans leurs lignes, jusqu'à l'endroit marqué pour commencer le combat, qui est le milieu de la place, vis-à-vis de l'Hôtel de-Ville. On dirait que ce sont deux troupes de géants qui vont au combat. Là, les deux armées s'entrechoquent et l'action commence. Les combattants n'ont pour armes que leurs coudes et les coups de pied qu'ils se donnent, échasses contre échasses, pour enlever et renverser leurs adversaires.

• Ils sont si adroits à cet exercice, et si fermes, qu'on les voit s'élaner tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, se pencher et se relever dans le même instant. Lorsqu'un des deux partis commence à plier, l'autre gagne du terrain, s'y range en bataille et crie victoire. Quand ils marchent au combat, on voit à leur suite leurs pères, mères, sœurs, femmes ou proches parents, qui, durant l'action, les animent par les termes les plus vifs. Ils se tiennent derrière eux, à pied, pour leur prêter la main, de crainte qu'ils ne se blessent en tombant sur le peuple. Ce qu'il y a de comique dans cette sorte de divertissement, c'est de voir derrière ces géants des filles et des femmes se tremousser, gesticuler, et crier toutes à la fois pour animer leurs amants ou maris. Elles leurs donnent des liqueurs pour rappeler leurs forces ; à ceux-là des quartiers d'oranges, des citrons, ou des prunes pour les rafraîchir ; elles les assistent à remonter sur leurs échasses, et les excitent à retourner au combat, et à y faire leur devoir, pour l'honneur du parti. On a vu de ces combats durer près de deux heures sans aucun avantage de part ni d'autre ; tantôt les uns gagnent du terrain, tantôt les autres le reprennent et les corps de réserve qui viennent au secours, rétablissent souvent leurs affaires. Enfin ce jeu est la vraie représentation d'une bataille entre deux armées. Aussi les étrangers ne savent ce qu'ils doivent le plus admirer dans ces jeunes gens, ou leur force, leur adresse, leur agilité, ou l'acharnement que les deux partis ont l'un contre l'autre ; car la voix du sang, de l'amitié et du patriotisme, se fait dans ce moment là. C'est ce qui fit dire publiquement au maréchal de Saxe, étant spectateur, en 1748, d'un de ces combats, que si deux armées étaient, au moment de s'entrechoquer, animées au point où il avait vu cette jeunesse, ce ne serait plus une bataille, mais une boucherie affreuse. »

Les *Mélans* et les *Avresses* ont eu leurs *Tyrtées*, leur chant dramatique, et même leurs poètes épiques. On connaît une foule de chansons, d'odes et de pièces de vers composées à l'occasion de ces joûtes. En 1669, à la suite du carnaval, pendant lequel ce divertissement eut lieu, le baron de Walef, qui n'était alors âgé que de 17 ans, composa, pour son début dans la car-

rière littéraire, un poème, en quatre chants, intitulé *Les Echasses*, (1) qui débute ainsi :

Je ne veux point tel d'une plume sanglante,
Chanter de quelque héros la valeur triomphante.
Mille auteurs différents au travers des hasards,
Sont entrés devant moy dans ce beau champ de Mars.
Je crains de ces sujets les communes disgrâces,
Et j'écris seulement un *Combat des Echasses*.
Sur des bastons ferrez, des hommes vigoureux,
Surpassent les géants des siècles fabuleux. . . .
Des mortels élevés, quatre pieds de la terre,
Sur un bois délicat se vont porter la guerre,
Et par des coups hardis, adroits et périlleux,
Nous font voir tous les ans des combats merveilleux.

L'auteur termine en proposant d'élever un trophée nouveau au héros de la fête, de ramasser toutes les échasses brisées dans le combat, de dresser la statue du vainqueur au dessus et de graver à ses pieds les noms des ennemis vaincus.

Le sensible d'Arnaud s'est arrêté un instant de pleurer pour composer une pièce en l'honneur de ce divertissement. Elle est intitulée : *Les fêtes Namuroises, ou les Echasses, petites comédie, en un acte et en prose, ornée de chants et de danses, faite en l'honneur de S. A. R. Monseigneur l'archiduc Maximilien d'Autriche, etc. Mons, Pierre J. J. Plon, 1775, in-8° de 54 pages, dédié à la reine de France. Cette pièce est très rare et est restée inconnue aux bibliographes, même à l'auteur de la *France littéraire* à qui rien n'échappe ordinairement. Nous l'avons eu en notre possession, et nous en avons fait cadeau à notre concitoyen feu *Hécart* qui formait une collection de pièces de théâtre ; lui-même la donna à M. de *Soleinne* ou l'échangea contre d'autres raretés. Elle figure dans le catalogue de cet illustre amateur sous le n° 1848, tome 2, p. 105.*

A. D.

La danse du Mundi.

Il existe une vieille estampe flamande, mise en lumière par *Jean Baptiste Vrints*, dont le sujet tout emblématique, semble être un enseignement moral et une critique des plaisirs mondains

(1) On trouve ce poème à la fin du tome V du recueil des œuvres du baron de Walef, impr. à Liège, chez *Evarard Kints*, 1751, en cinq volumes in-8°.

à la fin du XVI^e ou au commencement du XVII^e siècle dans les provinces des Pays-Bas. L'idée paraît en appartenir à *Martin de Vos* qui nous a laissé plusieurs compositions du même genre; l'exemplaire que nous possédons ne porte aucun nom d'auteur, on y lit seulement ces mots au bas de la gravure : *Jean. Baptiste Vriens exc (scilicet)*.

Trois titres, en latin, français et flamand, ayant le même sens, sont placés au haut du tableau. Au milieu on lit : *Chorea Mundi*; à droite : *La danse de Mundi*; à gauche : *Den Dans des Werelts*. C'est donc d'une danse du monde, mais du monde vivant et actif, le contraire d'une *danse des morts*, qu'il s'agit. En effet, au milieu du bal figure une belle dame, richement vêtue, couverte de perles et de diamants, qui porte sur sa tête le monde, et qui tient d'une main une balle de sautoir placée sur un léger plateau, à ses pieds une couronne repose sur une botte de foin où l'on lit le mot *vanitas*. De dessous son manteau, dont la queue se termine par une plume de paon, sort un jeune fou montrant d'une main un masque, et portant de l'autre un de ces petits instruments de fer à trois branches que les habitants de nos contrées faisaient jadis chanter entre leurs lèvres et qu'on appelle *guimbards* dans certaines localités et *tramps* dans d'autres.

Autour de cette reine du monde, si bien caractérisée, dansent en rond six individus grotesques dont le caractère est défini par une petite pièce de vers inscrite au bas du tableau, en flamand, en latin et en français; voici cette dernière version :


- « Du monde marque tel la feinte faulxeté,
- « Qui te fait bien semblant, et semble qu'il te flatte,
- « Mais t'est comme la buée en l'eau au cœur d'esté,
- « Comme foin ou vapeur, qui parmi l'aer s'esquarte;
- « Onc ni eut vray plaisir : tel feint honesteté
- « Que la vie dément; l'un tient un double cœur,
- « L'autre veut haut monter, l'autre en yvrogneté
- « Est plongé; l'un son proche aguette par ranguer,
- « Puis quand nise on y est, Dieu tire à son costé. (1) »

(1) Voici la version latine :

Hic manifesta patet falsitas fallacia mundi,
Nisi tibi grateris, etenim mortalibus ex quo
Tallus capiti cœli est, nunquam symera voluptas :
Sors ille concessa viro, quam vultus honestat,
Dedecorant moras, hic vana laude superbit
Hic agilis vendit mixtæ caliginis fumes
Hic petit alta, gulis, deditus hic pocula siccæ,
Hic parat insidias supitæ sub corde nephandæ,
Dum canit illic obras ventosi libæ mundi.

Ce pas de six est curieux : les danseurs ont l'air de se poursuivre en rond et l'artiste les a disposés par trois de chaque côté de la reine mondaine. A droite, un faiseur de tours, les pieds en l'air, danse sur ses mains ; il est chargé de grelots et son bras passe dans un cercle : devant lui un autre fou vise la bulle de savon avec une longue marotte de folie qui lui sert comme d'une queue de billard ; il est précédé d'un danseur gastronome portant un vider-come pavoisé sur la tête, et tenant en équilibre sur la main droite, une *canonnette* qu'il a vidée. Sa ceinture est armée d'une gaine contenant les instruments nécessaires à la table.

A gauche, un guerrier, le cimenterre au côté, soutient un bouclier sur lequel se dessine un double cœur ; il est suivi de près par un personnage botté, coiffé d'un feutre et l'écharpe au bras : enfin, le dernier danseur est un fou, tête et pieds nus, portant sur l'épaule un gros flambeau allumé. Tous ces personnages se meuvent d'après un air joué sur une espèce de flûte à bec, enrubannée d'une guirlande de saucisses, par un musicien assis sur un tonneau et ayant dans sa poche un violon et des forces à tondre les toiles. Cet artiste grotesque porte une plume de paon au chapeau, un collier de médailles et d'amulettes, et est suivi d'un chien ou peut-être d'un renard. Dans un coin de la salle gisent les tables de la loi, un pot renversé, et un broc debout sur lequel repose une bride de cheval.

Cette estampe, d'une exécution un peu lourde, comme beaucoup d'autres productions du pays, rappelle parfaitement  décrite et donnée par nous, page 344, du tome III, de la présente série des *Archives du Nord*, et qui porte pour titre : *Has docont choreas, qui Bacchanalia vivunt*. C'est le même style, le même goût, la même époque et les mêmes détails de costume des acteurs (1). On y remarque, dans l'une comme dans l'autre, ce détail de vêtement du XVI^e siècle appelé *gaine* ou *braguette*, sorte d'étui qui admettait divers ornements et se fermait avec une

(1) On a encore une estampe du même genre de *Boèce à Bolsvoert*, intitulée *la Vanité du monde* et signée seulement de ces mots : *B. Bolsvoert excu.* (*Catalogue des estampes de M. Van Hulthem, Gand, (1846) in-8° n. 1073.* — Et une de *P. de Jode, (Nic, le Cat excud.)* sous le titre de *La Fols* (même catalogue n. 1817.) — Enfin, nous possédons aussi celle dite, *Mundi typus vanitatis* représentant le Globe coiffé d'une cape de fou, sur lequel Déroocrite et Héraclite s'appuyent pendant que les rois et princes de la terre jouent leurs couronnes au dé d'un côté, quand, de l'autre, la comète de 1626 annonce des malheurs déjà réalisés par l'incendie du château St-Auge de Rome, etc., etc.

aiguillette, ce qui a donné naissance au dicton *nouer l'aiguillette*, pour dire frapper d'un malefice d'impuissance les jeunes mariés le jour de leurs nocés.

A. D.

La foire aux chats, à Ypres.

La bonne et vieille Flandre est le pays où se donnent les fêtes les plus bizarres, les divertissements les plus excentriques, les récréations les plus originales. Une collection des programmes des *kermesses* flamandes avec les pompes, triomphes, jeux et plaisirs qui les accompagnent, serait la plus curieuse chose du monde à parcourir. On sait que la Belgique seule a jusqu'ici le monopole des concours de grimaces, où le vainqueur (celui qui montre la plus laide figure) reçoit une prime d'encouragement; c'est aussi en Flandre qu'on a inventé le prix de la *dent d'or* pour l'amateur qui mangerait le plus dans un temps donné et celui du *robinet d'argent* pour l'homme qui boirait le mieux, dans une contrée où, certes, les virtuoses en ce genre ne sont pas rares: Enfin, c'est dans le même pays qu'on voit les combats de chant de pigeons, les concours de pigeons voyageurs, le divertissement de la marmite, le mâl de cocagne horizontal sur l'eau, la course aux ânes, celle dans les sacs, les prix pour la queue de cochon savonnée, et mille autres passe-temps aussi grotesques que singuliers. Après ces renseignements préliminaires, on sera moins étonné de la description d'une espèce de déduit que prenaient jadis annuellement avec un plaisir extrême les habitants de la ville d'Ypres, et qu'on appelait la *Foire aux chats*.

Le jour de cette fête était annoncé par les cloches de la ville et par le carillon qui résonnait pendant l'exécution de ce jeu. Les fenêtres de la Grande-Place se trouvaient surchargées de monde; le corps du Magistrat de la commune se plaçait à l'hôtel-de-ville, et la solennité commençait. Voici en quoi elle consistait: des cordes, tendues d'une maison à l'autre, traversaient la place d'Armes à une certaine hauteur. On faisait passer ces cordes dans le creux de pots de terre à deux ouvertures qui ressemblaient assez à des manchons, et qui, dans certains lieux, servent à faire nicher des pigeons. Ces pots, enflés par les cordes, contenaient chacun un chat, lequel était couvert de faveurs de toutes couleurs dont les bouts pendaient de chaque côté de quelques pouces. Chats et rubans étaient soigneusement renfermés dans le pot suspendu, qui, au premier aperçu, ne laissait rien soupçonner au spectateur étranger. Le milieu de la place restait libre. Les joueurs, montés sur de pe-

tits chars, devaient, au moment où ils passaient rapidement sous les cordes, briser d'un coup de poing le pot de terre et découvrir le chat ; dans les courses suivantes, ils tâchaient d'enlever le plus de faveurs possibles du dos du chat resté lié à la corde et défendant ses rubans à coups de griffe. Lorsque tous les chats étaient dépouillés de faveurs, on coupait les cordes et les malheureuses bêtes retrouvaient la liberté en tombant sur la place ; elles étaient abandonnées alors aux bras séculiers des gamins qui les poursuivaient à outrance (l'enfance est impitoyable !) et en faisaient une sorte de curée. Quant aux joueurs, ceux qui avaient emporté le plus grand nombre de faveurs recevaient les premiers prix et les plus grosses primes. Ils allaient ensuite étancher leurs égratignures et leur soif dans les cabarets voisins. Cette cérémonie, du nom des héros de la fête, s'appelait la *foire aux chats*, et tout s'y passait avec solennité et gravité comme s'il eut été question des jeux Olympiques ou des courses de New-Market. Quand on connaît le goût des flamands pour toute espèce de divertissement pris dans les vieilles coutumes du pays, on ne s'étonne pas d'apprendre que toutes les populations des grosses communes flamandes de la châtellenie d'Ypres quittaient en masse leurs habitations, et laissaient des villages entiers complètement déserts, pour venir à la ville assister à la *fête aux chats* !

A. D.

Villars au fort de Scarpe.

Le maréchal de Villars a laissé de bons et beaux souvenirs dans nos provinces flamandes, et on lui a su tant de gré de tout ce qu'il a fait de grand dans nos contrées, que récemment on a donné son nom à une ville industrielle toute nouvelle, à la partie neuve de la commune de Denain, bâtie sur le champ de bataille où Villars sauva la France en 1712. Le hameau de *Villars*, qui compte aujourd'hui des docks, des forges, des puits à houille, des fabriques de machines à vapeur, et une armée de travailleurs intelligents, a choisi pour jour de sa fête patronale, de sa *Lucasse* comme on dit dans le pays, le 24 juillet, glorieux anniversaire de la bataille de Denain : aussi, tous les ans, ce jour là, c'est fête à Villars, et ce devrait être fête dans toute la France.

Le maréchal de Louis XIV avait un tact et une présence d'esprit aussi nécessaires à un négociateur qu'à un général ; ses ennemis se plaignaient de ce qu'ils pénétraient leurs desseins et de ce qu'il réussissait presque toujours à leur donner le change sur les siens propres. Il méritait la gaité et ce que les anglais nomment *humour*

aux matières les plus sérieuses, aussi ses dépêches n'étaient ni arides ni fastidieuses comme celles de la plupart des militaires et des hommes d'Etat. On cite de lui un fait assez plaisant qui s'est passé pendant une de ses campagnes en Flandre.

Le fort de la Scarpe étant à la veille de se rendre, des officiers en garnison dans cette petite place de guerre lui vinrent demander une trêve de quatre jours pour avoir le temps de mander leur position au prince Eugène de Savoie et de recevoir ses ordres. — Vous voudrez bien me permettre, dit Villars aux officiers, d'assembler mon conseil et de le consulter sur votre position. — Cela est trop juste, répondirent-ils. Le maréchal appela ses grenadiers et leur dit : Approchez, Messieurs, c'est votre conseil que je veux prendre. — Comment s'écrièrent les officiers, au conseil de grenadier ! — Sans doute, en pareil cas, je n'en prends pas d'autres, et je m'en trouve bien. Puis, s'adressant aux grenadiers ; Mes amis, ces capitaines demandent quatre jours pour avoir le temps de recevoir les ordres de leur général ; qu'en pensez-vous ? — Ils répliquèrent unanimement : laissez-nous faire, maréchal, dans un quart-d'heure, nous leur couperons — Messieurs, dit le maréchal aux officiers du fort, ils le feront comme ils le disent, ainsi prenez votre parti.

La délibération ne fut pas longue, le fort de Scarpe se rendit à discrétion. C'est ainsi qu'en vain le maréchal de Villars prenait des villes et gagnait des batailles : c'est là le fond du caractère français.

A. D.

La Maison rouge à Arras (*).

La *Maison rouge* d'Arras est un bâtiment antique, fait de briques, sur le petit marché de cette ville ; il consiste en un corps de logis plus long que large avec une tour ronde aussi de briques ; elle sert d'escalier pour aller à la chambre haute et au grenier. Cette chambre peut avoir 20 pieds de longueur sur 12 de largeur ; aux deux coins, sur le marché, sont deux petites tourelles, dont l'une sert de *brétèque*, dans laquelle le greffier de la gouvernance ou du bailliage d'Arras lit les sentences et jugements des criminels

(*) En tête de la présente livraison, nous produisons un document publié en 1588 à la *Maison rouge* d'Arras ; il convenait d'éclairer les lecteurs sur cet édifice, c'est ce que fait la présente notice, qui nous est communiquée par M. A. d'Héricourt.

condamnés par ce tribunal : ils sont exécutés devant la *Maison rouge*. Elle appartient au grand bailli qui la loue à son profit ; elle est environnée de petites boutiques qui lui produisent aussi quelques revenus.

La *Maison rouge* est prise par la plupart des habitants d'Arras, de la gouvernance et autres, pour domicile dans les différents actes où il est nécessaire de choisir ou de nommer un domicile ; c'est à cette maison que l'on fait les significations, oppositions et autres formalités judiciaires quand le cas le requiert. L'on voit encore dans la chambre haute plusieurs actes et papiers attachés par liasse à la cheminée. Les armes des ducs de Bourgogne, de la maison d'Autriche et des seigneurs de Bournonville sont aux vitres. Il n'y a nulle date qui puisse faire connaître l'époque où cette maison a été bâtie.

L'on croit qu'elle existait avant l'établissement du petit marché et qu'on lui donna le nom de *Maison rouge* à cause qu'elle est construite de briques. Son escalier de forme ronde comme la tour, est de grés et a 45 marches depuis le haut jusqu'en bas ; le premier étage est voûté et contient deux pièces ; il y a d'assez belles caves. On ignore si elle était anciennement la demeure des baillis d'Arras et pour quel usage elle a été bâtie ; si c'était une forteresse ou une maison particulière, dans laquelle le bailli administrait la justice avant l'établissement de la gouvernance, où elle est présentement.

(Extrait des manuscrits du P. Ignace (milieu du 18^e siècle) reposant à la bibliothèque communale d'Arras.)

Imprimerie particulière à Douai.

C'est surtout sous le régime de la censure que les imprimeries privées prirent naissance. Des princes, des grands seigneurs, de riches amateurs, des corporations puissantes, voulurent se donner le plaisir de s'exercer dans l'art de Guttemberg, soit comme distraction, soit pour soustraire une publication aux visites des censeurs royaux. Il exista plus d'imprimeries clandestines qu'on ne le croit généralement ; des palais, des châteaux, des cloîtres même en possédaient : De curieux monuments typographiques, chaque jour retrouvés, en font foi. La ville de Douai eut aussi, dans le siècle dernier (en 1777), sa petite imprimerie privée ; d'après le labéur qui nous est tombé dans les mains, nous ne saisissons pas bien pourquoi on s'ingéra de lui donner le jour clandestinement ; on en jugera par son titre :

Calendrier spirituel à l'usage des habitants de la ville de Douay. (avec cette épigraphe) Perpetuus erit cultus per successiones eorum. — Ils se succéderont les uns aux autres, pour rendre leur culte perpétuel. Exode, c 27. v. 21. — M. DCC LXXVII pet. in-8°, de 36 feuillets, imprimé sur papier fort, très azuré, sans chiffres, ni réclames ; sans nom de lieu, ni d'imprimeur.

Ce volume, dont nous ne connaissons qu'un exemplaire, appartenant à M. le conseiller *Bigant*, à Douai, a été imprimé en cette ville, au rouleau, par les soins et avec les caractères appartenant à M. *De Dion*, chanoine à la collégiale de St-Amé. On attribue à l'abbé *Choquet*, bénéficié de cette même église depuis 1749 et titulaire de la chapelle du Champ-fleuri à Mory, la rédaction fort innocente de ce livret. On remarque à la date du 6 juillet de ce calendrier, appelé *spirituel*, plutôt pour l'esprit qui y manque que pour celui qui y est, le nom de SAINT-DION, écrit en aussi gros caractères que ceux de SAINT-MAURANT patron de Douay, de l'ASSOMPTION, fête de la Vierge, etc. C'est apparemment une flatterie du rédacteur à l'adresse de M. De Dion, qui avait toutes sortes de prétentions nobiliaires, entr'autres celle de monter dans les carrosses du Roi, ce qui lui valut, à Douai, le surnom de *Seize-quartiers*. (1)

Le but de ce saint calendrier, était d'instruire les fidèles douaisiens des heures de tous les offices et cérémonies religieuses qui devaient avoir lieu, jour par jour, dans les nombreuses églises de leur cité ; l'auteur pensait que si les temples se trouvaient quelquefois vœufs de paroissiens et d'habitants, il ne fallait en accuser que l'ignorance où l'on était généralement des sacrifices qui

(1) Les prétentions nobiliaires du chanoine *De Dion* n'étaient pas sans fondement comme tant d'autres. Un *Jean De Dion* fit partie de la cinquième croisade de 1218. Son nom et ses armes sont au musée de Versailles. L. Fr. Jérôme de Dion, obtint de Louis XV, le 3 février 1761, l'érection de la terre de Wandonne en baronnie. Ch. L. Jos. de Dion, lieutenant-colonel aux gardes Wallonnes, obtint en août 1787, l'érection de la seigneurie de Malflance en marquisat. Philippine Ursule Elis. de Dion, née le 7 janvier 1773, fut chanoinesse de Bourbourg en 1786, et veuve, le 11 septembre 1828, du comte d'Espingville, ancien consul de France, à New-Yorck. Il y a encore aujourd'hui la branche des comtes de Dion, à Fribourg, et une autre qui réside à Wandenne-Audingthun (Pas-de-Calais) dont deux membres ont épousé deux filles du comte *Dubois*, ancien préfet de police, sous l'Empire.— Les armes de la famille sont d'argent, à l'aigle éployée, de sable, bequée, lampassée et membrée de gueules, chargée en cœur de l'écu de Brabant.

s'y célébraient. Il a voulu, en avertissant le monde par un devôt *agenda* que l'on pouvait comparer à une sorte de cloche perpétuelle envoyée à domicile, mettre chacun à même de courir à l'église en temps utile et de rendre, *en se succédant les uns aux autres, un culte perpétuel* à Dieu, ainsi que l'indique l'épigramme inscrite sur le titre de cet opuscule, qui a échappé aux consciencieuses recherches de l'auteur de la *Bibliographie Douaisienne*.

A. D.

L'art musical en Flandre au XVII^e siècle.

Il est telle médaille, telle gravure, qui, lorsqu'elle est composée et exécutée par un artiste intelligent, en dit plus quelquefois comme enseignement sur un pays et sur une époque que les plus gros livres. C'est qu'une figure instruit mieux et plus vite que les plus longues explications, et c'est bien aussi pour cela, qu'au moyen-âge, lorsque peu de personnes savaient lire, qu'un plus petit nombre encore savaient écrire, et que l'imprimerie n'était pas répandue, on s'imagina d'enseigner le peuple par des emblèmes, par des tableaux fixés sur les murailles, et par des figures taillées dans la pierre, dans le marbre ou dans le bois, afin de parler aux yeux et de frapper l'esprit. Ce fut l'époque où l'on voyait des *danses des morts* exécutées sur les monuments, des symboles placés sur les portails, des scènes représentées sur les vitraux des églises, et des allégories qui s'attachaient partout, ornaient la vaisselle et jusqu'aux ustensiles servant aux usages les plus ordinaires de la vie.

La gravure au XVI^e siècle, surtout dans les provinces des Pays-Bas alors très-avancées dans cet art, a laissé beaucoup de monuments qui représentent fidèlement les mœurs, les usages et l'état des connaissances humaines de cette époque. Il en est une entre autres qui mérite d'être citée, parceque sur un très petit espace elle indique nettement la situation de l'art musical en Belgique à la fin du XVI^e siècle. Cette gravure, qui se vendait à Anvers chez le fameux éditeur *Philippe Galle*, est intitulée: *ENCOMIUM MUSICES, quod ex sacris scripturis concinnabat Philip. Gallæus; iconibus exprimebat pictor celeberrimus Io. Stradanus; versibus illustrabat doctissimus Io. Bochius, urbi Antwerp. à secretis.* — (*Eloge de la musique, enrichi de textes sacrés par Philippe Galle, rendu par des figures du célèbre peintre Jean Stradan, et orné de vers par le très docte Jean Bochius, secrétaire de la ville d'Anvers*)

Les personnages de l'estampe sont au nombre de trois. Au mi-

lieu, la *Musique* tient devant elle un grand livre ouvert, sur lequel nous reviendrons tout-à-l'heure ; à sa droite, se voit l'*Harmonie* tenant à la main un cœur allé surmonté de deux oreilles geminés ; à sa gauche, est la *Mesure* portant un diapason. Ces trois personnages sont entourés, dans toutes les dimensions, par les instruments en vogue à l'époque de la confection de cette pièce. Ce sont des basses à six cordes, une lyre sans pied en forme de harpe antique à 7 cordes, une longue trompette forme trombonne ; des cornets et flûtes ; un violon à cinq cordes ; des pipeaux rustiques à sept notes ; une sorte de clarinette avec renflement près du bec ; le triangle avec anneaux ; le tambour de basque ; la lyre apollonienne avec sept cordes ; les tymbales et les cymbales ; une trompe ; des mandolines à quatre et cinq cordes ; des luths à six, et des espèces de bassons avec pavillon. Comme il se mêlait toujours une idée religieuse en tout ce que faisaient nos pères, on lit au-dessous de cette collection d'instruments la citation suivante tirée du psaume 150 :

« Louez le par le son de la trompette, par le psaltérion et le luth, par le bruit du tambour et des voix réunies en chœur, par les instruments à cordes et les orgues ; louez-le à l'aide des cymbales résonnantes et joyeuses : que tout ce qui respire loue le Seigneur ! » (1)

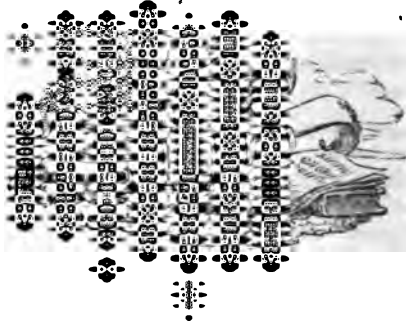
Le livre de musique ouvert dans le milieu de l'estampe et qui en tient la plus belle place, contient un couplet latin noté en forme de plein chant, c'est-à-dire sans coupures de mesures, pour six voix, savoir : *superius I^{us}, tenor, et bassus I^{us}* ; et en regard : *superius II^{us}, contr tenor, et bassus II^{us}*. Ce couplet, (signé par *Andreas Pevernage*) destiné à être chanté par les six voix dont les parties sont gravées, peut être traduit ainsi :

• La musique, rendue harmonieuse par l'accord des voix différentes, est une aimable fille du ciel ; elle sait adoucir les hommes, fléchir les Dieux, attendre les bêtes féroces. Mais qui-conque ne sait émouvoir avec elle, n'est pas un homme, n'est pas même une bête ; c'est une pierre. » (2)

(1) *Laudate eum in sono tubæ, laudate eum in psalterio et citharâ. Laudate eum in tympano et choro, laudate eum in chordis et organo. Laudate eum in cymbalis benè sonantibus, laudate eum in cymbalis jubilationis : omnis spiritus laudet Dominum. Psal. 150.*

(2) *Nata, et grata polo, vocum discordia concors musica ; scitque homines flectere, scitque Deos, flectere scitque feras ; at quisquis nescius illâ flectier, is nec homo, nec fera, sed lapis est.*

lle aux très honorables
Mes de Malines, con-
ement protecteurs des
dans ce pays qui pro-
Audin le Jeune, né à
A. D.





BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

237. — LES DUCS DE BOURGOGNE Etudes sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le xv^e siècle et plus particulièrement dans les Pays-bas et le duché de Bourgogne, par le comte de Laborde, membre de l'Institut. Seconde partie, tome I. Preuves. in-8° CLXII, 382, Paris. Plon frères, éditeurs. 1849.

L'Académie royale de Belgique a décidé récemment, sur la proposition de son secrétaire perpétuel, qu'elle réunirait *tous les documents nécessaires à la composition d'une histoire artistique de la Belgique*. Or, on sait que les compagnies savantes excellent à prendre des décisions qu'elles laissent ensuite exécuter par les particuliers. C'est ce qui va arriver, ce nous semble, pour la partie de cette histoire artistique qui se rattache à la période fameuse des ducs de Bourgogne. M. le comte de Laborde, à qui l'on ne contestera pas sa compétence en matière d'arts, vient de mettre au jour le premier résultat de ses études sur ce XV^e siècle si remarquable par les productions de l'industrie, par les œuvres d'art, par les œuvres littéraires. Le livre dont nous venons de donner le titre offre un magnifique *specimen* de l'ouvrage que promet l'auteur; ou plutôt l'on peut dire qu'il forme déjà lui-même un ouvrage complet, une histoire achevée du mouvement intellectuel sous le règne de ces princes qui, depuis Philippe-le-Hardi jusqu'à Marie de Bourgogne inclusivement, ont jeté un si grand éclat et sur la Bourgogne elle-même, et sur nos provinces belgiques. Le volume est divisé en deux parties. L'une, sous le titre d'introduction, présente un exposé très-substantiel et en outre très-bien écrit des sources que l'auteur a consultées. L'autre partie consiste dans le texte même des documents extraits par M. de Laborde des célèbres archives de Flandre à Lille. Le tout est terminé par une table alphabétique très-ample et très-copieuse comme on disait jadis, table où sont rappelés tous les noms d'artistes que mentionnent les documents.

Il est des livres dont il suffit de citer un passage pour en donner une idée et en faire comprendre le mérite. Nous n'avons pas cette ressource ou cet expédient pour l'ouvrage qui nous occupe. Les faits, les noms, les produits pris un à un et détachés n'auraient qu'une valeur toute individuelle, comme dans une armée, chaque soldat, fût-il un héros, ne tient qu'une faible place et ne remplit qu'un rôle personnel.

Dans l'armée que M. de Laborde a mise sur pied, on serait fort empêché s'il fallait détacher quelqu'un pour en faire une exhibition spéciale. Les peintres, les statuaires, les enlumineurs, les miniaturistes, les calligraphes, les architectes qui se contentaient alors du titre de maçons, les musiciens, les auteurs et joueurs de mystères, les fols, comédiens et bateleurs abondent tellement, et leurs rangs sont si pressés qu'il vaut mieux laisser au lecteur le soin de les contempler dans ce merveilleux ensemble. Toutefois, on verra qu'ils ne se sont pas ainsi groupés eux-mêmes, et l'on admirera la patience éclairée, le goût savant avec lesquels l'illustre académicien les fait comparaitre devant la postérité.

Ce volume offre le résultat des explorations de M. de Laborde pour un siècle entier, c'est-à-dire de 1382 jusqu'en 1481. Ce que les arts ont produit dans tous les genres pour cette fastueuse maison de Bourgogne est rappelé avec la désignation nominale des artistes, l'indication du prix de chaque produit. C'est le budget artistique le plus complet et le plus piquant qui ait été publié jusqu'à nos jours. Et quand nous parlons d'arts, nous comprenons aussi l'art d'écrire. tant cultivé et si généralement encouragé à cette époque mémorable. Ainsi c'est *Guilbert de Lamoy*, ce grand chercheur d'aventures, que M. de Laborde a tellement pris en affection qu'il veut se faire son éditeur ; c'est *Christine de Pisan*, qui reçoit cent écus de monseigneur pour deux livres qu'elle lui a présentés, pour les épîtres que *mondit seigneur* a très-agréables, et enfin pour l'aider à marier *une sienne pauvre nièce*, c'est *Jean Mielot*, traducteur suivant la coar, qui a attaché son nom à tant d'ouvrages, et que, malgré cela, M. de Laborde paraît estimer médiocrement ; c'est *George Chastelain* et *Olivier de la Marche*, qui cumulaient, sous Philippe-le-Bon, les fonctions de chroniqueur et de panetier ; c'est *David Aubert*, *Philippe de Comines* (1), *Hugues de Tolvis* qui pourrait bien n'être autre que *Hugues de Tolvis*, signalé par Molanus comme ayant composé un martyrologe (2).

On aura une idée de la richesse intrinsèque de ce beau volume, quand j'aurai dit que l'auteur y mentionne cent-huit sculpteurs et tailleurs d'images, cinquante-sept architectes, quarante écrivains-copistes, quatre cent-quatorze peintres, non compris les peintres verriers et les émailleurs, une trentaine d'hommes de lettres, quarante et un médecins, nommés alors physiciens, dix-sept chirurgiens, trente-deux imprimeurs et graveurs de lettres, sept astrologues, des orfèvres sans nombre.

Si le docte académicien a fait une telle moisson dans les seules archives de Lille et pour l'espace d'un siècle seulement, que ne doit-on pas attendre de ses recherches à Paris, à Dijon, à Bruxelles, à Namur, à Bruges, à Gand, à Louvain, à Ypres, à Anvers ? L. S.

(1) Et non *Comynnes*, comme M^{lle} Dupont a cru devoir écrire ce nom dans sa belle édition de notre illustre chroniqueur. Si celui-ci signalait ainsi, il faut en conclure qu'il ne savait pas l'orthographe du nom de son village, ce qui est excusable chez un courtisan de Louis XI.

(2) Hugues de Tolvis fut suffragant de l'évêque de Cambrai, Pierre d'Ailly, avec le titre d'évêque de Rosse *in partibus*. Voyez *Cameracum christianum*, p. 84.

238. — CATALOGUE DES LIVRES composant la bibliothèque de feu le lieutenant général *Despinoy*, précédé d'une notice biographique, par M. *** D. R. B. Paris, *Techener*. 1849, in-8° de XLVII et 452 pages. — CATALOGUE DES TABLEAUX des diverses écoles, composant le cabinet de M le lieutenant-général comte *Despinoy*. — *Ch. Roehn*, expert. *Versailles*, *Klefer* (1849), in-8° de XXXII, XVI, et 398 pages.

La belle bibliothèque du général *Despinoy*, dont la vente a duré deux mois, se composait de 4,000 articles, 1,000 volumes de choix, qui comprenaient les meilleurs ouvrages des littératures française et italienne et une collection très complète sur la peinture, la gravure et les beaux-arts en général. La poésie tient aussi une grande place dans cette bibliothèque réuëe par un militaire, qui, lui-même, composa un petit poëme traduit d'Ossian, et plusieurs opuscules littéraires, outre deux projets de code militaire qui reçurent dans le temps les encouragements du ministre de la guerre. Le général *Despinoy* était un amateur délicat des arts : on peut en juger, aujourd'hui qu'il n'est plus, par la riche galerie qu'il laisse, par une dissertation qui sert d'introduction à son catalogue de tableaux, par sa précieuse et unique collection de portraits et par les manuscrits anciens vendus avec sa bibliothèque.

La vente des livres de M. le lieutenant-général comte *Despinoy*, né à Valenciennes en 1784 et mort le 28 décembre 1848 à Paris, ne s'est terminée que le 22 décembre 1849, et déjà on parle des résultats de la vente de la précieuse galerie de tableaux de notre concitoyen. Le catalogue dressé par M. *Ch. Roehn*, peintre-expert, en est distribué. La vente a commencé le 14 janvier dernier et se continuera en février. On compte environ mille tableaux, dont six cents portraits historiques dans cette collection qu'on peut dire étonnante et unique pour un simple particulier. Il faut avoir, comme lui, séjourné pendant de longues années en Italie, avoir eu un goût très prononcé pour les arts et avoir parcouru une longue carrière pour pouvoir réunir une telle série de richesses et de curiosités. Cette vente va jeter dans le commerce et dans les cabinets des amateurs, une foule de toiles de grands maîtres, presque tous tableaux de chevalet, propres à enrichir et orner les habitations privées. Mais c'est surtout sur les portraits originaux que le feu des enchères des nationaux et des étrangers va se porter, car le goût de ce genre, réveillée depuis la création du musée de Versailles, est devenu aujourd'hui d'un intérêt général comme tout ce qui tient à l'histoire.

Les artistes et les amateurs n'auront que l'embarras du choix dans la galerie du vieux général valenciennois. En portraits étrangers, ils trouveront, entre autres ; le Dante, par Giotto ; Machiavel, par Bronzino ; Mahomet II, par G. Bellin ; Alphonse d'Est, par Giorgione ; Balthazar Gracian, par Titien ; Clément VII, par L. del Piombo ; Henri VIII, Thomas Morus, par Holbein ; Charles I^{er} et sa famille, par Lély ; Henriette d'Angleterre, par G. Netscher ; Jules Romain, par lui-même.

En portraits français la collection est unique : outre les effigies des Valois et de leurs courtisans, on voit presque toutes les illustrations des règnes de Henri IV et de Louis XIII et de celui de Louis XIV si fertile en grands hommes dans les armes, dans les lettres et dans les arts. Les amateurs se disputeront quatre portraits de Molière, tous de l'époque, peints à quelques années de distance, et une série très complète des femmes célèbres sous Louis XIV et Louis XV.

Si nous passons aux artistes qui se rattachent à notre pays, et c'est peut-être par là que nous aurions dû commencer, nous voyons le portrait d'Antoine de la Roque, auteur du *Mercur Galant*, par A. Watteau, de Valenciennes; ceux de Mme de Tencin et de Piron, par Aved, de Douai; Fénélon, par Vivien, provenant du chapitre de Cambrai; Jacques et Wallerant Vaillant, peintres de Lille; Saint-Bavon entrant dans l'église de Saint-Amand, tableau en deux parties par Rubens; deux ducs de Bourgogne, par Van Eyck; Marie de Bourgogne, née à Valenciennes en 1457, par Hemmelinck; Charles-Quint, par Moro; le duc d'Albe, Alexandre Farnèze, les archiducs Albert et Isabelle, par M. de Vos; les comtesses de Horn et d'Égmond, par Porbus; Philippe de Comines, et une foule de comtes et comtesses de Flandre, de N.-D. de Grâce de Cambrai, les uns fraisés jusqu'aux oreilles, les autres le cou découvert et chargé de bijoux riches et ouvragés. La vente des tableaux du général Despinoy est certainement la plus considérable et la plus importante qui ait été faite depuis longtemps. A. D.

239. — VOYAGE HISTORIQUE de M. *Bethmann* dans le Nord de la France, traduit de l'allemand et précédé d'une introduction par *Edmond de Cossemaker*, correspondant du ministère de l'instr. publ. pour les trav. hist., associé de l'acad. roy. de Belgique, etc. Paris, *Victor Didron* (Lille, *L. Danet*) 1849. gr. in-8° de 85 pp. 1 f° de table et 1 *fac-simile*.

Le voyage historique et littéraire de M. *Bethmann* nous rappelle celui de deux bénédictins de la congrégation de St-Maur, Dom *Martens* et Dom *Durand*, qui vinrent dans le même but visiter nos contrées et qui inspectèrent, comme M. *Bethmann*, les archives, les manuscrits et les bibliothèques du Nord de la France et d'une partie de la Belgique. Il y a cette différence cependant que les bénédictins virent les curiosités littéraires dans les abbayes riches, splendides et vivantes, tandis que leur successeur allemand ne les retrouva plus, qu'en partie, dans quelques dépôts publics ou particuliers qui les avaient recueillies après la chute des monastères. Quant aux abbayes en elles-mêmes il n'en reste presque plus de traces, et M. *Bethmann* n'a pu voir que la transformation des unes et les ruines des autres.

Le voyageur allemand, visite scientifiquement l'Europe et l'Asie dans un but historique, pour réunir des documents pour les *Monumenta Germaniæ historica*, ouvrage colossal publié par l'illustre *Pertz*; il compte déjà dix forts volumes in-f° dans lesquels notre propre histoire

figure honorablement par les Annales de St-Amand, de Lobbes, de St-Vaast, d'Haanon ; les gestes des évêques de Cambrai ; les chroniques de Lambert de St-Omer, de St-André du Câteau, de Balderic et de Sigebert, etc., etc. Deux fois déjà le docte M. Bethmann, est venu dans le Nord de la France : la traduction littérale de son voyage que donne M. de Coussemaker ne comprend pour ainsi dire, que sa première tournée ; les additions qui reposent sur la seconde visite faite à Cambrai, St-Quentin, Avesnes et Valenciennes, manquent, ce qui est d'autant plus regrettable, que le savant voyageur connaissait alors mieux le pays et que ses observations eussent été plus approfondies et plus dignes encore de remarque si cela était possible. M. Bethmann a découvert à la bibliothèque publique de Valenciennes, source inépuisable de trouvailles précieuses, un fragment du IX^e siècle *en langue romane*, entremêlé d'abréviations tyroniennes, aussi curieux par ses caractères graphiques que par son ancienneté. M. de Coussemaker en a donné le fac-simile, en indiquant, par erreur, que ce fragment sert de garde au *paradisus Smaragdî*, tandis que le *paradisus* dont il est question, est de *Pallade*, qui vivait fin du IV^e siècle comme l'a démontré M. Mangeart, bibliothécaire de Valenciennes.

Ce voyage n'a qu'un seul défaut, il est trop court. La version en est précédée d'une introduction de 22 pp. dans laquelle le traducteur donne quelques renseignements indispensables et intéressants. Le style de ce dernier est clair, lucide et serré ; peut-être pourrait-on lui reprocher de suivre trop pas-à-pas l'allemand, ce qui lui a fait écrire, page 73, que M. Gentil-Descamps, de Lille, possède *deux pièces allemandes en cuivre, gravées en 1550*, phrase peut-être fort compréhensible en Germanie, tandis que pour être intelligible en France elle aurait dû être tournée ainsi : *deux pièces allemandes gravées sur cuivre en 1550*. — Nous attendrons avec impatience la suite des excursions du savant et aimable M. Bethmann qui est devenu une précieuse connaissance pour tous les amis des lettres et les investigateurs de l'histoire de nos contrées.

A. D.

240. — ROSES et SOUCIS, poésies, par *Casimir Faucompré*, de Lille. Prix : 2 francs. *Lille, E. Reboux*, éditeur, 1847. pet. in-8^o de 175 pp.

On ne se plaindra plus du manque de poètes dans la ville de Lille ; il s'en produit de nouveaux tous les jours, et cette riche cité fait marcher d'un pas égal le culte du Dieu des vers avec celui de la divinité du négoce. Voici un jeune poète qui porte un nom connu dans les lettres et dont Lille s'est depuis longtemps à juste droit glorifiée. Il a réuni, ses premiers essais de vers et de prose et les a intitulés *Roses* et *Soucis* : les *Roses*, nous le croyons, s'appliquent à des bluettes, sonnets, madrigaux et autres chants d'amour ; ils sont quelquefois un peu décollés et l'on trouvera peut-être les roses trop épanouies ; quant aux *soucis* ce ne peut être que les pièces en prose, que l'auteur appelle des *nouvelles*, et qui se terminent toutes par des morts funestes, des cadavres, et

des larmes. Ce n'étaient pas ainsi que finissaient les *nouvelles italiennes*, et espagnoles qui ont donné leur nom à ces petites productions, jadis si gaies et qu'on veut faire aujourd'hui si noires et si tristes. A. B.

244. — CHOLÉRA-MORBUS. Principes généraux d'hygiène adressés, plus particulièrement, aux ouvriers des mines de Vicoigne, dans la prévision de la réapparition du choléra. Suivis de l'histoire générale des signes avant-coureurs, des symptômes qui caractérisent cette maladie et des premiers soins à donner aux personnes qui en sont atteintes. Par *F. Lebreux*, médecin des mines de Vicoigne, membre de plusieurs sociétés médicales, etc. (avec cette épigraphe :) « Prévenir, c'est guérir. » *Valenciennes*, imp. de *A. Prignet*, se vend chez *Lemaître*, libraire. 1849. in-12 de 126 pages Prix : 1 fr.

Un homme modeste et consciencieux, qui depuis plus de trente ans rend service à l'humanité, *M. F. Lebreux*, médecin à Raismes, vient de faire paraître cet ouvrage digne d'être répandu dans les campagnes et d'y obtenir toute la popularité qu'il mérite. Pendant près de quatre mois, *M. Lebreux* a été sur pied jour et nuit pour porter les secours de son art aux malheureux frappés de l'épidémie ; c'est grâce à une constitution robuste qu'il n'a pas succombé lui-même aux fatigues qu'il a dû subir. Mais il ne voulait pas laisser ternir la médaille d'or qu'il obtint pour le même zèle en 1832. Au milieu de ses préoccupations, il a pu faire néanmoins d'utiles observations qu'aujourd'hui, que le fléau lui laisse quelque relâche, il donne au public en forme de conseils pour l'avenir.

Ces conseils sont modestement produits, simplement écrits, et mis à la portée de tout le monde sans attirail scientifique. Ce sont surtout dans les précautions hygiéniques, dans les mesures de salubrité publique, si négligées partout, que *M. Lebreux* puise ses premières instructions. Il dit, en débutant, une grande vérité : « Le choléra » indien ne fait tant de ravages que parce qu'on ne fait rien pour le » prévenir ; il n'est fort que de notre insouciance ou de notre incurie : » et je suis de ceux qui pensent qu'il est plus facile de prévenir cent » cas de cette maladie par des soins hygiéniques bien entendus, que » d'en guérir un seul quand elle est déclarée. »

M. Lebreux a raison : le mal se déclare-t-il avec intensité dans un village ? Le sous-préfet y court, le curé se ruine en dévouement et en offrandes, le gouvernement envoie un médecin de Paris ou des instructions qu'on ne lit pas, et le monde n'en meurt pas moins. Pourquoi ? Parce qu'on y trouve les habitants couchés sur la terre mouillée comme dans les huttes des cloutiers de Vicoigne ; parce que, comme à Maing, on rencontre des chaumières sans air, dont les étroites fenêtres sont clouées pour que l'atmosphère soit plus chaude et en même

temps plus méphitique ; parce qu'il existe, amassés sur un même point, comme à Viesly, des marchands de chiffons, de peaux de lapins, d'os d'animaux, etc. ; parce qu'enfin les rues de village sont remplies de fumier, de boue, d'eaux stagnantes, comme à Artres, à Onnaing, à Petite-Forêt, et dans mille localités où la maladie s'est installée longtemps à demeure. Et cependant, si le gouvernement, si les autorités locales, si les riches propriétaires s'étaient empressés de réaliser les améliorations immenses réclamées depuis long-temps par l'hygiène publique, lorsque le choléra n'était encore qu'en Pologne et en Allemagne, nous menaçant de loin ; si on avait fait avant ce qu'on pense à faire après : sanifier, éclairer et aérer les demeures ; faire écouler les eaux, curer les fossés, paver les rues boueuses ; reculer les dépôts d'engrais loin des habitations, nettoyer les mares et les abreuvoirs ; vêtir et approprier l'indigent, lui donner les choses nécessaires de la vie, mais aussi l'empêcher d'en faire abus ; on aurait singulièrement diminué le nombre des foyers où le choléra a pu s'asseoir, demeurer et s'étendre. Le livre de M. Lebreux, rédigé dans ce sens, sous une forme aussi agréable que le fond est utile, est destiné à faire plus d'une conversion en ce genre, nous l'espérons du moins. Il aura rendu un immense service pour l'avenir, et, s'il réussit à changer des habitudes pernicieuses et invétérées, on pourra dire avec la Fontaine : *A quelque chose malheur est bon.*

A. D.

242. — MANUEL de l'histoire de France, par *Achmet d'Héricourt*, membre de plusieurs sociétés savantes. Paris, Roret, (Arras, imp de J. Degeorge), 1844, 2 vol. in-8° (577 et 665 pages).

Notre prétention — que nous regardons d'ailleurs comme un devoir de conscience — de vouloir lire en entier les productions historiques et littéraires dont nous avons à parler, nous a mis beaucoup trop en retard avec le *Manuel de l'histoire de France* de M. Achmet d'Héricourt. Cet ouvrage a été composé dans l'intention de compléter une lacune qui existait dans la collection des *Manuels* édités par M. Roret ; l'histoire de France avait été publiée, ou plutôt, nul n'avait osé attaquer de front ce beau et grand travail qui demandait un continuateur de Bossuet et du président Hénault. M. A. d'Héricourt a eu du moins l'honneur de l'avoir entrepris. Il ne cache pas qu'il s'est largement servi des labours de ceux qui sont venus avant lui et qu'il s'en fait honneur. C'est après cette confession, faite en bons termes, qu'il entre en matière.

Certes, l'auteur avait pris là une rude tâche : a-t-il parfaitement atteint le but auquel il visait ? ne pouvait-on faire mieux ? avait-il assez mûri ses études historiques pour dominer son sujet de toute la hauteur d'un écrivain exercé des long-temps à maîtriser sa matière et à la resserrer dans les bornes d'un extrait, tout en ne laissant rien échapper d'important ? Possède-t-il enfin cette supériorité de style qu'exige la muse de l'histoire, qui peint toute une époque par une ligne, un personnage par une épithète, un événement par un mot ?

Nous ne pourrions l'affirmer. Toujours est-il que le jeune et laborieux écrivain qui s'est voué à la difficile entreprise de produire un manuel de l'histoire de France, l'a menée à bonne fin d'une façon convenable et digne de louange. Sans être chaleureux, brillant, ni pittoresque, son style est simple, clair et suffisant. L'auteur a fait beaucoup d'emprunts et cite souvent ; c'est signe de sagesse. L'essentiel était de suivre de bons guides, et M. d'Héricourt, grâce à Dieu, n'en a pas mauqué. Son travail a le grand avantage, par le temps qui se traîne, d'être rédigé en dehors de tout esprit de parti : cela l'empêchera peut-être de s'attirer de chauds partisans et des éloges outrés, mais du moins son *Manuel* aura bien mérité son titre, et pourra être mis dans toutes les mains sans inconvénient, quelque soit l'âge, le sexe et la position sociale du lecteur.

Nous pourrions bien faire quelques critiques de détail et reprocher à l'auteur de n'avoir pas mis assez de méthode dans les divers chapitres où il trace rapidement le tableau de la marche des sciences et des lettres ; sans augmenter notablement sa matière. Il aurait bien pu citer plus d'hommes importants et ne pas omettre de certains noms, quand il en désignait d'autres dépourvus de titres plus réels ; il pouvait ne pas oublier Henri IV dans les écrivains quand il nommait François I^{er} comme poète ; ne pas laisser de côté l'abbé Delille, lorsque de minces versificateurs obtenaient une place. Peut-être aussi aurions-nous désiré une orthographe plus exacte dans les noms propres : quand on livre un ouvrage à la jeunesse, on doit se garder des erreurs, même légères, qui peuvent jeter du vague dans ces jeunes et impressionnables mémoires. Selon nous, il aurait fallu imprimer (1, p. 563) *Fontette*, auteur de la *Bibliothèque historique*, et non pas *Fontenette* ; don *Diègue* et non *Duègue* ; *Lequinio* et non *Leguinio* ; *Palissot* et non *Palisot* ; *Roucher*, le peintre des mois et non *Boucher*, qui peignait par le pinceau et non par la poésie, etc., etc. Il ne fallait pas non plus mettre le *Théâtre de Madame à la Gaité*, tandis qu'il est au *Gymnase*. Ce sont là d'ailleurs de bien misérables détails qui tiennent plus à l'imprimeur qu'à l'écrivain, et qu'il serait facile de rectifier avec un peu de soin. Rendons grâce en terminant au courage, à la persévérance, à l'étude et à la conscience de M. d'Héricourt, qui a montré, jeune encore, des connaissances étendues, une grande lecture et une extrême aptitude dans cet abrégé de l'histoire de France, et qui annonce déjà, par cet essai, l'aurore d'un beau talent et nous promet un grave et judicieux historien pour l'avenir.

A. D.

245. — MÉLANGES LITTÉRAIRES, par M. Julien Barrois. Lille, typographie et librairie de F. Bracke, 1848, in-16 de 79 pages.

Ces mélanges se composent de prose et de vers : La prose qui appartient autant à M. L. T. Somet qu'à son concitoyen et ami M. J. Barrois, ne contient guères que des extraits de feuilletons dramatiques sur des exécutants, des actrices ou des cantatrices de premier ordre

qui ont fait jouir les Lillois de leur talent. Les vers, qui paraissent appartenir entièrement à M. J. Barrois, chantent aussi deux grandes célébrités artistiques, Mlle *Rachel* et Mme *Dorus Gras*, mais se rattachent plus particulièrement du reste à des sujets politiques. Ils sont écrits avec correction et facilité, et, par un luxe assez rare chez nous, on les a imprimés sur *papier rose* : cette couleur sied assez bien d'ailleurs à des poésies légères.

A. D.

244. — BIOGRAPHIE MONTOISE, par *Adolphe Mathieu*, secrétaire perpétuel de la société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. (Dans les tomes IV, V, VI et VII des *Mémoires et publications* de ladite société.) Mons, *Emm. Hoyois*, 1845-47, in-8°.

C'est un pieux travail que celui qui tend à rendre les honneurs dus à la mémoire de tous les citoyens d'une même ville qui se sont distingués dans les lettres, dans les arts, dans la magistrature, dans les sciences et dans les armes. Ce sont les titres de noblesse d'une cité, qui étaient lettres closes pour beaucoup de citoyens et qui deviennent patentes ; elles permettent à tous les habitants d'une ville de s'enorgueillir de leurs ancêtres, de marcher tête levée et de ne pas craindre le reproche jeté si souvent, et peut-être injustement, aux Beunois et aux Champenois. M. *Ad. Mathieu*, qui par ses vers a déjà honoré sa patrie, vient de lui consacrer, en humble prose, un monument glorieux. Il a dressé la liste des illustrations du pays, il a enregistré tous les noms connus, exhumé les inconnus, réhabilité les oubliés, et il a formé ainsi une pléiade de près de deux cents célébrités montoises grandes, moyennes et minimes. Ses notices sont généralement brèves, mais exactes ; la phraséologie en est bannie : l'auteur se contente souvent d'énumérer les travaux d'un personnage sans entrer dans d'autres détails de sa vie ou sans porter de jugement sur l'homme et ses œuvres. Cependant nous devons désigner des articles plus complets et d'une dimension moins étriquée : ce sont ceux sur feu *Delmotte*, sur l'annaliste *Jacques de Guyse*, sur le laborieux comte de *St-Génois* (1), la famille *Hoyois*, le poète *le Mayeur* n'ont pas à se plaindre non plus de la place qui leur est accordée ; l'historien *Vinchant* a eu droit à toute une généalogie qu'on eût désiré trouver à la tête de la nouvelle édition de ses *Annales du Hainaut* ; d'autres notices encore sont traitées avec soin ; toutes le sont avec conscience et sans flatterie. On va peut-être nous regarder comme bien difficile de ne pas nous tenir satisfait du chiffre de *deux cents célèbres Montois* ! Eh bien, quoiqu'on en puisse dire, nous réclamons une petite place supplémentaire pour les *trouvères*,

(1) Les *Mémoires généalogiques* de cet auteur, 1780-81, 2 vol. in-8 ; ne sont pas exactement indiqués.

ou vieux poètes du pays qui ont pris naissance dans la capitale du Hainaut ou à ses portes, tels que *Raoul de Bressy*, de Mons, *Rénier de Quaregnon*, et autres ; pour les graveurs montois *J. de Labarre*, *M. Mouton*, *P. Bureau*, *J. de Clerric*, *P.-J. Dutilleul*, *N. Dandelaeu*, etc., pour le physicien *Paul Fasseau*, pour le prédicateur *Daniel d'Anvers*, pour *Ph. Parmentier* et pour les poètes latins *De Robaulx*, *J.-B. Maldonat*, tous montois et par droit de naissance et par droit de séjour. C'est parce que nous estimons à sa juste valeur l'ouvrage utile et sérieux que vient de produire M. Ad. Mathieu que nous attacherions quelque prix à le voir compléter dans toutes ses parties. Ce genre de composition, nous le savons, n'atteint jamais ce résultat du premier jet, et l'auteur a déjà trouvé lui-même, nous en sommes certain, de quoi donner un appendice à son travail. Quoiqu'il en soit il a mérité dès à présent la reconnaissance de ses compatriotes et des hommes studieux de tous pays pour le service qu'il vient de rendre aux lettres et à l'histoire locale. Puisse-t-il en retirer la récompense due à ses efforts !

A. B.

047. — LES SOUTERRAINS DE CAMBRAI et du Cambrésis, par *Eugène Bouly*, avocat, membre de la commission historique du département du Nord, et *Adolphe Bruyelle*, archiviste de la société d'Emulation de Cambrai. — Cambrai, impr. de C. Carpentier, 1847, in-8° de 187 pages, un f° de table et 3 lith. de *J. Sauteur*.

Le travail que nous annonçons a été fait par deux zélés scrutateurs des annales et des antiquités cambrésiennes à qui nous devons déjà d'utiles travaux. Assistés de MM. *Edouard Leroy*, peintre, *Mourand*, *Lecarron*, sculpteur, et *Victor Delattre*, numismatiste éclairé, ils ont entrepris, non sans danger, de visiter et d'analyser historiquement les souterrains et carrières de Cambrai et des environs. Rien n'a pu tempérer leur ardeur de découvertes, ni la peine, ni le péril ; souvent ils ont dû ramper sous les voûtes ténébreuses, patauger dans les mares souterraines, et courir le risque de se perdre comme les visiteurs des catacombes de Rome, ou se trouver séparé du monde vivant par un éboulement : tant l'amour de la science peut inspirer de courage ! C'est une consolation, par le temps de Californie qui court, de voir de jeunes cœurs s'élancer ainsi au milieu des dangers pour conquérir, à leur corps défendant, un simple indice, ou une vérité historique.

L'histoire des souterrains de Cambrai et du Cambrésis a déjà paru par feuillets détachés dans le journal *l'Emancipateur* ; la rédaction de la partie qui regarde plus particulièrement Cambrai appartenait à M. *Bouly*, celle des communes du Cambrésis est de M. *Bruyelle*. On lit avec un grand intérêt des détails sur les souterrains militaires, notamment sur ceux du *château de Selles* sur lequel notre recueil contient déjà une intéressante notice de feu notre ami et collaborateur *Fidèle Delcroix* (Voyez *Archives du Nord*, tome III, nouvelle série, page 491).

L'espace ne nous permet pas d'entrer dans l'analyse des découvertes faites par les ardents explorateurs du *Cameracum subterraneum*, mais nous dirons en substance que les antiquités invisibles du Cambrésis sont décrites par eux avec intérêt, science et conscience. A. D.

246. — RUBENS, poème, par *Antoine Clesse*. — Mons, impr. de *Pierart*, 1840, in-8°, 14 pages.

Il est des villes qui n'eurent jamais de poète, Mons en compte au moins deux. M. *Antoine Clesse*, dont nous n'avons pas encore eu occasion de parler, est né à La Haye, mais depuis longtemps il habite la capitale du Hainaut, il est artisan. C'est un poète populaire qui n'en a que plus de mérite. Il a forgé des vers fort bien tournés, ma foi, tout en travaillant le fer, et son style se polissait dans ses mains comme l'acier. Ce chanteur, successeur des vieux trouvères du Hainaut, est un armurier de Mons, qui fourbit autre chose que des armes dans ses instants de loisir. Lorsqu'on éleva au célèbre *Rubens* une statue dans sa ville natale, M. Clesse, salua l'image du grand artiste en fort belles strophes; aujourd'hui il produit des chansons pleines de verve et de charme: Nous citerons celles intitulées le *Paresseux*, l'*Ivrogne*, *Pendant l'Orage*, les *Caisses de retraite*, *Mon bon curé*, le *Jour des rois*, etc., dont les pensées font autant d'honneur au cœur de l'auteur que la forme en fait à son esprit. A. D.

247. — NOTES HISTORIQUES, statistiques et géologiques sur les communes de l'arrondissement de Cambrai, par *Ad. Bruyelle*, bibliothécaire-archiviste de la société d'Emulation de Cambrai. — Cambrai (impr. de *P. Levéque*), *Ad. Hattu*, libraire éditeur, 1819, in-18, de xxxv et 645 pages.

M. *Ad. Bruyelle* est un ardent et laborieux investigateur à qui rien de ce qui touche l'arrondissement de Cambrai n'est étranger. Les documents qu'il a réunis ici, sous le titre modeste de *notes*, ont déjà paru à la suite des *annuaires* Cambrésiens, et présentent ensemble un tout complet, donnant de précieux renseignements sur les 118 communes du vaste arrondissement de Cambrai. La forme de cet ouvrage ressemble à celui intitulé *Petites histoires des communes de Flandre et d'Artois*, publiées par M. *Duthillœul*, bibliothécaire de Douai, sur les notes laissées par son prédécesseur feu *Guilmot*. M. Bruyelle s'est renfermé dans son arrondissement et il a fait précéder ses notices d'un *Précis topographique et statistique*; nous y aurions désiré l'addition d'une carte de l'arrondissement réduite sur celle du frère de l'auteur; c'eût été le véritable tableau d'assemblage de tous les sujets traités dans le cours du volume. Nous avons remarqué particulièrement les articles sur les villes de *Cambrai* et du *Câteau* et sur la commune de

Crévecoeur qui nous paraissent très complets : dans ce dernier, l'auteur adopte, d'une façon qui nous semble trop décisive, l'opinion établissant le champ de Bataille de César et des Nerviens sur les bords de l'Escaut à quelques lieues de sa source ; dans la notice sur *Trouvilles*, il parle d'une N.-D. de *Toncy* qui n'existe pas, tandis que ce village conserve une grande vénération pour N.-D. de *Tongre* qui le délivra une fois de la peste ; enfin, il a oublié de signaler, à l'article de *Bustigny*, que cette commune a donné naissance à Dom *Druon*, le savant bénédictin. A l'exception de ces légères observations de détail, nous n'avons que des éloges à donner à ces notices qui renferment des renseignements variés sur la topographie, la statistique, l'histoire, les monnaies, les épitaphes et les chartes les plus importantes d'une foule de communes de notre belle contrée. L'auteur a eu le soin de citer presque toujours les sources où il a puisé, et, plusieurs fois, il a bien voulu mentionner nos *Archives* comme lui ayant été utiles : notre but est atteint si nous avons été quelquefois un fanal pour les jeunes historiens.

A. D.

248. — LILLE AVANT, PENDANT ET APRÈS 1792. Poème, A Lille, chez *Emile Durieux* (1845), in-8°, 30 pages, plus deux figures gravées sur pierre par *E. Deligne*. — LIVRE DE LECTURE de l'écolier Lillois, ou un homme célèbre, un monument remarquable, une institution utile, à Lille, sous chaque lettre de l'Alphabet, *Lille*, typ. de Blocquel-Castiaux (1849), in-18, de 72 feuillets non chiffrés.

Ces deux opuscules d'un intérêt de localité non contesté sont l'œuvre d'un modeste lillois (M. V. D.....) qui a voulu garder l'anonyme. Le premier, écrit en vers, a été composé à l'occasion de l'inauguration du monument du siège de Lille et de la fête commémorative qui eurent lieu le 8 octobre 1845 ; le second, en prose, est fait à l'adresse des élèves des écoles communales de Lille. C'est une ingénieuse idée que celle qui a présidé à la composition de ce petit livre, destiné à populariser les illustrations de la ville de Lille et à mettre les noms célèbres de la cité dans la mémoire des jeunes enfants en même temps qu'ils dégalent les premières lettres de l'alphabet. Cette idée n'a pu naître que chez un bon citoyen, attaché de cœur et d'esprit à sa ville natale.

A. D.

249. — NOUVEAUX RÉSUMÉS. — HISTOIRE DE LA BELGIQUE depuis son origine jusqu'en 1847 ; par *Casimir Henricq*. Paris, *Pagnerre*, 1847, in-48, de 318 pages.

Cet abrégé de l'histoire de la Belgique ne paraît avoir été composé

que pour deux choses : la première, pour prouver que ce royaume ne peut être considéré que comme une partie détachée de la France et qui doit lui revenir tôt ou tard ; la seconde, pour attaquer la religion, le culte catholique surtout, ses partisans et ses ministres. Quant à la première thèse, elle pourrait encore trouver des défenseurs en Belgique où la nationalité n'est pas très ancienne et où des intérêts matériels importants serviraient d'auxiliaires à ce système qui, du reste, a perdu bien des prôneurs depuis deux ans : mais nous doutons que pour la seconde, l'auteur rencontre une sympathie quelconque dans un pays dont toutes les traditions, les goûts, les habitudes et les convictions sont éminemment religieuses. Comment un historien compte-t-il se faire accueillir en Belgique en disant que *le Concordat a été une des plus grandes fautes de Bonaparte* ! Ce trait suffit pour faire juger l'œuvre et l'ouvrier : *ab uno disce omnes*. A. D.

250 — GUERRE de JEAN D'AVESNES contre la ville de Valenciennes, 1290-1297; et mémoires sur l'histoire, la juridiction civile et le droit public, particulièrement des villes de Mons et de Valenciennes, XI^e — XVIII^e siècle. Recueillis et publiés par *A. Lacroix, Bruxelles, Vandale (Mons, typ. de Hoyois), 1846*, gr. in-8^o de XII, 4 folios non chiffrés et 228 pages.

Cet ouvrage est encore une des publications de la *Société des Bibliophiles belges* ; elle est inscrite sous le n^o 15. La première partie, dite *la Guerre de Jean d'Avesnes* est l'œuvre de *Simon Le Boucq*, historien et prévôt de Valenciennes mort en 1657 (le 1^{er} décembre). C'est le troisième labeur des nombreuses productions de ce laborieux écrivain, qui ait été livré à l'impression. De son vivant on ne publia que le *Brief recueil des antiquités de Valenciennes*, dont nous avons donné une seconde édition (*Archives du Nord* 2^e sér. t. IV, p. 505-567) et, récemment (en 1844), nous avons édité, conjointement avec *M. A. Prignet*, notre typographe, son *Histoire ecclésiastique de Valenciennes*, avec une notice et un glossaire. En bon Valenciennois, sire Simon Le Boucq, le prévôt, fait ressortir dans cet écrit les privilèges de sa ville natale qui avait la prétention, de son temps déjà, d'être indépendante du comté du Hainaut ; en non moins bon Montois et Hainuyer, *M. A. Lacroix*, l'archiviste, a placé, à la suite de la chronique de Simon Le Boucq, des mémoires émanés des anciens Etats et de la cour souveraine du Hainaut produits jadis pour réfuter les prétentions de Valenciennes comme seigneurie particulière. Les plus récentes et les plus curieuses de ces pièces sont les représentations adressées, en 1793, au gouverneur-général des Pays-Bas, pour obtenir que la ville de Valenciennes ne fût pas détachée du ressort de la cour de Mons, alors même que cette ville avait obtenu quelques années auparavant de députer directement aux Etats-Généraux. Toutes ces pièces sont intéressantes au point de vue historique. C'est à *M. De fusseaux*, avocat distingué de Mons,

membre de la Société des Bibliophiles, qu'est due l'idée d'édition de la *Guerre de Jean d'Avesnes*; c'est M. A. Lacroix, habile archiviste, qui en a soigné la publication sur le meilleur des deux manuscrits mis à sa disposition. Il a choisi celui de la bibl. de Mous, in-4° de 51 feuillets. Ms. autographe écrit en 1648. A. D.

251 — ETUDE BIOGRAPHIQUE sur Gérard Van Meckeren, vice-amiral de Flandre sous Charles Quint; par Louis Debaecker. Impr. de Vandecasteele Werbrouck, Bruges, 1849, gr. in-8° de 116 pages.

M. Debaecker doit à un hasard heureux des documents inédits et précieux sur un des hommes de mer les plus considérables du département du Nord, sur le vice-amiral *Van Meckeren*, né à Bruges fin du xv^e siècle et mort en cette ville dans l'été de 1592. C'est le respectable abbé *F. Van de Putte*, curé à Boesinghe-lez-Ypres, ancien directeur du collège épiscopal de Bruges, l'ami de l'excellent et savant abbé *Carton*, le successeur de la cure du poète *Sluyper* auquel il se propose d'élever un petit monument dans son église, qui a fourni à M. Debaecker les matériaux de cette biographie retrouvés dans le château de Boesinghe dont le bon curé s'est fait le consciencieux historien. M. Debaecker a tiré un excellent parti de ces documents à lui confiés, et désormais le plus célèbre des enfants de Bergues, le devancier et le modèle de Jean Bart, celui qui rendit à la Flandre autant de services que le dernier en rendit à la France, aura son histoire. Cette biographie est peut-être la première pierre du monument que Bergues élèvera un jour à son vice-amiral de Flandre. A. D.

252 — MÉMOIRES de la société royale des sciences, de l'agriculture et des arts, de Lille. Année 1846. Lille, L. Danel, 1847, in-8° 437 pages, Fig.

Les mémoires de la société de Lille sont toujours les plus scientifiques du département du Nord. L'histoire naturelle, la botanique, la médecine, l'art vétérinaire, sont les matières qui occupent le plus ses membres savants, et, nous devons le dire hautement, ils traitent ces graves sujets avec une profondeur et une pertinence qui leur ont valu souvent les applaudissements des maîtres de la science. MM. *J. Macquart*, en histoire naturelle, M. *J. B. H. J. Desmazières*, en botanique, M. *Loisel*, en médecine vétérinaire, ont fait des découvertes et obtenu des succès incontestés. — Outre les pièces scientifiques, nous trouvons dans le volume que nous citons, une *Promenade à Bourlines*, par M.

P. Lagrand, dont les journaux se sont déjà emparés : une notice sur les ouvrages de *Roland*, statuaire lillois, par *M. David*, que l'Artiste s'est empressé de reproduire ; une traduction en vers par *M. Moulas*, d'une description du combat de *Trafalgar*, par *Quintana*, et deux bons discours par *MM. Victor Delerue* et *Thom. Lestiboudois*, qui ouvrent et ferment dignement ce volume.

A. D.

255. — NOTICE sur le cabinet monétaire de S. A. le Prince de Ligne, d'Amblise et d'Épinoÿ, seigneur de la terre princière de Sbaractz, de Gourky, de Surowa, de Gliny ; comte de Fagnoles ; Grand d'Espagne de la première classe ; Magnat de Pologne ; ambassadeur de S. M. le Roi des Belges auprès de S. M. le Roi des Français ; Grand-Cordon de l'Ordre de Léopold et de la Légion d'Honneur ; Chevalier de la Toison d'Or, etc., etc, par *C. P. Serrure*, professeur d'histoire à l'université de Gand. — Gand, impr. de C. Annoot-Braeckman, 1847, pet. in-8° de 444 pp. et 4 fig.

M. Serrure vient de faire pour le cabinet de *M. le prince de Ligne*, ami et protecteur des lettres et des arts, ce que jadis le savant *Haver-camps* fit pour la reine *Christine* et pour *Goswin Ullénbroek* ; ce qu'un anonyme tenta pour celui de *Pierre Seguin*, et *Monterchi* pour la collection du cardinal *Carpegna* ; ce que *Hemelaers* et *Ludolphs Smids*, aidés du burin de *Jacques de Bie*, réussirent à faire, pour *Charles duc de Croy* et *d'Arschot*, ce qu'on exécuta deux fois pour le cabinet de *Gorlaeus*, d'Anvers, et pour celui de *Jacques de Wilde*, d'Amsterdam ; ce qu'enfin le baron de *Crassier* fit pour lui-même et *Jean Ghesquière* (1) pour le prince *Charles de Lorraine*, et ce que bientôt on ne manquera pas de faire pour le cabinet du duc d'*Arenberg*. Le travail du professeur d'histoire de Gand est soigné et dans la forme et pour le fond. Dans la forme, les illustrations appartiennent à *M. Ch. Onghena*, le plus délicat et le plus consciencieux dessinateur de la Belgique. Un frontispice représentant en petit le château de *Bel-Oeil*, résidence du prince de Ligne, et plusieurs planches de monnaies anciennes, d'une exactitude sévère, ornent ce volume. Pour le fond, nous le trouvons nourri de bons enseignements, de descriptions succinctes, mais vraies, et d'une foule de données curieuses sur la numismatique nationale belge, car, il faut qu'on le sache, le prince de Ligne, à sa louange, a donné la préférence à son pays sur tous les autres, pour former sa collection de

(1) Ghesquière a été aidé par *Valentin du Val*, *Erasmus Froidich* et *Joseph Khell*.

Toutes pièces frappées dans les diverses provinces de la Belgique. Nous trouvons encore, en tête de ce répertoire, une introduction intéressante formant une sorte de biographie et de bibliographie numismatique Belge contenant une série de faits qu'on ne trouverait nulle part réunis. Nous y aurions seulement désiré (p. 9.) ne pas voir le nom du jurisconsulte *Cujas*, qui s'appelait plus véritablement *Cujasus*, écrit *Cujaca*, par une traduction par trop littérale du latin. Il aurait fallu aussi ne pas rajeunir d'un siècle (p. 30) et le savant Chifflet et le roi d'Espagne Philippe IV; enfin, puisqu'on mentionnait (p. 30) un petit médaillon représentant *Gorlaeus*, on pouvait aussi bien citer son beau portrait gravé par *Jacques de Gheyn*, le vieux. On reste étonné au milieu d'une nomenclature nombreuse de savants et d'artistes de ne pas voir le nom du fameux *Jesse Lambert*, de Gand, qui a si délicatement gravé tant de séries de pièces de monnaies anciennes. — Ces citations, nous le savons d'ailleurs, ne sont jamais complètes, et l'on doit savoir un gré infini à l'auteur de l'énumération érudite et raisonnée qu'il a su faire. A la fin du volume, on trouve un appendice contenant la série des personnes dont Goltzius a visité les cabinets dans ses différents voyages: c'est une véritable statistique européenne des archéologues vers le milieu du XVI^e siècle. Le corps de l'ouvrage offre le catalogue bien décrit des monnaies frappées par les ordres des anciens duc de Brabant et de Flandre, comtes de Namur, comtes de Hainaut, seigneurs du Tournésis et par les comtes et ducs de Luxembourg. Toutes ces suites s'arrêtent au règne d'Albert et Isabelle inclusivement. L'auteur se propose plus tard de continuer son travail et de décrire les autres parties de la collection du Prince de Ligne. Ce sera une autre bonne fortune pour la science. En somme, ce catalogue des anciennes monnaies du cabinet de Bel-Oeil doit être considéré comme un bel et bon livre sur l'histoire locale; il fait à la fois honneur au prince qui a formé cette collection et au docte écrivain qui l'a dépeinte.

A. D.

254. — MÉMOIRES de la Société royale et centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, séant à Douai. 1847. Douai, Adam, d'Aubers, 1847, gr. in-8°.

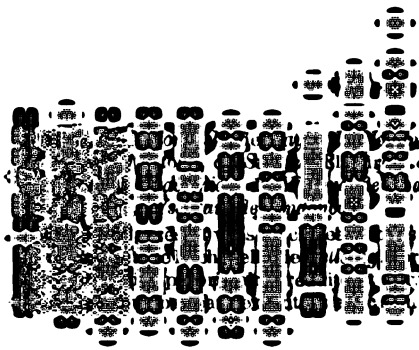
La ville de Douai est depuis longtemps dans la bonne voie des travaux littéraires et historiques; elle ne s'arrête pas dans sa marche. Pour s'en assurer, on n'aurait qu'à visiter ses musées et ses bibliothèques. On y verrait, dans l'un, M. le conseiller *Cahier* mettant dans un ordre admirable les antiquités romaines provenant du cabinet du curé de Bavay, Lambiez; dans une autre partie, M. le conseiller de *Warrighien* et M. *Fache*, artiste déjà avantageusement connu, faisant le catalogue et le rangement des curiosités archéologiques et artistiques du même musée; dans la vaste bibliothèque, outre le laborieux conservateur M. *Duthilloul* qui travaille sans cesse, on y verrait M. le conseiller *Tailliar*, tirant de l'oubli les vieilles chartes romanes et analysant

les anciens mss. qui traitent du droit. Dans toutes les parties, il y a une louable émulation qui ne s'éteint pas, et qui a mérité à cette cité le surnom de l'*Athènes du Nord*. Les mémoires de la Société centrale se ressentent nécessairement de ce mouvement intellectuel et véritablement progressif. Le volume de 1847 ne dépare pas la belle collection dont il forme une des dernières parties. Outre les pièces scientifiques dont nous n'osons pas aborder le mérite, on y lit une traduction de l'Italien du *Voyage d'Énée aux enfers*, faite par M. *Duthillœul*; une notice sur les seigneurs de Lalaing, par M. *Brassart*, dont nous avons rendu un compte particulier; un procès criminel à la fin de l'Empire, par M. *Cahier*; des fables, par M. *Derbigny*; une notice sur M. *Estabel-Crépy*, par M. *Jougla*, et une sur le président Lambert, par M. *Mimart*. Ce recueil est terminé par les listes des membres, dignitaires, commissions et correspondants de la Société centrale: il paraît que ce dernier titre emporte avec lui, comme celui de membre de l'académie française, la qualité d'*immortel*... au moins dans les registres de la compagnie, car nous y voyons figurer au nombre des vivants MM. *Bethune-Houriez*, de Cambrai, de *Laserre*, de Trélon, *Lespagnol de Grimbray*, *Moreau de Bellaing*, *Simon*, ancien juge-de-paix de Saint-Amand, et une foule d'autres honorables citoyens dont les amis et les familles ont pleuré la perte depuis bien des années. A. D.

235. — ARMORIAL HISTORIQUE de la noblesse de France, recueilli et rédigé par un comité. Publié par *Henri J. G. de Milleville*, référendaire au secan de France, etc. Paris, *Vatton*, 1843, in-4° de VIII et 283 pages, figures en bois, vues, tombeaux et armoiries, papier fort.

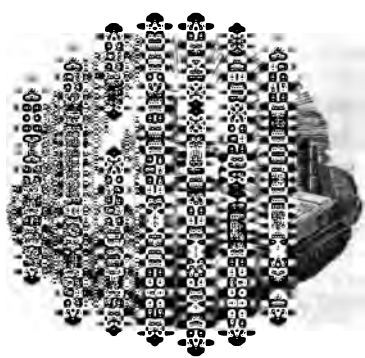
Cet *armorial* exécuté avec un luxe digne de la classe de lecteurs auxquels il était destiné, contient des détails et des documents précieux pour les nobles maisons de nos provinces. C'est à ce titre que nous le mentionnons ici. Il donne la filiation des familles jusqu'à nos jours et forme pour ainsi dire une suite et un supplément nécessaire à tous les nobiliaires anciens que nous possédions. Voici la liste des noms de notre contrée qui sont, dans ce livre, l'objet d'un article, sans préjudice à une foule d'autres également du pays, qui se trouvent cités incidemment dans le cours d'autres notices :

D'Arenberg, *d'Avesnes* (Flandre), *Moreau de Bellaing*, de *Berghes*, de *Béthune*, *Blondin d'Aubers*, *Blondin de Baisieux* (Montreuil-sur-Mer), *Boucher de Crévecoeur* et de *Perthes*, de *Briey*, de *Buisseret*, de *Caraman de Chimay*, du *Chambge de Noyelles* et du *Chambge de Liesart*, de *Croy Dulmen*, De *Dion* (Flandre, Artois), *Doria* (Douai), *d'Estournel* (Cambrai), *Hibon de Frohen* (Boulonnais), de *Goys* (Pays-Bas), *d'Haubersart*, *d'Hinnisdal* (Flandre et Artois), *Imbert de la Phalecque*, de *Ligne*, de *La Grange*, de *Malet de Coupigny*, de *Melun* (Lille), de



es Rotours d'Annoëlin,
affin (Artois), de Tra-
ghem (Boulonnais), de

ns aussi remarqué celle
Valenciennes, dessinée
par Thichon. Toutes les
exactitude. A. D.





NOUVELLES LITTÉRAIRES

ET

DÉCOUVERTES HISTORIQUES.

— Grâce à Dieu nous aurons encore de bons livres ! les travaux historiques et littéraires reprennent de toutes parts comme les travaux manuels ; on nous annonce qu'une histoire complète de l'abbaye d'Anchin, composée par le spirituel et savant docteur *Escallier*, de Douai, va paraître inoessamment. Ce sera une bonne fortune pour la République... des lettres.

— Bouchain, Sebourg, Saint-Ghislain et plusieurs autres trous plus ou moins noirs possèdent leur histoire, et imprimée encore ! La ville de Condé, qui compte autant de sièges que de rues, n'avait pas encore la sienne. Cette lacune monographique va être comblée. Un jeune et ardent numismatiste, qui s'est aussi fait connaître par quelques pièces de vers bien tournés, *M. Delzant*, d'Anzin, aujourd'hui domicilié à Condé, s'occupe activement, dans ses moments de loisir, à réunir les matériaux d'une histoire de la ville qu'il habite en ce moment. Nous connaissons assez le jeune écrivain pour garantir que son travail sera une œuvre consciencieuse et curieuse.

— M. le docteur *N. Belval*, médecin à Saint-Aubert, près Cambrai, met la dernière main à un ouvrage très étendu qui pourra être intitulé *Biographie médicale* des provinces de Flandre, Cambrésis, Artois, Tournésis, Hainaut français et étranger. Cet ouvrage, auquel l'auteur travaille depuis près de trente ans, contient des renseignements inédits sur tous les médecins de nos provinces du Nord qui ont écrit sur leur art et laissé quelque trace de leur passage dans nos contrées. Nous faisons des vœux pour qu'un éditeur intelligent se charge bientôt de lancer dans le monde scientifique et littéraire l'enfant que le docteur Belval a vu grandir dans ses mains.

— M. l'abbé *Van de Putte*, curé à Boesinghe-lez-Ypres, connu déjà par son *Histoire de Boesinghe et de sa seigneurie* (Bruges, 1846, in-8°), a réuni un volume in-4° ms. de 310 pages, contenant des lettres et des poésies de *Sluyper*, son prédécesseur dans sa cure, de François *Hannus*, poète lillois, de *Marchantius* et de plusieurs autres bardes latins vivant dans la Flandre occidentale à la fin du XVI^e siècle. Ce respectable et savant ecclésiastique se propose d'élever, dans son église, un petit monument à *Jean Sluyper*, l'un des poètes qui ont le plus illustré la Flandre.

— Un ouvrage considérable, qui concerne la Belgique, se publie en ce moment à Paris. Il est intitulé : *Belgique monumentale et pittoresque, recueil de vues dessinées d'après nature*. C'est une collection de planches in-folio représentant les monuments ainsi que les sites les plus remarquables de ce pays, lithographiées et imprimées à deux teintes.

— M. le duc de *Caraman* vient de présenter à l'Académie royale de Belgique un ouvrage intitulé : *Aristote. Coup-d'œil sur sa vie et ses ouvrages*. Sur le rapport de MM. l'abbé Carton et Bormans, l'Académie a décidé que des remerciements seraient faits à l'auteur sur son importante communication.

— M. *Polain*, de Liège, a opéré la découverte d'un fragment de manuscrit de la fin du VI^e ou de la première moitié du VII^e siècle. Il en a fait passer la notice à l'Académie de Bruxelles qui l'a insérée dans son Bulletin.

— M. *Quetelet* a fait hommage à l'Académie de Bruxelles d'un exemplaire des *Nouvelles tables de mortalité pour la Belgique*, calculées pour servir de base aux tarifs annexés au projet de loi que le gouvernement a présenté aux chambres relativement à l'institution d'une caisse générale de retraite créée avec la garantie de l'Etat.

— M. l'abbé *Robert*, curé de Merck-Saint-Liévin, membre de plusieurs sociétés savantes et correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, avantageusement connu dans le département du Nord, et surtout dans celui du Pas-de-Calais, par plusieurs ouvrages sur l'histoire locale, vient de faire paraître une brochure qui a pour titre : *Mémoires sur l'église paroissiale d'Heedin*. Ce dernier ouvrage ne le cède en rien à ses devanciers. Comme toujours, l'auteur y a fait preuve d'une patience de travail, d'une érudition remarquable. Il est fâcheux qu'il existe dans le texte plusieurs fautes d'impression, dites de typographie, que nous ne pouvons pardonner à la commission de la Société de la Morinie, chargée de l'examen des épreuves, de n'avoir pas corrigées. C'est, du reste, un reproche qu'on peut lui faire comme règle générale.

Le *Mémoire* de M. Robert n'est pas sans intérêt pour nous, Dunkerquois. Nous y retrouvons entr'autres documents qui nous sont précieux, la biographie succincte d'un Dunkerquois, ancien militaire, mort naguère en notre ville, et qu'Hesdin avait vu naître.

R. D. B. — (*Dunkerquoise*).

— Le 15 octobre 1849. on a inauguré la statue en bronze du célèbre musicien montois *Roland Delattre*, érigée sur la place de l'Odéon, à Munich, par ordre du roi Louis I^{er}. La statue du fameux compositeur a été modelée par Max. Wiedemann et coulée par Muller; l'illustre artiste est représenté en costume du moyen-âge appuyé sur un orgue et tenant à la main un rouleau de musique où est gravé le commencement d'un *Kyrie Eleison* de sa composition. Le piédestal porte d'un côté le nom de l'artiste en allemand, en latin et en italien (*Roland Lassz, Orlandus Lassus, Orlando di Lasso*), et de l'autre côté cette inscription en allemand: « Né à Mons (Hainaut) en l'an 1533; mort à Munich en l'an 1595. » Il n'y a que le vrai nom du musicien, *Roland Delattre*, son nom en français ou en wallon, qu'on ne trouve pas sur le monument.

— Lorsque le populeux faubourg des Malades près Lille fut érigé en commune, nous demandâmes s'il n'était pas possible de trouver un nom plus convenable, mieux sonnante, et surtout plus bref que celui de *Commune des Moulins* que l'on s'empressa de donner à cette localité émancipée; il paraît que ce beau nom ne sourit plus à la population du village qui eût donné bien de l'ouvrage à Don Quichotte s'il eût été situé dans la Manche, car on vient de le rebaptiser par décret de M. le président de la République en date du 24 septembre 1849: À l'avenir, cette commune prendra le nom de *Moulins-Lille*, afin, sans doute, de ne pas être confondue avec la capitale du Bourbonnais.

— On vient de terminer la première partie des travaux à exécuter au beffroi de Douai, c'est-à-dire ceux de la toiture. La restauration est complète; on n'a même pas oublié le lion et les *cinquante-trois girouettes* du clocher, tout a été repeint à neuf. Il reste maintenant à consolider les contreforts et les quatre tourelles. A propos de ces tourelles, on trouve la mention de leur construction à la mairie de Douai, dont le laborieux et éclairé secrétaire en chef, M. Pilate-Prevost, a publié la table chronologique et analytique des curieuses archives qu'elle renferme. (*V. layettes 33 et 166*).

En 1408, le sire de Otte, seigneur de Lallaing, de Bugnicourt et de Fressain, autorisait le sieur *Estievène le mannier*, briseur en sa carrière de Bugnicourt, à fournir et livrer, sous la réserve du quart à son profit, aux six hommes ordonnés pour le gouvernement des ouvrages et mises de la ville de Douai, plusieurs parties d'*étouffes* de pierre, pour convertir

en ouvrages de maçonnerie pour la construction des quatre tourelles. Le sire de Oue s'engage à faire livrer toutes lesdites étoffes de pierre plaines partout de boine char de pierre et sans villains quousme, à commencer le premier jour de may lan 1408 en avant continuellement jour par jour et avoir tout livret en dedans le premier jour de may 1409.

Le 2 février 1409, les échevins de Douai vendaient par cry public fait a la moyenne fenestre de la halle a recroix et a palmes, ainsi qu'il est accoustume de faire en tel cas, pour une somme de 88 florins d'or à l'escu à la couronne de France, à Bauduin de Deuynel, tant et si longuement que Hannelte de l'eage de 8 ans et Jaquette de l'eage de 3 ans, ses filles qu'il a de demiselle Jehane Audefroy, sa feme et espouse, aront la vie naturelle respirans ou corps, les droits et profits de l'étalage des toiliers et pelletiers, pour ladite somme être employée en réparations nécessaires à faire tant en murs de gries et de briques empres la porte d'osce encommenchie pour le fortrees de la ville et comme en aidance à hauchier la machonnerie le beffroy pour le conclure sur l'accomencement qui y est et en aultre manière.

— Charles Desains, de Saint-Quentin, vient de publier à la librairie de Lemoine, place Vendôme, 24, un volume de fables et de contes en vers. Après les inimitables chefs-d'œuvre dont le premier fabuliste et le premier conteur du monde a doté la littérature française, c'est un genre de poésies difficile à aborder.

Cependant ceux que La Fontaine décourage par ses exemples, il les enhardit par ses préceptes. N'a-t-il pas dit, en effet :

Que ce champ ne se peut tellement moissonner,
Que les derniers venus n'y trouvent à glaner ?

M. Desains y a trouvé encore quelques épis qui valaient la peine d'être ramassés.

Ajoutons que l'auteur, qui est peintre et poète tout ensemble, a orné ce volume d'illustrations dues à son propre crayon et à celui des artistes éminens, qui, à titre de confrères et d'amis, lui ont prêté le concours de leur talent.

— M. Léon de Laborde, membre de l'Institut de France, auquel on doit des publications si intéressantes sur l'ancien état des arts, des lettres, des sciences et de l'industrie dans nos provinces, vient d'adresser au chef du bureau paléographique, à Bruxelles, une demande de renseignements au sujet d'un vieil artiste du XV^e siècle, dont le nom paraît être resté inconnu à tous les historiens. « On a trouvé, dit-il, dans une petite église près de Moulins (département de l'Allier), un tableau dont le style rappelle le XV^e siècle de l'école flamande. Cette inscription est tracée sur la bordure du manteau de la vierge : *Colin de Coter pingit me in Brabancia. — Brusselle VII.* » C'est

donc un nouveau nom qu'il faudrait ajouter à la liste des artistes belges du XV^e siècle, déjà formée par M. Léon de Laborde, et par conséquent une indication qui peut être agréable à ceux qui s'occupent de l'histoire.

La lettre de M. Léon de Laborde contient une autre nouvelle artistique pleine d'intérêt. Ce n'est ni plus ni moins que la découverte d'un tableau de Jean Van Eyck. Voici comment s'exprime M. de Laborde : « Nous venons de trouver à Nantes un délicieux tableau de Jean Van Eyck, de son meilleur temps, de sa plus fine manière. Il a vingt pouces de haut, sur dix de large (environ), et représente la Vierge debout, tenant l'enfant Jésus au milieu d'une église gothique. Quoiqu'il ne soit pas signé, il porte le nom du maître, depuis l'extrémité des doigts de la Vierge jusqu'aux moindres détails de l'architecture qui défie, pour l'exactitude, le détail et l'effet, votre Peter de Neef. Ce tableau, peint sur bois, sans aucune retouche ou restauration, est encore dans son ancien cadre. »

— M. de La Fons de Mélicocq a découvert à Sainte-Radegonde, près Péronne, une traduction manuscrite de la légende de Saint Fuscay, de 1462, par Jean Miélot, Calligraphe du duc de Bourgogne.

— M. H. Dusevel a adressé au comité des monumens de curieux documents relatifs à l'*Histoire de la Ligue à Amiens*; et M. J. Leclercq de la Prairie a, de son côté, envoyé au comité des Arts, une intéressante notice sur la découverte d'une mosaïque romaine, faite dans un terrain situé à l'extrémité nord-est des glacis de la ville de Soissons.

— La Bibliothèque royale de Bruxelles a fait plusieurs acquisitions à la vente du cabinet d'estampes de feu M. Brizart, à Gand. Parmi les pièces dont elle s'est rendue adjudicataire, on remarque plusieurs dessins dont un de Rubens représentant la *Charité romaine*, des nielles très-rares et de curieuses épreuves xylographiques. Malheureusement les pièces acquises par la Bibliothèque royale sont peu nombreuses, et l'on a eu le regret de voir enlever par des étrangers beaucoup d'estampes précieuses dont il aurait été désirable de voir notre dépôt public s'enrichir.

— *Comment le diable bâtit une cathédrale* est une curieuse légende de l'ancienne Belgique que M. Léon Pauslet qui habite Mons, vient d'écrire en vers agréables et faciles. C'est court et joliment conté et méritait bien de notre part une mention honorable. (Illustration.)

— L'Académie d'Arras a décerné une médaille d'or à M. Ludovic Dauchez, avocat à Arras, auteur du mémoire couronné, sur l'*Histoire de l'abbaye royale de St.-Vaast d'Arras*, depuis sa fondation au 7^e siècle jusqu'en 1789.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SIXIÈME VOLUME

(NOUVELLE SÉRIE)

DES

Archives historiques et littéraires

DU NORD DE LA FRANCE ET DU MIDI DE LA BELGIQUE.

TITRE ET FAUX TITRE	4
Notice sur différentes communes de l'arrondissement d'Avesnes. [Deuxième article]. (Etroungt, Larouillies, Féron), par M. I. Lebeau	5
Manuscrits (ayant rapport à l'histoire de la Belgique) reposant à la bibliothèque publique de Mons, par M. Ad. Mathieu	35
Relation du premier voyage en Flandre de la reine Marie- Thérèse (1667), par M. Arthur Dinaux	50
Recherches sur les monuments religieux qui existaient à Cam- brai avant la révolution de 1789. [Quatrième article]. par M. Ad. Bruyelle	71
Mariemont (ancien et nouveau château), par M. Arthur Dinaux	95
HOMMES ET CHOSES. — Bent, ou Schilderbent (1600-1740) 128	
André de Douai et la belle Marion la Lilloise	132
Arras orangiste	134
L'Hôtel-de-Ville de Saint-Quentin	136
Les Hurlus	138
Société des Enfants de Gayant (1801-1820)	141
Un ancien plan de Douai	143
Un bibliophile belge	147
Fête d'Ypres	149
M. Duvivier, ministre d'Etat	149
BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. — Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg,	

recueillis et publiés par le baron de Reiffenberg. — Le chevalier au cygne, poème. 151

Aperçu sur les erreurs de la bibliographie spéciale des Elzéviérs et de leurs annexes, par le bibliophile *Ch. M.* 152

La Barbante Franke et la civilisation romaine, par *P. A. F. Gérard.* 153

De l'Esclavage dans les colonies, par *H. Wallon.* 154

Recherches historiques sur Hénin-Liétard, par *M. Dancoisne.* . . *id.*

Poésies de clocher, par *Adolphe Mathieu.* 155

De la langue et de la poésie provençales, par *Eugène Van Bemmel.* 155

Recherches sur les monuments religieux qui existaient à Cambrai avant la révolution de 1789. [Cinquième article]. Par *M. Ad. Bruyelle.* 157

Boilly, par *M. Arthur Dinaux.* 195

Notices sur différentes communes de l'arrondissement d'Avesnes [Troisième article], par *M. I. Lebeau.* 210

HOMMES ET CHOSES. — Carillons flamands. 220

Charles Bracq ou Brack. 225

Médailles de Bouchain. 226

M. Alteyrac. 228

Adolphe de Coupigny. 230

Le Benedicte de Saint-Quentin. 232

Prédiction sur Arras. 234

Hubert Cailleau. 235

Notice sur Aimé-Nicolas Leroy, bibliothécaire de Valenciennes, par *M. Arthur Dinaux.* 237

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. — Monographie de la Phlegmatia alba dolens, par le docteur *Charles Dronsart.* 252

Traité des maladies des pays chauds et spécialement de l'Algérie, par le docteur *Ch. Cambray.* 252

Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Douai, par *M. H. R. Duthilleul.* 253

Éléments carlovingiens linguistiques et littéraires. 254

Annales de la Société de littérature, des sciences et des beaux-arts de Tournay.....	256
Recueil d'actes des XII ^e et XIII ^e siècles, en langue romane-wallonne du nord de la France, par M. <i>Tailliar</i>	257
Histoire de Lille, par <i>Victor Dorods</i>	258
Histoire de Cambrai et du Cambrésis, par <i>Eugène Bouly</i>	258
Catalogue descriptif des manuscrits de la bibliothèque de Lille, par M. <i>Le Glay</i>	259
Fables par le baron de <i>Stassart</i>	259

Catalogue des prévôts du monastère de Watten, 1072-1577, annoté par M. A. <i>Leroy</i>	page 261
Recherches sur les monuments religieux qui existaient à Cambrai avant la révolution de 1789. [Sixième article], par M. Ad. <i>Bruyelle</i>	301
Notice sur la démolition juridique du château d'Ecaillon, par M. <i>Le Glay</i>	312
Extrait des affiches de Flandres du mois de septembre 1783, par M. <i>Harduin</i>	318
Un poète inconnu.....	326
HOMMES ET CHOSES. — Saint-Amé de Douai.....	330
Albéric Boulit.....	333
Un conventionnel du Nord en prison.....	333
Martin de Cambrai.....	337
Le chanoine de Witry.....	339
Médailles de Condé.....	340
Une chanson du XV ^e siècle.....	342
Le veau de la kermesse.....	343
Le voltigeur sans moustaches.....	344
Cornille de Vael, peintre et graveur.....	345
L'Escaut.....	349
Serment du magistrat de Béthune.....	353
Les chansons de Namur.....	355
La fête des louches.....	357

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. — Cameracum christianum, par M.	
<i>Le Glay</i>	359
Annales de la province et comté du Hainaut, par M. F. Vinchant.	368
Bibliographie des prêtres du diocèse de Cambrai par l'abbé Capelle.	361
Bulletin de la commission historique du Nord.	362
Mémoire de la Société royale de Lille.	365
Notice historique sur le duc de Croy, par M. H. Cornu.	365
Note historique et généalogique sur la famille de Lalaing, par M. Brassart.	364
Recherches historiques sur la ville de Bergues, par M. L. Debaecker	365
Eglises du moyen-âge, par le même.	366
Recherches historiques sur les Elzevier, par M. A. de Reume.	366
Album de Marguerite d'Autriche.	367
Chronologie historique des seigneurs d'Avesnes, par M. Michaux ainé.	368
Notice sur l'image de Notre-Dame-de-Grâce de Cambrai, par M. l'abbé Capelle.	368
Souvenir de France et d'Italie, par M. le comte d'Estournel.	369
Itinéraire historique du chemin de fer du Nord, de Paris à Lille et à Bruxelles.	369
Mémoire historique sur la législation du Hainaut, par A. Lacroix.	370
Bulletin du Bibliophile Belge.	370
Monuments anciens recueillis en Belgique et en Allemagne, par M. L. Haghe.	371
NOUVELLES ET DÉCOUVERTES HISTORIQUES.	
<hr/>	
Le maximum en 1588, dans le pays d'Artois.	373
Rosalie Levasseur, par M. A. Dinaux.	397
Nomenclature des personnages qui se sont fait remarquer dans l'arrondissement de Valenciennes par M. A. Dinaux.	429
Siège et bataille de Saint-Quentin en 1557, par M. Ch. Gomart.	455
HOMMES ET CHOSES. — Le paradis Terrestre, d'un chanoine de Liège.	
Le Bénédictin Dom Druon.	515
Le canton de Pevèle.	518



Pièces dramatiques et curieuses.....	520
Un bouquiniste célèbre.....	522
Le combat des échasses à Namur.....	523
La danse du Mundi.....	526
La foire aux chats, à Ypres.....	529
Villers, au fort de Scarpe.....	530
La Maison Rouge à Arras.....	531
Imprimerie particulière à Douai.....	532
L'art musical en Flandre au XVI ^e siècle.....	534
BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. — Les Ducs de Bourgogne, par M. le comte <i>De Laborde</i>	537
Catalogue des livres de M. le lieutenant général <i>Despinoy</i>	539
Voyage historique dans le Nord de la France, trad. par M. par <i>E. de Coussemaker</i>	540
Roses et Soucis, par <i>Casimir Faucompré</i>	541
Choléra Morbus par <i>M. F. Lebreux</i>	542
Manuel de l'histoire de France par <i>M. Achmet d'Héricourt</i>	543
Mélanges littéraires, par <i>M. J. Barrois</i>	544
Biographie montoise, par <i>M. A. Mathieu</i>	545
Les souterrains de Cambrai, par <i>M. E. Bouly</i>	546
Rubens, poème par <i>M. A. Classe</i>	547
Notes historiques sur les communes des arrondissements de Cam- brai, par <i>M. A. Bruyelle</i>	547
Lille, Avant, Pendant et Après 1792, poème par <i>M. E. Deligne</i>	548
Nouveaux résumés. — Histoire de la Belgique, par <i>M. C Henricq</i>	548
Guerre de Jean d'Avesnes, par <i>M. A. Lacroix</i>	549
Etude biographique sur Gérard Van Mockeren, par <i>M. L. Debasker</i>	550
Mémoires de la Société Royale des Sciences de Lille.....	550
Notice sur le cabinet monétaire de S. A. le prince de <i>Ligne</i> , par <i>M. C. P. Serrure</i>	551
Mémoires de la Société Royale de Douai.....	552
Armorial historique de la noblesse de France, par <i>H. J. G. de Milleville</i>	555
NOUVELLES ET DÉCOUVERTES HISTORIQUES.....	555
TABLE DES MATIÈRES.....	560

1

...

...

Vertical line on the left margin.

Vertical line on the right margin.

Small black rectangular mark at the bottom left corner.

1

1

1

MAY 20 1966

